This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

UNIVERSITY of MICHIGAN
GENERAL LIBRARY
OCTAVIA WILLIAMS BATES
BEQUEST

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
801
.L96
R4

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU LYONNAIS.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU LYONNAIS,

ESQUISSES

Physiques, Morales et Historiques.

TOME QUATRIÈME.

*

LYON.
IMPRIMERIE DE L. BOITEL,
QUAI SAINT-ANTOINE, 36.
1836.

Digitized by Google

Digitized by Google

Bates
Nijhoff
7-13-26
13492

REVUE DU LYONNAIS.

ÉTABLISSEMENT DE L'HOTEL ROYAL DES MONNAIES *A Lyon.*

Il paraît certain, d'après le témoignage de nos historiens, que le droit de battre monnaie, à Lyon, fut une des prérogatives des Archevêques tant qu'ils eurent la domination temporelle de cette ville; mais lorsqu'en 1312 (1), le Comté de Lyon fut réuni à la couronne de France, ils durent être dépouillés de ce droit, et l'on dut battre monnaie au coin du roi. Toutefois il est à croire que l'établissement d'un Hôtel royal des Monnaies, à Lyon, ne date que des premières années du XVe siècle, et que c'est à Charles VI que nous en sommes rede-

(1) 1312. Cette date a été vérifiée; nous croyons pouvoir assurer qu'elle est exacte. Voyez ci-après pages 9 et suiv.

Digitized by Google

vables. Ce roi, par ses lettres, datées de Paris, le 28 août 1413 (1), voulut que l'Hôtel des Monnaies de la ville de Mâcon fut transféré dans celle de Lyon. Voici quels furent les motifs qui le portèrent à prendre cette détermination.

« ..... Il est venu à notre connoissance, dit le roi dans ces lettres, que, en nottre seneschaussée de Lyon, a grant quantité de mynes et de minières onvertes et à ouvrir, lesquelles tiennent plomb, argent et cuivre, desquelles est yssu et yst grand nombre de matières d'argent, de plomb et de cuivre....; lequel argent venant desdites mynes et minières a convenu et convient de jour en jour porter en nostre Monnoye de Mascon pour ouvrer et convertir en monnoye..... laquelle vil e de Mascon est distant desdictes mynes et minières de seize a dix-huit lieues françoises ou environ, et convient passer pour aller en icelle Monnoye par le pays de Beaujolois et plusieurs autres où il y a plusieurs mauvais chemins et périlleux, comme de passage de bois et d'autres mauvais pas estant près du fleuve de Saone de la partie de l'*empire* (2), et est advenu que plusieurs marchans et autres desdictes mynes et minières, puis quatre ans en ça, ont été prins, liez et dérobbez: si comme 'en dit, et par ce reffusent, doubtent et endurent iceulx marchans et autres porter le billon d'icelles mynes et minières en nostre dicte ville de Mascon, tant pour peril devant dict, comme pour gens d'armes qui sont souventes fois sur le-

(1) Le même roi par un mandement du 7 Juin précédent avait ordonné qu'il serait fait une nouvelle fabrication d'espèces dans ses Monnoyes de Paris, Rouen, Saint-Lo, Tournay, Dijon, Lyon etc. *Ordonnances des rois de France*, tom. X. pag. 151.

(2) Les terres près de la Saône étaient nommées terres de l'empire parce que le *Royaume de Bourgogne* s'étendait sous le règne de l'*Empereur* Henri III, qui fut couronné l'an 1038, dans tout le pays qui est au delà de la Saône et du Rhône, à prendre depuis la source de la Saône jusqu'à l'embouchure du Rhône dans la Méditerranée. Voyez Dupuy, *Traité touchant les droits du roi*, Paris, 1655, page 341; *Ordonnances des rois de France*, tome V. page 162,

Digitized by Google

dit pays, pourquoy icelle Monnoye est en aventure de demourer du tout en chomaige et en voye de perdicion par les moyens dessusdictz, se sur ce n'est pas nous pourvu de remede convenable. Pourquoy nous, ces choses considérées, etc. »

Nous ajouterons avec feu M. Cochard, que ce fut aussi à la sollicitation des marchands de Lyon, que Charles VI se détermina à rendre cette ordonnance (*Guide du Voyageur à Lyon*, page 264).

Le transport de l'Hotel des Monnaies de la ville de Mâcon dans celle de Lyon ne s'effectua pas immédiatement. Par ses lettres datées de Paris, le 13 décembre 1415, Charles VI, ordonne aux Généraux-Maîtres des Monnaies, d'établir un Hôtel des Monnaies dans la ville de Lyon; mais nous ferons observer qu'il n'est point fait mention dans ces nouvelles lettres, de celles du 28 août 1413. On y lit : « .... Il est venu à nostre connoissance que pour le prouffit de nous et de nos subjetz, il seroit bon et convenable chose d'avoir, establir, ordonner et constituer de nouvel (1) en la ville de Lyon sur le *Rosne* de par nous, laquelle est sur les frontières des Monnoyes de Savoye et des mynes dudit pays, et que tout le billon et argent desdites mynes, est portée en autres Monnoyes, là où bon semble à ceux qui l'ont, et pourroit estre porté hors de nostre royaume, qui seroit un grant préjudice et dommaige de nous et de la chose publique. Pourquoy, etc.... »

Par une autre ordonnance du 3 novembre 1416, Charles VI enjoint aux propriétaires des mines qui sont près de Lyon, et aux marchands et changeurs de porter les matières d'or et d'argent qu'ils auront à la *Monnoye* établie en cette ville.

Le même roi, par ses lettres du 2 juillet 1417, « considérant

(1) *Et constituer de nouvel.* Ces mots sembleraient annoncer que des tentatives avaient déjà été faites pour l'établissement de l'Hôtel des Monnaies dans notre ville.

Digitized by Google

« les grans peines, travaux, missions et despens que *Bar-*
« *thelemy de Resel* a eux (depuis ung an en ça) pour mettre sus
« de nouvel nostre Monnoye de Lyon, et qu'il est estrangier
« dehors de nostre royaume, » l'autorisa à tenir encore cette *Monnoye* pendant une année.

On peut donc tenir pour constant que ce fut vers le milieu de l'année 1416 que l'Hôtel des Monnaies fut mis en activité à Lyon. Nous ajouterons enfin que des lettres de Charles, dauphin et régent du royaume, datées du chateau de Loches, le 12 octobre 1419, citent Lyon dans la nomenclature des villes où il y avait des *Monnoyes ouvrans*.

Suivant M. Cochard, *Guide du voyageur à Lyon*, page 265, on plaça d'abord l'atelier monétaire dans une partie du palais de Roanne, ce qui fit donner le nom de rue derrière la Monnaie, *retro Monetam*, à la rue que nous appelons aujourd'hui des trois Maries; ensuite on le porta dans le quartier Saint-Vincent où était encore, en 1745, une rue de la *Monnoye St-Vincent* voisine de celle de la *Vieille* ou de la *Vielle*; de là dans la rue du Bœuf (1), puis, vers 1590, à l'Hôtel de Grollier, près du port du Temple; enfin, en 1830, dans la maison qu'occupaient, rue de la Charité, les religieuses Ursulines.

Nous ne pousserons pas plus loin ces recherches, mais nous ne les terminerons pas sans rappeler que c'est à Lyon, et le 13 décembre 1491 (2), que fut frappée à l'occasion du mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne, la première monnaie qui ait offert le buste de nos rois.

A. P.

(1) Voyez la *Revue du Lyonnais*, page 406, *Éphémérides* du 12 novembre.

(2) Colonia se trompe en disant, dans son *Histoire littéraire*, que c'est en 1493. Voyez Bizot, *Histoire métal. de la république de Hollande*, page 2 de l'*Avertissement*.

Digitized by Google

Histoire de Lyon.

RECHERCHES SUR LA DATE PRÉCISE

DE LA

RÉUNION DU COMTÉ DE LYON

A LA COURONNE DE FRANCE.

« Pierre de Savoie, disent les Bénédictins de St-Maur (1), étant monté sur le siége de Lyon à la fin de 1308, débuta par réclamer contre deux édits (qui portaient atteinte à sa juridiction, et que Philippe-le-Bel avait rendus l'année précédente); il refusa obstinément de prêter au roi le serment de fidélité. Louis Hutin, fils aîné du roi, fut envoyé, l'an 1310, pour réduire ce prélat qui s'était fortifié dans sa ville. Pierre osa soutenir un siége; mais le 21 juillet de la même année, par le conseil du comte de Savoie (Amédée V), son parent, qui était alors dans l'armée des assiégeants, il se rendit à lui comme prisonnier de guerre, et fut conduit à Paris, où il demanda pardon au roi, qui lui fit grâce, à la prière de deux

(1) *Art de vérifier les dates*, tome 2e, page 469.

Digitized by Google

cardinaux envoyés par le pape (1). Le différend néanmoins ne fut entièrement terminé qu'en 1313. Cette année, le lundi après *Misericordia Domini* (30 avril), le prélat fit avec le roi un traité d'échange par lequel il abandonna la juridiction temporelle sur Lyon, excepté le château de Pierre-Encise, et reçut certaines terres en compensation. C'est ainsi, ajoutent les Bénédictins, que la ville de Lyon, après avoir éprouvé diverses révolutions depuis qu'elle eut été détachée de la couronne de France par le mariage de Mathilde, fille de Louis d'Outremer, avec Conrad-le-Pacifique, roi de Bourgogne, fut enfin réunie au corps de cette monarchie pour n'en être plus séparée ; car un des articles de ce traité portait que jamais le roi n'aliénerait cette ville, ni ne la donnerait en apanage (2). »

Ce serait donc, suivant les Bénédictins, le 30 avril 1313 qu'aurait été signé le traité par lequel le Comté de Lyon fut uni à la couronne. Mais le plus grand nombre de nos historiens placent cet événement à l'année 1312, sans en préciser le jour; ce sont, entre autres, Paradin, Rubys, P. Dupuy (3),

(1) — Clément V, qui avait été sacré à Lyon le 14 novembre 1305. Son successeur, Jean XXII, fut élu à Lyon le 7 août 1316 ; nous ignorons si c'est dans notre ville qu'eut lieu l'anecdote qui a fourni le sujet d'un joli conte, *la Linotte de Jean XXII*, inséré dans le t. IX de la *Petite Encyclopédie poétique*.

(2) Voyez sur la prétendue cession de la cité de Lyon comme dot de Mathilde, l'*Essai historique sur la Souveraineté du Lyonnais au Xe siècle*, par le baron Frédéric Gingins-Lassara, inséré dans le tome 2e de la *Revue du Lyonnais*. Voyez aussi Dupuy, *Traitez touchant les Droits du Roy*, Paris, 1650, in-fol., page 866. Cet auteur, presque d'accord avec M. de Gingins, place à l'année 967 le mariage de Mathilde avec Conrad.

(3) Ce que dit cet auteur dans ses *Traitez touchant les Droits du Roy*, page 348, de l'édition de Paris, est trop important pour que je puisse me dispenser de le consigner ici : « Pour ce qui est de la ville de Lyon et du « Lyonnois, la seigneurie et jurisdiction dont les archevêques jouissoient « d'ancienneté sous la souveraineté et le ressort de nos rois, le transport par « échange en fut fait en l'année 1312 au roy Philippe-le-Bel et à ses succes- « seurs, par Pierre de Savoye.....» — Dupuy, pour justifier ce qu'on vient de

Digitized by Google

Ménestrier, Poullin de Lumina, feu M. Cochard, et le docteur Clerjon (1).

J'ai tant de confiance dans les savants religieux qui nous ont légué l'immortel ouvrage de l'*Art de vérifier les dates*, qu'il m'en coûterait de les trouver en défaut; toutefois ils peuvent s'être trompés, et c'est ce que je vais examiner.

Le jour de Pâques, en 1312, se trouvait le 26 mars, et le lundi après *Misericordia Domini*, premiers mots de l'Introït de la messe du 2e dimanche après Pâques, le 10 du mois d'avril. Pâques, l'année suivante, se trouvait le 15 avril, et le lundi après *Misericordia Domini*, le 30 du même mois.

Le traité entre Philippe-le-Bel et Pierre de Savoie se termine ainsi : *Datum apud Viennam die lunæ post* Misericordiam Domini, *mense aprilis; anno Domini millesimo trecentisimo duodecimo.*

Le lundi après *Misericordia Domini* se trouvant au mois d'avril, en 1312 et en 1313, on ne peut, ce me semble, tirer aucune conséquence de cette énonciation. Mais n'oublions pas que l'année 1312 a commencé le 26 mars, et que cette même année le lundi après *Misericordia Domini* était le 10 avril.

Le nouveau traité conclu entre le roi et l'archevêque ne satisfit pas entièrement les Lyonnais (2). Un traité fait à Pon-

lire, nous renvoie au trésor des chartes, *Coffre Lion*, depuis le n° 55 jusqu'au n° 64. Or, dans l'inventaire qu'il a fait de ces chartes avec Théodore Godefroy, il date de 1312 le contrat d'échange entre le roi et l'archevêque de toute la justice qu'avait ledit archevêque en la ville de Lyon. Voyez les *Archives du Rhône*, tome XI, page 254.

(1) Brunet, *Abrégé chronologique des grands Fiefs de la Couronne*, et Buret de Longchamps, *Fastes universels*, fixent à 1310 la réunion du Comté de Lyon à la couronne; d'autres, plus récemment, l'ont placée à 1314, trompés sans doute par une faute d'impression qui s'est glissée dans l'*Histoire des Français* de M. de Sismondi; car on voit la double date de 1314 (1314-1314), au lieu de 1310-1314, à la page 266 du tome IX où M. de Sismondi parle de ce fait d'une manière un peu trop laconique.

(2) Voyez l'*Histoire consulaire de Lyon*, par le P. Menestrier, page 431.

Digitized by Google

toise, en 1307, entre Philippe-le-Bel et Louis I de Villars, prédécesseur de Pierre de Savoie, semblait subsister encore, ou du moins n'avait été abrogé qu'en partie; il contenait certains articles qui ne plaisaient ni aux ecclésiastiques, ni aux barons, ni aux nobles, ni aux bourgeois (*burgensibus*); le roi, sur leurs doléances, rendit, le 22 avril 1312, une pragmatique sanction, datée de Saint-Just, près Lyon, par laquelle il annula le traité de 1307. Toutefois ce n'est point encore de la date de cette pragmatique, dont le P. Menestrier nous a conservé le texte dans les *Preuves* de son *Histoire Consulaire*, que je me propose d'exciper, parce qu'elle ne paraîtrait peut-être pas assez concluante; mais notre savant historien nous a aussi conservé dans ses *Preuves* cinq autres actes relatifs à l'exécution de la cession du comté de Lyon; ce sont ces actes qui vont nous servir à trancher la question qui nous occupe.

Le premier est un édit du roi, daté de Vienne le 11 avril 1312. — Philippe nomme les experts qui doivent procéder à l'estimation des terres données en échange du Comté de Lyon.

Le second est un autre édit, daté de Fontainebleau le mercredi après Noël (27 décembre) 1312. Le roi déclare se réserver la plus-value des terres cédées à l'archevêque.

Le troisième, daté de Paris le même jour 27 décembre, est souscrit par l'archevêque de Lyon, qui accepte les terres données en échange de sa juridiction.

Le quatrième, qui porte la même date que le précédent, contient l'estimation faite par Pierre de Savoie du prix de sa juridiction.

Le cinquième et dernier est daté de Paris le 2 janvier 1312 (1313, n. s.).

Le roi enjoint aux baillis de Mâcon de faire à l'archevêque de Lyon la remise des terres qui y sont énoncées.

On a sans doute remarqué que le premier des cinq actes que je viens de mentionner est du 11 avril, et qu'il porte, ainsi que les quatre autres, le millésime de 1312. J'ajouterai une circonstance qui rend encore plus certaine la date de

Digitized by Google

ce premier acte, c'est qu'il fut fait une addition le lendemain 12 avril, et qu'une copie en fut scellée à Lyon le 25 de ce mois.

Si, comme le témoignent toutes les tables chronologiques, même celle des Bénédictins, le jour de Pâques se trouvait en 1313, au 15 avril, il est bien évident que le traité entre Philippe et Pierre de Savoie ne peut pas être de cette année 1313, puisque nous ne pouvons nous dispenser de convenir qu'il est antérieur au 11 avril, date du premier acte relatif à son exécution. Il est donc bien certainement de l'année précédente, c'est-à-dire de l'année 1312, où Pâques se trouvait le 26 mars et le lundi après *Misericordia Domini* le 10 avril. Tous les autres actes que j'ai cités, et notamment le cinquième, portant la date du 2 janvier, avec le millésime de 1312 (1313 n. s.), viennent à l'appui de cette assertion.

En définitive, je me vois conduit à placer au 10 avril 1312 le traité auquel les Bénédictins donnent la date du 30 avril 1313, et par suite duquel le Comté de Lyon fut irrévocablement réuni à la couronne de France.

A. P.

Digitized by Google

Enfants Trouvés.

DISCOURS

DE

RÉCEPTION A L'ACADÉMIE DE LYON,

par

M. Terme.

Messieurs,

C'est presque la rougeur au front que je viens payer, si tardivement, la dette que votre bienveillance m'avait depuis long-temps imposée. Que vous dirais-je pour excuser ma lenteur à vous apporter le tribut de ma reconnaissance? sinon, que je voulais qu'il fût moins indigne de vous, qu'il justifiât, au moins en partie, l'honneur que vous aviez bien voulu me faire : mais, chaque fois que recueillant mes esprits, je cherchais, dans une méditation intime, une vérité à défendre ou à proclamer; chaque fois que, saisissant ma plume, je

Digitized by Google

voulais aborder une question littéraire et la développer sous des formes que la nouveauté pût rendre plus attrayantes, je me sentais arrêté par des obstacles qu'il ne me semblait pas possible de surmonter. Le mal si profond qui nous tourmente me semblait en moi plus profond encore; le doute m'arrivait avec toutes ses incertitudes, toutes ses irrésolutions, et la plume tombait de mes mains découragées.

Et quel temps fut jamais plus que le nôtre en opposition avec les observations et les croyances admises par les temps qui l'ont précédé? A quelle époque ces observations et ces croyances ont-elles été combattues avec plus de force, ou abandonnées avec plus d'indifférence? Aussi lorsque nous reportant vers cet âge heureux de la vie où la foi est ardente et les convictions sincères, nous nous rappelons les efforts que nous avons faits pour propager nos opinions, qui de nous ne s'est senti parfois saisi d'un sentiment de regret? Qui de nous ne s'est dit : Ai-je bien réellement servi la cause du bon goût ou celle de la vérité?

Regardez autour de vous : les dieux de notre jeunesse littéraire s'en vont! Jodelet et Théophile viennent s'asseoir au fauteuil du grand Corneille, et Ronsard a détroné Racine. Nous qui avons admiré Britannicus, si timidement empoisonné dans la coulisse par Néron, comment voulez-vous que nous admirions les tortures convulsives et les cercueils si audacieusement accumulés sur la scène par une fille des Borgia; nous qui avons tant loué et les grandeurs de Cinna, et les douleurs d'Andromaque, et les fureurs jalouses d'Orosmane, dites-moi, pouvons-nous louer de même et les amours de Marion de Lorme, et le découragement-suicide de Chatterton, ou les querelles conjugales du tyran de Padoue.

La période actuelle est, pour la littérature, une période de crise. Fasse la fortune de la France qu'elle enfante des chefs-d'œuvre qui s'emparent, comme d'une conquête, de l'admiration universelle! Mais jusques-là, nous qui avons été nourris du lait de la littérature classique, nous qui avons savouré

Digitized by Google

le miel des grands écrivains des siècles d'Auguste et de Louis XIV, qu'il nous soit permis encore de douter et d'attendre.

Aussi remarquez que, sauf quelques exceptions rares et rarement heureuses, les muses restent en silence, et je ne sais quel dégout universel se trahit au seul nom de ces poèmes dont l'apparition faisait jadis tressaillir la France entière. Tous les efforts intelligents se dirigent maintenant vers d'autres travaux : et cependant, quelles sont les sciences morales ou politiques dans le sein desquelles le doute ne se soit insinué comme un élément de dissolution ? Dites quelle vérité d'économie publique consacrée par le temps n'a été de nos jours mise en question ; quelle doctrine philosophique n'a été controversée, percée à jour, anéantie par des doctrines qui n'auront pas une vie plus longue?

C'est là, Messieurs, que se trouve la plaie qui nous ronge, plaie douloureuse et peut-être salutaire, si elle amène une crise favorable au progrès social. Mais, en attendant, cette guerre, si ardemment poursuivie par le présent contre le passé, trouble et jette dans l'incertitude les cœurs les plus sincères, les esprits les plus dévoués au culte de la vérité. Toutefois, peut-on blâmer les efforts tentés pour arriver à cette vérité, pour dissiper les erreurs consacrées par le temps ? non, sans doute, et vous me pardonnerez si, laissant les discussions littéraires aux écrivains distingués que vous comptez en si grand nombre parmi vous, je viens seulement vous entretenir d'une aride question d'économie publique sur laquelle je ne partage point les opinions généralement admises.

Depuis Vincent de Paule jusqu'à lord Brougham, combien d'opinions diverses, contradictoires, ont été émises sur les devoirs de la société envers ces malheureuses créatures que le libertinage ou l'imprévoyance met au jour et que la misère ou la perversité abandonne ! Depuis cette maison de la rue St-Jacques, où l'on brocantait des enfans abandonnés, jusqu'à ces magnifiques asiles que la charité la plus

Digitized by Google

généreuse leur a ouverts; depuis ces égouts d'où les commissaires du Châtelet les retiraient mourants, jusqu'à ces tours si ingénieusement créés pour protéger leur vie et le mystère qui environne leur origine, combien le sort des enfants trouvés a subi d'alternatives multipliées de mort et de conservation, de misère et de mieux être!

Mais, grâce aux soins dont la société s'est chargée, grâce aux précautions dont on a soutenu leur frêle existence, les enfants abandonnés se sont multipliés avec une effrayante rapidité, et l'Etat et les administrations publiques ont commencé à plier sous le fardeau : c'est alors qu'on s'est demandé les causes d'un accroissement si imprévu; c'est alors aussi qu'est arrivée la théorie qui, armée de chiffres, a démontré que le mal grandissait par les précautions mêmes apportées à sa guérison; c'est alors que sont accourus les louangeurs du temps passé, les détracteurs du temps présent, les partis avec leurs préventions, et que la perversité croissante des générations a été accusée et convaincue d'avoir seule envenimé une plaie sur laquelle nos pères avaient jeté un baume consolateur.

Eh bien! Messieurs, je viens réhabiliter les générations nouvelles, et, tout en reconnaissant que la facilité apportée à l'exposition des enfants a dû remplir plus promptement les asiles de la charité, je viens aussi prouver par des faits que l'accroissement des enfants trouvés tient à des causes dont le temps présent n'a point à rougir, dont il aurait plutôt à se glorifier. Vous n'attendez pas de moi, sans doute, l'histoire des enfants trouvés, ni la discussion de toutes les questions qui s'agitent à leur sujet; je ne viens que vous ouvrir les registres de nos hospices de Lyon, et vous prier de parcourir avec moi rapidement leurs intéresssantes annales.

C'est à l'Hôtel-Dieu que les enfants abandonnés au dessous de sept ans ont d'abord été recueillis; et la consécration de l'hospice de la Charité à cette destination est tout-à-fait moderne. A l'origine de cette œuvre, en 1523, il n'y avait à l'hô-

Digitized by Google

pital que neuf petits enfans au berceau et deux nourrices pour les allaiter. Vous reconnaîtrez par ce fait qu'à Lyon l'œuvre des enfants trouvés a, de beaucoup, précédé l'institution justement célèbre de St-Vincent de Paule, puisque cette dernière ne date que du commencement du dix-septième siècle, et qu'elle n'a vraiment pris quelque consistance qu'en l'année 1638, où une maison fut louée à la porte Saint-Victor pour les recueillir et les confier aux soins de Mme Legras et de quelques filles de charité.

Le nombre des enfants recueillis par l'Hôtel-Dieu prit bientôt un grand accroissement; au commencement du 18e siècle, il était déjà de cinq à six cents par année; en 1709, il s'éleva jusqu'au chiffre effrayant de 2,231; mais, vous le savez, cette année est restée célèbre par l'âpreté de son hiver et l'effroyable misère qui en fut la suite. Dès le milieu du 18e siècle, la moyenne des enfants reçus à l'Hôtel-Dieu était, par année, de huit à neuf cents; à partir de l'année 1770, elle atteignit le chiffre de 15 à 16 cents; ces chiffres vous paraîtrons d'autant plus élevés que les enfants au dessus de sept ans jusqu'à seize étaient exclus de l'Hôtel-Dieu et reçus par l'hospice de la Charité.

Un arrêt du conseil d'état, du 9 septembre 1783, voulut que tous les enfants trouvés fussent exclusivement confiés à l'hospice de la Charité; et, en effet, à partir de cette époque l'Hôtel-Dieu cessa de recevoir des enfants, et tous ceux qui étaient à sa charge furent confiés à l'administration de l'hospice qu'on venait de leur assigner. Le nombre de ces enfants était alors de 3,377 qui, ajouté à celui de 3,343 déjà reçus et entretenus par la Charité, porte à 6,720 le nombre total des enfants dont les deux hôpitaux étaient chargés à cette époque.

Vous l'entendez, Messieurs : en 1784, le nombre des enfants dont l'entretien pesait sur la charité publique était déjà de près de sept mille, et cependant les soins qui leur étaient donnés ne leur assuraient point les mêmes chances de vie

Digitized by Google

qu'aujourd'hui; leur mortalité était tellement hors de proportion avec la mortalité commune, que certaines personnes en accusaient leur naissance et en cherchaient la cause dans des affections particulières, déplorables résultats de leur déplorable origine. Ainsi, du 1er octobre 1783 au 1er avril 1784, c'est à dire dans l'espace de six mois, sur 3,511 enfants 537 étaient morts, ce qui établit pour l'année une mortalité moyenne de un sur trois. Plus tard et sur la totalité des enfants *trouvés*, comprenant les enfants de sept à seize ans, les *comptes* de l'administration prouvaient, qu'année com*mune*, il en mourait un quart ou un cinquième, et que sur cette effrayante proportion, un tiers périssait dans la maison. Si donc, dès cette époque, le nombre des enfants n'avait pas atteint un chiffre beaucoup plus élevé, c'est que la mort les moissonnait avec une désastreuse activité.

La période décennale, qui commence à 1784 et finit à 1793, offre une ressemblance remarquable avec la période égale qui a commencé en 1826 et qui vient de finir en 1835; ainsi il y a presque identité dans le nombre des enfants reçus par l'hospice de *la Charité* à ces deux époques, déjà si éloignées, et dans lesquelles la situation de la ville de Lyon a offert à peu près les mêmes alternatives de prospérité et de détresse, et renfermait une population presque semblable. La moyenne des enfants reçus de 1784 à 1793 est de 1818 et celle des enfans recueillis de 1826 à 1835 est de 1925, et cette différence d'environ cent enfants est merveilleusement interprêtée en faveur de la dernière période par la différence de la population, qui, en 1784, était de 140,000 ames, et, en 1826, de 175,000.

La guerre civile avait porté ses fureurs au sein de la ville de Lyon; la faulx des partis avait décimé ses meilleurs citoyens et le vent des révolutions dispersé sa population: aussi le nombre des enfants trouvés diminua rapidement à partir de l'année 1794, et jusqu'en 1802, il n'atteignit pas le chiffre moyen de 1,000 par année. Dans le cours de cette triste pé-

Digitized by Google

riode de nos discordes politiques, la dépopulation des enfants trouvés rencontra encore une autre cause dans la négligence des soins qui leur étaient dus, et la mort plus active à les détruire que la misère et l'immoralité à les multiplier, réduisit rapidement leur nombre du chiffre de 7,000 à celui de 2,900 qu'il atteignit en 1805.

Cependant, dès l'année 1808, le puissant génie qui devait conduire le char de la France à un si haut degré de gloire avait saisi les rênes de l'Etat : épuisées de lassitude, les factions se taisaient et la sécurité renaissante allait balayer nos ruines ; c'est alors aussi que l'abandon des enfants prend un nouvel essor. Leur nombre qui, dans les six années précédentes, n'était que de huit à neuf cents, s'accroît rapidement dans les six années qui suivent, et en 1808, il atteint déjà le chiffre de 1300. Dans cette période si glorieuse et si agitée de l'empire, l'année 1811 fut la plus brillante, et c'est aussi l'année 1811 qui offre le plus grand nombre d'enfants abandonnés, il s'élève à 1,566.

Dans les années désastreuses de 1812 à 1815, où la France fut affligée d'une double invasion, et dans celles de 1816 à 1817, où le fléau de la famine vint s'ajouter aux calamités politiques, le nombre des enfants abandonnés reste à peu-près stationnaire, ainsi que la population. Mais le soleil de la paix réchauffe et féconde la France ; son industrie délivrée des chaînes du système continental, sans être libre encore, se trouve moins gênée dans ses mouvements : la population s'accroît avec la prospérité publique, et dès l'année 1819, le nombre des enfants abandonnés marche avec la population et grandit d'une manière notable. La moyenne des enfants abandonnés dans les six années qui ont précédé l'année 1818 est de 1484, et elle atteint le chiffre de 1734 dans les six années qui suivent, et celui de 1930 dans les années qui forment la période de 1825 à 1830 ; mais, à partir de 1831, le nombre des enfants abandonnés commence à diminuer de nouveau, et leur moyenne, dans les cinq années qui ont

Digitized by Google

suivi la révolution de juillet n'est plus que de 1,895.

Voilà les faits, Messieurs, retracés avec la plus scrupuleuse exactitude, et les conséquences qui en jaillissent sont consolantes; elles prouvent que malgré les vices de l'institution des hospices d'enfants trouvés, cette plaie sociale n'a pas grandi; que la moralisation progressive des populations a lutté avec avantage contre ces vices, et n'a pas permis que la prime offerte au désordre des mœurs, à l'oubli des devoirs les plus sacrés de la nature, eût les tristes résultats que l'on devait redouter. Et, en effet, toujours le nombre des enfants abandonnés s'est trouvé en rapport avec la population; cette observation se confirme par une expérience de cent trente-cinq ans. Au commencement du 18e siècle, le nombre des enfants abandonnés est de cinq à six cents; la population de Lyon était alors de 65 à 70,000 ames : cette population s'accroît, elle s'élève à la fin de ce même siècle à environ 140,000 ames, et le nombre des enfants abandonnés arrive au delà de 1800.

Plus tard, cette population décline rapidement : dans les années les plus orageuses de notre révolution, elle n'est plus que de 70 à 80,000 ames, et le nombre des enfants est réduit à 900; mais à partir de 1801, la population se relève : en 1802, elle est de 89,000 ames, et les expositions sont alors au nombre de 1000 et 1200. Cette double progression, tantôt croissante, tantôt décroissante, marche constamment avec la plus étonnante simultanéité. Les années si prospères de 1825 à 1830 sont aussi celles où le nombre des abandons est le plus grand; la population de Lyon était alors, en y comprenant les communes suburbaines, d'environ 180,000 ames : Novembre, Avril ont un peu diminué et cette prospérité et cette population; aussi les abandons depuis ces époques ont été en moins grand nombre.

Je vais plus loin, Messieurs, et il me serait facile de prouver, même par les faits cités, que malgré l'encouragement apporté par une philantropie honorable mais aveugle à l'a-

Digitized by Google

bandon des enfants, cet abandon a réellement subi une diminution qui témoigne en faveur de la moralisation du peuple. Ainsi la population est aujourd'hui presque triplée si on la compare à celle des premières années du 18e siècle; elle est plus que doublée en comparaison des premières années du 19e siècle; elle est d'un cinquième plus élevée que celle des plus belles années de la fin du siècle dernier, et le nombre des enfants exposés n'a pas grandi dans une proportion parfaitement régulière; au contraire, il a éprouvé une notable réduction. Et si maintenant vous songez à la facilité des communications, à la multiplicité des moyens de transport, à l'étendue des rapports de la ville de Lyon avec les départements voisins et avec la Suisse et la Savoie, vous reconnaîtrez que si ces causes qui ont dû augmenter les charges de nos hôpitaux et qui n'existaient pas il y a cinquante années, n'ont pas produit les effets qu'on devait en attendre, c'est que la moralité des citoyens y a mis empêchement.

C'est donc une œuvre de réhabilitation que je viens accomplir aujourd'hui, c'est un argument que je veux arracher à l'injustice des partis, et je ne pense pas que les conséquences tirées des faits puissent être contestées.

Parmi les vices de l'institution des enfants trouvés (que je ne veux pas défendre, à Dieu ne plaise!), il en est un qui a été signalé comme ayant les conséquences les plus funestes, c'est l'existence des tours destinés à recevoir les enfants exposés; eh bien! Messieurs, je vous ai déjà fait voir qu'une autre cause présidait à l'augmentation des enfants abandonnés; mais je vais vous démontrer maintenant que les tours, du moins à Lyon, n'ont pas accru les expositions. Le tour de la Charité a été ouvert dans les premiers jours de mars 1804; le premier enfant placé dans le tour l'a été le 15 de ce même mois; dans les cinq années qui ont précédé l'établissement du tour, le nombre des enfants exposés, remarquez que je ne dis pas abandonnés, a été de 2,239, et dans les cinq années qui ont suivi cet établissement, les expositions se sont

Digitized by Google

élevées à 2,385, et pendant ce temps, le nombre total des enfants abandonnés, qui, dans la première période, n'était que de 1000 à 1100 par année, était arrivé, dans la seconde, à celui de 12 à 1300.

Ainsi donc, Messieurs, il est bien évident que l'accroissement des enfants exposés ne tient à Lyon à aucune des causes que l'on a jusqu'à ce jour signalées, mais seulement à une cause toute simple, toute naturelle, je dirais presque toute légitime, si l'on pouvait parler ainsi dans un si triste sujet, à l'augmentation de la population. Cependant cette cause a échappé à l'administration supérieure; elle a, tour-à-tour, accusé et les mœurs et, je le dis avec peine, la négligence et même la prévarication des bons citoyens qui se dévouaient à la direction des établissements de charité. Le 27 mars 1810, le ministre de l'intérieur, M. de Montalivet, adressait aux préfets une circulaire où il exprimait l'étonnement du chef de l'Etat en voyant l'accroissement du nombre et de la dépense des enfants trouvés, et il signalait une multitude d'abus qui, disait-il, s'étaient glissés dans l'administration des hospices et accusaient le défaut de surveillance de la part des maires et des administrations centrales. Cette circulaire était le précurseur des décrets du 11 juin 1810 et du 19 janvier 1811, qui, en cas d'insuffisance des centimes additionnels créés par la loi du 21 ventose an 9, et sur lesquels l'arrêté du 4 vendémiaire an 10 avait imputé la dépense des enfants trouvés, ordonnèrent que les communes seraient appelées, ainsi que les départements et les hospices, à concourir à cette dépense : on croyait par cette mesure s'opposer au mal dont on s'effrayait; mais le remède était injustement appliqué, le mal a continué de grandir : le nombre des enfants trouvés a plus que doublé en France, et celui des enfants à la charge des hospices de Lyon qui s'élevait, en 1810, à 3,500, est aujourd'hui arrivé, au bout de 25 années, à 10,400.

Toutefois, Messieurs, si l'accroissement des enfants trouvés s'explique très-bien par celui de la population, il n'en est

Digitized by Google

pas de même de l'accroissement de ces mêmes enfants à la charge des administrations publiques ; ici toutes les proportions changent, et s'il a fallu un siècle pour tripler le nombre des enfants exposés, vingt-cinq années ont suffi, depuis 1810, pour tripler celui des enfants entretenus par nos hospices ; il faut donc assigner à ce fait si différent une autre cause, et cette cause est, je le dis avec orgueil, toute glorieuse pour le temps présent.

Je vous l'ai déjà dit, la mortalité parmi les enfants trouvés était effrayante avant la révolution ; pendant les années désastreuses de 1793 à 1800 elle le fut plus encore, et la population de la Charité descendit rapidement de près de sept mille à environ trois mille. Quatre mille malheureux enfants succombèrent donc dans ces jours d'orage, et, vous le voyez, l'anarchie n'épargna pas même la classe la plus obscure, et dans sa course destructive, elle brisa les existences les plus infimes tout comme les plus élevées.

C'est à partir de 1810 que des améliorations furent apportées au régime sanitaire des enfants trouvés ; dès-lors leur mortalité diminua sensiblement ; elle était, dans les premières années du 19e siècle, de 1 sur 4 ou 5 ; elle se réduisit bientôt à 1 sur 6 ou 7. Aussi l'hospice de la Charité vit augmenter de nouveau sa population, et, bien qu'à partir du 1er janvier 1813, on l'eût déchargé des enfants de 12 à 16 ans, cette mesure n'eut aucun résultat sensible, et la population de l'hospice qui était, en 1812, de 4,829, retomba seulement en 1813, à 4,600, pour s'élever, en 1814, à 5,024. Mais les changements hygiéniques les plus importants introduits dans la réception des enfants, datent de 1820 ; aussi dès cette époque la mortalité est réduite à 1 décès sur 9, 10, 11, 12, 13 et 14, et la charge des hospices s'accroît de près de quatre cents enfants année commune ; ce qui élève leur nombre, dans le cours de dix années, de 5,772 à 10,125.

Ce prodigieux accroissement vous étonne, Messieurs ; mais votre étonnement cesserait bientôt si vous étiez témoins de

Digitized by Google

tous les soins qui environnent les pauvres petites créatures confiées à la charité publique. Venez avec moi, suivez cet enfant à son entrée dans l'hospice, voyez avec quelle célérité il est tiré du tour au moment où le tintement de la cloche y annonce sa présence. La perversité qui l'expose veille pour se couvrir des voiles de la nuit; mais derrière ces murs veillent aussi de jeunes sœurs qui vont le recueillir. A l'instant il est dépouillé des dégoûtants haillons qui le couvrent: son corps glacé est réchauffé et enveloppé de langes bien propres et tièdes; ses cris sont appaisés par quelques gouttes d'un lait réparateur, et bientôt il s'endort doucement, déposé dans un petit lit de fer entouré de rideaux qui le protégent: dès que le jour a lui, ce même enfant est enregistré, son identité et son état civil, assurés dans l'espoir que quelques remords, grossis par le temps, forceront un jour ses parents à le réclamer; puis une nourrice, que l'hospice loge et entretient depuis plusieurs jours, est là toute prête qui va lui offrir son sein; ou bien un messager, dont une longue expérience a prouvé le zèle, va le porter à celle qui doit le nourrir et qui l'attend.

Venez encore, Messieurs, venez dans cette salle si vaste, si bien aérée, si bien éclairée, où des jalousies vertes tempèrent l'éclat de la lumière; voyez comme elle brille de propreté! Ce n'est point le salon d'un riche, c'est l'asile temporaire des enfants abandonnés, c'est la crèche. L'enfant va partir, assistez aux préparatifs du départ; ils se font auprès du foyer d'un fourneau sur lequel le lait qui abreuve cet enfant conserve une douce chaleur dans un bain de sable; de nouveaux vêtements lui sont alors donnés: ses membres délicats sont enveloppés de coton; un triple bonnet couvre sa tête en hiver, et ses langes, multipliés suivant la saison, sont maintenus par une bande qui serre assez pour le protéger de l'air extérieur, mais qui reste assez lâche pour laisser à la respiration et à la circulation toute leur liberté. Alors l'enfant est déposé dans un petit berceau, enveloppé de nouvelles couvertures, protégé par un linge qui recouvre le berceau lui-

Digitized by Google

même; puis il part porté sur la tête de sa nourrice ou de son messager. Il est porté, vous le remarquerez, car l'usage des voitures est interdit; on veut épargner à sa faiblesse des secousses trop vives qui pourraient compromettre son existence ou du moins troubler son sommeil.

Je ne vous ai pas dit, et je devais le faire, qu'avant son départ les eaux du baptême ont coulé sur son front, et qu'il a été visité par un médecin habile, et vacciné avec soin; car la charité est prévoyante, elle songe à l'avenir.

Oui, la charité est prévoyante; elle suit ce même enfant jusque dans le village reculé où il est porté; tous les jours elle prépose à sa surveillance le maire de la commune et le curé de la paroisse, et deux fois par année des visiteurs iront examiner s'il reçoit les soins qui lui sont dûs. Oui, la charité est prévoyante, car elle veut que son enfant adoptif soit élevé doucement et sans violence, qu'il reçoive les instructions religieuses, qui lui seront plus utiles à lui qu'à tout autre, à lui, pauvre orphelin que les caresses d'une mère ne viendront peut-être jamais consoler; elle offre une récompense au patron qui lui fera faire sa première communion, et, grâce à la fondation d'un homme généreux, de M. Durand-Valesque, elle a aussi de l'or à donner à ceux qui se sont montrés les plus soigneux, les plus doux et les plus dévoués à la tâche qu'ils ont acceptée.

Mais si la charité s'applaudit de tous ces soins, l'économie publique s'épouvante de leurs résultats. L'augmentation si prodigieuse du nombre des enfants trouvés dans les dix années qui ont suivi 1820 jeta l'effroi dans toutes les administrations locales; on se demanda où s'arrêterait le mal, et l'on prévit que les finances du département, de la ville et des hospices, tôt ou tard ne pourraient plus suffire aux dépenses si rapidement augmentées. Cependant l'examen bien attentif des faits eût pu diminuer toutes ces craintes; si l'on eût reconnu, ainsi que je crois vous l'avoir démontré, que ce ne sont pas les expositions qui augmentent, mais seule-

Digitized by Google

ment le nombre des enfants préservés de la mort, on se fût convaincu que la conservation des enfants avait des limites, et qu'une fois ces limites atteintes, le nombre des enfants à la charge publique devait rester stationnaire, ou du moins rester renfermé dans la progression des enfants exposés, ou, ainsi que je l'ai prouvé, dans celle de la population.

C'est ce fait important que j'ai reconnu et signalé dès l'année 1832, où j'annonçai au conseil général du Rhône que les limites de l'accroissement des enfants étaient à peu près atteintes, que les améliorations datant de l'année 1820, la série sortante des enfants âgés de douze ans allait se trouver plus nombreuse, et dans la proportion de la série entrante des enfants exposés, et que, dès ce moment, le nombre des enfants conservés allait suivre la progression de celui des expositions; progression fort lente et qui était accélérée ou ralentie, suivant la population. Cette prévision, Messieurs, a été, jusqu'à ce jour, complètement justifiée par les faits, et à partir de l'année 1832, le nombre des enfants à la charge des hospices est resté stationnaire (1).

Ainsi près de quatre années ont prouvé que nous touchions à la limite de l'accroissement des enfants à la charge des hôpitaux, et ce fait doit nous rassurer sur l'avenir des finances de ces établissements.

Que maintenant les économistes et les administrateurs cherchent les mesures propres à diminuer les expositions; certes, ce n'est pas moi qui blâmerai ces efforts, et tout ce que je viens de dire serait bien mal interprêté si l'on y voyait l'approbation de ce qui existe. Oui, les expositions sont encore trop nombreuses; nos mœurs ont gagné, l'aisance commune s'est accrue, notre population est, à la fois, plus éclairée et plus heureuse, et cependant les expositions sont restées ce qu'elles étaient il y a cent ans. Si vous en cherchez la cause,

(1) A la fin de l'année 1832, il s'élevait à 10,382; il s'éleva à la fin de 1833 à 10,309; mais en 1834, il est redescendu à 10,340; en 1835, il est resté à 10,348; et enfin aujourd'hui il est de 10,330.

Digitized by Google

vous la trouverez dans la facilité donnée à l'exposition des enfants. Ces mots de mère et d'abandon ne peuvent se placer face à face, et si quelques mères se décident à se séparer de l'être qui leur doit la vie, c'est qu'elles y sont le plus souvent provoquées; c'est que des parents, des amis, des voisins, des mercenaires, se sont chargés du soin officieux de jeter leur enfant à la charité publique. Rendez les expositions plus difficiles; que ceux qui en font un infâme métier puissent être reconnus. Supprimez les tours; ordonnez que les enfants abandonnés seront reçus le jour et à bureau ouvert, et vous verrez les expositions diminuer.

Mais lorsque, au lieu d'attaquer le mal dans sa source, vous le poursuivez dans ses résultats; lorsque au lieu de réveiller le sentiment maternel, au lieu de ranimer quelques restes d'une pudeur mal éteinte, au lieu de frapper de crainte les vils spéculateurs qui font des expositions un odieux brocantage, vous voulez, par des déplacements d'enfants, briser les liens d'affection qu'ils ont noués avec leur nouvelle famille, et spéculer, à votre tour, sur les sentiments si précieux de tendresse qui se sont établis entre les patrons et les pupilles; oh! alors je ne pourrai que protester contre de telles mesures.

Si vous aviez été, comme moi, témoins des déchirantes séparations dont le bureau des enfants est si souvent le théâtre, vous comprendriez le sentiment qui m'inspire. Je vois encore le jeune et frais visage d'une fille de quinze ans presser la joue décolorée et plissée d'un vieillard qui la serrait dans ses bras; tous deux pleuraient amèrement. Près de là, une homme indifférent était assis et paraissait attendre patiemment la fin de quelques formalités. Dès que mes fonctions d'administrateur furent connues du vieillard, il se leva, vint à moi, et me dit d'une voix suppliante : « C'est mon en-
« fant qu'on veut m'ôter; cette petite, elle est à moi; c'est
« ma femme qui l'a nourrie de son lait, qui me l'a recom-
« mandée en mourant; c'est moi qui l'ai élevée; je l'ai en-
« voyée à l'école; jamais elle n'a travaillé la terre; elle sait

Digitized by Google

« lire, écrire et compter, et elle est bien bonne fille. Je n'ai « point d'autre enfant; elle aura tout mon bien. Tel que vous « me voyez, je suis riche, moi; j'ai une maison, j'ai des « terres, et tous mes biens valent douze mille francs. Si « vous voulez, menez-moi chez un notaire, je lui donnerai « de suite tout ce que je possède. Cet homme que vous voyez « là n'est pas son père, mais c'est moi qui suis son père, « c'est mon enfant, je ne veux pas mourir loin d'elle; ne « me l'ôtez pas !!! » Et, en parlant ainsi, il sanglottait et des larmes abondantes coulaient dans les sillons de son visage. Je ne sais si ce simple récit vous fait partager l'émotion qui s'empara de moi, mais ce que je puis dire, c'est que je me retirai, profondément affligé de ne pouvoir calmer une si vive douleur. Peu de jours après je fus consolé, le père naturel, celui qui avait, quinze ans auparavant, exposé son enfant, la vendit au vieillard; pour quelques pièces d'or, il reconnut d'autres droits bien autrement sacrés que les siens, et la jeune fille retrouva son vieux père et les champs qui l'avaient nourrie.

Mais je crains, Messieurs, d'abuser trop long-temps de l'attention que vous avez bien voulu m'accorder. Je voulais combattre quelques injustes préjugés sur les enfants trouvés; pour le faire, je me suis appuyé sur les faits observés parmi nous. J'ignore si ailleurs ces faits se sont offerts sous un semblable aspect, mais les conséquences que j'en ai tirées n'en sont pas moins rigoureuses, et si elles ne peuvent s'appliquer qu'à Lyon, cette ville qui nous est si chère, du moins elles seront une preuve de plus que, malgré ses malheurs, que, malgré ses égarements, sa population cependant a fait des progrès incontestables, et qu'elle est devenue à la fois plus heureuse et plus morale.

Digitized by Google

Deux Traits d'amour fraternel.

LES FRÈRES MONTAIN (1).

Le docteur Montain ainé, médecin de l'Hôtel Dieu de Lyon, a été arrêté le 20 janvier 1816, et, sept mois après, condamné à cinq ans de détention et 2,000 francs d'amende « pour crime « de non révélation d'un complot non accepté, ni suivi de com- « mencement d'exécution, mais dont il était accusé d'avoir « entendu parler chez un de ses malades (2). »

Mis au secret dans les premiers moments de son arrestation, et plongé successivement dans divers cachots, il avait contracté dans les prisons de Lyon, qui sont fort mal saines, des

(1) Tout Lyon se rappelle l'arrestation du docteur Montain aîné en 1816 et sa délivrance miraculeuse par son frère. Nous croyons intéresser nos lecteurs en mettant sous leurs yeux le mémoire suivant qu'un heureux hasard nous a procuré. M. Dupin le fit paraître pour la justification de M. Montain jeune, ou plutôt pour l'édification de son client. S'il est des faits qu'il convienne de propager, celui-ci est de ce nombre.

(2) Le docteur Montain aîné fut défendu avec une grande éloquence par M. Lombard, avocat distingué. Le docteur Montain jeune, chirurgien en chef de la Charité, ayant obtenu la permission de parler pour son frère, eut le bonheur de toucher le jury. Hypocrate lui avait fourni son principal moyen de défense, le serment qui exige du médecin la plus grande discrétion.

Digitized by Google

maladies graves qui l'eussent prochainement conduit au trépas s'il y fut demeuré plus long-temps.

Ce danger ne pouvait échapper à la tendre sollicitude de son frère, M. Montain jeune, qui d'ailleurs, en sa qualité d'homme de l'art, avait toutes les connaissances nécessaires pour apprécier les causes du mal, sa gravité et les suites funestes qu'il faisait pressentir.

Le pourvoi en cassation avait été rejeté; le recours en commutation de peine n'avait pas été plus heureux; le prisonnier allait être transféré au château d'If, à Marseille. Mais ce nouveau séjour, loin de préparer quelqu'amélioration dans son sort, lui présageait au contraire une mort d'autant plus certaine que l'insalubrité du climat devait encore l'accélérer.

Dans cet état, M. Montain jeune obtint comme une faveur (c'en était une en effet), que son frère pourrait se faire transférer, à ses frais, à la prison de Sainte-Pélagie à Paris.

M. Montain jeune était uni à son frère par les liens de la plus étroite amitié; les sentiments de la nature se trouvaient encore fortifiés par ceux de la reconnaissance; il lui devait l'état honorable dont il était en possession; ce frère avait été pour lui un second père.

Que de motifs pour désirer de lui rendre la liberte!

M. Montain jeune forma ce généreux dessein.

Il obtint la permission d'accompagner son frère dans le voyage de Lyon à Paris, et partit avec lui le 10 janvier 1817.

La surveillance des gendarmes était extrême : à chaque changement de brigade, ils prenaient exactement le signalement du prisonnier, mais toute la vigilance de ces argus ne put empêcher que, sur la grande route, en plein midi, M. Montain jeune ne prît les béquilles et le costume fourré de son frère (1), et ne réalisât l'heureux projet de donner le change à son escorte.

(2) M. Montain aîné avait contracté en prison des douleurs rhumastismales qui

Digitized by Google

Avant de prendre la place de son frère, M. Montain jeune avait, autant que possible, pris une tournure qui répondît au signalement de sa personne.

On n'entre pas ici dans les détails de ce déguisement, il suffit de dire, non pas à la louange de celui qui l'imagina, mais pour la justification de ceux qui en furent dupes, que le changement fut tel qu'ils ne purent le soupçonner, ni s'en apercévoir.

On avait déjà couru plusieurs postes, depuis que M. Montain jeune avait pris la place de son frère, depuis long-temps les gendarmes se transmettaient les deux voyageurs dans l'opinion que M. Montain jeune était réellement le prisonnier sur lequel il fallait exclusivement veiller.

Arrivé à..... vers le milieu du jour, le prétendu prisonnier demanda à descendre et à se reposer. Les gendarmes le suivirent à l'auberge, et *le gardérent à vue dans sa chambre.*

Pendant ce temps, M. Montain aîné qui était resté près de la chaise de poste, sous prétexte de la faire remiser, s'évada, prit la route de Paris, et bientôt après celle des pays étrangers, où il est arrivé, Dieu merci (1) !

l'obligèrent pendant plusieurs mois à se servir de béquilles. Soigné par son frère et rétabli, il n'en continua pas moins, à sa prière, de porter cet inutile appui qui devait plus tard assurer la réussite d'un projet que couvait en secret l'amour fraternel.

(1) Le docteur Montain aîné, on le sait, arrivé à Bruxelles, s'y fixa, entouré de la confiance et de l'estime publique qu'inspiraient ses talents et ses malheurs. Il trouva la plus vive sympathie sur cette terre hospitalière. Rentré après dix ans d'exil, il s'établit dans la capitale. Plus tard, il voulut utiliser ses talents dans nos possessions d'Afrique, où il accompagna successivement les deux gouverneurs MM. d'Erlon et Clausel, comme médecin des hôpitaux attaché à l'Etat-Major. Nous devons admirer le zèle et le courage de notre compatriote, qui n'hésita pas à rèprendre du service dans nos armés (car avant d'être médecin de l'Hôtel-Dieu, il avait été médecin militaire), à quitter la vie douce et agréable de la capitale, ainsi qu'une clientelle honora-

Digitized by Google

Cependant, les gendarmes qui croyaient toujours tenir leur homme, demandaient à M. Montain jeune, où était allé son frère ; il répondit qu'il était allé rendre une visite en ville.

Un orage affreux qui survint, empêcha de repartir le soir même : les gendarmes qui n'étaient chargés que du prisonnier qu'ils gardaient constamment à vue, ne s'occupèrent plus de l'absent ; et le lendemain, ils repartirent avec M. Montain jeune, croyant que son frère avait *pris les devants* pour préparer un logis.

Les changements de brigade ne tardèrent pas à mettre fin aux questions sur ce point. M. Montain jeune multiplia les haltes, les couchées, pour donner à son frère le temps de s'éloigner. Sur le point d'arriver à Paris, il lui eût été facile de s'évader lui-même; mais il aurait compromis les deux gendarmes préposés à sa garde, et cette pensée l'empêcha de se sauver, comme elle l'empêche encore à présent de déclarer en quel lieu s'est opéré, soit le changement de costume, soit la disparition de son frère.

M. Montain jeune arriva à Paris, le 19 janvier, et fut écroué à Sainte-Pélagie, sous le nom et avec le signalement de M. Montain ainé. Il est resté sans se faire connaître jusqu'à l'instant où il a acquis la certitude que son frère était arrivé en lieu de sûreté.

Le 17, ou le 18, M. Montain jeune a déclaré les faits à M. le Préfet de police, et demandé à être mis en liberté.

Interrogé par un commissaire de police sur les motifs qui avaient pu le porter à faire évader son frère, il a répondu :

La voix de la nature ;

Celle de la reconnaissance ;

La perspective affreuse de sa mort, s'il rentrait en prison ;

ble, pour aller braver les fatigues d'un long voyage, les rigueurs d'un nouveau climat et les dangers du choléra. Honneur au Lyonnais qui sut ainsi sacrifier ses intérêts et son bonheur à son pays et à l'humanité!

Digitized by Google

La douleur de ma mère et de mes sœurs;

Mon propre désespoir;

Et sur d'autres questions qui lui furent adressées, il ajouta :

Je n'ai employé ni séduction, ni corruption; je n'ai point de complices; je ne puis vous dire le lieu où s'est opéré la substitution de personnes et la séparation, parce que je ne veux pas compromettre des hommes innocents.

Dans cet état, M. Montain jeune demande qu'on le juge le plus promptement possible, si l'on pense qu'il doit être jugé, parce que le temps qu'on passe en prison avant le jugement, ne compte pas pour abréger celui qu'on y passe après (1).

Il désire être jugé à Paris plutôt qu'à Lyon; et son vœu, à cet égard, est conforme au texte des lois.

Règle générale : la connaissance d'un délit doit être portée devant le tribunal dans le ressort duquel il a été commis. Cela suffirait pour déterminer la compétence du tribunal de la Seine; et que d'ailleurs il est de fait que c'est à Paris seulement qu'on s'est aperçu de l'évasion.

Sous quel prétexte voudrait-on donc renvoyer M. Montain à Lyon? Serait-ce (comme on l'a laissé entrevoir), parce que l'article 518 du Code d'instruction criminelle dit que : « La reconnaissance de l'identité d'un individu condamné, « évadé et repris, sera faite par la cour qui aura prononcé « la condamnation. — Il en sera de même de l'identité d'un « individu condamné à la déportation ou au bannissement, « qui aura enfreint son ban et sera repris : et la cour, en « prononçant l'identité, lui appliquera de plus la peine atta- « chée par la loi à son infraction. »

Mais il est évident que cet article ne peut, en aucune manière, s'appliquer à M. Montain jeune. Il n'est pas l'homme

(1) On verra ci-après que le *maximum* de la peine encourue par M. Montain jeune, serait de *trois mois*; et que le *minimum* pourrait se restreindre à *six jours* d'emprisonnement. Or, il y a déjà un mois qu'il est détenu, et il n'est pas même encore décidé *où il sera jugé*.

Digitized by Google

condamné, évadé et repris, dont l'identité doit être constatée aux termes de l'article précité. *Condamné*, il ne l'a jamais été; *évadé*, au contraire, il s'est volontairement constitué prisonnier; *repris*, ce mot suppose une première représentation à laquelle on s'est soustrait; or, jamais M. Montain jeune n'a été arrêté.

Il n'y a donc pas lieu à lui appliquer les dispositions de l'article 518.

Cet article s'appliquerait à son frère, réellement *condamné, évadé*, s'il était *repris :* alors, en effet, il faudrait le renvoyer devant les juges de Lyon, pour constater son identité, et lui appliquer, s'il y avait lieu, un surcroît de peine, pour lui apprendre à se sauver une autre fois.

Mais il est par trop clair que ce même article est sans application à M. Montain jeune.

Il faut d'ailleurs remarquer que s'il était besoin de s'assurer de son identité, la preuve *qu'il est bien lui et qu'il n'est pas son frère*, pourrait se faire à Paris même par le témoignage des premiers médecins et chirurgiens de la capitale, qui l'ont parfaitement connu dans les rapports scientifiques qu'il a eus avec eux, à raison de son art.

A l'appui de ces premiers moyens, vient une considération qui doit avoir quelque poids.

L'affaire de M. Montain aîné, jugée à Lyon, a été tout à la fois un motif de haine et de persécution de la part des uns, et un sujet de murmure et de considération pour les autres. Et cela ne pouvait pas être autrement dans un procès politique, suscité à un homme qui, comme médecin du principal hospice de Lyon, avait rendu des services aussi importants que désintéressés, à un grand nombre de ses concitoyens.

Or, la même animosité d'une part, et de l'autre le même intérêt, pourraient se renouveler à l'occasion du nouveau procès dont M. Montain jeune serait l'objet.

Voilà pourquoi il insiste vivement pour être jugé à Paris, où il est assuré de ne trouver ni haine ni faveur.

Digitized by Google

Le seul article qui, dans le Code pénal, ait quelque rapport au fait pour lequel il se trouve détenu, est l'article 238, suivant lequel, « si l'évadé était prévenu.... de crime sim-
« plement infamant;... ceux qui, n'étant pas chargés de sa
« garde ou de sa conduite, auront procuré ou facilité son
« évasion, seront punis de *six jours à trois mois* d'emprison-
« nement. »

Peut-être jugera-t-on qu'ici les lois immuables de la nature doivent faire exception à la rigueur arbitraire des lois positives ; et, dans ce cas, M. Montain, absous dès à présent par sa conscience, sera encore absous aux yeux des hommes.

Si, au contraire, on juge que l'article 238 dans sa sévérité, doit s'appliquer *même au frère qui sauve son frère;* dans ce cas, M. Montain jeune subira la peine qui lui sera imposée; elle lui semblera légère en comparaison des maux qu'il a épargnés à son frère; et il pourra répéter avec attendrissement ce que disait à ses juges un illustre accusé, dans une circonstance à peu près semblable : « Si, en votre ame et
« conscience, vous jugez que j'ai offensé vos lois, et que je
« leur dois une satisfaction, j'ai du moins la consolation de
« penser que je n'ai pas offensé les lois de la nature, et que
« j'ai satisfait au devoir de l'humanité. »

DUPIN.

Le docteur Montain jeune, actuellement professeur de chirurgie pratique à l'Ecole de Médecine de Lyon, resta près de trois mois à Ste-Pélagie. C'est après quinze jours de station à l'infirmerie de cette prison, où il était sensé très-malade, pour

Digitized by Google

donner le temps à son frère de fixer sa nouvelle destinée, qu'il fut, sur sa dénonciation, reconnu et mis en jugement pour avoir fait évader un prisonnier d'état condamné. Sa Majesté Louis XVIII, ayant appris cette aventure, ordonna de suite la mise en liberté du *frère qui avait sauvé son frère;* et M. Montain jeune reprit le cours de ses honorables occupations, le cœur plein du bonheur qu'il avait eu d'arracher son frère, son meilleur ami, à une longue captivité et à une mort certaine.

LES FRÈRES BRUYSET.

A coté de cet exemple d'amour fraternel nous placerons le trait de dévoûment d'un autre lyonnais, Pierre-Marie Bruyset.

A l'époque mémorable du siège de Lyon, Jean-Marie Bruyset imprimeur-libraire, proposa et fit adopter la création du papier monnaie qu'on appela *billets obsidionaux,* pour les dépenses de la ville. Emprisonné après le siège, il tomba malade et fut transporté dans une infirmerie. Son frère, Pierre-Marie, emprisonné avec lui parut seul devant le tribunal révolutionnaire, et condamné pour avoir signé des *billets obsidionaux* qui ne l'avaient été que par Jean-Marie, il ne chercha point à se disculper, et fut conduit à l'échafaud, le 25 décembre 1793; acte sublime de générosité et d'amour fraternel! Celui-ci adopta les enfants de Pierre-Marie et les traita comme les siens propres.

Digitized by Google

Pierre-Marie était de l'Académie de Lyon; il est mort le 16 avril 1817. On a de lui plusieurs ouvrages estimés dont on trouvera la liste dans l'article que lui a consacré M. le docteur Ozanam, tome 59 de la *Biographie universelle* et d'où nous avons extrait le fait qu'on vient de lire.

Digitized by Google

Lyon vaut assurément la peine d'être connu et nos contrées ont joué, dans le monde, un rôle assez important pour qu'elles méritent de fixer les regards et l'attention des historiens. Nous avons eu, aux trois derniers siècles, quelques auteurs d'une habileté plus ou moins grande, qui ont abordé nos annales, qui ont recueilli les souvenirs des âges passés, qui ont dit nos gloires et nos ignominies, nos prospérités et nos revers; nous pouvons compter quelques annalistes laborieux, quelques graves érudits qui ont remué des ruines pour leur de-

Digitized by Google

mander des souvenirs ; avec ces travaux épars, que distingue une allure spéciale, on parvient à remonter vers les aïeux, à se trouver au milieu de leurs débats et de leurs passions de chaque moment, à savoir enfin quelque chose de ce qui fut sur cette terre où nous nous remuons aujourd'hui, en attendant que le vent de la mort nous efface, comme il a effacé tant d'autres générations.

Il m'a semblé qu'il ne serait pas inutile de raconter ce que j'ai appris touchant ces divers historiens du Lyonnais, et de juger leurs œuvres en commençant par Symphorien Champier pour finir par M. l'abbé Pavy ; de là ces *Etudes*. Peut-être est-ce un titre bien ambitieux pour de simples notices, qui n'ont pas même le mérite d'être écrites *ex professo*, et qui ne sont que des fragments informes, détachés d'une *Histoire littéraire du Lyonnais*, que j'espère publier un jour.

Ces notices, pour rester fidèles à leur titre, devraient faire connaître mes auteurs comme historiens seulement ; s'il n'en est point ainsi, l'on en trouvera la raison dans ce que je viens de dire, et, après tout, ce sont des auteurs lyonnais dont je raconte la vie, dont j'examine les ouvrages, quand bien même ils sont étrangers à notre histoire.

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR

LES HISTORIENS

DU LYONNAIS.

I.

SYMPHORIEN CHAMPIER.

Voltaire, dans un de ses moments de verve satirique, disait à Pégase :

On ne va pas, mon fils, fût-on sur toi monté,
Avec un gros bagage à la postérité,

et Voltaire avait raison, car ce ne sont ni les in-folios, ni les volumes innombrables qui assurent le plus souvent la gloire d'un auteur. Que de féconds romanciers, que de laborieux his-

Digitized by Google

toriens, que d'intrépides poètes dorment aujourd'hui paisibles dans la tombe, scellés par la fatale main de l'oubli! combien d'autres ne secouent leurs chappes de plomb qu'au bruit des pas d'un philologue patient et curieux qui vient les réveiller de leur sommeil! — Ainsi en est-il de Symphorien Champier, que son siècle admira pourtant, et que les contemporains se plurent à célébrer par les louanges les plus mirifiques ; mais l'on sait tout ce que valent ces flagorneries d'un aveugle enthousiasme, ou bien ces illusions sincères de l'amitié. Le temps arrive, qui en fait justice; n'était cela, nous aurions trop de grands hommes, trop d'illustrations dans tous les genres, et l'habileté et le savoir abonderaient dans l'histoire, comme les vertus dans les morts de nos cimetières; ces deux vastes nécropolis n'auraient pas grand'chose à se disputer.

Champier naquit vers 1472, à St-Symphorien-le-Château (1), petite ville du Lyonnais ; Claude Champier, son père, naquit aussi dans la même ville, et, comme la plupart des cadets, vint chercher fortune à Lyon (2). Le commerce, qu'il embrassa, lui facilita les moyens de s'enrichir. Un acte capitulaire de l'église de cette ville, du 7 juillet 1485, porte qu'il prêta serment ce même jour à l'archevêque et au chapitre, pour la place de garde et administrateur de la maison de la Grenette, à laquelle ils l'avaient préposé; un autre acte, du 15 janvier 1493, nous apprend que cet homme charitable avait fait construire, à la maladrerie de Balmont, deux chambres pour y recevoir les ladres étrangers, et qu'il avait été amené à cette bonne œuvre par les prédications de Jean Bourgeois (3); cette générosité fait le plus bel éloge de Claude

(1) Fol. 53, *verso* de la *Nef des Princes*. Lyon, 1502, in-4°.

(2) Il n'était pas le premier de sa famille qui eût fixé à Lyon sa résidence. Dès l'année 1425, Guillaume Champier, de St-Symphorien-le-Château, possédait une maison faisant l'angle de la rue Pêcherie et de celle de Montigny. Breghot du Lut, *Nouveaux Mélanges*, page 84.

(3) Voyez au sujet de Frère J. Bourgeois, *Les Cordeliers de l'Observance de Lyon* par l'abbé Pavy, pag. 53.

Digitized by Google

Champier. L'éducation qu'il donna à son fils Symphorien signale la rectitude de son esprit; les soins de Claude reçurent la plus douce récompense que puisse recevoir un père, qui a cultivé un fils, comme l'on cultive une plante bien aimée. Le jeune Symphorien, par la variété de ses connaissances, par l'éclat dont il fut environné, répandit la joie dans le cœur paternel.

Champier fit ses premières études à Paris, et, comme il se destinait à la médecine, il alla suivre les cours de la faculté de Montpellier. Quand il eut reçu les différents grades, il vint s'établir à Lyon, où il se fit, en peu de temps, une réputation assez étendue dans l'exercice de son état. Il fut choisi, en 1504, pour prononcer l'oraison doctorale, le jour de Saint Thomas, distinction flatteuse que la ville n'accordait qu'à un mérite reconnu. Antoine, duc de Lorraine, l'ayant pris pour son premier médecin, le mena en Italie, en 1509, et il se trouva à la bataille d'Agnadel, dont il a donné la description. Il accompagna encore ce prince, en 1515, dans le même pays, et il était avec lui, le 13 septembre de cette même année, à la bataille de Marignan. Le duc de Lorraine, après cette bataille, le fit chevalier, et c'est depuis ce temps qu'il a pris à la tête de ces livres le titre d'*eques auratus*, ou chevalier aux éperons d'or.

Champier, dans ce dernier voyage, fut aggrégé, le 9 octobre 1515, au collége de médecine de Pavie. Lui-même nous a transmis le discours que prononça, dans cette occasion, à son éloge, Rustique de Plaisance (1), qui le reçut. C'est là que se trouvent les circonstances principales que nous venons de rapporter. Il était dès lors marié, et avait épousé Marguerite du Terrail, cousine germaine du chevalier Bayart (2).

(1) La *Biog. univ.*, art. Champier (Symphorien), nomme ce doyen des médecins de Pavie, Rustique *de Pisan*.

(2) Et nièce de Théodore du Terrail, abbé d'Ainay. Voyez l'éloge de ce Théodore, dans le livre de Champier *De Monarchia Gallorum*, lib. III. cap 6.

Digitized by Google

On lui fit, dans ce discours, compliment sur la beauté de sa femme, et en des termes passablement louangeurs : « Veni, gemma fulgida; veni, margarita pretiosa, cujus uxor est Margarita speciosa. »

Il avait déjà composé plusieurs ouvrages, soit de médecine, soit d'histoire, presque tous curieux, mais pleins de fictions et souvent empreints des erreurs et des préjugés de son temps. C'est à lui que nous devons la conservation de la lettre d'Humbert Fournier sur l'académie de Fourvières. On le regarde comme le fondateur de l'Ecole de Médecine de Lyon, mais il paraît que cette institution ne fut créée qu'après sa mort. Il est certain toutefois qu'il contribua à l'établissement du Collége de la Trinité; le consulat, sur les instances de Champier, acheta d'une confrérie le local où était placée cette école qui dès-lors devint publique, et qui est aujourd'hui notre Collége royal.

La maison qu'habitait Symphorien était située en face de la principale porte de l'église des Cordeliers; elle fut pillée dans une émeute populaire, qui eut lieu en 1529 (1). Le motif de cette révolte fut un impôt sur le vin, pour subvenir aux

Nous écrivons *Bayart*, d'après l'excellente histoire du *Chevalier sans peur et sans reproche*, publiée par M. de Terrebasse, en 1831; l'illustre capitaine signait, en effet, *Bayart*, et non point *Bayard*.

(1) « Champier estant des conseillers de ceste année, avoit esté d'opinion de faire l'impost sur le vin. A ceste occasion, la tourbe brutale ayant rompu les portes et les huis des greniers et caves, porta grand dommaige audict seigneur. En quoy ceste beste à plusieurs testes descouurit son ingratitude, car l'amour qu'il portoit à sa patrie, à l'utilité publique, à la commune liberté du peuple, le deuoit exempter de ceste furieuse insolence. C'est luy qui auoit reconcilié le discord estant entre les artisans et les conseillers, et par la voix duquel le menu peuple auoit tousiours parlé, et qui fut le premier qui inventa et conseilla, pour le profit du peuple, l'érection de ce beau Collége de la Trinité. » Paradin, *Mém. de l'hist. de Lyon*, page 283 — J. Saint-Aubin, page 158. — Rubys, page 365. Clerjon, tome 4, page 324, rapporte beaucoup de griefs qui avaient aigri les Lyonnais contre Champier.

Digitized by Google

frais occasionnés par la construction des remparts de la Croix-Rousse, le grand mur qui bordait les fossés des Terreaux ayant été jugé insuffisant pour garantir la ville en cas d'aggression.

Symphorien Champier publia la relation de cet évènement en latin et en français, l'année même où il arriva. L'opuscule latin intitulé : *De seditione lugdunensi, anno* 1526, se trouve à la suite du *Galliæ celticæ ac antiquitatis lugdunensis, quæ caput est Celtarum, campus a Morino Pierchameo*, etc., in-fol.; et la traduction française parut sous ce titre : *Cy commence ung petit liure de l'antiquite, origine et noblesse de la tres antique cité de Lyon. Ensemble de la Rebeine et conjuration ou rebellion du populaire de ladicte ville contre les conseillers de la cité et notables marchans, à cause des bleds, faicte cest presente année* 1529 *ung dimanche, jour de S. Marc, trad. du latin de Messire Morien Pierchan par Théophile du Mas, de St- Michel en Barrois*, in-8o. *Messire Morien Pierchan* et *Théophile du Mas* sont des masques sous lesquels se cachait Symphorien Champier. *Pierchan* est l'anagramme de Champier, et le nom de *Morien*, qu'il joint au sien, est celui d'un de ses voisins dont la maison fut saccagée après la sienne. La sédition dont il décrit l'origine et les effets tenant une place dans l'histoire de notre cité, nous emprunterons de son récit les principaux détails qui y sont contenus.

La populace, irritée par la légère imposition que le consulat avait été forcé d'établir, commença par s'attrouper dans l'église des Cordeliers, où elle sonna le tocsin, afin d'ameuter un plus grand nombre de mécontents. Bientôt deux mille hommes, ayant deux cents femmes à leur tête, et tous armés de bâtons, se répandirent dans les rues, pillèrent les maisons des plus notables citoyens, et n'en épargnèrent même pas de plus obscures, car on rapporte que la boutique d'un pauvre patissier, qui se trouvait sur leur passage, fut dévastée par ces séditieux. Puis, ils prirent pour prétexte de leurs excès la cherté du blé, causée, disaient-ils, par les grands amas que

Digitized by Google

les riches en faisaient. Pour leur oter ce prétexte, les conseillers de la ville firent mettre en vente, le lendemain, près de mille ânées de cette denrée, au prix de seize sous le bichet. Mais cette démarche ne fit qu'irriter davantage les mutins; ils prétendirent qu'ils trouveraient de bien plus grandes provisions de grains dans l'abbaye de l'Ile-Barbe, et menacèrent d'y aller mettre le feu. Afin d'empêcher l'effet de leurs menaces, le sieur Jean du Peyrat, lieutenant-général de la sénéchaussée, leur promit de les y conduire lui-même, et les y mena effectivement le lendemain; ils n'y trouvèrent rien, et, de dépit, se livrèrent à quelques désordres que du Peyrat ne put empêcher. Enfin, Pompone Trivulce, gouverneur de la ville, ayant pris le temps ou ils étaient à l'Ile-Barbe pour faire entrer quelques compagnies de soldats dans la ville, les distribua en différents quartiers; et, au retour des révoltés, il fit saisir et punir du dernier supplice les plus coupables d'entre eux. Ce fut depuis cet évènement que le consulat fut autorisé par nos rois à entretenir, aux frais de la ville, une garde de cent vingt hommes pour sa propre sûreté et la sûreté publique.

Malheureusement, trop amoureux de lui-même, Champier ne sut ou ne voulut point assez ménager l'amour-propre d'autrui; il fit éclater avec trop de morgue sa supériorité, blasonna sa roture, rattacha son origine à celle des Campegge de Bologne (1), et prétendit imposer sa renommée. Il se fit des rivaux et des rieurs. Dans la fortune, on excite rarement les sarcasmes du peuple sans émouvoir ses fureurs pour les jours de revers; Symphorien l'éprouva cruellement, lors de la rébellion de 1529. Cet outrage ne fit que l'aigrir; on le comprend, quand on lit la relation qu'il a publiée de cette horrible sédition. En 1538, on le fit échevin, pour l'apaiser,

(1) En tête de son livre *De Monarchia Gallorum*, on trouve une lettre de lui au Cardinal Laurent Campegge, qui avait vu Symphorien en passant à Lyon pour se rendre en Angleterre, et qui lui écrit à son tour avec un ton d'affectueuse parenté!

Digitized by Google

sans doute; un an après, la mort fit le reste. Il fut inhumé dans l'église des Cordeliers, où nous n'avons pu découvrir son tombeau, dit M. l'abbé Pavy (1). Clerjon a fait une méprise étrange, en indiquant pour l'épitaphe de Champier les vers latins qu'on lit dans la chapelle de Saint-Luc, et qui redisent les bienfaits de Simon de Pavie. Le seul souvenir qui reste de Symphorien autour des Cordeliers, c'est la rue qui porte son nom, à côté de l'église, au levant, et qui aboutit de la rue Claudia à la rue Port-Charlet.

Cette grande illustration que Symphorien recherchait s'accordait mal avec un emploi dont il était encore pourvu à sa mort. Les régistres de l'église d'Ainay nous apprennent qu'Antoine de Talaru, abbé de ce monastère, donna, en 1539, à un notaire, l'office de cuisinier, *culinarius*, vacant par le décès de Symphorien Champier. Cet office équivalait, sans doute, à celui de maître d'hôtel, et obligeait la personne qui en était revêtue à tenir régistre de la dépense. Bien qu'un pareil emploi n'eût rien d'avilissant, néanmoins il n'y avait pas de quoi satisfaire des prétentions aussi exagérées que celles du docteur (2).

Champier fut contemporain de sa gloire, qui n'a pu lui survivre; il écrivait trop rapidement. Habile médecin, il avait la manie plutôt que le talent de l'histoire. Le P. Niceron, qui a publié (3) le catalogue le plus exact que l'on connaisse des ouvrages de Champier, en compte jusqu'à 54, dont quelques-uns ont été réimprimés plusieurs fois. Deux des plus curieux sont ceux qui ont pour titre : *Hortus gallicus*, etc. Lugduni, 1533, in-8° de 83 pages, et *Campus elysius*, ibid., même année et même format de 135 pages. Champier prétend y prouver que la France porte abondamment dans son

(1) *Les grands Cordeliers de Lyon*, page 77.

(2) Cochard, *Notice historique et statistique du Canton de St-Symphorien-le-Château*, page 137.

(3) *Mémoires*, tome 32, pages 245-271.

Digitized by Google

sein tous les remèdes dont ses habitants peuvent avoir besoin, et que c'est une folie d'aller chercher, à grands frais, dans des contrées éloignées, dans les Indes, l'Arabie et l'Afrique, des simples inconnus et des drogues impuissantes ou pernicieuses, et qui n'ont point été faites pour nous.

Un autre ouvrage de Champier, intitulé : *Rosa gallica*, etc.; Paris, Ascenscius, 1514, in-8°, est un recueil fort bon pour le temps où il a été fait, et dans lequel l'auteur a rassemblé les sentences, les autorités et les préceptes d'Hippocrate, sur la santé, et ceux de Galien, de Dioscoride, d'Avicenne et de quelques autres anciens médecins. Ce sont ces livres et deux ou trois autres relatifs aussi à la médecine, qui ont valu à Champier les éloges de Guy Patin. Dans une de ses lettres (1), ce spirituel écrivain l'a vengé, en passant, des injures que J-C. Scaliger lui prodigue dans son *Ata*, et il a observé, avec raison, que Champier pourrait dire de lui-même ce qu'Ausonne fait dire à son père :

Et mea si nosses tempora, primus eram.

« S'il manqua souvent de goût, on doit s'en prendre au temps où il vivait, plutôt qu'à lui (2). » Nous citerons, du reste, la Satire de Scaliger :

« Si quelqu'un demande ce que c'est que ce Champier, je réponds, mais à la manière de Scévola, en peu de mots. C'est un ardélion merveilleux, insolent, enflé de son titre de chef-médecin, parcequ'il est le dieu des méchants (3), car il n'y a pas dans son esprit un grain de candeur, car faussaire, envieux et inepte, il a mis son nom aux écrits des autres, en changeant seulement un mot, de manière que l'on reconnaît toujours l'officine la plus barbare. Mais que sera-ce donc s'il substitue à son nom de Champier celui de

(1) Tom. 1, pag. 241 et 243 de l'édit. de Pologne, 1692.

(2) *Biog. médicale*, art. CHAMPIER.

(3) Le mot *atrorum* avec *archiatri* forme en latin un mauvais calembourg que le français ne peut rendre.

Après avoir été médecin de Charles VIII et de Louis XII, Champier

Digitized by Google

Campeggi? et tu dors en silence, ô Démocrite, et tu ne meurs pas de rire? »

Champerius quis ille si petit quisquam,
Respondeo, sed Scævolæ modo paucis.
Ardelio mirus, insolens, tumens, turgens
Titulo Archiatri, quod deus sit atrorum,
Nam candidæ ille mentis haud tenet micam,
Falsarius sed invidusque ineptusque
Scriptis alienis indidit suum nomen,
Uno alterove verbulo usque mutato,
Dum ex officina barbarissima agnoscas.
Quid si ille falsitaverit suum nomen
Campegium e Champerio? et tacitus dormis
Democrite? ô nec rumperis cachinnando!

Le plus beau titre de gloire de Symphorien c'est d'avoir, le premier, cherché à établir un parallèle entre la médecine grecque et les principes des Arabes (1). Il est encore un des premiers qui aient essayé de donner une biographie médicale, et on doit lui en savoir gré, quoique cette tâche fût au-dessus de ses forces. Champier est le second auteur français qui ait parlé de la maladie vénérienne, en indiquant les remèdes à cette peste, qui commençait alors ses ravages (2).

Tout ce que Champier a écrit sur l'origine de Lyon, sur les Lyonnais célébres, sur l'histoire de notre ville, est mêlé de fables, d'inexactitudes et même d'absurdités. Il n'y a ni critique dans ses récits, ni goût dans son style, ni ordre dans l'arrangement de ses matériaux. On y trouve cependant quelques passages qui méritent de fixer l'attention, et la lecture de ses ouvrages n'est point sans utilité, si on les considère comme des monuments propres à faire connaître l'état

obtint le titre de *Comes Archiatrorum*, par une vaine gloriole que lui reproche ici Scaliger.

(1) *Biog. méd.* ibid.

(2) Weiss, *Biog. univ.* art. Champier.

Digitized by Google

des sciences et de la littérature, à l'époque où il furent publiés. On ne doit point perdre de vue qu'il les composa dans les premières années du XVIe siècle, tout-à-fait à l'aurore de la renaissance. Son *Histoire des gestes du preux et vaillant chevalier Bayard*, sa *Nef des dames vertueuses* et sa *Nef des Princes*, devenues fort rares, sont recherchées par les gens de lettres et les philologues.

Symphorien a été soupçonné d'être l'auteur du fameux traité : *De tribus impostoribus*. Le passage qui a donné lieu à cette accusation se trouve dans son livre : *De legum divinarum et humanarum conditoribus*, imprimé à la suite de son traité : *De Medecinæ claris scriptoribus*.

Voici la liste des ouvrages de Champier, d'après le P. Niceron et d'après ceux de ses volumes que nous avons vus, soit dans la belle et riche bibliothèque lyonnaise de M. Coste, soit à la bibliothèque publique de la ville.

I. *La Nef des dames vertueuses composee par maistre Simphorien Champier, docteur en medecine, contenant quatre liures. Le premier est intitule la fleur des dames. Le second est du regime de mariage. Le tiers est des propheties des sibilles. Et le quart est le liure de vraye amour.* Lyon, Jacques Arnollet, grand in-4°. On lit à la fin ces mots : « Lequel (livre) a este fini et acomply ce penultime dauril. L'an de grâce mille cinq cens et trois. En la cite et ville ancienne de Lyon sur le Rosne par maistre Simphorien Champier. » Il y a dans cette édition des signes en bois; il s'en est fait une autre à Paris, en 1515, in-4° gothique. Cet ouvrage est écrit en prose, et présente cà et là quelques vers.

II. *La Nef des Princes et des Batailles de Noblesse auec le chemin pour aller a l'hospital et autres enseignemens utiles et proffitables a toutes manieres de gens pour cognoistre a bien viure et mourir dedyes et enuoyes a divers prelatz et seigneurs ainsi qu'on pourra trouver cy-apres.... composes par maistre Simphorien Champier, docteur en theologie et medecine jadis*

Digitized by Google

natif de Lionnoys; Lyon, 1502, in-4.—Paris, Le Noir, 1525, in-8. On avait fait, avant Champier, des livres sous le titre de *Nef;* il y avait eu la *Nef des Fous*, la *Nef des Folles*, car alors comme aujourd'hui, une fois qu'un titre était à la mode, chacun le jetait à la tête de ses élucubrations. Après le *Génie du Christianisme,* combien n'avons-nous pas eu de *Génies?* La *Nef des Princes* de Champier est en prose française, flanquée en marge de citations latines. L'auteur adresse des conseils aux princes, et entremêle tous ses préceptes d'exemples ramassés sans ordre, sans méthode. Il y a quelque chose de risible pour nous dans l'à-plomb avec lequel il débite des sornettes, dans l'imperturbable sang-froid avec lequel il va son chemin. Ce livre de Champier, comme tout ce qu'il a écrit, se traîne à travers les siècles, gaspillant toutes choses, faisant un pêle-mêle de noms étonnés de se voir ensemble, et dissertant *de omni re scibili et quibusdam aliis*. Les vers de Symphorien ne valent pas mieux que sa prose; nous en citerons quelques-uns de la *Nef des Princes*.

Tu es en la mer de miseres remplie
Dedans la nef du monde incertaine
De voluptez fendue et pourrie
Subgette aux vens de soucy et de peine
Le dyable y est qui souvent la pourmeine
Et la charie a tout mauvais propos
Et quant il tient quelcun en son domaine
En dangier est de eternel atropos.

Et pouure que au chemin trouueras
Beaucoup d'affaires comme il te semblera
Buissons haliers et despines grant tas
Et maintes pierres ou ton pie hurtera
Sensualite alors si te dira
Le chemin est le pire quonc je viz
Mauuais propos aussi te temptera
Ne le croy pas et bien ten aduertis.

Les beaulx buyssons floris et verdoyans
Tu trouueras faisans mur acouste

Digitized by Google

Dudit chemin de vertus odorans
Plains de rameaulx choyes dumilite
De temperance de foi de chastete
De charite aussi de pacience
Qui meilleur sentent que ne font en este
Toutes les vignes du vin noble de France.

On peut le remarquer en passant, la rime masculine et la rime féminine ne sont point encore rigoureusement alternées; sous ce rapport, comme sous celui de la césure et de l'hiatus, Champier n'offre rien qui le distingue des poètes de son époque.

III. *Le Recueil ou Chroniques des histoires des royaumes d'Austrasie ou France orientale, dite à présent Lorraine, de Hierusalem, de Sicile et de la duché de Bar; ensemble des saints comtes et évêques de Toulx, contenant sept livres, tant en latin qu'en français;* Nancy, 1505, in-fol. gothique, avec des figures en bois. — Et Lyon, 1509, in-fol. — Nancy, 1510, in-fol.

IV. *Traité de l'ordre de chevalerie.* Avec l'ouvrage précédent, c'est une instruction morale aux jeunes chevaliers.

V. *Domini Simphoriani Champerii Lugdunensis liber de quadruplici vita; Theologia Asclepii, Hermetis Trismegisti discipuli, cum commentariis ejusdem Domini Simphoriani; Sixti philosophi Pythagorici Enchiridion; Isocratis ad Demonicum oratio preceptiva; silve medicinales de simplicibus, cum nonnulis in medice facultatis praxim introductoriis.*

Quædam ex Plinii junioris practica.

Tropheum Gallorum quadruplicem eorum complectens historiam.

De ingressu Ludovici XII, Francorum regis, in urbem Genuam.

De ejusdem victoria in Genuenses.

Regum Francorum genealogia.

De claris Lugdunensibus.

De Gallorum Scriptoribus.

De Gallis Summis pontificibus.

Digitized by Google

Epistole varie ad eumdem dominum Simphorianum; Lugduni, expensis bibliopolarum Stephani Gueynardi et Jacobi Huguetani, arte vero et industria Jannot de Campis, 1507, in-4°.

Voilà, je l'espère, un titre modèle! — Le traité *De claris Lugdunensibus* est très-court; après avoir recherché à sa façon l'origine de la ville de Lyon, et avoir parlé de son église, Symphorien passe aux hommes illustres, c'est-à-dire aux saints qui y sont vécu, et finit par quelques inscriptions qui se trouvent dans cette ville. Leur petit nombre fait voir ou qu'il a eu peu de curiosité pour ces sortes de monuments, ou que de son temps il y en avait peu de découverts. La manière même dont il les rapporte et les explique montre assez qu'il ne les entendait pas bien et qu'il était peu versé dans ce genre de littérature. Champier nous dit à la fin de cet opuscule qu'il aurait pu mentionner un plus grand nombre d'hommes illustres : « Cujus modi fuit, poursuit-il, bonæ memoriæ reverendissimus DD. Petrus Gerardi (1), olim sanctæ Romanæ Ecclesiæ cardinalis et antistes Aniciensis, ex sancto Symphoriano ducens originem, *unde et mihi origo est*, ex dicti cardinalis descendens progenie, qui etiam ibidem quatuor fundavit opimas præbendas, ubi sepeliri voluit, cujus quotidie visitur marmorea sumptuosissima tumba. Et frater Simphorianus Champerius, frater avi mei, qui me ex sacro suscepit regenerationis fonte, sacri ordinis sancti Johannis Hierosolymitani professor, necnon utriusque juris interpres meritissimus, Dominorum Rhodiensium in Gallia vicarius atque protector ob probitatem suam designatus (1).

« Potuisset ipse auctor sese huic clarissimo virorum cætui justo titulo admunerare, sed humanum nihilipendens favorem, vel ne cui plus æquo popularis auræ appetens videret, id facere curavit minime. »

(1) Voyez sur Pierre Girard, la *Notice hist. et stat. de Saint-Symphorien-le-Château*, pag. 115 et suiv.

Digitized by Google

Voilà de la modestie.

VI. *Libelli duo : primus de medicinæ claris scriptoribus, etc. Secundus de legum divinarum et humanarum conditoribus, etc.* Lugduni, 1506, in-8.

VII. *De triplici disciplina;* Lugduni, 1508, in-8.

VIII. *Le Triomphe de Louis XII, contenant l'origine et la déclinaison des Vénitiens et leur défaite à Agnadel;* Lyon, 1509; in-4°. Un extrait des deux premiers livres de ce *Triomphe* se trouve aux pages 337 et 344 de l'*Histoire de Louis XII*, par Claude de Seyssel; Paris, 1615, in-4°.

IX. *Januæ Logicæ et Physicæ;* Lugduni, 1498, in-4°. C'est un des premiers ouvrages de Symphorien.

X. *Dialogus in magicarum artium destructionem*; Lugduni, in-4°. Ce livre a été imprimé avant l'année 1507, puisqu'il en est question dans une lettre qui est en tête du livre de *Quadruplici vita.*

XI. *Ars parva Galeni*, etc.; Lugduni, 1511, 1516 et 1517, in-8. C'est dans ce volume que se trouve le discours de Rustique de Plaisance.

XII. *Epitome Commentariorum Galeni in libros Hippocratis Coi;* Lugduni, 1516, in-8.

XIII. *Medicinale bellum inter Galenum et Aristotelem quorum hic cordi, ille autem cerebro favebat, etc.;* Lugduni, 1516, in-8°.

XIV. *Paradoxa in Artem parvam Galeni cum Hippocrate, etc.;* Paris, Ascensius, 1516, in-8.

XV. *Symphonia Platonis cum Aristotele et Galeni cum Hippocrate, etc.;* Paris, Ascensius, 1516, in-8°.

XVI. *Les grandes Chroniques des gestes et vertueux faits des ducs et princes du pays de Savoye et Piémont;* Paris, 1516, in-fol.

XVII. *Categoriæ medicinales in libros demonstrationum Galeni;* Lud., 1516, in-8°.

XVIII. *Cribratio, Lima et Annotamenta in Galeni, Avicennæ et Conciliatoris opera;* Lugd., 1516, in-8°.

Digitized by Google

XIX. *Epistolæ S. Antonii Magni VII, cum explanationibus Champerii;* Lugd. 1516, in-4°.

XX. *Miribilium divinorum, humanorumque volumina quatuor;* Lugd., Mareschal, 1517, in-4°.

XXI. *Practica nova in medicina;* Lugd., 1517, in-8°.-Venet. 1522, in-fol. - Basil, 1547, in-4°. Compilation où l'érudition tient la place de l'expérience et de l'observation.

XXII. *Joannis Arculani expositio perutilis in primam Fen quarti canonis Avicennæ, una cum annotationibus Champerii* Lugd., 1518, in-fol. — Venet. 1560, in-fol.

XXIII. *Duellum epistolare, Galliæ et Italiæ antiquitates summatim complectens. — Trophæum christianissimi Galliarum Regis Francisci hujus nominis primi;* Venet., 1510, in-fol. Le *Duellum Epistolare* est un recueil de quelques lettres de Symphorien et de Jérôme de Pavie, chanoine régulier de saint Augustin. Le *Trophæum* est un poème assez court, et qui porte le nom de Jacinthe Basilides Palladius.

XXIV. *Vita Arnaldi de Villanova*, à la tête des Œuvres d'Arnauld de Villeneuve, imprimées à Lyon, en 1520 et 1532, in-8°. Cette *Vie* est fort courte, mais elle contient des documents exacts.

XXV. *Vita Mesuæ*. Avec ses Œuvres imprimées à Lyon, en 1523, in-8°, Champier a donné de bonnes éditions des écrits de plusieurs médecins; c'est un genre de mérite qui aurait dû lui faire trouver grâce devant Haller (1).

XXVI. *Les Gestes, ensemble la Vie du preulx chevalier Bayard; avec sa généalogie; comparaison aux anciens preulx chevaliers, Gentilz, Israelitiques et Chrétiens. Ensemble, oraisons, lamentations, épitaphes dudit chevalier Bayard. Contenant plusieurs victoires des rois de France, Charles VIII, Louis XII et Francois premier de ce nom*; Lyon, 1525, petit in-8°. En 1528, fut publiée, à Paris, une autre Vie de Bayart, et l'auteur se cacha sous le nom du *Loyal Serviteur*. « L'ouvrage

(1) Haller attribue à Champier beaucoup d'ambition et de vanité. — *Biog. médic.*

Digitized by Google

de Symphorien, le premier en date, n'est que le second en mérite. Nous aurions plus d'obligations à Champier, si, au lieu de remplir les deux tiers de son mince volume d'un fatras étranger à son sujet, il se fût davantage étendu sur les particularités de la vie d'un homme dans l'intimité duquel il avait vécu. Toutefois, cet écrivain, quoiqu'il soit bien au-dessous des éloges qui lui ont été prodigués par ses contemporains, n'est pas autant à dédaigner que le prétendent les biographes modernes. Il n'est aucun de ses ouvrages qui ne fournisse des notions, des faits, des traditions populaires que l'on chercherait vainement ailleurs. On pourrait même comparer les cinquante ou soixante volumes qui forment son bagage littéraire à une espèce d'encyclopédie, dans laquelle se trouve fidèlement constaté l'état des sciences, vers la fin du XVe siècle. (1). »

La Vie de Bayart par Champier fut réimprimée sous le titre : *Histoire des Gestes du preux et vaillant chevalier Bayard, dauphinois ;* Lyon, Benoist Rigault, 1580, in-8°

XXVII. *De Antiquitate Domus Turnonensis ;* Lugd. 1527, in-fol. Champier fait descendre de Turnus la famille de Tournon, en sorte que saint Justus, qu'il rattache aussi à cette famille, est parent du rival d'Énée! O bon Symphorien!

XXVIII. *Petit livre du royaume des Allobroges, etc. ;* Lyon, 1529, in-8.

XXIX. *Dialogue de la cure de Phlegmon ;* Lyon, in-8, sans date.

XXX. *Le Myrouel des Apothicaires et pharmacopoles, sur lequel il est démontré comment les apothicaires communément errent et plusieurs médecins, etc. Les Lunettes des cyrurgiens et barbiers, etc.* ; Lyon, in-8, sans date.

XXXI. *Les Prophéties, dicts et valicinations des Sibylles, translatées de grec en latin par Lactance Firmian, et mises en rime françoise par Simph. Champier ;* in-4, sans date.

(1) A. de Terrebasse, *Histoire de Pierre Terrail, seigneur de Bayart*, 11 des *Préliminaires bibliographiques.*

Digitized by Google

XXXII. *Ecclesiæ lugdunensis hierarchia*, etc.; Lugd. 1587, in-fol. — Opuscule traduit en français par Champier lui-même et imprimé avec la traduction de l'ouvrage précédent, sous ce titre : *Histoire des antiquités de la ville de Lyon, traduit de latin en françois, par Messire Morien Pierchan, chevalier; Ensemble de la hierarchie de l'Eglise de Lyon; extrait de la description du Seigneur Campese, par le sieur de la Faverge; revu et corrigé por M. Léonard de la Ville;* Lyon, Champion, 1648, in-4°. Campese, de la Faverge ne sont autres que Symphorien, qui était effectivement Seigneur de la Faverge. M. Weiss pense que Léonard de la Ville est un nom réel, et M. Breghot du Lut confirme cette opinion, dans la note suivante qu'il nous communique :

Il paraît, en effet, que Léonard de la Ville est un nom réel, et non point un des masques sous lesquels Symphorien s'est caché. Le titre de la *Dacrygelasie* nous apprend qu'elle était la patrie et la profession de Léonard. Ce titre est ainsi conçu dans l'exemplaire que j'ai sous les yeux : *Dacrygelasie spirituelle de tres-chretien roy de France Charles IX, sur les combats et victoires obtenues à l'encontre de ses seditieux et rebelles heretiques. Extrait des Psalmes de David, par Léonard de la Ville, Charoloys, maistre d'escole et escrivain à Lyon;* Lyon, Benoist Rigaud, 1578; petit in-8 de trente feuillets chiffrés et d'un non chiffré, sur le recto duquel on lit des vers à l'auteur, par A. du Verdier, qui l'appelle *Mon de la Ville.*

Léonard a un article dans la *Bibliothèque* de la Croix du Maine et dans celle de du Verdier, où sont mentionnés quelques autres de ses ouvrages. Dans la Croix du Maine, il est dit qu'il a revu, corrigé et augmenté un *Discours de l'antiquité, origine et noblesse de la cité de Lyon, imprimé audit lieu, l'an* 1579, *par Guillaume Testefort.* 1579 n'est-il point une faute d'impression pour 1529, ou y a-t-il eu deux éditions données par Léonard de la Ville de l'ouvrage de Symphorien ?

Digitized by Google

Dans les notes manuscrites du P. Menestrier sur l'histoire de Lyon, année 1569, on trouve ce qui suit :

« En ce temps, Léonard de la Ville, maistre d'école et maistre écrivain en cette ville, demeurant à la Recluserie de Saint-Marcel, et zélé catholique, publia un livre sous ce titre : *Déclaration évidente et manifeste par l'écriture sainte des blasphémes faits contre Dieu par Jean Calvin en son traité de la Prédestination et réprobation divine, avec certaines contrariétés d'iceluy en même traité, le tout extrait par Léonard de la Ville, Charrolois*; à Lyon, par Benoît Rigaud, 1570. Ce livre fut imprimé avec approbation de M. Jacques Périer, prieur du couvent des Fréres Prêcheurs, qui se signait Jacobus Pyrus, de Me Jean Maheu, docteur en théologie du même couvent, de Me Jacques Maistret prieur des Carmes; avec approbation du vicaire-général M. Buatier, et le privilège accordé par MM. Larcher, Bullioud et Bussilet, le premier intendant, les deux autres avocats du procureur du roi, le 19 octobre 1569.

« Deux ans après, l'an 1571, le même traduisit de latin en français des lettres envoyées des Indes Orientales, qui contenaient la conversion de cinquante mille personnes à la religion chrétienne des Iles de Solard et de Eade et au royaume de Siam, par les Frères Prêcheurs et l'heureuse victoire qu'obtinrent les nouveaux convertis de Malaca contre l'armée du roi de Achem et d'Ophir; ces lettres étaient écrites de Goa, par le P. Fernand de Sainte-Marie au général des Fréres Prêcheurs.

« Léonard de la Ville avait une bibliothèque assez considérable de livres de controverse et d'autres concernant la religion; on voit encore plusieurs de ses livres en la bibliothèque que M. l'Archevêque à laissée au Collége. »

XXXIII. *Annotamenta, errata et castigationes in Avicennæ opera.* Avec les œuvres de cet auteur imprimées à Lyon, en 1522, in-4°.

XXXIV. *Symphonia Galeni ad Hippocratem, Celsi ad Avicen-*

Digitized by Google

nam cum clysteriorum campis; Lugd. 1528 et 1531, in-8°. Champier, homme de mauvais goût, prenait plaisir à faire allusion à son nom, en donnant à ses ouvrages le titre de *Campus*, et c'est celui qu'il a intitulé ainsi dans ce recueil que Rabelais avait en vue, lorsqu'il rapportait sur la fin de la bibliothèque de St-Victor (1), *Campi clysteriorum per S. C.* (per S. Champerium). N'est point là ce qui aura fait dire à Clerjon : « Il (Champier) avait été plusieurs fois sur le point de se battre avec Rabelais, qui l'écrasait de ses bons mots et de ses épigrammes, quoique l'avantage lui restât dans les discussions sérieuses, parceque Rabelais était presque toujours ivre (2). » Où donc notre historien a-t-il puisé tous ces documents?

XXXV, *Galeni historiales campi*, etc.; Basil, 1532, in-fol. Champier se montre, dans cet ouvrage, ami de la France, jusqu'à la passion; on aime à trouver des traces d'amour de la patrie dans un écrit publié au XVIe siècle.

XXXVI. *Castigationes et emendationes pharmacopolarum*, etc; Lugd. 1533, in-8°.

XXXVII. *Epistola responsiva pro Græcorum defensione in Arabum errata*; Lugd. 1533, in-8°.

XXXVIII. *Periarchon, id est, de principiis utriusque philosophiæ* etc.; Lugd. 1533, in-8°.

XXXIX. *Epistolæ physicæ Campegii, Manardi et Coronæi de transmutatione metallorum*, etc.; Lugd. 1533, in-4°.

XL. *Police subsidiaire à celle quasi infinie multitude de pauvres que la ville de Lyon nourrit*; Lyon, 1531.

XLI. *Cribratio medicamentorum fere omnium*, etc.; Lugd. 1534, in-8°.

XLII. *Gallicum Pentapharmacum*; Lugd. 1534, in-8°.

XLIII. *Le fondement et origines des titres de noblesse et des états de tous les nobles*, etc.; Paris, 1535, in-12. — Lyon, 1537, in-12.

(1) *Pantagruel*, livre II, chap. 7.

(2) *Hist. de Lyon*, tom. IV, pag. 325.

Digitized by Google

XLIV. *Genealogia Lotharingorum principum*; Lugd. 1537, in-fol.

XLV. *Libri VII de Dialectica, Rhetorica, Geometria*, etc.; Basil. 1537, in-8°.

XLVI. *De monarchia Gallorum campi aurei*, etc.; Lugd. Trechsel, 1537, in-4°.

XLVII. *Annotamenta, errata et castigationes in Petri Aponensis opera*. Avec les œuvres de cet auteur. Venet, 1548, in-fol.

XLVIII. *Quorumdam Neotericorum medicorum catalogus, qui nostris temporibus vixerunt*. Ce catalogue de Champier, qui est fort succinct, se trouve à la suite d'un autre catalogue intitulé : *Illustrium medicorum, qui superiori seculo floruerunt ac scripserunt, Vitæ, per Remaclum Fuschium;* Paris, 1542, in-8°.

Symphorien, dans plusieurs de ses ouvrages, donne des preuves d'un catholicisme ardent et sincère ; il condamne ce que ces livres pourraient offrir de contraire à la doctrine de l'église. Symphorien eut un fils, nommé Claude, né en 1520, et qui, à l'âge de dix-huit (1), publia un opuscule sur les *Singularités des Gaules*. Il est imprimé à la suite du *Catalogue des antiques érections des villes et citez assises es les trois Gaules*, de Gilles Corrozet; Paris, 1538, 1530, 1551, Lyon, 1556, et 1573, in-16. Ce volume contient, en outre, un *petit traité des fleuves et fontaines admirables des Gaules*, traduit du latin de Symphorien Champier, par son fils, et un traité *des saints lieux de Gaule là où nostre Seigneur, par l'intercession des Saints, fait plusieurs miracles*. Ce dernier opuscule est entièrement de Claude Champier, il a été traduit en Italien; Venise 1558, in-8° (2). L'auteur parle de Chazelles « petite ville où MM. de Rhodes ont une riche commanderie, et la cure est de gros et ample revenu, à cause de l'apport de Nostre-

(1) C'est lui-même qui, dans une épitre à François de Lorraine, nous instruit de cette particularité.

(2) Voyez le P. Lelong. tom. 1, n° 2598.

Digitized by Google

Dame. Auquel lieu ha grosses indulgences et remissions de ses pechez plusieurs fois l'année, lesquelles furent impetrees par frère Symphorien Champier, docteur, Commandateur de la Torette et curé dudit Chazelles. Lequel fonda en l'église une moult belle chapelle à l'honneur de saint Jean-Baptiste. »

Digitized by Google

II.

GABRIEL DE SACONAY.

Il existe encore, dans le Lyonnais, entre le hameau de Chavannes et celui de la Guilletière, au canton de Saint-Symphorien-le-Château, une propriété qui porte le nom de Saconay. Le Chapitre de l'Eglise de Lyon vendit, le 17 avril 1564, à Gabriel et Amé de Saconay frères, la justice et directe seigneurie de Pomeys et de la partie d'Aveyze qui lui appartenait. Les acquéreurs, déjà propriétaires de quelques domaines, venaient de faire bâtir un château, auquel ils avaient donné leur nom ; ils l'habitèrent souvent. Les Saconay étaient issus d'une famille noble, originaire du pays de Gex, et dont cette branche s'établit dans le canton de Berne (1).

(1) Pernetti, *Lyonn. dignes de mém.*, tom. 1, pag. 383.

Digitized by Google

Gabriel naquit vers le commencement du XVIe siècle ; il embrassa l'état ecclésiastique, devint chanoine-comte de Lyon, précenteur (1546), archidiacre (1572), et doyen de l'illustre Chapitre de Saint-Jean, dont il avait fait confirmer les priviléges par le roi Henri II (1544). Gabriel exerça, de concert avec le procureur du roi, les fonction de censeur, à Lyon, et s'opposa, de tout son pouvoir, à l'impression des ouvrages qui étaient capables de porter quelque atteinte aux dogmes de l'Eglise catholique. Il publia une édition de l'ouvrage du roi d'Angleterre, Henri VIII (1), contre Luther, avec une Préface où il attaquait les réformateurs ; Calvin lui répondit par un opuscule plein d'amertume, et intitulé : *Gratulatio ad venerabilem presbyterum Dominum Gabrielem de Saconay, præcentorem ecclesiæ Lugdunensis, de pulchra et eleganti Præfatione quam libro regis Angliæ inscripsit* (2). Il est difficile de pousser l'invective aussi loin, et de descendre à une colère plus basse et plus avilissante que ne le fait ici le benin réformateur. On conçoit, en lisant ce pamphlet, que Jean Calvin aurait pu être réformé, lui, tout le premier, sous le rapport au moins de la mansuétude. Nous ne voulons pas dire pourtant que les reproches qu'il adresse à Gabriel de Saconay ne fussent pas fondés ; le précenteur de Saint-Jean pouvait très-bien chercher à défendre l'Eglise dans ses écrits et l'oublier dans sa conduite. Ce ne serait pas la première fois, assurément, qu'elles auraient recu une triste sanction, ces paroles de Médée :

Video meliora proboque,
Deteriora sequor (3).

Quoiqu'il en soit, Calvin attaque les mœurs de Gabriel.

(1) *Biog. univ.*, XX, 152.

(2) M. Weiss, dans la *Biographie univ.*, art. *Saconay*, donne ce titre en français ; nous ne connaissons l'ouvrage qu'en latin. Voy. *Joannis Calvini Opera*, tom. VII, pag. 371; Genève, 1617, in-fol.

(3) Ovide, Metam. VII. 21.

Digitized by Google

« Si Lugduni quæritur famosum lupanar, dit-il, domus ejus primas tenebit. » Il rapporte ensuite une expédition amoureuse, dans laquelle Saconay fut très-mal mené par son digne ami Samousset, qui avait, dans l'esprit même des enfants de notre cité (1), une aussi bonne réputation que le précenteur. « Audes negare, poursuit Calvin, te, honestas feminas vel stuprando, vel sollicitando, centum mortes fuisse meritum? Domum splendidam, quæ non procul a Veteri moneta (2) sita est, fuisse tuis flagitiis infamem; minis ac terroribus libidines tuas fuisse repressas?..... Oblita est-ne civitas quam belle in schola tua filium nobilis familiæ erudieris, donec scilicet suspendiarium redderes, quando, invito patre, tametsi urbis Præfectus erat, domus tua misero fuit asylum, in quo impune ad omnem nequitiam indurescerct? »

Si Gabriel de Saconay était allé trop loin et avait manqué de cette modération chrétienne que la controverse catholique de nos jours n'a pas su conquérir encore tout entière, c'était là de sanglantes représailles, formulées en bon latin. Saconay ne s'en montra que plus ardent à poursuivre les réformateurs. Les vingt dernières années de sa vie furent une lutte perpétuelle contre eux; il mourut dans un âge avancé, le 3 août 1580 (3). Outre la traduction de trois *sermons* du

(1) « Erat illi optimus sodalis et moribus ejus aptissimus, cui nomen Samousseto, quod Lugduni pueris quoque notissimum est. Tanta inter eos animorum conjunctio ut mutuo consensu, et quasi ex compacto scortum ambobus commune esset. Verum cum tertius quidam esset rivalis, nescio qui factum sit ut Samoussetus eum lecto potitum suspicatus, noctu ad vindicandam injuriam ostium domus pulsans, in miserum socium inciderit. Ut erat zelotypia accensus, nimis festinavit in vulnere infligendo. Defertur hic infelix athleta domum. Cognito errore, advolat Semoussetus; collacrymati, mutuo amplexu amicitiam confirmant. Hæc insignia scilicet, quæ ex lupanari retulit, animos faciunt ad magnificam hanc loquentiam, qua non secus audet tonare quam si incognita esset totius vitæ ejus obscænitas. »

(2) La vieille monnaie.

(3) Et à Saconay, suivant Cochard, *Notice hist. et stat. du canton de Saint-Symphorien-le-Château*, pag. 201.

Digitized by Google

P. Louis de Grenade, et quelques traités de controverses, dont on trouve les titres dans la bibliothèque de du Verdier, et dans l'ouvrage de Pernetti, déjà cité, on a de Saconay;

I. *De la providence de Dieu sur les rois de France, très-chrétiens, par laquelle sa saincte religion ne deffaudra dans leur royaume;* Lyon, 1568, in-4°. Dans cet ouvrage, dicté par un zèle irréfléchi, l'auteur représente à Charles IX qu'il ne peut tolérer deux religions dans ses états, et qu'il ne doit point hésiter à exterminer les hérétiques, s'ils restent attachés à leurs erreurs.

II. *De la vraye idolatrie de nostre temps;* Lyon, Michel Jove, 1568, in-8°. — *Discours catholique sur les causes et remèdes des malheurs intentés au roi et escheus à son peuple par les rebelles caluinistes;* (ibid.). Ce livre ne présente aucun intérêt, et ne peut donner lieu à aucune observation de quelque importance.

III. *Discours des premiers troubles advenus à Lyon*, avec l'apologie pour la ville de Lyon contre le libelle faussement intitulé : *La juste et saincte défence de la ville de Lyon;* Lyon, Jove, 1569, in-8°. Dans un avis au lecteur, Saconay nous apprend que ce livre fut composé en 1563, et qu'il ne voulait pas d'abord le publier; l'épître au roi est datée de *Saconay, en Lyonnoys, au moys d'aoust* 1563. Nous aurions perdu à n'avoir pas ce volume, car il renferme plusieurs faits qui jettent quelque jour sur l'histoire de nos troubles religieux et politiques du XVIe siècle. A travers les ambages de ce style diffus et efflanqué, on aperçoit les agitations des rebelles, on voit tomber les vastes basiliques, les images du Christ et des saints; on assiste à cette singulière réforme qui s'installait sur des ruines.

Nous lisons dans l'*Almanach de la ville de Lyon*, pour l'an XII, au chapitre de la *Bibliothèque* : « Acquisition du manuscrit autographe de l'ouvrage de Gabriel de Saconay, sur les

La *Biog. univ.* et Pernetti disent qu'il mourut au mois de décembre.

Digitized by Google

troubles survenus à Lyon, pendant les guerres de religion du XVIe siècle ; in-folio.

« Ce manuscrit offre des additions que l'auteur voulait, sans doute, insérer dans une seconde édition de son ouvrage. Il a été conservé par M. de Saconay, descendant de Gabriel, mort à Lyon, il y a peu d'années. »

Ce manuscrit n'est pas mentionné dans le *Catalogue* de Delandine, et ne se trouve pas non plus au cabinet des manuscrits.

IV. *Généalogie et la fin des Huguenaux et descouuerte du Caluinisme;* Lyon, B. Rigaud, 1573 (1), in-8°. Saconay assure, dans cet ouvrage, que les *transformés* « présenterent dix mille liures aux maistres massons pour abattre la grand eglise S. Jean de Lyon, et ne tint leur marché qu'à cinq cens liures, mais principalement à la bonté de Dieu qui la preserua, et plusieurs autres aussi, contre les efforts des portes d'enfer, qui sont les entreprinses des hérétiques. Ie ne puis que ie ne recite à ce propos une chose fort veritable. Deux ans deuant lesdits premiers troubles, Nostradamus estant à Lyon, fut conuié à disner en vne maison des plus plaisantes et aërees de Lyon, en bonne compagnie. Après disner, il mit la teste à la fenestre et demeura quelque temps contemplant ladite ville, laquelle quasi toute il pouvoit descouurir. Estant lors enquis quelles estoyent ses pensées, respondit : Ie contemple cette belle église de S. Jean, la ruine de laquelle est iuree, et n'estoit qu'elle est en la protection de Dieu, à cause du seruice diuin qu'on y celebre si religieusement, il n'y demeureroit en brief pierre sur pierre. Qu'on dise maintenant quo que Satan n'estoit pas de la partie quand ces menees se brassoyent, puisqu'il en donnoit si bon aduertissement à son fauori Nostradamus (2). »

(1) C'est par erreur que la *Biog. univ* donne l'année 1572 comme la date de la publication de ce volume.

(2) Page 96.

Digitized by Google

On n'est pas obligé de croire le brave Saconay, car il peut bien dire de lui comme l'épigramme disait du fameux astrologue provençal :

Et cum falsa damus nil nisi nostra damus.

Les curieux recherchent la *Généalogie des Huguenaux*, ainsi que le livre précédent, à cause des estampes singulières dont ils sont ornés. La première et la plus bizarre, qui se trouve dans l'un et l'autre ouvrage, représente des singes qui rudoient et enchaînent un lion, tandis que leurs confrères sont occupés, celui-ci à tirer un coup de fusil sur le Christ cloué à la croix, celui-là à pérorer du haut de la tribune sainte. Dans le manuscrit *De Tristibus Franciæ*, qui est à la Bibliothèque de Lyon, il se trouve de semblables estampes.

Saconay donne aux Calvinistes le sobriquet de *Huguenaux*, parce qu'ils sont, dit-il, les guenons de Jean Hus. Ceci nous explique les gravures.

En l'année 1619, les propriétés que le chapitre de Saint-Jean avait vendues à MM. de Saconay, furent par lui revendiquées contre les époux, noble Pierre de Sarron et Jeanne de Saconay, qui en étaient en possession ; ce procès fut encore poursuivi après le décès de Pierre de Sarron, contre Jean de Sarron son fils, mais un traité du 5 juillet 1622 mit fin à ces difficultés. M. de Sarron conserva les rentes et les droits aliénés par l'acte de 1564.

Le château de Saconay a, dans la suite, appartenu à une branche de la famille Dareste ; en 1827, M. Dareste, chevalier de S. Louis, le possédait encore (1).

(1) Cochard, *Notice hist. et stat.*, etc. pag. 201.

Digitized by Google

DE DIVERSES CLASSIFICATIONS

des

CONNAISSANCES HUMAINES,

ET EN PARTICULIER

De celle proposée par M. Ampère [1].

Je ne sais si on pourrait dire que la plus nette démarcation qui sépare l'homme des animaux réside dans notre faculté d'abstraire, ou en d'autres termes, dans la faculté de choisir certaines idées au milieu d'un plus grand nombre, pour les mettre seules en relief, de manière que nous puissions négliger les autres ou les subordonner plus ou moins intimement aux premières. C'est ainsi, qu'à côté du besoin d'étendre sans cesse la sphère de nos connaissances, subsiste le besoin de procéder avec ordre; et cet ordre apparaîtra de lui-même, si nous avons dressé préalablement une nomen-

(1) Essai sur la philosophie des sciences, ou exposition analytique d'une classification des Connaissances Humaines, 1 vol. in-8°; Paris, 1834. Prix: 5 fr., chez Bachelier.

Digitized by Google

clature exacte de tous les faits reconnus pour vrais, quelle que soit la science dont nous nous occupions. Plus les idées de tout genre deviennent abondantes, plus nous sommes pressés d'établir entre elles différentes divisions, et réciproquement le plus ou le moins de justesse apportée dans ces divisions, influera toujours d'une manière très sensible sur la marche ultérieure des idées.

Le père des sciences, Aristote, qu'il faut toujours citer quand on remonte à leur source, ne s'est pas appliqué à dresser un inventaire complet des connaissances humaines de son temps, bien qu'il en fut si capable par la profondeur et la force de son génie. Son traité d'Histoire Naturelle montre ce qu'il eut pu faire en ce genre, s'il l'eût voulu. Plusieurs siècles doivent être franchis avant de rencontrer une tête, qui comme celle du précepteur d'Alexandre, embrasse l'universalité des connaissances contemporaines ; et toutefois, ce n'est qu'un compilateur. Pline, si judicieux d'ailleurs, lorsqu'il parle d'après lui-même, pouvait donner une classification méthodique de tous les objets, qu'il se proposait de passer en revue ; cependant, les divisions par grandes masses de l'*Histoire du monde* sont tout-à-fait vulgaires, et souvent même offrent des rapprochements très-difficiles à justifier. Au moyen-âge furent compilés, d'après les anciens et avec beaucoup moins de critique encore, des recueils appelés *Encyclopédies*, où la classification la moins arbitraire n'est pas celle de l'ordre alphabétique. Si la publication du *Trésor* de Brunetto-Latini, composé en français du XIIIe siècle, devait se réaliser par les soins d'un jeune professeur d'histoire au collége de Lyon, ce serait une donnée nouvelle pour juger l'étendue et la valeur de l'esprit humain à cette époque.

Avant d'arriver à Bacon dont la gloire impérissable est d'avoir indiqué les véritables bases de nos connaissances, l'observation et l'expérimentation ; et de s'être occupé le premier de dresser l'arbre encyclopédique des sciences et des arts ; je veux mentionner un de ces hommes qui, peu après

Digitized by Google

la découverte de l'imprimerie, s'occupèrent plus, il est vrai, d'interroger les anciens que la nature ; mais qui en résumant et retournant sous toutes les faces ce qui avait été dit avant eux, préparèrent le moment où l'on devait méconnaître l'infaillibilité de la science grecque et romaine. Un Lyonnais, Symphorien Champier, dont la vie se partage entre la fin du XVe siècle et le commencement du XVIe, composa une foule d'ouvrages sur presque tous les sujets ; médecin de profession, il ne se contenta pas d'écrire sur la thérapeutique et l'hygiène, il mena de front la médecine de l'âme en traitant de la philosophie et de la morale ; il discourut, d'après Aristote et Platon, sur la logique et la métaphysique, donna un essai de géographie, ébaucha diverses parties d'histoire littéraire, s'essaya sur l'histoire civile et ecclésiastique, sur l'histoire de France et celle de Lyon. L'art prétendu de la magie trouvait encore de nombreux adeptes, il employa le seul secours de la raison pour en montrer le néant. Il s'efforça de prouver que le sol de sa patrie devait naturellement fournir des remèdes contre les maladies qui s'y développaient, et porta ainsi un coup terrible au charlatanisme médical. Lorsque Champier limitait ainsi le champ de l'expérience, il préparait en quelque sorte la *Grande Rénovation* du philosophe anglais.

Bacon fit, comme on sait, une distribution générale des connaissances humaines en *histoire*, *poésie et philosophie*, qu'il faisait dériver de trois facultés de notre intelligence : *la mémoire*, *l'imagination et la raison*. Ce point de vue est très-défectueux : 1° parce que l'imagination et la raison ne sont pas des facultés élémentaires de notre esprit, mais seulement des manières de s'en servir ; 2° parce qu'il n'y a pas une branche de nos connaissances à laquelle toutes les facultés de notre intelligence n'aient coopéré. D'Alembert, dans sa belle préface de l'Encyclopédie, ne fit aucun changement essentiel à cette classification, il conserva les mêmes bases et modifia seulement quelques détails.

Parmi les beaux travaux de l'*Assemblée Nationale*, on doit

Digitized by Google

compter un rapport sur l'instruction publique, faits au nom d'une commission, par M. Talleyrand-Périgord, et publié, cette même année 1791, en un volume in-8°. On y trouve annexé un tableau synoptique des connaissances humaines, reposant sur une analyse de l'entendement plus complète que celle de Bacon et de Dalembert; cependant comme le but exclusif était de disposer les sciences et les arts pour la plus grande facilité possible de l'enseignement pratique, cette classification est loin d'une exactitude rigoureuse. Les mêmes défauts se rencontrent dans un ouvrage de Lancelin, publié en 1800, sous le titre d'*Introduction à l'analyse des sciences*. Le célèbre Jérémie Bentham, peu satisfait de tout ce qui avait paru jusqu'alors sur le sujet en question, s'en occupa d'une manière spéciale, et sans donner le résultat entier de ses méditations, il en laissa paraître, en 1823, un extrait qui fut traduit en notre langue. La clef de sa classification avait déjà été employée par les naturalistes Lamarck et Duméril. Elle consiste à ranger chaque groupe de faits composant une science ou un art, par divisions successives, de manière à laisser toujours le choix entre deux groupes absolument opposés. Ce système, ingénieux sans doute, repose sur une donnée artificielle, et ne peut avoir de mérite que si on l'applique à la description d'objets physiques dont on veut faire retrouver le nom dans le moins de temps possible; mais il ne peut servir utilement à classer l'ensemble de nos connaissances. Il faut dire en outre que la terminologie barbare, quoique tirée du grec, dont Bentham a cru devoir faire usage a privé son essai de toute influence appréciable. M. Fodéra fit paraître, en 1826, sous le voile de l'anonyme, un opuscule ou *Discours sur la Biologie, suivi d'un Tableau synoptique des Sciences naturelles* : leur distribution est, à peu de chose près, la même que celle exposée dans l'ouvrage qui va terminer cet article; mais comme nulle explication ne motive cette distribution, on ne peut y voir qu'une ébauche propre seulement à faire désirer un ouvrage plus complet.

Digitized by Google

Je termine une revue trop rapide pour avoir toute l'exactitude désirable, et qu'il ne dépend pas de moi de rendre moins tronquée. Je regrette seulement qu'il ne soit pas en mon pouvoir de mieux faire sentir la nouveauté et la portée de l'ouvrage de M. Ampère, par le rapprochement de ceux qui ont précédé le sien.

Je vais laisser parler M. Ampère lui-même sur les inconvénients de certains systèmes artificiels : « Par cela même que ces classifications reposent sur des caractères dont le choix est arbitraire, on peut en imaginer à volonté. Mais ces différents systèmes qui se succèdent et s'effacent comme les flots de la mer, loin de contribuer au progrès des sciences ne servent trop souvent qu'à y apporter une confusion fâcheuse. Leur principal inconvénient est de disposer ceux qui les suivent à n'examiner dans les objets que ce qui se rapporte au mode de classification qu'ils ont adopté..... Au contraire les classifications naturelles, précisément parcequ'elles emploient tous ceux qu'offrent les objets, exigent qu'on en considère toutes les faces, qu'on en étudie tous les rapports, et conduisent ainsi à la connaissance la plus complète qu'il soit donné à l'homme d'atteindre. »

M. Ampère s'est proposé comme on le voit de classer toutes les vérités dont se composent nos connaissances dans l'ordre où elles naissent les unes des autres, et suivant lequel elles se secourent et s'enchaînent mutuellement. Il a de plus formulé, comme moyen de vérification de son système, quatre lois psycologiques qui président à l'investigation des faits de toutes espèces. 1° Nous observons ce qui est patent; 2° nous découvrons ce qui est caché; 3° nous établissons les lois qui résultent de la comparaison des faits observés et de toutes les modifications qu'ils éprouvent suivant les lieux et les temps; 4° enfin nous procédons à la recherche d'une inconnue plus cachée encore que celles dont nous venons de parler, c'est-à-dire, nous remontons aux causes des effets connus ou nous prévoyons les effets à venir d'après la connaissance des causes.

Digitized by Google

Ces quatre points de vue donnent lieu dans l'Essai de M. Ampère à une explication très ingénieuse des différences caractéristiques qui séparent les *arts* des *sciences*, indépendamment de ce qu'ils ont servi à placer les premières, les connaissances qui, en raison de leur simplicité relative, sont indispensables pour passer aux suivantes.

Après avoir divisé, en deux règnes, la série totale des faits que notre esprit peut étudier celui des sciences *cosmologiques* ou du *monde matériel* et celui des sciences *noologiques* ou du *monde intellectuel*, division déjà correspondante aux deux premiers points de vue, l'auteur les employe tous quatre comme une échelle de proportion pour procéder à des distributions de plus en plus restreintes. Ainsi reprenant le premier règne, il y trouve les sciences *mathématiques*, les sciences *physiques*, les sciences *naturelles*, les sciences *médicales*. Le premier de de ces groupes, celui des sciences mathématiques, étant soumis au même procédé, il en obtient les sous-divisions suivantes: *Arithmologie, Géométrie, Mécanique*, *Uranologie*. Enfin la première de ces subdivisions, l'Arithmologie, fournit de la même manière quatre sciences spéciales et usuelles qui sont : l'*Arithmographie*, l'*Analyse mathématique*, la *Théorie des fonctions*, la *Théorie des probabilités*. M. Ampère ne s'est pas contenté de l'application directe des quatre formules ou lois indiquées ci-dessus pour opérer ces divisions successives, il a encore su tirer de la nature même des faits qui composent ces sciences, des raisons péremptoires pour justifier leur nom, leur rang et leurs limites. « Ces quatre points de vue, selon sa juste remarque, sont tellement inhérents à la nature de notre esprit qu'on pourrait encore, par la même considération, partager la plupart de ces dernières sciences en subdivisions correspondantes à chaque point de vue. Mais outre qu'il n'en résulterait que des subdivisions du quatrième ou du cinquième ordre, dont, comme il a été dit plusieurs fois, on n'a point à s'occuper dans cet ouvrage, on conçoit aisément que plus on subdivise ainsi les connaissances humaines, plus

Digitized by Google

les subdivisions qu'on établit sont peu marquées, et finiraient si on les poussait trop loin, par séparer des vérités que, pour la facilité de l'étude et la clarté de l'enseignement on doit laisser unies. »

M. Ampère a traité seulement dans le volume publié la classification des sciences physiques et physiologiques qui composent le premier *règne* dit *cosmologique*; il s'est contenté d'exposer synoptiquement la nomenclature du second règne appelé *noologique*, se réservant d'en discuter les preuves dans un ouvrage séparé. Puisse une mort inattendue ne pas priver le public savant de la suite d'un si beau travail! Il sera d'autant plus impatiemment désiré que l'illustre auteur avertit lui-même qu'il a éprouvé de grandes difficultés dans la distribution des sciences de ce second règne. J'oserais dire, en supposant que ce travail n'a pas été modifié, que M. Ampère s'est peut-être trop préoccupé de l'idée qu'il fallait pour ce second règne des subdivisions égales en nombre à celles du premier. De là sont résultés de doubles emplois qui se cachent assez souvent sous des noms nouveaux; et si je pouvais entrer dans de plus grands détails, j'appuyerais mon opinion de considérations empruntées à un opuscule de M. Destut de Tracy, inséré dans le Moniteur de Brumaire an 6, où ce philosophe a déposé d'excellentes idées sur la classification des connaissances humaines et en particulier sur celles qui me fournissent cette remarque.

Quoiqu'il en soit de cette partie de l'ouvrage de M. Ampère, qui, si elle n'est pas rigoureusement déduite sous le rapport théorique, sera au moins très-utile sous le rapport pratique, toujours est-il vrai que l'ensemble est bien supérieur à tout ce qui a été fait jusqu'ici dans le même genre.

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que cette classification est encore la meilleure preuve qui ait été donnée de la perfectibilité indéfinie de l'humanité. En effet, par cela seul que la série de nos connaissances est tellement disposée que les plus simples d'entre elles précèdent non

Digitized by Google

seulement de fait mais appellent invinciblement les suivantes, plus compliquées, et que toutes aboutissent aux sciences sociales, il en résulte que partout où les sciences les plus élémentaires seront cultivées elles prépareront de toute nécessité les matériaux dont se composent les dernières, c'est-à-dire, les sciences sociales. Par la même raison cette connexité bien constatée nous apprend aussi que nulle science ne peut recevoir de développements fructueux si elle est isolée de celles qui la précèdent. Combien donc seraient illogiques et désastreux les efforts qui auraient pour but de faire avancer les sciences sociales indépendamment de l'élaboration naturelle, lente, mais infaillible, de toutes les sciences qui leur servent de base! En d'autres termes, pouvons-nous concevoir qu'un arbre dont la sève est convenablement et graduellement préparée ne finisse pas par donner des fruits? Et concevons-nous mieux l'apparition de ces fruits sans le secours de la sève qui en contient les éléments? Voilà deux fins également essentielles et qui résument tout ce qui a été dit par Condorcet et ses disciples.

Dans le volume qui fait l'objet de cet examen trop superficiel, et qui renferme les discussions relatives au classement des sciences cosmologiques, dont quelques-unes, comme on sait, doivent de grands progrès aux travaux particuliers de M. Ampère, la profondeur et la clarté dans les raisonnements sont toujours inséparables. La multitude d'aperçus neufs et féconds qui s'y trouvent réunis fait pressentir qu'il peut avoir sur la marche générale des sciences l'influence la plus heureuse; et ce sera un fait remarquable que la ville qui a donné naissance aux plus habiles nomenclateurs d'une science spéciale, aux de Jussieu, revendique encore comme son fils celui qui aura exposé la meilleure classification de toutes les connaissances humaines.

CHELLE.

Digitized by Google

Poésie.

LA FEMME AIMÉE.

(INÉDIT).

Vous partez donc, Marie,
Et quelqu'un pleurera;
Pâle de rêverie,
Quelqu'un m'en parlera.
Si vous mourez en route,
Fantôme gracieux,
Quelqu'un mourra sans doute
Pour vous revoir aux cieux.

Avec votre couronne,
Et vos printemps autour,
Quand on vous environne,
Parlant trop haut d'amour,
De ce bruit détournée,
Revenez, sans remord,
Au seul, qui, détrônée,
Vous suivrait dans la mort.

Digitized by Google

Lorsqu'à travers l'absence
Quelqu'un cherche après nous,
C'est sentir la présence
D'une ame à nos genoux.
On peut dire : je t'aime !
En étendant sa main,
Sûre que ce mot même
Nous répond en chemin.

Auréole enflammée,
Miroirs, sommeils, couleurs,
Tout pour la femme aimée
Se fait encens ou fleurs.
Oh ! que c'est beau la vie
Qui donne de tels jours !
Devancée ou suivie
D'un chant qui dit : toujours !

Sans que personne pleure,
Moi, je peux m'en aller ;
Sans qu'un atôme meure
Mon sort peut s'exhaler.
Sans que rien me réponde
Moi, je peux dire adieu,
Marie ; et seule au monde,
Je marche seule à Dieu.

Mme VALMORE.

ATTENTE.

C'est ici que je dois l'attendre !
Ce vallon ombragé fut choisi par l'amour ;
Ici, nul indiscret ne pourra nous entendre,
La nuit, depuis long-temps, a remplacé le jour.
Ici, je puis braver les regards de l'envie :
De l'hymen secret qui nous lie

Digitized by Google

Les nœuds sont éternels, rien ne peut les briser;
Et, loin de s'affaiblir à l'ombre du mystère,
Je sens que chaque jour ma chaîne se resserre,
Au charme de son doux baiser.

Sous ces rameaux légers que le zéphir balance,
Dans un harmonieux silence,
Tout entier à l'amour je puis me recueillir!
Mon cœur, énivré d'espérance,
Au devant du bonheur s'élance....
L'heure sonne!... elle va venir!!

Taisons-nous!... écoutons; car sa marche est légère:
Le gazon est à peine effleuré sous ses pas;
Et lorsqu'à travers la bruyère,
Aimable et douce fée, elle accourt dans mes bras,
Si, guidé par l'amour dont il ressent l'ivresse,
Mon cœur la devine sans cesse,
Bien souvent je ne l'entends pas.

Mais silence!... écoutons: par un caprice étrange
Digne d'elle, digne d'un ange!
Elle pourrait, peut-être, au lieu du rendez-vous,
Feindre d'avoir, ce soir, dévancé ma présence;
Et puis, pour me punir de mon indifférence,
S'armant d'un aimable courroux,
Me forcer, mille fois, pour calmer sa vengeance,
De demander grâce à genoux.

Elle viendra!.. — craignons de nous laisser surprendre!...
Mais quoi! le temps s'envole, et je l'attends en vain!
Ah! d'un secret effroi je ne puis me défendre;
Une terreur subite a passé dans mon sein....
Aux champs tout est muet, et sur l'airain sonore
La dixième heure a retenti,
Par un sommeil profond tout est appesanti;
Qui peut la retenir encore?

Dieu! serait-ce sa mère? un funeste hasard
Aurait-il révélé le secret de son ame?...
Ou ce matin, moi-même, ai-je par un regard
Devant elle trahi ma flamme?

Digitized by Google

Non, non, c'est une erreur qui cause mon effroi.
Le lien qui m'unit à celle que j'adore,
Reste un mystère entr'elle et moi.
Sa mère, le hameau, l'univers, tout l'ignore.
Mon cœur s'alarme en vain.... oui, sans doute... et pourtant,
Chaque instant qui s'écoule ajoute à ma souffrance.
Oh! qui m'expliquera cette fatale absence?..
Et d'où vient qu'elle manque à la foi du serment?...

Le crime dans nos champs ne trouve point d'asile;
Dans un piége cruel nul n'a pu l'attirer.,
De la ferme au vallon le chemin est facile,
Conduite par l'amour peut-elle s'égarer?
Du sentier du bonheur perd-on jamais la trace?
Son pied seul l'a frayée. En son rapide essor,
Cent fois elle a franchi l'espace
Qui de moi la sépare encor;
Cent fois, au milieu des orages,
Laissant au gré des vents flotter ses blonds cheveux,
Le sourire à la bouche et l'amour dans les yeux,
Je l'ai vue accourir sur ces heureux rivages;
Et quand la nuit est calme et le ciel sans nuages,
Lorsqu'au loin le printemps a chassé les frimats,
Que nos champs sont couverts de fleurs fraîches écloses,
Quand le sentier, enfin, est parsemé de roses,
La cruelle ne paraît pas!!!...

Oh! qui dissipera le doute qui m'assiége?...
Qui viendra m'arracher à mes propres tourments?
Peut-être un autre amour.... un amour sacrilége
En son cœur trouve place?... et moi! moi je l'attends!...
Je l'attends! justes dieux! et d'une perfidie
Je serais le jouet!.. ma foi serait trahie!..
Je t'attends! quand son cœur appelle d'autres vœux,
Je l'attends! lorsqu'ailleurs, peut-être, l'infidèle,
Eprise d'un rival qui se cache à mes yeux,
Lui jure une ardeur éternelle
Et rit de l'insensé qui gémit en ces lieux!

Je frémis au soupçon dont mon ame est saisie:

Digitized by Google

Une affreuse pensée égare ma raison,
La fureur me transporte et de la jalousie
Je bois le funeste poison.

Oh! je dévoilerai la trame épouvantable
Dont je suis victime en ce jour!...
Celle qui me trahit, du tourment qui m'accable,
Tombera victime à son tour.
Tremble, indigne rival, tremble, amante coupable!
Je veux que ma vengeance égale mon amour.
De vos serments je veux que la mort vous dégage;
Tremblez! vous n'aurez pas long-temps à me trahir.
Sur vos têtes gronde l'orage,
D'un bonheur éphémère hâtez-vous de jouir:
Si mon cœur sut aimer, mon bras saura punir;
Malheur! malheur à qui m'outrage!!!
Je veux.... mais qu'ai-je vu?... n'est-ce point une erreur?
Au détour du sentier, près du saule pleureur,
Une ombre vient de m'apparaître....
Est-ce une ame trahie évoquant un vengeur?
Est-ce un sylphe? un démon? c'est un ange peut-être!
L'ombre avance.... grandit... s'efface pour renaître:
Au bruit d'un pas léger je me sens tressaillir,
J'entends une voix qui m'appelle!...
O de tous mes soupçons, Dieu! comment me punir?
Je distingue ses traits, c'est un ange, c'est elle!
Amour! pardonne au repentir!

Ph. B.

LYON.

Parmi les noms des Artistes Lyonnais, dont les ouvrages ont été couronnés à la dernière exposition du Louvre, nous avons omis de citer celui de M. Jacquand, qui vient d'obtenir la grande médaille d'or, pour le genre historique.

Ainsi, grâces à MM. Biard, Guindrand, de Ruolz et Jacquand, Lyon aura été dignement représenté au Salon de 1836.

Digitized by Google

ESSAIS DE CRITIQUE.

LES ARTS
QUI ONT RÉSISTÉ A LA BARBARIE, NE SAURAIENT RÉSISTER A L'ÉGOÏSME ET A L'INFLUENCE DES SYSTÈMES.

On a tenté l'avilissement des peuples dans tous les temps, mais nulle époque n'a choisi pour cette honteuse dégradation un aussi puissant auxiliaire que la nôtre. Ce pouvoir, c'est l'égoïsme.

Autrefois on attaquait les masses par la violence; l'épée les soumettait au joug et les attachait de vive force à la glèbe. Ainsi, de libres qu'ils étaient, nos aïeux, Gaulois, Romains ou Francs, devinrent serfs et vécurent désormais pour leurs barons; car alors on n'admettait pas d'idée morale au secours des faits, et la force, seul droit reçu, régnait sans partage. Si pourtant on méconnaissait les lois de la nature au point d'ôter à l'homme la plus réelle et la plus directe de ses fa-

Digitized by Google

cultés, la liberté corporelle, il faut convenir aussi qu'on lui laissait tout l'exercice de son intelligence. Dès lors ceux que les droits seigneuriaux n'avaient pas tout-à-fait abrutis osèrent lever la tête, bien humblement sans doute, et, protégés par les franchises qu'ils devaient à leur patience et à leur obstination, ils se livrèrent aux arts, et exhalèrent, par de prodigieux monuments de tout genre, le profond, l'intime sentiment qui les possédait. Corporations, jurandes, municipalités, telles furent les digues que le génie opposa pendant dix siècles aux envahissements successifs de l'aristocratie ignorante et brutale. Tout ce qui est art au moyen-âge part delà.

D'un autre côté, le serf abruti acquérait en énergie ce qu'il perdait en rectitude, en délicatesse. D'honnête et simple journalier qu'il était d'abord, descendu bien vîte au rôle cruel d'esclave; constamment repoussé dans son néant par ses maîtres, maltraité par le premier venu, honni et conspué par tout noble ou affranchi, il se replia violemment sur lui-même, et amassa contre tout supérieur ce besoin de vengeance, ces trésors de haine, cette rage d'anéantissement que nos époques froides et sans sel ne comprennent ni n'osent croire. Les artistes, privilégiés anonymes qui vivaient parallèlement aux serfs, soutenaient de leur côté par d'incroyables élans d'imagination l'oppression matérielle de leurs frères, et léguaient à la postérité ces monuments, emblêmes de leur situation, de leur passé, de leurs espérances. Le régime du sabre, loin d'anéantir le goût du beau et l'amour des arts, me paraît donc l'avoir singulièrement excité : du moins, il est certain que nous devons à ce barbare moyen-âge les plus nobles faits d'armes, les plus admirables dévoûments, les plus grandes idées, les pensées les plus fortes, en un mot, qu'on puisse trouver dans les siècles passés.

Plus tard la renaissance amena le goût des études. De là le doute, de là l'incertitude, parce que de là la réflexion. Epoque de réaction de la part des populations, mais de résis-

Digitized by Google

tance de la part des anciens privilégiés ; époque d'abrutissement moral calculé pour tenir tête aux symptômes du libéralisme ; commencement du règne de la possession ; la bourgeoisie s'accroît, s'enfle, forte de ses immunités et de la faiblesse des seigneurs, ses anciens maîtres. Marchant d'abord avec le système religieux, mais l'étouffant plus tard, elle est bientôt la maîtresse, parce qu'elle peut arriver partout, et que la possession assurée est le plus puissant mobile des siècles dits civilisés. Mais par un malheur qu'on ne saurait trop déplorer, l'amour, la passion d'avoir absorba les quelques facultés intelligentes qui restaient surnageant au milieu des classes infimes. L'instinct passif mais énergique de la conservation y joignit son énervante puissance.

Savoir ne fut plus rien ; avoir fut tout : l'or succédait à l'art.

On rencontre encore quelques fortes organisations, mais rares, clairsemées ; louées, portées aux nues par le fait même de leur isolement. Mépris du courage, affectation dans les formes, puis dans les sentiments. Préparés par la renaissance, voici venir Louis XV, Wateau, Bouché, Mansard ; bergers, fleurs, moutons et houlettes ; satins roses et bleus, galons, perruques et épées de salons... Jadis c'étaient saint Louis, Duguesclin, Bayart ; la croix et le glaive ; c'étaient les torches, le poison, des cotes de maille, des faucons, des chevaux, des combats, le viol, le meurtre et les amours passionnées.... Quant aux arts, voyez nos vieilles villes...

Plus tard encore, la révolution, poussée en avant par la stupide résistance des ordres privilégiés, et le désir de progression qui animait les masses ; la révolution, bouillante d'abord, ivresse née du pouvoir et nourrie de sang, promène le fer dans son propre sein et dévore ses meilleurs, ses plus chers enfans. Alors renaissent les grandes idées, les dévoûments sublimes, martyrs et bourreaux. Transition cruelle par sa brusquerie, choc de mille corps divers d'où devaient nécessairement jaillir de violentes étincelles ; source présumable d'un grand et durable système, mais, hélas ! sans suite,

Digitized by Google

sans résultat solide ; bientôt le glaive des régiments remplaça le glaive des tribunaux ; le despotisme arriva, porté sur les pavois, paré de lauriers et de drapeaux conquis, despotisme organisé, systématique, froid, destructeur, idéicide, comme on aurait dit alors ; car s'il reconnaissait des libertés, encourageait la propriété et facilitait les moyens d'acquérir, il éteignait les grandes pensées et immobilisait le siècle dans sa marche.

De là à nous il n'y a qu'un pas, mais ce pas est rétrograde. Nous avons une charte, c'est vrai, trois pouvoirs coordonnés qui traînent et guident *le char* de l'Etat, sécurité dans nos foyers, liberté civile et religieuse, moins de crimes, plus de bien-être ; mais l'argent, ce tyran qu'on reconnaît, qu'on subit sans l'avouer, nous presse, nous écrase, nous broie les uns contre les autres ; car, sans lui, rien n'existe, puisque la propriété est tout, et que tous n'y sont pas appelés.

Mais la pensée est muette ou baillonnée, puisque toute liberté a ses restrictions.

Mais le génie meurt avant d'être parvenu à se faire reconnaître, parce que l'empire sublime de la loi, qui est tout après l'argent, ne saurait empêcher l'artiste de voler, s'il a faim, ou de mourir au coin d'une borne.

Mais les *Génies* qui survivent se rassemblent, se confédèrent, se liguent, deviennent exclusifs, parce que les académies sont privilégiées et les académiciens seuls nourris à la table qu'on nomme budjet. Alors la foule savante qui n'a pu percer, végète et renonce à son art, parce que la nation ne peut consacrer assez de fonds et de *discernement* en encouragements et récompenses.

Voilà, quant aux œuvres d'art, les résultats actuels de l'extrême civilisation, du bien-être, de l'égoïsme ; et le plus grand mal n'est pas dans l'existence même de cet égoïsme, mais dans ses suites, mais dans le sentiment envieux qui s'attache à toute supériorité qui s'élève et passe les bornes ordinaires. Mais surtout dans l'art perfide avec lequel on a su persuader

Digitized by Google

aux peuples que tout est pour le mieux ainsi, qu'eux seuls ont tout fait, qu'eux seuls sont heureux, dignes, justes et savants de science infuse.

Qui ne comprendrait après cela comment nous persistons à suivre notre mauvaise route!

Honte aux privilégiés, représentants avoués de cet égoïsme, qui, le nourissant, l'exhalent, parce qu'eux seuls doivent en profiter! Mais quelque soit d'ailleurs le principe originaire de cet égoïsme dégradant qui nous envahit, il est certain qu'il existe; et si quelques idées généreuses germent encore en nous, leur développement en sera indéfiniment retardé. Il faut donc courir sus à l'infâme; il faut saper, à toute force, ce piédestal odieux sur lequel s'appuie le mépris de notre siècle pour les arts; persuader à l'homme que la possession matérielle n'est pas exclusivement le bonheur; tâcher, en un mot, d'arriver à l'émancipation intellectuelle, sans ébranler, sans attaquer l'instinct de la possession; car désormais toute attaque contre la propriété doit être funeste à qui la tente. Laissons donc la propriété exister et continuer sa marche progressive, mais posons à côté d'elle et soutenons le goût des arts, sans lesquels toute nation, quelque puissante en fait qu'elle soit, ne saurait avoir la moindre influence morale. Il est reconnu, en effet, que l'empire de l'imagination, l'admission des pouvoirs créateurs de l'ame, la juste appréciation du sentiment, peuvent seules exciter, soutenir les grandes idées, former les hommes remarquables en tout genre, réveiller l'amour, la passion même des belles et bonnes choses, rendre à l'état son ancienne élévation, au citoyen son zèle presque éteint, à nos voisins et à nous le respect et la confiance dus au génie. Or, pour arriver à la régénération des idées et des choses, il faut détruire d'abord jusqu'à sa racine le mal que nous a fait notre caractère d'emprunt froid et calculateur. Partant, il faut résister aux systèmes et renverser les priviléges.

Digitized by Google

IL FAUT SE MÉFIER DES JUGEMENTS DU PEUPLE.

Les privilégiés en fait d'arts, je parle de ceux qui possèdent des priviléges matériels, au lieu de lutter contre la décadence du goût à différentes époques, se sont laissés aller eux-mêmes à leurs tendances désordonnées. La fortune leur a souri; dès-là ils ont conclu que cette voie était la meilleure; le peuple les a imités en les voyant chargés de distinctions honorifiques, abreuvés de récompenses qu'il supposait légitimes et méritées. Il les a ensuite vénérés et portés aux nues avec la partialité toute brutale qui caractérise ses décisions.

Les privilégiés, je veux dire les académiciens, et je parle toujours de ceux qui sont à tort censés représenter l'état des arts en France, rendirent en monnaie au peuple les honneurs qu'ils avaient reçus des hautes classes et des autorités dispensatrices.

Si quelqu'une de leurs froides et inutiles productions rencontrait des censeurs, vite on en appelait au peuple, on argumentait d'après son silence, et l'on partait de son adhésion aux idées académiques comme d'une chose connue et inattaquable pour renverser les échafaudages *informes* des novateurs, et rendre au *bon goût* sa *stabilité* un instant ébranlée. *Vox populi*, *vox Dei*, criait-on, et le peuple, flatté de la comparaison, répondait avec enthousiasme par des *vivat* sans fin: « Vivent les académiciens! vive le Louis XIV de la place Bellecour! vive Jean-Jacques Rousseau en manteau romain! vive l'Arc du Carrousel! vive la Colonne romaine de la place Vendôme. —

— Ce bon peuple, disait-on, comme il nous aime, et qu'il est plein de goût! —

Et, en effet, le peuple est bon quand on sait le prendre, l'amuser, le flatter, lui plaire, mais pour le flatteur, l'amuseur, le plaisant seulement; pour les autres il est cruel, car il

Digitized by Google

se passionne aussi quelquefois, sans comprendre, pour des doctrines fausses, des goûts absurdes, des points obscurs et inintelligibles de dialectique ou de théologie, par exemple. Et il met dans ses réactions fréquentes, dans ses rétractations inattendues tout le fiel, tout l'acharnement qu'il montrait naguère dans un autre sens. Ce bon peuple a été juste quelquefois dans la répartition de ses bonnes grâces; mais qui saurait me dire où était le bon peuple, la sage, la saine partie du peuple, lorsqu'il se divisait en deux parts pour soutenir au Cirque ici les verds et là les bleus? Le peuple criait: vive le roi aux côtés d'Henri IV, et, à dix pas, il était égorgé pour la Ligue : quel était donc alors le vrai peuple? Les royalistes ou les forcenés sectateurs de MM. de Lorraine? Le peuple voulait la Fronde, mais le même peuple soutenait Mazarin. Le peuple pendait les aristocrates aux lanternes et se ruait autour de la Guillotine ; c'était le bon, le digne peuple alors ; mais plus tard il attendait en souriant l'étranger en armes, et il agitait des oriflammes à l'entrée de nos *amis les ennemis*, et il reçut avec enthousiasme ces Bourbons *chéris, adorés, impatiemment attendus*, et il leur prodigua l'amour, l'argent, les cris, les drapeaux blancs ; alors surtout ce fut le bon, le digne peuple. Toutes ces opinions si diverses, si incohérentes, si cruellement soutenues et prouvées, n'étaient-elles pas les opinions du peuple?

De quel droit vient-on donc m'opposer l'opinion soi-disant unanime du peuple? car qui sait si le romantisme artistique, même tel que le conçoivent les privilégiés, n'est pas de force à jeter les fondations d'une solide puissance, malgré les bassesses académiques, les tortures infligées à la pensée par ordre d'en-haut, la *levée de boucliers*, le *canon d'alarme* et tant d'autres drôleries!

Ce que je vois de plus clair dans ce grand conflit d'idées plus ou moins bonnes et spirituelles, c'est que les arts sont pour le moment pris en tutelle par un système. C'est que quelques hommes spéciaux plus ou moins éminents, voyant

Digitized by Google

triompher enfin leurs opinions, soit par ruse, soit par force, de la république des arts, qu'ils avaient représentée d'abord, passèrent à une oligarchie, puis firent leur petit 7 août et devinrent empire. Puis, sûrs de l'égoïsme et surtout de l'indifférence de leurs *sujets*, taillèrent et tranchèrent, démolirent et bâtirent, renversèrent les abus (mot consacré), établirent des lois, créèrent une censure salutaire, (adjectif prodigieusement large) foulèrent aux pieds leurs ennemis vaincus et marchèrent droit à l'*immortalité*. Le peuple, indifférent à toutes ces caresses et démonstrations, consentit à redevenir académicien, comme il s'était laissé raccoler au romantisme, c'est-à-dire sans savoir pourquoi ni comment; de même qu'il redeviendrait romantique si on l'y poussait un peu fort. Les privilégiés, et comme d'habitude je parle de ceux à idées étroites, prétendirent que la conviction avait tout fait (toujours la conviction). Mais alors se dressèrent des amis du peuple, de vrais amis, impatients de toutes ces fluctuations; ils cherchèrent avec désintéressement à rappeler les masses au sentiment du vrai dont les systèmes détournent toujours, et en conséquence ils déclarèrent la guerre aux systèmes.

Entre nous et l'égoïsme, entre nous et les privilégiés, il y aura donc guerre à mort; sans prévention, sans partialité surtout, jusqu'à ce que notre voix soit entendue, que les idées s'amendent, et que les honneurs et récompenses descendent sur la tête de tout méritant, sans distinction d'opinions ni de moyens.

Dieu protége notre entreprise, elle est toute civique et nationale!

IL FAUT SE MÉFIER DES PRIVILÉGIÉS ET DES SYSTÈMES.

Pour arriver à l'anéantissement de l'égoïsme, qui, par sa force d'inertie, tend à détruire le goût du grand, du beau et

Digitized by Google

spécialement l'amour des arts, il suffirait de le livrer quelque temps à lui-même. Il n'est pas douteux que l'insuffisance des jouissances provenant de la possession matérielle, lui ferait bientôt sentir la nécessité de se rattacher aux plaisirs de l'ame. Il nous paraît cependant plus digne de notre mission d'artiste, car nous faisons partie de *l'église militante*, de hâter de toutes nos forces le renversement de l'idole favorite. Tant d'esprits en souffrance attendent inquiets leur délivrance du *purgatoire!*

Quant à la démolition des systèmes et des priviléges, elle doit être le but et l'unique fin de toute ame élevée, et nul doute que tous se précipitassent à cette œuvre de régénération, s'ils pouvaient pressentir les jouissances pures, les bonheurs solides et de toute heure que donne plus particulièrement l'appréciation des arts entre toutes les œuvres de l'imagination.

Mais avant de semer nos idées, il faut d'abord purger le sol et assainir le fonds ; il faut prouver au peuple que jusqu'à présent on l'a indignement trompé en présentant à son admiration des œuvres de la plus triste médiocrité ; et surtout qu'il doit se garder de croire à ce que les privilégiés appellent des axiômes. Le mot : *vox populi, vox Dei*, est un piége affreux, un vol fait au bon sens. Il est de la plus haute importance pour tous de savoir que les arts fondés évidemment sur la convention, ne sauraient être *sentis* sans de graves et sérieuses études ; que nul ne *naît* connaisseur, et que les masses sont mêmes moins susceptibles que les individus de concevoir une idée juste et de poser un jugement solide.

Comment pouvons-nous avoir confiance aux académies et prendre à témoin le goût dominant des peuples, lorsque nous voyons les masses faire explosion d'enthousiasme devant les plus absurdes inepties, pourvu qu'une certaine régularité, une apparence de difficulté vaincue, quelque grandeur et continuité dans les travaux se joignent à leur importance naturelle? Je prendrai un exemple à la portée de tout le monde.

Quel est le Parisien, quel est le Français, celui-là excepté

Digitized by Google

que guident l'impartialité, la bonne foi et des études préalables, quel est l'homme enfin qui ne se pâme devant la longue et insipide colonnade de la Bourse de Paris? gouffre de pierres qui a englouti dix millions; impuissante composition que les architectes académiciens ont modestement nommée le premier et le plus parfait des édifices modernes. Si l'on devait s'en rapporter pour régler les opinions à ce sentiment unanime de la civilisation qui, disent-ils, fait éclore et forme les génies, il faudrait pourtant admirer sans restriction ce vain péristyle qui parade comme un bateleur au milieu de la plus vaste place de Paris, et présente, — ô glorieuse invention! — ses cent colonnes corinthiennes profilées et disposées avec toute la variété qu'on pourrait attendre d'un prisme à cent facettes. Cette Bourse pourtant, colonne tirée à cent exemplaires, ne passe-t-elle pas aux yeux de tout l'univers pour l'œuvre architectonique la plus remarquable des temps modernes? et il y a cent autres exemples.

Ensuite ils appellent cela le temple du Commerce, de Mercure, de Plutus, que sais-je? quelle plaisanterie pour une époque aussi sérieuse que la nôtre! Plutus et Mercure seraient-ils donc quelque chose pour nous! Comment, on veut des temples, et l'on renie, on dédaigne la sainte chapelle! on veut des temples, et on laisse crouler nos merveilles nationales!

Des autels à Plutus, à Mercure, à la richesse, à l'agiotage! ils en ont donc assez de la Trinité, ou bien attendent-ils des dieux les plus immoraux du paganisme, ces miracles auxquels la Vierge et son divin *Bambino* sont désormais impuissants! Voyons! sommes-nous encore divisés par les trois grandes provinces Celtique, Belgique et Aquitaine? Vivons-nous sous la loi des Druides ou des Flamines? N'existe-t-il pas une religion professée par la *majorité* des Français? Je vois des abbés dans les rues, mais où sont vos aruspices, vos augures?

Pauvre vulgaire, qu'on te trompe impudemment! Com-

Digitized by Google

ment peux-tu admirer de stupides sanctuaires qu'on a bâtis de ton argent, par tes bras, sans ton consentement, et dont on te défendra l'entrée si tu n'as un habit sur le dos !

Un homme a conçu l'idée et l'exécute : ses amis la portent aux nues; le peuple passe là, s'arrête d'abord, puis admire, de bonne foi, sans façon, probablement parce qu'il suppose que tant d'argent, de soins, de matériaux, ne sauraient avoir été prodigués à tort, sans raison, sans goût, contrairement aux besoins de l'époque et de la spécialité ; car le peuple ne saurait prétendre à se connaître aux détails ; les mots techniques sont pour lui de l'hébreux, et les choses qu'ils représentent des arguties vides de sens.

Mais l'auteur du chef-d'œuvre était là, qui épiait les promeneurs, sourd aux sarcasmes, tout oreilles aux compliments ; et pourtant que de majestueuses absurdités n'est-il pas forcé d'endurer ! que de fois n'a-t-il pas senti bouillonner dans sa tête le *ne sutor ultrà crepidam !* Il s'en va néanmoins quand il a recueilli assez ample collection de marques de sympathie, et il rentre chez lui en se frottant les mains, le visage épanoui, la démarche assurée. Abordez-le alors, il vous dira fièrement :

« En conscience, mon cher, l'architecture antique, grecque et romaine est la seule qui puisse convenir aux exigeances de notre époque (1836) ! il y a unanimité sur les mérites de ma construction ; ce genre est décidément national et rendra mon nom populaire à tout jamais. »

National ! populaire ! grands dieux ! *cet à-plomp* ne fait-il pas frémir ? Quel supplice l'ange du bon goût infligera-t-il au jour suprême à ces vanités dédaigneuses ?

Encore un exemple, il est récent.

Walter Scott, l'immortel peintre de quelques époques choisies, et des passions et des sentiments qui sont de toutes les époques, Walter Scott se meurt. Sa ville natale, très-reconnaissante au grand romancier, veut lui ériger un monument digne de lui. Vîte des souscriptions, des dons gratuits, des

Digitized by Google

cessions de terrain. Jusque là tout est bien, et je connais une grande ville de la taille d'Edimbourg qui aurait dû s'en faire un modèle. La susdite cité vient de perdre son plus précieux enfant, le créateur de son commerce, le fondateur de ses nombreuses et immenses fortunes, celui auquel elle doit tout. Il lui faut donc un monument. On affiche des listes de souscription, on publie des éloges, on imprime des oraisons funèbres. En un an la grande ville a réuni..... douze mille francs, et Jacquard n'a pas de tombeau. Quant à Edimbourg, car il faut bien y revenir, en six mois il avait consacré à Walter Scott cent mille livres. Entendez-vous bien, négociants lyonnais, c'est-à-dire deux millions et demi de francs, et l'on fut obligé de clore les listes six mois avant le temps indiqué ! Jusque là encore tout est bien; mais arrive l'emploi des fonds, et ici les systèmes portent leurs fruits. Savez-vous quel tombeau on va élever au grand poète ? Le comité municipal d'Edimbourg, chargé de choisir entre les nombreux architectes concurrents, prendra sans doute quelque chose de national, de spécial; il voudra quelque allusion aux œuvres du grand génie; on lui dressera sans doute des statues tirées de ses chefs-d'œuvres, etc. Oui! vous croyez ! Eh bien! lisez :

« Le comité auquel on avait confié le soin de choisir le plan le plus avantageux d'un monument destiné à la mémoire de sir Walter Scott à Edimbourg s'est décidé pour deux modèles : le premier est un obélisque égyptien de deux cents pieds de haut, par M. *Playfair;* et le second, un travail d'architecture gothique dans le style simple des premiers temps. Il aura de quatre-vingt cinq à cent pieds de haut. M. Rickmann en est l'auteur. »

Bien des gens sans doute croiront que je plaisante, mais pas du tout; le fait est réel, et les journaux du milieu de décembre 1835 retentissent tous de cette annonce. Qu'avez-vous à répondre, ô hommes qui doutez de l'outrecuidance académique ? n'en voilà-t-il pas un bien bel exemple? né trou-

Digitized by Google

vez-vous pas charmants l'obélisque et la chapelle saxonne ?

La chapelle saxonne n'est pas mal sans doute, et M. Rickman est bien avisé d'aller bâtir, en 1836, un édifice dans le style gothique des premiers temps... Gloire à M. Rickman !

Mais M. Playfair a trouvé quelque chose de bien mieux que le gothique monument ! vil gothique, ma foi ! et qui sied bien pour honorer l'illustre Ecossais ! Parlez-nous d'un obélisque égyptien ! voilà le beau, le national ! voilà le vrai bon goût en vérité ! et comme c'est simple, une naïve cheminée à vapeur dans une ville manufacturière ! c'est national au moins ! Peut-être aussi y a-t-il là-dessous quelque grave idée ; peut-être désire-t-on que les temps à venir croyent l'obélisque égyptien, érigé à Walter Scott par Sésostris ou Rhamsès, ce qui rendrait le romancier bien plus intéressant.... Pour moi, quand j'irai visiter le tombeau du baronnet, je me reporterai par la pensée aux temps glorieux des Aménophis et des Touthmôsis, époque à laquelle M. Playfair, qui a déjà *trouvé* l'obélisque égyptien, assigne peut-être aussi l'origine première du roman, car tout le monde sait que le roman se perd dans la nuit des temps. Alors je me dirai : Bravo ! gloire égyptienne, gloire écossaise, gloire conquérante, gloire pacifique, tout cela n'est à bien prendre que de la gloire, et doit donc se résumer par un même monument ; et il est aussi naturel à des Ecossais de construire, pour honorer Walter Scott, un obélisque égyptien, qu'il l'eût été aux Egyptiens d'ériger en l'honneur des Pharaons une chapelle dans le goût écossais. Nous devons encore supposer, puisque le bon goût repose si fermement sur ses bases, que Memphis aurait vu avec le même plaisir le sanctuaire calédonien au milieu de ses sables brûlants, que nos Ecossais d'aujourd'hui voient sur leurs rochers aigus le monolithe de la Thébaïde.

Gloire donc, gloire à M. Playfair, l'inventeur de l'obélisque égyptien ! gloire aussi, gloire au comité edimbourgeois, qui a su rendre justice à l'éminente originalité de l'obélisque-Playfair.

Digitized by Google

M. Playfair, si vous ne tenez pas trop à immortaliser la ville qui vous a vu naître, si vous ne vous croyez pas obligé de laisser à Edimbourg le mérite d'avoir produit de grands architectes, faites-vous naturaliser français, et je vous promets la première place vacante à l'Académie....

Eh bien! fiez-vous donc maintenant au bon goût des académiciens, croyez donc à l'infaillibilité de ce tribunal sans appel!

Ne voilà-t-il pas en effet des sages bien dignes de se promener avec Platon et consorts sous les riants platanes des jardins d'*Académus*... Oh! les conséquents philosophes qui prônent le progrès du siècle, et qui, pour prouver leurs *dires*, *inventent*, en 1836, des monuments antédiluviens.

Gloire aussi au peuple, admirateur *idoine* de l'obélisque-Playfair! mais, avant tout, gloire à M. Playfair, inventeur de l'obélisque, et aux académies qu'il représente si dignement!...

DE LA
CRITIQUE RELATIVEMENT AUX BEAUX-ARTS, ET SPÉCIALEMENT DE L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE A ROME.

Une phrase que j'ai entendu répéter souvent aux voyageurs, même aux artistes ou architectes qui ont visité l'intérieur de Saint-Pierre de Rome, c'est que la première impression produite par l'aspect de sa nef, n'est point une impression d'effroi et de stupeur, comme devrait, ce me semble, l'inspirer l'immensité de cette église; au contraire, alors que la réflexion vient guider les sensations premières, alors surtout qu'on a fait la comparaison des dimensions de ces énormes voûtes avec un objet quelconque d'une étendue connue, comme, par exemple, avec une personne de taille ordinaire, alors, dis-je, mais seulement alors, on apprécie le gigantesque de cette reine des églises modernes. Cette figure

Digitized by Google

est là comme une échelle de proportions, au moyen de laquelle vous mesurerez par des multiplications nombreuses ses lignes et surfaces de tout genre; en sorte que si le hasard faisait que l'église soit déserte lorsque vous la visiterez, vous n'en emporteriez qu'une idée peu exacte, mesquine même, et nullement en rapport avec les éloges dont trois siècles l'ont couverte.

Il me semble donc que cette manière de formuler son admiration pour l'immensité de Saint-Pierre, part d'un principe faux et subversif des lois naturelles de l'architecture; car c'est faire dans les beaux-arts un triste usage de son talent et des *outils* qui servent à le mettre en évidence, que de sacrifier de grands moyens à un résultat médiocre, et c'est consacrer bénévolement par là une erreur dont l'admission peut devenir funeste. En effet, il eut été bien plus beau aux architectes constructeurs de Saint-Pierre d'employer peu de matière pour produire des sensations grandioses, et de donner aux fidèles le sentiment de l'infini, de l'incommensurable, au moyen d'un édifice de peu d'étendue en lui-même. Sans vouloir ravaler le mérite du Bramante et de Michel-Ange, sans déprécier les beautés palpables et ce qu'on est convenu d'appeler les justes proportions de leur chef-d'œuvre, je ne puis m'empêcher de penser qu'il y a eu sacrifice de deniers, de temps et de peine en pure perte là où le spectateur ne peut concevoir la taille réelle des objets, s'il ne tient à la main le compas et la roulette, ou s'il n'a sous les yeux le chiffre officiel des proportions.

Cette manière de tour de force, si c'en est un, me paraît une puérilité; elle nuit aux idées de puissance et de grandeur infinies que doivent faire naître les édifices consacrés à notre culte; elle réduit, en un mot, la plus vaste basilique des temps modernes au rôle honteux et mesquin d'un *trompe-l'œil*. Pour moi, j'ai besoin de toute ma foi en Michel-Ange pour ne point lui reprocher cette *vertu* que je crois un grand défaut : il faut que je sache tout ce que sa grande ame con-

Digitized by Google

tenait de poésie et d'élévation pour ne point le croire coupable de ce fait en intention. J'admets donc que le vague de notre appréciation provient, non de sa volonté de causer notre erreur, mais seulement de l'impuissance de nos organes, inhabiles à juger des espaces extraordinaires.

Un des plus grands malheurs que les artistes aient à éprouver dans leurs œuvres, c'est, je ne dirai pas la critique, mais l'explication du premier venu, explication presque toujours fausse, ingrate, tronquée, basée sur des idées bizarres, souvent sur des erreurs ; d'après laquelle se forment quelquefois des réputations malheureusement peu méritées, et qui prennent d'autant plus vîte et plus profondément crédit dans le monde, que, sur les *cent trompettes* qui composent *l'orchestre* de la Renommée, quatre-vingt-dix-neuf au moins partent de la bouche des ignorants ; une et pas toujours une reste dans les mains du critique éclairé ; mais, quelques beaux, quelques purs que soient les sons qu'il en tire, comment voulez-vous espérer qu'on lui rende justice au milieu du *charivari horripilant* de la masse. Il dit de son mieux, il proteste, il jure, pendant que l'artiste désolé s'arrache les cheveux et pleure sur un feuilleton de journal. Mais reprends courage et renoue ta ceinture, ô artiste, car le fier Michel-Ange lui-même pardonnerait toutes les innocentes calomnies de ce bon peuple qu'on appelle touristes, et Raphaël ne saurait que sourire aux lazzis de ces trente-deux millions d'habitants, collectivement nommés le peuple le plus éclairé de la terre. Cesse de te plaindre, après qu'un voyageur, le plus célèbre et le plus fécond d'entre les touristes qui publièrent leurs courses comme itinéraires à suivre, et je le nommerais bien plus volontiers s'il était vivant, après que *Simond* enfin a répandu sur *Sanzio* et le divin *Buonarotti* tant de fiel et de boue.

Cesse de te plaindre, car ils nous ont dit vingt fois, et nous l'avions cru peut-être, que le chef-d'œuvre de l'architecture était Saint-Pierre, parce que la science de sa dispo-

Digitized by Google

sition, la sagesse des proportions, y étaient portés à un tel degré, qu'on ne s'apercevait point de la grandeur et de l'élévation de son dôme si l'on n'y joignait une échelle de comparaison.

Eh ! que m'importe à moi la science appréciable de ceux-là seulement qui ont une toise à la main ! et qu'est-ce que la sagesse des proportions dans un temple dont le mérite m'est invisible si je ne suis prévenu ? Il n'est de proportion pour moi que là où l'artiste fait passer dans mon ame le même sentiment qui l'inspira, et me prouve que le génie consiste à se rire des difficultés en produisant beaucoup avec de faibles moyens ; sinon, l'adresse de ses ouvriers, la pureté de son trait, le grandiose et la beauté de ses plans seront pour moi lettres closes. Je maudirai l'inexactitude de ces proportions que vous proclamez si justes, l'absurdité d'une science pour laquelle vous manquez d'éloges ; je plaindrai l'artiste que votre prétention barbare au sentiment de la critique, assimile à l'écureuil qui tourne dans sa cage sans avancer d'un pas, et je vous accuserai, vous surtout, messieurs les jugeurs, d'anéantir ainsi dans lui la plus belle des facultés.

Du reste, on ne saurait s'étonner d'entendre dénaturer ainsi les intentions créatrices des hommes de génie, lorsque l'on réfléchit aux sources, où vont puiser leurs feuilletons, nos grands dispensateurs de blâme et d'éloges. Parmi les complaisants amateurs qui s'offrent à remplir les colonnes destinées à l'examen des beaux-arts, il se présente ordinairement deux classes bien distinctes. Les uns consacrent leur plume bénévole à vanter indistinctement tout exposant dont les œuvres se font remarquer par le choix du sujet. Profondément ignorants du but et des moyens de la peinture ou de la plastique, ces critiques innocents voient sans doute le génie dans l'art avec lequel on a rédigé son article du *livret*. Toute situation dramatique ou romanesque les fera pâmer d'aise, toute expression bouffie et fausse d'un sentiment bourgeois

Digitized by Google

les trouvera bénins et louangeurs. Ils exalteront volontiers toutes les Atala et Virginie dont nous avons été inondés ; ils se confondront en admiration devant tel chaudron bien luisant ou telle dorure qui scintille et chatoie au milieu de son cadre ; ils seraient volontiers portés à juger le mérite d'un tableau d'après les dimensions de sa bordure, et ils donneront toujours la palme à celui qu'ils trouveront le plus frais et le plus brillant. Ici, je ferai remarquer qu'on est frais et brillant à leurs yeux lorsqu'on est jaune pur, rose étincelant ou bleu céleste. Le violet sans tache leur plaît aussi infiniment ; car pour ce qui est de la dureté des *tons* et de la *crudité* en général, ils sont *sourds* et aveugles. Telles verdures écorchent, pour ainsi dire, les yeux de l'artiste, tant elles sont âpres et crues, qui leur paraîtront à eux une très-confortable pelouse. C'est leur mot. N'allez donc point leur parler d'harmonie, car ils vous demanderont s'il s'agit de Rossini ou de Meyerbeer, et ils vous diront encore fort spirituellement que la crudité ne leur est connue que comme qualité essentielle de tout corps qui n'a pas subi l'action du feu.

Et ces gens-là se reconnaissent au premier coup-d'œil par leur enthousiasme pour les chasseurs au lièvre, pour les jeunes filles aux cheveux rouges et aux yeux de porcelaine de vieux Sèvres. Le type idéal de l'Arabe sauvage et sévère leur paraît consister dans la tête de ce Samaritain que vous savez, lequel ressemble assez bien à quelque joli sapeur de la garnison, occupé à boutonner ses guêtres ; tant est grande la philantropique indignation qui l'anime ! Bonnes gens au fond, souriant volontiers et ne blâmant jamais de peur de faire de la peine ; du reste ne s'y connaissant point et avouant sans façon leur ignorance ès-beaux arts.

J'allais oublier qu'ils regardent notre Louis-le-Grand de Bellecour comme revêtu d'un costume espagnol « que l'on portait de son temps à la cour, » disent-ils ; ou plutôt ils ne le regardent pas du tout, car ils donnent à ce groupe le surnom grotesque de cheval de bronze.

Digitized by Google

Quant à la seconde classe des critiques, nous n'osons dire combien elle nous effraie, à cause de son bagage scientifique, dont elle tire de temps en temps de grands mots qu'elle a l'air de comprendre; et d'abord la sculpture est pour elle une allégorie, et l'allégorie toute la sculpture. Ceux-là savent leur Boileau par cœur, ils ont lu les métamorphoses d'Ovide, ils aiment Voltaire, et ils vous jèteront souvent à la figure les mots sacramentels de *touche*, de *coloris*, de *clair obscur* surtout. Ils recherchent la fable avec fureur, ils chérissent les nymphes et se prosternent aux pieds des fleuves. Ils se complairont volontiers à leur caresser ces barbes de roseaux et de glayeul que vous savez. L'urne et le trident du Rhône, l'aviron de la rivière navigable, le lion emblématique, sont pour eux le *nec plus ultrà* du talent. Mais à ces prétentions d'hommes capables, ils joindront au fond l'ignorance de leurs confrères ci-dessus. Puis ils couvriront le tout d'un vernis de plaisanteries aigres et malignes. Ils publieront, par exemple, de prétendues réclamations adressées à leur journal, disent-ils, par les tourneurs et fabricants de mannequins de la *Grenette*. Une autre fois ils vous demanderont si c'est *Monneret* qui vous a fourni telle vessie de couleur dont la teinte leur déplaît. Ils savent aiguiser mille épigrammes de ce genre, entremêlées de citations de *l'Art poétique*, de La Fontaine, de lambeaux d'Horace, de Virgile, de la *Pucelle*, de Béranger, de Victor Hugo. Le tout est mêlé sans méthode, sans justesse, sans goût ni grâce, et seulement à cette fin de faire preuve de savoir, ce qui leur réussit souvent, je vous jure, auprès de leurs doux et moutonniers lecteurs, mais à la grande peine et douleur de l'artiste.

Et en effet quel est celui d'entre ceux-ci qui n'a pas trépigné de honte et d'impatience, en voyant se propager, à l'instar de grandes et sublimes vérités, les impudences monstrueuses de ses juges! Incapables d'apprécier non-seulement les difficultés matérielles des arts, mais même ignorant leur but et les moyens qu'on emploie pour y parvenir, ces braves

Digitized by Google

critiques prononcent, avec un imperturbable *à-plomb*, fièrement et comme des chevaliers *sans peur et sans reproche*. Ici l'on aurait tort de croire que je veuille parler de ceux seulement qui formulent leurs opinions dans les journaux : à cette classe souvent estimable se joint une foule fashionable qu'on entend murmurer un inintelligible langage dans les salons, en province comme dans la capitale ; tourbe superficielle qui colore du beau nom d'artistique chaque extravagance qu'enfante la rage de faire effet. Ces deux subdivisions de la race des jugeurs que j'essaie de signaler, ne se distinguent réellement que par les voies qu'elles prennent pour donner la publicité à leurs opinions. A ceux-ci la presse périodique ou pamphlétaire ; à ceux-là les causeries prétentieuses dans les roûts et soirées, et le droit de former exclusivement l'éducation artistique des nos *bas-bleus*. Toutes deux du reste se réunissent dans le but d'imposer leurs prédilections au public ; toutes deux, causes de désappointements fréquents, sources des plus amers déboires. Et l'on se garderait bien de me taxer d'exagération, si l'on savait jusqu'où peuvent aller l'inanité et l'influence de ces Aristarques. Que de graves et consciencieux travailleurs ont été dégoûtés des arts par leurs inconséquences ! Que d'éphémères réputations se sont élevées et règnent encore, imposées à la multitude par ces autorités de robe courte ; et le mal n'est qu'à demi lorsqu'ils se sont contentés d'élever sur le pavois la médiocrité et le mauvais goût ; car les artistes auraient mauvaise grâce à se plaindre des éloges qu'ils reçoivent sans les avoir demandés. Ils les trouveront maladroits peut-être, injustes souvent ; mais qu'importe ! nul n'y perdra, et ces planètes passagères qui brillent d'un si vif éclat ne répandent pas une trop excessive obscurité sur les autres astres. Une erreur de plus reçoit la sanction de la publicité ; qu'est-ce que cela, puisqu'elle n'est nuisible à personne ?

Mais il est d'autres cas où l'on ne saurait trop résister à la folle et désastreuse influence du feuilleton écrit ou parlé,

Digitized by Google

C'est lorsque de désobligeantes interprétations, d'amers sarcasmes persécutent l'artiste, le harcèlent, lui font douter de lui et de sa vocation, et peut-être le forcent à la retraite. Que de fois, invoquant une austère mais juste critique, n'avons-nous pas eu à rougir du fade encens qu'on prodiguait aux œuvres d'art! Sûrs de l'impartialité de leurs jurés, les artistes se réjouiraient d'une admonition sévère. Une citation est pour eux un éloge et une récompense suffisante; j'entends ceux aux yeux desquels l'argent n'est pas l'unique but des arts. Mais comment garder son sérieux en entendant les bizarres jugements que prononce chaque jour la mode, feuilleton aidant. Que doit répondre et faire un artiste auquel on reprochera, comme un crime irrémissible, justement celle de ses qualités dont il se flattait le plus, la soudaineté, par exemple; et que dira-t-il de l'à-propos *flatteur* du feuilleton qui joint à ses stupides sentences le vers de Boileau:

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,

lorsqu'il désirait, pour son compte, présenter son œuvre, non comme un modèle de fini *précieux*, mais comme le résultat d'une simple idée rapidement conçue et jetée sur la toile pendant les courtes lueurs de l'inspiration. Que penser du critique qui méconnaît ainsi les droits d'une esquisse! Comment surtout ne pas s'abandonner à la douleur, au découragement, en voyant la froideur ou de moqueuses risées résulter du jugement porté par le feuilletoniste! Il est des artistes qui ne se relèvent pas après de semblables coups. Quelques-uns, il est vrai, se jouent, indifférents des opinions contradictoires qu'ont fait naître leurs œuvres; d'autres encore luttent et se débattent contre la clameur diverse, l'étouffent parfois, et après avoir abattu leur adversaire, s'élèvent d'autant auprès des sommités éternelles. Ceux-là sont les heureux. Il en est encore quelques-uns forts puissants, sûrs d'eux-mêmes et dévoués de leur vivant à l'immortalité; ceux-ci sont connus, et j'appellerai volontiers honte et malédiction sur les écrivains auxquels on doit l'extinction de ces

Digitized by Google

beaux génies ; quelques-uns, dis-je, ont trouvé sur leurs pas l'ignorance, le mépris, la haine, et ils ont lutté. Mais la haine anonyme ne donnait point de prise à leurs coups ; mais l'ignorance redoublait les siens, car elle n'aime pas qu'on lui prouve ses fautes ; mais le mépris, sans cesser de relever sa lèvre dédaigneuse, continuait ses douloureuses attaques. Ils luttèrent donc, les infortunés, mais en vain. Le lion, roi des animaux, du consentement de tous les siècles, tombe chaque jour sous les foudres honteux du Cafre et du Hottentot. Eux aussi tombèrent écrasés sous des feuilletons de toutes formes. Celui-ci, au bout de sa carrière, riche de quarante ans d'honneurs, de titres, de pensions, colosse aux pieds d'argile, renversé par le caillou d'un pâtre ; il se tua... Celui-là, grand déjà, immense même, mais produisant encore, pur, fin, tout convenances et poésie : il s'est condamné au silence.

Et les autres !... Escousse !... Lebas !... Je n'ose m'appesantir sur les temps modernes, car ou nos artistes sont vivants, ou leurs cendres sont encore chaudes ; mais voyez, fouillez quelques lustres en arrière, vous y trouverez de nombreuses victimes de la critique irréfléchie ou partiale. Herwin de Heinbach, bafoué par l'Italie ; Bramante, remplacé par d'ignares maçons ; l'Arioste, avili et dénigré par G. Amelunghi ; l'Arétin, proclamé *il divino ;* plus tard, le grand Salvator luttera dix ans contre le besoin ; repoussé par les peintres en titre, il sera obligé de s'humilier presque pour être admis à St-Luc, lui, le fier et spirituel Napolitain. Les merveilles grotesques et naïves de Téniers le père seront bannies de la France, pour avoir été désagréables au grand roi. Les bambochades flamandes sont ridiculisées par l'Italie dégénérée. Bouché et Wanloo sont portés aux nues par Voltaire et son siècle, qui leur prodiguent les épithètes de grands et d'inimitables. Milton, moqué et méconnu même dans sa patrie, mourra pauvre sans jouir de sa gloire ; Racine sera dénigré par la coterie-Sévigné, et son Athalie ne renaîtra que cinquante ans après sa

Digitized by Google

mort. Mirabeau, d'abord poursuivi des sarcasmes et des dénonciations gratuites de sa propre famille, secouera en vain, autour de la tribune, les foudres de son éloquence, on lui préférera Barnave et tant d'autres, et il devra regarder cet outrage comme un éloge.

Voyez chez nous l'immortel Perrache, auquel d'ignobles pamphlétaires reprochent son génie; vainqueur, à peine a-t-il réalisé son immense conception, que les mêmes vipères qui l'avaient harcelé pendant le travail, lui refusent après la réussite la gloire de l'innovation! Jacquard n'est pas plus heureux!...

Et Géricault enfin, qui répondit à chaque attaque de ses ennemis par un chef-d'œuvre, date de son lit de mort, et jette au monde son *Naufrage de la Méduse*, puis il s'éteint dans l'amertume et les douleurs.

Et tant d'autres...

Voilà ce qu'a fait la critique égarée ou malveillante.

ORIGINE
DE L'INDIFFÉRENCE POUR LES BEAUX-ARTS ET DE LA MANIÈRE DE REFORMER LE GOUT PUBLIC.

Il est de mode aujourd'hui de se plaindre du discrédit dans lequel sont tombés les beaux-arts, et c'est à l'égoïsme, il faut en convenir, que nous devons cette lente et successive mais réelle invasion du mépris qu'on leur porte.

Eh bien! c'est à nous de les relever, de leur rendre leur ancienne puissance sur les esprits, soit en tournant les idées des masses vers des objets qui s'élèvent au-dessus du matériel, soit en donnant aux arts eux-mêmes une direction nouvelle.

Du moment que les hommes seront persuadés qu'on peut

Digitized by Google

trouver des jouissances ailleurs que dans les choses palpables, soyez sûrs que le même égoïsme qui les avait portés à serrer les cordons de leur bourse pour se réserver aux plaisirs des sens, les portera bientôt à apprécier les objets d'art selon leur valeur, et à faire des sentiments le cas qu'ils ne faisaient d'abord que des sensations.

Après tout, artistes, nous gémissons, nous nous plaignons de la direction honteuse des arts, nous accusons la versatilité des opinions, nous censurons amèrement le tour prosaïque et commun que prennent les goûts en général; mais, en vérité, sommes-nous bien fondés à crier ainsi, quand nous qui sommes ou nous croyons les dépositaires de toute idée généreuse, nous donnons les premiers l'exemple de la désertion en quittant nos principes de sévérité et de bon goût pour embrasser toutes les aberrations qui se présentent?

Espérons-nous que le torrent des mauvaises inspirations, las de son triste vagabondage, reviendra se diguer lui-même, et roulera de nouveau ses flots radoucis dans le sens que nous souhaitons de lui donner? N'est-ce pas plutôt en opposant à ses premiers errements une main ferme, des plans inébranlables, que nous serions parvenus à le dompter, au lieu de nous précipiter, la tête baissée et la mort dans le cœur, partout où nous portait son inconstance? A vous seuls, artistes, appartenait de diriger, de maintenir les idées du peuple; à vous seuls cette espèce de monopole de la pensée qui rend palpable une idée de grâce, de sublimité ou d'élégance, en la présentant sous des formes que les yeux doivent apercevoir à chaque instant. Voyez, artistes, comment Benvenuto, et Bernard de Palissy, et les Pisans, et les ciseleurs florentins, et le moyen-âge en masse, ont compris leur vocation. Examinez patiemment leurs œuvres, puis portez les regards sur celles de notre époque, ensuite dites-moi de bonne foi votre avis. N'y a-t-il pas dans les quarante ou cinquante années qui viennent de s'écouler mille fois plus d'absurdités que dans les siècles qui nous précèdent? J'entends

Digitized by Google

absurdité de votre fait et là où vous deviez donner le bon exemple. Trouvez-moi depuis les Croisades quelque chose d'aussi hideux par les formes que les nombreuses innovations dont vous avez inondé les adorateurs du nouveau. Je serais bien fâché que l'on m'accusât de vouloir brider l'imagination, car rien n'est plus opposé à mes vues. Mais je suis persuadé qu'entre le violent dévergondage et la richesse, la profusion même d'idées neuves dont on peut embellir un objet prosaïque, il y a un champ bien vaste pour les cerveaux actifs.

Mais à quoi, vous qui vous plaignez, avez-vous usé votre génie? voyons donc le bel emploi de ces facultés qui vous rendent si supérieurs au vulgaire! Qu'avez-vous dit lorsque l'altération des formes en peinture vous présageait une prompte décadence? avez-vous résisté bien fort à cette tendance? avez-vous donc sifflé Largillière, Wanloo et Bouché? il y avait de quoi, certes! et la poudre, le rouge, les mouches, les paniers les perruques et les talons rouges prêtaient merveilleusement aux sarcasmes. Avez-vous prouvé votre vocation en repoussant ces innovations bizarres? avez-vous été martyrs de vos idées, ô gens qui criez si fort? point du tout. Vous vous êtes courbés très humblement, ô braves des braves, vous avez subi le joug que vous imposait l'ignoble Régence, vous vous êtes faits petits devant les marquis, vous avez cédé à la poudre, aux mouches, etc. Puis vous êtes arrivés à trouver tout cela très bien en soi-même, très bon, très confortable, très *joli*, car c'est le mot. Delà à Bouché, à Wanloo, il n'y avait qu'un pas, et vous l'avez franchi, puis répudiant vos vieilles notions de sévérité, de goût et d'art, vous avez mis sur le piédestal ces Dieux de votre fabrique, et vous vous êtes agenouillés devant un pastel.....

Vous avez tué l'art à bon escient, ô artistes pleureurs!

Bientôt Vien et David organisent une régénération, c'est encore le mot; alors la tournure austère que prenaient les idées politiques remet sur le tapis Rome et la Grèce pour la vingtième fois. Les études sévères deviennent de mode, on lit

Digitized by Google

les anciens, on feuillette Pompeï, les frises antiques, les musées de Naples, de Rome et de Vienne. C'est bien, mais les errements ne devaient pas tarder, et c'est là que vous attendaient les gens de goût, ô artistes. Voilà, en effet, David qui lance des guerriers nus au combat, il couvre leur tête d'un casque énorme, et leur donne une pesante épée, une lance acérée (armes de convention); et au milieu d'un combat dégénéré en saccage il nous montre, rebondissants mais intacts, les muscles de Romulus et de son rival. Voyez-vous le bon effet de ce nu au milieu des traits qui sifflent et se croisent, voyez-vous le grand parti qu'on peut tirer de cette invention pour jouer le mélodrame et montrer comment on dessine l'académie. Mais ce n'est pas tout. David a bientôt mille imitateurs. Le nu devient condition de rigueur; les harnachements gardent leur nom romain, mais adoptent des formes conventionnelles d'un ridicule amer. Que faisiez-vous là, ô artistes, et vous critiques, guides et maîtres des opinions? Repreniez-vous le grand maître dans ses écarts, et renvoyez-vous les élèves à l'école pour y apprendre la véritable forme d'un casque, et le costume réel des héros latins au combat? non, mille fois non! bien au contraire vous avouiez ces idées comme vôtres et vous les avouez encore. Vous trouviez tout naturel qu'un homme se précipitât au combat sans prendre d'armure et vous admiriez tel ou tel tableau classique, le déluge, par exemple, groupe verd comme un tas de cadavres qui pourriraient depuis un mois sur les bancs de l'amphithéâtre; et les Atala et les Chactas mélancoliques nous inondent; et vous nous donnez de jolis grenadiers qui dans leurs grottes de cristal, et sous le nom de tel ou tel fleuve sans eau, comme le Scamandre ou le Céphise, courtisent d'aimables faiseuses de modes déguisées en Nymphes des ondes. Et pourtant vous aviez des types antiques à étudier, ô artistes! vous aviez le masque de Jupiter olympien qui, certes, ressemble peu à vos dieux de convention, vous aviez de valeureuses et énergiques Vénus de Milo et d'Arles etc.; des Dianes chasseresses,

Digitized by Google

des *torses Callipyges* pleins de mouvement et de vie! Pourquoi donc, tout en vous plaignant de l'inaptitude du peuple à comprendre vos hautes conceptions, faisiez vous tant d'efforts hors du but louable, et enfin vous laissiez-vous aller au courant? il fallait redresser les torts, punir les délinquants, ramener le pur et le vrai beau, mais non, en peinture comme en plastique, et dans la vie d'intérieur comme sous les plafonds du *Louvre*, vous n'avez cessé de nous montrer les ridicules élucubrations de vos cerveaux impuissants.

Vous nous égariez sciemment, ô Académiciens, car vous ne pouviez ignorer que Neptune ressemble peu à nos sapeurs, et que les aigles romaines n'ont que faire sur des monuments bâtis en France par et pour des Français.

Cependant le peuple comprenait peu vos absurdes programmes et se laissait aller à hausser les épaules en présence de David et de Girodet; et s'il a souri de vos œuvres, ô Académiciens, je le lui pardonne volontiers, car précurseurs de *Blucher* et de Wellington, vous lui imposiez des idées étrangères, des costumes étrangers, des formes nées d'un autre climat, mais corrompues, dégradées, avilies en passant par vos mains, de la réalité sur la toile. Alors voyant ce délaissement soudain, (et il était bien naturel puisque les idées belliqueuses ne soutenaient plus l'empire de la lance et du bouclier, comme sous la république) alors vous pleurâtes, vous joignîtes les mains et vous vous écriâtes : Malheur! malheur! les arts s'en vont, leur gout se perd; malheur! malheur! Eh! non, ô artistes, le gout ne se perdait pas, et non, les arts ne s'en allaient pas, car d'abord, il n'y avait alors réellement ni goût, ni arts; ensuite c'étaient vous qui manquiez à vos mandataires et qui trahissiez leur confiance en leur livrant d'indignes modèles, d'absurdes idées sous des formes ridicules. Malheur! c'est possible, mais il provenait de vous seuls.

Une espèce de recrudescence dans le sentiment artistique se montre vers le milieu de la restauration, c'est Chateau-

Digitized by Google

briand qui succède à *Tite-Live* et la croix au manipule. Voilà un bon motif de bien faire, mais non. Le gothique, qui du reste était déplacé, en 1825, parceque nous ne sommes ni Goths ni Sarrasins, le gothique vous déplut, mais sous un autre rapport. Il vous déplut parcequ'il blessait vos vieilles affections romaines, et réduisait au néant vos précaires études. Vous criâtes donc contre le gothique. Vous agîtes même mieux dans votre intérêt, car vous fîtes du gothique pour vous conformer au gout du siècle; mais le siècle s'en dégouta bien vîte, et c'était très naturel, car vous gâtez tout ce que vous touchez, ô harpies,.... ô académiciens,.... veux-je dire. Vous ne manquâtes pourtant pas de crier à la versatilité des opinions, à l'égoïsme qui laissait les arts sans guide et sans protection.

Eh! de bonne foi! que vouliez vous donner à protéger, vous qui aviez restauré la basilique de St-Denis et bâti la sacristie de St-Nizier?

Toujours organisé de même, le peuple s'est dégouté. L'égoïsme y était pour quelque chose, j'en conviens, mais vous, ô artistes, guides souverains avez-vous rempli votre mission? avez-vous lutté contre cet égoisme? avez-vous taché de relever le sentiment des arts qui tombaient victimes de vos dislocations et de vos erreurs? de quel droit venez-vous donc crier miséricorde et implorer les secours de la liste civile? comment osez-vous calomnier le jugement de la nation dont vous faites partie, et que vous appelez épicière? n'est-ce pas vous qui l'avez égarée, cette nation? et comment voulez-vous qu'elle se meuble l'esprit d'idées solides, lorsque vous seuls, ô juges partiaux, lui avez montré comment on adoptait et poursuivait une idée fausse; comment on vivait sans honte d'une réputation usurpée, comment on délaissait les bons principes pour courir après des chimères; comment on pouvait s'attacher à telle ou telle forme surannée au point d'oublier que les siècles marchent et que les besoins changent avec les saisons!

Digitized by Google

Et vous vous étonnez de n'être pas compris par les masses; et vous soupirez de vous voir délaissés? pour moi le contraire seul m'étonnerait, et la protection que vous semblez tenir de *haut lieu* me paraîtra toujours une énigme!

Quant aux jeunes artistes qu'ont produit les écoles rivales, ou qui, soit hasard, soit conviction, ne doivent à aucun système la marche qu'ils suivent, je les crois en général peu possédés de cet amour du beau qui, seul, donne la réputation et fait éclore les chefs-d'œuvre. A défaut de l'art réel, on s'est contenté du métier; le métier a fait vivre quelques hommes dont les noms ont vécu un quart de siècle déjà. Séduits par la perspective d'une gloire facile, envieux des titres honorifiques, des pensions, des récompenses de tout genre que prodiguaient les puissants à tant d'artistes de peu, notre jeune époque s'est ruée autour des noms célèbres, demandant à grands cris des modèles et du talent. Mais, combien de génies brûlants couvaient sous ces jeunes cerveaux; combien de grands et hardis peintres se formaient des conseils des écoles, c'est ce qu'il ne m'apparient pas de juger; d'ailleurs laissons faire au temps qui développe et mûrit les germes. On peut supposer, pourtant, que l'imitation servile de quelque maître que ce soit produit peu de fortes organisations. Car parmi les talens d'un ordre supérieur que nous voyons s'élever sur les ruines de l'Académie, il y a peu de successeurs, si je puis m'exprimer ainsi, mais seulement des styles individuels, et des spécialités qui ne représentent aucune école, aucun siècle. Le beau, c'est le vrai, c'est l'utile. Mais si le beau est *un*, ses formes sont multiples, puis chaque type reproduit le caractère et les mœurs de son propriétaire.

Il y a donc mille manières, également bonnes, de rendre une pensée palpable. C'est ce que nient les écoles par le fait même de leur existence. De là, tant de calques peureux et abjects. De là, une servilité déplorable. De là, l'inutilité des

Digitized by Google

encouragements distribués par l'état. On entretient à grands frais une académie française à Rome, mais où sont ses résultats? Je pourrais citer peu d'exceptions en sa faveur, tandisque la liste des spécialités vraiment remarquables n'offre presque point de pensionnaires de l'école. D'un autre coté, si l'esprit de système, qui domine les écoles, ralentit, selon nous, l'essor et coupe enfin les aîles de nos jeunes aigles, on peut mettre aussi sur le compte du mercantilisme, le sentiment d'inanité, de puérilité, d'insuffisance morale que respirent nos œuvres d'art. Dès l'instant où le néophite a regardé son art comme un métier, on peut lui prédire une fin malheureuse. L'enthousiasme, la passion, seuls, créeront de grands génies, et ce n'est pas en spéculant sur la bassesse des goûts contemporains qu'on peut s'élever plus haut que le vulgaire. On peut, il est vrai, se soutenir quelque temps par l'adresse ou l'esprit: mais il y a loin du savoir au savoir faire; en un mot, il n'y a de succès durables que pour le sentiment. Les vrais artistes me comprendront sans peine.

C'est aussi par des œuvres profondément senties et patiemment élaborées (peu importe, du reste, le plus ou moins de rapidité dans l'exécution matérielle) que l'on parviendra à communiquer aux masses l'instinct et le goût du beau. Prodiguez leur les bons modéles, et expliquez-leur en quoi consiste la supériorité constante. Surtout, ne perdez pas patience trop tôt, car l'œuvre serait à refaire. Si, après de semblables épreuves, vous ne voyez pas renaître le goût des arts et leur saine appréciation, alors plaignez-vous et criez malheur. Alors vous pourrez faire des tableaux *pour vendre*; ou bien de la peinture pour votre satisfaction personnelle, si vous êtes riche. Alors vous aurez le droit de crier sus à l'épicier; mais alors seulement.

Pour moi, je pense que ces temps ne sauraient advenir. Car le prosaïsme et l'égoïsme sont rudement battus en brèche, et la poésie se débat avec bonheur au milieu de nos infamies politiques. D'ailleurs Dieu ne veut pas lais-

Digitized by Google

ser sitôt retomber sur notre occident le lourd manteau de la barbarie.

Travaillons, disait je ne sais quel saint, comme si l'espérance et la prière devaient être vaines ; espérons comme si nous n'attendions pas de fruit de notre travail.

Hippolyte Leymarie.

Digitized by Google

ORIGINE DE LA SOIE

ET

DES ETOFFES FABRIQUÉES

AVEC CETTE MATIÈRE.

De toutes les conquêtes industrielles que l'Europe a faites sur les peuples de l'Asie, l'une des plus belles et des plus importantes est, sans doute, celle de la soie. La Chine et le Japon en furent le berceau.

Ce fut, dit le P. Duhalde, dans son histoire de la Chine, une des femmes de l'empereur Wang-Ti, qui inventa l'art d'élever les vers à soie, d'en filer le cocon, et d'en tisser le fil, vers l'an du monde 2210, 1790 ans avant Jésus-Christ. Elle en consacra les premiers produits à l'ornement des pagodes et aux cérémonies religieuses.

Digitized by Google

La fête de la récolte des feuilles de mûrier, à l'époque de l'éclosaison des vers à soie, est célébrée, tous les ans, à Pec-king, par l'impératrice, comme l'est celle du labourage, par l'empereur (1).

Paulet (2), prétend que les peuples Seres du Kathaï en Tartarie, furent les premiers qui connurent la soie et l'art de la tisser. Elle fut appelée *Serica*, du nom de ces peuples, vers l'an 900 avant Jésus-Christ. Mais le P. Kircker soutient que les Chinois connaissaient la soie plus de huit siècles avant les Séres. Le mot *Sin*, selon Navarette (3), vient de *Chin*, qui signifie soie en langue chinoise. Voisius (4), rapporte que les Chinois apprirent aux Persans l'art de filer et de tisser la soie, et que ceux ci l'enseignèrent aux Grecs de l'expédition d'Alexandre dans l'Inde; mais que cet art y fut négligé et se perdit.

Saumaise (5), dit que les premières étoffes de soie qui parurent en Europe, furent apportées par les lieutenants d'Alexandre, à l'époque de la retraite des dix mille.

Cet art s'étendit peu à peu dans tout le midi de la Chine, et successivement dans l'Inde, la Perse, l'Arménie, puis en Grèce. La soie est devenue ensuite si commune en Chine, au Japon, et dans le royaume de Tong-king, qu'il en coûte moins, pour s'en habiller, qu'avec le drap le plus grossier.

Le Tong-King, selon Barow (6), produit considérablement de soie. La Perse, l'Indoustan et le Mogol en récoltent également une énorme quantité. La seule province de Kazembazar en verse annuellement dans le commerce, 25000 balles de 100 livres chaque.

(1) De Guignes, voyage en Chine.

(2) Art du fabricant d'étoffes de soie.

(3) Navarette, mémoires.

(4) Voisius, de arte et scient. natur.

(5) De Hellenisticâ.

(6) Barow, Travell-on Tong-King.

Digitized by Google

Vopicius (1), dit que sous le règne de l'empereur Aurélien, la soie se vendait, à Rome, au poids de l'or, *libra auri tunc libra serici fuit.* Il ajoute que ce prince ne voulut pas en acheter une tunique à sa femme, vû son prix trop élevé.

L'art de tisser la soie parvint en Phénicie. Les femmes de ce pays effilaient d'abord les étoffes de Chine, dont le tissu était serré, et elles en faisaient des espèces de gazes transparentes que l'on teignait en pourpre pour les princes (2).

Procope (3), rapporte que le commerce des étoffes de soie se faisait dans le bas empire et de temps immémorial, par des caravanes de Persans, qui traversaient l'Asie, de la mer de Chine à la côte de Syrie en 245 jours, et qui venaient aux foires d'Arménie, d'Antioche et de Nisibie vendre ces riches produits aux Grecs et aux Romains.

Juste Lipse (4), croit que les étoffes de soie parurent pour la première fois, à Rome, sous Jules César. *Serica quandò venerint in usum planissimè non scio; suspicar tamen in Julii Cæsaris ævo, nam antè non invenio.*

Les plus graves parmi les Romains du temps de Tibère, se plaignaient du luxe des étoffes de soie. Virgile, Pétrone et le poète Sénèque regardaient la soie comme une production du pays des Sériques, et comme un duvet recueilli sur certains arbres.

Quid numera Æthiopum molli canentia lanâ;
Vellera que ut foliis depicta et tenuia Seres.
(Virg. Georgic. ii).

Ce n'est plus, dit-il, de la laine blanche des arbres d'Ethiopie, c'est un duvet, une toison fine que l'on cueille sur les feuilles des arbres de Serès.

Illinc nova vellera Seres.
(Petron).

(1) Vita Aurelian. imper.
(2) Salmazius, hist. aug.
(3) Procop. persic., l. i, ch. 20.
(4) Excursus ad Tacit annal. ii.

Digitized by Google

Et quacumque loca jacent
Seres vellera nobiles.
(Sénèque. Thyert, act. ii).

Varon, appelait les robes de gaze, *toga vitrea*.

Publ. Syrius, les nommait *ventus textilis, nebula lintea; vent tissu, toile vaporeuse*.

Pline l'ancien (1), dit : *Tam longinquo orbe petitus, ut in publico matrona translucet, ut denudet fœminis vestis*. Les femmes montraient en public leurs formes sous ces vêtements transparents.

Heliogabale, fut le premier empereur qui porta une tunique d'étoffe de soie, ainsi que le lui reprocha Lampride.

La loi de *Vestibus Holosericis*, nous apprend que les Romains connaissaient l'art de teindre et de tisser la soie.

Les empereurs Valentinien, Valens et Gratien, défendirent de porter des vêtements tout en soie.

D'anciens auteurs ont avancé que Pamphilie, fille de Platis, roi de Ceos, fut la première qui trouva l'art de filer la soie et de la tisser bien avant les Chinois ; mais la prétendue soie de Ceos n'était vraisemblablement qu'un coton fin, tel que le Continent et les îles de la Grèce, ainsi que l'Asie Mineure, le cultivent encore de nos jours.

Les Pères de l'église des premiers siècles, déclamèrent long-temps contre le luxe des vêtements de soie. Ce ne fut que vers le milieu du VIe siècle, sous le règne de Justinien, qu'on connût le ver à soie et le mûrier blanc dont il se nourrit. Avant ce temps, les chenilles du pin, du chêne et du frêne étaient communes dans les forêts de l'Europe et de l'Asie. On recueillait leurs cocons, on les filait pour en fabriquer quelques tissus légers ; mais on finit par négliger et abandonner cette industrie, excepté dans la petite île de Ceos, près de la côte d'Afrique, où l'on en fabriquait une gaze légère qui fut long-temps admirée dans l'Orient et à Rome. C'est

(1) Lib. iv, hist. nat.

Digitized by Google

peut-être ce qui a donné lieu à l'histoire de Pamphilie (1).

Enfin, en l'an 552, deux moines persans, ayant fait un long séjour en Chine, examinèrent les vêtements en soie des Chinois, leur manière d'élever les vers à soie, la nature des feuilles des arbres qui leur servaient de nourriture, le filage des cocons et le tissage des étoffes. De retour à Constantinople, ils en parlèrent à Justinien comme d'une industrie aussi riche qu'admirable. Le prince leur offrit une grande récompense s'ils retournaient en Chine pour en rapporter des vers à soie. Ces moines comprirent qu'il était impossible de transporter de si loin ces insectes vivants, mais sachant qu'ils se reproduisaient par des œufs, ils en remplirent des cannes creuses de bambou avec de grandes précautions, car la sortie en était prohibée sous peine de la vie. Ils apportèrent aussi des feuilles de mûrier qu'on reconnut être très-abondant dans les environs de Constantinople. Dès que le printemps fut venu, on fit éclore les œufs des vers dans du fumier chaud, comme on le pratiquait en Chine; on éleva les vers, on conserva des chrysalides pour en propager la race; on planta un grand nombre de mûriers, et bientôt, sous le règne suivant, cette industrie avec celle du tissage fut à la hauteur de celle de la Chine (2).

Dès l'an 870, la fabrication des étoffes de soie était très-répandue en Orient, une matrone, nommée Danielis, de Constantinople, qui avait adopté pour fils Basile, qui, d'une condition obscure, fut élevé à l'empire, donna à ce prince, lorsqu'il fut placé sur le trône, 600 pièces d'étoffes de soie et de lin, teintes de la pourpre de Tyr, et richement brodées en or et en argent, semées de pierres précieuses (3). Un siècle après, la fabrique d'étoffes de soie était en honneur à Thèbes, Corinthe et Argos. Les esclaves étaient employés à ce travail,

(1) Gibon, *Hist, de la déc. et chûte de l'Emp. Rom.*, tom. IX.

(2) Zonaras ann., t. 2, Procope, lib. VIII. Bibliothèque orientale.

(3) Constant vita Basili.

Digitized by Google

les maîtres étaient d'une condition honorable et jouissaient d'une grande considération ; ils étaient affranchis de toute imposition personnelle, de même que les teinturiers en pourpre. Benjamin de Tudele s'extasiait, à cette époque, sur les richesses de Byzance, dont les hautes tours étaient remplies de soie, de pourpre et d'or.

Au XIIe siècle, la Grèce était le seul pays d'Europe qui eut des ateliers de tissage pour les étoffes de soie. Vers l'an 1130, Roger, roi de Sicile, revenant de l'expédition des Croisades en terre sainte, fit la conquête du Péloponèse. Il emmena avec lui, d'Athènes et de Corinthe, des ouvriers en étoffes de soie, pour en établir des fabriques dans ses états, et surtout à Palerme et à Messine ; il fit planter des mûriers à Reggio en Calabre, et y fit élever des vers à soie qui prospérèrent si bien, que cette industrie se répandit bientôt dans le royaume de Naples (1). Les Maures, qui occupaient l'Espagne, y établirent aussi des fabriques. Grenade, Almeric et Lisbonne, devinrent célèbres par leurs manufactures, et surtout par les étoffes appelées grenadines. On disait d'Almeric; *In sericorum pannorum opificio prænobilis.*

Palerme, au rapport de Falcandus (2), était renommée pour ses étoffes façonnées à fleurs et dorures. Un géographe nubien, qui voyageait en Europe, vers la fin du XIIe siècle, comptait dans le seul royaume de Jaën 600 villes ou bourgs qui avaient des filatures et des manufactures de soie. Dans une notice, publiée sur l'histoire de Léon, diacre, on voit que sous le règne d'Isaac Comnène il y avait à Constantinople des étoffes de soie de Grenade d'une grande beauté (3).

Dans le XIIIe siècle, la France vit, pour la première fois, des étoffes de soie. Les dames de Marseille en portèrent des robes ; mais dans le siècle suivant, l'usage en fut prohibé

(1) Otto frisengen gesta frederici. Muratori annali d'Italiæ, t. IX.

(2) Scriptores rerum itali., t. V.

(3) Alex. Laborde. Itineraire descript. de l'Espagne.

Digitized by Google

par une loi somptuaire. Il n'était permis qu'aux jeunes mariées d'en porter des garnitures à leurs manteaux seulement. Cependant, à cette époque, on cultivait les mûriers en Provence et en Languedoc. Le 1er juillet 1345, le sénéchal de Beaucaire envoya au roi 12 livres de soie, teinte en douze couleurs différentes, achetée à Montpellier, à 6 sous tournois (86 fr.) la livre (1).

En 1314, la ville de Lucques faisait exclusivement le commerce des étoffes de soie en Italie (2), mais une révolution survenue dans ce pays, dispersa les ouvriers à Florence, Bologne, Venise et Milan. Les statuts de Modène, de l'an 1327, ordonnent de planter des mûriers, d'élever des vers à soie et de mettre un impôt sur la soie écrue (3).

Dans le principe, on tissait les étoffes de soie comme en Chine, avec la chaîne perpendiculaire, comme dans la haute lisse, ainsi que le dit Cassidonius. Les Maures employèrent le métier horizontal des Egyptiens.

En 1268, le pape Grégoire X, français d'origine, ne se trouvant pas en sûreté dans ses états, par suite des guerres civiles et de ses discussions avec l'empereur d'Allemagne, quitta Rome secrètement, et transféra le Saint-Siége à Avignon qu'il acheta, en 1273, de Philippe-le-Hardi; il fit venir des mûriers qu'on planta dans le Comtat Venaissin. Il appela de la Sicile, de Naples et de Lucques, des fileurs et des tisseurs. On fabriqua des taffetas, des florences et des doucettes, espèce de tissu léger de soie tramée de laine.

Il est étonnant que ce nouveau genre d'industrie très-lucrative, exploitée dans un pays situé au sein de la France, ait été, pendant près de deux siècles, inconnu, ou du moins négligé dans ce royaume.

John Kemps, anglais, apporta de Venise à Londres, en

(1) Hist. du Languedoc, t. 4, p. 5, 19.

(2) Tegrimi vita di castruccio castra cano.

(3) Muratori antiq. ital., t. 2.

Digitized by Google

1331, des étoffes de soie fabriquées à Venise, et un métier à tisser; mais ce ne fut qu'à la révocation de l'édit de Nantes que les ouvriers émigrants français, fondèrent la colonie industrielle de Spitafields qui a établi une concurrence si redoutable pour nos fabriques de soieries (1).

Les Italiens bannis ou fugitifs par suite des guerres civiles entre les Guelfes et les Gibelins, s'étant réfugiés à Lyon vers la fin du XIIIe siècle, y apportèrent la fabrication des étoffes de soie. Louis XI, dont la politique fut parfois éclairée, pensa qu'il fallait donner à cette nouvelle industrie toute l'extension et tous les priviléges capables de la faire fleurir. Il exempta de tout impôt les Français et les étrangers qui élèveraient des manufactures d'étoffes de soie, et, par une ordonnance de 1465, il autorisa le clergé et la noblesse à faire ce commerce, sans déroger à leurs titres et prérogatives. Il fit venir d'Avignon des mûriers qu'on planta dans le parc de son château du Plessis-les-Tours. Il se procura des œufs de vers à soie, et appela d'Italie des fileurs et des tisseurs.

Lyon fut la première ville de France où s'établirent des tissages d'étoffes de soie. Il est probable qu'elle en posséda avant Tours qui n'en eut qu'en 1470, à en juger par des lettres patentes données par Louis XI le 24 novembre 1466. La mort empêcha ce prince de faire mettre à exécution tous les projets qu'il avait formés relativement à ces fabriques. Ce fut son fils Charles VIII qui, au retour de son expédition de Naples en 1495, amena avec lui une colonie d'ouvriers qu'il établit à Tours, où elle fabriqua les premières étoffes brochées, auxquelles on donna le nom de *Gros de-Tours*, à l'imitation des *Gros-de-Naples*. François-le Calabrois en fut le premier chef et le directeur.

François 1er favorisa aussi les fabriques de soieries à Lyon, en confirmant les exemptions et priviléges accordés aux ouvriers qui viendraient s'y fixer. On dit qu'il fit venir, en 1536,

(1) Andersou chronological deduction, t. 2.

Digitized by Google

deux ouvriers de Cherasco en Piémont, Etienne Turquet et Paul Nariz, qui avaient travaillé à Gênes, et qui en importèrent l'art de fabriquer les damas et les velours.

Il y avait aussi à Lyon des métiers pour la fabrique des rubans, car les ouvriers rubaniers furent érigés en communauté par lettres patentes du 2 février 1542.

Faujas de St-Fonds rapporte, dans son histoire du Dauphiné, que, sous le règne de Henri II, les mûriers étaient peu cultivés en France. On tirait la soie d'Italie et du Levant pour alimenter nos fabriques. Un jardinier de Nîmes, nommé Trancart, éleva des pépinières de cet arbre, et il en peupla le Languedoc, les Cévennes et la Provence. Trancart fit aussi venir des mûriers blancs de la Lombardie, où Ludovic, duc de Milan, surnommé *Il Moro*, avait introduit les premières plantations de cet arbre précieux, qui lui mérita ce surnom de *Moro*, qui signifie mûrier, et non *Il Mauro*, comme s'il eût eu le visage d'un nègre.

Henri IV fit un contrat pardevant notaire avec Nicolas Chevalier, bourgeois de Paris, demeurant rue du Crucifix, paroisse de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, par lequel celui-ci s'engagea à fournir en octobre et novembre 1601, dans les élections de Tours, Orléans, Paris et Lyon, 400 mille plants de mûriers blancs, de deux à trois ans; 500 livres de graines de cet arbre pour semer; 125 onces d'œufs de ver à soie, avec huit mille exemplaires imprimés d'une instruction pour semer et cultiver le mûrier, élever les vers à soie et filer leurs cocons. Cette année, on planta 20,000 pieds de mûrier dans le jardin des Tuileries pour en former une pépinière royale.

Sous Louis XIV, le ministre Colbert, qui avait été élevé à Lyon chez les riches banquiers Mascrani, fit venir de Bologne un fileur et moulinier en soie très-habile, nommé Pierre Benay, qui perfectionna ces manipulations. On lui accorda des lettres de noblesse en France, tandis qu'on le pendait en effigie dans sa patrie. Il établit les premiers moulins, pour

Digitized by Google

monter la soie, à Virieux, où il en existe encore. En 1670, un teinturier italien, nommé Cesar Laure, établit un moulinage à Neuville-sur-Saône ; il eut pour successeur Laguyola.

Les premiers statuts concernant la fabrique d'étoffes de soie furent donnés par Henri II, en 1554.

Notre fabrique était déjà si importante en 1501, que les teinturiers en soie furent érigés en communauté. En 1548, à l'entrée solennelle de Henri II et de Catherine de Médicis sa femme, à Lyon, on vit dans le cortége 446 teinturiers vêtus en velours gris et noir à filets d'or (1).

L'édit de Nantes, concernant le libre exercice des religions en France, donné par Henri IV en 1598, et confirmé par Louis XIII, avait redonné la paix au Languedoc et aux Cévènes, et la récolte de la soie s'y était accrue à un point extraordinaire; mais la révocation de cet édit par Louis XIV, en 1687, porta un coup à jamais funeste à l'industrie française, mais spécialement à la fabrique des étoffes de soie. Dix mille familles protestantes s'expatrièrent de France, malgré les lois sévères contre l'émigration; les nations étrangères s'empressèrent de les accueillir; un faubourg entier de Londres fut peuplé d'ouvriers en soie. Amsterdam fit bâtir mille maisons qu'elle leur donna. Crevelt, Berlin, Erbelfeld, Vienne, la Saxe, Zurich, en reçurent un grand nombre. Les mémoires du temps portent à six cent mille le nombre d'ouvriers et négociants qui émigrèrent de France.

En 1608, Claude Daugnon, lyonnais, inventa une étoffe de soie tramée laine ou fil, mélangée d'or et d'argent, qu'il nomma *lampas*, imitant parfaitement le damas façonné, et qui fut très-recherchée, vû son prix modéré, pour les ameublements et les ornements. Il obtint du roi, en 1623, un privilége exclusif pour cette fabrication.

Cet établissement fut d'autant plus remarquable, qu'il donna lieu à la création d'une manufacture de guimperie en gases,

(1) Entrées solennelles des rois de France à Lyon, in-fol.

Digitized by Google

crêpes et toiles d'or et d'argent, qui fut érigée en communauté par arrêt du Parlement de Paris du 30 juillet 1723.

En 1630, J. Ferrand, fabricant de Lyon, inventa un nouveau genre d'étoffes soie et laine, comme les *doucettes* et *les cannebassettes* d'Avignon; on les appela *ferrandines*, du nom de leur inventeur. C'est de-là sans doute que quelques ouvriers en soie se firent appeler *ferrandiniers* en 1832.

En 1655, Ottavio Mey, fabricant italien, établi dans notre ville, étant mal dans ses affaires, se promenait un jour, en roulant entre ses dents un morceau de taffetas blanc. Au moment de le jeter, il l'examina et remarqua qu'il avait acquis un beau lustre; l'ayant fait sécher, il le trouva ferme et d'un blanc éclatant. Cet habile ouvrier sut profiter de cet heureux hasard; il pensa que l'onctuosité de la salive, la chaleur de la bouche et la pression entre ses dents, avaient opéré ce résultat. Mey chercha dès-lors un liquide onctueux et incolore pour en enduire l'étoffe qu'il fit passer entre des cylindres métalliques chauds, et il parvint à donner aux étoffes cet aspect brillant qui leur donne un grand prix. Il tint long-temps secret son procédé qui lui valut une grande fortune; et le 7 novembre 1665, il fut admis dans la corporation. Il aimait les sciences et avait un cabinet d'antiquités. Ce fut lui qui acheta de pêcheurs le fameux bouclier d'argent trouvé dans le Rhône, près d'Avignon, et qui en fit présent à Louis XIV.

Notre fabrique avait trouvé un débouché considérable et très-avantageux de ses produits en Portugal; mais, en 1664, le ministère français, ayant prohibé l'entrée des sucres terrés et des tabacs du Brésil en France, pour favoriser les opérations de la compagnie française des Indes, nouvellement créée, le Portugal, par représailles, prohiba toutes nos étoffes; ce qui causa un immense préjudice à la fabrique de Lyon.

A cette même époque, Etienne et Noël Parent frères, de notre ville, inventèrent les draps de soie, dont ils établirent une fabrique à Lyon et à Paris. Noël, ayant fait un

Digitized by Google

voyage en Italie, rapporta de Bologne l'art de fabriquer le crêpe ; mais ce genre ne réussit point à cette époque.

En 1670, le sieur Chorlier, lyonnais, établi à Paris, inventa une nouvelle étoffe blanche, chaîne en soie grège, à sept bouts, tramée en fil, de quatre aunes et demie de largeur, imitant parfaitement le point de tapisserie des Gobelins; on devait y peindre ou y imprimer des sujets pour imiter ces tapisseries. On en remit, en 1673, des largeurs à MM. Bonnemere et Bailly, peintres habiles, mais leurs essais ne réussirent pas.

En 1692, la guerre ayant amené une cessation de travail dans notre fabrique, le roi, sur la demande des maîtres-gardes, permit de fabriquer de petites étoffes, telles que *filatrices*, *popelines*, *raz de St-Maur* qui se faisaient seulement dans le Comtat Venaissin.

L'année 1712 fut remarquable par le procès que la compagnie des Indes intenta à la fabrique d'étoffes de soie de Lyon. Comme celle-ci avait employé jusqu'alors presque exclusivement de la soie de la Chine et de l'Inde, d'après le préjugé qu'on avait de la qualité inférieure de celle d'Italie et de France. La compagnie s'empara de cet article dont elle voulut faire le monopole. Alors la fabrique essaya d'employer les soies indigènes qui réussirent au delà de toute espérance. La compagnie prétendit en interdire l'emploi ; elle mit en avant les motifs les plus pitoyables; elle prétentit que la Chine, l'Indoustan et la Perse, repousseraient nos missionnaires évangéliques, si l'on cessait de s'approvisionner de leurs soies, qu'elles étaient indispensables pour nos fabriques, au lieu que celles du pays ne valaient rien. Enfin, après deux ans de litiges, le commerce de Lyon publia une expertise qui prouva que les soies de France et d'Italie méritaient la préférence sur celles de l'Inde, qu'elles étaient moins sèches, moins cassantes et moins bouchonneuses, et surtout qu'elles ne perdaient que 26 à 27 pour cent à la cuite, tandis que celles d'Orient perdaient de 31 à

Digitized by Google

33 pour cent. Enfin, intervint, en 1714, un arrêt du conseil d'état qui évinça la compagnie des Indes de ses prétentions. Cette compagnie fit une perte énorme sur ses approvisionnements des soies de l'Inde; ce qui commença sa ruine.

En 1730, MM. Roch, Quinson père et fils et Charbonnel, de Lyon, obtinrent, au mois d'avril, un privilége du gouvernement pour monter un établissement sous le titre de *Manufacture royale de velours à ramages, raz, façonnés et figurés*, à l'imitation de ceux de Venise, en soie pure ou mélangée d'or et d'argent, et pour fabriquer aussi des damas de 5/8 de large, en soie pure ou tramés en dorure, et enfin des brocatelles et satinades.

A cette même époque, un autre fabricant de la même ville obtint également un privilége de dix ans pour une manufacture royale de velours brochés en or, argent et nuances de toutes couleurs. Cet homme mourut et un fabricant nommé Chaussat lui succéda, et obtint des lettres patentes le 7 octobre 1733 pour ce privilége.

La réputation dont jouissait Lyon pour la teinture des soies, y attirait des commandes considérables de la part des fabriques étrangères. Un arrêt du conseil d'état de 1736 prohiba sévèrement la sortie des soies teintes.

En 1746, la communauté des fabricants de Lyon obtint des lettres patentes pour fabriquer des étoffes moirées or et argent, à l'instar de l'Angleterre et de la Hollande.

Deux ans auparavent avait paru la célèbre ordonnance de Louis XV concernant notre fabrique.

En 1750, les fabricans de Lyon se plaignirent au gouvernement du petit nombre de mûriers cultivés en France; ils sollicitèrent auprès du Contrôleur général des ordres pour en planter le long des grandes routes et dans les îles françaises, ils demandèrent de faire une distribution gratuite des plants aux cultivateurs. Notre fabrique était, à cette époque, dans de grandes inquiétudes. L'Angleterre prohibait nos étoffes, la Hollande montait des métiers et employait les soies de

Digitized by Google

Chine qu'elle obtenait à bas prix, la Prusse attirait nos ouvriers ; l'Espagne et le Piémont prohibaient la sortie de leurs soies non ouvrées. Le ministère fut sourd à nos doléances. On était généralement persuadé en France que notre climat convenait peu aux mûriers. Ce fut seulement de 1760 à 1770 que d'après les expériences de M. Thomé, on planta de ces arbres aux environs de Lyon.

En 1750, la communauté des marchands fabricants d'étoffes de soie de Lyon prit une délibération par laquelle il fut défendu à tous ses membres d'envoyer des échantillons dans l'étranger qui en tirait le plus qu'il pouvait pour imiter nos étoffes, qu'il vendait comme provenant de nos fabriques, ce qui nous portait un grand préjudice. Cette mesure fut prise d'après une lettre écrite par M. de Trudaine, ministre des affaires étrangéres, au prévôt des marchands de Lyon, pour l'informer que le nommé Boucharlat de cette ville, expatrié, et directeur de la manufacture royale d'étoffes à Naples recevait des échantillons de toutes les étoffes nouvelles qu'il imitait aussitôt.

Vers ce même temps, M. Genève, né à Lyon, fit un voyage en Angleterre, en Hollande et en Italie dont il visita avec soin les fabriques d'étoffes de soie, il rapporta de Florence le procédé pour donner le lustre au satin. Il fut le premier qui, par une machine fort ingénieuse, réduisit le dessin des taffetas chinés.

En 1762, les Jésuites de Lyon quittèrent le royaume, par suite de l'expulsion de leur ordre, et se retirèrent à Suze en Piémont. Ils emmenèrent avec eux une colonie d'ouvriers en soie de notre ville et établirent une fabrique qui ne réussit pas.

En 1768, le P. Peyronnier, religieux minime de Lyon, inventa une machine propre à tirer et à monter la soie par une seule opération. Elle fonctionna dans la maison Privat au Chemin-Neuf. L'inventeur mourut et sa machine fut perdue.

Digitized by Google

La ville de Lyon était, à cette époque, la seule qui possédât des liseurs de dessin et des dessinateurs pour la fleur et les ornements exécutés sur les étoffes au moyen d'un équipage de cordelettes qui soulevaient les fils de la chaîne selon les dispositions faites par la lecture du dessin. M. Revel de cette ville fut le premier dessinateur qui imagina l'art de la mise en carte et de la lecture du dessin qui y est tracé.

M. Ravel eut pour successeur, en 1774, Philippe Lasalle qui surpassa son maître par le talent de représenter sur les étoffes l'éclat des plus vives couleurs et les nuances les plus délicates des fleurs. Il fut le premier qui fit exécuter sur le métier des animaux, des oiseaux, des fruits, des paysages. Ce fut lui qui dessina et fit fabriquer les ornements du sacre de Louis XV et surtout ceux qu'on appela *la renommée*, *le Jardinier*, *la Bouquetière*, *le Paon*, *le Faisan de la Chine*, *le portrait du Roi* et *celui de Marie-Thérèse*, *impératrice d'Allemagne*. C'étaient de vrais tableaux d'un fini précieux. Ce fut Lasalle qui inventa le sample volant, dont on donnera la description.

En 1776, le Sr Richard, habile fabricant de notre ville, ayant reçu de l'Inde des taffetas chinés par impression, conçut l'idée de les imiter par un autre procédé qu'il inventa et ce nouveau genre d'étoffes eut une grande vogue. Bientôt on parvint par le même moyen à exécuter des dessins réguliers et même des portraits, non seulement sur le taffetas, mais encore sur le velours. Ce genre tomba au bout de 15 ans.

Les années suivantes furent fécondes en inventions utiles à notre fabrique. On les dut toutes à des artistes et fabricans Lyonnais. Ainsi :

M. Ponson trouva le moyen de supprimer, au moyen des remisses, la moitié des pédales employées ordinairement pour la fabrication de certaines étoffes.

M. Rivet inventa un nouveau métier pour les étoffes façonnées et le tricot.

Digitized by Google

MM. Maugis, Falcon, Jaillet, Dubois, Brun et Pipon apportèrent d'utiles améliorations au métier de grande tire.

M. Jaillet inventa la navette volante, au moyen de laquelle on fabriqua des étoffes de 6/4 de large. Les Anglais imitèrent bientôt cette navette qu'ils appelèrent *Caribary* dont ils s'attribuèrent l'invention.

MM. Galantier et Blache inventèrent la navette à bouton. Le premier inventa aussi plus de cent espèces d'étoffes nouvelles.

Le Sr Dardois inventa une mécanique pour se passer de la tireuse de lacqs dans l'emploi du sample, il monta des dessins beaucoup plus grands et trouva le moyen d'en opérer la répétition en sens inverse comme pour les rosaces, les couronnes, les losanges, etc.

En 1779, les frères Bagger importèrent d'Angleterre à Lyon le grand moirage pour les gros de tours. Cet établissement unique en France existe toujours dans notre ville.

En 1780, les frères Parrat, lyonnais, inventèrent un métier pour fabriquer les damas, les satins et autres étoffes à dessins avec un seul ouvrier et sans tireuse.

Deux ans après, Hugues Ringuet ouvrier en soie inventa une étoffe sur laquelle il imitait parfaitement la broderie et la peinture.

En 1787, les mûriers ayant gelé en France et en Italie, le travail cessa tout-à-fait dans nos ateliers. La charité publique vint au secours des ouvriers. Le consulat fit un appel de cent mille écus et la bienfaisance lyonnaise fournit près d'un million.

Depuis quelques années, feu M. Camille Pernon, l'un de nos fabricants les plus distingués, avait fait venir, à grands frais, des œufs ou semences de vers à soie blancs dits de *Sina*. Il fut le premier qui se livra à l'éducation de cette espèce de vers dont il obtint des soies blanches plus belles, plus pures et plus égales que celles de la Chine. Il en fit fabriquer des velours de toute beauté à fond blanc et à 15 couleurs. Il pro-

Digitized by Google

pagea cette race dans les Cévennes et dans les environs de Lyon. Ces soies ne perdent que 26 pour °/₀ au decreusage et donnent 12 onces par livre à la cuite, tandisque les soies de Chine fournissent à peine 20 °/₀ de fils qu'on puisse monter en organsin et rendent au plus 10 onces à la cuite.

De 1789 à 1786, les révolutions qui troublèrent la France réduisirent la fabrique de Lyon à un tel état de décadence, qu'elle était menacée d'une ruine totale. En 1793, à la suite du siège de notre ville, il y eut une émigration considérable d'industriels qui portèrent dans l'étranger la fabrication des étoffes façonnées. Mais, au bout de 3 ans, Lyon eut la consolation de voir revenir dans leurs foyers les St-Olive, les Germain, les Pernon, les Gaillard, les Rey, les Richard, les Grand, les Margaron, etc.; qui relevèrent la fabrique du milieu de ses ruines et qui remirent entre ses mains *le sceptre de l'industrie* comme l'a dit élégamment un de nos écrivains.

A cette époque, l'importation de la fabrication des tulles et des crêpes vint augmenter l'activité de notre fabrique, et dans ce dernier genre d'étoffes, Lyon l'a emporté tout-à-fait sur Bologne. Ce fut, en 1796, que la maison Bagnon inventa pour cette fabrication une machine simple et ingénieuse, au moyen de laquelle, on peut crêper jusqu'à 120 pièces par jour.

Le teinturier Ravu trouva en même temps des procédés particuliers pour teindre et apprêter les crêpes en toute couleur, et cet industriel a gagné une fortune considérable et bien acquise.

Mais le commencement du XIXe siécle fut une époque à jamais mémorable dans la fabrique lyonnaise par l'invention de la machine Jacquard.

Jacquard était un papetier-libraire de Lyon, qui s'adonnait plutôt à la mécanique qu'à son commerce; il avait inventé un métier à faire des filets pour la pêche qu'il porta à Paris et dont on fit l'essai au conservatoire de Vaucanson. Il fut employé à l'organisation de celui de la porte St-Martin qui est le conservatoire des arts et métiers. Parmi les machines

Digitized by Google

pagea cette race dans les Cévennes et dans les environs de Lyon. Ces soies ne perdent que 26 pour °/₀ au decreusage et donnent 12 onces par livre à la cuite, tandisque les soies de Chine fournissent à peine 20 °/₀ de fils qu'on puisse monter en organsin et rendent au plus 10 onces à la cuite.

De 1789 à 1786, les révolutions qui troublèrent la France réduisirent la fabrique de Lyon à un tel état de décadence, qu'elle était menacée d'une ruine totale. En 1793, à la suite du siège de notre ville, il y eut une émigration considérable d'industriels qui portèrent dans l'étranger la fabrication des étoffes faconnées. Mais, au bout de 3 ans, Lyon eut la consolation de voir revenir dans leurs foyers les St-Olive, les Germain, les Pernon, les Gaillard, les Rey, les Richard, les Grand, les Margaron, etc.; qui relevèrent la fabrique du milieu de ses ruines et qui remirent entre ses mains *le sceptre de l'industrie* comme l'a dit élégamment un de nos écrivains.

A cette époque, l'importation de la fabrication des tulles et des crêpes vint augmenter l'activité de notre fabrique, et dans ce dernier genre d'étoffes, Lyon l'a emporté tout-à-fait sur Bologne. Ce fut, en 1796, que la maison Bagnon inventa pour cette fabrication une machine simple et ingénieuse, au moyen de laquelle, on peut crêper jusqu'à 120 pièces par jour.

Le teinturier Ravu trouva en même temps des procédés particuliers pour teindre et apprêter les crêpes en toute couleur, et cet industriel a gagné une fortune considérable et bien acquise.

Mais le commencement du XIXe siécle fut une époque à jamais mémorable dans la fabrique lyonnaise par l'invention de la machine Jacquard.

Jacquard était un papetier-libraire de Lyon, qui s'adonnait plutôt à la mécanique qu'à son commerce; il avait inventé un métier à faire des filets pour la pêche qu'il porta à Paris et dont on fit l'essai au conservatoire de Vaucanson. Il fut employé à l'organisation de celui de la porte St-Martin qui est le conservatoire des arts et métiers. Parmi les machines

Digitized by Google

de Vaucanson qu'on y transporta, Jacquard remarqua un métier muni d'un cylindre à serinette destiné à la fabrication des étoffes faconnées, il conçut l'idée d'en faire un à peu prés semblable et il y ajouta les cartons percés. Il en fit l'essai, et cette machine, quoique imparfaite, lui réussit. La ville de Lyon lui offrit la direction d'un atelier de bienfaisance où il employa son mécanisme. Cette invention nouvelle eut beaucoup d'adversaires dans la fabrique, néanmoins un décret de Napoleon, daté de Berlin, du 17 octobre 1806, autorisa l'administration municipale de Lyon à traiter avec Jacquard pour mettre sa mécanique dans le domaine public : ce qui, en effet, eut lieu. Dès lors elle remplaça la grande tire et tripla l'exécution des étoffes faconnées; aussi les fabricans ne tardèrent pas à apprécier tout le mérite de cette invention nouvelle qui provoqua une grande révolution dans notre fabrique, et qui lui donna une extension et une activité prodigieuse. Il est fâcheux que l'étranger l'ait connue et se soit empressé de l'importer chez lui.

Les machinistes Falcoz, Fetinet, Skola, Tranchet et beaucoup d'autres se sont occupés du perfectionnement de cette machine qui en est encore susceptible. Depuis lors, de nombreuses inventions ont été appliquées aux métiers à fabriquer les étoffes, ainsi :

Feu M. Dutillieu, l'un de nos plus habiles fabricants, imagina le régulateur destiné à rendre les dessins des étoffes plus réguliers. Cette machine fut exécutée par M. Estienne mécanicien fort ingénieux. Bonares, Guigo, Bernex et Lantères l'ont perfectionnée.

En 1818, on apporta en France quelques pièces d'une nouvelle étoffe appelée *crêpe de Chine*, parce qu'elle avait été fabriquée dans ce pays-là. MM. Beauvais fréres, fabricants très intelligents, en eurent bientôt découvert la théorie; ils en fabriquèrent et surpassèrent le modèle. Avec ces crêpes unis, façonnés, mélangés de coton ou de laine on fit d'élégantes robes.

Digitized by Google

M. Banse, ancien associé de MM. Depouilly, fabricants du premier ordre, inventa un nouveau crêpage à gauffrage, dessins, fleurs, etc. d'un goût parfait, il nomma ces étoffes *aerophanes*. Cette découverte ingénieuse lui a valu une belle fortune.

En 1825, MM. Revillot frères, fabricants très habiles, inventèrent une étoffe charmante pour rideaux et stores qu'ils nommèrent *taffetas diaphane* dont les dessins du goût le plus pur et le plus délicat sont exécutés à jour comme la dentelle.

L'année 1828 formera aussi une époque remarquable dans notre fabrique par les nouvelles découvertes de M. Maisiat, jeune professeur de théorie pour la fabrique. On peut consulter à cette égard le rapport qu'en fit, au mois de mars de cette année là, M. Héricard de Thury à la société d'encouragement. Ces découvertes consistent en substitution de légères broches de fer aux anciennes lisses qui occupent trop de place sur le métier et en leur combinaison avec la machine de Jacquard. Cet ingénieux industriel exposa à cette époque deux tableaux représentant les testaments de Louis XVI et de la reine Marie-Antoinette, avec des portraits et arabesques du dessin le plus fini. Il n'existe rien en fabrique qui approche de ce chef-d'œuvre ; la beauté, la pureté et la netteté des caractères alphabétiques sont telles, que Firmin Didot, l'un de nos célèbres imprimeurs, en fut non seulement étonné, mais il les prit pour une des plus belles exécutions de l'art typographique, ne pouvant croire que la navette seule eût produit une œuvre aussi parfaite.

Ce fut encore vers ce même temps que le Sr Margaron, apprêteur de cette ville, inventa un moirage nouveau par le moyen duquel on figure snr les étoffes unies toute espèce de fleurs et de dessins qui leur donne l'apparence des étoffes façonnées. Cette opération, appelée *moirage à réserve*, exécute des dessins moirés sur un fond uni, ou des dessins mats sur un fond moiré et l'exécution en est parfaite.

Digitized by Google

Il serait difficile de décrire l'impulsion donnée à la fabrique depuis vingt ans, soit par l'invention de la machine de Jacquard, soit par les additions et perfectionnements ajoutés aux métiers, soit par le génie industriel de nos fabricants. Jadis on n'employait à Lyon que la soie pure pour les étoffes, aujourd'hui on en fait un heureux mélange avec le coton, la laine, le thibet, le mérinos, le fleuret, qui produisent une variété infinie d'étoffes de goût, pour robes, gilets, chapeaux, et surtout pour les châles, genre de fabrication qui était inconnu dans notre ville, il y a vingt-cinq ans.

La passementerie a su adapter la Jacquard à la fabrication des rubans et des galons d'or et d'argent, le travail en est plus fini, plus délicat, plus expéditif et à bon marché.

L'impression des étoffes de soie sur chaîne et sur pièce est aussi une industrie absolument nouvelle dans notre ville.

La fabrication d'étoffes façonnées de deux aunes de large et des velours de six quarts, jadis impraticable, n'est plus qu'un jeu pour nos fabricants; aussi MM. Grand frères, fabricants dignes de la réputation dont ils jouissent, ont exécuté dans ces dimensions pour notre Hôtel-de-Ville, une tenture de tapisserie des plus riches qu'on puisse voir. C'est un fond satin cramoisi avec les armoiries de Lyon blasonnées et de riches bordures arabesques, ombrées et couleur d'or. MM. Soulary et Maurier font fabriquer des velours pleins de six quarts de large qui effacent tout ce que Gênes peut produire de plus riche en ce genre.

TEINTURE DES SOIES.

Après avoir tracé une esquisse rapide de l'origine, des progrès et de l'état actuel de notre fabrique, il est juste de dire un mot de l'art tinctorial, qui a puissamment contribué à la réputation de nos produits.

Lyon avait un grand nombre d'ateliers de teinture en laine

Digitized by Google

et fil long-temps avant l'introduction de la fabrique des étoffes de soie ; mais les premiers teinturiers en soie qui s'établirent dans notre ville dans le XVe siècle étaient Génois : Gênes a toujours conservé une grande renommée pour les couleurs riches et solides, telles que le ponceau, le cramoisi, le bleu, le jaune d'or et le noir fin. Ils employaient dans le principe une légère lessive de soude pour la cuite des soies ; mais ils ne pouvaient obtenir de beaux blancs ; c'est ce qui rendait les soies blanches de Chine très-recherchées et d'un prix exorbitant. Ils apportèrent de Gênes le procédé de decreusage avec le savon blanc qu'ils tiraient des fabriques de Savonne, jolie ville à dix lieues de Gênes.

Un des plus anciens teinturiers de Lyon dont nous avons recueilli le nom est César Laure, qui acquit une grande fortune. Il éleva, à Neuville, en 1610, un moulinage pour le montage des soies. En 1620, il fonda la confrérie des Pénitents de la Miséricorde, à l'instar de celle de Florence. Il fit bâtir à ses frais leur chapelle sur un terrain qu'il acheta des P. Carmes de cette ville.

Long-temps l'art tinctorial s'en tint à des procédés fondés sur une pratique routinière, et jusqu'à 1780, époque où la chimie commença à être cultivée en France, cet art fit peu de progrès. Vers ce temps-là, MM. Anglès, Palleron, Capelin et l'abbé Colomb, tous Lyonnais, se livrèrent à beaucoup de recherches expérimentales, d'après les écrits de Mackeret de Bergmann.

Palleron obtint le beau noir de Gênes, Anglès chercha à fixer l'écarlate sur la soie, mais il n'y parvint que lorsque Chaudon eut acheté d'un baron allemand le secret du nitro-chlorate d'étain qui fait virer le cramoisi en cette couleur. Il avait obtenu cette couleur par le kermès, mais elle était moins belle que la première.

M. Capelin était renommé pour la solidité et la beauté de ses couleurs, surtout pour le bleu. Ce fut lui qui, avec Richard, dont nous avons parlé, trouva le moyen de teindre

Digitized by Google

les chaînes de soie par parties pour fabriquer les étoffes chinées.

Mais c'est depuis 1796 que l'art de la teinture a fait d'immenses progrès à Lyon. MM. Gonin père et fils portèrent la teinture noire à sa dernière perfection ; ils importèrent d'Angleterre l'art d'extraire le carmin du saffranum, et de le porter sur la soie. Ils inventèrent le moyen de teindre le drap et le coton en écarlate par la garance, sans cochenille, procédé bien plus économique que par cette dernière substance.

Ce sont eux aussi qui sont parvenus à donner à la soie un blanc argenté, d'un éclat sans pareil, qu'ils azurent ou qu'ils nuancent par un rose tendre que peu de teinturiers peuvent imiter.

En 1815, le sieur Pons, teinturier lyonnais, trouva le moyen d'assouplir la soie sans la cuire, et par conséquent avec peu de déchet, procédé du reste défectueux, en ce qu'il altère le fil et que les couleurs s'y fixent imparfaitement et n'ont aucun éclat.

Ce fut en 1810 que M. Raymond, professeur de chimie appliquée aux arts, dans notre ville, résolut en partie le problème proposé avec un prix considérable par l'empereur Napoléon, de remplacer l'indigo dans la teinture du bleu sur laine, soie et coton. M. Raymond parvint à teindre ces deux dernières avec le prussiate de potasse en un bleu éclatant qui porte son nom. Depuis lors son fils a résolu le reste du problème en appliquant ce même bleu sur la laine.

MM. Michel frères ont trouvé le moyen de teindre la soie dans toutes les nuances de noir sans employer la noix de Galles ni la gomme arabique, avec l'extrait de bois de châtaigner et la gomme de *mogadore*, bien moins chère que celle d'Arabie.

Enfin MM. Beauvais frères, fabricants dont nous avons parlé, ont trouvé avec M. Renard neveu, habile teinturier, le pro-

Digitized by Google

cédé pour teindre partiellement la soie en couleurs diverses, ombrées et graduées. Ils prirent un brevet en 1811.

Telle est, en résumé, l'histoire de la fabrique et du commerce d'étoffes de soie de Lyon; plus tard nous en donnerons la statistique.

EXTRAIT DE L'HISTOIRE MANUSCRITE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE LYON;

Par le D. J. A. S. O.... m.

Digitized by Google

UNE LETTRE DE LEIBNIZ.

La bibliothèque de la ville de Lyon possède parmi ses manuscrits quelques lettres écrites par des hommes célèbres et que nous croyons inédites ; de ce nombre est la suivante, adressée par le philosophe Leibniz à l'abbé Nicaise, antiquaire à Dijon ; nous n'en avons retranché que les passages insignifiants :

Hanover ce $\frac{15}{25}$ de may 1693.

.....Tout le monde est convaincu maintenant de la fourberie de Jacques Aymar (1) depuis la déclaration que M. le prince (2) en a fait faire dans le *Journal des Sçavants*. Mais sans cela, j'en

(1) Le 30 septembre 1706, Boileau écrivait à Brossette, avocat à Lyon, qui croyait à la vertu de la baguette de Jacques Aymar... « Venons maintenant à votre *Homme à la baguette*. En vérité, mon cher Monsieur, je ne sau- « rais vous cacher que je ne puis concevoir comment un aussi galant homme « que vous a pu donner dans un panneau si grossier que d'écouter un misé- « rable dont la fourbe a été si entièrement découverte, et qui ne trouverait « pas même présentement à Paris des enfants et des nourrices qui daignas- « sent l'entendre. C'était au siècle de Dagobert et de Charles Martel qu'on « croyoit de pareilles impostures; mais sous le règne de Louis-le-Grand peut- « on prêter l'oreille à de pareilles chimères, et n'est-ce point que depuis « quelque temps, avec nos victoires et nos conquêtes, notre bon sens s'est « aussi en allé ? Tout cela m'attriste, et pour ne pas vous affliger aussi, trou- « vez bon que je me hâte de vous dire que je suis parfaitement, Mon- « sieur, etc. » Voyez sur Jacques Aymar le *Boileau* de M. de Saint-Surin, « tome IV, pages 583 et 619.

(2) Le prince de Condé ; voyez le *Journal des Sçavants*, année 1693, page 189.

Digitized by Google

ai tousjours esté persuadé. Nous avons des semblables devins à baguette dans le pays de nos mines qui se mêlent de découvrir les veines sousterraines des métaux par leurs baguettes sympathétiques. La pluspart des auteurs, en parlent comme d'une chose seure ; mais nous avons reconnu par plusieurs expériences que tout cela n'est rien, et quand on leur bandoit les yeux, leur baguette ne marquoit pas les veines connues, quoique grandes. Je m'étonne fort que messieurs les Cartésiens, ou au moins quelques-uns d'entre eux ont donné là dedans. Car qu'a-t-il (*sic*) de commun entre leur philosophie et ces prétendues sympathies. Ils devroient s'assurer du fait, avant que d'en chercher la raison.

Je n'ay encor lû que l'abrégé de la vie de Des Cartes, fait par M. Baillet ; l'ouvrage entier n'estant pas encore venu à nous. On ne doit pas blâmer M. Baillet du soin d'embellir la matière, et de tout tourner à l'avantage de son héros ; cependant J'y ay fait plusieurs remarques où je crois que le fait en est un peu autrement que M. Baillet l'a trouvé dans les lettres de Mons. Des Cartes, auxquelles on ne se doit point fier au préjudice d'un tiers ; car M. Des Cartes avoit la coutume de défigurer d'une estrange façon ceux qui luy faisoient ombrage.

J'attends avec impatience ce que le R. P. Pezron nous donnera sur les Prophètes, et je crois fort probable ce qu'il doit avoir avancé de l'irruption des Scythes dans la Palestine. Hérodote et autres Grecs parlent de l'irruption des Scythes, des Cimmériens, des Treves et autres peuples septentrionaux dans l'Asie mineure et dans la Syrie, où apparemment la Palestine n'aura pas été épargnée. Il y a un homme fort sçavant dans la langue hébraïque, qui s'attache à faire voir, par des explications fondées sur la propriété de la langue, que nous n'avons pas toujours le véritable sens de l'Ecriture, et que nous avons quelquefois cherché le merveilleux et l'extraordinaire. Par exemple, lorsqu'il dit que la femme de Lot estant retournée pour sauver quelque chose de l'incendie, fut couverte du feu et de bitume ; car ἅλς signifie non seulement sel,

Digitized by Google

mais encore bitume ; et l'hébreu n'est pas moins équivoque, ou peut-être plus. Ainsi, estant couverte de ces matières, on peut dire qu'elle estait devenue comme une statue de bitume (1). Il dit aussi des choses curieuses *de Columna ignis et nubis*, *de Pinnaculo templi*, *de Maledictione Canaam*, et de quantité de passages semblables.....

Je viens de publier un tome de mon recueil intitulé : *Codex Juris gentiun diplomaticus*. Il y a des actes publics de toute sorte, la plupart non imprimés encore. Ce premier tome finit à l'an 1500, ou environ ; le second tome sera pour le siècle supérieur ; le troisième pour le nostre, si Dieu me donne la grâce de l'achever. J'ay lu le Catalogue des traités que M. Léonard donne au public ; mais j'en ai plusieurs de la France même qu'il n'a pas. Comme je ne prends que des pièces choisies de toute part, sans m'attacher ni aux traités, ni à quelque nation particulière, mon ouvrage ne fera point tort à Mons. Léonard, ny le sien au mien, comme je m'imagine. Je vous dis cecy, Monsieur, tant pour implorer vostre faveur et celle de vos amis si quelque chose se présente sans trop prendre de peine à le chercher, que pour vous supplier à réitérer vos instances auprès de M. le prieur Boissot qui a tant de trésors dont seront remplis les papiers du cardinal de Granville. Je ne luy demande que quelques miettes qui ne luy feront point de tort et qui me serviront..... Dans une des pièces de mon recueil, je trouve des pièces entre la France et la Castille, où le roy de France promet d'assister le Castillan *contra regem Bellimarini* : j'ai remarqué dans quelques chroniques manuscrites que c'estait un roy des Maures, et, comme je croy, d'Afrique.....

Je m'étonne que les nouveaux supplémens de Pétrone ont pu trouver des approbateurs. Quel est ce M. Nodotius qui les a publiés ? Il devait nous indiquer ce seigneur d'Alle-

(1) La même explication a été donnée par notre savant compatriote, M. de Nolhac, dans ses *Appendices aux Etudes sur le texte d'Isaïe*; Lyon, Périsse, 1833, in-8°, pages 12-15.

Digitized by Google

magne qui lui a donné le premier avis de son Pétrone (1). Des sçavans ont remarqué autres fois qu'il y avait dans Sarisberiensis des lambeaux d'un Pétrone plus entier que le nostre. Mais je n'ay pas envie de les y chercher. Mons. Bernard a repris son Josephe ; il sera surpris quand il apprendra la prétention du P. Hardouin qui fait le procès à son auteur ; mais je m'imagine qu'il n'en sera guère alarmé. M. Oudin, autres fois le P. Oudin (2), est maintenant à Hambourg ; si tous les prosélytes des protestans estoient semblables à luy, vous auriez sujet de les regreter. Voici un distique sur l'électrice de Brandebourg :

Electoris eras conjux, nunc filia facta es :
Sera precor fias ut soror atque parens.

Je suis avec zèle, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LEIBNIZ (3).

P. S. Je vous supplie, Monsieur, de faire mes très humbles recommandations à Mons. l'évêque d'Avranches si l'occasion s'en présente. — Pour moins charger le paquet, je me suis ravisé, et j'ay envoyé par avance *la lettre de Mons. de Spanheim.*

(1) Voyez sur cette prétendue découverte, un article de M. Pétrequin, inséré dans la *Revue du Lyonnais*, tome 2e, pages 417 et suiv.

(2) Casimir Oudin, savant bibliographe, né en 1638, à Mézières, mort en 1717, à Leyde, où il remplissait la charge de sous-bibliothécaire de l'université. Il ne faut pas le confondre avec un jésuite non moins savant, François Oudin, qui resta fidèle à la foi de ses pères, et qui fut l'ami du président Bouhier.

(3) Ce nom doit s'écrire ainsi ; c'est par erreur que presque tous les biographes ont écrit *Leibnitz.*

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR

LES HISTORIENS DU LYONNAIS.

III.

PARADIN.

Nous arrivons à l'un des plus laborieux annalistes du XVIe siècle. Guillaume Paradin était né vers 1510, à Cuiseaux, bailliage de Châlons; ses parents n'avaient pas une grande fortune. Après avoir terminé ses études, il embrassa l'état ecclésiastique et devint instituteur des enfants de Prévost, lieutenant-général du bailliage de Dijon, grand amateur d'antiquités, et qui lui légua, en mourant, ses recueils des pièces tirées de la Chambre des Comptes et des archives de l'Abbaye de Saint-Bénigne. Paradin s'appliqua dès lors entièrement

Digitized by Google

à l'étude de l'histoire, et parcourut une partie de la France et des Pays-Bas, pour rassembler des matériaux. Ses talents l'ayant fait connaître du cardinal Charles de Lorraine, ce prélat le prit en affection, et le présenta au roi Henri II, qui l'assura de sa bienveillance particulière. Paradin fut pourvu d'un canonicat du chapitre de Beaujeu, dont il devint doyen. Paradin méritait les honneurs qui lui furent déférés ; c'était un homme savant et laborieux, un peu crédule toutefois, mais la crédulité ne fut pas un défaut bien rare chez les écrivains de cette époque.

Guillaume Paradin mourut à Beaujeu, le 16 janvier 1590. On a de lui :

I. *De Antiquo statu Burgundiæ liber ;* Lyon, 1542, in-4°, édition sortie des presses du fameux Dolet, qui engagea Paradin à mettre au jour cet ouvrage, que celui-ci, en passant à Lyon, lui avait communiqué pour avoir son avis (1). Ce travail *sur l'ancien Etat de la Bourgogne* fut réimprimé à Bâle, en 1559, in-12, avec quelques autres opuscules.

II. *De Rebus in Belgio gestis a duce Andegavensi epistola;* Paris, 1544, in-8°. Cette lettre a été traduite en français, sous ce titre : *Discours de la guerre de l'an* 1542 *et* 1543, traduit par P. H. G. D. Les biographes pensent que ces lettres initiales signifient Philibert Hégemon Guide (2), mais la conjecture n'est-elle point un peu hasardée? C'est le P. Jacob qui l'a émise le premier (3).

III. *Anglicæ descriptionis et historiæ compendium;* Paris, 1545, in-8°.

IV. *Memoriæ nostræ libri quatuor;* Lyon, Jean de Tournes, 1548, in-folio. La latinité de Paradin est ferme et abondante; d'après le conseil de ses amis, il s'occupa bientôt de traduire son ouvrage en français, et le publia sous ce titre :

(1) Voy. l'*Epître dédicatoire*, par Dolet.

(2) Guide serait la traduction de Hegemon, car en grec, Ηγήμων signifie *guide*.

(3) *De Claris script. Cabilonensibus*, pag. 124.

Digitized by Google

Histoire de notre temps; elle embrasse le règne de François Ier et contient des particularités fort curieuses, racontées avec beaucoup de candeur et de naïveté; Lyon, 1550, in-12; et par lui revue et augmentée; Lyon, Jean de Tournes, 1552, in-16.

It. avec une continuation tirée d'autres auteurs, jusqu'en 1557; Lyon, 1558, in-16; Paris, 1568, Jean Ruelle, même format.

Le succès de son livre engagea Paradin à donner une *Continuation* jusques à l'année 1556; elle parut à Lyon, chez Guillaume Roville, 1556, in-folio. Les éditions postérieures sont les seules complètes.

V. *Traité du vrai amour de sagesse divine, introduction à sagesse; traduit du latin de Jean Loys Vivés;* Lyon, 1550, in 8.

VI. *Méthode ou briefve introduction pour parvenir à la connaissance de la vraye et solide médecine, traduite du latin de Leonard Fuchs;* Lyon, 1552, in-16.

VII. *Afflictæ Britannicæ Religionis ac denuo restitutæ Exegema;* Lyon, Jean de Tournes, 1555, in-8°.

VIII. *De Motibus Galliæ et expugnato receptoque Iccio Caletorum Commentarius;* Lyon, 1558, in-4°. *It.* dans le 3e volume des *Scriptores rerum Germanarum* de Schard; Bâle, 1574, in-folio.

IX. *Historiarum memorabilium ex Genesi descriptio tetrasticis versibus;* Lyon, 1558, in-8. C'est sans doute la traduction des *Quatrains historiques* de la Bible, de Claude Paradin.

X. *Chronique de Savoye;* Lyon, Jean de Tournes et Guill. Gazeau, 1562, in-4°; avec des additions, ibid., 1561, in-folio, et enfin avec une continuation jusqu'à la paix de 1601, tirée de divers auteurs; Genève, imprimerie de Jean de Tournes, 1602, in-folio.

XI. Histoire d'Aristée, de la Translation de *la Loy de Moyse*, mise en françois par *Guill. Paradin*; à Lyon, pour Claude Senneton, 1564, in 4°. Nous avons, sous le nom d'Aristée,

Digitized by Google

l'*Histoire des Septante*, c'est-à-dire de la manière dont a faite la version grecque de la *Bible*, appelée version des *Septante*. C'est cet ouvrage que Paradin a traduit. Voyez, au sujet d'Aristée, la *Biographie universelle*.

XII. *Blason des danses où se voyent les malheurs et ruines venant des danses, dont jamais homme ne revint plus sage, ni femme plus pudique; à Beau-Ieu, pour Iustinian et Philippes Garils*, 1556, et non 1566, comme le disent le P. Niceron et la *Biogr. univ.*

Ces Garils, qui paraissent avoir été libraires dans l'ancienne capitale du Beaujolais, étaient sans doute parents de l'auteur, puisque l'ouvrage de ce dernier est précédé d'une épître *à Prudence sa niepce*, où l'on voit que cet ouvrage avait été *basti* en faveur de ladite demoiselle, pour ses *estrenes de festes de la nouvelle année*.

Deux Lyonnais, MM. Aimé Martin et Parelle, ont publié une nouvelle édition du *Blason des danses;* Paris, Techener, 1830, in-16.

Rien de plus amusant que la lecture de cet ouvrage, grâce à la naïveté du style, à la candeur, à la bonhomie, à la crédulité de l'écrivain. On pense bien que la danse y est représentée comme une invention diabolique, que les bons chrétiens doivent fuir avec horreur. Paradin établit cette thèse par une foule d'exemples tirés des auteurs sacrés et profanes.

Les extraits suivants, que nous avons jugés propres à figurer ici, donneront une idée de sa manière et nous fourniront le sujet de quelques observations.

Un des premiers chapitres, pages 19-20, est intitulé : *Danse recitee par Apulee, quasi semblable à celle qu'on nomme les Hayes*. On reconnaîtra aisément que cette ancienne danse des *Hayes*, la Pyrrhique des Grecs, est encore usitée de nos jours, quoiqu'elle porte un autre nom. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

« .... Le diable cognoissant ce feu infernal, a tendu le filé des danses, où se monstrent plus les allechemens de la

Digitized by Google

chair, qu'en autre moien qu'il ait inventé. De ceste tendue se lit un portrait en Apulee, duquel l'Asne parle ainsi : Moi estant à la porte du theatre, m'arrestey là vn petit de temps, prenant plaisir à la ioyeuse verdure, qui commençoit à sortir de ce lieu, et depuis iettant les yeulx par la porte ouverte, ie commençay à descouurir choses fort triomphantes. Car ie veyz plusieurs beaulx ieunes hommes, accompagnez de demoiselles d'aage florissant, et d'excellente grâce et nompareille beaulté, tous poliz en habillemens, lesquels estoient fort propres à se mouvoir ligierement. Iceux dansoient ensemble à la mode de la grecque Pyrrhique, estant disposez en ordre reparti et mesuré. Tantost se tournoient et voltigeoient en rond, tantost traversoient, s'entrelassans l'un l'autre, s'entresuivans à grande presse : tantost se reduisoient en cantons, par carreure, et puis couroient encore se partissans en deux trouppes, et ainsi voltigeoint se contournans l'un dedans l'autre, selon la cadence de l'instrument : et finalement se venoient rendre en l'ordre qu'ilz estoient au commencement. Ce sont les motz de l'Asne. Sur quoy est bon à ceulx qui dansent ces Hayes, de se souvenir de celui qui dit : Les cordeaux des pecheurs m'ont entrelassé. »

Le chapitre qui vient ensuite et qui a pour titre : *D'une autre danse nommee le iugement de Paris, descripte par le mesme Apulee*, est malheureusement trop long pour être transcrit dans cet article. Nous nous contenterons de l'indiquer à la curiosisté des lecteurs qui voudraient comparer le récit d'Apulée (1), contenant le programme de la pantomime du jugement de Pâris, telle quelle se jouait autrefois sur le théâtre de Corinthe, avec le ballet du même nom que l'on donne aujourd'hui sur notre scène. Ils pourront recourir avec autant de confiance à la version de Paradin qu'à l'original latin. Du reste, cette comparaison de deux représentations du même sujet sur le théâtre ancien et le théâtre moderne

(1) *Apuleii Metamorphos.*, lib. X.

Digitized by Google

moderne a déjà été faite, et nous nous rappelons que le célèbre Geoffroy lui a consacré, dans le *Journal des Débats*, un de ses meilleurs feuilletons.

Dans un autre chapitre intitulé : *De la danse de Salome, fille de Herodias, pour laquelle saint Iean-Baptiste receut la mort*, après avoir rapporté le fait d'après les livres saints, Paradin continue ainsi, page 38 :

« Herode tomba en si grande ignominie, que non seulement il perdit son royaume, mais fut relegué et banny par la sentence de l'empereur Caius Caligula, et confiné avec sa putain à Lyon, où en grande calamité et misere ilz finirent leurs vies. Aucuns ont estimé que ceste sepulture antique enlevée en Veize, à Lyon, soit la sepulture de cet Herode Antipas et de sa paillarde Herodias, et que pour ceste cause, elle est encores nommee la sepulture des deux amantz; ie m'en rapporte à ce qui en est. Quant à la danseresse Salome, elle fut payee de mesme, car se jouant sus la glace, tomba en la rivière et fut noyee es eaux. »

Nous avons copié ce passage, parce qu'il est le seul de ce livre où il soit question d'un fait relatif à l'histoire de Lyon. La conjecture qui s'y trouve sur l'origine du fameux *tombeau des deux amants* a été souvent renouvelée depuis. Il est inutile de remarquer qu'elle n'a aucun fondement solide, et que la relégation d'Hérode et d'Hérodiade à Lyon par Caligula, et les circonstances dont elle est entourée, paraissent être autant de fables. Tout crédule qu'il se montre, Paradin lui-même n'a pas l'air d'y ajouter grande confiance, puisqu'il finit par dire avec naïveté qu'il s'en *rapporte à ce qui en est*.

Nous terminerons ces extraits par un récit qui ne peut manquer d'être bien accueilli par les amateurs des vieux contes et par ceux qui lisent avec plaisir les rêveries fantastiques d'Hoffmann : il se trouve, pages 65-69 du volume, sous ce titre : *D'vne danse espouuentable faicte en vne ville d'Italie, en l'an* 1533.

« Vn ieune mignon de bien noble parentage, ayant veu

Digitized by Google

vne damoiselle d'excellente beaulté danser en vn bal, en fut incontinent transporté et rauy si loing hors de soy mesme, que oncques puis il ne se trouua en ceruelle, et lui rongea ceste pensee le cœur si auant, qu'il se tourna en toutes les especes qu'il peut, pour paruenir à ce qu'il prétendoit. Mais parce que la damoiselle estoit sage et chaste, et au reste de grande maison, et regardee de tant d'yeulx, et enuironnee de tant de gardes, que le galand se trouuoit bien loing de son compte, dont luy croissoit l'amour, d'autant que son desseing touchoit plus à l'impossible, de maniere que de fol deuint enragé, et se donna tout en proie au diable par l'instigation duquel il s'acoste d'un fameux necromantien (qui deia auoit fait en celle ville d'Italie des experiences de prodigieux effectz) et l'importuna tant par argent que par prieres, qu'il tira de luy une promesse de moyenner ce qu'il pretendait, mais la promesse estoit difficile à faire, comme les promesses du diable ont tousiours vne queüe, car le magicien luy dit : Seigneur, retirés vous en vostre logis, et demain matin sur les quatre heures, la dame ne fauldra d'aller hurter à l'huys de vostre chambre : mais sur tant que vous aimés vostre vie, de la dame et de moy, gardés vous bien de vous endormir à telle heure, car si vous vous oubliés de tant, asseurés-vous que la dame mourra à votre huys sans appel, remede, ny remission, car le sort le porte ainsi. Le gentilhomme dict qu'il se garderoit bien de tel inconuenient, et que martel qu'il avait en teste l'empescheroit bien de dormir ; lendemain ne faillit la damoiselle charmee d'aller hurter à l'huys de la chambre du gentilhomme. Mais de malheur il aduint comme le necromantien auoit predict, car s'estant endormy ce ieune homme, la fille tomba soudainement toute roide morte à l'huys de la chambre ; luy enfin s'estant esueillé, courut à l'huys de sa chambre où il voit ce corps mort, et ne fault point demander quel estoit, ou plus marry, ou plus estonné, ou plus perplex et esperdu. Car il ne sçauoit que ce corps pourroit deuenir, et ne peut mieulx faire que de

Digitized by Google

recourir à son magicien, qui le voiant venir ainsi desolé, s'escria : Ha miserable, vous vous estes endormy : Helas ouy (dit-il) le corps est à la porte de ma chambre tout estendu, que doibs ie faire, ie suis perdu. Le magicien tire soudain vn billet de papier de son escarcelle, disant, allez hastiuement en vostre logis, et mettés ce billet entre les tetins de ce corps, et il s'en ira en sa maison ; ce que le gentilhomme feit en la plus grande diligence qu'il peut, et se leua le corps de la dame, comme s'il eust esté en vie, et s'en alla en sa maison. Depuis en aduint chose espouuentable, car estant faicte quelques jours après vne notable assemblée, ou pour cause d'un festin, ou de nopces, les dames et filles honorables de la ville y assisterent, entre lesquelles y vint ce corps que le diable portoit, et y dansa longuement avec les autres filles, comme si le corps eust esté en vie. Or d'aduenture se trouua là vn autre necromantien et enchanteur, lequel ne pesoit vn grain moins que l'autre, qui auoit faict ce cas execrable, et lors s'aperceuant de ce diable qui dansoit avec ce corps, dict à aucuns gentilzhommes, voyés vous bien ceste fille se mouuant et dansant si dextrement, ie veulz perdre la vie, si ce n'est vn diable qui treine et faict mouuoir le corps d'une fille morte. Et que ainsi soit, allés leuer vn billet de papier que vous lui voyés entre les tetins, et vous verrés si ie dis vray. Vn gentilhomme d'entre eulx qui cognoissoit la dame, s'auance, et auec vne reuerence, lui leue le billet d'entre les tetins, et soudainement ce corps tombe par terre, tant infect et puant, qu'il conuint toute ceste compagnie vuyder à grande haste, par ce qu'il estoit mort deia de plusieurs iours. Incontinent ce necromantien fut empoigné, et accusa l'autre qui auoit commis ce malefice, auquel il portoit extreme enuie, ainsi que font les semblables : la fin fut qu'ilz furent bruslés vifs l'vn et l'autre... (1). »

Cette analyse du *Blason des danses* est empruntée aux *Mélanges* de M. Breghot du Luth, tome II, pages 363-374.

Digitized by Google

XIII. *Annales de Bourgongne;* Lyon, Antoine Gryphius, 1566, in-folio. Cette histoire commence à l'année 378 et finit à 1482. Suivant saint Julien de Balleure, *Mélanges*, page 304, « c'est un très-excellent volume, lequel est si utile, que l'ayant, on peut se passer de Froissart, Monstrelet, Olivier de la Marche, et autres tels historiographes. » Les *Annales* de Paradin tiennent encore leur place dans les grandes bibliothèques, mais on ne les consulte plus guère depuis que l'on a des ouvrages plus complets et plus exacts sur la Bourgogne.

XIV. *Traité de Concorde publique;* Beaujeu, 1566, in-8°.

XV. *Mémoires de l'Histoire de Lyon;* 1673, in-folio, Lyon, Ant. Gryphius. Cet ouvrage est rempli de fables et dépourvu de critique, mais il a son prix pour des écrivains lyonnais; c'est là aussi le côté utile de beaucoup d'autres livres quelquefois trop méprisés. Dans le cours de cette *Histoire littéraire*, nous profiterons des données de Paradin, et l'on verra qu'il ne manque ni de sel ni de liberté. L'attachement qu'il avait pour Mandelot, gouverneur de cette ville et de cette province, fut ce qui lui inspira la pensée d'écrire les *Mémoires.* A la fin d'une longue et singulière épître dédicatoire, Paradin nous apprend cette particularité. « Monseigneur, dit-il, i'ay dressé ces Mémoires de l'histoire de ceste noble et antique cité de Lyon, pour faire quelque ligne et démonstration de l'obseruance que ie vous ay tousiours portee depuis que Beauieu eut cet honneur de vous veoir quelque temps son hoste et defenseur, en quoy i'ay tasché de tout mon pouuoir de vous mettre deuant les yeux la naiscence, l'enfance, l'adolesence, la virilité et la vieillesse de ceste cité, c'est-à-dire monstrer quelle elle fut en son commencement, en son accroissement et progres, en la fleur et en ceste inclination en laquelle lon l'a veu reduite et humiliee par les heritiers de Valdo et espris turbulens, qui, par leurs pernicieuses nouuelletez et exonomanies, ne nous ont laissé autre fruict que ruines, démolissemens de sanctuaires, degasts, explanades, mures, masures, chazaux et autres

Digitized by Google

brisees de leurs forceneries. Au demeurant, monseigneur, si ie n'ay developpé les choses antiques et obscures, comme telle cité le meritoit, ie vous supplie de penser que tout ainsi que soubs les terrains de ces montagnes de Saint-Just, Fourviere et Saint-Sebastien, il y a infinies antiquailles, qui n'ont encore veu la lumiere, aussi il y a plusieurs memoires des temps qui ne sont encores descouuertes, et d'autres qui ont esté consumees par feu, en ce miserable rauage des ennemis, qui n'espargnerent en leur alosis, ny saincts, ny bons, ny mauuais autheurs, ainçois brusloyent tout, sans discretion aucune. »

Ce sont là des récriminations malheureusement trop fondées, car nos antiquaires sont au désespoir quand ils abordent cette fatale époque des guerres intestines, où tous les monuments de l'art et du génie vinrent s'abîmer dans un déplorable naufrage.

La seconde *Epître* de Paradin est adressée : *A nobles, honorables et très-vertueux Seigneurs Messieurs les Consulz, Eschevins, Syndics et notables citoyens du consulat de la cité de Lyon.* Il leur dit qu'il « espere bien tost faire veoir la lumiere a l'histoire latine de l'église lyonnaise, avec l'ayde et inspiration de Dieu. » Cette histoire n'a point été publiée. Il dit aussi que la meilleure partie de ses *Mémoires* lui a esté communiquee par noble, spectable et non moins docte que tres humain seigneur, monsieur maistre Nicolas de Langes, lieutenant-général, grand zelateur de l'amour et honneur de Dieu et de sa patrie. »

« C'est aux soins de ce sage magistrat que nous devons, suivant Ménestrier, le ramas d'inscriptions antiques que Paradin a mis (*sic*) à la fin de son histoire, et qui en font la partie la plus considérable. Ce savant homme, curieux de l'antiquité, avait rassemblé dans son jardin un grand nombre de ces monuments antiques, qui sont à présent (1694) au pouvoir des Pères Trinitaires, logés, depuis trente ans, en la maison des de Langes, qui était auparavant celle des Bel-

Digitized by Google

lièvre, où le chancelier Pomponne était né. On tient que ces Mémoires dont parle Paradin, et qu'il dit lui avoir été communiqués par M. de Langes, sont l'ouvrage manuscrit de M. le président de Bellièvre, *de Lugduno prisco*, dont Paradin se servit, sans avoir dit mot de ce grand homme, dont il avait inséré tout l'ouvrage dans ses *Mémoires*, n'ayant fait que traduire (1). »

XVI. *Les deux premiers livres de l'histoire de Procope de Césarée de la guerre des Goths, faite en Italie contre l'empereur Justinian le Grand*, traduits en françois par G. Paradin, Lyon 1578, in-8°.

XVII. *Gulielmi Paradini Anchemani Epigrammata*; Lyon, Ant. Gryphius, 1581, in-4° de 72 pages. L'épitre dédicatoire, datée de Beaujeu, le 25 janvier 1581, est adressée à Pierre de Nagut (Petro a Nagutio) Précenteur de l'église de Lyon, et qui revient plus d'une fois dans le volume. Paradin, faisant allusion à son office de précenteur, lui disait :

Gallus ut excubitor metitur tempora noctis,
Et mox venturum prœcinit ante diem;
Ac volucrum studia in lucem pius excitat ales,
In modulosque avium comitat omne genus :
Sic Prœcentor agis, quoties in vota vocandum
Numen, et albentes prœcinis ante choros.
Te duce, Symmistœ pia cantibus ora resolvunt,
Ut primum aurorœ se sacer axis agit.
Tum sacra conclamant cœtu delubra frequenti,
Sed majora tuo jubila corde sonant,
Torpentesque animos aliorum ad sideris axes
Erigis, atque ipsum numen adusque vehis.
Hoc pietas, hoc sancta fides, hoc vita meretur
Ut typus in summa prœvius æde fores.

Ce recueil présente quelques autres pièces adressées à des Lyonnais, comme à Nicolas de Langes; à Claude Chalmasel, doyen de l'église de Lyon et sorti de la famille des Talaru; à

(1) *Les divers Caractères des ouvrages historiques*, pag. 176.

Digitized by Google

Antoine d'Albon, sur son Ausone; à Etienne de la Barge, comte de Lyon, sur les commencements de notre église. Voici, en quels termes, Paradin rappelle nos premiers martyrs :

Jam tum seminecem pugnis, pedibusque subactum,
Et cœno te, dive senex, saxisque ruentem
Carcere turba mori in nervo vinclisque coegit.
Quot porro dignas post tot certamina lauros
Fœminei columen cœtus, Blandina, reportas?
Post scuticas humeris, lacero post verbera tergo,
Postque graves laterum quos exterit ungula sulcos;
Carnificum vibrata manu post flagra, crucesque,
Inde legens matris vestigia Ponticus infans
Exsugens cum lacte fidem, Christumque profari
Ante animo quam voce potens, sacra impia ridet.
Nil pænis, duroque necis terrore subactus,
Sed neque cum gravibus lethum cruciatibus horrens,
Intrepidus diras subiit cervice secures,
Victus idem et victor, specimen certaminis ingens
Attalus in media circi productus arena
Edit, et immanem calcans Styga, conficit Orcum.
Non tulit innocuæ tandem tot funera plebis
Nobilis et legum consultus Epagathus, ultro
Patronumque suis Rhetor se civibus offert.
Judicis at duri clausas et legibus aures
Offendens, cervice luit, comitesque periclis
Eripere agressus mundi, sese invehit astris, etc.

Je ne citerai plus qu'une pièce sur les armes symboliques des plus célèbres imprimeurs, adressée à Antoine Gryphius et à Jean de Tournes :

Obruerant tristes jam prorsum oblivia musas,
Nec cœtus vitæ spes erat ulla sacri;
Anchora cum jacta est mediis Aldina procellis,
Cyrrhœumque labans pondere sistit onus.
Sustulit hinc dextra geminos Frobenius Angues,
Cui recti et prudens simplicitatis amor.
Virtutem inde levi Sortis comitante volatu,
Semifer annexam Gryphus ad alta vehit.

Digitized by Google

Viperæ et involvens geminæ Tornæsius orbem,
Nil aliis fieri quam cupit ipse sibi.
Vestra opera ipsa cohors jam pene extincta revixit,
Atque inter proceres sustulit alta caput.

Comme on le voit, Paradin n'était pas un poète merveilleux; sa versification est dure, pénible et embarrassée. Quant à ses *Epigrammes*, elles ne nous apprennent rien de bien intéressant; elles sont suivies de quatrains sur les rois de France, depuis Pharamond jusqu'à Henri III.

Ce volume de Paradin est assez rare aujourd'hui: il ne se trouve pas à la bibliothèque de Lyon. J'ai eu en main l'exemplaire de M. Coste.

Nous devons mentionner un frère de Paradin, nommé Claude, natif, comme lui, de Cuiseaux, et dont la vie n'est pas plus connue que celle de Guillaume. Tout ce que l'on sait, c'est qu'il embrassa l'état ecclésiastique, et fut aussi pourvu d'un canonicat du chapitre de Beaujeu. Il cultivait les lettres, et nous avons de lui les ouvrages suivants:

I. *Quadrins historiques de la Bible;* Lyon, Jean de Tournes, 1553, in-8°, avec des figures du petit Bernard, fameux graveur en bois. — *It. reueus et augmentés d'un grand nombre de figures;* Lyon, Jean de Tournes, 1583, in-8°. Niceron (1), Papillon et M. Weiss (2) donnent la date de 1558; c'est une erreur; l'édition, du moins, que j'ai sous les yeux, est de 1583. Les mêmes biographes disent encore: celui-là, qu'elle contient 231 quatrains; celui-ci, qu'elle en renferme 226; pour mon compte, j'en ai trouvé 248, qui sont accompagnés chacun de leur figure. C'était alors le beau temps des sixains, des huitains, que sais-je moi? Dans l'espace de quelques années, de Tournes imprima bon nombre de ces livres; je pourrais citer principalement les *Figure del vecchio Testamento, con versi Toscani*, par Damien Maraffi, 1554, in-8;

(1) *Mém.*, tom. XXXIII, pag. 169--170.
(2) *Biog. univ.*, art. Paradin.

Digitized by Google

— les *Figure del nuovo Testamento*, 1577, in-8°; les *Figures du nouveau Testament*, 1579, ouvrage de Charles Fonteine, et qui est évidemment une traduction du précédent. La valeur littéraire de tout ce langage poétique, on le pense bien, se réduit à zéro.

II. *Les Devises héroïques*; Lyon, de Tournes, 1557, in-8° et in-16, — it. Douai, 1563; Anvers, 1567, chez Plantin, in-16; revus et augmentés de moitié, Paris, 1614; *ibid.* 1621, in-°. « J'ai communiqué ce livre, dit l'imprimeur F. Milot, à un seigneur d'honneur et de doctrine, qui a donné quelques heures à la correction et augmentation d'icelui, en faveur du public; » et le privilége pour l'impression nous apprend qu'on est redevable de ces additions au sieur Dancry, conseiller et maître ordinaire des requêtes de l'hôtel. Cependant, l'édition de 1621 les attribue à François d'Amboise. Les *Devises* de Cl. Paradin ont été traduites en latin avec celles de Gabriel Siméon; Leyde, 1600, in-16, sous le titre de *Symbola heroica*.

III. *Alliances généalogiques des rois et des princes de Gaule*; Lyon, Jean de Tournes, 1561, in-folio. — 2e édition, à Genève, par Jean de Tournes, 1806, in-folio. — 3e édition 1836. Cet ouvrage est tout-à-fait inutile, puisqu'il ne renferme point de preuves.

L'abbé Papillon (1) classe parmi les ouvrages de Paradin une *Epître dédicatoire au seigneur Jean Parisel, châtelain de Lons-le-Saulnier, son oncle*. Elle se trouve à la tête de la *Divine philosophie* de Vivès, traduite par G. Paradin; cette Epître est datée de Beaujeu, le 25 mars 1550.

On ne sait en quelle année mourut Claude Paradin.

(1) *Biblioth. des auteurs de Bourgogne*, tom. 11, pag. 122.

Digitized by Google

Bibliographie Médicale.

ESSAI SUR LES HALLUCINATIONS,

PAR

LE DOCTEUR BOTTEX.

La médecine, une dans le but qu'elle se propose, la guérison des maladies, offre, dans son ensemble, des faits divers qui ont été classés en plusieurs ordres pour en rendre l'étude plus facile et plus profitable.

Dès le principe, soit par goût, soit par des circonstances favorables, quelques auteurs adoptèrent une *spécialité*, comme objet de leurs recherches, et leurs observations devinrent d'une grande utilité pour les progrès de la science. — Une des branches de la médecine, laissée le plus long-temps sans culture, à cause de la nature même du sujet, fut l'étude de la folie; jusqu'à la fin du siècle dernier, on la regarda plutôt comme du domaine de la métaphysique, de la psychologie que de celui de la médecine. Mais Ginel ayant démontré la puissance de notre art dans certaines aliénations mentales, des disciples nombreux, s'occupèrent avec ardeur de ces affections considérées comme maladies. En province, et dans notre ville en particulier, les médecins placés à la tête des hôpitaux renfermant des aliénés, s'appliquèrent à un traitement rationnel. Plusieurs écrits parurent; un des premiers, *le Traité analytique de la folie, par le Dr Amard*, renferma

Digitized by Google

des observations importantes tirées de sa pratique, des vues de philosophie médicale d'un ordre supérieur, et des remarques thérapeutiques en harmonie avec celle de Pinel et de Dacquin : seulement, l'opinion qu'il émit sur le siége de la maladie, n'a point prévalu plus tard; il attribua la folie à une altération particulière des organes digestifs, à une lésion des ganglions du grand sympathique. Les médecins chargés à l'Antiquaille du service des aliénés, se sont adonnés particulièrement à Lyon, à l'étude de leurs maladies. Le Dr Pasquier, en 1835, a fait paraître un Mémoire sur sa pratique médicale de 9 ans, à l'hospice de l'Antiquaille. C'est un exposé fidèle des améliorations qu'il a introduites dans le régime des malades, c'est une statistique exacte et raisonnée du mouvement de l'hospice, c'est un projet d'établissement fondé sur les bases que son expérience lui a démontrée les meilleures. Déjà, en 1833, M. Bottex avait traité une question de doctrine, dans un discours *sur le siége et la nature des maladies mentales;* à l'ouverture des cours de clinique, il avait manifesté son opinion sur cette matière : je n'ai point à rappeler ici, cette œuvre imprimée depuis, et dont tous les médecins ont pu juger le mérite. La même solennité a fourni cette année au docteur Bottex, l'occasion de développer l'histoire des hallucinations (1) et de leurs causes, et de déterminer leur nature et

(1) Nous consignerons ici les cas suivants que nous empruntons à la brochure de M. Bottex :

Il est des hallucinés qui ne sont point fous, qui apprécient leurs fausses perceptions et qui disent eux-mêmes que s'ils les croyaient réelles ils seraient aliénés ; tel était l'état de l'individu qui fait le sujet de l'observation suivante :

Frédéric W., âgé de 25 ans, né dans un village près de Mayence, était employé dans une brasserie à Strasbourg, lorsqu'il quitta cette ville en 1835 pour se rendre à Saint-Etienne ; il se sépara alors d'une jeune personne avec laquelle il avait eu des relations, mais à laquelle il n'était que faiblement attaché. Depuis deux mois il habitait Saint-Etienne, lorsqu'une nuit il entend marcher autour de son lit et sent quelque chose qui semble passer par-dessus sa couverture ; le lendemain à la même heure, même bruit, mais

Digitized by Google

leur siége : ces affections existent tantôt seules, tantôt comme complication, comme symptômes d'une maladie plus grave, la folie. Le premier fait qui frappe dans ce discours, est la méthode qui a présidé aux développements de ses parties.

L'auteur adopte, en motivant son choix, la définition donnée par M. Esquirol, il y fait la suppression d'un seul mot; puis il donne la théorie de l'hallucination, dépendante, dit-il, *de la spontanéité d'action du cerveau, de la facilité qu'il a d'en-*

alors il entend distinctement ces mots : « Ha ! je t'ai donc trouvé. » Il reconnaît la voix de la personne laissée à Strasbourg.

Depuis lors cette voix le poursuit partout, elle lui demande de l'argent, lui parle de mariage, et le menace du diable s'il ne se rend à ses instances, enfin elle l'obsède tellement qu'il ne peut plus ni travailler ni dormir; il consulte un médecin de Saint Etienne qui le saigne et le met à l'usage des boissons délayantes. Ce traitement n'ayant point amélioré son état, il se rend à Lyon, et entre à l'hospice de l'Antiquaille le 1er octobre 1835.

Le lendemain de son entrée, il nous donne lui-même, avec calme et précision, les détails que nous venons de rapporter, et répond avec justesse à toutes les questions que nous lui adressons.

Il ne voit que la femme qui lui parle, mais il entend très-distinctement sa voix, il ne se passe pas d'heure qu'elle ne lui adresse la parole; lorsqu'on lui dit de l'écouter, il penche la tête à gauche et ne tarde pas à l'entendre; il répète alors, mot pour mot, ce qu'elle lui dit.

Cet homme jouit de toute sa raison, il sait fort bien que la femme dont il entend la voix n'est pas auprès de lui. Il faut, dit-il en riant, qu'elle ait fait un pacte avec le diable, il ne peut expliquer autrement ce qu'il éprouve, mais il ne s'arrête pas à cette idée qu'il sait être ridicule.

On cherche à le distraire, on l'occupe continuellement, bientôt la voix lui adresse moins souvent la parole, surtout pendant la journée; après quinze jours de ce traitement, il ne l'entend plus; enfin, au bout d'un mois, W. sort parfaitement guéri.

—L'individu qui fait le sujet de l'observation suivante, qui nous a été communiquée par notre collègue M. le docteur Gauthier, était bien évidemment aliéné.

« En 1831, dit M. Gauthier, je me rendais de Lyon à Saint-Amour; nous étions quatre dans la voiture : un ecclésiastique et moi dans le coupé, un un officier et une autre personne dans l'intérieur. Cet officier avait récem-

Digitized by Google

trer en fonction par lui-même, c'est-à-dire sans y être provoqué par des impressions externes ou internes.

Il combat ce qu'ont avancé Darwin et Foville sur le siége de la maladie ; sans pouvoir préciser en particulier celui de chaque hallucination, *on est forcé d'admettre qu'elles sont le résultat de l'irritation de plusieurs parties du cerveau dont l'action est momentanément soustraite à l'empire de la volonté.*

« Le cerveau pour l'exercice de ces fonctions si complexes est en rapport par les nerfs de sensations avec le monde ex-

ment encouru des peines graves ; il avait été mis en prison, expulsé de son régiment, il était envoyé à Strasbourg. Il entre fort tranquillement dans la voiture ; mais à peine avions-nous fait une demie lieue, qu'il pousse des cris affreux : il dit qu'on l'insulte, qu'il veut en avoir raison ; il appelle le conducteur et fait arrêter la voiture. Il monte avec précipitation sur l'impériale, où il croit entendre la voix d'un nommé Pouzet, avec qui il a eu des démêlés au régiment ; il le cherche partout ; ne le trouvant pas, il rentre dans la diligence, toujours dans le même état d'agitation ; il continue d'entendre la voix de cet individu qui l'injurie, qui lui dit qu'il a été distitué ; il s'emporte et veut absolument se battre avec lui. Arrivé à Meximieux à minuit, pendant qu'on change les chevaux, ce malheureux officier descend, tire son épée et s'écrie : Pouzet, sortez de l'endroit où vous êtes caché, venez vous battre, ces messieurs seront nos témoins ; si vous ne vous montrez pas, et si je vous assassine, on ne pourra s'en prendre qu'à votre lâcheté. Comme Pouzet ne descendait pas, l'officier monte sur l'impériale, enfonce, à plusieurs reprises, son épée dans les ballots, dons l'intention de percer son ennemi ; mais où se cache-t-il donc, disait-il, je l'entends, ce lâche, il m'insulte et je ne puis le trouver.

Enfin il remonte en voiture mais son état d'agitation et de fureur persiste jusqu'à notre arrivée à Bourg, où nous descendons pour déjeûner.

L'ecclésiastique qui était avec nous cherche à le calmer, l'engage à oublier les injures et à pardonner à son ennemi. J'y consens, M. l'abbé, dit l'officier, soyez notre médiateur, qu'il se montre, qu'il avoue ses torts, qu'il cesse de m'insulter. Mais ne l'entendez-vous pas, le lâche, il continue de m'injurier, il dit que j'ai été destitué, c'est faux, j'ai seulement été changé de régiment. Pouzet, montrez-vous donc, venez donc vous battre ; si vous ne le faites pas, je dirai partout que vous êtes un misérable, on vous crachera à la figure, on vous arrachera vos épaulettes... Nous lui offrîmes à

Digitized by Google

térieur, avec les viscères de la vie organique par le grand sympathique. »

Ce point de physiologie sert à distinguer entr'elles les diverses hallucinations que l'auteur rapporte à chacune des sensations spéciales, à la sensibilité générale, ou à un des organes de la vie de nutrition ou de reproduction. M Bottex appuie, par le raisonnement, chacune de ces propositions ; il donne,

déjeûner, il ne voulut rien accepter ; cet état d'agitation persista jusqu'à notre arrivée à Lons-le-Launier, où il fut conduit à l'hôpital. »

— Pascal, ce puissant génie, qui se croyait toujours sur le bord d'un précipice, depuis qu'il avait failli être jeté dans la Seine en traversant le pont de Neuilly, avait bien une hallucination, mais qui oserait l'accuser de folie ?

— Les entretiens de Socrate avec son génie familier, ne nous feront pas classer parmi les fous celui que les Grecs proclamèrent le plus sage des hommes.

— Luther, ce fougueux réformateur, dont le cerveau était sans cesse excité par les discussions théologiques, fut en proie aux hallucinations les plus singulières, de la vue, de l'ouïe et du toucher ; puisqu'il dit avoir eu un entretien avec le diable, étant éveillé et jouissant de tous ses sens ; il l'a non-seulement entendu, mais vu, touché, et il a couché avec lui. Le diable, suivant Luther, sait poser ses arguments d'une manière pressante ; sa voix est grave et forte ; il dispute avec beaucoup de vivacité, et en un moment la question est résolue.

— Si Luther a connu le diable, Vanhelmont a vu son ame, ainsi qu'il le raconte lui-même de la manière suivante :

« A la suite d'un rêve, il me resta un désir très-vif de voir mon ame, et ce désir dura pendant vingt-trois bonnes années, c'est-à-dire depuis 1619 jusqu'en 1642, où j'eus une vision pendant laquelle je vis mon ame elle-même ; c'était plus qu'une lumière ayant figure humaine, d'une homogénéité parfaite, composée de substance spirituelle, cristalline et brillante ; elle était contenue dans une enveloppe comme un pois dans sa cosse. »

— Les hallucinations de la vue et de l'ouïe qui sont de toutes les plus fréquentes, se montrent plus souvent réunies qu'isolées.

L'immortel auteur de la Jérusalem délivrée était, pendant ses accès de folie, en proie à des hallucinations de la vue et de l'ouïe, qui peuplaient sa prison de spectres horribles ; des bruits sourds, des tintements de cloches et d'horloges l'éveillaient en sursaut et le glaçaient d'épouvante ; il rend

Digitized by Google

pour chacune d'elles, des preuves physiologiques et pathologiques ; des observations authentiques et concluantes soutiennent et relèvent l'attention fatiguée par la nature même du sujet. Elles montrent admirablement toutes les nuances que peuvent présenter les hallucinés. Ces narrations sombres ou plaisantes, simples ou pompeuses sont reproduites toujours avec le style, avec les couleurs qui leur sont propres.

compte lui-même de ses visions : « Des étincelles bruyantes sortent de mes yeux, des sifflements horribles déchirent mes oreilles ; je me suis cru frappé d'épilepsie, et j'aurais craint la perte de la vue, si je n'avais aperçu l'image de la glorieuse vierge Marie, tenant son fils dans ses bras, entourée d'un cercle resplendissant des plus vives couleurs. »

— M. le docteur Trolliet nous a communiqué une observation très-remarquable d'hallucination de l'odorat.

« M. P., âgé de 30 ans, ayant une fortune indépendante, n'avait embrassé aucune profession ; habituellement mélancolique, sa tristesse avait été portée quelquefois jusqu'au dégoût de la vie ; privé de sommeil, il passait la plus grande partie de ses nuits à lire. Il se présenta à moi, dit M. Trolliet, dans le courant de l'année 1830. Je viens vous consulter, me dit-il, pour une maladie bien affligeante et qui m'oblige à rester isolé ; ma transpiration répand une odeur si désagréable, que tout le monde s'éloigne de moi, ce qui me peine et m'humilie. Je dois vous avouer que j'ai consulté plusieurs médecins qui ont pensé me consoler, en affirmant que j'étais dans l'erreur ; je sens bien que cette odeur existe, puisqu'elle me fatigue continuellement moi-même. Je désire suivre un traitement qui puisse m'en débarrasser.

D'après cette manière de s'exprimer, je vis que j'avais a faire à un hypocondriaque, dominé par une hallucination, et qu'on fuyait en lui, non pas une odeur désagréable, mais sa tristesse habituelle. Je conçus la possibilité de le guérir, je ne cherchai pas à le dissuader de ses illusions, ce qui aurait été fort inutile. Je pris son bras, et après l'avoir flairé plusieurs fois, je lui dis : vous avez raison ; mais il y a un moyen sûr de vous guérir ; il faut provoquer une sueur assez abondante pour que le principe de cette mauvaise odeur puisse être entièrement expulsé. Le malade m'écoutait attentivement, et paraissait goûter fort mon idée. Alors j'ajoutai : allez à la campagne, travaillez vous-même à votre jardin, de manière à déterminer une transpiration journalière, et continuez jusqu'à ce qu'elle n'exhale plus aucune espèce d'odeur. Mes conseils ayant été suivis, toutes les fonctions se sont peu à peu rétablies ;

Digitized by Google

Jusqu'ici, les écrivains, dans les traités sur la folie, n'avaient parlé des hallucinations que comme symptômes ; M. Bottex, dans son Mémoire, en a fait l'histoire la plus complète que nous possédions. Tous les hommes spéciaux, qui s'appliquent à la philosophie médicale, qui connaissent les difficultés du sujet, apprécieront la valeur d'un tel discours.

A. P., d. m. p.

le sommeil a reparu, et la mauvaise odeur s'est dissipée avec l'hypocondrie ; depuis, le malade a joui d'une santé parfaite. »

— M. Esquirol cite l'observation d'une femme qui croyait que son corps avait été emporté par le diable ; la cause de cette hallucination était évidemment une absence complète de la sensibilité de la peau; on pouvait, en effet, la pincer, la piquer, la traverser avec des épingles sans déterminer la moindre douleur.

— M. Foville rapporte un fait qui a, avec le précédent, l'analogie la plus frappante : « Un militaire se croit mort depuis la bataille d'Austerlitz, à laquelle il a assisté et reçu une blessure grave. Son délire est fondé sur ce qu'il ne reconnaît plus, ne sent plus son corps ; lorsqu'on lui demande des nouvelles de sa santé, il a coutume de répondre : Vous demandez comment va le père Lambert, mais le père Lambert n'y est plus, il a été emporté par un boulet de canon à la bataille d'Austerlitz ; ce que vous voyez là n'est pas lui ; c'est une machine qu'ils ont faite à sa ressemblance et qui est bien mal faite ; faites-en donc une autre. Jamais en parlant de lui-même, il ne dit moi, mais *cela ;* cet homme est tombé plusieurs fois dans un état complet d'immobilité et d'insensibilité qui durait plusieurs jours. Les sinapismes, les vésicatoires appliqués contre ces accidents, n'ont jamais déterminé le moindre signe de douleur ; souvent il a refusé de manger, disant que *ça* n'en avait pas besoin, que d'ailleurs *ça* n'avait pas de ventre. J'ai souvent exploré la sensibilité de la peau chez cet homme, dit M. Foville, je lui ai pincé les bras, les jambes, sans qu'il manifestât la moindre émotion ; pour être plus certain qu'il ne la dissimulait pas, je l'ai fait piquer vivement par derrière, tandis que je lui parlais, il ne s'en est pas aperçu. »

GLOIRE A LYON ! tel est le titre d'une brochure que vient de publier M. Joseph Bard. Nous en rendrons compte.

— MM. Grégoire et Collombet ont doté le monde savant d'une traduction des HYMNES DE SYNÉSIUS, évêque de Ptolémaïs au IVe siècle. Nous reviendrons sur ce poète grec et sur ses traducteurs dans notre prochaine livraison.

Digitized by Google

Mort

DE

SÉBASTIANO MONTE-CUCULLI[1]

ÉPISODE DE L'HISTOIRE DE LYON.

1536.

Savez-vous, maître Nicolas, que ce sera un grand jour que celui-ci ? Par Notre-Dame, depuis la peste de 1527 on n'aura rien vu d'aussi terrible.

— Ah! il faut un exemple.

— Un exemple ? m'est avis, père Renouard, que ce gentilhomme a déjà bien assez souffert. Oui, on l'a soumis à la question extraordinaire, et c'est sa faute s'il y est resté si longtemps ; il fallait qu'il déclarât ses complices.

— Et s'il n'en a pas ?

1 C'est au dernier N° de la *France Départementale* que nous empruntons cet article, et cela avec d'autant plus de plaisir qu'il intéresse l'histoire de notre cité et qu'il est dû à une plume lyonnaise.

Voyez, sur le point historique, la *Revue du Lyonnais*, t. II°, p. 341, et le *Archives du Rhône*, t. X, p. 397.

Digitized by Google

— Bon, voilà que vous êtes comme les autres qui ne veulent rien croire.

— Ecoutez donc, Renouard, quand il s'agit de la vie d'un homme, faut y regarder à deux fois.

— D'accord, mais quand les preuves sont là, qu'avez-vous à répondre? Est-ce que tout le monde ne sait pas que notre jeune dauphin était en santé lorsqu'il arriva avec son père, François 1er du nom, dans la bonne ville de Lyon?

— A vrai dire, je n'ai jamais bien connu les circonstances de sa mort, et quand je prends parti pour ce gentilhomme de Ferrare, ce n'est pas que je sois l'ami des Italiens, mais vous savez, faut avoir une opinion et je ne veux pas rester court.

— Prenez garde de trop parler, maître, on ne sait pas ce qui peut arriver, et si messieurs de la justice vous tenaient une fois dans leurs mains, il ne faudrait qu'un ennemi pour vous faire condamner.

— Est-ce qu'on me prendrait pour un hérétique?

— Non, l'on sait bien que vous êtes bon catholique, et que vous assistez dévotement au saint office de la messe, mais ça ne suffit pas toujours, et la prudence est bonne à mettre en pratique.

— Voulez-vous m'effrayer, père? contez-moi plutôt comme quoi le seigneur Sébastiano Monte-Cuculli, gentilhomme de Ferrare, se trouve aujourd'hui atteint et convaincu de crime.

— Je le veux bien, mais parlons bas, il y a là des figures douteuses qui m'ont tout l'air de méditer une mauvaise action.

Les deux hommes s'éloignèrent un peu, et Renouard commença ainsi :

Vous saurez donc, Nicolas, que notre bien-aimé monarque passa par Lyon, il y a trois mois, pour se rendre dans la Provence, que son ennemi Charles-Quint menaçait d'envahir. Il s'arrêta seulement quelques jours dans notre grande cité et y laissa le dauphin, que les jeunes seigneurs étaient jaloux de retenir dans l'espoir de lui donner quelques fêtes

Digitized by Google

et tournois. Un jour ce prince jouait avec beaucoup d'ardeur à la paume dans l'enceinte d'Ainai. C'était dans les fortes chaleurs ; la sueur ruisselait sur ses membres ; il eut soif et demanda un verre d'eau fraîche que Monte-Cuculli, son échanson, lui apporta. On dit que le dauphin se trouva subitement incommodé ; ce qu'il y a de certain, c'est que quatre jours après il mourut à Tournon.

Il y eut de tous côtés une rumeur générale : les uns prétendirent que cette mort était due à une pleurésie, les autres qu'elle était l'effet du poison. Monte-Cuculli fut arrêté, jugé, condamné, et c'est aujourd'hui que la sentence s'exécute.

— Vous direz ce que vous voudrez, père Renouard, mais à la place de messieurs de la justice je n'aurais pas condamné cet homme.

—Vous auriez eu ma foi, bien tort, maître Nicolas, et il n'y a pas quinze jours que j'ai entendu dire au prêche qu'une mort subite de prince ne peut être guère que le résultat d'un empoisonnement. Il est sûr qu'on n'a pu s'enquêter du fait à l'égard du dauphin, mais on a, dit-on, des raisons de croire que Charles-Quint n'est pas étranger à cette mort, et dès lors le seigneur Sébastiano Monte-Cuculli ne pouvait guère être que son complice.

— Ainsi, parce que le dauphin s'est donné une pleurésie, dont il est mort, il faut que l'on trouve un coupable ?

— Ecoutez donc, c'est assez juste, et nous ne savons pas... Mais tenez, tenez, voilà l'arrêt affiché, essayons d'approcher. Eh ! dites donc, Grégoire Burget, vous qui êtes savant comme un père de l'église, lisez, s'il vous plaît, la pancarte tout haut ; nous sommes ici *prins* comme des anchois ; au moins chacun pourra entendre.

Grégoire Burget lut ce qui suit :

« Vu le procès criminel à l'encontre du comte Sébastiano « de Monte-Cuculli, interrogatoires, confessions, recole- « ments, confrontations, certain livre de l'usance des poisons

Digitized by Google

« écrit de la main dudit Sébastiano, visitations, rapports et « advis des médecins, chirurgiens, barbiers et apothicaires, « conclusions du procureur-général du roi, et tout considéré, « dit a été, que ledit comte Sébastiano de Monte-Cuculli est « atteint et convaincu d'avoir empoisonné feu François, dau- « phin de Viennois, duc propriétaire de Bretagne, fils aîné « du roi, mort par l'arsenic sublimé, que ledit Monte-Cuculli « a préparé dans un vase de terre rouge, en la maison du « Plat, à Lyon.

« Ledit Sébastiano, convaincu aussi d'être venu en France « exprès, et de propos délibéré, pour empoisonner le roi, et « soi être mis en effort de ce faire. Pour réparation desquels « cas et crimes, le conseil l'a condamné et condamne à « être traîné sur une claie du lieu dit la prison de Roanne, « jusqu'en la place devant l'église Saint-Jean, auquel lieu, « étant en chemise, tête et pieds nus, tenant en ses mains « une torche allumée, il criera merci et pardon à Dieu, au « roi et à la justice, et de là, sera traîné sur une claie jus- « qu'au lieu de la *Grenette*, auquel lieu, en sa présence, sera « publiquement le poison de l'arsenic et de réalgal dont il a « été saisi, brûlé avec le vase rouge où il a mis et jeté le « poison, et, ce fait, sera tiré et démembré à quatre che- « vaux, et après, les quatre quartiers de son corps pendus « aux quatre portes de la ville de Lyon, et la tête fichée au « bout d'une lance qui sera posée sur le pont du Rhône.

« Fait à Lyon, le septième jour d'octobre de l'an 1536. »

— Eh bien! que dites-vous de ça, vous autres, reprit Renouard, quand Grégoire Burget eut terminé sa lecture?

— Ça n'est guère l'affaire des manans, répliqua une voix rauque et nazillarde; faut se contenter de voir.

— Oui, oui, ajouta un second, et bien heureux qui trouvera place. On dit que le bourreau a fait prix avec les nobles dames pour leur permettre de se placer dans la cage de fer où l'on met les vagabonds les jours de marché.

— Ça sera mieux tout de même.

Digitized by Google

— Je le crois bien, des femmes en cage.... Il y aura sans doute Louise Labé, surnommée la Belle-Cordière ; on dit qu'elle ne rimaille pas mal, et Pernette du Guillet, une autre savante qu'on voit partout. Gare, gare, voilà les archers.

— Place aux dames, manants.

Va donc, soldat de malheur ; je ne donnerais pas un carolus de ta peau et de ta défroque, moi manant.

La foule grossissait, le roi et sa cour avaient pris place sur une estrade magnifique, élevée au lieu dit de la *Grenette*. Les dames, les seigneurs et la noblesse garnissaient les fenêtres, tandis que le peuple, en masse, se pressait dans les rues. Tous étaient avides de voir ce spectacle de sang. On eût dit une fête nationale où pas un n'aurait voulu manquer.

A midi précis, le patient, accompagné de quatre dominicains, dont un seul demeura paisible spectateur de cette scène, arriva au lieu désigné pour l'écartellement. Une rumeur sourde précédait et accompagnait ses pas ; c'était comme le bruit des vagues agitées se brisant contre les rochers. Chacun voulait le voir, saisir une de ses angoisses, compter un de ses soupirs. Les femmes montraient là une curiosité cruelle. Le besoin d'émotions fortes avait fait taire leur sensibilité naturelle, et c'est à peine si quelques-unes détournèrent la tête, lorsque le malheureux de Monte-Cuculli fut attaché par les quatre membres, sur les fougueux chevaux qui devaient le mettre en lambeaux. Sur un signal donné, les aides du bourreau, qui tenaient les chevaux, les firent partir dans quatre directions différentes. Bientôt on entendit un horrible craquement de membres. Des milliers de cris partirent à la fois, comme pour étouffer le râle du mourant ; les masses s'agitèrent pour voir quel cheval tirait le mieux ou quel muscle faisait le plus de résistance, mais l'homme céda enfin, et il ne resta plus que ses membres palpitants, noircis et gonflés par les plus horribles souffrances...

Il en fut fait ainsi que l'ordonnait le jugement, et en se

Digitized by Google

retirant, le peuple put voir encore en détail les restes de Sébastiano Monte-Cuculli, de Monte-Cuculli, échanson de feu François, dauphin de Viennois, duc propriétaire de Bretagne.

Pendant l'exécution, la sœur de François 1er, appelée par les historiens du temps, la sensible reine de Navarre, et qui assistait, malgré elle, à cette scène d'horreur, se pencha plusieurs fois sur le sein de son royal frère pour cacher son émotion.

Il ne fut bruit dans Lyon que de ce terrible châtiment.

Les uns niaient formellement le crime de Monte-Cuculli et le regardaient comme un martyr. Les médecins, surtout, se rangeaient de ce parti dont le peuple se faisait l'écho.

— C'était affreux, savez-vous, disait Nicolas à Renouard en se retirant? Pour moi, au prix de mille livres tournois, je ne voudrais pas me retrouver à pareille fête; c'est bien bon à voir une fois.

— Silence, ne voyez-vous pas que les archers sont partout?

— Bah! laissez donc, on se fatiguera bien des pendaisons, et voyez, en effet, si la crainte du châtiment ralentit le zèle des hérétiques.

— Sainte bonne dame de Fourvières, maître, vous me faites trembler, et si ce n'était que je suis connu pour remplir dévotement mes devoirs religieux, je gage un carolus que vous seriez arrêté; mais voici une croix, signez-vous, nous ne sommes pas seuls.

Les deux hommes se découvrirent, firent le signe de la croix, marchèrent encore un moment, puis s'arrêtèrent.

— Vous allez dîner avec moi, maître Nicolas, dit Renouard; ma ménagère a fait cuire une tête de porc, faut que vous en tâtiez.

— Comment, mais n'est-ce pas aujourd'hui vendredi?

— Qu'est-ce que cela fait? j'ai une dispense de monseigneur.

— Quoi! un bon catholique comme vous?

Digitized by Google

— C'est justement, on ne me soupçonnera pas.

— Adieu, père Renouard, je ne suis guère mangeur d'hosties, mais je n'aime pas les faux semblans de religion; d'ailleurs, le supplice de cet homme m'a fait mal, je ne dînerai pas, adieu.

Six mois après, Nicolas fut condamné à mort pour cause d'hérésie. Un peu avant l'exécution, il vit Renouard dans la foule et se dit: « Si c'était vendredi cet homme irait encore faire gras ce soir, » et il lança sur lui un dernier regard en s'écriant:

— Honte aux faux dévots qui tuent la religion; gloire aux martyrs qui la veulent pure et sans tache!

Sa tête tomba: Renouard fit le signe de la croix et regagna son gîte sans donner une larme à son ancien ami.

Eugénie Niboyet.

Digitized by Google

Archéologie.

INSCRIPTIONS ANTIQUES INÉDITES.

En creusant les fondations d'une maison que l'on construit à l'angle du quai de l'Archevêché et de la rue Portefroc, sur un emplacement qu'occupait en partie l'établissement des bains à vapeur de M. Rapou, on a tout récemment mis au jour trois pierres sur lesquelles se lisent d'anciennes inscriptions, qu'il importe d'autant plus de consigner ici qu'elles peuvent être enterrées de nouveau et disparaître encore une fois, et qu'elles sont, du moins l'une d'entre elles, de nature à fournir des lumières ou d'intéressants sujets de recherche aux amateurs de l'antiquité.

Digitized by Google

La première de ces inscriptions, mutilée au commencement, est ainsi conçue :

A T T I C I Q
NATIONIS VRBICI
QVI VIXIT AN. XXIII
M. VII DIES X
CLAVDIA MAXIMA
MATER MISERISSI
MA FILIO DVLCISS
MO ET SIBI VIVA
POSTERISQ. SVIS P. C.
PROC. T. S. E. V. G.
E T S. A. D.

C'est, comme on le voit, l'expression de la douleur de Claudia Maxima sur la tombe de son fils, Atticus (1) Urbicus, ravi à sa tendresse, à l'âge de 23 ans, 7 mois et 10 jours.

L'épithète de *miserissima*, donnée à cette mère, est un barbarisme : il fallait *miserrima*. On rencontre souvent sur les marbres antiques, comme sur les marbres modernes, des fautes du même genre. La place de *contrôleur des inscriptions* que le Caritidès de Molière (2) voulait qu'on créât pour lui à Paris, n'existait pas chez les anciens, et n'existe pas non plus chez nous.

(1) Les mots *Attici... nationis*, si nous avons bien lu le premier de ces mots, indiquent peut-être que cet Urbicus était athénien.

(2) *Les Fâcheux*, act. III, sc. 2.

Digitized by Google

La seconde inscription, quoique moins outragée par le temps, offre quelques mots difficiles à lire ; la voici, copiée aussi exactement qu'il nous a été possible :

D M	Nous lisons :
ET MEMORIAE AETERN	*aeternae*
ACVTIAE AMATRICI	*Amatricis*
FEMINAE PROBISSI..	*probissimae*
QVE CVM MARIT..	*marito*
VIXIT SINAE VL...	*ullo*
CRIMINE QV...	*quam*
ABSTVLERVNT FA...	*fata*
INIQVA A NATIS E..	*et*
CONIVGE MINO	
REM ANNORVM XXX	
OB CVIVS MERITA ET	
PIETATEM HOC MONI	
MENTVM C. CANTIVS	
ELVENNVS CONIVGI	
CARISSIMAE P. C. ET SVB	*ponendum curavit*
ASCIA DEDICAVIT.	

Ce qu'on peut traduire ainsi : « Aux Dieux Manes et à la mémoire éternelle d'Acutia Amatrix, femme très-probe, qui vécut avec son époux sans aucun crime, et que les destins injustes ont enlevée à ses enfants et à son mari, âgée de moins de 30 ans ; en considération de son mérite et de sa piété, C. Cantius Elvennus a élevé ce monument à sa très-chère épouse, et l'a dédié sous l'*ascia*. »

Digitized by Google

Les deux cippes que nous venons de décrire, ressemblent à une foule d'autres qui ont été retirés de notre sol, et dont on a réuni un assez grand nombre sous les galeries de notre Palais-des-Arts; ils ne rappellent que des faits particuliers, relatifs à des personnages très-obscurs. Toutefois, comme le dit un savant (1), « il y a toujours je ne sais quoi de touchant dans ces paroles d'un mort qui veut laisser quelque mémoire, et dont le nom ne reparaît qu'après tant de siècles d'oubli. » Mais la troisième inscription qui a été découverte avec les précédentes, offre un plus haut degré d'intérêt. Ce n'est point une simple pierre tumulaire, comme on en voit tant. Il paraît que c'était le piédestal d'un ouvrage de sculpture (sans doute d'une statue), érigé en l'honneur d'un homme qui était revêtu de nombreuses dignités. Gravée, en fort beaux caractères, sur la face antérieure d'une pierre de la forme d'un quarré-long, de la longueur d'environ six pieds et de la hauteur de trois, cette inscription est divisée en deux parties dont la première, renfermée dans une espèce d'encadrement creux, placé à la gauche du lecteur, contient ces mots :

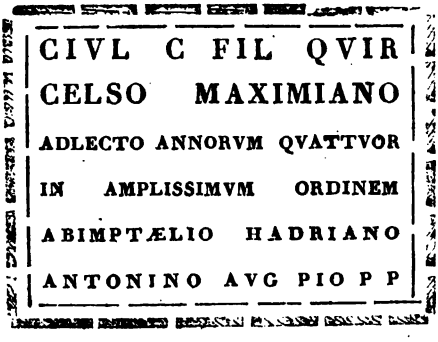

(1) M. J.-V. Le Clerc, dans un de ces excellents articles dont il enrichit, trop rarement, le meilleur des journaux de la Capitale.

Digitized by Google

Et dont la seconde, remplissant l'autre côté, est ainsi conçue :

CIVL C FIL QVIR CELSO
A LIBELLIS ET CENSIBVS
PROC PROVINCIARVM LVGD ET AQVITANIC
PROC PATRIMONI PROC XX HEREDITAT ROMA
PROC NEAS POLEOS ET MAVSOLEI ALEXANDRIAE PROC
XX HEREDITAT PER PROVINCIAS NARBONENS
ET AQVITANICAM DILECTATORI PER AQVITANIC
XI POPVLOS CVRATORI VIAE LIGNARIAE TRIVMPHA

Au-dessous de ces deux parties de l'inscription, se trouve la ligne suivante qui se réfère à tout ce qui précède, et qui occupe le bas du monument dans toute sa longueur :

APPIANVS AVG LIB TABVL RATION FERRAR.

On voit que le Caïus Julius Celsus Maximianus, fils de Caïus, de la tribu Quirina, auquel est dédié ce monument par Appianus, affranchi de l'empereur, rassemblait en sa personne un grand nombre de dignités et de charges, dont plusieurs, comme nous le montrerons tout-à-l'heure, sont maintenant assez difficiles à spécifier et à définir. Le personnage dont il s'agit, était ce qu'on appellerait de nos jours, en style familier, un *cumulard*, et si, parmi tous ses emplois, il n'y avait pas quelques sinécures, on peut dire qu'il devait avoir de la besogne. Il exerçait toutes ces fonctions au nom de l'empereur *Titus Ælius Hadrianus Antoninus Augustus Pius Pater Patriae*, c'est-à-dire d'Antoine le Pieux, fils adop-

Digitized by Google

tif d'Adrien, père adoptif de Marc Aurèle, et qui fut empereur depuis l'an 139 de Jésus-Christ jusqu'à l'an 161 : ce qui forme un espace de 23 années, dans l'une desquelles se place nécessairement la date de l'inscription, date que nous ne pouvons préciser davantage.

Le mot de *procurator* (PROC), si souvent répété dans cette inscription, signifie à peu près *intendant pour l'empereur*. Nous allons passer en revue les diverses intendances confiées à Julius Celsus.

Outre qu'il avait été aggrégé *in amplissimum ordinem*, c'est-à-dire probablement, élevé au rang de sénateur par Antonin, outre qu'il était maître des requêtes (*à libellis*) et employé dans l'administration des revenus publics (*à censibus*), il était encore,

1° *Procurator provinciarum Lugdunensis et Aquitanicæ* : « intendant des provinces lyonnaise et aquitanique. »

Gruter, p. CCCCXXVI, 5, a conservé une inscription en faveur de C. Junius Flavianus, auquel est donné le même titre, et on en lit une semblable en faveur de C. Furius Sabinius Aquila dans Ménestrier, *Hist. consul. de Lyon*, p. 120, et dans Spon, *Recherch. des Antiq. de Lyon*, pag. 141.

2° *Procurator patrimonii* : « intendant du patrimoine de l'empereur. »

On voit dans Gruter, p. LXI, 4, un Cn. Titinius Octavius Capito, qualifié *procurator... à patrimonio... divi Nervæ*; p. CCCCXI, 1, un T. Flavius Germanus, *procurator patrimoni*; p. DLXXXIX, 12, un Lemnus, *procurator patrimoni et hereditatum*, et dans Ménestrier, *Hist. consul.* p. 123, et dans Spon, *Recherch. des Antiq.* p. 112, un Titianus, *procurator Augusti provinciarum Lugdunensis et Aquitanicæ*, *procurator patrimoni*, etc.

3° *Procurator vigesimæ hereditatum Romæ* : « intendant de l'impôt du vingtième des successions (collatérales) à Rome. »

Cette dignité est également désignée dans plusieurs autres inscriptions : elle l'est notamment dans celle en l'honneur de

Digitized by Google

C. Junius Flavianus, rappelée ci-dessus, et dans une autre en l'honneur de Priscus Licinius Italicus, insérée aussi dans Gruter, p. CCCCXCIII, 1.

4° *Procurator Neas Polcos et Mausolei Alexandriæ* : « intendant de la Nouvelle Ville (*Nea Polis*) et du Mausolée d'Alexandrie. »

Ni les dictionnaires d'antiquité ni les recueils d'inscriptions ne nous fournissent de lumières sur cette double dignité, dont la désignation nous apparaît pour la première fois, sauf que nous voyons dans Gruter, p. CLXXV, 9, un M. Ulpius, avec le titre de *Procurator Mausolæi*, sous l'empereur Trajan. Nous ne savons pas si *Nea Polis* indique ici la ville de Naples, ou quelqu'une des assez nombreuses villes d'Asie ou d'Afrique qui portaient le même nom, et nous ignorons tout à-fait ce que c'était que le *Mausoleum Alexandriæ*. Voilà deux objets qui nous paraissent dignes des investigations des savants.

5° *Procurator vigesimæ hereditatum per provincias Narbonensem et Aquitanicam* : « Intendant de l'impôt du vingtième des successions dans les provinces narbonnaise et aquitanique. »

C'était aussi dans ces deux provinces qu'exerçait le même emploi Priscus Licinius Italicus, auquel était consacrée une inscription que nous avons citée plus haut d'après Gruter.

6° *Dilectator per Aquitanicos XI populos* : « Chargé de l'enrôlement militaire chez les onze peuples de l'Aquitaine. »

Les auteurs varient sur le nombre des peuples de l'Aquitaine : un passage de Strabon suppose qu'il y en avait quatorze ; d'autres écrivains n'en mentionnent que douze. Il paraît qu'on n'en comptait que onze à l'époque où fut gravée notre inscription.

7° Et enfin *Curator viæ Lignariæ triumphalis* : « Curateur de la voie triomphale appelée *Lignaria*. »

La *via Lignaria triumphalis* nous est entièrement inconnue. Il paraît qu'elle l'était également à Bergier : car il n'en dit mot dans son *Histoire des grands chemins de l'empire romain*, où il a rassemblé avec tant de soin tout ce qu'il a

Digitized by Google

pu trouver de relatif à son sujet. Encore un point qui demande à être éclairci par les doctes.

Il ne nous reste à essayer d'expliquer que la qualification prise par le personnage qui avait élevé le monument qui nous occupe. *Appianus Augusti libertus tabularius rationis ferrariarum*. Nous croyons que ces mots peuvent se rendre par ceux-ci : « Appianus, affranchi de l'empereur, greffier, teneur des registres de l'impôt des mines de fer. »

On sait que les Romains percevaient des impôts sur les mines. On trouve souvent dans les inscriptions des *Procuratores metallorum*. Gruter nous en offre une, p. DXCIIII, 7, en l'honneur d'un *Procurator aurariarum*. Mafféi, *Gall. Antiquit. select. Epist.* XIV, en cite une autre qu'il a vue à Lyon, dans une maison de Fourvières, et où il est question de deux fermiers *splendidissimi vectigalis ferrariarum*. Il observe à ce sujet qu'on trouve rappelé un *Arcæ ferrariarum judex* dans une inscription du château de Torigny. César nous apprend, continue-t-il, qu'il existait chez les Bituriges de grandes mines de fer (*magnas ferrarias*). Nous voyons par notre inscription lyonnaise et par une autre qui fait mention d'un *ferrariarum procurator*, qu'il y en avait aussi dans le Lyonnais. Spon, *Recherch. des Antiq.* p. 188, s'est tout-à-fait mépris en rapportant la seconde de ces inscriptions aux Ferrarois, dont la ville et le nom n'existaient pas encore en Italie. Le revenu que les Romains retiraient des mines de fer était considérable; car Tite-Live nous apprend que Caton l'Ancien, après avoir défait les Espagnols et pacifié leur pays, établit de forts impôts sur les mines de fer et d'argent (*vectigalia magna ex ferrariis argentariisque*). Gruter, p. CCCCXXVI, 4, nous fait connaître une inscription de Narbonne, où on lit : *Cond. ferrar. ripæ dextræ*, que Mafféi croit pouvoir expliquer par *conductor ferrariarum*.

Telles sont les explications que nous hasardons sur le beau et précieux monument que le hasard vient de rendre à la

Digitized by Google

lumière, et qui compte plus de seize siècles d'antiquité. Nous soumettons nos faibles conjectures aux érudits, et sommes prêt à reconnaître les erreurs qu'ils y découvriraient.

Quod potui, feci : faciant meliora potentes.

C. Breghot du Lut.

P. S. L'article ci-dessus était déjà sous presse, lorsque l'auteur nous a fait remettre la note suivante :

Les maisons d'un étage, ou plutôt les maisonnettes que remplacera si avantageusement l'édifice en construction dans le sol duquel nos trois inscriptions ont été découvertes, faisaient face à la maison Gabet, démolie il y a peu d'années, et qui occupait une partie de l'ancienne place de Roanne ; seulement elles avançaient un peu plus sur le quai. La maison qu'on élève, d'après la disposition qu'on donne à cette localité, formera le confin méridional de cette même place de Roanne, sur laquelle on bâtit en ce moment le nouveau palais de Justice. Les maçons qui ont creusé les fondations, ont trouvé les trois pierres en question, dans un endroit où elles paraissaient avoir été réunies et enterrées à dessein avec beaucoup d'autres. Seraient-ce par hasard ces pierres que désigne une note fort ancienne, puisqu'elle remonte au XIVe siècle? Cette note dont nous devons la communication à M. l'Archiviste de la ville, se lit au haut de la dernière page du fameux cartulaire d'Etienne de Villeneuve, *compilé* en 1336, et qui, après avoir fait partie de la bibliothèque de François Sala, puis de celle de MM. Pianello de la Valette, et avoir été d'un grand secours au P. Ménestrier dans les *Preuves* de son *Histoire consulaire*, où il le décrit pag. ij, est maintenant la propriété de la ville de Lyon, laquelle l'a obtenu récemment par un échange fait avec la ville d'Autun ou celle d'Auxerre. La note dont il s'agit, est ainsi conçue dans son vieux style :

« Sachant tous présens et aduenir que lun trouuera ou curtil de Rouanne et en la place de la Pecherie cestassauoir par dedens le mur qui est à la descendue de ladite Pecherie a la partie du vent enuiron iij pas par dedens ledit mur et vj ou long de ladite place, vne grant quantite des pierres des engins, lesquelles y ont esté enseuelies. »

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR

LES HISTORIENS DU LYONNAIS.

IV.

RUBYS.

Claude de Rubys, né à Lyon, en 1533, était fils de Geoffroy de Rubys, et petit-fils de François de Rubys, conseiller et visiteur-général des gabelles du sel du Lyonnais, conseiller échevin en 1504. Dans son *Histoire de Lyon*, il nous a laissé quelques détails sur ses premières études; c'est ainsi qu'il écrit, page 454 : « Peu après et au moys d'Aoust de la mesme annee (1599), mourut ce bon ecclésiastique duquel nous auons parlé aillieurs, messire André (1) Amyot, Custode de l'église de S. Croix, sorty d'une des bonnes et anciennes familles de la ville, et le père duquel auoit esté diverses fois écheuin. Il auoit exercé ceste honorable charge de Custode

(1) Pernetti l'appelle *Antoine*. — Rubys lui donne toujours le nom d'*André*.

Digitized by Google

de S. Croix, aymé, chery et honoré en sa parroisse, par l'espace d'enuiron le temps de quarante ans, autant aymé, chery et honoré, et à sa mort plainct et regretté pour sa bonté l'intégrité, que autre, qui eust esté deuant luy. Le perdant, ie perdis la fleur de mes amis. Nous avions iettez les premiers fondements de ceste estroicte amitié, estudiants à Paris et à Tholouze, et icelle despuis tellement continué que ie luy peus dise :

Dimidium perii, nam pars non ultima nostri,
Dum viveres, fueras lux, Amiote, mea. »

Dans cette même ville de Toulouse, Rubys avait suivi les leçons du cardinal d'Armaignac (1), et avait reçu le grade de docteur en droit. Après avoir exercé la profession d'avocat dans sa patrie, il fut pourvu d'une charge de conseiller au présidial de Lyon, et ensuite au parlement de Dombes. En 1563, notre ville cruellement désolée par les guerres de religion, se vit affranchie du joug des protestants, et le culte catholique put reprendre enfin sa splendeur et sa liberté. « Le dimanche 18e iour de Iuillet, le mareschal de Vieille ville fit célébrer la première messe en la grand' église de S. Iean, où il assista auec les magistrats de la iustice, qui y estoyent reuenus par son commendement, pour faire leurs charges, car ils estoyent, par la grâce de Dieu, tous catholiques, et pendant que la messe se disoit, Monsieur de Sauls se pourmenoit sur la calade de S. Iean auec sa garde, pour empescher qu'il n'y suruint aucun désordre. La messe fut dite par le bon Père Edmond Augier, de la compagnie des Iésuites, que Monsieur de Nemours amena de France, et auait toujours presché en l'armée, et depuis fit tant de bons et chrétiens offices à Lyon, et après la messe il prescha auec tant de zèle, qu'il fit pleurer de ioye tous les assistants ; il continua depuis à dire tous les iours la messe à S. Iean, et prescher, et fut secondé par le bon frère Jacques Pyrus, prieur

(1) *Hist. de Lyon*, pag. 433.

Digitized by Google

des Iacopins, que les protestants auoyent longuement tenu prisonnier à Pierre Scize, taschant de le faire apostaser, mais ils le trouuèrent trop résolu. Et faut noter que ces messes estoyent assistées d'un si grand nombre de peuple, qu'à peine le grand vaisseau de l'église de S. Iean estoit capable de les receuoir. Et par là, virent bien les Protestants et leurs ministres que leur doctrine n'auoit pas beaucoup fructifié à Lyon et que Iesus Christ et son S. Esprit n'auoyent pas arrousee leurs semences.

« Ce fut lors que ie fis imprimer et publier ce petit discours que i'intitulay : *La Résurection de la messe*, parceque ie respondois à vn autre qu'ils auoyent faict publier, pendant qu'ils commandoyent à Lyon, intitulé : *La mort et enterrement de la messe*. Le mien fut si bien receu qu'il fut réimprimé deux fois coup sur coup à Lyon, et despuis à Paris, auec approbation de la Sorbonne, et enfin à Verdun en Lorrayne auec vne préface de l'Euesque du lieu, par laquelle il commandoit aux curez de son diocèse de le lire, les dimanches en leur prosne. A Dieu en soit la gloire (1). »

Le 31 Juillet 1565, Rubys fut « receu à l'estat de procureur-général de la ville et communauté de Lyon, par la résignation qu'en auoit faict à son profit, moyennant honneste récompense, maistre Pierre Grolier qui l'auoit eu par resignation de maistre Iean de la Bessee, son prédécesseur, et quinze iours après, et le propre iour de la my Aoust, ie fus despéché en poste à la court, pour deux affaires bien importantes : l'un fut pour auoir une traicte de bled de Bourgoigne, d'où l'on auoit grand disette à Lyon, et ceux du pays de Bourgoigne, qui est notre ancienne mere nourrice, ne vouloyent point laisser venir. L'autre fut pour avoir main leuee des gabelles d'où la ville en auoit esté depossedée. ..... Or, ie trouuay le Roy à Coignac, ville d'Angoumois, et l'ancien séjour des Ducs d'Angoulesme ses prédecesseurs..... I'obtins audit lieu

(1) Rubys, *Hist. de Lyon*, pag. 400.

Digitized by Google

de Coignac, la traicte de bled, que ie demandois, et l'enuoyay de là à Lyon; mais, quant à la main leuee des gabelles parceque c'estoit chose *quæ altiorem requirebat indaginem*, il me fallut suyure la Cour à Xaincte et à la Rochelle, puis à Tours, où le Roy fit son entrée. En sorte qu'il me fallut aller iusques en Bretaigne et à Chasteaubrian, où estant le Roy et le conseil, il me fut ordonné de remettre mes pièces entre les mains de Monsieur de Voysinlieu, intendant des finances. Ce que fait, Monsieur le chancelier me fit appeler au conseil, où ayant esté ouy bien à plain, et Monsieur de Voysinlieu, en son rapport, i'obtins, par la grace de Dieu, la main leuee que ie demandoys, avec laquelle ie m'en vins en poste à Lyon; et Dieu sait si, à mon arrivée, je fuz le bien venu et caresse, bras dessus, bras dessous, par ceux qui auoyent à auoir sur les dites gabelles, qui pensoyeut n'en auoir iamais rien; mais la souvenance de ce signalé service, comme de plusieurs autres, est prescrite, il y a plus de trente ans. Cependant, Dieu sçait si un de ces nouueaux venus qui crient si haut : Ma ville, ma ville, en auoyent autant faict, comme ils s'en glorifieroyent, ce que ie ne pense que fut bien séant à vn ancien citoyen comme moy, qui ne pense auoir faict en cela autre que de m'acquitter du deuoir que ie dois à ma patrie (1). »

Au mois de mars 1567, le bruit courut que les Protestants avaient pratiqué sous la citadelle de la vllle une mine, qui devait faire sauter cette citadelle. Aussitot la populace furieuse se porta vers le temple que les Réformés avaient aux Terreaux, et « en moins de rien le mirent rez pied rez terre. » Cette infraction aux édits du roi engagea les magistrats de Lyon à envoyer un message à la cour de France. Rubys, qui se trouvait alors à Fontainebleau, pour les affaires de la ville, fit partie de la députation. Les protestants avaient aussi envoyé des députés afin de se justifier. « Nous eûmes audience

(1) Rubys, *Hist. de Lyon*, pag. 406.

Digitized by Google

tous ensemble, dit notre historien, ie portay la parolle pour le party catholique; tout ce que nous en rapportâmes et les uns et les autres, ce fut que le roi nous donna à tous les arrests à la suite de sa court..... Nous tîmmes les arrests tout le long du Caresme, et fusmes licentiez le iour de ieudy sainct et allasmes faire Pasques à Paris, et après Feste nous en reuinsmes à Lyon. »

Rubys ne voulut pas que son séjour à Fontainebleau fût en pure perte. « Me souuenant, dit-il, que i'auois souuent oui plaindre, en nostre hostel de ville, les maistres ouvriers trauaillant en draps de soye à Lyon, de ce que iournellement leurs compaignons et apprentifs leur desroboyent les soyes qu'ils leur bailloyent pour mettre en œuvre, et d'où ils ne pouuoyent auoir raison, par ce que s'ils les mettoyent en iustice, et s'ils estoient condamnes à la peine que méritaient leurs larrecins, il en appelleroyent et faudroit que le maistre les fit mener à Paris, à ses despens, qui monteroyent plus que le principal, et d'où ils n'auroyent aucune recourse, par ce que ce sont communément belistres et gens sans moyen, qui font tels larrecins, ie representay request au roy et à son conseil, narration de ce que dessus, par la quelle i'obtins lettres patentes, en date du 20 mars dudit an 1567, signées par le roy en son conseil Bourdin Par lesquelles est permis au Seneschal et gens tenants le siège présidial de Lyon, de iuger en nombre de sept, les conuaincus d'avoir desrobé ou falsifié les estoffes dn mestier de l'art de la soye, par iugement deffinitif, iusques à la peine du fouet inclusivement, en dernier ressort et sans remede d'appel (1). »

Le 21 décembre, 1567, Rubys fit, dans l'église de St-Nizier la harangue de la St-Thomas (2).

Sur la fin de l'année 1568, et environ la S. Martin, ie fuz derechef, dit Rubys, despesché à la Court, où ie seiournay

(1) *Hist. de Lyon*, pag. 410.

(2) *Hist. de Lyon*, pag. 414.

Digitized by Google

iusques aux Pasques suyuante 1569. Ie trouuai la Court à Orléans, de là me fallust suiure à Melun, où le roy passa partie de son hyuer, puis à Ginuile, et de là à Mets. L'occasion principale de ce voyage fut parceque les escheuins de la ville se voyants pressez et poursuiuis par ceux qui auoyent fourny denrées pour l'acquisition du subside de six deniers pour liure, d'où sa majesté les auoit deposedez, et d'ailleurs chargez des grands debtes et deniers venus à change, d'où ils estoyent obligés en leurs propres et priuez noms sans moyen de remboursement, s'estoyent résolus par aduis d'une assemblee générale, pour ce conuoquee en leur Hostel de ville, d'obtenir permission d'imposer autres six deniers pour liure, sur les marchandises estrangières, fabricquees hors le royaume, entrants en la ville de Lyon. Ie présentay requête à ces fins, sur la quelle me fut respondu, au rapport de monsieur l'Euesque de Limoges, que ie bailleroys par le menu le desnombrement des marchandises que i'entendois comprendre sous ces termes de marchandises estrangieres. A quoy ayant satisfait, et le roy, comme il estoit belliqueux, en ayant fait rayer les armes de Milan et Bresse, qu'il voulut demeurer franches, le subside me fut accordé et me furent expédiées les prouisions necessaires pour en faire la leuee, auec lesquelles estant de retour à Lyon, le iour de Pasques, l'on establit un receueur et un contreroolleur pour en faire la recepte (1). »

Une nouvelle mission fut confiée à Rubys, en 1570. Les articles de la paix, signée au mois d'aout de la même année, portaient que le « Presche des Protestants seroit mis au village de S. Genys la Val, distant seulement de deux petites lieues de la ville de Lyon, et duquel Messieurs de l'église de S. Iean de Lyon, sont seigneurs hauts justiciers, et le plus agréable village qui soit en tout le Lyonnoys, et où la plupart des bons bourgeoys de Lyon ont des maisons, vignes

(1) *Hist. de Lyon*, pag. 416.

Digitized by Google

et lieux de plaisir. » Messieurs de St-Jean et les consuls échevins, sur la demande que leur firent les habitants de Lyon, résolurent de dépêcher à la Cour afin de « renuoyer cest orage aillieurs. » Les délégués du chapitre furent Pierre d'Epinac, alors camérier, et de Chauffailles chanoïne de l'église de Lyon; ceux de la ville, furent Jean Ravot et Rubys. Ils obtinrent ce qu'ils demandaient, « car le Presche fut osté de S. Genys et transféré en vne maison delà le Rhosne, au mandement de Becheuelin, appartenant à Pierre Iean, preuost des marchands qui tenoit le party des protestants. » Le P. Edmond Augier qui se trouvait alors à la Cour, assista de ses conseils, appuya de ses demandes la démarche des envoyés (1).

Au mois d'octobre 1570, les échevins de Lyon députèrent à Paris Jacques de Grimond, Jean Mutin, Jean Ravot et Cl. de Rubys pour plaider la cause des marchands contre le fermier de la douane ; ils avaient à se plaindre de ses *extorsions* et de ses *rudesses*, et devaient supplier le roi de préférer la ville, qui offrait des fermes le même prix que le fermier. « Nous eûmes audience un matin en la chambre du roy, dit Cl. de Rubys; i'eus cest honneur de porter la parolle, et ny eust prince, prelat, ni seigneur en ce conseil, qui, m'ayant ouy, ne dict tout haut que nous deuïons emporter gain de cause, mais enfin la faveur fit emporter le dessus au fermier qui despuis paracheua de ruiner le commerce et les foyres, d'où ne nous reste plus que le nom (2). »

Au mois de mai 1572, arriva à Lyon, le cardinal Alexandrini, légat et neveu de Pie V. Lorsqu'on le reçut, Benoît Buatier, grand vicaire de l'archevêque, porta la parole pour le clergé, et Rubys le complimenta de la part des échevins (3).

En 1573, Lyon fut désolé par une double calamité, la gelée et la famine. « On ne fit point de vendanges, et falut joüer du bassin, car le vin se vendit jusques à dix escus l'as-

(1) Rubys, *Hist. de Lyon*, pag. 419.

(2) *Hist. de Lyon*, pag. 419.

(3) *Ibid.*, pag. 420.

Digitized by Google

nee, qui ne vaut par commune année qu'un escu ou quatre francs. L'autre fléau, et beaucoup plus grand, fut la cherté du bled, qui valut six à sept francs la mesure, que nous appelons bichet, et le pis estoit qu'on n'en pouvoit pas recouurer pour de l'argent. Il y eut grand pitié au menu peuple, tant en la ville qu'aux champs.» Rubys alla jusques à Auxonne, avec Benoît de Monconys; arrivés là ils envoyèrent de tous côtés, « jusques au Bassigny et en Lorraine, pour voir si on pourroit recouurer du bled à un prix ou autre, mais nous n'en sceumes iamais recouurer que deux cens asnees, que nous achetasmes pour les pauures de l'Hospital, etc... (1) »

Ce fut la même année que Rubys publia *les Priviléges et franchises et immunitez octroyees par les roys tres chretiens aux consuls, eschevins, manans et habitants de la ville de Lyon, et à leur postérité. Avec une ample declaration des choses plus notables, contenues en iceux*; à Lyon, par Antoine Gryphins, in-folio. Cet ouvrage est presque toujours relié à la suite des *Mémoires de l'histoire de Lyon*, par Guill. Paradin.

Le consulat qui avait désigné, en 1576, comme députés aux états-généraux qui devait se réunir à Blois, les sieurs Jean de Masso et Scarron, échevins, leur donna Rubys pour les assister. Tous les trois acceptèrent; quand il fallut leur livrer 600 écus, à compte des frais de leur voyage, on fut obligé d'emprunter cette somme. Rubys, en qualité de conseiller en la sénéchaussée, demanda la préséance sur ses deux collégues; le consulat répondit qu'il n'avait entendu le nommer que pour assister les députés et les aider de ses conseils; Rubys refusa la mission (2). C'est à lui pourtant que l'on doit le *Cahier dressé de la part des consuls échevins, manans et habitans de la ville de Lyon*. Ce mémoire, qui contient 64 pages in-4°, fait partie des actes consulaires et se trouve sous la date du 9 novembre, dans les registres de 1576; il n'a

(1) *Hist. de Lyon*, pag. 422—3.

(2) Voy. les Actes consulaires du 8 novembre 1576.

Digitized by Google

jamais été imprimé, et quoique Rubys en soit l'auteur, cet écrivain n'en donne pas l'extrait dans son *Histoire*. Il fut divisé en trois parties; la première a pour objet *la religion;* la seconde, la *justice*; et la troisième renferme les divers points d'administration, de commerce et de finances. Je m'arrêterai de préférence à de curieux détails sur les libraires et les imprimeurs de Lyon au XVIe siècle. « . . . . . Et par ce que entre toutes les manufactures du royanme, est-il dit, l'une de celles qui luy rendoit le plus de réputation chez les nations étrangères estoit l'art de l'imprimerie, lequel l'on voit aujourd'hui, comme la plupart des manufactures, se perdre petit à petit; ce qui procède en partie de ce que plusieurs libraires et imprimeurs, sous couleur de quelque peu de meilleur marché qu'ils ont de l'imprimerie ès villes de Basle, Geneve et autres, ils y font imprimer plusieurs livres, et puis mettent à la première et dernière page *imprimé à Paris ou à Lyon par tel et tel*, ostant, par ce moyen, aux pauvres imprimeurs françoys le moyen de gagner leur vie, et dépouillant le royaume d'un si bel art et exercice pour le transporter à l'étranger, ou ce que notoirement ils commettent un crime de faux et sous tel supposition sont semés livres, libelles diffamatoires et scandaleux, qu'il plaise au roy deffendre telle supposition de lieux et de noms, sous peine de confiscation; deffendre aussy toutes sortes de papier hors de ce royaume, ou du moins mettre une forte gabelle sur ce papier..... »

« Pendant le caresme de l'année après, 1577, la ville de Lyon fut affligée de la peste, ès moys de mars et d'auril, la laquelle, par la grâce de Dieu, cessa tout à coup, au mois de may et lorsqu'on pensoit qu'elle se deust rengreger, pour les chaleurs suruenants. Ce fut par le moyen des œuures pies qui lors se firent en la ville que Dieu la regarda de son œil de pitié et de miséricorde. Le iour du vendredi sainct; tout le peuple catholique ieusna au pain et à l'eau. L'on fit vœu de fonder vne chapelle en l'honneur de monsieur S. Roch, la quelle fut puis bastie des aumosnes des gens de bien, hors la

Digitized by Google

porte S. George, en vne petite colline, dependant du Prieuré de S. Hirigny, vis à vis de l'hospice des pestiférez, et en fut la premiere pierre posée en l'an 1581, où ie fis graver ces mots :

D. O. M.
ET BEATO ROCHO
INTERCESSORI : OB AVERSAM
CIVITATE PESTEM : P. DEPINAC ARCHIEPISCOPVS.
FRANC. DE MANDELOT
VICEREX : CLERVS, CONSVLES, OMNIVMQVE
ORDINVM CIVES : SACELLVM HOC
VOVERE 1577.
CONSTRVCTVM EST STIPE
COLLATITIA. ANN.
M. D. LXXXI.

Elle fut commise à la garde des Frères Minimes et on y va solennellement en procession, tous les ans, le vendredy d'après Pasques (1). » Ce vœu fut renouvelé jusqu'en 1780. Vendue ensuite comme propriété nationale, la chapelle fut détruite.

Rubys publia en 1577, son *Discours sur la contagion de peste qui a été ceste presente année en la ville de Lyon, contenant les causes d'icelle, l'ordre, moyen et police tenue pour en purger nettoyer et deliurer la ville*, Lyon, par Jean d'Ogerolles, in-8, de 44 pages. Suivant un acte consulaire du 17 septembre 1577, maistre Antoine Gryphius reçut 25 livres pour l'impression de ce *Discours*, qui porte la date du VIII aout 1577, et à la fin la signature de Cl. de Rubys, est adressé à Nicolas de Bauffremont baron de Senecey. En retranchant tout ce qu'on trouve d'étranger au sujet, ainsi que les citations dans lesquelles Rubys a noyé son récit, ce *Discours* peut se réduire à ces quelques pages

« Monseigneur....., si la contagion de peste eut esté telle

(1) Rubys, *Hist. de Lyon*, pag. 428.

Digitized by Google

que le bruit a couru, elle n'eust pas pris fin sitost, et elle auroit exercé de bien plus grands rauages, dans une ville aussi peuplée que Lyon. Je me suis résolu de vous enuoyer ce petit discours, par lequel vous verrez la vérité des faits et comme les choses se sont passées..... Depuis deux mois, la ville est exempte de tout mal et danger de contagion..... Nous pouvons, après Dieu, attribuer au consulat, et à ces douze vraiment pères de la patrie (les Echevins) la soudaine délivrance de cette ville....., lesquels, malgré toute leur préuoyance, ne purent tellement remédier au mal, que dès le mois de janvier il s'en decouurit quelque apparence en la citadelle et enuirons d'icelle. M. de Mandelot, gouverneur de Lyon, auerti par le seigneur Bertrand Castel, voyeur de la ville, commença à user auec les échevins de toutes les précautions qu'ils purent imaginer, pour obuier à ce que le mal n'alla pas plus auant, et cependant auec toute la dextérité possible afin de ne pas jeter l'allarme dans la ville et le commerce. Présumant que le mal s'étoit introduit dans la citadelle pour la pauureté et nécessité des soldats mal payés, mal couchés, mal vestus, et mal nourris, ils enuoyèrent à la citadelle nombre de matelatz et de couuertes; ils firent dresser et bastir nombre de cabanes pour loger séparément les malades; ils designerent des barbiers et médecins stipendiés du public pour visiter les morts et les malades; firent défense par toutes les églises de n'enterrer aucun corps certifié par le voyeur auoir esté visité par les médecins et chirurgiens à ce députés..... Toutefois le mal allant toujours croissant se répandit dans la plupart des rues, et principalement dans la paroisse de St-Nizier du coté du Rhosne. Une assemblée de médecins et de notables fut convoquée à l'Hostel de ville, le 4 mars. Pierre Tolet, doyen des médecins y porta la parole; on reconnut que la peste existoit réellement dans la ville, mais quelle ne prouenoit pas de l'infection de l'air, qu'elle ne pouuoit procéder que d'un fléau de Dieu; ou bien d'apport de choses infectes et contagieuses; il fut résolu

Digitized by Google

qu'il falloit en premier lieu se retirer à Dieu, et implorer son aide par prières, abstinences et autres bonnes œuvres....., et néanmoins qu'il fallait aussi pourvoir diligemment à deschasser de la ville tous les moyens par lesquels on pourrait penser que le mal y pourroit auoir esté apporté et attraict de dehors; assurant les médecins que moyennant ce, et le bon ordre et police que l'on pourroit y mettre; le mal n'iroit à la longue..... L'archeuesque (Pierre d'Epinac) n'etoit encores de retour de son voyage aux estats de Blois..... Sans crainte de mort ou de dangier, au plus gros et au plus ferme de notre mal, se vint courageusement rendre parmy nous en nostre ville, où..... il ne cessa de faire faire processions et prières publiques et privées auxquelles il assistoit tousiours en personne; et mesme le iour de la Feste'Dieu, 6e de juing, encores que ce dangier ne fut point du tout cessé, porta luy mesme le sainct sacrement à la manière accoutumée par toute la ville, sans crainte de la foule et haleine du peuple. Aussy, par la Dieu-grace, la mortalité prit fin..... »

De Rubys termine sou *Discours* par une longue invective contre les calvinistes, sur lesquels il rejette tous les maux que Lyon a soufferts, toutes les calamités que cette ville a endurées depuis la naissance de l'hérésie; il va même jusques à faire l'apologie de la Saint-Barthélemy, et, poussé par un fanatisme aveugle, s'écrie avec Jérémie : « Heureuse journée, et vrayment journée du Seigneur le Dieu des armées, et jour de sa vengeance, auquel il s'est vengé de ses ennemis sur lesquels le glaive est demeuré et s'est saoulé de leur sang! » Toutefois, il faut le dire à sa louange, Rubys désavoua plus tard cet atroce langage, et consigna son repentir au troisième livre de son *Histoire de Lyon*, page 421-422. Il ne cherche d'excuse que dans sa jeunesse et dans le peu de solidité de son jugement; il déclare qu'il ne peut, ni ne veut rien dire de cette horrible boucherie; puis il ajoute : « Nous sommes hors de dangier de plus voir chose semblable en France, puis-

Digitized by Google

que la liberté de conscience y est permise, par ordonnance, comme en Poloigne et autres lieux, où cela a esté trouué expédient pour le bien de la paix et le repos du pays, iusques à ce qu'il plaise à Dieu de rembarquer dans la nef de son église ceux qui en sont dehors. »

En 1580, Rubys fit imprimer une *Sommaire explication des articles de la covstvme dv païs et dvché de Bourgogne;* Lyon, Ant. Gryphius, in-4°; 1588, Rigaud, in-12. Cet ouvrage, suivant Bouhier (1), est si peu estimable qu'il serait bien superflu d'en parler au long. Rubys ne l'écrivit que par complaisance pour le baron de Senecey, son ami, son allié, et l'un des députés de la noblesse, lors de la reformation d'une partie de la coutume de Bourgogne, en 1570, et qu'il ne se proposa que de faire voir le rapport des articles alors ajoutés avec le droit écrit, et de fixer le sens de ces articles sur lesquels il n'a écrit que des choses très-vulgaires.

La peste vint encore affliger Lyon en 1582. « Les eschevins, par l'aduis et sage conseil du bon père Edmond Augier, firent vn vœu solennel à Notre-Dame de Lorette, pour aller rendre lequel, au nom de toute la ville, je fus choisi et député pour le deu de ma charge, et comme procureur general de ladicte ville, avec le père Edmond et messire André Amyot, custode de l'église de Sainte-Croix de Lyon, réputé pour l'vn des meilleurs ecclesiastiques qui aye été à Lyon de son temps. (2) » Les députés arrivèrent à Lorette, le 20 septembre, et le jeudi, 22 du même mois, se présentèrent pour rendre leur vœu. « Nous offrismes, dit Rubys, nostre present qui estoit vn beau grand calice d'argent doré, de la hauteur d'environ demy-brasse, en la couppe duquel estoyent taillees au burin de relief les solemnités de la Sacrification, Nativité, Annonciation et Assomption de la glorieuse Vierge

(1) *Les Coutumes du duché de Bourgogne*, etc., avec les observations de M. Bouhier, etc.; Dijon, 1742 et 1746, 2 vol. in-fol.

(2) Rubys, *Hist. de Lyon*, pag. 432.

Digitized by Google

Marie ; et autour du pied estoyent gravees les armoiries du Roy, de monsieur l'Archevesque, de monsieur de Mandelot et de la ville de Lyon. Il y avoit entre ces deux belles grandes burettes d'argent doré, en l'vne desquelles estoit taillé le le baptême de nostre seigneur, et en l'autre, le miracle de l'eau faicte vin. » Rubys ajoute quelques détails peu importants. Lorsque le vœu fut accompli, ils partirent de Lorette le 24, allèrent coucher à Recanati, d'où ils se rendirent à Rome, où estants, dit l'historien, nous receusmes nouvelles de Lyon, par lesquelles on nous auertissoit que la peste estoit cessee depuis le jour que nous auions rendu le vœu à Lorette. » Le pape Gregoire XIII accueillit avec distinction nos députés ; ils furent de retour à Lyon, le 29 novembre.

Rubys ne vit l'Italie qu'avec indifférence, pour ne pas dire plus ; rien ne fut capable, dans ces contrées si pleines de grands souvenirs et de grandes ruines, de remuer son ame, de lui inspirer quelque émotion. Le bien-être matériel, la partie *confortable*, voilà tout ce qu'il chercha au milieu de Rome, le pauvre pélerin ! Et voici comment il rimait ses adieux, dans un sonnet qui se trouve, sous son nom, au *Pratum* de Claude du Pré, page 102 :

Vive que deu l'Italie
A passé sa fantaisie ;
Vive qui n'y torne plus
S'il n'est de son sens perclus.

On ne parle par leurs places
Que de gabelle et de daces (1) ;
En passant, l'on arrançonne
Le cheval et la personne.

L'on n'y trouve que vin aigre,
Ou du vin cuit, de chair maigre
Auec le poulet Heronier,
Le pigeon sec ou le ramier.

(1) *Dace*, espèce de tribut ou d'hommage rendu à un seigneur ; sorte de don gratuit, *datio*.

Digitized by Google

Et pour nous mettre à noz aises,
Des licts purs pleins de punaises;
Puis Dieu sçait comme nos bourses
Au partir de là sont secousses.

Or, à Dieu donc, à Dieu, prouince,
Qui, en mal traictant, si bien pince,
A Dieu te dis avec espoir
De ne te jamais plus reuoir.

A la Saint-Thomas, Rubys fut nommé premier échevin de Lyon pour les années 1583 et 1584. Il eut bientôt une mission à remplir. Les échevins et le peuple de Lyon pensaient depuis long-temps à l'agrandissement de la place des Changes, et résolurent, en 1583, d'abattre quelques maisons environnantes ; plusieurs de ces maisons appartenaient à l'archevêque et au chapitre de Saint-Jean, qui n'étaient pas disposés à les laisser démolir. Le peuple, lui, ne tint guère compte de la résistance ; puis, à l'issue des vêpres, se mit hardiment à l'ouvrage, et acheva de démolir les maisons. Le conseil privé du roi fut saisi de cette affaire. L'archevêque et le chapitre « quictarent la censiue et directe qu'ils auoyent sur ladite place, qui demeura par ce moyen acquise au public (1). »

François de Mandelot, gouverneur de Lyon, mourut le 24 novembre 1588 ; Rubys lui composa une épitaphe latine, qu'il rapporte dans son *Histoire*, page 440.

Rubys se déclara l'un des premiers pour le parti de la Ligue, et contribua beaucoup à soulever Lyon contre l'autorité royale. Ce fut lui qui dressa la déclaration des consuls, échevins et habitants de cette ville, sur la prise des armes faite par eux le 24 février 1589, et les articles des jurés, et promise par eux le 2 mars suivant. Il est encore l'auteur d'un libelle publié en 1590, sous ce titre :

Réponse à l'Anti-Espagnol semé ces jours passés par les rues

(1) Rubys, *Hist. de Lyon*, pag. 434.

Digitized by Google

et carrefours de la ville de Lyon, de la part des conjurez qui avaient conspiré de livrer ladite ville en la puissance des hérétiques, et de la distraire du parti de la saincte Union; à Lyon, par Iean Pillehotte, par expres commandement, in-8 de 63 pages. Henri IV n'est désigné dans ce libelle que sous le nom de *Béarnais*. L'*Anti-Espagnol*, auquel de Rubys répond, se trouve dans les *Mémoires de la Ligue*, tome IV, page 230. On l'attribue à Michel Hurault, sieur du Fay, petit-fils du chancelier de l'Hospital, ou à Ant. Arnauld, père de Arnauld d'Andilly (1).

Au mois de février 1594, la ville de Lyon, qui, cinq ans auparavant, s'était révoltée contre son roi et avait arboré l'étendard de la Ligue, rentra d'elle-même dans le devoir (2). Alors, les échevins, soupçonnés, d'avoir voulu livrer la cité aux Espagnols, et, entre autres, de Rubys, furent dépouillés de leurs charges; ce dernier parlait hautement et agissait avec chaleur contre les intérêts du roi; il avait été interdit de ses fonctions, comme suspect, après la prise du duc de Nemours. Forcé de s'éloigner, il se retira dans Avignon, où il resta près de six années (3), « s'adonnant à la lecture, selon le temps et la commodité d'auoir des livres, et surtout à la lecture de l'histoire, comme celle qui est la plus propre de toutes les sciences pour chasser la mélancolie... Or, ajoute-t-il, comme pendant ce mien ostracisme, j'estois tousiours

(1) Barbier, *Dict. des Anonym.*, nos 925 et 927. — Lelong, *Bibl. de la France*, no 19232.

(2) Voy. de Thou, *Hist. univ.*, v. liv. CVIII, pag. 537.

(3) L'Estoile cite, dans le *Journal de Henri IV*, tom. 1, pag. 468, les exilés de Lyon; mais il désigne Rubys, comme le plus coupable : « Rubys, dit-il, conseiller au présidial et procureur de la Maison-de-Ville, qu'on peut appeler le flambeau de Lyon, et qui, par son livre, imprimé en 1589 (c'est la *Réponse à l'Anti-Espagnol*, datée de 1590), et par toutes ses paroles, a tellement blasphémé contre la mémoire de feu roi, et contre sa majesté régnante, qu'il ne peut plus vivre au monde, qu'à la honte de tous les Français. «

Digitized by Google

accompagné d'vn ardent desir qui ne m'abandonnoit iour ny nuit, veillant, dormant, ny lisant, d'auoir encore un iour ce bien et ce contentement en ce monde, de reuoir ma patrie; et m'adressant pour cet effet à Dieu, avec la prière du bon père de l'ancien Testament, Bersolai Galaadite, ie luy disois à mains iointes : *Obsecro, Domine, ut revertar servus tuus, et moriar in civitate mea, et sepeliar iuxta sepulcrum patris mei.* Dieu sçait si, lorsque ie trouuois parmy les histoires quelque chose de notre ville de Lyon, s'il estoit bien receu, et si, après l'avoir leu et releu par diuerses foyes, auec vn plaisir et indicible contentement, ie fallois d'en tenir mémoire sur des papiers à part, pour souuent rafraischir la souuenance (1). »

Il y a dans ces réflexions quelque chose de singulièrement recueilli et mélancolique pour une ame de ligueur; la prière à Dieu, ce regard jeté vers la patrie, ces lectures avides, quand il s'agit de Lyon, voilà qui fait de l'*ostracisme* de Rubys, le plus beau moment peut-être de toute sa vie. Au milieu de ce calme et de cet isolement, il dut se replier sur lui-même plus d'une fois, et renoncer à ses illusions politiques. C'est, en effet, ce qui arriva; ce fut encore ce qui lui valut sa grâce et son rappel dans sa ville natale. Pomponne de Bellièvre fut pour beaucoup dans la faveur accordée à Rubys, et celui-ci, en témoignage de gratitude, se fit un devoir de dédier au chancelier de France (2) l'*Histoire véritable de la ville de Lyon*, qu'il rapportait de son exil, et qui parut en 1604; Lyon, Bonaventure Hugo, in-fol. « De Rubys est excellent, dit le P. de Colonia, pour tout ce qui est de son métier, c'est-à-dire pour tout ce qui concerne les priviléges

(1) *Epistre* dédicatoire.

(2) A tres illvstre, tres saige et tres vertvevx seignevr, messire Pomponio de Bellièvre, chevalier, seignevr de Grignon, grand chancelier de France. — La dédicace est datée; « De vostre maison de l'Anticaille sur Lyon, ce dernier jour de décembre. M. D. C. »

Digitized by Google

et les droits de la ville, dont il fut avocat et procureur général durant trente années, et dont il fut deux fois échevin. Mais pour tout le reste, rien de plus fastidieux et de plus mauvais goût que son livre. C'est un style tout pétri de latin et de gaulois, un étalage perpétuel d'éruditions déplacées, de citations étrangères qui font perdre de vue tous les faits intéressants. De tout cela ensemble, joint à quantité de fables que l'auteur débite, il en résulte une assez mauvaise histoire (1). » Le P. Ménestrier reproche les mêmes défauts à Rubys (2), et fait remarquer en outre qu'il affecte de déchirer Paradin, qui a ignoré, disait-il, ce qui estoit du plus important de l'histoire de Lyon, et qui s'est, à tout propoz, laissé tresbucher en des fables et mensonges, soit qu'il precipita l'impression de son œuvre sans la bien digerer, ou bien que, comme vray Gauloys, il estoit de legere croyance.... (ce) qui a été cause qu'il s'est aisément laissé tromper, dressant la plupart de son Histoire sur des memoires et sur des pamphlets non authentiques, ny tyrées d'aucunes archives publiques, ny collationnees à aucun original; qui luy estoyent la plus-part laissees par gens, qui le voyants facile à croyre, estoyent peut-estre bien ayses de se mocquer de luy (3). »

Rubys, dans son *Histoire* (4), chanta très-haut la palinodie, et se confessa d'avoir hurlé avec les chiens, *ululavi cum canibus* (5). On eût pu lui donner une place au *Dictionnaire des girouettes*, si on en eût publié un à cette époque. L'abbé Sudan fait sur ce sujet quelques réflexions entièrement justes; il loue Rubys d'avoir, avec franchise, désavoué sa conduite an-

(1) *Hist. litt. de Lyon*, tom. III, pag. 728.

(2) *Les divers caract. des ouv., hist.*, pag. 199.

(3) Rubys, *avant-propos*.

(4) Pag. 446.

(5) *Recherches sur le retour de la ville de Lyon à la monarchie, sous Henri IV contenant trois lettres inédites de ce prince*, pag. 27-28; Lyon, imprim. de Ballanche, 1814, in-8°.

Digitized by Google

térieure; puis il ajoute : « Et comment se fait-il qu'à son nom soit encore attaché le souvenir de ses torts, et que l'on en fasse encore le reproche à sa mémoire, sans lui tenir que peu de compte de son repentir? Il est donc des fautes si graves et si funestes à la société, que la postérité, plus sévère que les contemporains, ne sait pas pardonner (1)! » On doit être disposé à l'indulgence envers de Rubys, car, de nos jours, nous avons assez vu de ces hommes faibles ou hypocrites qui s'accommodent toujours de la morale facile de Jean de La Fontaine, et qui disent volontiers : *Vive le roi, vive la ligue!*

Rubys mourut à Lyon, vers la fin de septembre 1613, et fut enterré dans le tombeau de ses pères, dans la basse église des Jacobins. La même année parut son *Histoire de l'ancienne extraction, source et origine de la maison royale de France;* Lyon, in-8; — *Conférence des prérogatives d'ancienneté et de noblesse de la monarchie, roys, royaumes et maison royale de France*, etc. Lyon, Simond Rigaud, in-8; On lit au bas du privilége : *Achevé d'imprimer le* 15 *aoust* 1613. — *Histoire des Princes sortis des deux maisons royales de Vendôme et d'Albret;* Lyon, in-8°. Voyez le P. Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, tome II, page 681, n° 25584; tome II, page 750.

Suivant La Monnoye, dans une note sur l'article *Claude de Rubys* de la bibliothèque de la Croix-du-Maine, Claude de Rubys a passé pour un homme plein de lui-même, grand *ostentateur*, d'une fort médiocre érudition (2). »

(1) Pernetti, tom. 1, pag. 427.

(2) Breghot du Lut, *Mélanges*, tom. II, Pag. 61.

F.-Z. Collombet.

Digitized by Google

Querelle Littéraire.

DALEMBERT, LE P. TOLOMAS ET LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LYON.

C'était un usage antique au collége de la Trinité que la rentrée des classes fût précédée, chaque année, d'une messe du Saint-Esprit, après laquelle un des professeurs de l'établissement faisait une harangue latine. Messieurs du Consulat et les principaux citoyens de Lyon ne manquaient point d'assister à cette solennité. En 1754, ce fut le P. Tolomas (1), professeur de rhétorique pour la poésie, qui fut désigné par ses supérieurs pour prononcer la harangue. L'orateur crut devoir saisir l'occasion pour justifier la manière d'en-

(1) Charles-Pierre-Xavier Tolomas naquit en 1705 à Avignon, où il mourut le 21 septembre 1762 (et non en 1763). Il avait succédé comme bibliothécaire du collége de la Trinité au P. Jouve, mort le 2 avril 1758; il quitta Lyon lors de l'expulsion des Jésuites, et ne fut remplacé que quelques années après, vers 1766, par le Père Marcou-Lety, de l'Oratoire. *Mélanges* de M. Breghot du Lut, pages 175 et 500.

Digitized by Google

seigner des jésuites, qui avait été vivement critiquée dans un article sur les Colléges, fourni par Dalembert à l'*Encyclopédie*. Il était en effet très-naturel qu'un jésuite prît la défense de sa compagnie; mais les encyclopédistes n'aimant pas les contradicteurs, le P. Tolomas leur fut dénoncé; et, comme il fallait le châtier de sa témérité, on prétendit, à tort ou à raison, qu'il y avait dans sa harangue des personnalités si fortes contre M. Dalembert, que celui-ci ne pouvait se dispenser de rompre une lance avec le disciple de Loyola. S'il fallait en croire Voltaire, qui se trouvait alors à Lyon, mais qui bien certainement n'avait point assisté à la cérémonie de la rentrée des classes, le P. Tolomas aurait ainsi désigné Dalembert : *Homuncio cui nec est pater, nec res* (1). Si cette phrase se trouvait réellement dans la harangue du P. Tolomas, Dalembert était fondé à se plaindre. Peut-être aurait-il pu se taire si l'orateur se fût borné à dire qu'il n'avait ni père ni patrimoine; mais être qualifié de petit bout d'homme, lui qui passait alors pour un si grand génie et pour un si grand homme; le mot était par trop dur. Le discours n'avait pas été imprimé, mais, vraie ou fausse, la phrase incriminée circulait de bouche de bouche. Enfin, poussé par ses amis, et après avoir médité pendant deux mois entiers sur ce qu'il devait faire (2),

(1) Voici un extrait de la lettre que Voltaire écrivit de Lyon le 6 décembre à M. Dupont, avocat à Colmar : «.... Un Père Tolomas s'avisa, il y a « quelques jours, de prononcer un discours aussi sot qu'insolent contre les » auteurs de l'*Encyclopédie*; il désigne Dalembert par ces mots : *Homuncio « cui nec est pater, nec res* *. Le même jour M. Dalembert était reçu à l'A- « cadémie française. Le P. Tolomas a excité ici l'indignation publique. Les « Jésuites sont ici moins craints qu'à Colmar....»

(2) On trouve la preuve de l'hésitation de Dalembert à se plaindre, dans une lettre écrite le 13 août 1830, à M. Breghot par M. Guillaume, de l'Acadé-

* M. Beuchot renvoie ici à Horace, ART POÉT., v. 248; ce qui pourrait faire croire que la phrase même est d'Horace, tandis qu'elle ne contient qu'une allusion à ce vers :

Offenduntur enim, quibus est equus et pater et res.

NOTE de M. Breghot du Lut.

Digitized by Google

Dalembert pensa qu'il fallait demander à son antagoniste une prompte et éclatante réparation. Instruit que le P. Tolomas faisait partie de la Société royale de Lyon, c'est devant ce docte aréopage qu'il crut devoir porter ses doléances. Mais la discorde éclata bientôt dans le corps académique: les uns prirent parti pour les encyclopédistes, les autres pour les jésuites, de telle sorte que Messieurs les membres de la Société royale finirent par ne plus s'entendre. Mais le P. Tolomas se montra le plus sage; tout en protestant de son innocence, il n'hésita point à faire à ses confrères le sacrifice de son fauteuil, et il se retira d'une société (1) où il ne trouvait plus ni juges ni défenseurs (2). Il nous reste de ce démêlé qui fit alors grand bruit, un certain nombre de lettres que l'Académie de Lyon conserve dans ses archives. Nous en publions neuf qui nous ont paru les plus importantes; de ce nombre, il en est cinq qui furent livrées à l'impression en 1755 (3), et qui paraissent avoir été inconnues

mie de Besançon: «Vous m'entretenez du démêlé de Dalembert avec le P. Tolomas. Je suis fort amateur d'autographes, et j'ai une lettre de Dalembert qui parle de la harangue latine avec un superbe dédain philosophique, à travers lequel perce le dépit: « Je ne lis point les torche-culs dont vous me « parlez, et je ne donte nullement de toutes les ordures qu'ils contiennent; « la place de toutes ces vilenies est à la garde-robe, et je trouve que vous « faites bien de *l'y* laisser.» Il paraît que le flegme du philosophe ne l'a pas empêché de négliger la grammaire à l'avant-dernier mot.»

(1) Cette société, fondée en 1713, fut réunie, en 1758, à l'Académie de Lyon qui datait de 1700, et dont le P. Tolomas faisait aussi partie. L'Académie ne fut pour rien dans la querelle de ce Père avec Dalembert, de sorte qu'après la réunion des deux compagnies, le P. Tolomas se retrouva parmi ses anciens confrères de la Société royale.

(2) Plusieurs membres de la Société, amis ou partisans de Dalembert, avaient déjà donné leur démission pour complaire à l'Encyclopédiste; de ce nombre étaient l'abbé Audra, chanoine de St-Just, le conseiller Bertaud et le célèbre mathématicien Montucla.

(3) In-4° de 6 pages ou 2 feuilles d'impression, sans millésime et sans nom de ville et d'imprimeur. Cet opuscule, qui sort bien certainement des

Digitized by Google

aux différents éditeurs des œuvres Dalembert. Nous y joindrons une lettre que cet encyclopédiste écrivit à Voltaire pendant le séjour qu'il fit à Lyon en 1756 ; c'est le seul document qui nous reste, du moins à notre connaissance, de son passage dans notre cité. Il est présumable qu'il y séjourna *incognito*, sans doute pour ne pas renouveler le souvenir d'une lutte dans laquelle aucun des deux antagonistes ne pouvait se vanter d'avoir été vainqueur.

I. *Lettre de M. Dalembert à la Société royale de Lyon, le 30 janvier 1755.*

Messieurs,

J'apprends de tous côtés, par différentes lettres, qu'un régent de rhétorique, dont le nom se trouve écrit parmi les vôtres, a prononcé contre moi, le 30 novembre dernier, au collége des Jésuites de cette ville, une harangue très-injurieuse. Je ne puis croire, Messieurs, que si le fait était vrai, une compagnie aussi équitable et aussi éclairée que la vôtre eût pu garder à cet égard un si long et si profond silence; néanmoins la nouvelle me revient d'un si grand nombre d'endroits, que je ne sais plus qu'en penser. La philosophie m'a appris depuis long-temps à mettre à des invectives le prix qu'elles méritent; mais l'honneur des lettres, de l'encyclopédie, de ceux qui veulent bien y concourir avec moi, des différentes compagnies littéraires dont j'ai l'honneur d'être membre, et j'ose ajouter, de la vôtre, Messieurs, ne me permet pas d'être indifférent sur les outrages publics d'un de vos confrères. J'ose donc espérer de votre équité et de vos lumières, ou que vous voudrez bien me faire justice sur ce sujet de la manière que vous jugerez la plus convenable, ou

presses lyonnaises, n'est pas commun. Ces cinq lettres sont celles que nous reproduisons sous les n°s 1 à 5.

Digitized by Google

que ceux d'entre vous, Messieurs, qui ont assisté à cette harangue, voudront bien me faire parvenir un écrit signé d'eux *tous*, et que je pourrai rendre public, par lequel ils déclareront que cette harangue, *telle qu'elle a été prononcée*, ne contenait rien d'offensant ni d'injurieux. C'est un service important qu'ils rendront à l'auteur encore plus qu'à moi.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Messieurs, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

DALEMBERT.

II. *Réponse de la Société royale.*

Monsieur,

La Société royale voit avec peine, par la lettre que vous lui avez adressée, votre mécontentement contre le P. Tolomas, et le désir qu'elle a de vous obliger l'engage à vous fournir les éclaircissements que vous exigez d'elle.

La harangue que ce religieux prononça, à l'occasion de la rentrée des classes, est du ressort des colléges : l'académie n'y a point assisté : elle n'en a fait ni la lecture, ni l'examen, et n'en peut porter aucun jugement, parce que sa juridiction ne s'étend pas au delà des bornes de ses exercices.

Pour vous prouver néanmoins, Monsieur, que nous n'ignorons point les égards qui sont dus à votre réputation et à la supériorité de vos talents, que nous sommes empressés à vous procurer la satisfaction qui dépend de nous, la compagnie a fait lire votre lettre en pleine assemblée et en présence de l'académicien dont vous vous plaignez. Il a protesté hautement qu'on l'avait desservi auprès de vous ; qu'il n'a jamais eu l'intention de vous offenser ; qu'il est prêt à affirmer que son discours ne contient aucun trait qui puisse vous regarder personnellement.

Il s'est enfin exprimé sur votre compte en des termes si décents, si honorables, que l'Académie n'a pas cru pouvoir prendre un meilleur parti que de le charger (sur l'offre qu'il

Digitized by Google

en a faite) de vous écrire pour se justifier lui-même auprès de vous.

Voilà, Monsieur, tout ce que je puis vous dire au nom de la Société royale sur une affaire qui lui est totalement étrangère, dans laquelle elle n'est entrée que par considération pour votre mérite personnel et pour le rang que vous tenez dans le monde savant.

Je suis avec respect, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

BOLLIOUD-MERMET,
Secrétaire perpétuel de la Société royale de Lyon (1).

P. S. Ne soyez pas surpris, Monsieur, du retardement de la réponse de l'Académie : votre lettre, datée du 30 janvier, ne lui a été remise que le 14 courant.

III. *Lettre du père Béraud à M. Dalembert.*

Monsieur,

J'étois à la séance de notre société lorsqu'on y fit la lecture de votre lettre, dans laquelle vous vous plaignez du discours du P. Tolomas. L'honneur que j'ai d'être correspondant de l'Académie des sciences, dont vous êtes un des principaux ornements, la sincère estime dont je suis pénétré pour votre mérite et vos ouvrages, que j'ai lus et que je lis encore avec un nouveau plaisir, m'engagent à vous donner dans cette occasion des preuves de mon zèle pour ce qui

(1) Bollioud-Mermet (Louis), né à Lyon le 13 février 1709, mort en 1793, auteur de quelques opuscules dont le plus connu a pour titre : *De la Bibliomanie;* La Haye (Lyon), 1763, in-8°. Il a laissé en manuscrit un *Précis de l'histoire de l'Académie de Lyon,* dont il existe une copie dans les archives de cette compagnie. Deux autres académiciens, tels que Pierre Dugas, mort en 1757, et l'abbe Pernetty, mort en 1777, avaient aussi traité le même sujet; mais leurs travaux sont restés inédits. Espérons qu'il n'en sera pas ainsi de l'Histoire de cette Société savante composée par M. Dumas, sur un plan beaucoup plus étendu, et qui formera 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

vous regarde. Je puis donc vous protester, Monsieur, que, dans la harangue du P. Tolomas, à laquelle j'ai assisté et que j'écoutai attentivement, je ne remarquai rien qui vous attaquât personnellement, rien qui ressentît l'invective et encore moins l'injure. L'auteur dans quelques endroits donna à vos talens et à vos succès les éloges qu'ils méritent : du reste, il s'en tint à son sujet. Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien ajouter foi à ce que j'ai l'honneur de vous dire. Si j'avais le bonheur d'être connu de vous, je me flatte que vous m'accorderiez cette grâce sans peine ; mais vous avez pour amis dans l'Académie quelques-uns de MM. les académiciens qui ont des bontés pour moi, et j'ose espérer qu'ils voudront bien être, au moins pour cette fois, les garants de ma parole.

Je suis, avec tout le respect possible, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

BÉRAUD, *jésuite* (1).

Lyon, 21 février 1755.

(1) Béraud (le P. Laurent), professeur de mathématiques au collége des Jésuites de Lyon, né en cette ville le 5 mars 1702 ou 1703, mort le 26 juin 1777. « Ce fut, dit le célèbre de La Lande, à ses leçons, en 1756, « que je pris le goût de l'astronomie, dont je me suis occupé toute ma vie. « Montucla, Fleurieu, Bossut (tous trois Lyonnais), et plusieurs autres « élèves distingués dans les mathématiques, déposent du mérite de cet habile « professeur ; mais le *Collége de Lyon était à tous égards un des meilleurs que* « *j'eusse jamais connu*, etc. » BIOGRAPHIE ASTRONOMIQUE, page 576. — La Lande se trouvant à Lyon en août 1805, assista, le 17 de ce mois, à la distribution des prix donnés par la ville aux élèves du Lycée. M. le proviseur ayant prié M. Béraud, juge au tribunal d'appel, de couronner un des jeunes lauréats, La Lande eut à peine entendu prononcer ce nom qu'il s'élança vers le magistrat, en lui demandant s'il était parent de son illustre professeur ; sur la réponse affirmative, La Lande se jette aux pieds du magistrat qui, dans son trouble, s'agenouille pareillement, et tous deux de s'embrasser et de fondre en larmes aux applaudissements de tous les spectateurs.

Digitized by Google

IV. *Lettre du P. Tolomas à M. Dalembert.*

Monsieur,

On vous a prévenu contre moi; j'en suis également surpris et affligé; mais l'opinion que j'ai de votre équité m'engage à vous adresser à vous-même la justification du discours latin que j'ai prononcé pour la défense des colléges attaqués dans l'Encyclopédie. Devois-je imaginer qu'on pût me faire un crime du choix d'un sujet si convenable au lieu et au temps où je parlois? Je ne me suis aucunement écarté, dans cet acte public, de la modération qu'on doit observer dans le cas même de la défense la plus légitime : aussi, à la première nouvelle de quelques plaintes contre mon discours, je me hâtai de le déposer entre les mains de M. le Prévôt des marchands, qui y avait assisté à la tête du consulat : tant je suis convaincu de mon innocence, tant elle m'inspire de sécurité! Et comment, d'ailleurs, aurois-je pu débiter des personnalités offensantes, ou quoi que ce soit d'injurieux contre vous, Monsieur, qui ne m'êtes connu que par vos ouvrages et par la haute réputation qu'ils vous ont acquise?

Je suis avec respect, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

TOLOMAS, *Jésuite.*

Lyon, le 25 février 1755.

V. *Lettre de M. Dalembert à M. Bourgelat, écuyer du roi* (1).

Je suis bien étonné, Monsieur, d'apprendre qu'on vous attribue, je ne sais pour quelle raison, la lettre que j'ai écrite

(1) Bourgelat (Claude), fondateur des écoles vétérinaires en France, né à Lyon, vers 1712, mort le 3 janvier 1779. Voyez sa *Notice*, par M. Grognier; Lyon, 1825, in-8°, et par M. Thiébaut de Berneaud, dans la *Revue du Lyonnais*, tome I, pages 133 et suiv.

Digitized by Google

à la Société de Lyon le 30 janvier dernier. Il était, ce me semble, naturel de penser qu'ayant été outragé publiquement, j'en porterois mes plaintes à la compagnie littéraire qui compte encore aujourd'hui l'agresseur parmi ses membres ; mais sans doute les mêmes qui se croient permis de soutenir que je n'ai point été insulté, après l'avoir entendu, se croient permis, à plus forte raison, de soutenir que je n'ai point écrit à la société, parce qu'elles ne m'ont pas vu écrire. Pour moi, Monsieur, qui fais toutes mes actions tête levée, qui n'ai et ne veux avoir de tort avec personne, et qui ne crois pas qu'après des injures atroces qui ont soulevé toute une ville, on doive en être quitte pour nier les faits, je ne dois point souffrir que ni vous ni personne soyez traités de faussaires à mon occasion, même avec si peu de vraisemblance. Si mes plaintes eussent été supposées, j'aurois sans doute répondu à ce que l'Académie m'a fait écrire par son secrétaire : mon silence doit lui prouver que ma lettre étoit de moi, et que je me crois désormais quitte de tout envers elle. J'ai écrit ces jours passés à M. Soufflot, pour lui demander justice : il a dû envoyer ma lettre au secrétaire de la société, et lui écrire en même temps tout ce qu'il pense de la conduite qu'on a tenue à mon égard. M. Montucla, que j'ai vu et à qui j'ai parlé très-vivement sur toute cette affaire, doit avoir écrit, de son côté, à M. Mathon. Je me flatte, Monsieur, qu'après toutes ces preuves de la réalité de ma lettre, et après des démarches si publiques, si mesurées et si justes, on voudra bien, si on l'ose, se plaindre de moi et non pas de vous. Je n'aurois jamais cru, sans cet événement, qu'en Europe, au milieu du 18e siècle qui n'est pas un siècle de barbarie, et dans une des premières villes de France, pleine de citoyens polis et éclairés, il pût y avoir une compagnie littéraire qui autorisât chacun de ses membres à outrager, de la manière la plus indigne, un homme de lettres qui n'a jamais insulté qui que ce soit, et qui même dans l'article *Collége*, objet ou prétexte de tant d'injures, a soigneusement

Digitized by Google

ménagé les personnes, en attaquant les abus. Si on a cru que je ne méritois moi-même aucun égard, j'en méritois au moins par les Académies vraiment responsables auxquelles j'ai l'honneur d'appartenir, et peut être aussi par les bienfaits dont un roi philosophe vient tout récemment de m'honorer.

Dans ces circonstances, je vous prie de nouveau et vous conjure, Monsieur, pour votre intérêt et pour le mien, de rendre cette lettre publique par la voie que vous jugerez la plus convenable. Je vous prie aussi de vouloir bien rendre publiques en même temps et par la même voie, ma lettre à la Société, sa réponse et celle des deux Jésuites. Ceux qui ont assisté à l'insulte jugeront la réparation. Je dois au moins ce procédé aux dignes membres de la Société de Lyon, qui, n'ayant pu me faire rendre justice et ne voulant point attester que la harangue qu'ils ont entendue ne contenait rien d'injurieux, ont pris le parti de se retirer. Ma reconnaissance pour eux doit être d'autant plus grande, que je n'ai l'honneur d'en connaître aucun, et qu'assurément leur démarche n'a point été mendiée de ma part. Je vous prie de les assurer que, comme j'oublie les bienfaits encore moins que les injures, je ne laisserai échapper aucune occasion de leur donner des marques de mes sentiments et de mon estime.

J'ai l'honneur d'être, avec toute la considération et toute l'amitié possible, Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

DALEMBERT.

A Paris, le 17 mars.

Digitized by Google

VI. *Lettre de M. Dalembert à M. Soufflot* (1).

Je suis très-fâché, Monsieur, de ne m'être pas trouvé chez moi lorsque vous m'avez fait l'honneur d'y passer. J'avois eu celui de passer chez vous pour me plaindre des procédés de la Société royale de Lyon. Vous savez avec quelle indignité le P. Tolomas m'a traité dans une harangue publique. J'ai écrit à la Société royale pour m'en plaindre; elle me répond qu'elle n'est point juge dans cette affaire, c'est-à-dire qu'elle permet à tous ses membres d'insulter indignement le premier homme de lettres qu'ils voudront, pourvu que cela ne se fasse pas dans une de ses assemblées. Vous êtes trop judicieux, Monsieur, pour ne pas sentir combien cette manière de penser peut faire de tort à la Société royale dont vous êtes un des principaux ornements. Plusieurs de vos amis viennent de donner leur démission à cette occasion, n'ayant pu me faire rendre justice. J'espère que vous voudrez bien employer en ma faveur tout le crédit que votre mérite et votre place de directeur vous donnent dans cette compagnie.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé DALEMBERT.

Datée : Ce dimanche matin (*écrite de Paris*).

(1) Soufflot (Jacques-Germain), célèbre architecte, né à Irancy, près d'Auxerre, en 1724. C'est pendant le long séjour qu'il a fait à Lyon que l'on construisit, sur ses dessins, l'*Hôtel-Dieu, la Loge du Change*, etc. Il mourut à Paris en 1771, pendant qu'il faisait élever la belle église de Ste-Geneviève qui a été achevée par un de ses élèves, Jean Rondelet, né à Lyon, vers 1755, mort à Paris en 1829.

Soufflot, alors directeur de la Société royale de Lyon, était à Paris où il logeait chez M. Coustou, place du Vieux-Louvre. M. Clapasson le remplaçait à Lyon dans ses fonctions de directeur de la Société.

Digitized by Google

VII. *Copie de la lettre écrite en réponse à celle de M. Soufflot, par M. Bollioud.*

On était disposé, Monsieur, à vous informer des évènements qui se sont passés dans nos assemblées depuis votre départ, mais les difficultés qui en faisoient l'objet sont d'une nature à ne pouvoir guère s'écrire sans un détail dans lequel les uns ou les autres restent presque toujours compromis. D'ailleurs cela est arrivé si subitement, que l'on n'auroit pu avoir votre réponse pour prendre un parti en conséquence. On ne doutoit pas au reste que vous ne fussiez instruit par nos confrères qui sont plus en relation avec vous. Nous avons même appris que vous saviez tout avant que de partir d'ici, pendant que l'Académie étoit dans l'ignorance entière de ce qui se passoit; et nous avons conclu que puisque vous ne nous en avez rien dit, vous ne prévoyiez alors aucun moyen praticable d'arrêter le mal dans sa source, et qu'il ne convenait pas de vous distraire de vos occupations pour vous entretenir de quelques contestations que le temps et les réflexions feront cesser.

Cependant, Monsieur, comme vous vous adressez à moi, et que je vois dans votre lettre des marques de zèle et d'empressement pour la Société royale, je vais tâcher de vous apprendre ce qui s'est passé en votre absence. Je pars du temps où vous quittâtes Lyon, car je vous crois au fait de ce qui précède votre départ. Le 14 février, M. Goiffon mit sur le bureau de notre assemblée une lettre de vieille date de M. Dalembert, par laquelle il se plaint d'avoir été insulté dans la harangue latine du P. Tolomas, et nous demande justice publique ou un certificat signé de tous ceux de nous qui ont assisté à ce discours, par lequel ils déposeront qu'ils n'y ont rien trouvé d'offensant contre lui. Nous ne pouvions faire ni l'un ni l'autre. Quant au premier article, vous savez ce que c'est qu'une exclusion de force, et combien elle est

Digitized by Google

odieuse. Une assemblée libre, telle qu'est une société de savants, n'a point droit de sévir avec rigueur contre ses membres que dans un cas de diffamation et autres sujets d'une extrême importance (*sic*).

Au surplus, les trois grands quarts de la compagnie n'ont nulle connaissance de la harangue en question, et nous ne pouvons en être juges compétents. D'ailleurs elle a été prononcée devant le Consulat, fondateur et protecteur des colléges, et la minute a été déposée entre les mains de M. le Prévôt des marchands.

Eh! nous conviendrait-il de censurer, de vouloir seulement examiner un ouvrage que ces magistrats sont censé avoir approuvé par leur présence et leur attention, à nous, dis-je, qui sommes, comme vous savez, dans le cas de regarder, à beaucoup d'égards, ces Messieurs comme nos bienfaiteurs?

L'Académie n'avait donc d'autre parti à prendre que de répondre, comme elle a fait, par mon ministère, de bonnes raisons à M. d'Alembert avec les formalités de politesse qui conviennent, et de charger aussi le P. Tolomas de lui écrire aussi pour se justifier. Ce religieux s'en est acquitté par une lettre d'excuse et de désaveu. Cependant, malgré toutes ces précautions et quelques autres lettres écrites par différentes personnes à M. Dalembert pour le satisfaire, trois de nos académiciens ordinaires et un associé, sans attendre l'effet de ces lettres, nous ont donné leurs démissions, dont deux sont par écrit, et cela pour une discussion qui nous est absolument étrangère, et parce que la compagnie a entrevu cette affaire d'un autre œil que ces Messieurs, et a cru qu'elle ne pouvoit entrer dans ce démêlé. Voilà le fond de la chose expliquée dans la vérité. Nous regrettons certainement les confrères qui nous ont quittés. Je n'ai fait aucune mention de leur retraite sur mon registre pour leur donner le temps de la réflexion. Mais il ne faut pas néanmoins que cet incident vous fasse désespérer de l'Académie. Les vingt-six confrères qui vous restent, Monsieur, méritent que vous les comptiez

Digitized by Google

pour vos amis et pour de zélés académiciens. Ils vous estiment trop pour soupçonner que vous songiez à vous démentir sur les démarches dont vous vous êtes chargé. La Société royale touche à un nouveau degré d'illustration. Nous n'avons essuyé quelques tempêtes que pour voir revenir le calme. Il se présente déjà quatre ou cinq sujets pour la place de M. Christin. Si vous eussiez été présent à l'orage, vous auriez vu que la compagnie s'est comportée avec une prudence, une modération dignes de l'Aréopage. Tout le public de Lyon loue ses procédés. Je sais que ce témoignage ne sera peut-être pas d'un grand poids où vous êtes.

Mais, quoi qu'il en soit, je me flatte de n'être pour rien dans cette contestation ; personne ne désire plus ardemment la paix que moi. S'il vous vient quelque nouvel expédient pour tout accommoder, vous m'obligerez de me l'indiquer, et j'en ferai part en votre nom à la Société royale. Mais, ce qui serait encore mieux, hâtez-vous de nous répondre. M. l'abbé de la Croix se porte pour médiateur ; votre présence l'aideroit beaucoup. Nous espérons de vous voir faire l'ouverture de la séance publique prochaine. Elle sera le 18 avril. Vous y verrez que, malgré les troubles, le travail n'en est pas ralenti, et vous y retrouverez les mêmes sentiments dans vos confrères.

Je suis, etc.

Envoyée le 18 mars 1755, à M. Soufflot, de l'Académie royale d'architecture, place du Vieux Louvre, chez M. Coustou.

VIII. *Copie de la lettre écrite à M. le duc de Villeroy par le secrétaire de la Société royale, le 29 mars 1755.*

Monseigneur,

Les bontés dont vous avez toujours honoré la Société royale, et l'intérêt que vous daignez prendre aux progrès de son établissement, l'encouragent à s'adresser à vous, comme

Digitized by Google

à son chef et à son protecteur, pour vous instruire de quelques troubles élevés depuis peu dans ses assemblées, au sujet d'une contestation qui aurait dû lui être absolument étrangère.

Le P. Tolomas, jésuite, membre de cette Académie et régent de rhétorique, prononça, au mois de novembre dernier, en présence du consulat, une harangue latine à la rentrée des classes du grand collége de cette ville, et il déposa son manuscrit entre les mains de M. le Prévôt des marchands. Deux mois après, M. Dalembert, académicien de Paris, sur quelques rapports qui lui ont été faits, a prétendu être offensé personnellement dans ce discours. Il a été écrit à la Société royale pour lui demander justice publique ou un certificat de la vérité du fait signé des académiciens. La compagnie s'est trouvée hors d'état de faire droit sur ces deux demandes. Elle n'a le pouvoir d'exclure de force aucun de ses membres, que dans le cas d'une extrême importance et avec des preuves suffisantes. Il serait injuste de la rendre responsable de ce qui se passe au dehors de ses assemblées. Elle ne peut d'ailleurs porter aucun jugement sur la harangue du P. Tolomas, puisqu'elle n'y a point assisté, et que cet ouvrage inconnu aux trois quarts des académiciens est purement du ressort des colléges. L'Académie a néanmoins répondu à M. Dalembert dans les termes les plus obligeants, qu'ignorant le tort dont il se plaint, elle n'avait d'autre parti à prendre pour le satisfaire que d'engager le P. Tolomas à lui écrire une lettre de politesse et de désaveu. Plusieurs autres lettres ont été jointes à la sienne pour sa justification. Malgré toutes ces précautions, quatre de nos académiciens, regardant cette affaire d'un autre œil que la compagnie, ont donné leurs démissions, et M. Dalembert poursuit vivement sa demande qu'il accompagne de plaintes et de menaces.

La Société royale ne se serait jamais déterminée, Monseigneur, à vous importuner par le détail d'un démêlé qu'elle avait d'abord jugé peu digne d'attention; mais apprenant que le bruit en retentit jusques dans Paris même, craignant

Digitized by Google

qu'on ne vous prévienne contre ses procédés, elle n'a pas cru qu'il convînt que vos protégés fussent les derniers à vous informer de ce qui les intéresse.

Agréez donc, Monseigneur, que la Société royale réclame la continuation de votre faveur et de votre protection dans la vue de maintenir sa liberté et la tranquillité si nécessaires à ses exercices. Elle ose espérer que vous accorderez aussi votre approbation à la conduite prudente et modérée qu'elle a tenue dans cette circonstance. Elle touche sous vos auspices à un nouveau degré d'illustration. Feu M. Christin, son secrétaire, lui a fait plusieurs dons par son testament, et a fondé le prix annuel d'une médaille d'or en faveur des savants qui voudront concourir au travail proposé et jugé par la Société royale. La place que cette compagnie vient de me confier, ne me permet pas, Monseigneur, de vous laisser ignorer ces différents événements, et je n'ai point de fonction plus flatteuse à remplir que celle qui me fournit l'occasion d'unir aux vœux et aux hommages de mes confrères le témoignage du profond respect avec lequel je suis, etc.,

IX. *Lettre de M. Dalembert à M. Bourgelat, du 7 avril 1756.*

Monsieur,

Si la conduite qu'on a tenue à mon égard dans l'affaire du P. Tolomas ne m'avoit accoutumé à n'être plus surpris de rien, j'avoue que je le serois extrêmement de ce que vous me faites l'honneur de me mander par votre dernière lettre. Il faut avoir une grande envie de calomnier, même en pure perte et sans la moindre vraisemblance, pour oser répandre, comme l'on fait, qu'ayant reconnu les fausses démarches dans lesquelles vous m'aviez engagé, je me suis brouillé avec vous sans retour. Je vous prie, Monsieur, d'assurer tous ceux à qui on veut persuader cette ridicule nouvelle (car je ne parle point de ceux qui la répandent sans la croire), que je vous

Digitized by Google

suis plus attaché que jamais par les liens les plus forts et les plus inviolables de l'estime, de la considération, de l'amitié et de la reconnaissance. Je sens, comme je le dois, tout le prix du zèle que vous avez témoigné dans cette occasion pour la justice, pour mes intérêts, et, j'ose le dire, pour ceux de tous les gens de lettres ; car cette affaire les regarde aussi bien que moi. Je dois vous savoir d'autant plus de gré de ce zèle, que ce n'est point par votre conseil, comme on le débite très-faussement, mais par celui de mes amis de Paris et par mes propres réflexions, que je me suis déterminé à me plaindre des invectives du P. Tolomas au corps littéraire dont ce jésuite est membre. Je suis, Monsieur, fort éloigné de me repentir d'avoir pris ce parti, parce qu'il s'en faut bien que je l'aie pris à la légère et sans avoir prévu ce qui pouvoit en résulter. Je ne me suis déterminé à écrire à la Société de Lyon qu'au bout de deux mois et après m'être bien assuré que le discours du P. Tolomas contenoit non-seulement des injures littéraires grossières que je méprise et sur lesquelles je me serois fait une loi de garder le silence, mais des personnalités absurdes et odieuses. Je me suis borné dans ma lettre à demander avec tous les égards qu'on doit à un corps, ou une attestation qui justifiât le jésuite, ou une réparation que je laissois absolument au choix de l'Académie, et sur laquelle je ne me serois pas rendu difficile. La Société de Lyon, dans sa réponse équivoque et tortueuse, élude maladroitement mes propositions sans y répondre. Elle ne nie point que le P. Tolomas ait insulté ; elle se contente de dire que ce jésuite le nie, et toutes les attestations que je demande se réduisent à celle du P. Béraud, confrère de l'agresseur. Les meilleurs sujets de cette Société, qui ont assisté à la harangue et que je ne connois nullement, avec lesquels enfin je n'ai eu aucun commerce de lettres, déclarent cependant qu'ils ne peuvent ni signer ni me donner le certificat que je désire. Le P. Tolomas, d'un autre côté, m'écrit sans leur avoir communiqué sa lettre,

Digitized by Google

quoiqu'il s'y fût formellement engagé, et cette même lettre m'est envoyée à leur insu, au mépris de la promesse de M. Clapasson, qui leur proteste (ainsi qu'ils peuvent le prouver en représentant l'écrit qui est entre leurs mains) qu'elle sera lue en pleine assemblée et à la première séance. Dans de pareilles circonstances, après avoir essuyé des traitements inconnus aux gens même les moins polis et les moins éclairés, et après avoir été accusés sans ménagement et sans pudeur d'avoir forgé ma lettre conjointement avec vous, ils prennent le parti de se retirer. Aujourd'hui on débite à votre sujet de nouveaux mensonges. M. Soufflot, très-mécontent de la conduite qu'on a tenue dans cette affaire avec lui et avec moi (et c'est ce qu'il m'est aisé de manifester par une de ses lettres que je vous conserve), écrit en vain pour me faire rendre justice. A peine fait-on mention de sa lettre. On en fait encore moins de celle que je lui avois écrite et qu'il a envoyée au secrétaire. M. Montucla, aussi mécontent que lui de la lettre de la Société et de celle du P. Tolomas, écrit de son côté à M. Mathon une lettre qu'il ne tient qu'à celui-ci de montrer. Enfin M. Soufflot déclare qu'il abandonne entièrement les intérêts de la Société et ses poursuites pour l'enregistrement des lettres-patentes. Voilà, Monsieur, de quoi prouver aux personnes désintéressées, si néanmoins d'autres personnes que les intéressées daignent s'occuper de cette affaire, que mes démarches n'ont été ni précipitées ni fausses, ni même sans effet; quand elles n'auroient servi d'ailleurs qu'à apprendre à toute l'Europe littéraire ce qu'elle doit attendre et penser de la Société de Lyon, et qu'à m'éclairer moi-même sur la conduite que je dois avoir avec elle et avec ses membres, assurément elles ne seroient pas inutiles. J'aime la tranquillité pour les autres comme pour moi-même, et la triste satisfaction de voir une société littéraire qui a besoin de repos, de lumières et de bons sujets, troublée, mutilée et chancelante, est un plaisir que vous et moi nous cèderions sans doute à fort bon marché. Le P. To-

Digitized by Google

lomas peut imprimer sa harangue tant qu'il voudra ; il sera toujours question de celle qu'il a prononcée et non de celle qu'on lira, et dans laquelle, malgré tous ses efforts, il restera peut-être des traces de ses premières invectives. Je finis, Monsieur, cette lettre déjà trop longue. Personne ne sait mieux que moi qu'on ne doit jamais entretenir le public de ses querelles particulières ; mais je ne puis me refuser au devoir de confondre l'imposture et de justifier d'honnêtes gens qui, sans autre objet que celui de l'équité et de la décence, ont cru devoir prendre mes intérêts. C'est l'unique motif qui m'a porté à rendre publiques mes lettres précédentes. C'est aussi ce même motif qui me porte à vous prier de rendre publique celle-ci qui vraisemblablement sera la dernière ; car, pour prévenir désormais toute fourberie, je vous prie de donner d'avance un démenti haut, net et formel à tout ce que l'on avancera dans la suite sans un écrit signé de ma main.

J'ai l'honneur d'être avec toute la considération et toute l'amitié possibles, Monsieur, etc.

Mille complimens à MM. Devillers, Goiffon (1) et à leurs compagnons de justice et de probité.

X. *Lettre de Dalembert à Voltaire* (2).

A Lyon, ce 28 juillet 1756.

Puisque la montagne ne veut pas venir à Mahomet, il faudra donc, mon cher et illustre confrère, que Mahomet

(1) Tous deux avaient donné leur démission. Devillers (Charles), professeur de physique, et auteur de quelques ouvrages, était né en 1724 ; il est mort en 1809 (Voyez sa notice dans la *Biographie* Rabbe). Quant à Goiffon, nous ne savons rien sur sa personne ; il avait été reçu à la société royale en 1743 et classé parmi les mathématiciens. La lettre par laquelle il donna sa démission fourmille de fautes d'orthographe, et nous n'avons pas cru devoir la reproduire.

(2) Cette lettre se trouve dans le tome 57 des *Œuvres de Voltaire*, édition de M. Beuchet, pages 113 et 114.

Digitized by Google

aille trouver la montagne. Oui, j'aurai dans quinze jours le plaisir de vous embrasser et de vous renouveler l'assurance de tous les sentiments d'admiration que vous m'inspirez. Je compte être à Genève au plus tard le 10 du mois prochain, et y passer le reste du mois. Je vous y porterai les vœux de tous vos compatriotes et leur regret de vous voir si éloigné d'eux. Je m'arrête ici quelques jours pour y voir un très-petit nombre d'amis qui veulent bien me montrer ce qu'il y a de plus remarquable dans la ville, et surtout ce qu'il peut être utile de connaître pour le bien de notre *Encyclopédie*. Je me refuse à toute société, parce que je pense avec Montaigne (1) « que d'aller de maison en maison faire montre de son caquet, c'est un métier très-messéant à un homme d'honneur. » Nous avons ici une comédie détestable et d'excellente musique italienne médiocrement exécutée. Le bruit a couru ici que vous deviez venir entendre Mlle Clairon, dans la nouvelle salle, et voir jouer ce rôle d'*Idamé* qui a fait tourner la tête à tout Paris. Je craignois que vous ne vinssiez à Lyon pendant que j'irois à Genève; mais on me rassure en m'apprenant que vous restez à Genève. La nouvelle salle est très-belle et digne de Soufflot qui l'a fait construire (2). C'est la pre-

(1) Dalembert citait de mémoire; voici les propres expressions de Montaigne: «.... Car de servir de spectacle aux grands, et faire à l'envy parade « de son esprit et de son caquet, je treuve que c'est mestier tres messeant à un « homme d'honneur». *Essais*, liv. III, ch. 8, tome IV, page 412, de l'édition de J. V. Leclerc.

(2) Cette salle fut inaugurée et ouverte le 30 août, pendant le séjour de Dalembert; Mlle Clairon joue le rôle d'Agrippine dans *Britannicus*; le lendemain, Idamé dans l'*Orphelin de la Chine*. Le théâtre de Soufflot a été démoli en 1829; le nouveau théâtre, construit sur le même emplacement par MM. Chenavard et Pollet, a été ouvert au public le 1er juillet 1831; on y fit lecture d'un prologue en vers, composé par M. Servan de Sugny; on donna ensuite l'opéra de *la Dame Blanche*; le spectacle fut terminé par l'hymne de la *Marseillaise*. Voyez les *Archives du Rhône*, tome XIII, page 437, et tome XIV, page 186.

Digitized by Google

mière que nous ayons en France, et je serois d'avis d'y mettre pour inscription :

. . . . . Longo post tempore venit. »
Virg. Ecl. 4, v. 30.

Adieu, mon cher et illustre confrère ; rien n'est égal au désir que j'ai de vous embrasser et de vous remercier de toutes vos bontés pour nous, et de vous en demander de nouvelles.

Permettez-moi d'assurer mesdames vos nièces (1) de mes sentiments. *Vale. Vale.*

DALEMBERT.

Voltaire se hâta de répondre à Dalembert ; voici un extrait de sa lettre :

« Aux Délices, 2 août 1756.

« Si j'avais quelque vingt ou trente ans de moins, il se pourrait à toute force, mon cher et illustre ami, que je me partageasse entre vous et Mlle Clairon ; mais, en vérité, je suis trop raisonnable pour ne vous pas donner la préférence. J'avais promis, il est vrai, de venir voir à Lyon *l'Orphelin Chinois*, et, comme il n'y avait à ce voyage que de l'amour-propre, le sacrifice me paraît plus aisé. Mme Denis devait être de la partie de *l'Orphelin ;* elle pense comme moi, elle aime mieux vous attendre. Ceci est du temps de l'ancienne Grèce, où l'on préférait, à ce que l'on dit, les philosophes... »

(1) Mesdames Denis et Fontaine. *Note* de M. Beuchot.

Digitized by Google

Biographie Lyonnaise.

NOTICE

SUR

JEAN-MARIE-GABRIEL THIBIÈRE.

Si les grands talents devaient obtenir seuls une place dans la mémoire des hommes, la carrière des sciences et des arts, dans laquelle s'engagent tant d'esprits généreux, et cela sans savoir le dégré de supériorité auquel ils pourront atteindre, ne séduirait véritablement plus personne. Rendons hommage aux talents éminents, conservons en le souvenir, mais gardons nous de condamner à l'oubli les talents intermédiaires, surtout lorsqu'ils se sont montrés accompagnés de modestie et de bonté.

L'architecte Jean-Marie-Gabriel Thibière, né à Lyon le 14 mars

Digitized by Google

1758, doit occuper une place distinguée dans cette catégorie d'hommes estimables. Après avoir suivi pendant plusieurs années les cours de l'école royale gratuite de dessin de cette ville, il fut placé par son père, à l'âge de quinze ans, chez l'architecte Décrenice, artiste qu'on cite assez peu maintenant, quoique nous ayons encore sous les yeux plusieurs édifices publics et particuliers qui déposent de son savoir et de sa grande habileté.

Sous la direction d'un homme tel que Décrenice, les progrès du jeune Thibière, dans l'art de l'architecture, ne pouvaient être incertains : aussi fut-il de force à partir pour l'Italie, avant d'avoir atteint sa vingtième année. Son séjour à Rome ne fut pas très long. Pendant le peu de temps qu'il y resta, on le vit travailler avec autant d'ardeur que de fruit. A son retour à Lyon, l'architecte Bugnet, qui était alors chargé de la construction de la terrible prison de Roanne, le prit chez lui en qualité de dessinateur, et il le regarda même comme assez instruit pour lui confier en outre la surveillance et la conduite de ces imposants travaux.

Vers l'année 1786, MM. Picot et Fazy, de Genève, hommes qui ont été, pour ainsi dire, les premiers à donner l'impulsion à l'art de l'indiennerie, à Lyon, chargèrent Thibière de faire les plans de la belle manufacture qu'ils voulaient établir à l'extémité de la ville, près la porte Perrache. Cette manufacture, où est aujourd'hui placée la manufacture royale de tabacs, ne présentait alors que deux grands corps de bâtiments disposés en équerre, l'un, à l'orient, faisant face au quai du Rhône, l'autre, au midi, faisant face à l'ancienne Gare. Le premier, où étaient placés les magasins, les comptoirs et les appartements de MM. Picot et Fazy, offre encore à présent un rez-de-chaussée percé de neuf ouvertures et orné de refends jusqu'au cordon ; un premier étage, percé de onze fenêtres, avec balcon, au dessus de la porte cochère, placée au centre du rez-de-chaussée ; un second étage pareil au premier, mais sans balcon ; des mezanines au troisième étage,

Digitized by Google

et des demi mansardes au dessus de la corniche du bâtiment. Au centre de la façade, est un corps avancé, percé de trois fenêtres, décoré de quatre pilastres avec entablement d'ordre dorique ; le dessus de la corniche est surmonté d'un attique, où l'on remarque un bossage qui devait recevoir un grand ouvrage de sculpture, sans doute un sujet allégorique à l'industrie et au commerce. Le second bâtiment, où étaient placés les ateliers de la manufacture de MM. Picot et Fazy, se composait d'un rez-de-chaussée, ouvert seulement sur la cour, et de trois étages percés chacun, devant et derrière, de quarante fenêtres.

Tout, dans ces deux bâtiments, était disposé avec goût, noblesse et intelligence. Le bâtiment, dont la face est tournée du côté de Rhône, doit être regardé comme un hôtel fort élégant, tel qu'on en voit en si grand nombre dans le riche faubourg St-Germain, à Paris.

En 1791, Thibière fut chargé par le directoire du district de Villefranche, de lever les plans des bâtiments, clos et dépendances du couvent des ci-devants Cordeliers de cette ville. Il s'agissait de construire, sur cet emplacement, une caserne de gendarmerie, une prison, des bureaux pour l'administration du district, des salles d'assemblée pour le directoire, une salle pour le tribunal du district et un autre pour son greffe. Les différents plans et devis de toutes ces constructions, qui coutèrent à Thibière un travail de plusieurs mois, furent remis au directoire du district de Villefrance qui les adressa au ministre de l'intérieur. Les travaux ne furent commencés que vers la fin de 1792, et l'année qui suivit ayant été fertile en évènements désastreux pour tout le département du Rhône, l'ouvrage demeura suspendu pour n'être repris qu'à la fin de 1794, après la fameuse journée du 9 termidor an II.

En 1792, Thibière fut chargé du plan d'une tribune pour l'église de St-Nizier, de Lyon, lequel ouvrage se composait d'un grand arc reposant sur une corniche denticulaire archi-

Digitized by Google

travée, portée par deux colonnes d'ordre ionique avec leurs pilastres adossés aux piliers gothiques de l'église. Au dessus de ce système, régnait une corniche à modillons, avec socle attique, orné d'entrelas, formant la hauteur d'appui de la tribune où devait être placé un immense buffet d'orgue. Toute cette architecture était d'un bon effet, d'un bon goût, mais elle n'était point appropriée au lieu où elle devait s'élever. Thibière fit ici la même faute que le célèbre Philibert Delorme, celle de vouloir mêler le style moderne au style gothique. Le projet de tribune de Thibière existe encore dans le portefeuille de l'architecte Pollet, et la manière dont ce dessein est rendu annonce une main exercée. Il n'a pu être exécuté de cette tribune que les socles colossaux des pilastres, que M. Pollet a fait démolir en 1827, et dans les travaux des catacombes de l'église, on a retrouvé toutes les fondations de l'ouvrage.

En 1797, Thibière fut chargé de rebâtir, sur un plan nouveau, l'ancienne maison de campagne du célèbre Prost de de Royer (1). Cette maison, située sur le rocher de la Chana, dans le voisinage des ci-devants grands Capucins et des Carmes Déchaux, était devenue la propriété de M. de Châtillon, homme riche, et qui passait sa vie dans une douce et voluptueuse insouciance. Thibière mit, dans la reconstruction de cette maison de campagne, beaucoup d'intelligence; il en traça les jardins avec goût, et il éleva, sur le rocher même, une terrasse à arceaux, dans le genre de celles que l'on voit sur la même ligne, et qui donnent au rocher une physionomie si pittoresque.

Jusqu'à l'année 1800, Thibière ne fut chargé, comme tous les autres architectes, que de travaux particuliers; mais, à cette époque, une belle occasion de faire briller son talent vint se présenter. Le projet de reconstruire les façades de la place Bellecour fut mis en question. Aussitôt que ce projet

(1) Antoine François Prost de Royer, avocat, lieutenant-général de police à Lyon, auteur de plusieurs écrits fort estimés.

Digitized by Google

eut été arrêté, et qu'il fut venu à la connaissance du public, plusieurs architectes s'empressèrent d'envoyer aux propriétaires du sol, sur lequel s'élevaient autrefois les façades anciennes, des plans de réédification.

Dans une assemblée de ces propriétaires, MM. de Grollier, de Cibeins, de Verneaux, de la Roquette, Jacoud, Landar, Catalan et Dubost, tenue à l'Hôtel de la Préfecture du département du Rhône, le 24 thermidor an 8, et présidée par M. Verninac de St-Maur, alors préfet, les plans adressés par Thibière, lesquels avaient déjà pour eux le suffrage des gens de l'art, furent regardés comme plus propres que les autres à concilier l'intérêt public, et ils obtinrent la préférence. Acte authentique de cette adoption eut lieu le même jour par devant Rivat et son confrère, notaires à Lyon, après quoi les plans de Thibière furent envoyés à Paris et présentés au ministre de l'intérieur, qui, sur le rapport des architectes composant le conseil des bâtiments civils, y donna son approbation dans les premiers mois de 1801.

A cette époque, les trois mairies de la ville se réunirent pour prier le gouvernement d'augmenter l'indemnité déjà accordée aux propriétaires des façades, et elles demandèrent en outre la faculté d'ouvrir un concours afin d'avoir de nouveaux plans. Le gouvernement n'eut pas de peine à accorder l'augmentation demandée sur l'indemnité; mais le ministre de l'intérieur répondit, qu'il n'y avait lieu à *concourir* pour la *réédification des façades*, puisque tout était *consommé* à cet égard, et par le *choix des propriétaires*, et par l'*approbation du gouvernement*.

A quelque temps de là, les trois mairies de la ville demandèrent à Thibière d'apporter quelques modifications à ses plans, à l'effet de donner à la décoration plus de richesse et de magnificence. Thibière satisfit à cette demande; MM. les maires et le conseil municipal réunis approuvèrent les nouvelles modifications; mais le gouvernement, à qui elles furent soumises, n'y trouva point de motif assez déterminant pour

Digitized by Google

changer sa première résolution, et il maintint le plan dans le premier état.

Cependant, les propriétaires étant toujours restés dans l'inaction, et plusieurs décrêts et arrêtés du gouvernement ayant cherché vainement à les en faire sortir, parut alors la loi du 9 mai 1806, qui les forçait enfin de donner conclusion à l'affaire.

Les dispositions principales de cette loi, portaient :

1° Que les propriétaires des terrains qu'occupaient les maisons démolies, seraient tenus de les vendre, à dire d'experts, à la ville de Lyon, si, dans le délai de trois mois, ils n'avaient pas commencé à rebâtir conformément au plan arrêté par le ministre de l'intérieur.

2° Que pareille obligation serait imposée aux propriétaires qui, ayant commencé les constructions, ne les auraient pas terminées dans le délai de trois ans.

3° Que la ville de Lyon, devenue ainsi propriétaire des terrains à rebâtir, serait tenue des mêmes obligations imposées aux propriétaires antérieurs.

Des circonstances, que nous ne connaissons point, ayant empêché les anciens propriétaires de rebâtir, la ville de Lyon, aux termes de la loi dont il vient d'être parlé, fut substituée à leur lieu et place, et bientôt elle vendit les terrains à divers entrepreneurs qui ne tardèrent pas à mettre la main à l'œuvre.

A cette époque, les trois mairies de la ville n'existaient plus; elles avaient été remplacées par une mairie unique, et le maire était M. Fay de Sathonay, fils d'Antoine Fay, ancien prévôt des marchands de Lyon, prédecesseur de Louis Tholozan de Monfort.

Le nouveau maire, homme actif, plein de zèle pour les intérêts et la gloire de la ville, avait, à son installation, créé trois places d'architectes à la mairie; il avait donné la première à M. Hotelard ainé, la seconde à M. Gay, et la troisième à M. Flacheron.

Digitized by Google

Quoique M. Fay de Sathonay ne fermât pas les yeux sur les qualités de MM. Hotelard et Flacheron, la vérité est pourtant qu'il avait dans M. Gay une confiance toute particulière. M. Gay, formé à l'école de MM. Percier et Fontaine, avait remporté plusieurs fois, à Paris, le grand prix d'architecture : c'était en outre un savant distingué, très versé dans l'archéologie et la littérature ancienne ; c'était encore un homme de beaucoup d'esprit, poète au besoin, d'une conversation vive et piquante : à tous ces titres, il était infiniment agréable à M. Fay de Sathonay, et l'on prétend que le nouveau maire se plaisait souvent à ne voir que par les yeux de son brillant protégé.

Cependant, comme architecte, M. Gay n'était pas exempt de certains préjugés d'école. On lui a plusieurs fois reproché, et avec raison, une partialité assez prononcée en faveur des monuments et des artistes de l'empire, et personne, mieux que lui, ne devait savoir que le retour au bon goût, aux vrais principes de l'architecture, datait du commencement du règne de Louis XVI, où Gondouin élevait l'école de médecine, Chalgrin l'église de Saint-Philippe du Roule, Rousseau l'hôtel de Salm, Heurtier le théâtre Italien, et Ledoux les barrières de Paris. M. Gay semblait avoir oublié tout cela : aussi, trop peu en garde contre son goût dédaigneux, contre son esprit tranchant, cet artiste, d'ailleurs homme de mérite, s'est-il souvent trompé.

Une des premières opérations de M. Fay de Sathonay, en arrivant à la mairie, fut de s'occuper de l'affaire des façades, et de se faire présenter le projet de Thibière. Après l'avoir bien examiné, et cédant peut-être à quelques insinuations, à quelques avis intéressés, M. le maire crut devoir ordonner de nouveaux projets pour la réédification des façades, et il se hâta de les adresser au ministre de l'intérieur. Averti de la démarche de M. le Maire, Thibière écrivit sur le champ au ministre.

« Je viens d'apprendre, lui disait-il, qne M. le Maire de

Digitized by Google

« Lyon a transmis à votre Excellence plusieurs projets sur « lesquels vous devez prononcer, et j'ignore si l'on y a joint « le mien. Si l'on me frustre du fruit de mon travail, c'est « un affront public que l'on me fait, affront bien gratuit, ca- « pable de porter atteinte à ma réputation, et c'est le prin- « cipal motif qui m'engage à recourir à votre justice.

« Si l'on desire quelques changements à mon plan, on « doit me les faire connaître, et je m'y conformerai; je prie « votre Excellence de maintenir ce qu'elle a bien voulu hono- « rer de son approbation, et dans le cas où mon plan ne « serait pas suivi, ordonner que je sois appelé au concours. «

Le ministre de l'intérieur, était M. le comte Chaptal, homme grave, très au fait des prétentions rivales qui se heurtent en province comme à Paris: aussi n'eut-il pas beaucoup de peine à écarter les nouveaux projets qui lui avaient été envoyés par la Mairie de Lyon; mais il s'entendit avec elle sur quelques modifications à apporter au plan de Thibière, et ces modifications furent définitivement arrêtées par une décision du 20 juin 1806. Le 10 juillet suivant, M. le maire de Lyon écrivit à Thibière la lettre que nous rapportons ici.

« Les modifications, Monsieur, qui doivent être apportées « à l'exécution du plan de réédification des façades de la « place Bellecour, dont vous êtes l'auteur, ont été définite- « vement arrêtées par son Excellence le ministre de l'inté- « rieur, elles consistent :

« 1° A substituer, pour la décoration de l'avant corps du « milieu, des pilastres aux colonnes.

« 2° A ne faire que les portes d'entrée en arcades, et à don- « ner la forme carrée aux fenêtres du soubassement.

« Ainsi, Monsieur, il ne doit plus être question aujour- « d'hui que de déterminer la valeur que vous croyez devoir « mettre au travail auquel vous vous êtes livré. »

Surpris, comme on peut le penser, du contenu de la lettre de M. le Maire, Thibière s'empressa de réclamer auprès du ministre de l'intérieur.

Digitized by Google

« M. le maire de Lyon, lui écrivait-il, m'a communiqué « la décision prise par votre Excellence, le 20 juin dernier, « portant que mon plan, pour la réédification des façades de « la place Bellecour, aura son exécution moyennant quelques « modifications qu'il m'a detaillées, et dont j'ai pris note « pour m'y conformer; mais il a jugé à propos de m'annoncer, « en même temps, qu'il n'était plus question aujourd'hui « que de *déterminer la valeur du travail auquel je me suis livré.*

« J'ai fait observer à M. le Maire que, puisque mon plan « avait obtenu tout à la fois le suffrage des propriétaires « et celui du conseil des bâtiments civils, je devais être « chargé d'en donner tous les détails et d'en suivre l'exécu- « tion, ainsi que cela se pratique à l'égard des architectes « du gouvernement. Il faut avoir de puissants motifs envers « l'auteur d'un projet pour le priver de la conduite de l'ou- « vrage. C'est ce que M. le Maire ne m'a pas encore fait con- « naître; il paraît seulement qu'il veut employer des archi- « tectes dont il a fait choix et qu'il affectionne.

« Je ne pense pas, Monseigneur, qu'il entre dans les vues « de votre Excellence de me faire supporter une injustice « que je ne crois pas mériter; j'ai l'honneur de vous faire « observer qu'il n'y a que l'auteur d'un plan qui puisse en « rendre l'exécution conforme; que lui en oter la conduite, « c'est lui faire une insulte grave, le priver du fruit de son « travail, enfin donner à quelqu'un la récompense d'un prix « qu'un autre a remporté. »

La juste réclamation de Thibière fut renvoyée par le Ministre à M. le préfet du département du Rhône; mais M. le Maire de Lyon ayant persisté dans sa résolution, Thibière se vit forcé de renoncer à ses prétentions bien légitimes, et de se borner à traiter avec la Mairie du prix de son plan qui lui fut payé douze mille francs, au lieu de quinze mille qu'il demandait. Cette affaire est consommée depuis si long-temps qu'il convient peu de s'y arrêter aujourd'hui : notre intention n'est donc pas de vouloir ici répandre le blâme sur personne;

Digitized by Google

mais il est pourtant très évident que Thibière, homme du caractère le plus doux, le plus simple, le plus modeste, ne fut pas traité avec les égards qu'il méritait. D'un autre côté, nous trouvons qu'il se montra un peu trop sensible; les tracasseries administratives ne doivent pas se prendre au sérieux ; on sait qu'il est fort difficile de les éviter; et si Thibière, comme on l'a dit, a pu ressentir un chagrin profond de quelque manque de procédés envers lui, nous regrettons qu'il ne se soit pas armé de plus de courage.

Les anciennes façades de la place Bellecour avaient été construites sur les dessins de Robert de Cotte, successeur de Jules Hardouin Mansard dans la charge de premier architecte du roi. Le premier projet, réglé et arrêté par le Maréchal Duc de Villeroy, le premier mai 1714, ne fut pas exécuté. Dans ce projet, le rez de chaussée offrait cinq portes cochères, ornées de refends, avec balcon au dessus de chacune; les fenêtres, demi cintrées dans la partie supérieure, avaient pour clés des têtes de mascarons. Au premier étage, les fenêtres étaient ornées de frontons triangulaires, avec consoles et chambranles : les fenêtres du second étage étaient semblables à celles du rez de chaussée, mais sans mascarons. Au dessus de la corniche qui couronnait le second étage, s'élevait un comble en mansarde, dont les fenêtres étaient alternativement de deux formes différentes. Le corps avancé du milieu du bâtiment ne présentait que trois fenêtres à chaque étage, séparées par des pilastres d'ordre ionique, et il était couronné par un fronton triangulaire, où devaient être sculptées les armes de France soutenues par deux génies.

Dans le grand plan de Lyon, dressé en 1740, par le Pére Grégoire, religieux du tiers ordre de St-François, le bâtiment des façades, qui y est gravé avec tous les autres principaux édifices qui embellissaient alors la ville, présente un systême d'architecture très différent du projet que nous venons de décrire. Ici la façade offre trois étages au lieu de deux, et le comble en mansarde est remplacé par une balustrade au

Digitized by Google

dessus de la corniche. Le corps avancé du milieu est percé de sept fenêtres à chaque étage, séparées par huit pilastres d'ordre ionique ; un immense fronton triangulaire s'élève au dessus de l'entablement. Toutes les fenêtres du bâtiment sont uniformes et sans ornement d'aucune espèce ; les cinq portes cochères sont ornées de refends, avec balcon au dessus de chacune. On voit que ce second projet était d'un goût préférable à celui du premier ; mais le style *rococo* de l'école des Blondel et des Mansard n'y domine pas moins, et, sous ce rapport, la démolition des anciennes façades ne saurait les faire regretter.

Les façades actuelles sont un ouvrage régulier, de bon goût et d'un bel effet ; elles ne diffèrent du premier projet de Thibière que par le soubassement, qui était percé de petites fenêtres d'entresol au dessus de celles du rez de chaussée, et par la décoration du corps avancé du milieu, où l'on remarquait des colonnes engagées au lieu de pilastres. Pour satisfaire au désir des trois mairies, Thibière consentit, au commencement de 1805, à modifier son plan, et cette modification se borna à percer d'arcades le soubassement. Cette nouvelle disposition, bien préférable, selon nous, à la première, ne fut cependant pas approuvée par le ministre de l'intérieur, elle ne fut pas non plus goutée de M. Fay de Sathonay, en 1806, et l'architecte Gay proposa alors le soubassement que l'on voit aujourd'hui, comme aussi de substituer des pilastres aux colonnes engagées qui décoraient le corps du milieu. Il est donc bien évident que feu M. Gay, à l'égard du soubassement des façades, est revenu à la première idée de Thibière, et il est juste de reconnaître que la suppression des petites fenêtres d'entresol n'a donné au soubassement que plus de noblesse et de légèreté.

Comme les façades anciennes, les façades actuelles se composent de cinq maisons de trois étages avec un rez de chaussée, et chaque maison est percée d'un nombre égal d'ouvertures, c'est à dire six fenêtres et une porte cochère au rez de chaus-

Digitized by Google

sée, et sept fenêtres à chacun des trois étages au dessus. Chaque façade présente donc cinq portes et cent trente-cinq fenêtres; mais les personnes qui blâment cette disposition et qui veulent trouver aux façades un air de *caserne*, sont bien loin, par là, de montrer du jugement, attendu que les façades ne doivent pas être regardées comme un *palais*, qu'il ne faut y voir qu'une suite de *maisons particulières*, dont la construction a été soumise à un plan *unique* et que, dans cette construction, il s'agissait de ne pas sacrifier l'intérêt des propriétaires aux exigences de l'art et du style monumental. Au surplus, les profils de toutes ces portes et de toutes ces fenêtres sont d'un excellent goût, et le vieux travail de Robert de Cotte ne peut, à cet égard, soutenir aucune comparaison. Une seule chose reste à faire aux façades; c'est la sculpture des attiques des corps du milieu. Combien ces attiques y gagneraient en richesse et même en légèreté !

Des travaux d'un autre genre, dont peu de personnes ont eu connaissance, et que nous aimons d'autant plus à rapporter ici, qu'il n'en reste, à l'heure qu'il est, presque plus de trace, ce sont ceux dont Thibière fut chargé pour l'embellissement du château et parc de la Salle, dans la commune de Quincieux sur le bord de la Saône, en face de Trévoux.

La belle terre de la Salle, érigée en comté par lettres patentes de Louis XIV de l'année 1655, en faveur de François de Baglion, baron de Jon, seigneur de Saillant et de Combelandes, Prévot des marchands de Lyon en 1658, était possédée, en 1802, par M. le comte de Saisseval, qui la tenait du chef de sa femme, fille unique de M. le marquis du Roure, gendre de Pierre François de Baglion, capitaine aux gardes françaises (1).

Vendue par M. de Saisseval à Jean Baptiste James, baron de l'empire, receveur général des droits réunis, à Paris, et l'un des régents de la banque de France, cette terre fut dé-

(1) La famille de Baglion était originaire de Pérouse, en Italie. Les armes

Digitized by Google

membrée par le nouvel acquéreur qui n'en garda que le château, le parc et trois assez beaux domaines.

En 1808, M. le baron Jame, obligé d'accompagner à Lyon la reine d'Espagne (1) dont il était l'intendant à Paris, s'arrêta quelques jours à la Salle. Ayant fait l'achat de cette propriété sans la connaître, il vit, en y arrivant, un château qui conservait encore un reste de grandeur, mais dont l'entretien avait été furieusement négligé. La position de ce château, au milieu d'un parc d'environ quatre-vingts bicherées lyonnaises, entouré de vastes prairies s'étendant au bord de la Saône, lui parut des plus agréables : aussi dès qu'il fut de retour à Paris, s'occupa-t-il des moyens à prendre pour le remettre en état, et lui donner une physionomie toute nouvelle.

M. le baron Jame avait fait partie de la fameuse expédition d'Egypte avec Bonaparte. Tous les lieux parcourus par l'armée française, depuis son débarquement au port d'Alexandrie, étaient présents à sa pensée : il voulut que son château, et le parc au milieu duquel il s'élevait, lui présentassent l'image des monuments qui avaient frappé ses regards dans la Palestine, au Caire, à Thèbes et dans les autres parties de l'Egypte. Cette idée était heureuse, originale, elle avait un caractère de gloire et de nationalité ; mais il fallait, pour la mettre à exécution, un architecte intelligent, et qui fit surtout les choses de manière à ne pas entraîner dans de trop grands frais.

Cet architecte fut Thibière : aussitôt que les intentions de M. le baron Jame lui eurent été communiquées, il se mit à l'ouvrage, et voici quel fut le résultat de son travail.

On arrivait au château par une grande avenue de marro-

de cette famille étaient d'azur au lion léopardé d'or, tenant la patte droite sur un trône écoté et alezé de même, mis en pal, et trois fleurs de ly rangées en chef et sommées d'un lambel de quatre pendants de même.

(3) L'empereur Napoléon, à cette époque, avait disposé du trône d'Espagne en faveur de son frère Joseph, et du trône de Naples et de Sicile en faveur de son beau-frère Joachim Murat.

Digitized by Google

niers qui faisait face à la Saône. Au bout de cette avenue, sur le côté de l'ouest, étaient les remises et les écuries du château, et sur le coté de l'est, s'élevaient les bâtiments de ferme. L'entrée de la cour du château était défendue par un profond et large fossé, avec revêtements en maçonnerie, sur lequel était jeté un pont en pierre, d'une seule arche, et le château, formé de deux corps de bâtiments, disposés en équerres, présentait un immense pavillon carré, établi sur le bord du fossé même.

Thibière ne changea rien à ces dispositions; il se contenta de faire abattre une grande porte d'entrée qui était en avant de l'avenue, ainsi qu'une partie du grand mur de clôture du parc, et il établit à la place une petite clôture à hauteur d'appui, surmontée de lances en fer. Au centre de cette clôture nouvelle, était la première porte d'entrée, qui consistait également en une grille en fer, et, à chaque extrémité, de la clôture, s'élevait un pavillon peint à la fresque, en forme de tente militaire. Dans le voisinage de cette première porte d'entrée, au milieu des terres, en dehors du parc, s'élevaient les bâtiments de ferme du domaine de *Vaux*, l'une des dépendances de la terre de la Salle. Thibière les fit également peindre à la fresque, leur donna encore la forme de tentes militaires, de sorte qu'on semblait être au milieu d'un camp. Le château fut aussi peint à la fresque, et reçut, par ce moyen, une nouvelle physionomie; il présenta des masses d'architecture dans le style egyptien, dans le style mauresque et dans le style gothique, qui étaient toutes de l'effet le plus piquant.

Mais ce fut principalement dans le parc, dont les trois quarts avaient été jusques là consacrés à la culture, que Thibière eut à opérer une foule de travaux pleins de variété. Ici s'élevait le mont Thabor, là coulait le Jourdain, là s'étendait le lac Mœris, là gissaient les débris du tombeau d'Osymandias, là s'élevait l'obélisque d'Héliopolis, là était la statue de Memnon, là s'offrait une des pyramides de Memphis,

Digitized by Google

là se présentait la tête colossale du Sphinx, et toutes ces choses se trouvaient placées au milieu de vertes pelouses, de champs entremêlés de plantations d'arbres et d'arbustes de mille espèces différentes; enfin ce parc avait été transformé en un jardin pittoresque d'un goût d'autant plus nouveau, qu'on ne pouvait y faire un pas sans y rencontrer un monument commémoratif de la gloire acquise par les Français sur la terre antique des Pharaons.

Nous ne savons pas quel fut le chiffre où s'élevèrent les dépenses faites pour tous ces travaux : il faut croire que ces dépenses montèrent à une somme très forte; et quand on songe que de tant de plantations, de tant d'objets si attachants par les souvenirs qu'ils rappelaient, il ne reste à peu près rien aujourd'hui, que Jean-Baptiste Jame lui-même, Baron de Jérusalem, commandeur de l'ordre royal des deux Siciles et chevalier de la légion d'honneur, a terminé ses jours aux Etats-Unis d'Amérique dans la plus triste infortune, il est bien permis d'avoir les gloires et les honneurs de ce monde en très grande pitié (1).

A l'égard de Jean-Marie-Gabriel Thibière, depuis les travaux qu'il fut chargé d'exécuter au château de la Salle, il paraît qu'il ne s'occupa guère que d'un projet de dépôt de mendicité pour la ville de Valence, en Dauphiné, et que vers l'année 1820, il prit part, avec le jeune architecte Catelin, aux travaux de restauration du pont Morand, à Lyon. Quoique doué d'une assez forte constitution, cet homme excellent, habile, instruit, d'un sens droit, d'un désintéressement éprouvé, qui eut l'estime des Rondelet, des Chalgrin, des Bruyères, des Petit-Radel, est mort à Lyon, le 23 mars 1822, âgé seulement de soixante-quatre ans, et ne laissant qu'une fille. J. S. P.

(1) Jean-Baptiste Jame, de Châlon-sur-Saône, était le fils d'un riche négociant qui faisait le commerce en gros des vins fins de la Bourgogne; il avait fait ses études au Collége d'Autun avec Joseph Bonaparte.

Digitized by Google

GLOIRE A LYON

Par le Chevalier

JOSEPH BARD, DE LA COTE-D'OR,

INSPECTEUR DES MONUMENTS HISTORIQUES.

Nous vous avons dit un jour comme quoi nous professions pour les *Opvscvles* de M. Joseph Bard une estime qui menaçait d'aller à l'admiration, nous sommes heureux de vous apprendre qu'il a dépassé nos espérances. Quoique bien jeune encore quand nous l'avons quitté, *ensevelissant à tout jamais dans le couvent des dames de la Visitation, à Charité-sur-Loire, diocèse de Nevers, département de la Nièvre, la VENVS D'ARLES, avec ses sensations prédominantes qu'elle avait la naïveté de prendre pour des sentiments, sa voix neuve et ciselée, enfin tous ses incroyables charmes,* il avait fait assez pour que ses *Belles et douces lectrices* l'aient jugé fort avancé pour son âge; mais ses compositions ultérieures pouvaient comme, tant d'autres, démentir les plus brillants débuts; il pouvait, adoptant une spécialité quelconque, rentrer ainsi dans la catégorie des hommes ordinaires; rassurez-vous, M. Joseph Bard, chargé de *développer l'histoire physiologique, morale et architectorique des siècles, par l'inspection des monuments,* ne pouvait s'arrêter; avec les années, il a grandi comme un géant, il a acquis cet aplomp que donne l'expérience, qu'il ne possédait qu'imparfaitement, quand, *la main drapée d'un gant blanc de filet,* il était obligé de se répéter à lui-même, *qu'un jeune homme qui parle avec pureté, qui ne brusque rien, qui porte un ruban à la boutonnière,* peut, après tout, inspirer quelque confiance *aux belles VEVVES.*

Digitized by Google

Cependant, vous l'avouerai-je? tout en admirant avec M. Bard le progrès *incroyable* qui se remarque dans son dernier *Opvscvle*, je regrette ce que modestement il appelle les *imperfections* de ses précédents ouvrages. Alors, candide et simple jeune homme, il se laissait aller à cette éloquence naïve et prime-sautière qui m'avait séduite dans *la Tovr de la belle Allemande*, *la VENVS D'ARLES*, etc., elle ne se retrouve que, de loin en loin, dans *Gloire à Lyon*, cette *fine fleur de sentiment* dont il avait *saupoudré ses pages brûlantes de contemporanéité*, elle a fait place à un talent plein de gravité et d'érudition; il est vrai que l'ouvrage dont nous allons entretenir le public n'est pas écrit pour les *belles et douces lectrices* (permettez leur de s'en plaindre), mais ce qui est vraiment grand et beau est toujours apprécié comme tel, même par les esprits les plus vulgaires; c'est à ce titre que nous avons osé vous parler des merveilles de *Gloire à Lyon*. (Prix : 15 sols).

Cet *Opvscvle*, imprimé avec le luxe qui distingue tout ce qui sort des presses de M. *Lovis* Perrin, est divisé ainsi : *Avant d'entrer en matière. — Pater noster, — Consécration, — Mariette, — l'Antiquaille, — la Notre Dame-d'Août, — Ruse et Hymen.*

Nous allons citer textuellement ce qui tient lieu de préface et de dédicace à l'ouvrage de M. Bard.

AVANT D'ENTRER EN MATIÈRE.

« J'aime immensément deux pays : la Bourgogne, dont le « territoire vient, à quelques lieues d'ici, se confondre avec « celui du Beaujolais (Lyonnais), la Bourgogne, où j'ai mon « berceau près de la tombe modeste de mes pères, mes « souvenirs d'enfant, mes tendresses de famille, et Lyon, « où sont mes affections de poète, mes sympathies artistes « et mes chéris monumens.

« En revenant de Paris, où il va décidément devenir im- « possible de vivre d'une vie intime, j'avais besoin de me « recueillir, et je publiais sous ce titre : *Pour la Bourgogne*, « un opuscule que les Bourguignons ont lu. » — Heureux Bourguignons ! — « Rentrant à Lyon, où le ministre de « l'intérieur m'a chargé d'une vaste mission archéologique,

Digitized by Google

« sans m'accorder aucun moyen de la rendre efficace; je ne « puis résister au besoin d'offrir aux Lyonnais un nouveau « témoignage de mon vieil attachement. Ils daigneront, « je me plais à l'espérer, reconnaître le chantre de Notre-« Dame-de-Fourvières, lui tendre encore la main et l'en-« tourer de leur cordiale indulgence. Apôtre de la décen-« tralisation, j'avais donné mon écrit consacré à la Bourgo-« gne, aux presses bourguignonnes; à Lyon, j'ai voulu don-« ner ce petit ouvrage à ces presses lyonnaises qui, dès les « premiers temps de la typographie, étaient une des gloires « de la seconde ville du royaume. »

Après cette flatteuse dédicace, nous trouvons — *Pater noster;* — c'est un *opvscvle* dans un autre *opvscvle*, tout-à-fait étranger au sujet principal. C'est donc à la coquetterie pleine de bonté de M. Bard que nous devons de jouir à la fois de ses vers et de sa prose. Nous regrettons seulement de ne pouvoir en transcrire qu'une partie.

PATER NOSTER.

Pater noster, — sur la fuyante rive
D'eau, j'aperçois un fragile bateau
Qui dérive
Et puis s'abyme au fond de l'eau,
Avec une voix plaintive.

Pater noster, — penché sur une bierre...
— Bas... finissons, en poussant un sanglot,
La pierre
Sed † libera † nos † a † malo. †
Puis allons au cimetière.

Voici venir maintenant — *Consécration.* —

« Gloire, ô gloire à toi, ville de culte, de souvenirs, de « fêtes populaires, de touchants respects, de larges émotions, « de tièdes croyances. » — Nous supposons que *tièdes* est là pour *chaudes;* mais M. Bard écrivait ceci sous l'influence de 33 degrés de chaleur; *tièdes* lui a paru suffisant.

« Gloire, ô gloire à toi, car tu personnifie à la fois l'église « vivante et la cité, l'église avec Saint-Jean, le palais des

Digitized by Google

« archevêques primats, la crypte de Saint-Irénée et le cachot « de Sainte-Blandine, la cité et la maison de ville. »

—Tout ce passage est plein de pensées d'une étonnante profondeur. —

« Depuis près d'un an, point l'on ne m'a vu, humble « pélerin, déposant mon bourdon dans cette chapelle hos- « pitalière que Lyon aperçoit de toute part comme le *laba-* « *rum* de ses pieuses tendresses, comme un *débarçadère* des « célestes régions. » — Image pleine de grâce, et qui me plaît d'autant plus, qu'elle a une couleur maritime qui s'harmonise fort heureusement avec Fourvières. — Plus loin, M. Bard ajoute : « Il y a trois choses admirables à Lyon : la « ville souterraine, la ville monumentale et les mœurs in- « times d'un grand nombre de familles chrétiennes. » — Nous ne connaissons de souterrain à Lyon que d'assez mauvaises caves, pleines d'eau la moitié de l'année, inconvénient qui n'aurait pas dû trouver grâce devant le propriétaire terrien bourguignon. — « Vous, catholiques de la terrasse aérienne « de Fourvières, écoutez, ou la longue psalmodie de la son- « nerie lombarde adoptée à Lyon, ou les volées si lentes, « ou les tintemens si gradués et si graves de ce bourdon de « Saint-Jean, qui mêle sa voix intermittente aux hymnes des « carillons, et rappelle la foudre grondant au milieu des fo- « rêts que la bise rend sifflantes, écoutez-les bien, tous ces « carillons d'une si sainte mélodie (toutes les cloches de « Lyon parlent en mineur), si, pareille à l'idée que nous « nous faisons des concerts des anges, puis regardez cette « grande ville de Lyon si mollement couchée dans sa pénin- « sule, figurant d'une manière si vraie la cité latine, toute « salubre, toute pittoresque, toute avantureuse, ayant des « fleurs à la tête, de l'eau vive aux pieds; regardez là, et dites- « moi si la pensée chrétienne manque quelque part à ce « pays que j'ai surnommé la Rome Française sans rencontrer « un seul contradicteur. Souvenirs de St-Jean et de St-Nizier « dans mes voyages de poète et d'antiquaire, dans mes visites « de croyant et d'observateur, je vous cherche incessamment

Digitized by Google

« dans les différents diocèses que je parcours ; ailleurs je ne « vois pas cette pose convenable et sentie depuis le suisse et « le bedeau jusqu'au célébrant ; ici, le prêtre au regard mys- « térieux et intime, aux genuflexions calmes et profondes. « A Saint-Etienne de Bourges, les chœurs sont un véritable « croassement ; en Belgique, il y a un fracas de culte qui « étonne, mais trop de musique, beaucoup trop de redon- « dance qui accompagne le chant grégorien, qui, chanté « par des voix convaincues, est, selon moi, préférable à « tous les orchestres de la terre....»

On sera peut-être étonné d'entendre M. Bard parler de *mélodie* à propos de *cloches qui parlent en mineur* (ce que je leur pardonnerais bien volontiers si elles ne s'obstinaient pas à jouer des airs en majeur), mais la phrénologie vient à mon secours pour vous expliquer le dédain du noble poète pour les *niaiseries* de la musique. La plus minutieuse recherche n'a pu nous faire trouver sur le noble front de M. Bard la moindre apparence de l'organe des tons. Nous déplorerions cette légère *imperfection* dans l'organisation du poète, si ce n'était à elle que nous devons la belle, la sublime page que nous venons de citer.

« Mais je veux compter une histoire que nul art n'a faite.

MARIETTE.

« Mariette vivait à Lyon. O que Mariette était belle ! avec « ses petits pieds (heureuse Lyonnaise), ses petites mains, « son haleine délicieuse, sa gorge transparente ! Huit années « passées dans l'atelier n'avaient rien ôté à ses grâces, c'était « toujours le même sourire de lèvres, les mêmes charmes « de cheveux.... Nulle demi-science, nul appétit de sensua- « lisme, nulle sympathie caractérisée pour un sexe différent « du sien n'avaient troublé son existence, car je n'appelle- « rai pas amour, je ne puis pas appeler amour ces regards « d'intérêt discrétement élevés par Mariette vers de beaux « jeunes hommes.... »

Nous sommes heureux de retrouver dans ce passage toutes les beautés que nous avions tant admirées dans la VENVS et

Digitized by Google

qui font de cette œuvre de *palyngénésie morale* le livre le plus excentrique de l'époque.

« Mais vous ne le savez que trop en 1834, une horrible « tempête s'éleva à Lyon, il y eut une semaine qui bouleversa « bien des vies, qui fit avorter bien des mères.... Le mer- « credi, 9 avril, Mariette ne put regagner son logis ; quel- « quelques ouvrières pauvres, innocentes, mais non jolie, « avaient seules travaillé à l'atelier avec notre vierge de 20 « ans. Tremblotante d'effroi, elle se réfugia dans une famille « qui partagea avec elle ses légumes desséchés.... Là elle « trouva un ouvrier de 20 ans aussi, aux formes noblement « dessinées, qui se plut à partager avec elle ses marrons « et ses *rougerets*, » — et non *rougets* comme l'écrit M. Bard; je tiens à rétablir les noms, parce que dans les pays lointains où le livre du chevalier parlera de la gloire de Lyon et de ses fromages, on pourrait croire que la mer en passant dans cette heureuse ville apporte aux *canuts* l'excellent poisson appelé *rouget;* bien qu'enfant d'adoption des Lyonnais, M. Jo.-Bard n'est pas encore au fait des expressions locales. Mais continuons. — « Pendant que le sang coulait sur la place « publique, deux cœurs se rapprochaient et finirent par « s'absorber réciproquement.... C'était ceux de Symphorien « et de Mariette. On s'aima, on s'avoua qu'on s'aimait, on « s'adora, on se quitta en se promettant de s'aimer toujours!

L'ANTIQUAILLE.

« Mariette avait donné son adresse au jeune ouvrier qui « avait promis avec un incroyable enthousiasme d'aller la « voir à trois jours de distance. Une heure sonne, c'était « l'heure fixée par Symphorien ; une heure et demie tinte, « personne ne vient; trois heures ont frappé, cinq heures « sonnent, le lendemain commence et finit, le sur-lende- « main fournit sa lumière et son temps, et Symphorien n'a « pas volé aux bras de son amante ! » Je ne sais si ce passage est du nombre de ceux que M. Bard fait *sans art*, mais il y a quelque chose de merveilleux dans le bonheur avec lequel il est rendu. « Il y a des cœurs qui ne résistent pas à la

Digitized by Google

« douleur ; celui de Mariette était du nombre : elle fut saisie « d'une sorte de fièvre convulsive accompagnée de symp- « tômes alarmants. Le père de Mariette était mort fou ; il « n'en fallut pas davantage pour faire naître le bruit dans « la rue que la belle fille était folle ! Aux Antiquailles, elle « est bien tant folle, folle, folle.... plusieurs circonstances « insignifiantes — (un enfant tué par une tuile —) servirent « aux canuses qni enviaient à Mariette ses charmes et sa pu- « reté, d'armes contre elle ; bientôt l'Antiquaille reçut sa vic- « time, et pourtant elle n'était que malade, point elle n'était « folle !!!

LA NOTRE-DAME D'AOUT.

« O combien elle gémissait, Mariette, de se voir exilée par- « mi les aliénés, elle qui sentait sa raison remuer saine et « nette au fond de son ame, toute sa vie refoulée, il est « vrai, dans une petite partie de son être, mais enfin sa vie « réelle, sa vie d'intelligence et de sensation, palpiter et « gémir ! aussi elle se met à pleurer pendant quatre mois, et « ses pleurs ne tarirent qu'au matin de l'Assomption qui « était la fête de Notre-Dame de Fourvières et la sienne !!!

« Depuis six vingts jours la belle Mariette voyait entre le « cœur de Symphorien et le sien les grands murs de l'Anti- « quaille, depuis six vingts jours à peu près elle versait des « larmes !

« L'Antiquaille avait pour aumônier un hommes d'une « haute raison ; dès le matin, Mariette lui avait fait deman- « der une entrevue confidentielle qui fut facilement ac- « cordée. — Mon père, dit la jeune fille, soyez assez bon « pour me conduire dans le cachot où sainte Blandine fut « martyrisée, j'ai des aveux à vous faire dignes de tout votre « intérêt, j'ai à vous ouvrir un cœur malade, bien malade. « Quand ils furent ensemble dans le caveau, Mariette lui « raconta avec une naïve candeur la position morale où elle « était placée, et puis elle termina sa confidence par cette « phrase : Par l'anneau de fer de la bienheureuse sainte Blan- « dine, je le jure, mon père, je vous ai dit la vérité, rien

Digitized by Google

« que la vérité, je ne suis point folle!..... Et quand Mariette « sortit du caveau, on amenait un fou furieux dans la cour « de l'Antiquaille. O surprise! Mariette reconnait dans ce fou « qui?.... son amant Symphorien! — Ah! mon cher que je « suis aise de te voir! — Après l'enthousiasme des premiers « épanchements, le fou se montra pacifique, doux comme « un agneau, son front ridé se reposa, son visage grimaçant « se changea en une belle et calme figure de jeune homme. « Pour Mariette, plus elle ne sembla prise de convulsions, « plus elle ne parut aliénée.... — Oui c'est moi, Mariette, « nous étions séparés, voilà toute notre folie.... La veille du « jour où je devais aller vous visiter, une affaire m'appelle « en Vaise, je me trouvai, je ne sais comment, mêlé à « quelques insurgés, j'ai été arrêté et mis en détention; ce « n'est qu'hier que mon innocence a été reconnue et que j'ai « été immédiatement élargi, après une détention de près de « quatre mois. Aussitôt je fus chez vous, j'appris ce qui s'é- « tait passé, j'étais bien certain qu'à ma vue seule votre « folie s'envoleraient, et pour parvenir à vous joindre j'ai « si bien joué la frénésie, qu'on m'a conduit à l'Antiquaille.

« Le lendemain, à onze heures, les deux amants étaient « libres, et priaient tous deux à Fourvières. Huit ou dix jours « après, un prêtre bénissait un pauvre et obscur hymen, « c'était celui des deux amants.

« Quand vous vous rendrez à la vogue de Villeurbanne (*Villa-* « *Urbana*), remarquez, près de l'église, une maison près de « laquelle bruissent des peupliers, c'est celle qu'occupent au- « jourd'hui Mariette et Symphorien. Une succession inespé- « rée a fait d'un malheureux ouvrier un petit propriétaire qui « vit aisé, retiré, et de la folle de l'Antiquaille, une femme « assez heureuse pour pouvoir porter quelques bouillons aux « malades. » — Amen!!!

Ce qu'il faut remarquer surtout dans cette histoire *que nul art n'a faite*, c'est la nouveauté et la *naïve candeur* de l'invention. Depuis Mme Bournon-Mallarme on n'avait rien fait de semblable. Cet *opuscule*, écrit avec le même esprit que

Digitized by Google

ses frères, m'enchanterait comme eux ont fait avant lui, si, je le répète encore, je ne trouvais à chaque pas, le *talent fait*, à la place de ces *impulsions natives* qui prêtent tant de charmes à la *VENVS D'ARLES*. O rendez-moi la Vénus d'Arles !!

Quoi qu'il en soit de nos sympathie particulières, M. Jo.-Bard marche à l'immortalité à l'ombre de ses œuvres fortes déjà de quatre in-8° et d'une foule d'*opvscvles ;* c'est dans ses monuments qu'il a élevés lui même à sa gloire, qu'il faut étudier le poète, l'érudit, l'artiste, l'antiquaire, l'archéologue, etc. Arrivé à l'apogée de son talent. Nous croyons fermement qu'il ne peut aller plus loin, et nous sommes à la fois heureux et fiers de pouvoir vous dire que notre opinion est complètement partagée par M. Bard lui-même.

Les gens méticuleux s'étonneront peut-être de la création d'une place d'inspecteur des monuments qui amène M. Bard dans une ville où l'on préférerait sans doute un inspecteur des boues; ils s'étonneront surtout de la voir occupée par lui, ignorants qu'ils sont des titres de chevalier à cette nomination. Ils sont trop connus pour que je les rappelle, seulement nous allons vous signaler le dernier, et selon nous, le plus important. Jusqu'ici nous avions cru qu'au bon temps de la lettre onciale, on écrivait *Louis*, *Louïs* ou *Loys*, point; M. Bard a découvert récemment, et a appris à M. Perrin, qu'on écrivait Lovis !!! Merci, merci à M. Bard, qu'il compte sur notre reconnaissance; nous nous établissons son champion envers et contre tous ! et d'abord à ceux qui viendront nous dire que M. Jo.-Bard ne parle pas français, nous répondrons que probablement le *français* à Beaune diffère quelque peu du *français* ordinaire; à ceux qui prétendent que l'édition entière de *Gloire à Lyon* est encore chez l'éditeur, nous dirons que le fait est matériellement faux, puisque nous en avons acheté un exemplaire; à ceux qui se récrieront contre la modestie bien connue du chevalier, nous répondrons que le vrai talent est toujours modeste !!!

Mlle Jane Dubuisson.

Digitized by Google

TABLES
DE DIVIDENDES

SUIVIES DU

Développement de leur Formation

POUR ÉTABLIR

TOUTE ESPÈCE D'ÉTOFFES DE SOIE, AVEC LES LETTRES EN PROPORTION EXACTE,

AVEC TOUTES LES RÉDUCTIONS DE TISSU,

TOUTES LES QUALITÉS ET TOUTES LES MODIFICATIONS DE POIDS QUE LA SOIE PEUT ÉPROUVER

A LA TEINTURE;

PAR HORACE VERZIER,

De la maison St-Olive jeune et Cie.

L'ouvrage que nous annonçons est le premier de ce genre qui ait paru sur la théorie de la fabrication des étoffes de soie. Il annonce dans son auteur un des plus habiles indusdustriels que nous ayons à Lyon dans cette partie.

Les fabricants y trouveront des instructions précises sur les comptes de chaîne, leur réduction en carte et le titre des matières qu'ils doivent employer. Ils connaîtront, par ce moyen, d'avance le poids et le prix coutant de l'étoffe qu'ils veulent fabriquer.

L'auteur a composé des tables de dividendes que les fabricants consulteront avec fruit. C'est une espèce de barême ou de comptes tous faits qui évitent de poser des règles d'une solution d'autant plus difficile pour ces industriels, qu'ils ne sont pas habitués aux formules algébriques employées par M. Verzier.

Au moyen de ces tables rédigées avec une remarquable précision, les fabricants pourront calculer d'une manière exacte et positive, s'ils peuvent exécuter une commission d'étoffes aux prix et conditions proposées, et ils ne risqueront

(1) Lyon, chez Sauvignet et Cie, libraires, rue Mercière, 55, 1836.

Digitized by Google

pas de se tromper sur le titre et le poids des soies qu'ils devront employer, comme il arrive journellement. Les tables des dividendes leur serviront de règle sûre à cet égard. Tous les dividendes sont établies pour les soies employées, soit en cuites, soit en souples, soit en cuites sur le poids fixe de 16 onces pour les premières et 12 onces pour les secondes.

Mais l'auteur n'a pas fixé le poids que rend la soie après la teinture. Il faut nécessairement peser de nouveau cette soie; mais ce poids est infidèle, la fraude peut soustraire de la soie et en remplacer le poids par des substances étrangères, alors le fabricant n'a plus son compte pour la quantité de sa matière première. Cet article n'est pas exposé assez clairement ni avec justesse pages 12, 13, 186 et 187. Nous y suppléerons dans un tableau qui sera un guide plus sûr.

La seconde partie de cet ouvrage traite du titre de la soie à reconnaître par l'essai. C'est une des parties les plus importantes de la fabrique. L'auteur donne la formation et les formules des dividendes. Seulement il eut été à désirer que ces formules eussent été exprimées arithmétiquement et non par la méthode algébrique, qui est, comme on l'a dit, en dehors des connaissances de l'industrie lyonnaise.

La troisième partie comprend la théorie de la réduction et de la couverture, questions du plus grand intérêt et qui sont traitées avec un talent supérieur. Nous aurions désiré qu'on eut terminé l'ouvrage par une table indicative des divisions ou chapitres pour éviter les recherches.

Le travail de M. Verzier est un livre élémentaire qui sera d'une grande utilité pour l'éducation industrielle de la fabrique d'étoffes de soie. Il serait à désirer qu'on le fit suivre du traité de la théorie de toutes les étoffes unies et façonnées, rédigé d'une manière plus claire et plus nouvelle que les articles de ce genre, consignés dans l'Encyclopédie méthodique, et dans la description des arts et métiers, comme MM. Méziat, Montalant et plusieurs autres professeurs l'enseignent de nos jours.

Digitized by Google

TABLEAU APPROXIMATIF

du Poids

QUE DIVERSES TEINTURES DONNENT A LA SOIE.

	pour 0/0	
Alunage	2	»
Engallage	25	27
Souffrage	2	3
Blanc sulfaté	6	6
Blanc hydrargirié	4	»
Sulfaté en péroxide de fer	4	6
Hortensia	1	»
Rose tendre	1	1/2
Rose vif	2	»
Cramoisi simple	2	»
Cramoisi engallé	6	10
Cramoisi faux	3	»
Amaranthe	3	»
Mordoré	3	»
Écarlate a l'étain	3	4
Ponceau au raucou	4	5
Lilas clair	1	»
Lilas foncé	1	2
Bleu raymond	5	6
Bleu indigo	3	»
Bleu céleste	1	»
Jaune d'or	3	»
Jaune au curcuma	4	»
Jaune a la gélatine	6	»
Orange au raucou	4	»

	pour 0/0	
Verts tendres	2	1/2
Verts foncés	3	4
Gris de lin engallé	6	»
Neffle engallé	3	»
Castor engallé	8	»
Brou de noix engallé	5	»
Solitaire engallé	5	»
Cannelle engallé	6	»
Nankin au fer	4	»
Brun engallé	10	»
Vert engallé	6	»
Ardoise engallé	8	»
Puce engallé	6	8
Noir-Bleu fin	4	»
Noir de Gênes	27	30
Fleur de pensée	3	»
Punch	1	»
Couleurs garancées	3	»
Couleurs alkalisées	5	6
Couleurs aux chromates	5	»
Couleurs engommées et encollées	6	»
Couleurs a l'acétate de plomb	4	»
Couleurs avidonnées	6	»

Digitized by Google

ŒUVRES

DE SIDOINE,

TRADUIT AVEC LE TEXTE EN REGARD ET DES NOTES ;

LYON, RUSAND, 3 v. IN-8°.

Nous empruntons à la *Revue de Paris* du 21 août cet article sur les œuvres de Sidoine; il est de la plume de M. Bougenot, l'un de nos littérateurs les plus distingués, à qui l'on doit une *Histoire de la révolution française* et une excellente version des *Prisons* de Silvio Pellico.

Bien loin de Paris, à Lyon, dans la *ville du désir*, dirait M. Michelet; dans la *cite des expiations*, comme l'appelle M. Ballanche; dans le foyer des insurrections, selon un juste-milieu; dans la première fabrique de soie aux yeux d'un négociant; car Lyon est tout à la fois religieux, politique et industriel, ses échos ont répété le bruit du canon comme celui des métiers Jacquard; à Lyon donc, qui est tout ce que l'on voudra, excepté une ville littéraire, deux hommes de talent et de savoir se sont imposés la noble tâche de donner une traduction des *Pères de l'église latine*. Ils se sont mis à cette besogne modeste et peu lucrative, sans faste, avec persévérance. C'est avec une éloquente résignation qu'ils écrivent en tête de leur ouvrage : « Ce ne sont pas des livres

Digitized by Google

« comme ceux-ci, nous le savons bien, que la faveur publi-
« que se réserve d'accueillir à leur entrée dans le monde. »
MM. Grégoire et Collombet ont trop peu présumé de leurs consciencieux efforts, de l'importance de leur entreprise, et peut-être ont-ils calomnié le public mondain. Le public va là où il rencontre force, talent, instruction, avenir. Eh bien! toutes ses conditions se trouvent réunies dans la publication de nos deux jeunes et infatigables Lyonnais. Les œuvres complètes d'Apollinaire Sidoine viennent de paraître en trois volumes (1). Apollinaire Sidoine, né à Lyon, le 5 novembre 430, d'une famille patricienne, gendre de l'empereur Avitus, courtisan, évêque, poète, ambassadeur, mourut en 488, sous le règne de Clovis. Il rejoint ainsi Grégoire de Tours, et n'est pas un des anneaux les moins importants de la chaîne des traditions littéraires qui unit le monde romain au monde barbare. Il nous reste de Sidoine Apollinaire des lettres et des poésies. Dans son recueil de lettres, divisé en sept livres, l'auteur s'efforce de suivre, d'une allure présomptueuse, le style arrondi de Symmaque et l'art consommé de Pline. *Q. Symmachi rotunditatem, C. Plinii disciplinam maturitatemque vestigiis presumptiosis insecuturus.* Quant à Cicéron, il n'y faut pas penser, il est trop vieux; et l'on s'est moqué de Fronton, parce qu'il imitait ce genre vieilli, *veternosum genus.* Si les lettres de Apollinaire Sidoine ne se recommandaient que par le style, il faut avouer que le choix de ses modèles ferait peu d'honneur à l'imitateur; mais sous ce style affecté, où l'esprit fin, aiguisé, scolastique, rhéteur du Gaulois, dérange à chaque instant les plis majestueux de la période antique, dans ces pages, qui sont au latin de Pline ce que Pline lui-même dans ses plus mauvais moments est à l'ami d'Atticus, Apollinaire Sidoine, contemporain de Théodoric, d'Euric, des invasions barbares, a enfermé les détails les plus cu-

(1) Œuvres de C. Sollius Apollinaris Sidonius, traduites en français avec le texte en regard et des notes, 3 vol. in-8°; Lyon, Crozet, libraire.

Digitized by Google

rieux sur les hommes dont il a été l'ami, le flatteur, la victime, sur les évènements que tantôt il a dirigés, et qui tantôt l'entraînaient dans leur course impétueuse. Rien ne contraste plus avec la société d'alors que le caractère doux et pacifique de Apollinaire Sidoine. A la vue de ces effroyables calamités dont le genre humain semble ne jamais devoir se relever, Salvien laisse échapper un cri de joie sauvage ; il est pour les barbares contre Rome, pour le Christ contre Jupiter ; il aspire à pleines narines tout le sang versé dans les combats de gladiateurs. Il a devant les yeux les saturnales gigantesques de l'empire, et il bat des mains à l'invasion qui doit nettoyer les étables d'Augias. Rien de pareil dans Apollinaire Sidoine, l'élégant et voluptueux patricien : les longs cheveux graissés de beurre des Burgondes lui inspirent un profond dégoût ; il regrette les dieux de l'Olympe sous l'étole de l'évêque, et se contente de railler, par des épigrammes, les farouches vainqueurs qu'il maudit intérieurement. Apollinaire Sidoine sut néanmoins remplir au besoin ses devoirs de prêtre, et si ses paroles sont presque toujours païennes, ses actes sont d'un chrétien. Rien de plus curieux et de plus divertissant pour nous, fils et descendants de ces grossiers barbares, qui avons, à notre tour, dépassé de bien loin la mollesse et le luxe romain, que cette coquetterie de regrets de la part de Apollinaire Sidoine. La traduction de MM. Grégoire et Collombet est exacte et fort littéraire, leurs notes sont savantes et nombreuses.

Digitized by Google

Académie de Lyon.

SÉANCE PUBLIQUE.

L'Académie de Lyon a, le 30 août, ouvert son étroite et incommode enceinte à son public trimestriel, public composé en majorité de parents, d'amis et de quelques hommes littéraires, toujours à l'affût de semblables solennités et trop peu nombreux dans notre ville pour qu'on ne puisse les reconnaître et les compter. Les dames ont par bonheur une large part dans la distribution des billets d'invitation que fait l'amour propre académique, et elles reposent, par l'heureuse diversion de leurs grâces ou de leur toilette, la paresseuse intelligence de l'auditeur qui parfois se lasse et se perd à poursuivre les développements scientifiques de certaine lecture.

Le programme de la dernière séance offrait plus d'un genre d'intérêt. La présence de M. Lacretelle était le principal mobile de la curiosité de l'assemblée.

M. Polinière, dans un discours plein de clarté, a parlé de l'influence réciproque de l'Académie sur son auditoire et de celui-ci sur l'Académie. Il est fâcheux pour l'un et pour l'autre que cette publicité se renferme dans un aussi petit rayon. Un corps savant devrait donner une impulsion, une activité bien autrement grande que celle qu'en reçoit notre cité. Ses travaux devraient être plus sérieux et amener de plus féconds résultats. C'est alors qu'une séance académique serait vraiment intéressante pour

Digitized by Google

tous et qu'il faudrait que tous fussent appelés à y assister. M. Polinière a terminé ses considérations par des éloges accordés en face à quelques-uns des membres-visiteurs de l'Académie. Nous aurions su gré à M. Polinière de s'affranchir de cette ridicule manie que l'on a dans tous les corps savans de s'encenser mutuellement, nous lui en aurions su d'autant plus de gré que nous avons vu le pudique embarras de certain élu pendant l'énumération de ses titres au fauteuil. Deux académiciens après cela peuvent-ils se regarder sans rire?

Trop souvent, et le passé est là avec ses noms oubliés, trop souvent la fortune, les honneurs, la camaraderie ont élevé Turcaret sur le siége de Minerve, trop souvent de petites passions sont venus fermer la porte du temple à des hommes de talent. Nous félicitons sincèrement l'Académie d'avoir appelé à elle la jeunesse dans les derniers choix qu'elle a faits, d'avoir réuni deux noms que réunissait déja le même art. MM. Legendre-Héral et Léopold de Ruolz sont d'honorables nominations. La sculpture trove en eux de dignes représentants.

M. Léopold de Ruolz a payé son tribut de réception. Dans son discours, en nous montrant quelles connaissances la sculpture demande, il a fait voir qu'il a le sentiment de toute l'étendue des études qu'exige cet art. Nous aurions voulu que le jeune récipiendaire se restreignit dans les limites de son véritable terrain. Car ce qu'il nous a dit de la sculpture peut s'appliquer à la peinture avec autant de raison; tous les arts il est vrai s'empruntent quelque chose et se servent mutuellement. Aussi le titre d'artiste, tant prodigué de notre temps, pris dans son acception vraie, serait-il bien difficilement accordé. Car il comprend non seulement l'exercice d'une spécialité, mais les connaissances plus ou moins approfondies qui peuvent féconder cette spécialité! C'est ce que M. de Ruolz a parfaitement compris et ce qu'il a développé dans des formes, peut être un peu diffuses et obligatoirement académiques, mais avec sagesse et pureté et parfois avec chaleur et poésie.

M. Lajard est un savant, personne ne le conteste, mais a-t-il fait preuve de tact et de sens dans le choix de sa lecture? Son mémoire sur le culte de Vénus dans l'Orient et l'Occident était-il bien à sa place dans une séance publique. Quand nos auditeurs ne peuvent pas tout d'abord s'élever jusqu'à nous ne devrions nons pas descendre jusqu'à eux? C'est ce que nons soumettons humblement à M. Lajard. Nous ne dirons rien du rôle du taureau et du lion dans le culte de Vénus et de leur emblême car nous serions moins heureux encore vis-à-vis de nos lecteurs que ne l'a été M. Lajard vis-à-vis de son auditoire.

M. Grandperret est venu nons parler ensuite de M. Torrombert, enlevé

Digitized by Google

trop tôt à l'étude et à ses amis et nous donner une rapide appréciation des ouvrages laissés par ce jeune légiste. Nous regrettons de ne pouvoir citer le morceau qui termine cette notice nécrologique dans laquelle l'ami raconte les derniers momens de son ami avec une simplicité pleine de douleur. Pourquoi M. Grandperret cherche-t-il donc, en général, par un débit prétentieux, à donner une valeur forcée à chaque mot et à produire un incessant effet. Ce n'est pas à lui pourtant que nous apprendrons que le grand art pour être éloquent c'est d'être simple et vrai.

Enfin M. Lacretelle, dont le tour était si impatiemment attendu, a pris la parole avec une grande bonhomie et une exquise coquetterie d'orateur. Il a su flatter adroitement son auditoire, caresser ses collègues, faire des madrigaux aux dames, plaire à tout le monde en un mot. C'est là un grand art. Aussi quand, par trois fois, il a voulu ingénieusement passer quelques pages de son discours pour ne pas occuper si longtemps, disait-il, l'attention de l'assemblée, il fallait entendre les : *non! non! continuez!* que lui valait ce procédé aussi délicat pour son public que malin pour les orateurs, ses devanciers.

M. Lacretelle a mis à la disposition de l'école dite *classique* tout son esprit, et il en a beaucoup, le malin vieillard. Mais l'esprit ne vaut pas un bon raisonnement. Il peut bien étourdir un instant, captiver, séduire, entraîner même un auditoire, mais la réflexion démolit bien vite ce brillant échafaudage de mots piquants et spirituels. C'est un feu d'artifice qui, une fois tiré, vous replonge dans votre première obscurité. Nous avons eu beaucoup de plaisir à entendre M. Lacretelle; et, quoique jeunes encore et partisans des chefs-d'œuvres de l'une et de l'autre école, nous avons plaint, sans nous en moquer, cette trop précoce et poétique jeunesse qui s'est mise en possession du malheur, et nous avons ri, bien avant la boutade académique de M. Lacretelle, de tout ce qu'il y a parfois de ridicule, d'exagéré et de faux chez certains coryphées de l'école dite *romantique*. Mais qu'est-ce que cela prouve contre l'avenir de cette littérature! La langue de Racine était-elle justiciable des tragédies de Pradon. Le bon goût de cette époque dépendait-il donc de ce jugement si tranchant de Mme de Sévigné : *Racine passera comme le café*! deux excellentes choses qui sont loin d'être passées. Le grand siécle n'a-t-il pas eu Dorat et le marquis de Pezay? Qui donc va mesurer à leurs petit vers la gloire littéraire de ce temps! Et n'y a-t-il pas une criante injustice à comparer les œuvres de trois siècles à celles de nos quinze ou vingt dernières années, car M. Lacretelle n'a pas donné au romantisme de point de départ! N'est-ce pas demander à l'enfant la force de l'homme mûr, ou vouloir mesurer sa taille à celle d'un vieillard! Il n'y a,

Digitized by Google

selon nous, qu'une seule et bonne littérature, c'est celle qui s'assure une longue vie, soit par le charme du style, soit par la profondeur de la pensée, soit par le but qu'elle se propose. Nous voulons le progrès pour elle comme pour toute chose. Il nous semble donc que la littérature de Chateaubriand, de Lamartine, de Nodier, de Béranger, de Paul-Louis Courier, de Georges Sand n'est pas plus coupable des bouroufflures de style de certains écrivains et du mauvais goût de la tourbe servile des imitateurs que la littérature de Corneille, de Molière et de Voltaire n'est solidaire de la littérature impériale, froide et compassée. Les *Feuilles d'Automne* et *Notre Dame de Paris* ne rachètent-ils pas les drames sans portée de Victor Hugo? Le charme et la grâce du style d'Alexandre Dumas ne font-il donc pas excuser l'exagération des situations de quelques-uns de ses ouvrages? Comparez donc le journalisme de 1830 à celui de 1845 sans remonter bien loin. Et le roman tel que le font Balzac et ses disciples ne vaut-il pas celui de Ducray-Duminil, Florian, Pigault, etc. Vous criez anathème sur le drame, et n'avez-vous pas eu le mélodrame dont nos bonnes ne veulent plus! Et sommes-nous donc bien à plaindre d'être affranchi des fadeurs mythologiques et du moule tragique dans lequel MM. Jouy et Arnault nous jetaient leurs œuvres. Loève-Veymars, Janin, Deshoyers, Fortoul et Gozlan nous laissent-ils regretter les *Ermites* et les *Rodeurs*, Rougemont, Jay, Jouy et Colnet.

Soyons donc de notre époque, mais sans exclusion; portons les yeux en avant, mais regardons parfois en arrière. On est, selon nous, aussi ridicule et coupable en méconnaissant ce qu'offre de sève et de coloris, de mouvement et d'intérêt, la littérature nouvelle que le seraient ou qu'on pu l'être de maladroits fanatiques en blasphémant contre les grands hommes des siècles passés.

Au bruit de l'assemblée qui se dispersait après avoir entendu M. Lacretelle, M. Grognier a proclamé, comme ayant obtenu les prix de la fondation de M. le Duc de Plaisance, les noms de MM. Guilliny et Victor Lenoir. Ce dernier a reçu des mains du président une médaille qu'il pourrait partager avec M. Horace Vernier pour le beau et récent travail de celui-ci: *Les tables de dividendes.*

LÉON BOITEL.

Digitized by Google

CHRONIQUE. — LYON.

DUFAVEL. — FRANÇOIS PELOUX. — BARTHÉLEMY ANEAU.

C'est seulement jeudi 14 septembre, à deux heures et demie du matin, que le génie est parvenu, après 13 jours de travaux, à dégager de sa menaçante retraite le puisatier Jean-Louis Dufavel, enseveli, depuis le 2 septembre, sous un éboulement provenant des parois d'un puits creusé dans un champ appartenant au sieur Moulins à Champvert. Arrivés à la profondeur de 65 pieds les ouvriers s'étant aperçus que les tambours destinés à retenir les terres fléchissaient sous la pression, étaient remontés en toute hâte, mais Dufavel ayant oublié sa benne et sa pioche crut avoir le temps de redescendre et se trouva pris par l'éboulement et protégé par le croisement de quelques planches qui étampaient le terrain. C'est par la perforation de l'une d'elles, à l'aide de son couteau, qu'il a établi une communication avec le dehors, reçu les secours de la religion et des alimens jusqu'au moment où les soldats du génie, si heureusement dirigés par le capitaine Roubaud et le lieutenant Pardon, ont pu le retirer par le moyen d'un autre puits creusé à cet effet et d'une galerie pratiquée jusqu'au lieu où il était prisonnier. Dufavel a été bientôt entrainé hors de la galerie, et malgré ses intances pourqu'on le laissa remonter par la corde du puits, il a été forcé d'attendre qu'un des médecins présents eût constaté son état. Placé sur un fauteuil suspendu à la corde il est alors remonté et a été transporté au milieu des vivat et des torches, jusques chez l'un des plus proches voisins, M. Daflond.

Toute la ville s'est intéressée au sort de ce malheureux ouvrier, et le théâtre de l'évènement a été constamment couvert de curieux. Les dons recueillis sur le lieu même par de charitables dames, propriétaires de maisons de campagne voisines, les souscriptions des journaux et la pension que la philantropique Mlle de la Balmondière assure à cet infortuné père de famille, lui promettent, en échange de ses longues angoisses, une existence désormais à l'abri du besoin. Dans cette circonstance, et c'est une justice que nous aimons à rendre à chacun, citoyens et magistrats, tout le monde a fait son devoir.

Un accident semblable, arrivé en 1552, nous a été conservé par Barthélemy Aneau, principal du Collége de Lyon, mort en 1561, massacré par le peuple. Il se trouve consigné dans un de ses ouvrages en vers latins intitulé : *Picta poesis*, traduit par lui-même en vers français sous le titre d'*Imagination*

Digitized by Google

poétique. Voici ces vers : on y trouvera plus d'un rapprochement entre les deux malheureux puisatiers.

L'an mil cinq cens cinquante deux en nombre,
Dedans un puy, sous la terrienne ombre,
Un puysaillier de soixante ans, bon homme
De son estat (François Peloux se nomme),
En ses vieux jours pour deux fois estrenné,
Est de sa mère au ventre retourné,
Ou avant mort, tout vif s'est enterré,
Sa fosse a faicte et soy dedans serré,
Où par sept jours et sept nuictz demourant.
Sans past : n'a point esté de faim mourant,
Mais a vescu autant que nous lisons
De Daniel en la fosse aux lyons.
Sa vie ayant d'une eau entretenue
Qui retournoit d'ond elle etoit venue.
Car par défaut d'avoir d'autre liqueur,
De son urine il confortoit son cueur.
Puis sain et sauf est sorty de ce lieu,
S'estant voué au grand sainct qui est Dieu,
Qui l'a gardé soubz terre de mourir
Et qui l'a pu sans viande nourir,
Monstrant qu'il peut de rien vivifier
Ceux qui en luy se savent bien fier.
Ce cas advint à ce poure chestian
Dedans Lyon, au mont Saint-Sebastian,
En la maison de Loys d'Heirieux,
Qui par espoir fidel et curieux
De faire au vif enterré, allegence,
Feit vuyder terre à grande diligence,
Tant que sept jours et sept nuictz ; puis après
Fut trouvé vif, de mort plus loin que près,
Sain et joyeux, habile et preste à boire,
De son salut rendant à Dieu la gloire.
Sur ce requis comme il estoit venu
De cest enfer, où tout est retenu,
Pour ce, dit-il, car tant que là je fus
Rien ne me vit manger Ascalaphus.

Digitized by Google

Il n'est nullement question, dans ces deux derniers vers, d'une superstition populaire du XVI siècle, comme le *Censeur* l'a cru, mais tout simplement, dit le *Réparateur*, d'une fable mythologique bien connue. Il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir le *Dictionnaire de la Fable*, de Noel. « Ascalaphe, fils de l'Achéron et de la nymphe Orphné, était un des officiers de Pluton. Cérès, après l'enlèvement de sa fille, obtint de Jupiter la permission d'aller la chercher aux enfers et de la ramener sur la terre, pourvu que Proserpine n'eût rien mangé depuis son entrée dans le sombre empire. Ascalaphe rapporta qu'il l'avait vue manger six pepins d'une grenade qu'elle avait cueillie dans les jardins de Pluton. L'arrêt fut changé, et Proserpine obligée de passer six mois dans les enfers et six mois auprès de Cérès, qui, pour punir Ascalaphe de son indiscrétion, le changea en hibou. »

C'est à cette indiscrétion d'Ascalaphe que le poète fait allusion lorsqu'il fait dire à Peloux :

Pour ce, car tant que là je fus,
Rien ne me vit manger Ascalaphus.

En effet, comme Peloux était resté sept jours et sept nuits dans le sein de la nature, sans aucune nourriture, il répond qu'Ascalaphus ne le vit pas manger, et par conséquent ne put pas le faire retenir, comme il avait fait autrefois pour Proserpine.

Cet événement dut faire une grande sensation à Lyon, puisque, outre les vers qu'on vient de lire, Barthélemy Aneau en a encore conservé la mémoire dans une pièce de vers latins et dans un récit en prose latine qu'on trouve à la fin d'un recueil de ses œuvres, intitulé : *Picta poesis*.

Voici la traduction de ce récit :

« Dans les premiers jours de février de l'année 1552, un puisatier de Lyon, nommé François Peloux, vieillard sexagénaire, étant occupé à creuser un puits sur la colline de Saint-Sébastien, dans la maison de campagne de Louis Deirieux, et étant parvenu à la profondeur de quarante pieds, fut enseveli vivant par un éboulement qui combla le puits à la hauteur de trente-cinq pieds. A l'approche du danger, il eût la présence d'esprit de se réfugier sous une planche qui se trouvait là et qui le garantit de la chute de cette masse de terre. Dans cette position, il put respirer un peu et vécut sept jours et sept nuits, sans manger et sans dormir, réduit à boire son urine pour soutenir ses forces, exempt du reste de douleur et de tristesse. Plein d'espérance (qu'il avait placée en Dieu seul), il appelait à grands cris du secours, mais il n'était entendu par personne, quoique le mouvement, le bruit et les paroles de ceux qui étaient placés au-dessus parvinssent jusqu'à lui, et qu'il pût compter les coups de l'horloge qui marquaient les heures. Le

Digitized by Google

septième jour, comme on préparait sa bière (car il avait déjà été mis au rang des morts), et que le puits avait été de nouveau creusé en grande partie, tout-à-coup on entendit sa voix s'élever du fond de la terre, et d'abord on eut peur, comme si un esprit souterrain se fût fait entendre. Mais bientôt, ses cris continuant, on commença à espérer, et les travaux de déblaiement furent hâtés. Il était encore plein de vie et de santé, et il fut retiré, au moyen d'une corde, après avoir bu un verre de vin. Telle était alors la vigueur de ses forces, qu'il ne voulut, pour remonter, ni être attaché, ni recevoir aucun secours. Sa raison était restée intacte. A peine sauvé, il tira, tout joyeux, sa bourse de sa poche, et, comptant son argent : « Les excellents hôteliers, s'écria-t-il, qui m'ont traité pendant sept jours sans recevoir un sou. » Tout aussitôt il retourna à son ouvrage. Cet homme vit encore au moment où j'écris. »

On trouve la note suivante, écrite de la main de Brossette, sur un exemplaire qui lui avait appartenu de l'ouvrage dont nous avons extrait le récit qu'on vient de lire.

« Barthelemy l'Anneau, auteur de ce livre, étoit principal du collége de la Trinité de Lion qui avoit été donné à des maîtres séculiers l'an 1529, ce collége étant auparavant une maison et une des granges qui servaient à la confrérie de la Trinité. Ces maîtres séculiers le tinrent jusqu'à l'an 1564, qu'une pierre ayant été jetée d'une fenêtre de ce collége sur le prêtre qui portait le St-Sacrement en procession le jour de la Fête-Dieu, les catholiques, irritez d'une action si insolente, y entrèrent sur-le-champ, et, ayant trouvé ce Barthelemy l'Anneau, principal des études, soupçonné l'auteur de cet attentat, parce qu'il étoit hérétique, l'assommèrent et mirent son corps en pièces. On remit ensuite l'administration de ce collége au père Edmond Auger, jésuite, en considération des grands services qu'il avoit rendus à la ville de Lion pendant les troubles des calvinistes et durant la peste.

« Il signoit Barptolémi Aneau. »

A ce sujet, voici quelques détails que nous trouvons dans les *Nouveaux Mélanges* de M. Breghot du Lut, pages 202-203 :

« La doctrine de Luther et de Calvin avait déjà fait quelques progrès à Lyon : leurs sectateurs commençaient à tenir leurs prêches publiquement ; le zèle des catholiques s'alarma de leurs entreprises ; un sentiment d'inquiétude se manifesta dans toutes les classes de la société, et on ne craignit point de répandre des soupçons sur les principes des professeurs du collége, que l'on signalait comme favorisant les nouvelles erreurs. Alors une société missainte, qui depuis a jeté un grand éclat, cherchait à se mettre à la tête de l'enseignement public : ses partisans, et elle en avait un grand nombre dans

Digitized by Google

cette ville, insinuaient adroitement parmi le peuple que la jeunesse courait les plus grands risques, en étudiant sous des hommes dont la foi était suspecte; ils inféraient de là que, si l'on voulait conserver la pureté de la religion chrétienne, il était nécessaire de remettre le soin des études à une congrégation qui comptait déjà des hommes distingués par de rares talents et par un zèle digne d'éloges. Ces propos, répétés de bouche en bouche, portaient un coup sensible aux efforts du principal pour soutenir l'établissement qu'il dirigeait, faisaient naître de fâcheuses préventions contre lui, et finirent par amener la terrible catastrophe dont il fut la victime.

Cet évènement a été raconté de diverses manières, et la plupart des auteurs qui en ont parlé ne sont pas même d'accord sur l'époque où il a eu lieu: les uns l'ont placé en l'année 1661, d'autres en l'année 1564, et d'autres en 1565.

Rubys, l'auteur le plus rapproché du fait, et dont le récit nous paraît devoir être admis comme le plus véritable, rapporte qu'en l'année 1561, pendant la procession de Saint-Nizier pour la Fête-Dieu, un orfèvre, de la religion prétendue réformée, se glissa entre les deux files des assistants, s'approcha du prêtre qui portait le Saint-Sacrement, le lui arracha des mains, jeta l'hostie à terre et la foula aux pieds. Cet attentat sacrilége, qu'on ne peut regarder que comme un acte de démence, reçut presque aussitôt sa punition: on arrêta le coupable, on le livra à la justice, et le même jour il fut condamné à être pendu après avoir eu le poing coupé. L'exécution suivit de près le jugement, et le corps du criminel fut brûlé devant l'église de St-Nizier. Le peuple furieux de l'outrage exercé sur un objet sacré, enivré du spectacle sanglant auquel il venait d'assister, excité d'ailleurs par des gens qui lui peignaient avec énergie les dangers dont ils prétendaient que la religion était menacée, se porta en tumulte au collége qu'on lui indiquait comme le foyer de la réforme. L'infortuné Barthélemi Aneau se présente; il cherche à calmer cette tourbe effrénée: sa voix est méconnue; on le massacre impitoyablement. Sa femme même eut partagé son sort, si, comme nous l'apprend le P. Ménestrier, *Art des Emblèmes*, le prévôt de Lyon ne l'eut sauvée en la faisant emprisonner.»

M. le chevalier Joseph Bard nous écrit comme il l'a fait à tous les journaux des départements, et nous ne savons réellement trop pourquoi, pour nous prier d'annoncer qu'il ne prend plus aucune part à la rédaction des *Provinces unies*. Cette nouvelle ne nous intéresse pas plus que les lecteurs de cette feuille.

Digitized by Google

Poésie.

—

LE CHÊNE.

Elégie.

Arbre qui fus un gland dans les mains de mon père,
Et qui devins plus tard l'orgueil de ce ruisseau,
Qui de ton ombre amie as couvert mon berceau,
Et qui m'as vu jouer sur le sein de ma mère;

Bien des flots à tes pieds ont roulé leur azur,
Bien des vents déchaînés par l'inflexible orage
De cette onde limpide ont troublé le flot pur,
Depuis que je dormais enfant sous ton ombrage...

Temps heureux par un autre, oh! si vite effacé!
Dont le souvenir reste en mon ame flétrie
Comme sur ton écorce où la sève est tarie
Mon nom se lit encor presque à demi tracé!

Après bien des écueils battu par la tempête,
Sur ce bord regretté je viens encore m'asseoir,
Te demander un peu d'ombrage pour ma tête.
Et pour mon cœur brisé le doux calme du soir.

Mais toi-même du temps as subi le ravage,
Comme moi du destin tu sais les rudes coups....
De l'ouragan qui bat ton paisible rivage
Ce tronc cicatrisé révèle le courroux.. .

Ainsi, ta destinée à la mienne ressemble :
Nés presque en même temps, nous avons résité,
Le chêne aux éléments, l'homme à l'adversité...
Hélas! vieillirons-nous ensemble!

St-Chamond. — 1836.

F. Coignet.

Digitized by Google

LYON EN 1793.

Extrait du tome XI, pages 85—123
de l'Histoire de France pendant le dix-huitième siècle,
par M. Ch. Lacretelle.

Nous avons cru devoir nous emparer de ce tableau, tracé à grands traits, d'une époque mémorable dans les fastes de notre cité ; il ne peut être mieux placé que dans un recueil consacré, en grande partie, à rassembler tous les souvenirs de l'histoire de notre localité.

SOMMAIRE.

État de Lyon jusqu'au moment de la révolution. — Oppression de Lyon sous Chalier. — Les Lyonnais se révoltent contre leurs oppresseurs. — Journée du 29 mai. Victoire des Lyonnais sur les Jacobins. — Supplice de Chalier. — Précy met Lyon en état de défense. — Lyon abandonnée des puissances alliées. — Bombardement de Lyon. — Belle résistance des Lyonnais. — Glorieux combat du 29 septembre. — Triste situation de Lyon ; famine. — Malheureuse sortie de Précy. — Lyon est soumise ; supplice atroce.

État de Lyon jusqu'au moment de la révolution

Cette ville, que sa position rendait le grand marché des Gaules, fut le centre de la civilisation que les Romains voulurent répandre dans la plus précieuse de leurs conquêtes. Elle est un témoignage du génie administratif d'Auguste, qui fonda la plus puissante des colonies romaines sur les hauteurs qui dominent le majestueux confluent du Rhône et de la Saône, site riant et fertile, également propre aux expériences de l'agriculture, aux besoins du commerce et aux ins-

Digitized by Google

pirations des beaux-arts. Il fallut gratifier cette colonie de priviléges municipaux d'une grande étendue. Lyon répondit si bien et si rapidement aux vues d'Auguste, que ses plus féroces successeurs, les Tibère, les Caligula, les Claude, se firent une loi de maintenir et d'augmenter ces priviléges (1).

Elle comptait déjà une population de 80,000 ames et nombre d'établissements somptueux, lorsqu'un incendie la dévora tout entière sous le règne de Néron, qui la fit rebâtir avec autant de célérité que de magnificence. Le christianisme trouva, dès le commencement du second siècle, mille facilités à s'introduire dans une ville où une florissante et laborieuse Académie avait éveillé le goût des méditations fortes. Lyon fut rougie (2) du sang des martyrs qu'il produisit en foule ; mais ce sang ne fut pas perdu pour la foi, et Lyon conquit une suprématie religieuse qui répandit sur l'universalité des Gaules une lumière nouvelle.

Les Barbares signalèrent leur fureur contre la cité chérie des Romains. De toutes les villes de France, ce fut celle qui eut le plus à souffrir de leurs incendies ; mais elle était prompte à réparer ses ruines. Je ne suivrai point la vicissitude de ses destinées sous les deux premières races de nos rois, ni pendant les temps féodaux. Dès que l'anarchie de ces temps fut

(1) Caligula porta son extravagante férocité jusques dans les réglements qu'il donna à l'Académie de Lyon. On sait à quelles peines il condamnait les rhéteurs mal habiles. On a trouvé dans cette ville et l'on y montre encore sur des tables de bronze le texte de la harangue que l'empereur Claude prononça pour faire admettre les principaux habitants de la Gaule, et particulièrement les Eduens au titre éminent de sénateurs. Tacite a cité cette harangue avec complaisance. Mais on voit que cet historien n'a guère respecté que le fond des pensées, et qu'il en a beaucoup embelli et fortifié le style. En écrivant l'histoire de la révolution française, nous rencontrons bien des discours dont le texte littéral ne pourrait se reproduire sans une extrême fatigue pour les lecteurs. (*Note de M. Lacretelle*).

(2) Nous respectons, sans l'admettre, l'orthographe de M. Lacretelle. (*Note de l'Éditeur*).

Digitized by Google

domptée par le génie des rois capétiens, Lyon, qui, à la suite de maint désastre, était descendue des hauteurs pour se placer sur les rives d'un fleuve impétueux et d'une rivière agréable et fertile dans son cours, se voua au commerce et à l'industrie. On eût dit, au sein de la France une de ces villes anséatiques qui, douées également de l'esprit politique et de l'esprit commercial, savaient échapper à toutes les tyrannies, en se conciliant le respect et l'amitié de leurs puissants voisins. L'Italie lui donna des leçons, et les Médicis fondèrent dans ses murs des comptoirs et des ateliers. Les guerres civiles vinrent troubler et cette prospérité et cette sagesse. Cette ville, où l'exaltation religieuse s'était maintenue, même à côté des occupations les plus paisibles, fut livrée à d'épouvantables fureurs. La Saint-Barthélemy y fut répétée avec des horreurs qui ont fait tomber ma plume dans un ouvrage où j'avais à les décrire.

Quand la plus belle des administrations commença, celle de Henri IV et de Sully, Lyon, protégée dans son industrie avec plus d'affection encore par le roi que par le ministre, tint un rang distingué entre les villes les plus florissantes par leur commerce; mais il lui fallait la magnificence des temps de Louis XIV, l'activité de ce monarque, les soins actifs, nobles et vigilants de Colbert, pour qu'elle pût déployer toutes les pompes et les merveilles de ses soieries. La prospérité de Lyon se maintint sous Louis XV; et, quoique sous Louis XVI, la mobilité des modes et cette anglomanie qui, dans son fougueux vertige, ne respectait pas l'industrie nationale, eussent un peu contrarié le commerce de Lyon, elle augmentait toujours ses exportations à l'étranger. D'immenses capitaux circulaient dans cette ville, peuplée de cent-dix ou de cent-vingt mille âmes. Elle reçut la révolution avec trop peu d'alarmes, mais sans enthousiasme. Les commerçants n'avaient peut-être pas vu sans quelque joie le dépit de la noblesse qui se piqua d'être immobile dans son royalisme. Mais ces deux classes, quoique divisées par des prétentions de vanité, con-

Digitized by Google

servaient une même fidélité dans le sentiment religieux, et cet amour de l'ordre qui fait à la fois la richesse et la vertu des villes industrieuses. Dès que Lyon eut une garde nationale, le premier soin des jeunes gens armés fut de marcher contre les brigands et les paysans barbares qui brûlaient les châteaux dans le Dauphiné; ils les dispersèrent et ne cédèrent à aucune ardeur de vengeance.

Roland, qu'un emploi retenait alors à Lyon, ne pouvait, malgré l'éloquence de sa femme, y faire que peu de prosélytes à ses principes républicains. Quand il parvint au pouvoir, il les fit placer dans les fonctions municipales. Mais la société des Jacobins s'occupait incessamment de pervertir la seconde ville du royaume, et de contenir par elle le Midi qui tendait à lui échapper.

Oppression de Lyon sous Chalier.

Lyon, vers 1791, semblait étrangère à la révolution; c'était un torrent qu'elle ne cherchait pas à détourner, mais qui l'entraînait peu. Cette ville avait un peuple d'ouvriers que la révolution laissait inactifs ou peu occupés; c'était un puissant levier entre les mains de ces démagogues. Parmi ceux-ci figurait un scélérat, nommé Chalier, à qui l'empire de Lyon était promis par les Jacobins, et qui prenait le titre de *Marat du Midi*. Il était né dans le Piémont (1). Il parut dans sa jeunesse, à Lyon, sous l'habit ecclésiastique. Ses principes d'impiété et d'athéisme perçaient dans des thèses de philosophie qu'il soutenait sans talent. On allait le chasser, lorsque la révolution vint lui ôter toute espèce de pudeur et de frein. Il voyageait sans cesse de Lyon à Paris; son retour était un signal de terreur.

Il semblait impossible de faire répéter, dans une ville telle que Lyon, les massacres du 2 septembre. Mais les émules des assassins de Paris profitèrent, le 9 de ce mois, d'un momeut où la garde nationale était sortie des murs pour

(1) Le fameux Chalier était né dans un petit bourg du haut Dauphiné, d'une famille originaire du Piémont. (Voir sa notice, *Rev. du Lyonn.*, t. 2, p. 96. (*Cette note et celles qui suivent sont d'un Lyonnais., témoin du siége*).

Digitized by Google

un exercice. Leur cohorte, grossie par quelques hommes du peuple, tomba sur le château de Pierre-Scise, où étaient enfermés quelques prêtres, avec des officiers suspects de royalisme : onze d'entre eux furent égorgés (1). Chalier trouvait ce début d'horreurs bien faible encore. A l'aide d'une municipalité qu'il organisa, Lyon fut soumise à un pillage régulier. Chalier promettait aux prolétaires de faire passer entre leurs mains toute la fortune des riches. Bazire et Legendre furent chargés par la Convention de venir seconder les opérations de Chalier. Ils commencent par le nommer procureur de la commune, mettent sous ses ordres une légion de six mille bandits, qui fut le premier modèle de ce qu'on nomme *armée révolutionnaire* (2), et lèvent une taxe de six millions pour payer les brigands destinés à *les* piller et à *les* égorger. Les Girondins, qui n'étaient point encore renversés, ne faisaient pas assez d'efforts pour soustraire Lyon à cette tyrannie, parce qu'eux-mêmes s'épouvantaient des dispositions royalistes de cette ville. Bientôt Bazire et Legendre furent accusés de modération par Chalier, parce qu'ils refusaient des massacres à sa cruauté; on les rappela pour leur donner de plus terribles successeurs. Les choses allèrent au point que la taxe des riches fut portée de six millions à trente. Mais Chalier s'indignait encore; des flots de sang pouvaient seuls apaiser sa furie. Son armée révolutionnaire ne lui paraît pas un appui suffisant pour les projets qu'il médite. Il appelle à Lyon deux régiments, une nombreuse artillerie (3), fait arrêter dans la

(1) Le massacre des prisonniers du château de Pierre-Scise eut effectivement lieu le 9 septembre. C'était un dimanche, à la suite d'une cérémonie *patriotique*, où la municipalité fit brûler sur la place des Terreaux, au bas du perron de l'Hôtel-de-Ville, les portraits des anciens échevins de Lyon, quelques emblêmes de la royauté, enfin une assez grande quantité de vieilles archives, dont la perte est fort regrettée aujourd'hui.

(2) L'*armée révolutionnaire*, à Lyon, n'a jamais existé qu'en projet, et la taxe *forcée*, quoique délibérée et arrêtée, n'a jamais été levée.

(3) Il n'y avait d'autres troupes à Lyon, au commencement de 1793, que

Digitized by Google

nuit cent des principaux citoyens, et annonce dans son club l'intention de les faire égorger dans les prisons (1).

Les Lyonnais se révoltent contre leurs oppresseurs.

Mais, tandis que Chalier s'abreuve en espoir de tout le sang qu'il va répandre, une sainte conspiration s'est faite en faveur des prisonniers. Le 29 mai, jour désigné pour le massacre, les sections s'assemblent en dépit des défenses faites par les représentants du peuple, et se déclarent en permanence (2). La plupart des citoyens s'y rendent armés. Ils s'exhortent les uns les autres à suspendre tout débat politique, pour se préserver du massacre général dont ils sont menacés. « Reconnaissons pour nos amis, se disent-ils, tous » ceux qui se déclarent ennemis des Jacobins. Prenons des « arrêtés qui mettent en sûreté nos personnes et nos biens. « Appuyons nos arrêtés par nos armes : nous n'avons qu'un « moment à saisir. C'est cette nuit même que les Jacobins « ont désignée par le massacre. Ils dominent à la municipa-

le bataillon des volontaires du *Var*, que le maire Nivière-Chol, et le conventionnel Vitet, chassèrent de la ville. Ce bataillon était caserné à Serin, et il fut remplacé par deux escadrons du 9e régiment de dragons, ci-devant *Lorrains*. Quant à l'artillerie, elle consistait dans une compagnie du régiment de *Toul*, stationnée à l'Arsenal.

(1) Le complot attribué à Chalier, et qui a été le principal motif de sa mise en jugement et de sa condamnation, est fort antérieur à la journée du 29 mai 1793, puisqu'il est du mois de février, et qu'il fut découvert par le maire Nivière-Chol, dont les fonctions cessèrent à la fin de mars. Le but de ce complot n'était pas de faire égorger dans les *prisons* les personnes qui s'y trouvaient détenues sous prétexte d'*incivisme*, et sur les dénonciations de quelques forcenés du club central ; il s'agissait de placer la *guillotine* sur le pont *Morand*, et d'envoyer à la mort les personnes arrêtées, en disant aux sbires des clubistes : *Faites passer le pont à Monsieur*. Arrivées sur le pont, les victimes devaient être aussitôt expédiées et leurs cadavres jetés dans le Rhône.

(2) Ce fut l'opposition de la municipalité et du conseil général de la commune à la permanence des assemblées de sections, convoquées en vertu de la loi du 21 mars 1793, qui amena véritablement la journée du 29 mai.

Digitized by Google

« lité; allons chasser de sanguinaires magistrats; allons dé-
« livrer des prisons de l'Hôtel-de-Ville nos amis qui doivent
« être égorgés cette nuit. »

Des discours si courageux obtenaient un assentiment unanime. Il s'agissait pourtant d'aller livrer un combat terrible. L'ardeur des plus riches citadins était secondée par des ouvriers du port, hommes robustes, intrépides et fidèles, enflammés de la même horreur contre les jacobins que s'ils avaient eu à craindre pour eux-mêmes le massacre ou le pillage. Le commandement est déféré d'une commune voix à Madinier, maître apprêteur de draps, et les nobles marchent avec plaisir sous ses ordres.

Journée du 29 mai; victoire des Lyonnais sur les Jacobins.

Un commun rendez-vous est donné aux sections; c'est la place Bellecour (1), où s'élevait naguère la belle statue que la ville de Lyon fit ériger à Louis XIV, dans le temps où ce grand monarque supportait les plus rudes coups de la fortune. Deux mille habitants armés s'y trouvent réunis; mais ils sont forcés de se diviser en colonnes. Du côté des Jacobins, dix-huit cents hommes de troupe de ligne et vingt-deux pièces de canons (2) sont rangés en face de l'Hôtel-de-Ville. Ce vaste et pompeux édifice offre le point de défense le plus sûr, parce qu'on n'y peut arriver que par des rues étroites. Rien ne semble si facile que d'éclaircir par la mitraille les colonnes qui se présenteront pour l'attaque. Voilà pourtant le poste difficile qu'il s'agit d'emporter. La première colonne est assaillie et culbutée par le plus terrible feu; mais ses débris viennent se rallier à une autre colonne qui a su prendre

(1) La municipalité et ses Jacobins n'avaient, pour soutenir leur cause, que le bataillon des volontaires du *Montblanc*, arrivé le matin, et un détachement du 9e régiment de dragons. Il n'y avait que six pièces de canon devant l'Hôtel-de-Ville. *Vingt-deux pièces de canon!* la place des Terreaux suffirait à peine pour contenir un semblable parc d'artillerie.

(2) Voir, sur la journée du 29 mai, la 17e livraison de la *Revue du Lyonnais*.

Digitized by Google

et conserver une assiette plus favorable sur la place des Carmes.

Cependant les deux représentants du peuple, Nioche et Gauthier, Chalier et d'autres brigands, ceints de l'écharpe tricolore, s'enivrent de leurs premiers succès. Ils livrent à la férocité des Jacobins les morts et les blessés, dont les rues adjacentes sont jonchées. Parmi les morts, se trouvait un maréchal-de-camp, M. de Sablonai. Ce brave officier s'était présenté impétueusement pour avertir l'une des colonnes de la mauvaise direction de son attaque. Il commençait à la ranger dans un meilleur ordre, lorsqu'il fut blessé à mort.

Vers six heures du soir, Madinier ramène les Lyonnais à la charge. Quoique tout bouillants de fureur, ils observent un ordre parfait. Cette milice, que l'indignation vient de former, semble n'offrir que de vieux soldats. Leurs canoniers les servent avec zèle et intelligence. Ils investissent l'Hôtel-de-Ville de plus près, viennent s'exposer à un feu plus meurtrier. Les fatigues, les vicissitudes et les horreurs de ce combat nocturne se prolongent jusqu'à cinq heures du matin. Toute l'artillerie des Jacobins est tombée au pouvoir des Lyonnais. L'Hôtel-de-Ville est leur conquête ; ils sont maîtres des jours de leurs oppresseurs. Pas un meurtre, pas un excès, pas une insulte, ne souille une victoire achetée par la mort ou les blessures de six cents braves citoyens, et précédée par dix heures d'un combat engagé le soir et continué dans les ténèbres (1). Oh ! quelle dut être l'allégresse de Madinier et de ses valeureux compagnons, lorsqu'ils entrèrent dans les prisons et les cachots de l'Hôtel-de-Ville, pour y délivrer cent de leurs concitoyens qui, ce jour-là même, s'attendaient aux plus barbares supplices ! Que l'œuvre du 30 mai fut belle pour Lyon ! quel bonheur de se regarder

(1) Le combat ne fut engagé que vers les cinq heures du soir, et il avait cessé vers les sept heures et demie : il n'y eut pas un seul coup de fusil tiré pendant la nuit. Voir encore, à cet égard, la 17e livraison de la *Revue du Lyonnais*,

Digitized by Google

comme délivrés, non par la fortune, mais par l'héroïsme, de la tyrannie la plus avilissante et la plus meurtrière ! Il est vrai que bien des familles pleuraient ce triomphe ; mais la bienfaisance publique consolait les veuves, dotait les orphelins. Les blessés s'enorgueillissaient de leurs souffrances : on eût dit que la victoire les guérissait. Trop heureuse cette cité, si elle eût pu communiquer quelque étincelle de son courage à cette ville de Paris, depuis long-temps esclave, où se décidaient les destinées de la France ! Mais, le 2 juin, Paris connut le beau combat des Lyonnais, et Paris tout armé livra à deux mille brigands les seuls orateurs qui pussent encore briser le joug commun. La nouvelle de cette infâme journée vint corrompre la joie des Lyonnais. Tous comprirent, en apprenant le triomphe de Robespierre et de Marat, féroces patrons de Chalier, qu'un combat qu'ils avaient cru décisif n'était que le prélude des combats qu'ils auraient à soutenir, et tous se résolurent à un avenir de souffrance et de gloire.

Cependant ils n'étaient coupables d'aucun crime envers la Convention, si quelque ombre de justice, d'humanité et de prudence restait encore à cette assemblée. Ils n'avaient voulu se défendre que d'un massacre prémédité. Pas un cri de *vive le roi!* n'avait échappé au cœur des royalistes, tant ils craignaient de troubler la concorde. Au bout de quelques heures, ils avaient rendu la liberté aux deux représentants du peuple, Gauthier et Nioche, qui avaient uni leur cause à celle de Chalier. Ceux-ci, dans une lettre à la Convention, venaient de rendre justice à la modération des vainqueurs. L'humanité des Lyonnais s'était étendue jusqu'aux blessés d'un parti dominateur ; en leur prodiguant des soins, ils avaient porté du secours à leurs familles. Ils accueillaient avec assez de fierté, mais sans insulte, de nouveaux commissaires de la Convention, tels que Robert Lindet, qui ne pouvait s'empêcher d'honorer des rebelles de ce genre, au moins tant qu'il restait en leur pouvoir. Menacés d'un prochain

Digitized by Google

siége, ils laissaient passer des convois de farine pour l'armée des Alpes, et même des convois d'artillerie qui ne devaient être dirigés que contre eux.

Tant de modération tenait enfin d'une fatale imprévoyance. Lyon se trouvait conduite à ce système par la commission à laquelle, après la victoire du 30 mai, elle avait confié une sorte de dictature municipale. L'ascendant du parti girondin s'y fit d'abord sentir. Elle s'appelait *commission populaire républicaine*. Deux députés proscrits, Biroteau et Chasset, qui s'étaient réfugiés dans Lyon, s'efforçaient de donner à la résistance de cette ville la couleur du parti auquel ils appartenaient. Cette situation était fausse pour les Lyonnais victorieux, et qui, pour la plupart, étaient royalistes. Elle les laissait sans relations avec les rois ligués, avec la puissante Vendée, et ne leur donnait pour alliés que des villes hors d'état de soutenir un siége, et des hommes complètement inhabiles aux combats. Lorsque Lyon se fut décidée à rejeter la constitution de 1793, elle reçut de quarante-deux départements des députés qui venaient la déclarer le centre et l'appui de leur fédération; mais ils n'amenaient avec eux aucune espèce de secours. Deux événements firent sortir Lyon de cette situation équivoque, le jugement de Chalier et le commandement confié au général Précy. Ces deux importantes résolutions furent prises par une nouvelle commission, composée d'hommes plus énergiques, et que présidait M. Rambaud (1).

Supplice de Chalier.

On vit le premier exemple donné depuis la révolution d'un scélérat puni judiciairement pour ses crimes. Chalier, traduit devant le tribunal criminel avec un de ses plus féroces complices, nommé Ribard (2), ne montra ni énergie dans sa

(1) La Commission de *salut public* du département de Rhône et Loire qui, dans sa séance du 8 juillet, au soir, choisit à l'unanimité M. Perrin de Précy pour commandant militaire, était présidée par M. le docteur Gilibert, Voir, à ce sujet, les journaux de Lyon du mois de juillet 1793.

(2) Le chef de division Riard, et non *Ribard*, fut exécuté quelques

Digitized by Google

défense, ni fermeté à la vue de l'échafaud. Son supplice fut cruel, non par la volonté des Lyonnais, mais par la maladresse de l'exécuteur. Son complice périt avec lui. Les Lyonnais bornèrent là leur vengeance, ou plutôt celle de l'humanité.

Précy met Lyon en état de défense.

Ce fut le 19 juillet que M. Perrin de Précy, maréchal-des-camps de l'armée du roi, et l'un des chefs de bataillon de sa garde constitutionnelle, vint de Sémur prendre le commandement des forces de Lyon. Cette ville, contre laquelle la convention rassemblait en silence une armée qui devait être portée jusqu'à 70,000 hommes, n'avait pour tout rempart que des citoyens courageux. Ses vieux murs étaient tombés en ruines dans plusieurs parties. D'ailleurs ses vastes et populeux faubourgs cernaient de toute part la cité. Des ponts qu'il fallait respecter, car l'existence de la ville en dépend, ne lui permettaient pas de regarder le Rhône et la Saône comme des barrières. En outre, elle est dominée par des plateaux, sur une partie desquels s'élevait l'ancienne ville des Romains. Que l'ennemi parvînt à s'y porter, Lyon, en quelques heures, pouvait être la proie des flammes. On n'a plus qu'un petit nombre de jours pour établir des redoutes, créer une ébauche de fortifications, couronner les plateaux, faire des têtes de ponts. Précy, avec un coup d'œil qui tient du génie, met à profit tous les lieux, toutes les minutes, tous les bras. L'ingénieux Chenelette le seconde avec autant d'ardeur que de talent. La ville la plus industrieuse de l'Europe n'a plus d'industrie que pour ses fortifications ; c'est en chantant qu'on se rend sur les remparts. Tout est travail, tout est fête; des vieillards et des enfants s'attelent à des charettes. Les femmes viennent réclamer leur part de ces fatigues ; le don de la beauté qui leur est si commun dans cette ville ajoute à l'inspiration de leurs courageuses paroles et de leurs exemples.

jours après Chalier, et tous deux montrèrent une grande fermeté en allant à la mort.

Digitized by Google

Le soir, les échos des plateaux roulent à travers les rives de deux fleuves, répétant les accents de l'héroïsme et ceux de la joie. Ce spectacle est si beau que la partie la plus inquiète de la population est quelquefois forcée d'en partager l'ivresse. Partout on fabrique des armes. Le fondeur Smith a pu, en quinze jours, ajouter quarante canons à la faible artillerie de la ville. Malheureusement, on ne peut fondre que des pièces de 4, de 8 et de 12. Précy est partout. Des officiers distingués, MM. de Grammont, de Granval, de Virieu, de Nervo, sont accourus des campagnes et des villes voisines, pour chercher auprès des Lyonnais une mort qui ne sera ni sans vengeance, ni sans gloire.

Les Lyonnais créèrent une monnaie obsidionale; c'était un papier qui avait pour hypothèque des bons signés par les plus riches particuliers et les grandes maisons de commerce. Prêts à soutenir le siége le plus terrible, ils mirent beaucoup de scrupule patriotique dans leurs relations avec les puissances qui devaient les secourir. Leurs députés ne parurent dans aucune cour. Celle de Turin était la plus appelée à les protéger, et pouvait, par un coup hardi, jouer le premier rôle dans la coalition des grandes puissances. Des points qu'occupaient les troupes piémontaises dans la Savoie, elles pouvaient, avec un peu d'argent et de célérité, rompre les lignes d'une armée fort affaiblie, se porter sur Lyon, placer entre deux feux les assiégeants qui n'avaient encore que peu de troupes régulières. Mais l'esprit d'égoïsme et de timidité dominait parmi les puissances du second ordre et même du premier. La cour de Turin bornait ses vœux à reprendre la Savoie, dont une partie était encore occupée par les Français. On prétend, et le fait paraît certain, que pour secourir les Lyonnais, elle exigea d'eux un subside qu'ils étaient hors d'état de payer. Ainsi tous les cabinets oubliaient à la fois, en cette fatale année 1793, que, dans la position terrible où les mettait la révolution française, les conseils de la prudence ne pouvaient plus être que ceux de la générosité. La Suisse, par un déplo-

Lyon abandonnée des puissances alliées.

Digitized by Google

rable aveuglement, conservait la neutralité, et ne saisit point l'occasion de venir venger sous les murs de Lyon ses héros du 10 août ; elle avait eu de grands guerriers, et n'eut alors que de faibles politiques. Il n'y eut rien qui ne fut tenté par le prince de Condé, le duc de Bourbon, le duc d'Enghien et leurs principaux officiers, pour décider l'armée autrichienne du Rhin à se porter au secours de Lyon. Le général Wurmser, quoique plein d'ardeur dans sa vieillesse, n'osa prendre sur lui cette entreprise hardie ; voilà donc Lyon livrée à ses propres forces.

Bombardement de Lyon. Août.

Les hostilités commencèrent le 7 août par une perfidie des assiégeants, qui assiégèrent un poste Lyonnais, après avoir montré l'intention de fraterniser (1). Le représentant Dubois-Crancé ne respirait que ruine, qu'incendie, qu'extermination. Par ses violences, par ses promesses à la fois sanguinaires et présomptueuses, il avait pris un empire absolu et sur les commissaires et sur les généraux. Il tirait Kellermann de l'armée des Alpes, ou l'y renvoyait suivant son caprice. Mais ses efforts pour s'emparer du plateau de Fourvières (2) étaient repoussés avec une valeur opiniâtre. L'attaque sur le Rhône présentait plus de facilité, parce que de ce côté, Lyon n'offre qu'une longue plaine. Les assiégés avaient muni de redoutes et de chevaux de frise le pont de *la Guillotière* (3) et

(1) Ils assaillirent les soldats de ce poste, les retinrent prisonniers, et firent ensuite fusiller un officier des chasseurs à cheval lyonnais (M. Guillot). Voyez la *Gazette de Lyon* du 18 Juin 1826.

(2) Jamais le plateau de *Fourvières* ne fut attaqué. Dans un rapport aux représentants du peuple, le général Rivaz démontra l'impossibilité de le faire avec succès.

(3) La tête du pont *Morand*, du côté des Brotteaux, était défendue par une forte redoute demi circulaire, et toute l'étendue de ce pont demeura constamment libre. Le pont de la *Guillotière* ne fut pas non plus embarrassé par des *chevaux de frise*. Au milieu de ce pont existait alors un *pont-levis* dont la bascule fut levée, et l'entrée du pont, du côté du quai *Monsieur* et de celui de l'*Hôpital*, était défendue par deux redoutes faites avec des balles de *laine* et de *coton*.

Digitized by Google

le pont *Morand*. Dubois-Crancé n'en tente point l'attaque. Le bombardement lui paraît un moyen plus sûr et plus terrible. Quelle joie pour le cœur du conventionnel, de faire pleuvoir dans la nuit les bombes et les boulets rouges sur le magnifique quai Saint-Clair, rempli de ces magasins et de ces ateliers qui ont valu tant de trésors à la France! Il bat des mains chaque fois qu'il voit le feu prendre, il s'exagère le dommage des assiégés, se peint leur désolation, croit entendre leurs gémissements et jouit en espoir du beau jour où il pourra écrire à la convention: *Lyon n'est plus*. Le lendemain il s'étonne de trouver les Lyonnais plus ardents au combat et invincibles sur leurs redoutes. Il recommence l'incendie; même immobilité. Les assiégés semblent s'habituer à ce fléau; mais ils ont appris, sinon à le détourner, du moins à l'affaiblir; Ils garnissent leurs toits de matelats, de laine, de toutes les matières qui peuvent amortir les bombes (1). Les femmes ont appris à suivre dans les airs la direction de l'effrayante parabole; elles indiquent aux pompiers l'édifice de la maison qui va bientôt appeler leur secours. Tandis que les uns veillent, les autres se reposent de leurs fatigues au bruit des bombes, des boulets rouges et des obus. Ces terribles machines deviennent funestes aux assiégeants eux-mêmes; les canons échauffés éclatent dans leurs rangs; les soldats s'impatientent d'avoir tant à craindre de leurs instruments de défense: Dubois-Crancé et ses collègues ne cessent de recourir aux bombes avec une effroyable profusion. Par des intelligences qu'il s'est ménagé avec les forcenés dont Chalier avait dirigé les fureurs, il apprend à connaître, à des signaux convenus, les édifices qu'il importe de livrer aux flammes, et bien souvent ces perfides citoyens viennent eux-mêmes propager l'incendie. Ainsi vers les derniers temps du siége, fut consommé l'arsenal, si précieux pour la défense de la ville. Un autre

(1) On étendit des couches de fumier dans presque toutes les rues, et des cuves remplies d'eau furent placées de distance en distance. Voir, la 17e livraison de la *Revue du Lyonnais*.

Digitized by Google

édifice était spécialement indiqué à la direction des bombes, des boulets rouges et des obus ; (au milieu de tant d'horreurs, je frémis d'écrire celle-ci) ! c'était l'Hôtel-Dieu, un des monuments les plus remarquables du génie de Soufflot ; et, ce qui le rendait plus précieux encore, c'était un témoignage de ce que peut, pour le soulagement du malheur, l'esprit d'ordre dirigé par la charité chrétienne. Les assiégés prodiguant dans les hospices les mêmes soins aux nombreux blessés qu'ils avaient fait prisonniers, qu'à leurs propres malades ou blessés : touchante et inutile leçon que donnaient les Lyonnais aux commissaires de la Convention ; ceux-ci ne manquaient jamais de faire fusiller les rebelles tombés en leur pouvoir. Les Lyonnais, quoiqu'ils eussent tant de fois éprouvé la férocité de leurs ennemis, ne pouvaient croire qu'ils eussent prémédité l'incendie d'un hôpital. Ils élevèrent un drapeau noir au-dessus de l'Hôtel-Dieu ; c'était comme s'ils eussent dit : « Le hazard vous rend coupables d'un crime qui ne peut être dans votre pensée. N'achevez pas ! dirigez ailleurs vos bombes. La mort entre sans vous dans ce lieu que le malheur rend sacré. » Mais Dubois-Crancé, qui feint de prendre le change, s'écrie, transporté de joie : « Les voilà donc qui arborent le drapeau de détresse ; ils sont à nous. » Il fait suivre aux bombes la direction du drapeau noir, et n'épargne pas les autres hôpitaux qui lui sont indiqués.

Belle résistance des Lyonnais.

Cependant les assiégés font connaître à leur tour le fléau de l'incendie à leurs barbares ennemis. Par les ordres de Précy, trois hommes intrépides, MM. Bosquillon, Laurençot et Dujast, osent, en plein jour, traverser le Rhône ; et sur des points divers mettre le feu aux vastes chantiers des assiégeants. L'ennemi s'étonne de leur audace, il est déconcerté par le prompt incendie. On les poursuit ; mais tous trois ont pu regagner le Rhône ; ils s'y jettent encore une fois, et ont le bonheur d'échapper à une grêle de balles, et le fleuve les rend à leurs concitoyens ravis de leur courage. L'un d'eux, M. Dujast, avait à peine vingt ans.

Digitized by Google

Voici un autre fait du même genre : Dubois-Crancé avait fait disposer un radeau chargé de feux d'artifice, pour faire sauter le pont Morand. Un brave gentilhomme, M. Tourtoulon de la Salle, qui commandait au poste des Brotteaux, aperçoit trois brûlots qui allaient atteindre le pont; sous le feu le plus terrible de l'ennemi, il se jette dans un batelet avec quatre grenadiers, et il arrache les mèches presque au moment de l'explosion.

Ce qui fut vraiment prodigieux, dans ce siège, où furent consommés plus de vingt-sept mille bombes, de onze mille boulets, cinq mille obus et trois cents milliers de poudre, c'est que huit mille combattants lyonnais, qui presque tous faisaient leur premier apprentissage des armes, ne purent, malgré des combats de tous les jours, malgré les fureurs des montagnards de l'Auvergne, dont Couthon avait ordonné la levée en masse, malgré la fatale arrivée de trois mille hommes de la garnison de Valenciennes, enfin, malgré une armée de soixante-dix mille hommes, dont la moitié se composait de troupes aguerries, ne purent être chassés d'aucun des postes les plus importants pour la sureté de la ville; seulement ils perdirent fort tard le château de la Duchère, et un seul poste avancé de la Croix-Rousse.

Glorieux combat du 29 septembre.

Depuis quelques années, l'industrie et l'activité lyonnaise avaient conquis à grands frais, sur le Rhône, un terrain précieux nommé Perrache (1), dans l'endroit même où ce fleuve impétueux va recevoir les eaux tranquilles de la Saône. Ce vaste terrain, ajouté à la ville, n'offrait point alors ces belles maisons et ces manufactures qui le décorent aujourd'hui. C'était une plaine inculte qui n'opposait aucun obstacle aux assaillants. S'en rendre maître, c'était le moyen le plus sûr et le plus direct de s'emparer de la ville. Les Lyonnais avaient pressenti ce danger. A l'extrémité du terrain, ils avaient garni

(1) Voir, sur la journée du 29 septembre, la 17e livraison de la *Revue du Lyonnais*.

Digitized by Google

de retranchements la tête du pont de la Mulatière, et au-delà celle du pont d'Oullins. La défense en avait été confiée à un officier, le Baron Rimberg, suisse de nation, qui depuis fut victime des cruautés de Collot-d'Herbois, et qu'on avait vu plein d'ardeur dans toutes les occasions. Il arriva cependant que cet officier défendit mal ces deux postes importants. Les assiégeants emportèrent le pont d'Oullins, et serrèrent de près celui de la Mulatière. Ils venaient d'obtenir un autre succès; ils avaient fait reculer des postes avancés des faubourgs de Saint-Irénée et de Saint-Just : le dernier moment des Lyonnais semblait arrivé. Mais Précy conçut l'entreprise la plus héroïque; c'était de reprendre, dans un seul jour, les postes de Saint-Irénée et de Saint-Just, et de sauver le territoire de Perrache. Le 29 septembre, il commence son attaque au point du jour; il se porte d'abord avec une troupe d'élite sur les hauteurs de Saint-Irénée. Dès le commencement de l'action, il a un cheval tué sous lui, il prend alors le fusil d'un grenadier : les aides de camp imitent son exemple; les redoutes sont emportées : Lyon n'a plus rien à craindre des hauteurs qui la dominent. Mais tandis que Précy triomphe sur ce point, il s'aperçoit que d'un coté l'ennemi tente une vigoureuse attaque sur le pont Morand, et que de l'autre il fait marcher une colonne de quinze mille hommes sur l'allée Perrache (1). Par ses ordres, l'attaque du pont Morand est bientôt repoussée; il se charge de pourvoir au danger le plus sérieux, celui qui menace la presqu'île. Il descend

(1) Les troupes conventionnelles, à Perrache, n'allaient pas à dix-huit cents hommes, et les Lyonnais étaient tout au plus cinq cents. La presqu'île Perrache, alors toute couverte de marais, de broussailles, et coupée par une multitude de petites chaussées, de petits chemins, ne pouvait se prêter au déployement de *quinze mille* hommes; elle ne le pourrait même pas aujourd'hui. A la fin de 1830, près de vingt mille hommes de garde nationale y ont été passés en revue par le jeune duc d'Orléans; mais ces vingt mille hommes étaient disposés en carré, sur plusieurs lignes assez rapprochées les unes des autres.

Digitized by Google

sur Perrache avec l'élite de ses combattants; il y joint cent cinquante cavaliers venus de la ville royaliste de Montbrison, et commandés par le brave Vaugerard. Plusieurs des Lyonnais qui assistèrent à cette action m'ont rapporté comme un fait certain, que c'était avec moins de deux mille hommes qu'ils avaient culbuté les quinze mille républicains engagés sur le territoire Perrache. Cette triple victoire, remportée en un jour, eut opéré le salut complet de la ville, si elle n'eût été pressée par un irrémédiable fléau, la famine. Les Lyonnais eurent le malheur de perdre une petite ville la Rive du Giers, (*Rive-de-Gier*), qui leur facilitait l'arrivée des vivres du Forest : c'était leur dernière ressource.

Triste situation de Lyon. Famine.

Le blocus était complet. La commission populaire, avant le siége, avait respecté les bateaux de blé que la Convention faisait passer à l'armée des Alpes. Tous les moulins avaient été consumés par le bombardement. Pour ménager le blé, on avait recours au riz, aux épiceries; ils s'en faisait chaque jour des distributions régulières. Les femmes proposèrent de renoncer à l'usage du pain de seigle et voulurent le réserver pour les combattants, ceux-ci furent réduits à n'en recevoir plus qu'une demi livre par jour, le reste de la population vivait d'une faible ration de pain d'avoine. On ne donnait point encore de signe de découragement; mais les chefs furent vivement alarmés, lorsqu'ils apprirent que les troupes piémontaises s'étaient laissé battre dans la Savoie par le général Kellerman, et se repliaient de toutes parts. De quel coté espérer du secours? Bordeaux et Marseille étaient tombées sous le joug des tyrans. Tandis que les royalistes de Lyon perdaient non le courage, mais la confiance dans le succès, les Jacobins de cette ville sortaient de leur stupeur. Ils mêlaient aux cris de la famine ceux de la fureur et de la rage. Les commissaires de la Convention avaient d'abord invité les Lyonnais fidèles à la République à se rendre dans leur camp. Quelques milliers de citoyens étaient sortis, ce qui délivrait Lyon d'hommes dangereux et de bouches inutiles. Les Con-

Digitized by Google

ventionnels comprirent le danger de telles émigrations et ne les permirent plus. L'un d'eux refusa de recevoir son frère et sa sœur et fit grand bruit de cette inhumanité patriotique.

Malheureuse sortie de Précy.

Précy voyait les Jacobins prêts à tenter un soulevement qu'on ne pourrait réprimer qu'à force de supplices. Il embrassa une résolution dont il espérait le salut de ses frères-d'armes et qui paraissait propre à adoucir le sort de la généreuse ville; c'était de s'ouvrir, avec deux mille des siens, un passage à travers cette armée de soixante-dix mille hommes répandus dans un vaste circuit, de suivre la Saône jusqu'à Montmerle, de passer par là cette rivière et de se retirer par la Bresse dans la Suisse. Il espérait attirer ainsi toutes les fureurs de l'armée conventionnelle sur lui et sur des hommes appelés chaque jour à braver la mort. Cette troupe, si elle se sauvait, pourrait devenir le noyau d'une armée vengeresse : si elle était taillée en pièces, la Convention serait peut-être satisfaite du sang de deux mille hommes. Jamais un brave guerrier ne peut comprendre ce qu'il faut de victimes à la cruauté des lâches.

Le 9 octobre (1), on se dispose dans la nuit à ce périlleux voyage. Quelques maisons près du faubourg de Vaize sont le lieu du rendez-vous. Les épouses, les sœurs, les filles, les mères s'y rendent de tous côtés avec les objets de leur tendre affection. D'affreux pressentiments les poursuivent. On frémit pour ceux qui partent, on frémit pour ceux qui restent. Le moment de la séparation brise des courages qui, depuis le 29 mai, ont subi tant d'épreuves. Il n'y avait que l'attente d'un combat qui puisse les relever. Plusieurs des administrateurs et des juges, quelque soit leur âge, entrent dans les rangs des fugitifs. Un trésor qui se compose de cinq cents mille livres en espèces et d'un million en assignats doit pourvoir aux besoins de la troupe héroïque qui va quitter les foyers paternels. Précy veille à tout, place les canons,

(1) Voir, sur la *sortie*, la 17e livraison de la *Revue du Lyonnais*.

Digitized by Google

les bagages dans l'ordre le plus habile, et, le cœur brisé, fait partout taire la douleur. Sa colonne de douze cent hommes partira la première; celle du général de Virieu qui n'en compte que six cents, suivra la même route. J'ai déjà dit que le faubourg de Vaise est dominé par le château de la Duchère, seule conquête importante qu'eussent faite les assiégeants. Le ciel semble d'abord protéger l'entreprise de nos héros. Un seul obus lancé au hasard du château de la Duchère jette un moment de trouble dans les rangs. Précy a pu passer, sans être inquiété, le défilé de Saint-Cyr, déjà il s'approche du Mont-d'Or: déjà les dangers les plus sérieux semblent évités. Mais la colonne du général de Virieu, qui le suit n'a point eu le même bonheur : arrivée au défilé de Saint-Cyr, elle est découverte, attaquée, cernée, exterminée ou faite prisonnière. Le comte de Virieu, ce digne ami des Clermont-Tonnerre, des Lally-Tollendal à l'Assemblée Constituante, meurt en combattant. Le trésor de l'armée fugitive est pris. Ce malheureux évènement décide la perte de la colonne de Précy. La cavalerie des assiégeants marche à sa poursuite. Leur camp de Limonest a reçu l'alarme. Précy est attaqué sur tous les points; ses canons lui sont inutiles ; il veut s'emparer à l'arme blanche d'une colline occupée par les assiégeants; il échoue dans cette entreprise désespérée Plus d'ordre; chacun poursuit sa fuite au hasard; et cependant il y avait encore salut pour le plus grand nombre si les campagnes n'avaient été perverties par les fureurs de l'armée assiégeante. Les représentants du peuple y versent l'or pour acheter le sang; une somme est promise pour la tête des proscrits. S'ils veulent s'approcher d'un village, ils entendent le tocsin qui leur annonce la mort, et bientôt toute la campagne est ébranlée du son des tocsins qui se répondent. Cachés derrière des buissons ou dans le creux des arbres, ils entendent passer des paysans qui les cherchent armés de faux et de haches. Le peuple des petites villes ne se montre pas moins cruel pour eux; on n'épargne ni l'âge, ni le sexe; car

Digitized by Google

plusieurs femmes s'étaient obstinées à suivre leurs époux ou leurs fils. De ces fugitifs il n'en arriva que soixante ou quatre-vingts dans la Suisse; quelques autres trouvèrent un asile dans les campagnes. A côté des paysans que la cupidité poussait au massacre, il y en a eu qui se livrèrent à la pitié la plus courageuse, pour cacher des proscrits ou les conduire de retraite en retraite. Le général Précy fut du nombre de ceux qui atteignirent le sol hospitalier de la Suisse. Le ciel a récompensé ses héroïques vertus, en lui permettant de voir les jours sereins de la Restauration. Son nom est attaché désormais à la gloire de Lyon; comme celui de Jeanne d'Arc est attaché à la gloire d'Orléans, ou celui de Palafox à la gloire de Saragosse. Je parlerai plus tard du petit nombre de ceux qui échappèrent avec lui. Maintenant je ne vois plus devant moi que des bourreaux, que des martyres et des supplices. J'abrégerai beaucoup; l'horreur m'en fait la loi (1).

Lyon est soumise. Supplice atroce.

Si j'avais à nommer les principaux directeurs des assassinats de Lyon, il faudrait nommer au moins la moitié des membres de la Montagne, les uns pour leurs actions sanguinaires, pour les féroces mandats des comités de salut public et de sûreté générale, les autres pour leurs missions dans cette ville dévouée à la mort. Les représentants du peuple s'y succédèrent en foule dans le cours de cette année 1793 : je ne veux en nommer qu'un très-petit nombre. De tels noms, s'ils ne sont pas strictement nécessaires à l'histoire, en souillent la majesté.

Il ne fut pas donné à Dubois-Crancé de commander les massacres de Lyon, comme il en avait commandé l'incendie. On l'avait trouvé trop lent dans les opérations. Il avait déjà

(1) M. Lacretelle et tous ceux qui, comme lui, ont essayé de parler du siége de Lyon, sont tombés dans beaucoup d'erreurs, mais ce n'est pas tout à fait leur faute : ces Messieurs ont écrit trop loin des localités lyonnaises; ils n'en avaient pas une connaissance suffisante, et leurs matériaux ne pouvaient pas être d'un choix bien sûr.

Digitized by Google

reçu l'ordre de son rappel, lorsque Lyon ouvrit ses portes. Couthon, daigna lui permettre d'y entrer ; mais tandis qu'il logeait avec ses collègues dans un palais, il le fit loger dans un galetas délabré. Dubois vint porter à Paris une rage impuissante, heureux d'avoir pu sauver sa tête de l'échafaud.

La ville de Lyon ne fut point mise au pillage. Il fallait à la cruauté des proconsuls plusieurs mois de massacres et de dévastations.

Sur les ruines de cette infâme cité (ainsi parla Barrère au nom du comité de salut public, en annonçant à la Convention que Lyon était soumis), *il sera élevé un monument qui fera l'honneur de la Convention, et qui portera pour inscription ce mot qui dit tout :* LYON FIT LA GUERRE A LA LIBERTÉ, LYON N'EST PLUS.

Le nom de Lyon fut supprimé par un décret; on l'appela *Commune-Affranchie*. Une commission de cinq membres y fut établie pour juger révolutionnairement les rebelles; on forma un comité de séquestre pour s'emparer des biens de la plupart des propriétaires et commerçants, et un comité de démolition pour y faire abattre leurs maisons. Voici de quelle manière Couthon faisait procéder à cette démolition : on le portait sur la place de Bellecour ou sur le beau quartier Saint-Clair; l'odieux paralytique parcourait successivement toutes les maisons, les frappait d'un petit marteau d'argent, et prononçait ces paroles, dont à peine on peut concevoir la démence : *Maison rebelle, je te frappe au nom de la loi.* Aussitôt accouraient des ouvriers de destruction; leur nombre alla jusqu'à vingt mille. Les démolitions, continuées pendant six mois, coûtèrent beaucoup plus à la république que l'hôtel des Invalides n'avait coûté à Louis XIV.

Bientôt des torrents de sang sont versés sur cet horrible amas de décombres. Collot-d'Herbois était animé à la perte des Lyonnais par une haine personnelle : il avait été sifflé dix ans auparavant sur le théâtre de cette ville. La révolution permettait alors à l'un des dominateurs de la Con-

Digitized by Google

vention de la France, de laver dans le sang les injures du comédien de province. Il appelle à Lyon une colonie de brigands, d'assassins, et à leur tête un détachement de l'armée révolutionnaire de Paris. Il fait des prisons de tous les lieux qui peuvent répandre une vaste infection; il y entasse par milliers des victimes de tout âge. Prêt à commencer ses massacres, il ordonne une fête : c'est l'apothéose de Châlier. Il y paraît comme le sacrificateur de ce monstre divinisé. Le tigre pleure : « Chaque goutte du sang de Châlier, dit-il, re-« tombe sur mon cœur. — Glorieux martyr de la liberté, « ajoute un autre comédien, D'Orfeuille, compagnon de Col-« lot-d'Herbois, c'est du sang que nous devons à tes mânes; « l'autel que nous t'élevons va bientôt recevoir des libations « de sang. » Des licteurs sont répandus sur toute la place pour arrêter ceux qui n'ont pas répondu par des larmes feintes aux larmes féroces de Collot-d'Herbois. Une guillotine ambulante suivait cette marche de cannibales.

La commission temporaire siégeait, jugeait, égorgeait jour et nuit (1). « Nous expirons de fatigue, disaient cinq juges et le « bourreau à Collot-d'Herbois. — Républicains, leur disait-« ils, l'excès de vos travaux n'est pas à comparer à mes veilles. « Brûlez du même feu que moi pour la patrie, et vous recou-« vrerez de nouvelles forces. » Tout ce qui restait (pourrais-je dire de libre?) à Lyon était forcé d'assister aux exécutions. Une troupe était payée pour lancer vers le ciel mille cris de : vive la République! quand la victime était frappée. Ceux qui restaient muets ou qui gémissaient étaient condamnés, les uns à mourir, et les autres, liés à l'échafaud, à recevoir le sang (2).

Collot-d'Herbois s'indigna de ne pouvoir arracher ni plaintes ni soupirs à ce reste de héros qu'il égorgeait. Assis sur le

(1) La commission *révolutionnaire* et non pas *temporaire*. Cette dernière était une commission purement administrative.

(2) Fables que tout cela!

Digitized by Google

char de mort, ils s'embrassaient, autant que leurs liens pouvaient le permettre (1); ils répétaient d'une voix forte et touchante un refrain qui les avait souvent transportés du plus noble enthousiasme, durant les jours du siége :

Mourir pour la patrie,
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

On vit souvent des femmes de condamnés attendre l'heure où leurs époux seraient traînés à l'échafaud, se précipiter vers eux, s'asseoir sur le même char, les couvrir de leurs baisers, de leurs pleurs, et partager leur mort. Il y eut des jeunes filles qui, pour sauver leurs pères, consentirent à un sacrifice plus affreux que celui de la vie, et qui furent appelées, par les mêmes monstres dont elles avaient pu supporter les embrassements, à venir voir expirer leurs pères; trait de férocité qui se trouve dans l'histoire de plusieurs proscriptions. Mais voici des horreurs qu'aucune proscription n'avait encore montrées.

« Je m'indigne, dit Collot-d'Herbois à ses satellites, de ce « que la vengeance de la patrie soit ainsi morne et silen- « cieuse; c'est à coups de foudre qu'elle doit frapper ses « ennemis. »

La place des Brotteaux (2) est disposée pour un nouveau genre de supplice. Soixante-neuf individus de tout sexe et de tout âge y sont conduits attachés deux à deux (3). Collot-d'Herbois donne le signal. Il part une décharge de canons à mitraille : peu de victimes ont obtenu la mort; les autres, déchirés, mutilés, poussent les plus lamentables cris. Des coups de fusils sont tirés sans interruption. Un grand nombre de

(1) A Paris, les condamnés étaient conduits à la mort assis sur des *charrettes* : à Lyon, au contraire, tous y allèrent à *pied*.

(2) La *plaine* des Brotteaux et non pas la *place*. Sir Walter Scott, dans son *Histoire de la Révolution française*, a fait la même bévue.

(3) Ils étaient *soixante*, et non pas *soixante-neuf*. Voir, là dessus, la 17e livraison de la *Revue du Lyonnais*.

Digitized by Google

ces malheureux ont reçu de nouvelles blessures, mais pas encore la mort. Ils l'appellent de tout ce qui leur reste de forces : *Achevez-nous! ah! par pitié! achevez-nous!* Des soldats, des soldats français! ah Dieu! s'élancent le sabre ou la baïonnette à la main, et, suivant que plus ou moins de pitié les inspire, ils donnent une mort plus ou moins sûre! Enfin, il ne reste plus que des cadavres. Les cadavres sont encore l'objet de cette insatiable barbarie : ils ne seront point inhumés. On les jette dans le Rhône (1).

Et le lendemain Collot-d'Herbois recommence. Il accroît et le nombre des condamnés et même la durée de cette épouvantable agonie. Ils étaient deux cent neuf. Un d'eux s'était échappé. Quand le carnage a fini, l'on compte deux cent dix cadavres. On avait attaché, par méprise, deux commissionnaires de la prison avec les prisonniers. Leur plaintes, leurs cris n'avaient pas été entendus. Collot-d'Herbois, présent à ce spectacle, aperçut un soldat qui, vaincu par l'horreur, ne pouvait, n'osait tirer. Il lui arrache son arme : « Voilà, lui « dit-il, comment tire un républicain. » Eh! que serait-ce donc si nous entendions maintenant le monstre vanter au comité de salut public ses plaisirs infernaux, insulter à ceux des bourreaux ses collègues, qui n'ont eu encore recours qu'à un supplice monotone et sans effet? Ce fut Barrère qui annonça à la Convention le triomphe de la mort : « Les cada- « vres des Lyonnais rebelles, ajouta-t-il, iront, portés par le « Rhône, apprendre aux perfides Toulonnais le sort qui les « attend. » Le fleuve en rejeta un grand nombre sur ses bords La crainte de la contagion força enfin Collot-d'Herbois à leur donner une sépulture (1).

(1) Aucun cadavre ne fut jeté dans le Rhône : tous furent enterrés sur place.

(2) Les cadavres des *deux cent neuf* furent également enterrés sur place, immédiatement après l'exécution. Ce sont les discours de Barrère à la Convention nationale, discours empreints d'exagération, et même d'une exagération

Digitized by Google

Après cinq mois, les victimes manquèrent à Collot-d'Herbois. Près de six mille personnes avaient péri. On comptait sur les fatales listes les citoyens les plus utiles, les plus recommandables, et parmi ceux-ci, l'ingénieur Morand qui avait donné son nom à un pont hardi jeté sur le Rhône. Il avait long-temps et avec succès défendu son ouvrage contre une entreprise de Dubois-Crancé, qui avait voulu le faire sauter à l'aide d'une machine nommée *infernale*. Un particulier fut condamné à mort pour avoir dit qu'il donnerait cinq cent mille francs pour faire rebâtir l'Hôtel-Dieu, que Dubois-Crancé avait fait bombarder. L'évêque constitutionnel de Lyon, Lamourette, fut décapité à Paris. Nous avons eu occasion de parler de lui dans l'histoire de l'assemblée législative. L'abbé Rozier, savant modeste et vertueux, qui avoit voué sa vie au perfectionnement de l'agriculture, fut tué durant le siége par l'éclat d'une bombe. Un de nos littérateurs les plus distingués, M. de Fontanes, put sortir de Lyon après le siége : il dut son salut, celui de sa femme, de son enfant, à des traits de présence d'esprit qui ont été malheureusement trop rares chez des milliers de proscrits, dont la terreur suspendait toutes les facultés.

mise à dessein, qui ont trompé tous les historiens. Voir les *Archives du Rhône* du mois de novembre 1830, pages 30 et 31.

Digitized by Google

CRIMES COMMIS A LYON

SOUS

LES PROCONSULS

CONVENTIONNELS.

Extrait du tome VI, pag. 1 à 78 de l'Histoire générale et impartiale des erreurs, des fautes et des crimes commis pendant la révolution française, par L. Prudhomme, né à Lyon, en 1752, mort à Paris, le 30 avril 1830. Paris, an V (1797), 6 vol. in-8°.

A côté du tableau de l'historien monarchiste, M. Lacretelle, nous placerons ici celui du révolutionnaire Prudhomme, qui s'est borné à raconter les forfaits de ces temps orageux. Le siége de Lyon n'est plus pour nous, hommes d'une autre époque, qu'un fait historique. Les motifs, qui lui ont valu la plupart des jugements dont il a été l'objet, ont fait place aujourd'hui à une appréciation exempte de toute considération de douleur ou d'intérêt privé. Lyon, se révoltant contre la Convention, contre le gouvernement d'alors, ouvrant ainsi les portes du Midi de la France à l'étranger, toujours prêt à profiter de nos divisions, commettait un crime de lèse-nation, dans des circonstances aussi impérieuses que celles où se trouvait jetté notre pays. Voilà la question, dégagée des horreurs et des crimes commis pendant et après cette déplorable lutte, où tant de courage et de sang ont été si inutilement dépensés.

L'existence de Lyon compte déjà plus de dix-huit cent trente deux ans. Les événements que cette ville a éprouvés pendant cette longue série d'années ne sauraient se comparer à ceux qui faillirent la mettre à deux doigts de sa perte pendant le règne de la Convention.

Auguste commença à la rendre célèbre par un séjour de trois années. Les étrangers y accoururent en foule ; et Rome

Digitized by Google

elle-même déserta ses foyers, pour venir dans Lyon se reproduire aux yeux de l'empereur, son idole.

Soixante nations se disputèrent lâchement l'honneur d'ériger un temple à Auguste, et cet édifice magnifique fut construit au confluent du Rhône et de la Saône, et embelli par soixante statues, qui offraient un spectacle tout-à-fait nouveau alors dans cette ville.

Un siècle s'était à peine écoulé depuis sa fondation, qu'un incendie des plus terribles la consuma dans une nuit, et ne laissa au lever du soleil que des monceaux de cendres : le temple d'Auguste et un lycée construit sous les auspices de Caligula, avaient seuls échappé aux flammes. Néron fournit les fonds nécessaires pour la reconstruction de la ville (1); et, dans peu de temps, son industrie et le concours des étrangers lui rendirent son premier état de splendeur.

Le commerce donnait alors une grande influence aux Lyonnais parmi les autres peuples de la Gaule ; ses richesses achevèrent de l'énorgueillir. La religion chrétienne comptait déjà quelques prosélytes dans Lyon. Ces nouveaux convertis ne purent voir sans horreur les apprêts des *Décennales*, fêtes instituées à Lyon. La majorité des Lyonnais s'irrita de ce refus ; le fanatisme d'un côté, et la crainte de déplaire à l'empereur de l'autre, armèrent les citoyens les uns contre les autres, et trente mille hommes périrent.

Ce premier massacre pour les opinions religieuses se retraca sous le règne affreux de Charles IX. Un nommé Mandelot avait remplacé le gouverneur, homme plein de vertus : des lettres de Catherine Médicis arrivent quatre jours après le massacre de Paris, avec ordre à la ville de Lyon de les imiter. Le gouverneur rassemblant les protestants, les fait enfermer dans différentes maisons, et le signal du massacre est donné.

(1) On n'est pas d'accord sur la quotité de la somme donnée par Néron aux Lyonnais, mais il est bien certain que cet empereur ne fournit point la totalité des fonds nécessaires pour la reconstruction de la ville de Lyon. A.

Digitized by Google

La quantité d'hommes qui périrent dans cette occasion est incalculable (1). Le Rhône roula dans ses flots tant de cadavres, que ses eaux en furent long-temps empoisonnées, et la peste se déclara dans la plupart des contrées qu'il arrosait.

Tels sont les événements les plus considérables de la ville de Lyon ; il y en a d'affreux : eh bien ! cette ville, rebâtie à neuf par les soins de Néron, est démolie par ordre de la Convention nationale de France, en 1794, sous la direction de son comité de salut public. Elle a essuyé plus de calamités en ces derniers temps, dans le court espace de quinze à dix-huit mois, que pendant les dix-huit siècles antérieurs de son existence. L'exposé nu des faits ne prouvera que trop cette assertion historique. Entrons tout de suite en matière, et que le lecteur frémisse à la vue d'un tableau que nous n'avons pu tracer sans frémir nous-mêmes.

En janvier 1793, une municipalité organisée dans les cabarets, s'installe dans les murs de Lyon, et avec elle s'installent l'anarchie en écharpe et la magistrature du maratisme.

Dans cette autorité si funestement constituée pour le pillage et l'oppression de la ville, on distinguait avec effroi le procureur de la commune, nommé Bertholon, qui était alors garçon perruquier.

Laussel, chassé autrefois des Joséphistes en Languedoc, n'avait à Lyon d'autre moyen d'existence que les produits d'une messe payée 3 francs qu'il disait tous les dimanches à l'île Perrache ; mais à des passions ardentes et à une ambition démesurée, il joignait une profonde scélératesse qui ne s'effrayait point des obstacles, et une grande facilité pour écrire et parler, moyen sûr de les surmonter tous avec succès.

Chalier, ci-devant abbé, avait fui la Savoie, son pays natal, pour venir à Lyon, où il entra chez un négociant pour faire

(1) Le protestant d'Aubigné, d'accord avec J. A. de Thou, porte le nombre des victimes à 800. Voy. *Notice sur Fr. de Mandelot*, par A. Péricaud, Lyon, 1828, in-8°, pag. 21. A.

Digitized by Google

l'éducation de ses enfants ; il se livra ensuite au commerce, et s'associa avec Bertrand, marchand de galons.

Ce Chalier était un espèce de fou, dont l'ambition n'en fut aussi que plus illimitée. Il avait pris Marat pour son modèle en révolution. Il vint à Paris, passa six mois auprès de lui, y puisa ses leçons, et, de retour à Lyon, il afficha publiquement ses desseins pour parvenir à la législature, en faisant distribuer avec profusion, à la classe ouvrière, son portrait, au bas duquel on lisait : « Chalier, excellent patriote, a passé six mois à Paris pour être l'admirateur de la Montagne, de la Convention nationale et du patriotisme de Marat.

La municipalité n'avait pas encore de chef. Les Lyonnais, effrayés par la nomination de ces scélérats, voulurent réparer l'insouciance qui les avait éloignés des assemblées sectionnaires. La cabale désorganisatrice fut déjouée, et le citoyen Nivière Chol fut élu maire. Ce citoyen respectable n'accepta cette place que pour sauver son pays, en balançant autant qu'il serait en son pouvoir, les intentions perfides des membres de cette commune, dont l'extravagance sacrifia d'abord à l'égalité les ornements qui décoraient les bassins de la place de Bellecour.

Les écarts révolutionnaires de ces magistrats consternèrent les habitants de Lyon. Différentes adresses envoyées à la Convention, restèrent sans effet. La Montagne de la Convention, et Marat, zélé partisan de Chalier, atténuaient les plaintes contenues dans ces adresses, et l'on y répondait d'ordinaire par le grand ordre du jour.

Cette municipalité, autorisée par le silence de la première autorité, mit en jeu tous les ressorts révolutionnaires. Un bureau de dénonciation fut créé, et douze cents citoyens des plus riches d'entre les négociants furent bientôt plongés dans les caves de la Maison Commune. La cupidité municipale avait dicté les premières listes de proscription. De grands sacrifices de la part des détenus leur firent recouvrer leur liberté. Dans le scandaleux commerce de la liberté individuelle,

Digitized by Google

le prêtre Laussel se distingua par son impudeur et son avarice.

Le 6 février 1793, la scène change. Au club qui était composé de six cents furieux, Chalier qui en dirigeait tous les mouvements, paraît, un poignard à la main, exige d'abord que chacun prête le serment de garder le secret, et d'exécuter ce qui allait être arrêté. Les prétendus complots des riches et des aristocrates furent d'abord mis en avant, et il fallait, sans perdre un instant, les déjouer. Le moment des vengeances était arrivé ; il ne fallait pas différer plus longtemps de placer la guillotine sur le pont Saint-Clair (1) ; et pour exécuter ce projet, les conjurés arrêtèrent d'abord de se saisir de l'artillerie, de la braquer sur les principales avenues, de former un tribunal semblable à celui du 2 septembre de Paris. Neuf cents citoyens des plus riches, désignés dans les listes rédigées par Chalier, devaient être immolés, et tous ceux dont ces assassins convoitaient les riches dépouilles, leur succéder. On arrêta également de jeter les cadavres dans le Rhône. Sur l'observation d'un des assistants, que le bourreau ne pourrait suffire, et peut-être se refuserait à tant de meurtres, le procureur de la commune, Laussel, leva la difficulté en invitant les conjurés à faire l'office de juges et de bourreaux, en leur remarquant que pour guillotiner un homme, il n'y avait qu'une ficelle à tirer. Plusieurs des clubistes se présentèrent pour remplir cet affreux ministère. Un d'eux proposa de ne pas les guillotiner, mais d'avoir pour mot d'ordre d'exécution : *Faites passer le pont à monsieur!* Ce peu de mots devait être le signal de son immersion dans le Rhône. Plusieurs témoins ont déposé de ce fait lors du jugement de Chalier. Le pillage de Lyon était arrêté par la municipalité. Un de ses membres, que l'erreur environnait alors, a confessé depuis, que le vol était à l'ordre du jour dans toutes les séances secrètes de ces municipaux.

(1) Le pond Morand.

Digitized by Google

Cette conspiration contre la sûreté publique parvint aux oreilles du maire. Il fait aussitôt battre la générale, et la force public sous les armes en impose à ces scélérats. Irrités de voir leur projet anéanti, ils firent afficher avec profusion un placard portant que le maire, Nivière-Chol avait perdu la confiance publique. Le maire y répondit en publiant les crimes de la municipalité. Satisfait d'avoir sauvé ses concitoyens, et craignant de succomber sous le poids de la haine et de la perfidie de tant d'ennemis qu'il venait de démasquer, il donna sa démission ; mais dans la nouvelle élection qui eut la presque totalité des votants, on lui conféra de nouveau la place de maire.

Un jeune homme, enhardi par cette réélection, élève la voix contre Chalier, qu'il accuse des complots déjoués par le maire. Deux émissaires de la municipalité se saisissent aussitôt du jeune homme et l'entraînent dans les cachots. La foule indignée l'arrache de leurs mains, et se porte spontanément au club central, et anéantit ce repaire du crime. Bertrand et Hidens son fils naturel, membres de cette société, furent arrêtés et livrés au tribunal criminel. Chalier, qui en était le président, vint à bout d'étouffer la procédure ; et quelque temps après, ces deux prévenus furent trouvés pendus dans leur chambre. Chalier et les clubistes, furieux de ce qui venait de se passer, recoururent à la Convention, et peignirent les Lyonnais comme des contre-révolutionnaires, sous le couteau desquels ils se trouvaient. Tallien se chargea de faire à ce sujet un rapport mensonger, et la Montagne devait trop à ces clubistes pour les abandonner. Des bataillons furent destinés pour les secourir. Bazire, Legendre et Rovère furent chargés d'en diriger les opérations.

Ce triumvirat commença par rétablir le club, et ranima l'audace de ce parti. Ces députés montagnards, en affichant une autorité très-étendue, montrèrent publiquement leur préférence pour les clubistes, en se faisant escorter par plusieurs d'entr'eux : on en remarquait un qui prenait hautement le titre de bourreau de madame de Lamballe.

Digitized by Google

Cependant Nivière-Chol, accablé de dégoûts, avait refusé la place à laquelle on venait de le nommer pour la seconde fois. Le médecin Gilibert en fut pourvu. Bertrand, l'associé et le partisan de Chalier, avait eu assez de voix pour balancer cette nomination. Gilibert fut précipité dans les cachots, d'où il ne sortit qu'en donnant sa démission. Les clubistes triomphèrent ; Bertrand fut installé maire, et Legendre vint à la Convention se vanter d'avoir forcé les Lyonnais d'accepter un *maire* sans-culotte.

Alors les plaintes des Lyonnais, sur les vexations municipales et proconsulaires, furent traitées de cris séditieux. On fascina les yeux du peuple en lui faisant sans cesse appréhender ses anciennes chaînes, et l'on fit dépendre son salut de la création d'une force armée, destinée à maintenir le département dans un état de révolution. Ce corps, sous le titre d'*armée révolutionnaire*, devait être soldé par les riches ; et Chalier et ses partisans se réservaient secrètement les moyens d'exécution.

Lyon fut bientôt tapissé de placards maratistes, qui ne servirent pas peu à rechauffer l'audace de ces brigands. Parmi ce grand nombre d'écrits incendiaires, on en distingue un remarquable par le serment de trois cents prétendus républicains. Telle était à peu près la conclusion de cet horrible écrit : « Nous jurons d'exterminer quiconque ne pense pas « comme nous ; ce sont nos ennemis, et leurs cadavres san- « glants, jetés dans le Rhône, porteront la terreur aux mers « épouvantées. »

Les bons citoyens étaient dans la consternation. Le 15 avril, huit mille hommes se rassemblèrent dans l'église des Augustins, et arrêtèrent d'envoyer trois commissaires aux représentants, afin d'obtenir la liberté de s'assembler en sections, à l'instar des habitants de Paris, pour procéder à l'examen de la conduite de la municipalité. Legendre, à qui ses commissaires s'adressèrent, leur dit qu'il ne leur permettrait pas, dussent-ils le couper en 84 morceaux : *Prenez-vous les repré-*

Digitized by Google

sentants du peuple pour des c.....? dit-il à la députation ; Buissonat (1), l'orateur, lui répliqua : *Prenez-vous les Lyonnais pour des gens sans c....?* Cette répartie, si digne par son originalité, de figurer à côté de la demande, valut à son auteur un serrement de main de la part du boucher Legendre, qui l'invita à venir dîner avec lui le lendemain. Ce citoyen paya, par dix-huit mois de détention dans les prisons de Paris, le dédain qu'il marqua en ne se rendant pas à cette invitation.

Bazire, Rovère et Legendre occupés de spectacles et des repas les plus somptueux, voyaient de sang-froid les mouvements qui s'opéraient de part et d'autre, et ne s'occupaient que du rétablissement des sociétés populaires. Legendre y présida, et ses virulentes motions furent l'appel et la cause des massacres qui se commirent par la suite. Ces trois proconsuls qui se pavanaient du titre de défenseurs des sans-culottes, insultaient ouvertement à cette classe d'hommes par leur faste, et un cortège qui retraçaient les usages des cours de nos ci-devant Princes.

Le fils d'Orléans passait par cette ville pour aller rejoindre l'armée de Biron. Il descendit à l'hôtel de Milan où logeaient ces trois députés. Son séjour fut de trois semaines, pendant lequel temps nos trois proconsuls firent régulièrement leur cour à ce jeune militaire. Ils le traitèrent magnifiquement. Ils l'invitèrent à leurs orgies auxquelles on admettait aussi le prêtre Laussel, contre lequel la voix publique s'élevait de toutes parts. Cependant Legendre, ne pouvant résister aux nombreuses accusations qui lui parvenaient contre ce procureur de la Commune, le fit arrêter un jour au sortir d'un repas qui avait eu lieu aux Brotteaux. Rovère avait refusé de signer le mandat d'arrêt, en disant qu'on faisait la guerre aux patriotes. Laussel, son secrétaire, Leclerc et sa femme furent traduits au tribunal révolutionnaire de Paris. Alors le parti maratiste vint à triompher, et Laussel n'eut qu'à se

(1) Lisez ; Boissonnat.

Digitized by Google

présenter pour être acquitté, quelques puissantes que fussent les preuves produites à leur charge.

Bazire, Rovère et Legendre quittèrent Lyon, après avoir tout fait pour aigrir les esprits. Nommés pour pacifier cette ville, ils relevèrent un parti qui marchait à grands pas au meurtre et au pillage. Ils lui tracèrent sa marche en accumulant proscriptions sur proscriptions, et en privant un grand nombre de citoyens de leur liberté.

A leur arrivée, ils laissèrent ignorer à la Convention la situation de cette ville; Bazire dit seulement aux Jacobins : « Lyon est en mauvais état; mais la foudre y fut-elle tombée, « notre dévouement à la Montagne et les sollicitations des Ja- « cobins nous auraient fait revenir au plus vîte. »

Cependant, à Lyon, la municipalité, le département et les autres corps administratifs se réunirent sous la présidence du maire. La formation de l'armée révolutionnaire déjà arrêtée par Chalier et ses adhérents est mise à exécution. Un comité, sous le titre spécial de *Comité de salut public*, fut également institué, et les représentants Albitte aîné, Gauthier, Nioche et Dubois-Crancé, qui passaient par cette ville pour se rendre à l'armée des Alpes, sanctionnèrent ces différentes institutions.

L'authenticité donnée à ces mesures, fut le signal des attaques les plus effrénées contre les fortunes et la vie des citoyens. On arrête une contribution de 33 millions. Des mandats impératifs sont décernés pour la perception de cette taxe monstrueusement exhorbitante. Quelques-uns de ces bulletins concussionnaires se montent à une somme de 400,000 livres; et ceux qu'ils frappent sont menacés de la perte de leur liberté.

Toutes ces vexations ont un point fixe, le désespoir des Lyonnais, afin de déclarer leur malheureuse patrie en état de rébellion; de l'ensevelir sous des monceaux de cadavres, et d'effacer à jamais jusqu'au nom de cette cité, naguères si florissante par son industrie, et digne objet de jalousie pour toutes les nations commerçantes.

Digitized by Google

Le 28 mai 1793, des jeunes gens se rassemblèrent pendant la nuit, et firent de nombreuses patrouilles pour s'opposer à la tyrannie de la municipalité : instruite de ce fait, elle en fit beaucoup arrêter. Cette mesure causa une rumeur générale, à travers laquelle l'indignation se manifestait. La Municipalité en craignit les suites. Elle dépêcha un courrier à l'armée des Alpes, campée à douze lieues de Lyon. Elle peignit l'extrême agitation qui régnait dans la ville, et demanda aux trois proconsuls de faire avancer une colonne sur Lyon. Un bataillon d'Allobroges et un de volontaires, à la tête duquel étaient les représentants Nioche et Gauthier, dirigèrent aussitôt leur marche sur cette ville. A leur arrivée, la Municipalité se transporta dans les sections qu'un décret précédent avait autorisées à s'assembler. Elles s'étaient déclarées en permanence, et reçurent l'ordre de se dissoudre. Dans la nuit qui suivit les événements, on arrêta plusieurs présidents et secrétaires; et cent pères de familles les suivirent dans la cave des morts.

Le 29, ceux des présidents des sections échappés aux chaînes municipales, se réunirent à l'arsenal avec une partie des administrateurs du département. Ils se formèrent en comité. La force armée du parti des sections se rassembla sur la place de Bellecour au nombre d'environ 10 à 12,000 hommes. Ceux qui avaient embrassé le parti de la Commune, se rendirent sur la place des Terreaux.

Le représentant Gauthier vint sur la place de Bellecour pour haranguer les citoyens armés et les inviter à se dissoudre. Pendant le court colloque qui eut lieu à cet égard, ce représentant qui promettait néanmoins la dissolution de la Municipalité, parut tergiverser sur quelques faits. Ce corps armé le retint en qualité d'otage. La Municipalité usa de représailles, et mit en arrestation deux de ses commissaires.

La Municipalité commença les hostilités en faisant tirer le canon sur le bataillon de la Pêcherie. Aussitôt ces 12,000 hommes s'ébranlent, et s'avançent sur trois colonnes vers la Mai-

Digitized by Google

son-Commune. Le feu s'engage de part et d'autre ; il dure cinq heures, et il périt 1200 personnes. Des femmes dignes de donner la main aux furies de guillotines de Paris, se distinguèrent par leur atrocité. Elles étaient du parti de la Commune ; elles s'acharnèrent contre les blessés qu'elles massacraient impitoyablement. La nommée Giroudon se fit remarquer. La troupe de ligne décida la victoire en faveur de la Municipalité. A huit heures du soir, les vaincus se dispersèrent, et une partie des vainqueurs célébrèrent leurs triomphes par des orgies où ils s'abandonnèrent à une imprudente sécurité. Les Lyonnais défaits, mais non désespérés, se rallient de nouveau pendant la nuit sur la place des Carmes ; et au milieu du silence de la nuit, cette troupe commandée par le citoyen Madinier, s'empare de la Maison-Commune, arrête tous les Municipaux ainsi que Chalier qu'elle jette dans les cachots.

Le comité de l'Arsenal, voyant son parti victorieux, s'érigea en municipalité provisoire. Les représentants Nioche et Gaultier, voyant la victoire changer de parti, changèrent également d'opinion. Ils blâmèrent hautement la municipalité, dont ils feignirent d'avoir ignoré les attentats, et reprirent le chemin de l'armée des Alpes.

Cependant la nouvelle municipalité et le département s'empressèrent de nommer une députation extraordinaire pour instruire la Convention de l'événement du 29 mai. Mais la nouvelle de ce qui venait d'arriver à Paris dans les journées du 31 mai et jours suivants firent abandonner le projet de cette députation. Conformément aux lois existantes, on érigea un tribunal sous le nom de *Commission départementale*, et un autre de cinq membres pour juger les militaires.

Après cet événement, le peuple de Lyon, débarrassé de ses oppresseurs, respira pendant quelque temps, et la Convention, en apprenant par la voie des papiers publics ce qui venait de se passer dans cette ville, n'ayant eu aucuns renseignements sur son état précédent par les députés Le-

Digitized by Google

gendre, Bozire et Ravère, envoya, le 3 juin, Robert-Lindet, membre du comité de salut public, il vit clairement que le parti qui avait triomphé à Paris, aux journées du 31 mai, venait de succomber à Lyon ; et, à son retour, le 29 juin, il dit à la Convention :

« Citoyens, vous avez décrété que je me rendrais dans votre sein pour vous rendre compte de l'état de la ville de Lyon, de la situation des prêtres dans cette ville, et les ordres de la Convention m'imposent l'obligation de garder le silence sur tout ce que j'ai vu, jusqu'à ce que les fonctionnaires publics que vous avez mandés aient obéi à votre décret. Au reste, je puis assurer la Convention que si la nouvelle autorité qui s'élève à Lyon tient les rênes de l'administration avec fermeté, il n'y a rien à craindre pour la liberté, mais beaucoup à observer. En attendant, voici le projet que je suis chargé de vous présenter au nom du comité de salut public.

« 1° La Convention nationale met sous la garde de la loi et des autorités constituées, les citoyens arrêtés dans les derniers troubles qui y ont eu lieu.

« 2° Il sera sursis à toute instruction et poursuites commencées contre ces citoyens. »

— Le projet du décret est adopté.

Le triomphe de la Montagne avait fait proscrire une foule de députés ; ils se dispersèrent sur tous les points de la France pour y chercher un asile et un appui contre la persécution. Chasset et Biroteau se rendirent à Lyon, instruisant les habitants des événements qui avaient eu lieu à cette époque, firent le récit de la tyrannie de la Convention, et invitèrent les Lyonnais à se prémunir contre elle ; ici ils exposèrent les vues anarchiques du parti montagnard et des fureurs sanguinaires des magistrats. Les Lyonnais, ébranlés par cette nouvelle, se laissèrent entraîner par l'éloquence de Biroteau, s'assemblèrent en armes et avec leurs drapeaux, ayant à leur tête les autorités supérieures et les deux députés.

Cette première démarche faite, les Lyonnais se trouvaient au bord d'un précipice que Biroteau avait creusé sous leurs pas. Au milieu de l'erreur qui les entourait, ils ne songèrent même pas à retenir ces deux députés qui, contents d'a-

Digitized by Google

voir soufflé les premières étincelles d'une insurrection, s'échappèrent nuitamment, et l'un d'eux gagna la Suisse.

C'est ainsi qu'après avoir résisté aux institutions des Bordelais et des Marseillais, pour se liguer contre la Convention nationale, les Lyonnais se trouvèrent, sans s'en douter, du nombre des départements que l'on dit alors fédéralisés contre la Convention, tandis que la force armée départementale n'était alors destinée que pour les protéger contre les maratistes qui l'opprimaient. Lyon convoqua en conséquence toutes les gardes nationales de son arrondissement pour célébrer la fédération du 14 juillet, sous le nom de *Fédération lyonnaise*, à laquelle assistèrent des députés de Marseille.

La commission départementale et les sections ordonnèrent en même temps au tribunal criminel de juger Chalier. Cet accusé usa de tous les moyens que la loi accordait pour sa défense; et, le 17 juillet 1793 (1), il fut condamné à mort. Riard fut également condamné comme convaincu d'avoir commandé la force armée de la municipalité. Un municipal, nommé Saute-Mouche, ayant été précédemment acquitté, fut attaqué à la sortie de la prison. Pour éviter ses assassins, il se réfugia dans un café, au coin du pont Volant, où il reçut une balle qui lui arracha la vie. Son corps fut jeté dans la rivière.

Nous avons esquissé la tyrannie exercée par la *Municipalité Chalier;* ses vexations de tout genre avaient porté l'indignation au plus haut point. L'assentiment donné par la Convention à ses mesures oppressives avait achevé d'aigrir les esprits, et chaque parti se vit obligé de recourir aux armes. La victoire s'était décidée en faveur des opprimés, et les oppresseurs, dont les chefs venaient de triompher à Paris, y trouvèrent par la suite de terribles vengeurs. Les événements du 31 mai, l'arrivée subite des deux proscrits, Biro-

(1) Chalier fut condamné à mort le 16 à quatre heures du matin, et guillotiné le même jour à six heures du soir.

Digitized by Google

teau et Chasset, leurs invitations aux Lyonnais de chercher à se garantir de la tyrannie du parti montagnard, ne laissèrent d'autre parti aux Lyonnais que de suivre leur primitive impulsion. D'immenses préparatifs de guerre se faisaient dans les armées avoisinantes; le bruit public, un certain pressentiment, faisaient soupçonner que ces apprêts allaient être dirigés contre Lyon : elle se prépara au combat. Le parti royaliste, malgré qu'il ne se fût pas montré à découvert, était cependant assez puissant dans cette ville, voisine des Suisses. Les troubles presque continuels qui l'avaient agitée, favorisaient leur entrée. C'était au milieu des troubles civils qu'ils espéraient relever l'étendard royal, et ils avaient trouvé dans la conduite de la municipalité maratiste une protection pour l'érection de la royauté. Le souvenir des premières conspirations que, dès l'Assemblée constituante, on avait découvertes dans cette ville, augmentaient encore sur elle les inquiétudes nationales. On n'avait pas oublié que c'était dans cette ville que les princes à Turin et les conspirateurs du camp de Jalès, avaient résolu de porter le siége de la royauté : d'abord pour se venger de la conduite des Parisiens, ensuite pour raviver les manufactures que la révolution anéantissait. Les négociants ne cessaient de se plaindre auprès de la classe ouvrière sur le nouvel ordre de choses. La cour de France une fois abolie, il ne fallait plus songer à la fabrication des riches étoffes qui faisaient refluer tant de richesses à Lyon. Ces différents propos, divulgués avec art, l'urgence du moment, facilitèrent à la commission départementale une liberté d'action dont elle avait besoin pour résister à l'oppression qui menaçait la France. La faction dominatrice qui criait sans cesse contre les agents de l'Angleterre et de l'Autriche, servait indubitablement l'une et l'autre puissance, et principalement la première, en concourant à la destruction d'une ville, pour l'anéantissement de laquelle, sous le règne de Louis XIV, ils avaient offert dix millions (1).

(1) Nous ignorons à quelle source Prudhomme a puisé cette assertion.

Digitized by Google

Les ouvriers, qui avaient beaucoup à se plaindre de la morgue des négociants et de leur luxe, qu'ils comparaient à la modicité de leur salaire, étaient sans cesse ballotés entre le parti de la Montagne et le parti royaliste, qui, par des motifs différents, visaient au même but, à la guerre civile. Cette classe d'hommes, peu éclairée, sans occupation, et ne désirant que la vivification des ateliers, suivait aveuglément les impressions qu'on lui donnait sous le masque d'un avenir plus heureux. Par l'effet de tant de suggestions, Chalier fut condamné et exécuté, malgré le décret du 3 juillet, qui rendait les dépositaires de l'autorité de cette ville responsables individuellement et sur leurs têtes des attentats qui pourraient être portés à la sûreté des citoyens arrêtés, détenus ou relaxés par suite des événements du 29 mai.

Peut-être eût-il été plus prudent ou plus généreux de laisser la vie à Chalier, mais la vindicte publique voulait frapper en lui l'auteur des premières arrestations, de ces actes arbitraires qui, considérés comme l'effet d'un cerveau mal organisé, n'en avaient pas été moins le signal des atrocités municipales. Son supplice en fut donc la juste expiation, et les Lyonnais ne durent y voir que l'exercice d'un droit consacré légalement alors, le droit de la *résistance à l'oppression*.

Ce sentiment fut le premier mobile de leur insurrection; et, en prenant les armes, ils devaient d'autant moins soupçonner une trahison, que tous les actes émanés de la Commission départementale portaient l'empreinte de la république une et indivisible, et qu'elle prenait elle-même la dénomination de *Commission populaire républicaine et de salut public du département de Rhône-et-Loire*.

C'est sous ce titre qu'elle fit paraître une proclamation destinée à prémunir les citoyens peu éclairés contre les suggestions dangereuses de la Montagne, qui venait de remporter à Paris les triomphes du 31 mai et du 2 juin. Après avoir rappelé dans cette proclamation les récents outrages faits au peuple français dans la personne de ses représentants pros-

Digitized by Google

crits par l'insolence anarchiste d'une minorité composée de cent cinquante membres seulement, les membres de la commission ajoutèrent : « qu'à leur exemple, une grande « majorité des départements se sont levés contre l'opposi- « tion. » Ils les citent au nombre de soixante-trois : « Ce- « pendant, ajoutent-ils, des hommes pervers prêchent par- « tout la discorde, la guerre civile et les principes les plus « contraires au bonheur public. Ils invitent les citoyens à « se défier de leurs insinuateurs perfides, au nom de tout « ce qu'ils ont de plus cher. D'ailleurs qu'ils examinent scru- « puleusement la conduite de ces hommes qui se couvrent « du manteau du patriotisme. Ils reconnaîtront des hommes « qui, sans aucun des liens qui attachent l'homme à la so- « ciété, n'ont de ressource que dans le crime et le brigan- « dage. » Ensuite, cherchant à détruire le soupçon qu'on élève contre eux sur le projet de rétablir la royauté : « Ils « peignent les anarchistes comme les auteurs des maux qui « désolent la France, qui les premiers ont levé l'étendard « contre les amis des lois. » Ils finissent par ranimer l'espoir et le courage de ce peuple, « en lui apprenant que « le bataillon envoyé contre le Jura avait fini par déposer « ses armes et fraterniser avec eux; qu'ainsi il ne leur reste « plus qu'à livrer au glaive des lois ceux qui cherchent à « enchaîner leur ardeur pour défendre la cause qu'ils ont « embrassée, et d'où dépend leur salut et celui de l'empire « français. »

Il manquait un général aux troupes lyonnaises. Précy, ancien militaire, jouissant d'une fortune médiocre, reçut à son domicile, situé à quelques lieues de Lyon, une députation qui l'invita à venir prendre le commandement de la force départementale. Il vint à Lyon pour y reconnaître l'esprit qui l'animait. Il hésitait de prendre le commandement, mais la commission, l'ayant assuré que soixante-trois départements entraient dans cette fédération, fit cesser ses incertitudes. D'un autre côté, les négociants, pour augmenter le nombre

Digitized by Google

des défenseurs, fermèrent leurs magasins et leurs ateliers. Ouvriers et commis furent forcés de prendre les armes; on les encouragea même en leur donnant une paye de 5 livres par jour, non en espèces, mais en papier-monnaie portant pour inscription : *Billets de siége obsidionale.* (*sic.*)

L'armée lyonnaise s'organisa en peu de temps. Elle fut composée de six mille hommes d'élite, et la masse de ses défenseurs, en général, se montait à trente mille hommes. Cette armée commença à s'emparer de tous les magasins de vivres et de munitions appartenant à la république et réservés pour l'armée d'Italie, ainsi que des fonderies de canon. Le citoyen Fréjean, directeur de l'une de ces fonderies, refusa son ministère et se sauva.

Les troupes destinées contre cette ville, conduites par Dubois-Crancé, se présentent sur les hauteurs environnantes, et qui dominaient du côté de la Croix-Rousse. Une artillerie formidable avait été commandée pour ce siége; par la suite la levée en masse des départements voisins, eut ses quartiers autour de Lyon, qui se trouva bloquée de toutes parts : elle n'eut de communication de libre que celle des Brotteaux, par le pont Saint-Clair (le pont Morand). L'opiniâtre résistance des Lyonnais fit accuser Dubois-Crancé de ménager les assiégés (1). On lui adjoignit Couthon, Châteauneuf-Randon, Maignet, Laporte et Javogues. Sous ces quatre Montagnards, le siége prit une nouvelle activité. Les bataillons d'Auvergne et autres, appelés à ce siége, redoublent d'efforts à la vue de cette ville riche, dont on leur promet le pillage. Les Montagnards, qui n'épargnaient rien pour en venir à leur but, distribuèrent avec profusion les assignats, dont ils dirigeaient à volonté la fabrication. Danton écrivit à Couthon qu'il fallait détruire cette ville, que tous les sacrifices de-

(1) Pendant qu'il dirigeait ce siége, un nommé Servan, aide-de-camp de Précy, pris dans une sortie, les armes à la main, fut jugé par une cour martiale, et condamné à être fusillé. (*Note de Prudhomme*).

Digitized by Google

vaient être faits. Cette invitation de Danton était inutile, puisque le comité de salut public avait arrêté cette mesure relative à son plan de dépopulation. La disette se faisait sentir à Lyon, où l'on distribuait par jour à chaque individu un gobelet d'avoine, et ceux qui n'avaient pas voulu prendre les armes étaient privés de tout secours. Plusieurs femmes et enfants étaient déjà morts de besoin. Le peu d'énergie d'une partie de ceux qui avaient pris les armes, la quantité de partisans de la Montagne, qui étaient comme autant d'espions, les trahisons continuelles qu'ils occasionnaient, et contre lesquelles on avait été obligé de sévir, soit en incarcérant ceux qui étaient soupçonnés, soit en faisant fusiller ceux qui étaient convaincus, rendirent les efforts des assiégés inutiles, et après avoir soutenu un blocus de soixante-trois jours, un des plus meurtriers et des plus désastreux que l'histoire nous fournisse, Lyon ouvrit ses portes à l'armée de la Montagne, le 9 octobre 1793.

Les assiégés, qui s'attendaient à trouver leurs assassins dans les vainqueurs, furent singulièrement étonnés et attendris, en voyant l'armée entrer avec des vivres de toute espèce, et chaque soldat distribuer une portion de sa subsistance aux citoyens. Un pareil début séduisit la multitude, qui finit par regarder ces soldats comme ses libérateurs; mais elle ne pouvait s'imaginer que les représentants qui étaient à leur suite vinssent y porter la désolation et le carnage.

Le général Précy, qui n'ignorait pas le peu de confiance que méritaient les députés de la Montagne, avait déjà pris le parti de la retraite, à la tête de deux mille cinq cents hommes, qui étaient l'élite des assiégés. Cette retraite, qui lui avait paru indispensable dès l'instant où les pourparlers annonçaient la prochaine reddition de la place, faisait déjà déserter les postes avancés par les factionnaires, fatigués d'un siége aussi long et à qui les préliminaires de paix firent briller une lueur de repos dont ils s'empressèrent de jouir par avance.

Ces malheureux ne voyant donc d'autre salut que dans la

Digitized by Google

fuite, emmenèrent leurs femmes et leurs enfants, qu'ils mettent au milieu de leurs bataillons, et abandonnent leurs foyers, leur patrie et leur fortune. On ne peut dépeindre la douleur qui déchirait cette petite armée. Les mères, les enfants qu'elles serraient contre leur sein, murmuraient contre le ciel et accusaient leurs ennemis d'injustice et de barbarie. La destinée la plus affreuse les expulsait de leur asile; elle présida à leur départ en leur faisant ressentir les plus horribles coups. Une décharge d'artillerie frappa le milieu de cette colonne à sa sortie; un obus mit le feu à un caisson; son explosion porta la mort parmi les femmes et les enfants. Plusieurs éprouvèrent des blessures mortelles, qui les firent périr au milieu d'un désespoir déjà alimenté par cette retraite forcée. Néanmoins cette petite armée continua sa route; mais les représentants ne la perdirent pas de vue; ils préparèrent sa destruction par tous les moyens que la puissance et la barbarie leur fournirent. Des commissaires sont expédiés dans toutes les campagnes où ils doivent passer. Le tocsin sonne à leur approche; les paysans s'arment de toutes parts, les harcèlent, leur coupent le passage. Près de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, à Saint-Germain, ils les attendent dans les creux des défilés; ils les assaillent dans les différents endroits, et parviennent à les détruire. Ils n'épargnent ni les femmes ni les enfants; ils se précipitent dessus à coups de bâtons; à coups de fourches, ils les assomment, les égorgent, et parviennent à exterminer jusqu'au dernier de ces infortunés.

Les représentants, en possession de la ville de Lyon, commencèrent d'abord à rétablir le fameux club, présidé jadis par Chalier. Plusieurs représentants s'y rendirent et y prononcèrent les discours les plus propres à exalter les têtes et embrâser toutes les passions. Javogues, dans un de ses élans oratoires, y peignit Chalier et Riard comme les martyrs de la liberté, les héros de la république et les seuls amis du peuple. Il parla aux ouvriers de l'asservissement honteux

Digitized by Google

dans lequel les riches les avaient retenus si long-temps, en s'appropriant tous les fruits de leurs travaux et de leur industrie. Les propriétaires furent signalés au peuple comme les usurpateurs de son bien; il finit par l'inviter à rentrer dans ses droits, en dépouillant les propriétaires; et lorsque le décret sur la distribution des maisons des riches aux pauvres fut devenu public, il leur persuada que la démolition des édifices était un moyen certain de parvenir à cette sainte égalité, qui est la base de la liberté.

C'est ainsi que les représentants proclamaient ce système agrairien, conçu par les comités et la Convention, pour assurer leur despotisme par la main même du peuple. C'est ainsi qu'en offrant à l'indigent, fatigué d'une longue misère, l'illusion enchanteresse d'une égalité future d'opulence et de bonheur, ils achetaient ses bras et sa force pour la ruine et l'extermination des Français, qu'ils enchaînaient par de chimériques espérances les remords de la multitude égarée, l'entraînaient des égarements aux crimes, et lui firent bientôt un besoin de la férocité.

Le même système s'étendait du Midi au Nord, et Paris était comme un gouffre central où s'engloutissaient les victimes d'élite, et comme un modèle des principes de dépopulation, offert au reste des départements pour encourager et activer les exécutions et les massacres.

Les prédications agrairiennes de Javogues ne furent que trop bien entendues, et ses affreux succès sont imprimés en caractères ineffaçables sur les murs et sur les ruines de cette ville infortunée.

Lyon, comme toutes les autres communes de la république, avait, sans doute, des royalistes dans son sein; mais on y comptait en revanche une foule d'excellents républicains. Les représentants, on le sait, ne désiraient pas en trouver; ils trouvèrent même un moyen de créer des suspects de royalisme, en affichant « que quiconque laisserait paraître sur « son visage la moindre apparence de tristesse, serait déclaré

Digitized by Google

« *aristocrate.* » Ainsi, bravant le deuil public, et se jouant de la famine qui régnait dans les murs de Lyon, ils commandèrent au père de sourire à la vue de ses enfants expirants de besoin ou assassinés. Ils voulaient étouffer jusqu'à cette douloureuse mélancolie que la nature a voulu attacher au don sacré de la maternité.

Comme la présence et l'arrêté des représentants ne commandaient pas la gaîté des Lyonnais, Collot-d'Herbois écrivit à la Convention que l'aristocratie était peinte sur le visage des Lyonnais, que leur haine pour la république s'y lisait par leur air soucieux, comme si une ville, menacée à chaque instant de pillage, de démolition, et dont les habitants étaient sous les poignards des sicaires du club Chalier, devait s'abandonner à l'allégresse.

Il ne manquait plus à la folie révolutionnaire que de diviniser le crime, en faisant l'apothéose de Chalier; ils indiquèrent pour cette fête un jour destiné à celle de notre ancien culte (1). Cette circonstance ne fit qu'ajouter au ridicule et à l'horreur dont se couvrirent dans cette journée les promoteurs des Lyonnais, en leur présentant pour idole ce Chalier, l'ennemi de son repos et de son bonheur. Le sénat romain décerna des honneurs divins à ses tyrans. Le peuple français, dit *souverain*, fait brûler de l'encens aux pieds des siens.

Le jour fixé pour la fête de Chalier, son image est pompeusement promenée dans les rues de Lyon; des hommes et des femmes la portent avec respect; d'autres hommes sont chargés de vases sacrés; au milieu d'eux est un âne, couvert d'une chappe et coiffé d'une mitre: à sa queue sont suspendus la Bible et l'Evangile. On brûle le corps supposé de Chalier, et ses cendres sont pieusement distribuées aux sectateurs de sa morale. L'Evangile et la Bible sont brûlés, et on jette les cendres au vent. Cette cérémonie s'acheva par faire

(1) Le *dimanche* 10 novembre.

Digitized by Google

boire l'âne dans un calice. On agita ensuite de consacrer le reste de cette journée en immolant tous les prisonniers aux mânes de Chalier. Ce massacre, auquel ces indignes partisans applaudirent, eut peut-être été exécuté sans un orage violent qui dissipa tout à-coup cette odieuse fête. La commune de Paris, à qui le club lyonnais avait envoyé le cœur de Chalier, s'empressa également de célébrer des fêtes en son honneur. La réintégration de ce club, dont les sentiments s'accordaient si bien avec les siens, établissait entre les deux plus grandes cités de la France, une correspondance et une unité d'action qui devaient, du Nord au Midi, faire tout courber sous la tyrannie révolutionnaire.

Le sang des Lyonnais, que l'on avait déjà commencé à verser sur l'échafaud, celui que l'on se proposait de verser encore, la plupart des ennemis de Chalier, frappés de la hache, le reste n'attendant plus que l'instant où la rage des bourreaux devait s'appesantir sur eux, offrirent aux représentants du peuple un triomphe trop digne de la Montagne, pour ne pas lui en faire hommage ; en conséquence ils adressèrent la lettre suivante à la Convention nationale :

Commune-Affranchie, 20 brumaire, an 2 de la République française, une et indivisible (10 novembre 1793).

Citoyens collègues,

L'ombre de Chalier est satisfaite : ceux qui dictèrent l'arrêt de son supplice sont frappés de la foudre; et ses précieux restes, religieusement recueillis par les républicains, viennent d'être portés en triomphe dans toutes les rues de Commune-Affranchie.

C'est au milieu même de la place où ce martyr intrépide fut immolé à la rage effrénée de ses bourreaux, que ses cendres ont été exposées à la vénération publique et à la religion du patriotisme.

Aux sentiments profonds et énergiques qui remplissaient toutes les ames, a succédé un sentiment plus doux, plus touchant; des larmes ont coulé de tous les yeux à la vue de la colombe qui l'avait accompagné et consolé dans son affreuse prison, et qui semblait gémir auprès de son simulacre. Tous les cœurs sont dilatés; le silence de la douleur a été interrompu par les cris mille fois répétés : *Vengeance! vengeance!*

Nous le jurons, le peuple sera vengé! Notre courage sévère répondra à sa

Digitized by Google

juste impatience. Le sol qui fut rougi du sang des patriotes sera bouleversé; tout ce que le crime et le vice avaient élevé sera anéanti, et sur les débris de cette ville superbe et rebelle, qui fut assez corrompue pour demander un maître, le voyageur verra avec satisfaction quelques monuments simples, élevés à la mémoire des martyrs de la liberté, et des chaumières éparses que les amis de l'égalité s'empresseront de venir habiter, pour y vivre heureux des bienfaits de la nature.

Signé, Fouché, *représentant du peuple.*

La Montagne, éblouie par son triomphe sur cette cité fameuse, dont elle redoutait peut-être le réveil, la proscrivit entièrement, et par l'organe de comité de salut public, la Convention avait rendu, dès le 21 vendémiaire (12 octobre 1793), le décret qui ensevelissait à jamais sa gloire, et qui devait effacer jusqu'à son nom. En voici le texte:

Du 21 vendémiaire, seconde année républicaine.

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport du comité de salut public, décrète:

Art. Ier. Il sera nommé par la Convention nationale, sur la présentation du Comité de salut public, une commission extraordinaire, composée de cinq membres, pour faire punir militairement et sans délai les contre-révolutionnaires de Lyon.

II. Tous les habitants de Lyon seront désarmés. Leurs armes seront distribuées sur-le-champ aux défenseurs de la république. Une partie sera remise aux patriotes de Lyon qui ont été opprimés par les riches et les contre-révolutionnaires.

III. La ville de Lyon sera détruite; tout ce qui fut habité par le riche sera démoli. Il ne restera que la maison du pauvre, les habitations des patriotes égorgés ou proscrits, les édifices spécialement employés à l'industrie, et les monuments consacrés à l'humanité et à l'instruction publique.

IV. Le nom de Lyon sera effacé du tableau des villes de la république.

La réunion des maisons conservées portera désormais le nom de *Ville-Affranchie.*

V. Il sera élevé sur les ruines de Lyon une colonne qui attestera à la postérité les crimes et la punition des royalistes de cette ville, avec cette inscription:

LYON FIT LA GUERRE A LA LIBERTÉ,
LYON N'EST PLUS.

Digitized by Google

LE DIX-HUITIÈME JOUR DU PREMIER MOIS,

L'AN 2 DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

UNE ET INDIVISIBLE.

VI. Les représentants du peuple nommeront sur-le-champ des commissaires pour faire le tableau de toutes les propriétés qui ont appartenu aux riches et aux contre-révolutionnaires, pour être statué incessamment par la Convention sur les moyens d'exécution du décret du 12 juillet 1793, qui affecte ces biens à l'indemnité des patriotes.

Du 28, premier mois de la seconde année républicaine.

La Convention nationale décrète que la lettre écrite le 27 août dernier aux représentants du peuple Dubois-Crancé et Gauthier, par les citoyens de Lyon, et revêtue de 20 mille signatures, sera déposée dans ses archives, pour servir de monument éternel de la trahison des signataires de cette lettre.

Ordonne en outre que cette lettre sera imprimée et envoyée à tous les corps administratifs, et que copie officielle en sera envoyée par le Comité de salut public, aux représentants du peuple dans Lyon, pour servir de base à leurs opérations dans cette ville rebelle.

Pour procéder à l'exécution d'un ordre aussi désastreux, il fallait être bien assuré de l'assentiment ou plutôt de l'aveuglement du peuple. Comment ne pas s'étonner que cette foule d'ouvriers, qui devait son existence à la richesse des commerçants, aux nombreux magasins, aux immenses ateliers que Lyon renfermait dans ses murs, n'ait pas senti que la proscription des négociants, de ces ateliers et la démolition de leurs habitations entraînaient nécessairement l'anéantissement de toute industrie et de tout moyen d'existence pour elle-même? Comment n'a-t-elle pas été avertie par un sage pressentiment de la misère et de la famine qui l'attendaient, sur l'affreuse perfidie des tyrans conventionnels qui l'égaraient, sur l'éternelle exécration qui leur était dûe?

Les vainqueurs, au lieu de se conduire en pères de familles, toujours disposés à la clémence qui aurait ramené les vaincus au centre commun, et conquis aux vainqueurs de nombreux et zélés partisans, agirent en despotes irrités et avides de sang.

Digitized by Google

Les membres de l'ancienne municipalité avaient déjà été mis en liberté et réinstallés. Que de vengeance à assouvir! Que de brigandages à exercer! Vils instruments des représentants du peuple! ils alimentent leurs fureurs en désignant pour victimes ceux qui avaient développé la plus vigoureuse résistance à leurs projets liberticides. Collot-d'Herbois, ci-devant comédien, avait aussi une vengeance particulière à exercer contre toute cette malheureuse cité. Lors de son début sur le théâtre de Lyon, il avait été sifflé. Aussi, s'écria-t-il, pendant le siége de cette ville, qu'elle lui paierait bien cher ses coups de sifflet. Ainsi Lyon devait être victime de son bon goût pour les arts (1). Une commission militaire composée de cinq membres, quoique maratiste, jugeait cependant avec quelqu'apparence de justice. Elle suivait à peu près les formes. La société populaire, établie dans la salle de spectacle des Terreaux, se plaignait de ce qu'elle ne condamnait pas un assez grand nombre d'individus; que la nation avait

(1) Cet histrion était en mission, immédiatement après ce siége, à Crépy, dans le département de l'Aisne, avec Leguinio et Isoré. Avant de se faire connaître, ces députés parcouraient les places publiques, se glissaient dans les groupes et cherchaient à révolutionner le pays, en soulevant le peuple contre les réélus: « Il n'est pas étonnant, disait-on de toutes parts, que nous « soyons mal gouvernés, la Convention n'est composée que d'hommes igna- « res, sans délicatesse; la plupart sont inconnus et n'ont jamais eu de « moyens de subsistance. Il y a jusqu'à des comédiens qui sont membres « de cette assemblée. » Le procureur-syndic était l'auteur de ces observations, dont le dernier trait ne devait pas flatter l'amour-propre de Collot. Deux heures après, les députés annoncèrent leur arrivée au district. Aussitôt il envoie une députation, à la tête de laquelle se trouvait le procureur-syndic. Collot l'apperçoit, demande ce que veulent ces hommes; on l'en instruit: *Retirez-vous*, s'écria-t-il aussitôt, *vous êtes des contre-révolutionnaires, vous n'êtes pas dignes de paraître devant la représentation nationale.* Les membres interdits se retirent, vont faire part à leurs collègues de la réception qui leur a été faite, tous en ignorent les raisons. Enfin, le procureur-syndic se rappelle ses propos et la figure de Collot-d'Herbois. Aussitôt, frappés de terreur, ils prennent la fuite. (*Note de Prudhomme*).

Digitized by Google

besoin d'être vengée promptement, et qu'il fallait en envoyer tous les jours soixante à la mort. Collot-d'Herbois écrivit aux Jacobins de Paris. Il invita de choisir dans leur sein de *courageux Jacobins* pour accélérer le jugement des Lyonnais, ajoutant qu'il n'y avait pas vingt patriotes à Lyon. Ainsi d'après cette lettre, on doit présumer que la municipalité, le club et le tribunal n'étaient pas encore assez à la hauteur.

Les Jacobins envoyèrent aussitôt une colonne de l'armée révolutionnaire commandée par Ronsin et Parrein; ce dernier, ex-avocat et orateur du faubourg Saint-Antoine à Paris. Les soldats de l'armée révolutionnaire furent choisis à dessein parmi tout ce qu'il y avait de plus exécrable dans ce corps. Ils furent suivis d'une compagnie de canonniers. Les nommés Antoine et Lafage, membre de la société, partirent également pour Lyon. Aussitôt une commission de cinq membres fut installée; Parrein la présidait. Il avait pour collègues Lafage, Brunières, Serpet, Courchand, Marcellin, Vaucroy et Andrieu l'aîné. Ce tribunal de sang voulut, à l'exemple des Grecs, juger en plein air; mais juger n'était pas leur vœu : cette marche n'aurait pas frayé aux détenus la route de l'échafaud. Cette commission signala son installation par l'envoi de 209 individus au supplice. C'était la fusillade; mais avant de narrer cette épouvantable anecdote, remontons à la source des jugements des deux commissions.

L'interrogatoire qu'on fesait subir était court et précis. Trois questions en faisait souvent la base : Quel est ton nom, ta profession? Qu'as-tu fait pendant le siége? Es-tu dénoncé? Ces lieux communs que les tribunaux de la tyrannie avaient adopté, tels que les dénonciations de fanatisme, de haine pour les sans-culottes, pour l'égalité; l'interprétation des discours et des gestes les plus innocents, le propos le plus léger, enfin la moindre indiscrétion suffirent pour motiver cette foule d'arrêts qui couvrirent les places de Lyon de sang et de carnage. Au milieu de toutes ces horreurs, plusieurs des accusés conservèrent tout le calme de l'innocence, et

Digitized by Google

leurs réponses laconiques annoncèrent leur mépris pour leurs bourreaux et la haine même de la vie.

Marie Adrian, jeune fille de seize ans, vêtue en homme, avait servi au canon pendant le siége. Traduite devant ces juges, ils lui dirent : *Comment as-tu pu braver le feu et tirer le canon contre ta patrie ? — C'était au contraire pour la défendre*, répondit-elle.

Une autre du même âge et aussi intéressante ne voulait pas porter la cocarde. Interrogée sur le motif de son refus : *Ce n'est point la cocarde que je hais*, dit-elle ; *mais comme vous la portez, elle me paraît le signal du crime ; elle déshonorerait mon front*. Lafage fit signe d'attacher une cocarde au bonnet de la jeune accusée. *Vas*, lui dit-il ensuite, *en portant celle-ci tu es sauvée*. Aussitôt elle se lève de sang-froid, détache cette cocarde et ne répond aux juges que par ces mots : *Je vous la rends*. Elle sort aussitôt et court à la mort.

La citoyenne Marie Lolière, femme Cochet, avait tellement pris la faction de la Montagne en aversion, qu'elle avait dit hautement qu'elle couperait la tête d'un représentant du peuple, et qu'elle la porterait au bout d'une pique. Elle fut guillotinée pour ses propos et pour avoir donné l'exemple de la rébellion en portant les armes contre sa patrie, et en se travestissant en homme pour mieux exécuter ses desseins.

Un commandant de bataillon de la garde nationale réclamait, auprès du tribunal, la liberté de son frère. Il avait laissé son épée au corps-de-garde placé à l'entrée du tribunal. Les soldats la tirèrent par curiosité du fourreau. Malheureusement cette épée qui était ancienne portait l'empreinte de trois fleurs de lys. Ausstôt elle est mise sous les yeux des juges. Ce commandant étonné se trouble dans ses moyens de défense. *Tu venais*, lui dit-on, *réclamer ton frère, tu partageras sa prison et son jugement*.

Un accusé du nom de Calas se présente. *Etais-tu*, lui demandent les juges, *parent de ces Calas que des parlementaires ont fait rouer ?* Sur l'affirmation ; sois libre, lui dit-on, ton parent te

Digitized by Google

sauve. Un autre évita la mort par une réponse unique à tout ce qu'on lui demande. Elle se bornait aux deux mots ; *Comme vous*. Aimes-tu l'argent, lui demande-t-on ? *Comme vous*. As-tu porté les armes pendant le siége ? *Comme vous*. Es-tu patriote ? *Comme vous*. Il fut acquitté.

Une jeune fille au milieu des transports du désespoir, entre dans la salle, et s'écrie : *Mes frères sont fusillés ; vous venez de faire périr mon père ; je n'ai plus de famille ; que faire seule au monde ? je m'y déteste, mettez un terme à mon malheur ; de grâce ! faites-moi périr*. Elle était aux genoux des juges en leur adressant cette triste prière. Courchand et Fernex firent paraître quelques mouvements de sensibilité. « Relevez-vous, « jeune fille, dit l'un ; en vain, vous nous demandez la « mort ; nous voudrions bien vous accorder votre demande, « mais nous ne le pouvons pas. »

Tandis que la mort était à l'ordre du jour par le ministère de ce tribunal de sang, les accusés, parmi lesquels étaient des religieuses et des prêtres, y paraissaient avec cette intrépidite qui sait braver la mort et les bourreaux. *Si votre devoir*, disait un d'eux, *est de nous condamner, obéissez à votre loi ; j'obéis aussi à la mienne ; elle m'ordonne de mourir et de pardonner à mes ennemis*.

Crois-tu à l'enfer, demandaient les juges au curé d'Amplepuy ? *Comment en douter*, dit-il, *en vous voyant*. Un autre prêtre croit échapper au trépas par l'athéisme.

Crois-tu en Dieu ? lui demanda-t-on. *Très-peu*, répond-il. *Meurs infâme*, dit aussitôt le président, *et vas le reconnaître*.

Que penses-tu de Jésus ? demanda-t-on à un autre. Il répond qu'il croit que sa morale a mis les hommes dans l'erreur. *Cours au supplice, scélérat*, lui cria-t-on, *Jésus, tromper les hommes ! lui qui prêcha l'égalité, et qui fut le premier et le meilleur sans-culotte de la Judée*.

La piété filiale et l'amitié fraternelle s'immortalisèrent dans ces tristes circonstances par leur dévouement héroïque. Le citoyen Budger, dont le frère malade des blessures qu'il avait

Digitized by Google

reçues à l'affaire du 29 mai, était grièvement dénoncé, fut arrêté à sa place et conduit en prison. Un mot pouvait le rendre à la liberté, à la vie. Il se tut, fut condamné et marcha gaîment au supplice.

Les deux frères Bruyset, imprimeurs-libraires, tous deux jouissant d'une probité exemplaire, furent incarcérés comme ayant participé à la défense de Lyon. L'aîné chargé du papier-monnaie, dit *billet de siége obsidional*. Sa signature était même apposée au bas de ces billets. Malade, il fut mis dans une infirmerie. Le frère cadet fut mis en jugement. On lui présente les billets et la signature. Il répondit que la signature était bien celle de Bruyset. Ce peu de mots équivoques suffit au tribunal pour éclairer leur conscience. Ils l'envoyèrent à la mort. Ce trait de générosité devient encore sublime, si l'on considère que ce citoyen en se sacrifiant pour son frère qu'une maladie avait fait transporter dans un hospice, s'arrachait à sa femme et ses enfants qu'il a laissés en mourant au soin de son frère. Certainement l'ingratitude, dans une pareille circonstance, serait un crime.

Ce dernier trait eut lieu à l'occasion de l'évasion des prisonniers de la cave dite *la mauvaise cave;* c'était là que l'on déposait les condamnés avant de les conduire au supplice. Ceux qui étaient sortis du tribunal la veille de la décade, attendaient jusqu'au surlendemain pour subir leur mort; car les décades, les tribunaux et les autorités existantes, donnaient des fêtes au peuple, qu'ils préparaient par leurs discours féroces aux scènes sanglantes qui devaient se succéder rapidement dans le cours de la décade. A la faveur de cet intervalle, un détenu avait projeté son évasion. Il reçoit par un soupirail tous les instruments nécessaires pour l'effectuer, et la nuit qui devait précéder leur supplice, elle fut exécutée au milieu des plus vives alarmes et des obstacles qui eussent été insurmontables pour tout homme qui n'eut pas eu la certitude de la mort. Quinze échappent. Couchoux fils vient briser les chaînes de son père octogénaire, et dont les jambes enflées

Digitized by Google

et ulcérées ne lui laissent pas la liberté de jouir de cet avantage : « Fuis, mon fils, lui dit-il, si tu en as l'occasion et le « temps; fuis à l'instant, je te l'ordonne : pour moi je ne « puis te suivre, j'ai assez vécu. Bientôt mes peines seront « finies : la plus grande disparaît, si je te crois sauvé.» Son fils insiste et l'assure qu'il ne quittera pas la prison sans lui, et que par son refus, il va causer la perte de l'un et de l'autre. Enfin le père se décide, il se lève; et, appuyé sur son fils, il s'avance vers l'escalier. Il ne peut soulever ses jambes : alors le fils âgé seulement de vingt-deux ans et d'une faible complexion, le prend sur ses épaules, et gagna avec ce précieux fardeau la barrière. La nuit acheva de couronner leurs efforts ; ils sortent de la ville.

Cette mauvaise cave, continuellement habitée par le sombre désespoir, en portait l'empreinte sur ses murailles. Ici il y avait crayonné : *Dans cent trente minutes je n'existerai plus; j'aurai vu la mort; qu'elle soit bénie! n'est-elle pas mère du repos ?* Près de la porte on lisait ces mots : *Juges barbares, vous vous êtes trompés en croyant me punir : la fin de mes jours est la fin de mes maux; vous êtes mes véritables amis.* Plus loin, la sombre mélancolie avait esquissé ses sinistres pensées sur l'existence et le néant. Le désespoir y laisse des traces encore plus funestes. Un citoyen veut hâter le moment de son supplice ; un verre de bouteille est l'instrument dont il se sert pour délivrer son corps : il y fait plus de trente blessures pour s'ouvrir les veines. On le trouva le matin baigné dans son sang, et le tribunal le fit conduire sur un matelas sous l'échafaud de la guillotine.

Un des malheureux condamnés, nommé Grivet, fut oublié dans la cave ; il y resta quatre jours, vivant des restes qu'avaient laissés ces infortunés compagnons. Au bout de ce terme, le geolier amène une nouvelle victime, et recule d'effroi en apercevant Grivet. Il appelle aussitôt la sentinelle, et crie à l'inconnu : *D'où viens-tu ? — Je ne suis pas sorti d'ici*, répond Grivet; *on a sans doute conduit à la mort tous mes compagnons*

Digitized by Google

d'infortune : on m'a oublié, c'est un malheur, car je n'existerais plus ; mais il va être réparé, puisque je te vois. Le geolier alla raconter ce fait au tribunal qui fit monter Grivet et l'interrogea. Il parla du profond sommeil où il était plongé lors du départ des autres condamnés ; et le tribunal, par l'effet d'une contradiction sans exemple, jugea à propos de le mettre en liberté.

Un stratagême bien conçu a souvent sauvé son inventeur. Le sculpteur Chinard, proscrit pour avoir servi pendant le siége, de concert avec quelques amis, se fait arrêter au district, s'étant saisi de quelques papiers inutiles. On le livre à la police correctionnelle comme filou. Ce tribunal le condamme à un an de détention ; c'était son principal vœu, à l'aide d'un faux nom qu'il avait pris lors de l'instruction de cette affaire, et d'un énorme bonnet qui lui couvrait la moitié du visage, il resta ignoré dans cet asile pendant tout temps que durèrent les massacres.

La guillotine n'avait pas rempli le vœu des bourreaux ; la fusillade et le canon chargé à mitraille furent choisis de préférence, pour vomir la mort à grands flots. Les représentants du peuple craignaient d'ailleurs que la grande quantité de sang qui inondait la place des Terreaux, ne finit par irriter le peuple. On avait cependant creusé sur la place différents fossés pour y recueillir le sang. On transporta ailleurs le théâtre du carnage ; et pour étayer cette nouvelle forme de donner la mort, les représentants dirent au peuple que sa vengeance n'était pas assez prompte ; que ses ennemis devaient périr en masse, et que la foudre seule pouvait hâter leur extermination.

Ronsin, général de l'armée révolutionnaire, écrivit à la société des Cordeliers de Paris les moyens prompts qu'on allait employer pour se débarrasser en masse des contre-révolutionnaires, et que le Rhône, teint de leur sang, irait annoncer aux fédéralistes du Midi leur destruction.

Soixante-onze individus, choisis dans toutes les classes et

Digitized by Google

dans tous les âges, attachés deux à deux, traversent la ville, au son d'une musique guerrière et arrivent aux Brotteaux. Une allée bordée d'arbres, et sur les cotés de laquelle on avait creusé des fossés parallèles pour recevoir les corps des morts et des mourants, des soldats bordaient de chaque coté la ligne et menaçaient du sabre et du fusil ceux qui auraient tenté de s'écarter de la direction horisontale que le boulet devait parcourir pour terminer leurs jours. Garottés deux à deux, et à la suite les uns des autres, les condamnés voient d'un coup d'œil la tombe qui les attend, et les farouches exécuteurs qui s'apprêtent à les y précipiter; ils entendent la manœuvre du canon. Quel raffinement de cruauté! on étend leur supplice au delà même de la mort. Au milieu de ces terribles apprêts, les jeunes gens offrent de concert et spontanément leurs derniers hommages à leur patrie; sans murmure et sans faiblesse, tous font entendre ce généreux refrain :

Mourir pour sa patrie,
Est le sort le plus beau, le plus digne d'envie!

Ils allaient le recommencer; l'horrible décharge vint les interrompre. Les bouches d'airain ont vomi la mort..... Mais que dis-je? Plût au ciel qui l'eussent vomie! Le canon et la mitraille dispersent dans les airs des membres fracassés et laissent sur le champ du supplice un tronc douloureux. On entend les cris plaintifs et les gémissements prolongés de ces infortunées victimes. Elles conjurent leurs bourreaux de terminer leurs souffrances. Elles invoquent une seconde décharge plus sûre et plus meurtrière. Mais les malheureux n'ont pas le choix du supplice. On leur envie jusqu'à la consolation d'une mort prompte et dégagée des horreurs qui l'environnent. Leurs convulsions ne sont pas à leur terme. Ces farouches soldats, que ces juges bourreaux façonnent à toutes les exécutions militaires, couvrent, par le feu de leurs armes dirigées sur ses victimes, les plaintes et les gémissements qui s'exhalent dans les airs. Ensuite le sabre à la main et la baïonnette en avant, ils s'avancent et plongent le fer dans le sein,

Digitized by Google

dans toutes les parties du corps de leurs victimes; le sang jaillit à grands flots, et les cadavres, déchirés par la mitraille ou hâchés par l'acier assassin, s'entassent pêle-mêle, et vont ensanglanter le Rhône.

C'était de la prison de Roanne qu'étaient sortis ces soixante neuf jeunes gens. Deux cent neuf autres malheureux, extraits du même endroit, et jugés en masse le même jour, sont conduits aux Brotteaux au milieu de nombreux bataillons de gardes et de gendarmes. A chaque arbre d'une allée de saules était fixé une longue corde à laquelle on attache chaque condamné avec celle qui lui comprimait les mains derrière le dos. A mesure qu'on lie ces victimes aux arbres, un piquet plus ou moins nombreux, placé à quatre pas en avant, attend l'ordre de les fusiller. Combien furent longues et douloureuses leurs angoisses, avant que le dernier de ces malheureux eut été fixé à l'arbre dont il ne devait plus être séparé que mort ou mourant.

Le signal se donne, et le plomb atteint les victimes. Mais cette décharge opérée par des hommes peu experts dans le maniement des armes, ne fit que prolonger leur supplice. On voit la plupart de ces malheureux, tomber, se relever, le visage couvert de boue, de sang et de meurtrissures, tous font entendre cette affreuse prière : *Achevez-moi..... mes amis ne m'épargnez pas*. Par leurs cris, ils cherchent, à fixer l'attention du soldat, et soulèvent une tête languissante. Ils lui montrent le sein sur lequel il doit diriger son feu.

Le supplice de ces deux cent neuf individus se prolongea à raison du nombre des victimes. L'ex-constituant Merle, maire de Mâcon, avait eu le poignet emporté par une balle. Ce coup avait brisé ses liens. Il fend aussitôt la presse qui s'ouvre pour lui livrer passage. Les volontaires et les dragons qui protégeaient ces tristes expéditions, l'avaient vu fuir sans se mettre en peine de le poursuivre. Mais quelques cavaliers révolutionnaires se détachent, l'atteignent et l'achèvent à coups de sabre.

Digitized by Google

Cette exécution finie, on dépouille les corps et on les jette dans de profondes fosses où on les couvrit de chaux. On voulut les compter, il s'en trouva deux cent dix au lieu de deux cent neuf. Une des victimes était parvenue à s'évader, et l'on ne savait à quoi attribuer cette augmentation de cadavres, lorsqu'on se rappela que, tandisqu'on garrottait les détenus dans la cour des prisons de Roanne, deux commissionnaires avaient été saisis, en vain ils avaient élevé la voix, et offraient de prouver qu'ils ne se trouvaient dans l'intérieur de cette prison, qu'à cause des occupations mercenaires qu'ils remplissaient journellement à l'égard des prisonniers. On fut sourd à leurs réclamations, ils furent liés et poussés jusqu'au lieu de l'exécution à coups de bourrades. Ils y avaient trouvé la mort.

Le choix des victimes fait avec tant de négligence causa la mort de plus d'un individu que l'on enleva souvent sans prendre aucune information sur l'existence d'un jugement. Le citoyen La Révolière fut arraché de son cachot, pour être conduit à la fusillade. Il a beau dire qu'on se méprend, qu'il n'a pas été interrogé, qu'il n'a pas même encore paru devant aucun juge; on l'entraîne au supplice.

Il y avait deux caves distinguées par le nom de *bonne* et *mauvaise* cave où on déposait les détenus. Un signe démonstratif du président du tribunal indiquait au geôlier dans laquelle des deux il devait conduire un accusé. Il est cependant arrivé qu'une méprise de la part de ces guichetiers, ou leur défaut d'intelligence précipitèrent plus d'une fois, indifféremment dans la mauvaise cave, ceux que le tribunal avait désignée pour la bonne. Cependant, ceux qui avaient le bonheur de s'y voir conduits n'étaient pas encore à couvert de la rage de leurs juges. Toutes les décades, un guichetier venait tirer un ou deux d'entre eux pour les fusillades. Ainsi le tribunal mêlait à l'espérance de la liberté les funestee appréhensions du trépas.

Un citoyen détenu dans la bonne cave entend un jour re-

Digitized by Google

tentir son nom sous ces sinistres voûtes. Il avance, ses malheureux compagnons lui donnent le dernier témoignage de leur sensibilité, en lui serrant la main. Ce citoyen, nommé Laurenson, officier municipal de Mornand, espérait sa prochaine liberté. La Commune lui avait fait passer une réclamation énergique; mais voyant ses dénonciateurs eux-mêmes se rétracter des accusations portées contre lui, et comptant déjà sur la la liberté qu'on lui promettait, il avait mis dans sa poche la réclamation, comme pièce inutile. Cependant on l'entraîne; on l'attache aux détenus voués à la guillotine. Son esprit se trouble, il prend pour un rêve affreux ce passage subit de la vie à la mort; sa réclamation tombe à ses pieds : *Je n'ai pu* dit-il à un gendarme qui la ramasse, *présenter ce mémoire aux juges, je ne périrai point s'ils l'avaient lu.* L'officieux gendarme fend la presse, et se transporte, sans perdre de temps au tribunal. Sur le vu de cette pièce, les juges ordonnent la réintégration du condamné dans les prisons, s'il en est encore temps, Le gendarme court à la place des exécutions. Une minute plus tard, c'en était fait! Laurenson, que le hasard avait placé le dernier des quarante victimes, était déjà attaché à la planche fatale. Le gendarme tout essoufflé, crie d'arrêter, montre son ordre et le malheureux est détaché. Sans connaissance et sans mouvement, on le porte dans la salle de l'hôtel commun. Pour le rappeler à la vie, on lui ouvre trois fois la veine. Enfin il donne des signes d'existence; mais sa raison est entièrement aliénée : « *Ma tête, n'est-elle pas à terre?* demanda-t-il dans l'excès de son égarement, *Ah! qu'on me la rende!..... Ne voyez-vous pas ce sang qui fume? il coule près de moi et sur mes souliers..... Voyez ce gouffre où sont entassés tous ces corps..... retenez-moi, je vais y tomber.* Ce spectacle remplit d'horreur et de pitié tous les assistants. Laurenson fut conduit dans un hospice de santé.

Une femme, agée de quatre vingts ans, nommée Martinon, malade au point de ne pouvoir marcher pour aller subir son jugement, fut jetée sur une charette, mais dans la crainte qu'elle

Digitized by Google

ne vint à rouler à terre, on l'étendit tout de son long, et au moyen de cordes, on la billonna avec force comme un ballot. En vain elle fait entendre des cris plaintifs; plus sa douleur éclate, plus les barbares resserrent ses liens. Enfin, après quelques instants de marche, la charette éprouve une secousse. Le ventre de l'octogénaire éclate, ses intestins sortent, elle expire.

Au milieu du sang innocent qui fumait de toutes parts, la commission militaire voulut paraître n'écouter que la justice. Par ses ordres, on arrêtait une infinité d'individus de tout âge et de tout sexe, absolument étrangers aux évènements de Lyon; et, les jours destinés aux fêtes, ils étaient pompeusement conduits au milieu des cérémonies, et on proclamait solennellement leur liberté aux exclamations du peuple et au bruit de l'artillerie.

Tandisque, par cette artificieuse politique, elle cherchait à éblouir le peuple, beaucoup de femmes honnêtes se voyaient forcées de faire le sacrifice de leur honneur entre les bras de ce qu'il y avait de plus hideux parmi les buveurs de sang, pour soustraire à leurs poignards ce qu'elles ont de plus cher. Quelques-uns d'entre eux, affichant une sévérité de mœurs républicaines, fesaient un crime à ceux de leurs collègues qui se liaient avec des femmes nobles; mais ceux-ci se disculpaient de ces liaisons anticiviques, en disant qu'ils voulaient par là ramener ces femmes nobles dans le giron de la république.

Les représentants, de leur coté, cherchaient à se débarasser de ces importunités réitérées que tous les sentiments humains attachaient à leurs pas.

Trois femmes, dont deux réclamaient leurs maris, dont l'autre, aussi jeune qu'aimable, implorait en faveur de son père, furent arrêtées dans l'appartement même des représentants, qui les condamnèrent à être exposées pendant deux heures sur l'échafaud, comme importunes et cherchant à les apitoyer sur le sort des détenus. La jeune fille toucha vivement un officier

Digitized by Google

qui était de garde chez les représentants. Cet outrage fait à la vertu et à l'innocence, la lui fit accueillir à sa descente de l'échafaud. Il s'étudia à verser la consolation dans son âme, à l'assurer qu'il n'approuvait point la conduite infâme des représentants, et, pour lui en donner une preuve incontestable, il lui demanda sa main et l'obtint.

Cependant Laporte député accorda la liberté d'un citoyen, à la sollicitation de son épouse, femme d'une grande beauté. Soit reconnaissance, soit que ce fut un prix exigé d'elle en échange de la faveur qu'elle venait d'obtenir, elle divorça et partagea sa couche avec ce représentant, après l'avoir épousé.

Sans doute on ne pense pas que les vertus républicaines, portées même au plus haut dégré d'austérité, aient jamais présidé à la conduite de ces odieux ministres de la Convention et de la mort. Les preuves d'immoralité qu'ils ont fait éclater pendant le cours de leur mission; leur faste asiatique dans une ville dont ils dirigeaient la démolition contrastaient autant avec les principes de sans-culotisme qu'ils prêchaient au peuple, que leurs mitraillades sans cesse renouvelées, avec ceux d'*humanité*, de *justice*, dont ils osaient aussi proférer quelques fois, ou plutôt blasphémer les noms. Café, sucre, vins, liqueurs, mets exquis, tout était mis en réquisition pour leur gourmandise. Ce que les magasins conservaient encore de plus recherché en bas de soie, en étoffes de toutes les espèces, les ameublements les plus riches, les hôtels les plus fastueux leur appartenaient du droit de préhension, et il n'en coûtait à leur mollesse et à leur cupidité toujours insatiables que de désirer. Un ordre à la Commission suffisait, et par sa complaisance sans bornes, elle s'empressait d'acheter l'impunité de ses brigandages personnels et de son luxe effréné. La Commission temporaire s'était aussi emparée pour se loger des plus belles maisons de la rue Ste-Catherine; et, comme si elle eut voulu immortaliser son affreuse résidence dans cette ville, elle changea le nom de la rue qu'elle habitait

Digitized by Google

en celui de *Commission temporaire*. Par la position de cette rue, des bâtiments très élevés masquaient à ces bourreaux la place des Terreaux où l'échafaud était dressé. Ils ordonnèrent la démolition de ces maisons, toutes à cinq étages et bâties en pierres de taille, et menacèrent de la peine de mort si sous huit jours elles n'étaient pas abattues. Plus de deux cents locataires n'eurent que quelques heures pour déménager. Il fallait voir ce tableau : des femmes, des enfants avec des paquets sur le dos; d'autres traînant des fardeaux; les petits enfants attachés aux jupons de leurs mères.

L'empire qu'ils exerçaient sur les habitants était tel, que nul citoyen ne pouvait extraire aucun objet de son domicile. C'était avec des peines infinies qu'on parvenait à livrer son linge à une blanchisseuse. Il fallait un laissez-passer de la Commission qui vérifiait d'abord les paquets; et si les effets étaient de quelque valeur, ou le linge un peu fin, ils se les appropriaient, en disant que les aristocrates seuls pouvaient s'en permettre l'usage; que c'était au dessus des besoins du régime de l'égalité, et qu'ils seraient plus utilement employés en les destinant pour les défenseurs de la république.

Cette Commission présidait et ordonnait les démolitions. Un arrêté qu'elle fit afficher indiqua les quartiers qui devaient disparaître sous le marteau destructeur. Cette opération devait être conduite avec la plus grande promptitude. Douze cents maisons devaient être renversées à chaque mois. Leur silence, sur le temps que devait durer ce travail, inquiétait tous les citoyens qui craignaient qu'à la longue aucune maison ne fût épargnée.

Lorsque cet arrêté eut été publié à Paris, des citoyens qui se trouvaient au parquet du procureur de la Commune (Chaumette) pour quelques intérêts particuliers, parlèrent sur cet arrêté, qu'ils dépeignirent comme très impolitique. Ruiner cette ville la plus forte et la plus riche de France par ses

Digitized by Google

fabriques, c'était certainement porter une secousse très-violente au commerce en général. Les ennemis extérieurs et surtout l'Angleterre obtenaient par cette mesure un triomphe assuré sur l'industrie française. Hébert, présent à cette discussion, fut d'un avis différent. Il prétendit d'abord que les arts et le commerce étaient les ennemis nés de la liberté; que d'ailleurs Paris devant être le point central de toute l'autorité publique, il ne devait pas exister une Commune assez puissante pour la rivaliser. Cette opinion, émanée de l'auteur d'une feuille ordurière, portait le caractère de son ignorance et de la provocation au meurtre et à la destruction dont il avait toujours été le fidèle partisan. Le citoyen Réal, son substitut, était bien loin de partager son opinion.

Les représentants ne crurent pas devoir s'opppser à cet arrêté. Ils laissèrent à la Commission toute la latitude pour qu'elle le fit exécuter. Ils indiquèrent seulement les quartiers dont les bâtiments devaient être rasés. Alors les maisons qui formaient la ligne depuis le pont du Change jusqu'à Pierre-Encise disparurent. Les représentants ordonnèrent ensuite la démolition des deux superbes façades de la place de Bellecour, *afin*, disaient-ils, *d'humilier l'orgueil des Lyonnais*. On ne donna que deux heures aux habitants pour déménager. Qu'on se figure plus de mille locataires obligés de déménager en deux heures! Des femmes infirmes, des femmes en couche, des enfants, des vieillards portant un paquet ou le traînant. Les ouvriers, arrêtés pour cette expédition, se mirent sur le champ à l'ouvrage. Couthon, qui s'était fait porter sur la place, accompagné de Chateauneuf-Randon, donna le premier coup de marteau en disant : *Je te condamne à être démolie au nom de la loi* (1). Aussitôt chacun se presse pour

(1) Sous la monarchie en France, les rois, pendant 1400 ans, posaient les premières pierres pour la construction des édifices publics, et la première année du règne des républicains de la Montagne de la Convention, des légis-

Digitized by Google

sortir ses meubles. Cependant les ouvriers en possession du faîte de ces maisons en renversent les débris, au milieu des effets que leurs habitants ont déjà extrait: cette confusion ne pouvait s'éviter dans l'instant où l'on donnait si peu de temps aux uns, et où les ordres étaient si précis pour les autres.

Le peuple, dont les anciens travaux étaient anéantis, embrassait avec plaisir ce genre d'occupation, il y applaudissait avec d'autant plus de zèle qu'il en retirait un très-grand avantage. Quarante mille personnes des deux sexes furent sans-cesse occupées de ces démolitions. Leur grand nombre effraya les proconsuls, au point qu'ignorant les moyens de pourvoir à leur nourriture, on leur promit les dépouilles des riches. Ce nouveau gouvernement, avare de dépenses pour les établissements publics les plus essentiels, ne rougit pas de dépenser cinquante millions pour la démolition de cette ville.

En promettant au peuple de Lyon la dépouille des riches, on se modelait sur tout ce qui s'était passé dans les grandes cités. La Montagne d'ailleurs comptait si peu de partisans, qu'elle n'avait d'autre ressource que de démoraliser le peuple, et de le porter à toutes sortes d'excès, en lui prodiguant des assignats.

Tous les comités révolutionnaires de Lyon étaient composés de brigands et d'hommes ineptes. Leur conduite a été l'effet de l'impulsion qu'ils ont reçue de la Convention, des proconsuls et de la commission temporaire. Si ces institutions avaient existé deux ans de plus, elles auraient bouleversé l'Europe.

Les sans-culottes en place quittèrent de leur côté leurs asiles modestes, pour venir habiter de superbes hôtels; ils étaient tout étonnés de se trouver dans des appartements somptueux,

lateurs donnent le premier coup de marteau pour les démolir. Ce rapprochement est nécessaire. (*Note de Prudhomme.*)

Digitized by Google

décorés de glaces, et enrichis par la peinture et la sculpture.

Quelques sans-culottes de bonne foi convenaient entre eux qu'ils ne pouvaient pas toujours être si bien logés. Inquiets sur leur existence future, en voyant que la mort avait moissonné ceux qui les nourrissaient par leur travail, ils gémissaient en secret sur leur aisance actuelle et passagère; d'autres arrêtaient de soumettre aux proconsuls l'inquiétude qui les agitait; ils en recevaient quelques paroles consolantes. « Soyez tranquilles, leur disait on, le gouvernement fera « travailler à son compte; il établira une caisse; vous aurez « des fonds d'avance pour vous fournir de la soie; vous fa- « briquerez, et vous livrerez vos étoffes à un prix modéré. « Continuez toujours d'habiter les appartements que vous « occupez. »

Quelques-uns de ces patriotes, désignés sous le nom de sans-culottes, et dont les sentiments probes différaient entièrement de la conduite des révolutionnaires, osèrent témoigner aux représentants leur douleur à la vue des excès qu'on se permettait sous leurs auspices et en leur nom, et toute l'indignation qu'ils vouaient à la commission temporaire, ainsi qu'aux comités révolutionnaires; ils furent traités de modérés et incarcérés; mais le caractère atroce de ces proconsuls se trouve peint dans leur correspondance avec la Convention.

Lyon, presque entièrement anéanti par les ravages de la bombe et comme englouti sous ses propres décombres; Lyon, veuf de la plus forte partie de son ancienne population, et réduit, par l'anéantissement de ses ateliers et de son industrie, à la misère et à tous les besoins, Lyon semblait pouvoir prétendre enfin à l'indulgence de ses bourreaux; et quelques-uns de ses plus infortunés habitants vinrent, au nombre de dix mille concitoyens, implorer de la Convention un regard de commisération. Qui le croirait? trente mille Français moissonnés par le siége, et 3,500 (1) emportés par la

(1) Plus de quatre cents femmes en couche périrent de frayeur ou par

Digitized by Google

guillotine, la mitraille et la fusillade, n'était pas assez encore pour ces avides dévorateurs de l'espèce humaine. Reverchon, Collot et leurs coopérateurs de destruction, accoururent à Paris combattre ce système de clémence que commandaient enfin tant de forfaits; ils exposèrent toute leur conduite avec l'audace d'un tigre qui compte ses exploits par le nombre des cadavres qu'il a déchirés, et cette horrible conduite obtint de la Convention la sanction d'un décret approbateur. Les députés de cette ville plaintive furent proscrits, et n'échappèrent que par la fuite à un décret d'arrestation, et par la suite à l'échafaud.

Le 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794), le supplice de Robespierre produisit l'effet de la foudre sur la totalité des citoyens. Dans le sein de la Convention fut proscrit le mot de *Terreur*, mot si cher pour elle pendant dix-huit mois. Tous les partisans du régime révolutionnaire, tous ceux qui lui devaient leur existence, furent consternés, et tous les comités révolutionnaires, les tribunaux et commissions militaires, employèrent leurs derniers moments à lutter comme un assassin de grand chemin, lorsqu'il voit la force armée sur le point de l'atteindre. Lyon, plus que toute autre ville, avait des plaies à fermer; la presque totalité était comprimée depuis long-temps, car les instruments révolutionnaires avaient frappé sans pitié la classe du peuple comme celle des riches.

Le député Dupuis fils, envoyé peu avant thermidor à Lyon, y fut à cette époque remplacé par Reverchon, qui n'était plus le Reverchon de la Terreur. Après avoir été naguère l'ardent prosélyte de cet affreux régime, on le vit alors faire désarmer les terroristes; cinq furent arrêtés comme

l'effet de la bombe; l'une de ces femmes étouffa son enfant avant que de se suicider; une autre jeta trois de ses enfants dans le Rhône, et s'y jeta après; un vieillard, à la nouvelle de la mitraillade de son fils, se pendit à une poutre; une jeune fille de seize ans se jeta par la fenêtre d'un sixième étage; soixante-deux individus périrent en travaillant aux démolitions.

Digitized by Google

complices de Robespierre, et partirent pour Paris en poste dans deux berlines à six chevaux. Ce voyage a coûté près de dix mille livres écus à la République.

Laporte avait également changé, et pour faire oublier les atrocités commises sous les auspices de la Convention et de ses comités, il rejeta tout sur les terroristes. Boisset, qui lui succéda, doit se reprocher les égorgements commis dans les prisons de Lyon; il était présent au massacre des prisonniers de Roanne. Les assassins disaient : « Nous vengeons nos pères, nos femmes, nos femmes, nos enfants; » il répondait : « Cette vengeance est légitime, mais qu'elle se borne là. »

Le régime de la Terreur, qui a couvert toute la France de cadavres, semble avoir eu une nuance de férocité de plus dans tout le Midi, et surtout à Lyon. C'est dans cette ville que les scènes sanglantes commencèrent. Tous les jeunes gens qui avaient survécu à leurs pères, leurs frères, leurs épouses, leurs amis, attendaient le moment de se venger de tous ceux qui, au nom des lois assassines, les avaient privés de ce qu'ils avaient de plus cher; et ils enveloppaient dans ce vaste filet d'une proscription aveugle, tous ceux qui avaient occupé des places dans les comités révolutionnaires, les commissions populaires et les municipalités sanguinaires. L'on fit imprimer une liste in-4° de tous ceux qui avaient fait quelques dénonciations pendant les horreurs de Lyon, et en face du nom des dénonciateurs, on lisait sur une colonne parallèle le nom des personnes dénoncées, et presque toutes par suite guillotinées ou fusillées. La publicité de cette liste eut un effet incalculable; elle rappela beaucoup de noms que l'on commençait à oublier; et, à l'aide de ce funeste mémorial, plusieurs jeunes gens allèrent chez ceux qu'ils croyaient devoir accuser de leurs malheurs, les faisaient sortir devant eux, comme pour aller à la maison commune, et les égorgeaient ou les assommaient par derrière; le cadavre, attaché aussitôt à la première voiture qui passait, était ainsi traîné

Digitized by Google

au bord du Rhône, où ils le précipitaient. Ceux qui se portèrent d'abord à ces excès se rappelèrent de la lettre de Ronsin aux Cordeliers de Paris, qui leur annonçait que le Rhône irait porter dans la Méditerranée l'épouvante aux fédéralistes, avec les débris des conspirateurs de Lyon.

Les citoyens de cette ville regardaient froidement traîner les cadavres; ils ne voyaient que la disparition d'un de leurs assassins; plusieurs d'entre eux encourageaient cette jeunesse impétueuse. Mais, hélas! faut-il le dire? l'homme se dégrade aux yeux de la nature en voulant imiter les scélérats qui trempent leurs mains dans le sang. Ajoutons que plusieurs voleurs se mêlèrent parmi ces prétendus vengeurs, et beaucoup de malheureux ne furent massacrés que pour être plus aisément dépouillés.

Les tueurs se portèrent chez le nommé Richard, marchand de tableaux, rue Saint-Dominique; ne le trouvant pas, ils s'emparèrent de sa fille, âgée de dix-sept ans, la conduisirent en prison où elle fut massacrée.

La femme Tabau, en l'absence de son mari, fut égorgée. La femme Jouve, jacobine, l'une des furies de la Terreur, et la femme Jacob, éprouvèrent le même sort. Ils se transportèrent chez la citoyenne Roux, marchande de modes, la firent sortir dans la rue, et lui brûlèrent la cervelle à la porte même de sa boutique. Roux, officier municipal, Lafage, Fomex (1), Borgeret et Robas furent aussi massacrés dans différentes circonstances.

Beaucoup de bons citoyens représentèrent à plusieurs de ces jeunes gens l'horreur de leur conduite. « Vous ne vous « rappelez donc pas, reprenaient-ils, la manière atroce avec « laquelle ils ont assassiné et mitraillé nos frères, ils les « conduisaient même à la mort au son de la musique... — « Vous dites vrai, leur répondait-on, mais ceux sur lesquels « vous vous vengez ne sont pas les plus coupables. C'est la

(1) Au lieu de *Fomex*, il faut peut-être lire *Fernex*. A.

Digitized by Google

« Convention nationale qui, la première, a ordonné l'horrible « boucherie de nos citoyens. Mes avis ne doivent pas être « suspects, *ajoutait un citoyen avec l'accent de la plus vive « sensibilité,* puisque j'ai perdu mon père et mes deux frères, « puisque moi-même je ne dois mon salut qu'à la fuite; je « ne voudrais cependant pas souiller mes mains du sang de « mes assassins : je me repose sur la justice divine, qui tôt « ou tard fait tomber sa verge de fer sur les coupables. » *A ces mots, un jeune homme, comme agité par ses remords, s'écrie :* « Oh! si j'avais eu le bonheur de vous entendre plu- « tôt, je n'aurais pas à rougir aujourd'hui de bien des crimes; « oui, rougir! A chaque expédition où je me suis trouvé, j'ai « éprouvé un frissonnement que je ne puis exprimer; je « n'étais point né pour être un assassin, pour m'allier à cer- « tains hommes qui, sans doute, n'agissent pas comme moi « par désespoir, qui de sang-froid passent d'un massacre à « une orgie, et qui, dit-on, reçoivent cinq livres par jour. » Les autres gardèrent un profond silence.

Désignons les vrais coupables. Si Boisset et Reverchon avaient parlé en particulier à ces jeunes gens, dont plusieurs, il faut l'avouer, croyaient exercer une vengeance légitime, nécessaire; s'ils avaient tenté de fermer leurs cicatrices avec le calmant de la morale; si surtout, avec une généreuse franchise, ils leur avaient crié : « Arrêtez, malheureux, les hom- « mes que vous frappez ne sont pas les plus criminels; ce « sont nos lois qui armèrent leurs mains; ce sont nos fureurs « qui leurs désignaient les victimes; c'est la Convention qui « a organisé l'affreux système d'extermination; ces hommes « n'ont été que ses instruments aussi vils qu'elle était elle- « même exécrable. » A ce noble aveu, garant d'un repentir sincère et d'une prompte réparation de tous les forfaits révolutionnaires, quel homme, assez aveugle dans ses ressentiments, n'eût senti le besoin du pardon, n'eût embrassé avec délice la douce espérance? Mais tant de générosité ne convenait guère à ces tyrans, si involontairement détrônés par

Digitized by Google

le 9 thermidor, entraînés malgré eux par l'opinion, désormais leur reine et leur juge, ils voulurent tromper sa justice (1), en lui livrant eux-mêmes ses propres agents, et par ce sacrifice insuffisant, ils crurent échapper à son impassible vengeance, qui déjà commence pour eux, et leur garantit l'éternelle exécration de la postérité.

L'un d'eux, qui faisait le métier de tueur, montait seul dans la maison de celui à qui il voulait ôter la vie; il le sommait de le suivre, et aussitôt qu'il était dans la rue, il l'assommait. Pour l'ordinaire, ils se jetaient sept à huit sur les victimes, et le peuple traînait de sang-froid ces cadavres dans le Rhône; ils en étaient quittes pour dire : C'est un *Mathe von*: c'était le nom d'un ouvrier en soie, dont la famille a long-temps existé au milieu de je ne sais quel ridicule dont on la couvrait, au point que ce nom, à jamais fameux, avait fourni autrefois le sujet d'une comédie. Pourquoi faut-il qu'il soit devenu le signal tragique des massacres les plus iniques, et toujours les plus odieux, puisqu'ils étaient faits sans l'aveu des lois.

Le 16 floréal, an 3 (5 mai 1795), quelqu'un fit la motion au spectacle d'aller tuer aux prisons les terroristes (2). Une

(1) Ce fut un spectacle bien étrange pour l'observateur que l'effronterie avec laquelle les principaux auteurs du terrorisme firent, après le 9 thermidor, un appel homicide contre leurs propres agents. Fréron arma lui-même contre eux la jeunesse parisienne. Tallien se distingua aussi dans cette réaction, si inconséquente avec leurs anciens torts; et leurs 73 collègues, qui avaient de longs ressentiments à satisfaire, ne secondèrent que trop activement ce nouveau système de terreur; on attendait d'eux du moins un peu plus de générosité; mais ils n'aspirèrent à la puissance que pour se venger. Mercier, l'un d'eux, disait : « Je ne mourrai pas content que je n'aie plongé un poignard dans le cœur montagnard. »

Cadroy, dans une proclamation qu'il fit le 28 floréal an 3 (15 mai 1795), eut soin de désigner comme seuls coupables de la tyrannie, les terroristes et Robespierre, mais n'eut garde de jeter le moindre soupçon sur la Convention. (*Note de M. Prudhomme.*)

(2) A cette même époque, un nommé Bonnard, dénonciateur connu,

Digitized by Google

vingtaine d'individus, accompagnés d'un détachement armé, se portèrent aux maisons des Recluses, de Saint-Joseph et de Roanne. Quatre-vingt-quatorze détenus, parmi lesquels étaient trois femmes, furent massacrés. Dans une de ces prisons, il y eut une défense opiniâtre, le combat fut sanglant, les prisonniers tuèrent douze des assiégeants, qui ne pouvant plus soutenir le combat, mirent le feu à la prison; et l'on vit une malheureuse femme, tenant son enfant dans ses bras, se précipiter du haut d'une tour dans les flammes. Le cousin du général Bonaparte (M. Riolz) fut égorgé quinze mois après, pour avoir tenu un propos relativement aux assassinats qui se commettaient à Lyon. Le bureau central de cette ville fit arrêter douze à quinze individus prévenus d'assassinats : traduits au tribunal de Roanne, ils furent acquittés; ils revinrent à Lyon, et des femmes sortirent au-devant d'eux avec des fleurs; ils allèrent au spectacle, où ils furent couronnés...

était au tribunal criminel * pour y subir son jugement. Le peuple s'y était porté en foule. Le président (M. Riolz) voulut faire évacuer le parquet : le sergent de poste commanda de porter les armes; au milieu du tumulte, le peuple crut qu'on le faisait charger; quelques soldats même, par un malentendu, à ce qu'on prétend, le chargèrent; le peuple se porte aussitôt à la prison, voisine du tribunal; la garnison se met sous les armes, mais il n'était plus temps : soixante-dix victimes avaient été immolées.

(*Note de M. Prudhomme.*)

* Les fonctions d'accusateur public près le tribunal criminel étaient alors remplies par M. Rambaud, qui a été depuis maire de Lyon. A.

Digitized by Google

SIÉGE DE LYON.

La Revue Rétrospective nous fournit les documents historiques que l'on va lire. Ces pièces, relatives à l'un des épisodes les plus terribles de la révolution, serviront de complément aux deux récits que nous venons de donner. Elles nous feront mieux connaître chacun des actes de ce grand drame dont elles embrassent tout l'ensemble dans un espace de neuf mois. Elles commencent au moment où Chalier, ayant proposé l'établissement à Lyon d'un tribunal révolutionnaire et ayant fait envoyer à Paris de nouveaux fédérés « pour purger, disait-il, la capitale des députés qui n'avaient pas voté la mort du roi, » ne songea plus qu'à frapper de terreur ses concitoyens.

Le directoire du département, tremblant devant la Municipalité d'accord avec Chalier, approuva tous ses actes; mais les excès auxquels se livrèrent ses partisans soulevèrent les habitants de Lyon; un discours du député (Théophile Leclerc) du Comité de salut public lyonnais aux Jacobins de Paris, prononcé le 12 mai, et où il demandait un moyen d'anéantir d'un seul coup tous ceux qu'il appelait les ennemis du peuple, fut dénoncé à la Convention qui décréta, sur la proposition de Chasset, que ce tribunal, déjà clandestinement formé, serait suspendu et que les citoyens de Lyon seraient autorisés à repousser la force par la force. Chalier, instruit de ce décret, en informe la Municipalité; ils arrêtent ensemble des plans dont la mise à exécution rencontre l'opposition la plus prononcée dans les sections commandées par Madinier: on prend les armes de part et d'autre, et la victoire, dans la journée du 29 mai 1793, reste aux adversaires de la Municipalité. Mais le pouvoir conquis par les Lyonnais ne tarda point à passer dans des mains suspectes, les autorités en grande partie furent accusées de royalisme; des commissaires, et bientôt une armée furent envoyés pour soumettre Lyon, et à la dernière des pièces que nous publions, cette armée avait vaincu, Lyon était devenu commune affranchie.

TROUBLES DE LYON (1) EN 1793.

Extrait des registres des délibérations du Directoire du département de Rhône-et-Loire.

Dans la séance publique du mercredi, 6 février 1793, où étaient les citoyens Grandchamp, président; Couturier, Belleville, Achard, Bonamour, Ferrand, Borde, Santallier, Sauzéas, administrateurs du directoire; Dubost, Servan, Pipon, Maillan, administrateurs du conseil; Meynis, procureur-général syndic, et Gonon, secrétaire-général;

Un membre a dit que les événements qui se sont passés dans cette ville, à la suite des visites domiciliaires, les arrestations dans la nuit dernière de

(1) Archives générales du Royaume. Section historique. Série M. Mélanges.

Digitized by Google

plusieurs citoyens domiciliés dans cette ville, la présence de différentes pièces de canon autour de la maison commune, ne peuvent qu'exciter la sollicitude et la vigilance de l'administration. En conséquence, il a mis en délibération s'il ne conviendrait pas de demander à la Municipalité de Lyon quel est l'état de la situation actuelle de la ville de Lyon; quelles sont les causes qui l'ont déterminée à faire placer des canons autour de l'hôtel-commun, et quels peuvent être les motifs de détention des individus retenus.

La matière mise en délibération; ouï le procureur-général-syndic en ses conclusions;

Il a été arrêté qu'il serait écrit à la Municipalité de Lyon une lettre dont la teneur suit:

« Hier les portes de la ville furent fermées, les citoyens armés firent des « visites domiciliaires, et un grand nombre d'individus a été arrêté. Aujour- « d'hui l'hôtel commun est entouré de canons et de soldats. La sûreté géné- « rale exige, dans les circonstances actuelles, toute la surveillance des auto- « rités constituées. Les précautions extraordinaires dont on s'est servi et dont « on se sert, annoncent l'approche, ou d'un grand mouvement prévu dans « cette ville, ou d'un danger existant. Les motifs qui ont déterminé les me- « sures de police doivent être connus du département.

« Nous vous requérons, citoyens municipaux, de nous rendre compte, « par écrit et sans retard: 1° de l'état de situation de la ville de Lyon; 2° des « causes qui vous ont déterminés à faire placer des canons autour de l'hôtel- « commun; 3° des arrestations faites le jour d'hier et des motifs de déten- « tion des individus arrêtés.

« Jaloux de concourir avec vous au maintien de l'ordre et de l'exécution « des lois, ou de partager les dangers qui peuvent menacer la chose publi- « que, il est de notre devoir de connaître les mesures que la nécessité com- « mande, comme de prendre celles qui peuvent calmer les inquiétudes des « citoyens. »

Sur les six heures et demie, les bruits publics devenant plus inquiétants pour la tranquillité publique, les citoyens Bonamour et Achard, sur l'invitation de l'assemblée, se sont rendus auprès du citoyen maire pour le prier de se rendre au directoire du département.

Il est entré accompagné de deux officiers municipaux. Il a dit que, d'après tous les rapports qui lui étaient faits, la ville lui paraissait tranquille; que la Municipalité s'occupait de la réponse demandée par le département à sa lettre du matin, et qu'elle la lui ferait parvenir sous peu d'instants.

D'après cette assurance, le Directoire s'est séparé sur les neuf heures et demie du soir.

Digitized by Google

Fait au Directoire, en séance publique, à Lyon, les jour, mois et au que dessus.

Extrait collationné.

GONON.

Extrait du registre des délibérations du Directoire du département de Rhône-et-Loire.

Dans la séance publique du jeudi 7 février 1793, où étaient les citoyens Granchamp, président; Couturier, Belleville, Achard, Bonamour, Ferrand, Borde, Santallier, administrateurs du Directoire; Dubost, Servan, Pipon, Maillan, administrateurs du conseil; Meynis, procureur-général-syndic, et Gonon, secrétaire-général.

La Municipalité de Lyon n'ayant point encore répondu, il a été ouvert plusieurs avis, pendant la discussion desquels, et sur les onze heures, deux officiers municipaux sont entrés et ont remis la lettre dont la teneur suit :

La Municipalité de Lyon aux Administrateurs du département.

Lyon, le 6 février 1793.

« Citoyens,

« Notre ville recelait depuis long-temps une quantité prodigieuse d'émi-« grés, de réfractaires, de malveillants de toutes les classes. Le comité de « surveillance ne pouvant plus suffire à les contenir; l'audace des ennemis « de la république croissant d'un moment à l'autre; des placards incen-« diaires affichés régulièrement toutes les nuits; les officiers municipaux « assassinés ou menacés; tout invitait la Municipalité à prendre des mesures « de sûreté générales et vigoureuses pour assurer la tranquillité publique et « déjouer des complots sinistres dont l'existence n'était plus douteuse.

« Les bons citoyens, alarmés justement par une infinité de figures étran-« gères et de mauvais augure, par les propos liberticides, par les placards, « etc., invitèrent la Municipalité à convoquer le conseil général de la com-« mune, à se rendre permanente et à ordonner des visites domiciliaires. « On s'empressa de faire droit à ces réclamations, dont l'objet était visible-« ment l'affermissement de la république et le salut de cette cité. De suite « les portes de la ville furent fermées, et si les réquisitions données pour « cet objet eussent été rigoureusement observées, les mesures que nous « avons prises auraient eu un succès plus heureux. Quoi qu'il en soit, nos « ennemis ayant pris la fuite, quelques autres autres ayant été arrêtés, « nous aurions eu la paix, et les affaires auraient repris leur cours ordi-

Digitized by Google

« naire; mais des citoyens du bataillon du port du Temple ayant été arrê-
« tés, il se forma dans la bibliothèque des ci-devant Jacobins une assemblée
« nocturne et illégale; le quai de Saône fut illuminé, on prenait les armes
« dans le canton; quatre ou cinq membres seulement de la commune étaient
« à la permanence; alarmés avec raison de ces dispositions hostiles, ils re-
« quirent le commandant de la garde nationale de veiller à la sûreté de la
« ville, et notamment de l'hôtel-commun, de la poudrière et de l'arsenal;
« c'est en conséquence de ces mesures dictées par la prudence, mais de-
« venues inutiles, parce que les mouvements du port du Temple n'ont
« point eu de suite, que les canons ont été placés à la porte de l'hôtel-
« commun pendant le reste de la nuit et retirés au jour.

« Quant à la position de la ville, elle n'est point alarmante; les amis de
« la liberté et de l'égalité veillent, les magistrats du peuple ne désemparent
« point, et ne se reposeront que lorsqu'ils auront purgé la cité des reptiles
« qui l'infectent. D'après cet exposé, la Municipalité répond aux trois ques-
« tions sur lesquelles elle a été par vous requise, 1° la situation de la ville
« est assez satisfaisante, malgré les efforts de la rage impuissante des roya-
« listes; 2° quelques mouvements qui n'ont point eu de suite ont nécessité
« le placement des canons autour de l'hôtel-commun; 3° quant aux arres-
« tations faites le jour d'hier, plusieurs ont été faites d'après des dénoncia-
« tions formelles; plusieurs personnes ont été arrêtées seulement d'après
« leur réputation bien connue d'incivisme; plusieurs filoux, voleurs et
« autres gens suspects ont été saisis. Nous avons établi trois comités pour
« faire le dépouillement des procès-verbaux d'arrestation et des accusations,
« et renvoyer aux tribunaux respectifs.

« Le conseil-général de la commune, infiniment convaincu de votre zèle
« à concourir au maintien de l'ordre et à l'exécution des lois, invite les
« corps administratifs à se réunir à lui pour coopérer à la recherche et ex-
« pulsion complète de nos ennemis intérieurs.

« Agréez nos salutations fraternelles.

« *Signé* Bertrand, faisant fonction de maire; Destefanis, officier munici-
« pal; Sautemouche, officier municipal; Turin, officier municipal; Laussel,
« procureur de la commune.

« *P. S.* Nous vous observerons que les visites domiciliaires n'ont point
« été faites par des citoyens armés, mais seulement par les commissaires
« que nous avons nommés à cet effet. Il était enjoint aux citoyens armés de
« rester à la porte des domiciles. Nous vous faisons passer la copie de la
« réquisition donnée par nous aux commissaires. Aucun des amenés n'a
« formé de plaintes sur la manière dont la visite s'est faite. »

Digitized by Google

Copie de la réquisition donnée aux commissaires nommés par le conseil-général de la commune, pour faire les visites domiciliaires.

« Nous, maire et officiers municipaux de la ville de Lyon, requérons « les différents commandants, officiers et sous-officiers de la garde natio- « nale qui seront requis par les porteurs de la présente, commissaires dé- « nommés par le conseil-général de la commune, pour faire la visite do- « miciliaire, à la forme de la loi, et leur prêter assistance. La garde natio- « nale se tiendra toujours dans l'extérieur du domicile des citoyens, à « moins que quelques actes de violence n'exigent son secours.

« Donné en la maison-commune, ensuite de la délibération du conseil- « général de la commune, à Lyon, le cinq février mil sept cent quatre-vingt- « treize. »

Lecture faite de cette lettre, et d'après les nouvelles assurances données par les deux officiers municipaux ;

Ouï le procureur-général-syndic en ses conclusions;

Il a été arrêté de faire une adresse aux citoyens de la ville de Lyon, qui puisse les rassurer sur les différentes mesures que la tranquillité publique a paru exiger.

Suit la teneur de l'adresse telle qu'elle a été adoptée par le Directoire :

« Citoyens,

« Des complots s'ourdissent dans les ténèbres contre la sûreté publique ; des mouvements sourds se précipitent, les agitations se succèdent, les inquiétudes s'augmentent, une commotion dangereuse se prépare ; des ennemis conspirateurs attentent à votre repos.

« Que l'œil de la vigilance soit attentif. Veillez, citoyens, au salut de votre cité ; percez l'obscurité des projets qui se trament contre votre tranquillité ; vos mandataires veilleront aussi ; placés au poste que votre confiance leur a assigné, ils ne trahiront point vos intérêts ni votre espoir ; soutenus de votre courage, de votre fermeté, de votre respect pour la loi et les autorités constituées, ils n'ambitionnent que de vous voir ralliés autour d'elles, de partager vos dangers et d'affermir le gouvernement républicain par la paix et le bonheur de leurs concitoyens. Au nom de l'union et de la fraternité, ils vous invitent à rester dans le calme; surveillez les malveillants, les agitateurs ; déconcertez leurs mesures en les dénonçant à vos magistrats ; et gardez-vous surtout de croire que, si vous les avez choisis pour défendre vos intérêts, s'ils ont eu votre confiance, ils soient indignes de votre choix, et qu'ils puissent trahir leurs promesses et leurs engagements. »

A trois heures après midi, le Directoire considérant que l'état actuel de

Digitized by Google

la ville laisse entrevoir une fermentation sourde dans les esprits qui pourrait faire soupçonner une explosion dangereuse ;

Ouï le procureur-général-syndic en ses conclusions;

A arrêté d'en faire part à la municipalité par une lettre adoptée en ces termes :

« Lyon, le 7 février 1793.

« Nous avons reçu, citoyens, les explications que vous nous avez données ; 1° sur l'état actuel de la ville de Lyon ; 2° sur les causes qui ont exigé les mesures que vous avez prises ; et enfin sur les motifs qui ont déterminé les visites et les arrestations domiciliaires que le conseil-général a ordonnées.

L'administration voit avec plaisir que les mouvements tumultueux qui s'étaient annoncés n'aient été suivis d'aucun effet désastreux ; mais sa prévoyance lui fait crainde que le calme qui paraît régner dans la ville ne soit qu'apparent ; que les malveillants ne saisissent adroitement le moment où la force aura diminué pour exécuter leurs coupables projets d'introduire la division parmi les citoyens. Par ces considérations, elle a pensé qu'il était à propos de les intimider par une force armée suffisante pour les contenir ou les réprimer. C'est pourquoi elle vous invite et vous requiert au besoin de donner des ordres nécessaires pour que la force armée soit sur un pied respectable et égal au moins à celui qui existait la nuit précédente, capable d'en imposer aux agitateurs, pour qu'enfin il n'y ait aucun prétexte pour apporter du trouble dans cette cité. Si, dans ce moment et contre toute attente, les postes n'étaient plus suffisamment renforcés, elle espère que vous voudrez bien les faire doubler ou tripler, suivant l'exigence des cas : les citoyens ont droit d'attendre cette sécurité, cette protection de la loi que sollicitent l'intérêt public et la tranquillité générale.

Deux membres du conseil-général de la commune de Lyon sont entrés; ils ont annoncé qu'ils venaient communiquer fraternellement au Directoire, de la part du conseil-général de la commune de Lyon, d'après la lettre qu'il venait de recevoir.

Ils ont dit que le conseil-général, surpris de voir dans la soirée d'hier une force aussi considérable sous les armes, avait appris que c'était à la réquisition du maire ; que le maire n'ayant point fait part au conseil de la commune des motifs qui l'avaient déterminé, n'avait pu recevoir l'approbation du conseil.

Que cependant, comme il se répandait des bruits alarmants dont la vérité pouvait nécessiter une mesure extraordinaire, le conseil de la commune avait nommé deux commissaires, qui s'étaient transportés aux prisons, à l'arsenal et dans tous les différents quartiers de la ville ; que, sur le rap-

Digitized by Google

port fait au conseil-général de la commune en permanence, il était constaté que les prisons étaient tranquilles ; que la *guillotine*, divisée en trois parties, était fermée sous clé ; que la générale ayant battu dans plusieurs quartiers entre neuf et dix heures du soir, il s'était formé dans différentes places d'armes une masse de gens armés; que, sur la réquisition des commissaires, de ces gens armés, les uns mirent bas les armes, et rentrèrent dans leurs foyers, les autres dirent qu'ils ne les quitteraient qu'autant que l'excédant de la force armée et les troupes de ligne qui avaient été commandées pour la nuit seraient rentrées dans leurs foyers.

Que cette considération, jointe à la tranquillité apparente de la ville, nécessita le conseil de la commune à requérir la rentrée de tout l'excédant de la force armée : ce qui fut exécuté sur les onze heures ; qu'alors la garde de la ville a été conférée au même nombre de gardes qu'elle a coutume de l'être.

Que cet état de tranquillité continue et doit se soutenir par les soins du conseil-général ; que douze de ses membres vont passer la nuit pour surveiller, et que l'excédant de garde extraordinaire, que paraît désirer le Directoire, peut être inutile dans ce moment, avec d'autant plus de raison, que le service de la garde extraordinaire de la nuit dernière ayant fatigué les citoyens, il paraissait convenable de leur laisser prendre du repos.

Et sur ce qu'il a été observé par le Directoire, aux citoyens commissaires, qu'il paraissait surprenant qu'on eût consigné à la porte du Directoire, sur les huit heures du soir, une garde de dix hommes, avec défense de ne laisser entrer ni sortir personne, les citoyens commissaires ont déclaré que cette mesure ne provenait absolument point du conseil-général de la commune, et que c'était sans doute par l'erreur de quelque sous-chef, avec d'autant plus de raison, que cette garde n'y était restée que quelques instants. Le Directoire a observé qu'elle était restée trois quarts d'heure.

Le citoyen président, pour justifier les craintes énoncées dans la lettre ci-dessus, transcrite à la Municipalité, a communiqué différentes pièces qui étaient parvenues au président, sous enveloppe à son adresse, avec invitation d'en faire part à l'administration, et qui semblent annoncer quelques intentions de malveillance. Les commissaires du conseil ont demandé qu'il fût délivré copie de ces pièces, pour être communiquées au conseil-général de la commune.

Le Directoire a promis d'en faire délivrer des copies collationnées dans la matinée de demain ; et après avoir ouï le procureur-général-syndic,

Il a été arrêté que lesdites pièces, au nombre de trois, qui sont : 1° une lettre du maire de Lyon, signée Nivière Chol, du 7 février 1793; 2° un

Digitized by Google

procès-verbal fait par le citoyen Villard, lieutenant de la gendarmerie nationale, à pied, de cette ville, du 7 février 1793; 3° une copie certifiée par le citoyen maire d'une lettre à lui écrite en date dudit jour, 7 février 1793, seront déposées aux archives de l'administration pour servir au besoin.

Les commissaires du conseil-général de la commune de Lyon se sont retirés.

Suit la teneur de la lettre écrite par le maire de Lyon aux administrateurs du département.

« Lyon, le 7 février 1793.

« Citoyens administrateurs,

« L'autorité municipale a été anéantie, hier, en ma personne, par une partie des citoyens qui se trouvaient assemblés en conseil général de la commune.

« Des précautions urgentes qui ne pouvaient être différées d'un moment, et que j'ai prises, ont été blâmées, on m'en a même disputé le droit; mais la patrie n'a pas moins été sauvée d'un jour.

« Je joins ici la copie d'une lettre qui vient de m'être adressée, il y a une heure; elle est sans signature, il est vrai, mais j'atteste sur serment que les mêmes faits qui y sont détaillés m'avaient été rapportés par un des citoyens qui avaient eu le malheur de se trouver dans cette assemblée clandestine.

« Citoyens administrateurs, je dépose dans vos mains la mairie, et je me repose sur vous pour empêcher que l'on ne sacrifie la vie des citoyens qui sont sous la protection de la loi. Vous connaissez les dangers, vous agirez sans doute vigoureusement. Rappelez-vous que le massacre de la Saint-Barthélemy ne souilla pas les murs de Lyon, ou du moins que celui qui y avait l'autorité première ne voulut jamais y tremper; loin de là, il s'y opposa.

« Nivière-Chol, *maire*. »

Le Directoire a cru devoir y faire la réponse suivante, qui lui a été envoyée à huit heures du soir:

« Citoyen,

« La loi défend d'accepter votre démission dans des circonstances ordinaires, et à plus forte raison dans des moments difficiles; l'intérêt de la chose publique exige que vous soyez à votre poste; l'administration vous invite de vous y rendre; la nécessité vous le commande, plus encore la dénonciation qui vous a été faite: le danger est assez pressant pour vous y déterminer et pour presser l'exécution des mesures que l'administration a cru devoir prendre pour la sûreté publique.

Digitized by Google

« Fait en Directoire, en séance publique, à Lyon, les jour, mois et an que dessus.

« Extrait collationné,

« GONON. »

Lyon, le 9 février 1793.

Citoyen ministre,

Quelque diligence que j'aie pu faire, j'ai été quatre jours à me rendre à Lyon. Les chemins sont dans un état affreux, tant par rapport aux pluies continuelles, que parce qu'on n'y a pas travaillé depuis quatre ans.

Partout où je me suis arrêté, j'ai eu soin de m'informer et de l'esprit public et de l'état des subsistances. Il règne en général une grande variété d'opinions, mais il m'a paru qu'elles se réunissaient toutes en faveur de la liberté. Quant à l'état des subsistances, il n'est pas partout le même. Le département de Seine-et-Marne, où la récolte a été abondante, est bien pourvu. Celui de l'Yonne et celui de la Côte-d'Or le sont moins et paient le pain plus cher; mais ils ne sont pas prêts à en manquer. Il en est de même du département de Saône et-Loire et de Lyon.

Lyon est en ce moment très-agité. Il y a eu des visites domiciliaires mercredi dernier qui ont beaucoup alarmé. On a arrêté beaucoup de monde; on craint des massacres. Le maire et quelques officiers municipaux viennent de donner leur démission. Enfin cette nuit on a sonné le tocsin, on a crié au feu à l'arsenal, et toute la ville a été en rumeur. Je crois pourtant que le feu n'a pas été considérable.

Pour en revenir aux chemins, je crois qu'il est de la plus grande importance de soigner cette partie de l'administration beaucoup trop négligée. Il y a presque partout des matériaux ramassés; on ne les emploie pas, et les aubergistes et les postillons disent que ces matériaux sont en tas depuis longtemps, et qu'on les y laisse pour les faire payer plus d'une fois au gouvernement; j'ignore s'ils ont raison. Je compte vous adresser un mémoire avec quelques vues sur l'entretien des chemins.

Je vais partir pour Marseille; je ferai en sorte de vous écrire en route.

CASTERA.

Extrait du registre des délibérations du Directoire du département de Rhône-et-Loire.

Dans la séance publique du dimanche 10 février 1793, où étaient les ci-

Digitized by Google

toyens Grandchamp, président; Couturier, Belleville, Achard, Bonamour, Ferrand, Borde, Santallier, administrateurs; Meynis, procureur-général-syndic, et Gonon, secrétaire-général;

Le président a fait part d'une lettre du maire de la ville de Lyon, dont la teneur suit :

« Du 9 février 1793.

« Nivière-Chol aux administrateurs du département de Rhône-et-Loire.

« Lorsqu'on n'a plus en son pouvoir les moyens suffisants pour exercer une place importante, la première de toutes les lois, le salut de l'Etat, commande impérieusement de la faire passer en d'autres mains.

« Mes facultés morales et physiques se trouvent en ce moment-ci épuisées. Ce serait nuire à la chose publique que de me remettre à la tête d'une administration. Je persiste donc dans ma démission de maire de la ville de Lyon.

« J'ai constamment, depuis le commencement de la révolution, sacrifié pour l'établissement de la liberté et de l'égalité ma fortune et ma santé. Mes forces ne me permettent pas d'aller combattre l'ennemi; mais j'en emploierai les restes à élever mes enfants dans les principes de la véritable liberté, c'est-à-dire à être esclaves de la loi. *Signé* Nivière-Chol. »

Sur quoi ouï le procureur-général-syndic;

Il a été arrêté que copie de cette lettre serait envoyée au district de Lyon, pour la faire passer à la municipalité de la même ville.

Fait en directoire en séance publique, à Lyon, les jour, mois et an susdits.

Extrait collationné, GONON.

Extrait du registre des délibérations du Directoire du département de Rhône-et-Loire.

Dans la séance publique du dimanche 17 février 1793, où étaient les citoyens Grandchamp, président; Belleville, Achard, Bonamour, Ferrand, Borde, Santallier, administrateurs; Meynis, procureur-général-syndic, et Gonon, secrétaire-général;

Un membre a observé que, quoique la tranquillité publique parût rétablie à Lyon, il n'était pas moins du devoir de l'administration de rendre compte à la Convention nationale et au ministre de l'intérieur de l'état de cette ville dans cette circonstance.

Sur quoi ouï et ce requérant le procureur-général-syndic;

Le Directoire a arrêté qu'extraits de ses séances des 6, 7, 8 et 10 février

Digitized by Google

présent mois, seraient envoyés au président de la Convention nationale et au ministre de l'intérieur.

Extrait collationné, Gonon.

Extrait du registre des délibérations du Directoire du département de Rhône-et-Loire.

Dans la séance publique du lundi 18 février 1793, l'an II de la République française, où étaient les citoyens Grandchamp, président; Couturier, Belleville, Achard, Bonamour, Ferrand, Borde, Lantallier, Sauzéas, administrateurs; Meynis, procureur-général-syndic; et Gonon, secrétaire-général;

Un membre a rendu compte que le club central des Amis de la liberté et de l'égalité venait d'être forcé, des meubles et effets enlevés par un attroupement de malveillants.

Le Directoire considérant que cet attentat est une violation faite à un asile infiniment respectable, qu'il ne peut être que l'effet d'une malveillance qui tend à renouveler le désordre et à augmenter les troubles qui ont fait craindre ces jours passés pour la tranquillité publique;

Ouï le procureur-général-syndic en ses conclusions;

Il a été arrêté qu'il sera sur-le-champ écrit à la Convention nationale et au ministre de l'intérieur. Et le projet de lettre ayant été présenté, il a été adopté dans la forme suivante:

« L'administration, depuis quinze jours, est à lutter contre les malveil-
« lants de tous les genres qui ne cessent d'agiter cette cité et d'y exciter des
« fermentations désastreuses. Tant qu'elle a pu tenir les rênes de l'autorité
« et maintenir la tranquillité publique, elle s'est dispensée de vous infor-
« mer des mouvements qu'elle ne croyait que passagers; mais aujourd'hui
« ces mouvements prennent un caractère de gravité alarmant qu'il n'est
« plus en son pouvoir d'arrêter par la force de la persuasion ni l'appareil
« des armes. La division gagne parmi les citoyens, si vous n'apportez par
« une réunion de mesures le calme dans une cité malheureuse dont les pro-
« pres enfans déchirent le sein.

« Nous vous demandons instamment, citoyens, des commissaires pour pa-
« cifier notre ville. Le besoin est pressant; hâtez-en l'envoi, si vous voulez
« sauver la seconde ville de l'Etat.

« Nous vous enverrons dans d'autres moments les procès-verbaux de notre
« administration; le temps, les circonstances, ne sont pas de nature à at-
« tendre la lenteur des expéditions. »

Extrait collationné, Gonon.

Digitized by Google

Extrait du registre des délibérations du Directoire du département de Rhône-et-Loire.

Dans la séance publique du mardi 19 février 1793, où étaient les citoyens Grandchamp, président; Belleville, Achard, Bonamour, Ferrand, Borde, Santallier, administrateurs; Meynis, procureur-général-syndic, et Gonon, secrétaire-général.

Le président a fait part d'une lettre de la Municipalité de Lyon (1), dont la teneur suit:

« Lyon, 19 février 1793.

« Citoyens,

« Comme nous, vous savez que le danger de la cité est imminent; le moment est venu où les administrateurs doivent se réunir pour faire cesser les troubles causés par des ennemis de la tranquillité publique; c'est en conséquence de ce principe que nous vous invitons à vous rendre dans notre sein pour prendre des mesures convenables sans délai.

« *Signé* Bertrand, maire par intérim. »

Sur quoi ouï le procureur général-syndic en ses conclusions, le Directoire a arrêté que les membres ici présents se transporteraient sur-le-champ dans le sein de la commune, pour aviser fraternellement aux mesures que les circonstances exigeront.

GONON, *secrétaire-général.*

Extrait du registre des délibérations du Directoire du département de Rhône-et-Loire.

Dans la séance publique de mercredi 20 février 1793, où étaient les citoyens Grandchamp, président; Belleville, Achard, Bonamour, Ferrand, Borde, Santallier, administrateurs du Directoire; Pipon, Maillan, administrateurs du conseil; Meynis, procureur-général-syndic, et Gonon, secrétaire-général.

Sur les cinq heures du soir, la Municipalité de Lyon a envoyé des députés au Directoire pour prier les membres de vouloir assister à une délibération où il est question de prendre des mesures vigoureuses et définitives pour rétablir la paix et contenir les factieux.

(1) M. Nivière avait été réélu maire par les assemblées primaires, convoquées le 17 février, avec une majorité de près de neuf mille suffrages sur onze mille votants. La municipalité, consternée de cette nomination, contre laquelle Chalier faisait déjà protester dès le 18, réunit des forces et voulut enlever huit pièces d'artillerie de l'arsenal, que les sections opposées, maîtresses des lieux, lui refusèrent. (NOTE DE L'ÉDITEUR.)

Digitized by Google

Le Directoire considérant que l'absence de tous les membres du Directoire laisserait trop long-temps les opérations de l'administration en souffrance, après avoir ouï le procureur-général-syndic, a délibéré et arrêté que deux de ses membres se rendraient sur-le-champ au conseil de la commune, savoir : les citoyens Achard et Pipon, pour faire part du présent arrêté ainsi que de ses motifs. Le citoyen président et le citoyen Borde ont été invités de se rendre auprès des citoyens Achard et Pipon, pour leur déclarer au nom du directoire, que l'administration s'en rapportait à leur sagesse et prudence pour prendre les mesures convenables, mais à la charge de vouloir en référer au Directoire avant l'exécution d'aucun parti ultérieur et définitif.

Le citoyen, président par intérim, a fait part d'une lettre du ministre de l'intérieur, dont la teneur suit :

Le ministre de l'intérieur par intérim aux administrateurs du département de Rhône-et-Loire.

Paris, le 14 février 1793.

Je suis informé qu'il a été fait à Lyon une visite domiciliaire à la suite de laquelle beaucoup d'arrestations ont eu lieu. Une lettre qui m'est écrite, sous la date du 9, porte qu'on craint des massacres ; que le maire et quelques officiers municipaux ont donné leur démission ; que, pendant la nuit du 8 au 9, on a sonné le tocsin, crié au feu à l'arsenal, et que toute la ville a été en rumeur : j'ai peine à croire à tous ces évènements, car votre devoir étant de m'en informer, vous n'y auriez pas manqué aussi gravement. J'attends, sur ce, la plus prompte réponse.

GARAT,

Sur quoi, ouï et ce requérant le procureur-général-syndic, le Directoire a arrêté que copie collationnée de cette lettre serait sur-le-champ adressée à la municipalité.

GONON, *secrétaire-général.*

Extrait des registres des délibérations du Directoire du département de Rhône-et-Loire.

Dans la séance publique du jeudi vingt-un février 1793,

Où étaient les citoyens Grandchamp, président, Belleville, Achard, Bonamour, Ferrand, Borde, Santallier, administrateurs ; Pipon, Maillant, administrateurs suppléants ; Meynis, procureur-général-syndic, et Gonon, secrétaire-général ;

Un membre a observé que la municipalité de Lyon n'ayant point accusé

Digitized by Google

la réception de la lettre du ministre de l'intérieur qui lui a été envoyée hier officiellement, il paraissait convenable, afin de répondre à cette lettre, de savoir quel était l'état actuel de la ville ; et pour y parvenir, il a été arrêté, après avoir ouï le procureur-général-syndic, que les citoyens Achard et Pipon, commissaires du directoire à la permanence des trois corps administratifs, seraient invités d'aller engager l'officier municipal qui fait les fonctions de maire, ainsi que le procureur de la commune, de vouloir se rendre au Directoire, pour lui donner les renseignements tels qu'ils puissent servir de base à la correspondance demandée par la lettre du ministre de l'intérieur.

Un instant après sont entrés les citoyens Noël, officier municipal, faisant les fonctions de maire, le citoyen procureur de la commune, suivis des citoyens Matheron, administrateur du district de la ville de Lyon, et Bourbon, procureur-syndic du même district.

Le citoyen président a prié la Municipalité de vouloir déclarer si elle avait reçu la lettre du ministre Garat ; il lui a été répondu que oui, et qu'elle avait été lue hier dans un comité secret.

En conséquence le président lui a demandé : 1° quel était l'état actuel de la ville. Le procureur de la commune a répondu qu'elle jouissait d'une tranquillité apparente.

2° A combien se portait le nombre des troupes auxiliaires ; a répondu : A cent-cinquante dragons et mille à onze cents volontaires.

3° Quelle était la cause des différentes arrestations qui se faisaient depuis hier de plusieurs citoyens ; a répondu : Différentes dénonciations faites au comité de surveillance contre ceux qui ont pillé et devasté le club central ; qui se sont emparés illégalement du poste de l'arsenal ; qui ont méconnu et menacé les autorités constituées ; qui, sans réquisition, ont fait battre la générale ; enfin, contre tous ceux qui ont été les moteurs et fauteurs des troubles faits depuis trois jours à la tranquillité publique.

4° Quels sont les motifs des différents désarmements qui se sont faits chez plusieurs personnes ; a répondu : Ces motifs tiennent à la surveillance active de la Municipalité : plusieurs citoyens, parmi lesquels on compte des notaires, des avonés, des huissiers, qui, mécontents des refus qu'ils ont essuyés de certificats de civisme, ont tenu des propos qui tendaient à troubler la tranquillité publique, et chez lesquelles on a trouvé des instruments et des armes prohibés par les lois, même trois poignards dans une seule canne.

Le procureur de la commune a ajouté que les dénonciations avaient fait découvrir beaucoup de gens, sans aveu ou suspects, des ci-devant nobles même, qui, sous le costume de perruquier, cherchaient à fomenter des troubles ou à cacher leur malveillance.

Digitized by Google

5° A combien se portait la nombre des personnes arrêtées; a répondu: A dix ou douze, qui ont été ou qui seront incessamment traduites au directeur du jury, et celui des personnes désarmées de quarante à cinquante.

Le maire par intérim et le procureur de la commune ont promis à l'administration que la Municipalité lui ferait passer incessamment les procès-verbaux et pièces justificatives des arrestations et armements.

Le cithoyen Matheron, administrateur du district, a dit que si les corps administratifs étaient comme ils sont permanents, il ne devait rien être fait que de l'avis des trois corps, et que cependant le district n'était instruit ni des arrestations ni des désarmements.

Le citoyen Bonamour, administrateur du département, a fait la même observation; et s'est plaint qu'au mépris de l'arrêté du directoire d'aujourd'hui, on ait fait apposer des affiches au nom des trois corps administratifs.

Le procureur-général-syndic s'est plaint aussi que la Municipalité a fait faire des arrestations sans que le département en fût instruit. Le comité de surveillance de la Municipalité, a-t il ajouté, ne peut ordonner des arrestations; il faut qu'il en réfère au conseil-général de la commune. Cette mesure peut retomber sur les trois corps, et il serait bien douloureux que n'y ayant pas coopéré, leur responsabilité fût compromise.

Le citoyen Laussel, procureur de la commune, a dit que la loi du 11 août 1792, autorise le comité de surveillance à exercer le droit des juges de paix, quand il s'agit de sûreté publique.

Le citoyen Matheron a observé qu'à la forme de cette loi du 11 août 1792, les procès-verbaux doivent être communiqués au district, pour y être ensuite fait droit par le département.

Le citoyen Bourbon, procureur-syndic du district, a demandé que le comité de surveillance fut assisté d'un commissaire de chaque corps administratif et de deux de la Municipalité, afin de punir les vrais coupables, comme de renvoyer les innocents. Il a demandé ensuite, qu'au nom des trois corps administratifs, il fût fait sur-le-champ une proclamation pour rassurer les esprits justement alarmés des mesures dont l'inquiétude publique cherche encore à se faire un moyen pour troubler la tranquillité.

Le procureur-général-syndic a observé que n'ayant vu ni les procès-verbaux, ni les motifs d'arrestations, la loi du 11 août pouvait bien ne pas s'appliquer à l'espèce; que, dans les circonstances, c'était un délit très-grave, à la vérité, mais un délit arrivé sur un point de la république, qui ne paraissait point avoir pour objet une révolution subversible des principes du gouvernement, ou une conspiration contre l'Etat, les seuls crimes que

Digitized by Google

semble avoir voulu atteindre la loi du 11 août; conséquemment que les coupables devaient être renvoyés aux juges de paix.

Le procureur de la commune a prétendu que la loi du 11 août était applicable, parce que la sûreté publique était décidément compromise; que les coupables attentaient aux principes de la république en détruisant les clubs, en voulant brûler l'arbre de la liberté, en criant : vive Louis XVII! que tous ces délits annonçaient un projet formel de conspiration.

La loi du 11 août a été lue. Un membre a observé que dans le cas de cette loi, c'est au comité seul de surveillance de la Municipalité, de lancer les mandats d'amener, les corps administratifs ne pouvant le faire.

Mais le procureur-général-syndic a dit que la liberté individuelle était assez précieuse pour que chaque dénonciation fût examinée par le conseil municipal, et non point par un simple comité de surveillance, avant d'amener les coupables.

Le procureur de la commune a observé que la municipalité se divisant en bureaux, le bureau de surveillance et de police, comme délégué, pouvait décerner les mandats d'amener.

Il lui a été observé que ce bureau, semblable à un comité, ne pouvait être que le résultat du vœu du conseil-général de la commune. En conséquence, l'administration a invité et requis qu'à l'avenir les arrestations et les visites domiciliaires, quoique faites sur dénonciation, fussent vérifiées et jugées par le conseil de la commune, et non par un simple comité de surveillance.

Cette discussion a ramené à la question de savoir si, sur la proposition du procureur-syndic du district, on ne devrait pas faire une proclamation au nom des trois corps administratifs.

Il a été observé par le procureur-général-syndic que la loi du 11 août, dont l'application est réclamée par le procureur de la commune, établissant le Directoire du département juge, d'après l'avis du district, le Directoire ne pouvait se mêler d'une proclamation sur des faits dont les motifs et les preuves ne sont pas encore parvenus à sa connaissance.

Enfin, sur la question agitée si la permanence des corps administratifs continuerait d'exister, il a été reconnu et arrêté qu'attendu la tranquillité qui règne dans la ville, attendu que les opérations des trois corps administratifs souffriraient si tous les membres ne se trouvaient réunis à leurs postes respectifs, cette permanence cesserait à l'instant. La Municipalité a été invitée de redoubler de zèle et d'activité pour que cette tranquillité ait la durée qu'on doit attendre de sa vigilance et de ses sollicitudes.

Pour extrait collationné, GONON, *secrétaire-général.*

Digitized by Google

Les administrateurs composant le Directoire du département de Rhône-et-Loire, au ministre de l'intérieur.

Lyon, le 21 février 1793, l'an II de la République française.

Citoyen ministre,

Nous avons l'honneur de vous adresser copie du procès-verbal que nous vous avons adressé par notre lettre du 18 courant; vous verrez par cet exposé que la ville de Lyon a été dans un des plus grands dangers, malgré la surveillance continuelle des autorités constituées. Vous voudrez bien renouveler à la Convention nationale la demande que nous avons faite, et presser autant qu'il dépendra de vous le départ des commissaires dans notre cité.

Nous recevons dans le moment votre lettre, par laquelle vous paraissez instruit des mouvements qui ont eu lieu; nous en avons de suite fait passer copie à la Municipalité de Lyon, pour qu'elle avisât dans sa sagesse aux moyens de prudence et de paix pour ramener les citoyens à l'ordre et à l'observance des lois.

GRANDCHAMP, *président;* SANTALLIER, BONAMOUR, ACHARD, BORDE, BELLEVILLE; MEYNIS, *procureur-général;* GONON, *secrétaire-général.*

Les administrateurs de Rhône-et-Loire au ministre de l'Intérieur.

Lyon, le 23 février 1793, l'an II de la République.

Citoyen ministre,

L'administration de Rhône-et-Loire s'empresse de vous faire parvenir le procès-verbal de la séance d'hier. Vous y verrez que, toujours occupée à maintenir la paix et la tranquillité, elle ne la doit qu'à son caractère de douceur et de persuasion, et que les moyens qu'elle a pris ont eu le but salutaire d'empêcher l'effusion du sang. Elle est toujours en mesure pour continuer les mêmes soins de la chose publique. Quoique les défiances, les inquiétudes soient universelles, nous jouissons d'un calme apparent qui ne peut être durable qu'autant que des commissaires de la Convention apporteront dans cette cité le baume de consolation, et viendront y inspirer l'amour des lois et la confiance dans les corps constitués.

Les administrateurs de Rhône-et-Loire :

GRAMPCHAMP, *président*, BONAMOUR, A. SAUZÉAS, BORDE, SANTALLIER, ACHARD; MEYNIS, *procureur-général;* GONON, *secrétaire-général.*

Digitized by Google

Le Ministre de l'Intérieur par intérim au président de la Convention nationale.

Paris, le 25 février, l'an II de la République.

Citoyen président,

Je fais passer à la Convention nationale la copie d'une lettre que je reçois dans ce moment de l'administration du département de Rhône-et-Loire, qui donne les inquiétudes les plus alarmantes sur la situation actuelle de la ville de Lyon, situation qui exige la présence de commissaires pris dans le sein de la Convention.

Il n'est pas besoin de dire que les circonstances paraissent exiger que ces commissaires soient investis de la plus grande autorité pour établir l'ordre et suspendre, s'il est besoin, ceux des fonctionnaires publics dont la négligence, auraient compromis la sûreté de la ville.

La Convention nationale ne verra pas sans étonnement qu'aucune des autorités constituées ne m'ait donné jusqu'ici aucune connaissance des événements qui s'y sont passés depuis le 5 de ce mois. J'étais au moment de proposer au conseil exécutif la répression d'une faute aussi grave ; mais ces commissaires verront sur les lieux jusqu'à quel point ces administrations sont répréhensibles, et sauront plus efficacement les rappeler à leurs devoirs.

Le ministre de la Justice aux citoyens administrateurs du Directoire du département de Rhône-et-Loire.

Paris, le 11 mars 1793.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée le 23 du mois dernier, avec le procès-verbal de votre séance du 21, qui l'accompagnait. La position de votre ville m'a paru demander toujours de votre part autant de surveillance que de fermeté et de courage. Je vous recommande, au nom du salut public, d'employer tous les moyens que les lois mettent eu votre pouvoir, sans toutefois vous permettre d'en dépasser les bornes, pour faire renaître le calme et la confiance parmi vos concitoyens. Je suis convaincu, au surplus, que la présence des commissaires de la Convention nationale dans votre ville contribuera infiniment à déjouer tous les projets perfides des malveillants, et qu'ils parviendront en peu de temps à vous faire jouir du retour de l'ordre et du bonheur de la paix.

Digitized by Google

Les administrateurs composant le conseil de Rhône-et-Loire au ministre de l'Intérieur.

Lyon, le 26 mai 1793.

Une nouvelle source de divisions vient de s'ouvrir dans cette cité, et c'est l'exécution de la loi du 21 mars dernier, qui en est le prétexte. Par cette loi, il doit être établi dans chaque commune, ou section de commune, un comité composé de douze citoyens pour recevoir la déclaration des étrangers et exercer sur eux une active surveillance.

Depuis long-temps il existait, dans chaque section, un comité de surveillance qu'on a après qualifié de révolutionnaire. Ce comité était formé de membres choisis par la Municipalité, qui, pour se les rattacher sans doute d'une manière particulière, leur a fixé un traitement journalier de trois livres.

La loi veut que les comités de section ne soient composés que de membres librement et légalement élus par elle; et, à ce titre, l'administration a pris un arrêté, le 6 de ce mois, pour en ordonner l'exécution.

Nous ne savons si cette mesure contrarie les projets de la Municipalité, ni quels sont ces mêmes projets; mais nous pouvons vous assurer qu'elle a tout mis en œuvre pour empêcher l'exécution de la loi et la formation des comités, au point que, lors de la convocation des sections, elle leur avait déterminé l'heure précise à laquelle leurs opérations devaient finir. Sa défiance s'est étendue jusqu'au point de défendre aux sections de s'assembler, de s'ajourner, sans convocation expresse de sa part.

Vous trouverez ci-joint l'arêté qu'elle a pris, le 23 de ce mois. Vous jugerez, à sa lecture, quelles sont les dispositions qu'il renferme, combien elle contrarie le but de la loi qui appelle tous les citoyens, individuellement et en masse, à surveiller la chose publique. Ainsi l'administration a-t-elle cru qu'il était de son devoir et de sa prudence d'annuler par des dispositions contraires un arrêté qui aurait mis le désespoir dans le cœur de la majeure partie des citoyens, et qui aurait eu les suites les plus dangereuses. Le citoyen Bonnet, représentant du peuple auprès de l'armée des Pyrénées Orientales, à qui nous l'avons communiqué, l'a approuvé dans tout son contenu, comme absolument conforme à la loi. Nous ne nous dissimulons cependant pas qu'il ne satisfait pas et ceux qui perdent une partie de leurs pouvoirs, et ceux qui craignent la vigilance, et ceux enfin qui voudraient réunir dans les mains de leur parti toutes les autorités et toute la force; mais nous sommes résolus à prendre toutes les mesures qui peuvent déjouer les projets des méchants et sauver la chose publique des fureurs de ses ennemis. Comptez sur notre zèle et notre activité, ainsi que sur notre empressement

Digitized by Google

à vous rendre compte de tous les mouvements que peut occasionner cette nouvelle circonstance.

DUBOIS, *président.*
GONON, *secrétaire-général.*

PROCLAMATION.

Les représentants du peuple envoyés près l'armée des Alpes, aux citoyens de Lyon.

Des avis alarmants sur la situation de Lyon et sur les dangers d'une contre-révolution, décidèrent les quatre représentants du peuple auprès de l'armée des Alpes à faire passer dans cette ville une force armée qui devait en assurer la tranquillité et protéger les propriétés nationales.

Cette mesure a alarmé quelques sections; les représentants du peuple ont cherché à les rassurer, et ils n'attendaient pour la changer que d'avoir des renseignements positifs sur l'état de cette cité. Ils ont annoncé leurs dispositions à cet égard; ils ont engagé tous les citoyens à la paix et à l'union, Le malheur a voulu que cette invitation n'ait pas réussi; ils ont reconnu que les impressions qu'on leur avait données étaient fausses; il leur est démontré que les sections ne désirent point une contre-révolution, qu'elles sont, au contraire, animées de patriotisme et de sentiments républicains; mais qu'elles provoquaient une prompte réparation des griefs et des abus dont elles avaient à se plaindre. Les représentants du peuple se sont en conséquence hâtés de se réunir au département et de donner ensemble des ordres tendant à faire cesser l'effusion du sang.

Citoyens, vos opinions, vos cœurs sont maintenant connus; les inculpations dirigées contre vous, par des personnes qui étaient accréditées par leurs fonctions, sont fausses. Les représentants du peuple s'empressent de le publier; ils en porteront l'assurance à la Convention nationale, ils regretteront long-temps que cette vérité soit mêlée de l'amertume que leur procurent les malheureux évènements de la journée d'hier.

Fait à Lyon, le 38 mai 1793, l'an II de la République française.

NIOCHE, GAUTHIER,
Commissaires de la Convention nationale.

Digitized by Google

PROCLAMATION.

Les corps administratifs du département, du district de la ville, de celui de la campagne de Lyon et des sections de la même ville, réunies par leurs commissaires.

VIVE LA LIBERTÉ, L'ÉGALITÉ,
LA RÉPUBLIQUE UNE ET INDIVISIBLE.

Citoyens,

Vous venez de montrer votre courage, vous avez terrassé l'anarchie. Déployez toute la vertu des républicains, votre amour pour la loi, votre horreur pour les excès dont vous aviez été menacés. Les sections de la ville doivent être grandes et généreuses, elles ne déshonoreront pas leur triomphe par des attentats à la sûreté individuelle : chaque citoyen doit être sous la garantie de toutes les sections. Nous vous invitons, citoyens, à exercer la surveillance la plus active, pour que la loi règne seule; conservez le calme et la tranquillité qui doivent succéder à la victoire.

Oubliez les scènes affreuses dont vous avez été les témoins et les victimes, pour vous livrer sans réserve aux doux sentiments de fraternité et d'union qui doivent caractériser les peuples libres, les vrais républicains.

DUBOIS, *président du département;* MATHERON, *président du district de Lyon;* PECOLET, *président du district de la campagne de Lyon;* FREMINVILLE, *président des sections réunies par commissaires.*

NAPOLI, *secrétaire.*

Les administrateurs composant le conseil du département de Rhône-et-Loire, au ministre de l'intérieur.

Lyon, le 30 mai 1793.

Citoyen ministre,

Nous envoyons un courrier extraordinaire à la Convention pour lui porter l'affligeante nouvelle du triste évènement qui est arrivé hier, et que malheureusement nous avions prévu sans pouvoir calculer jusqu'à quel point il pouvait empirer.

Nous vous avions annoncé par nos lettres des 26 et 27 de ce mois que nous craignions quelques grands mouvements, à en juger par la fermentation des esprits et par le soin que prenait la Municipalité de les provoquer. Vous avez vu de quelle manière elle l'avait fait et comment, au mépris de toutes

Digitized by Google

les lois, soutenue de sa force, elle avait bravé une autorité supérieure, contre laquelle elle ameutait le peuple.

Déjà quelques jours auparavant elle avait essayé un soulèvement, en laissant à un attroupement formé la liberté de se porter chez un citoyen chargé d'un approvisionnement de beurre pour l'armée des Alpes, qui se permi, de le taxer arbitrairement, sous prétexte d'accaparement.

Enfin, le 28, arrivèrent les citoyens Nioche et Gauthier, commissaires de la Convention près les armées des Alpes, pour l'exécution sans doute des mesures qui avaient nécessité l'envoi à Lyon de deux bataillons et de deux escadrons de dragons.

Les citoyens de Lyon, instruits de ces deux circonstances, s'empressèrent alors de communiquer leurs craintes et leurs alarmes, d'autant plus fondées, que dans ces moments partaient des réquisitions arbitraires pour aller à la Vendée et pour fournir des taxations exhorbitantes sous vingt-quatre heures.

Ces craintes se réalisaient par les propos qui se tenaient publiquement, qu'on forcerait ces citoyens par la baïonnotte, qu'on couperait des têtes, qu'on établirait un tribunal révolutionnaire. Tous ces bruits, accrédités par la Municipalité, portèrent les sections à se réunir, à former des pétitions tendantes à se constituer en état de réquisition permanente, chacune dans leur bataillon.

Le danger était pressant, la force révolutionnaire s'était assemblée la nuit précédente, s'était liée par des serments. Il n'en fallut pas davantage pour aigrir et animer les esprits.

Vingt-six sections, sur trente-une, demandèrent la permanence en armes dans leur quartier, sur le fondement des craintes que leur inspiraient ces différents complots. Adressées à l'administration, elles furent renvoyées pardevant les commissaires de la Convention, qui, ne s'étant point ouverts sur cette demande, portèrent l'administration à ne prendre qu'une demi-mesure, qui consistait dans une réquisition à la Municipalité de fortifier les piquets et de doubler la masse de la force armée.

Cette nuit même, les sections obéirent parfaitement à la défense qui leur fut faite de s'assembler en armes, à l'exception de quelques jeunes gens qui, ayant été rencontrés armés, furent arrêtés par une patrouille et mis en état d'arrestation.

Le lendemain on ne connut point la cause de cette arrestation; on ne vit dans le refus de constituer en permanence la force armée, qu'un moyen dont on s'était servi pour paralyser la force et l'activité des sections. Dès-lors, les citoyens qui appréhendaient pour le jour l'arrivée des forces envoyées dans la ville de Lyon par les citoyens Dubois-Crancé et Albite, qui savaient d'ail-

Digitized by Google

leurs que ce jour était marqué pour l'exécution des complots, s'assemblèrent à un quartier-général.

Dès huit heures du matin, les commissaires, instruits du rassemblement, se rendirent au lieu où il était indiqué, avec un membre de chaque administration, pour leur porter des paroles de paix et d'union; d'un autre côté, la commune avait assemblé un assez grand nombre de ses partisans, avait fait hérisser de canons la maison commune avec un appareil formidable.

Nous ne vous dissimulerons pas que l'administration en général était désignée pour la première victime de la Municipalité, et que, par une contradiction aveugle, les administrateurs ne purent se rendre à leur poste, la consigne ayant été donnée de n'en laisser entrer aucun.

Forcés par cette fatalité de nous réunir individuellement auprès de notre président, nous délibérâmes en commun que, quoique repoussés du lieu de nos séances, nous ne devions pas abandonner la chose publique dans son danger; que nous devions veiller à tous les mouvements pendant que les députés feraient aux citoyens la proclamation de la paix. Nous nous réunîmes en conséquence à l'administration du district de la ville. A peine arrivés dans son sein, nous entendons le bruit d'un canon et d'une mousqueterie prolongés pendant quelques minutes. Bientôt après on nous rapporte que le bataillon de la section de Brutus, qui s'était présenté sur la place des Terreaux, près de l'hôtel-commun, en conséquence d'une réquisition, avait été assailli par une décharge d'artillerie et de mousqueterie qui tua ou blessa une trentaine de citoyens.

Dans ces entrefaites, une quantité de citoyens annoncent aux administrations qu'elles courent de grands dangers dans le local qu'elles occupent; par ces considérations, les administrations se rendent à l'Arsenal, où elles sont bientôt après investies d'une force imposante qui garantit leurs délibérations.

Dans l'intervalle de cette translation les administrations apprennent que les citoyens en étaient venus aux mains. Le premier usage qu'elles firent de leurs pouvoirs fut de faire une proclamation et d'engager tous les citoyens à cesser le combat et à se retirer; mais l'action était entamée, les autorités constituées ne furent point entendues.

Dans ces circonstances, quelle était la source des divisions? quel était le remède à y apporter? De toutes parts on annonçait que la Municipalité avait perdu la confiance. Depuis long-temps elle était dénoncée dans l'opinion publique, comme coupable de prévarication et d'actes arbitraires. Le matin même elle avait fait tirer le canon et la mousqueterie sur des citoyens qui s'étaient rassemblés sur ses réquisitions. Le sang des citoyens coulait, on était sur le point d'en verser encore; l'armée des sections avait atteint la maison-

Digitized by Google

commune, on menaçait d'en faire le siége. Dans cette perplexité les administrations suspendent la Municipalité et le conseil-général. Cette mesure est adoptée par les commissaires de la Convention, qui envoient eux-mêmes au conseil-général et à la Municipalité l'ordre de cesser leurs fonctions et d'évacuer l'hôtel-commun.

Nous pouvons vous assurer, citoyen ministre, que, dès cet instant, et lorsque la proclamation fut faite, le sang des citoyens cessa de couler. Le reste de la nuit fut calme et tranquille, et employé à des mesures de sûreté; mais la découverte d'un complot contre-révolutionnaire, dont on avait lieu de soupçonner la Municipalité complice, indépendamment des délits graves dénoncés contre elle dans l'exercice de ses fonctions, nous a mis dans la nécessité de faire mettre en état d'arrestation les principaux auteurs de la conjuration et des dilapidations dénoncées, ainsi que les provocateurs au meurtre et les agents connus de la faction qui l'a jusqu'ici insolemment provoqué.

Nous vous rendrons compte successivement des informations qui seront faites pour éclairer votre décision sur la suspension, et nous vous prévenons que nous faisons remplir provisoirement les fonctions municipales par deux membres de chaque section connus par leur patriotisme, leur zèle et leur intelligence, jusqu'à ce que vous ayez définitivement statué : ce que nous vous prions de suspendre jusqu'à l'envoi de notre proclamation et des pièces justificatives.

Nous supprimerons au surplus toute réflexion sur les événements; mais nous croyons pouvoir vous assurer que si le nouvel ordre de choses, que la fatalité des circonstances a suscité, est maintenu, le germe des divisions disparaîtra et l'espérance de la paix pourra renaître.

Les citoyens de Lyon ont déployé trop de courage et trop de fermeté pour croire qu'ils sacrifient aisément leur liberté, et qu'ils laissent échapper le prix de leur victoire sur leurs oppresseurs.

La confiance dans les administrations a été si grande, qu'au premier récit des événements fâcheux qui se passèrent hier, nous avons vu accourir des campagnes plus de vingt mille citoyens pour offrir leurs bras et leurs forces. Il eût été bien à désirer qu'ils fussent arrivés plus tôt, ils auraient peut-être empêché l'effusion du sang : au surplus, comme la tranquillité se rétablit insensiblement, nous avons renvoyé les sept huitièmes de ces citoyens généreux, en applaudissant à leur civisme et à leur humanité, et en faisant des vœux pour que de semblables occasions ne se rencontrent jamais.

DUBOIS, *président*.

GONON, *secrétaire*.

Digitized by Google

Le ministre de l'Intérieur au président de la Convention nationale.

Lyon, le 31 mai 1793.

Un courrier extraordinaire, citoyen président, envoyé par l'administration du département de Rhône-et-Loire, m'apporta hier un paquet contenant des détails affligeants sur la situation de la ville de Lyon. Il s'est établi une lutte entre l'administration du département et la Municipalité qui peut avoir les suites les plus fâcheuses.

La surveillance et l'autorité du pouvoir exécutif m'ayant paru insuffisantes pour ramener le calme dans cette grande cité, je me hâte de soumettre ces malheureux débats à la Convention nationale, et, pour ne pas perdre un moment, je lui fais passer toutes les pièces, telles que je les ai reçues, sauf à en faire prendre des extraits dans le comité, où elle en fera le renvoi.

Je ne manifeste qu'un seul désir, c'est de voir partir sur-le-champ à Lyon des commissaires pris dans la Convention nationale. Leur présence peut rendre la paix aux citoyens de cette ville, qu'un égarement passager conduit au précipice.

Le ministre de l'Intérieur aux administrateurs du département de Rhône-et-Loire.

Paris, le 8 juin 1793.

J'ai reçu, citoyens administrateurs, la lettre que vous m'avez écrite le 30 mai pour m'informer de l'évènement affreux arrivé la veille dans la ville de Lyon. Le sang des citoyens répandu par d'autres citoyens présente un tableau déchirant.

Je ne dois pas encore juger la Municipalité, mais je ne puis applaudir à la résistance que vous me dites qu'elle a faite contre les autorités supérieures. Peut-être eût-il été possible, puisque la majorité des sections s'était prononcée contre les mouvements qui se faisaient, de vaincre l'opiniâtreté des autres sections, en bloquant avec précaution la force armée qui était à la maison-commune.

Le décret que la Convention nationale rendit hier et qui invite ses commissaires à prendre toutes les mesures propres à rétablir le calme et la tranquillité dans votre ville, recevra, je n'en doute pas, une prompte et salutaire exécution, et en fera disparaître l'anarchie, le pire de tous les maux. Je ne dois cependant pas vous dissimuler que la dureté des riches a souvent excité les justes plaintes du citoyen pauvre, et que le moment est venu où

Digitized by Google

celui qui a beaucoup doit donner beaucoup et faire volontairement tous les sacrifices que les circonstances et les besoins de la patrie exigent. Ce doit être surtout aux administrations supérieures à donner cette impulsion à ces vils égoïstes qui ne veulent de révolutions que pour eux, et qui ne peuvent inspirer au pauvre que le mépris et l'indignation. Je désire, citoyens, reconnaître en vous, dans les pièces et renseignements que vous m'avez promis, des amis du pauvre, des magistrats du peuple, qui veulent que chacun jouisse des droits que les lois lui assurent, et qui savent que, dans les moments de crise, si le citoyen pauvre sacrifie sa vie pour fonder le bonheur de sa patrie, le riche doit au moins y contribuer d'une portion de son superflu. C'est alors que je vous seconderai de tous les moyens que la loi a mis dans mes mains pour confondre la malveillance et fonder la république sur les principes de vérité et de vertu, qui sont les seuls que désormais doivent professer les Français.

BUREAU DES DÉCRETS DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE.

CORRESPONDANCE RELATIVE A L'EXPÉDITION ET A L'ENVOI DES LOIS.

Au citoyen ministre de l'Intérieur.

Du 3 juillet 1793.

La Convention nationale, mon cher collègue, a, par son décret de ce jour, mis en état d'accusation le procureur-général-syndic du département de Rhône-et-Loire, le procureur-syndic du district de Lyon, le procureur faisant fonctions de procureur de la commune de la même ville. Comme l'article 3 du décret charge les représentants du peuple de son exécution, je me suis borné à leur envoyer, par un courrier extraordinaire, les expéditions destinées aux autorités constituées du département de Rhône-et-Loire, et je vous en adresse également une dont je vous prie de m'accuser la réception.

Le ministre de la Justice,

GOHIER.

Nous, François-Christophe Kellermann, général des armées de la République française, commandant en chef celles des Alpes et d'Italie,

Ordonnons de laisser passer librement et sûrement les citoyens Divernois,

Digitized by Google

courrier de Lyon à Genève; Bomand, courrier de Lyon à Strasbourg, pour retourner à Lyon, attendu que leurs dépêches ont été arrêtées et retenues au quartier-général, où elles seront gardées jusqu'à nouvel ordre, sans leur donner aucun trouble ni empêchement. Prions tous ceux qui sont à prier, et ordonnons à ceux qui sont dans l'étendue de notre commandement, de leur donner tous secours et aides, promettant de faire, en pareil cas, le semblable. En foi de quoi nous avons signé le présent et fait contresigner par notre secrétaire.

Fait au quartier général de la Pape,... 1793, l'an II de la République française.

KELLERMANN.

Par le citoyen général d'armée,

GARNIER. BRON. J. GIBERT.

Sur la demande faite au général Kellermann de savoir si dans la défense ou consigne donnée par Charles Saint-Remy, chef de l'état-major de l'armée des Alpes, de ne laisser passer aucune voiture, ni hommes ni chevaux, allant à Lyon, se trouvaient compris les courriers des malles et messageries,

Il a été répondu qu'il fallait laisser passer les courriers de malle et tous autres du service public, soit de la Convention nationale, soit des représentants du peuple, soit des généraux d'armées et autres officiers-généraux.

Les seuls citoyens voyageant pour leurs affaires seront retenus jusqu'à nouvel ordre.

Au quartier-général de Meximieux, le 7 août 1793, l'an II de la République française.

Le général de division chef de l'état-major de l'armée des Alpes,

Ch. SAINT-REMY.

Les administrateurs composant le directoire du district de Montluel certifient l'ordre ci-contre conforme à l'original.

A Montluel, le 7 août 1793, l'an II de la République française, une et indivisible.

CHENEVIER, BELIN, VESU, BERNARD.

Pour copie, BRON.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, RÉPUBLIQUE UNE ET INDIVISIBLE.

Le comité particulier de surveillance et de sûreté publique du département de Rhône-et-Loire,

Digitized by Google

Requiert le citoyen Senterre de donner un extrait collationné tant de l'ordre délivré par Charles Saint-Remy, général de division, chef de l'état-major de l'armée des Alpes, le 7 de ce mois, de laisser passer les courriers des malles et tous autres du service public, que du passeport délivré aux courriers de Genève et de Strasbourg, partis de Lyon ce jour.

Lyon, ce 11 août 1793, l'an II de la République française.

Pierre Loir, Remi Broxz, Richard aîné, Havré; Amiot, secrétaire.

Pour copie, Baon.

Extrait du registre des délibérations du directoire du district de Roanne.

Cejourd'hui, 12 août 1793, l'an II de la République française, une et indivisible, dans la salle des séances ordinaires de l'administration, où étaient les citoyens Poquillon, vice-président, Laget-Deville, administrateur, et Bergier, suppléant le procureur-syndic, Forut, maire, Morillon-Forest, Denis Pichon, Thiolayron, Chatteleus, officiers municipaux, Cossac, Meynin, Paire-Bonnier, Guyot, Chavagnac, Martinet et Michaud, membres du conseil-général de la commune de Roanne, le caporal de la garde ordinaire de la ville a amené un courrier dont le passeport, destiné pour Mâcon et renouvelé pour Paris, a paru suspect, et le procureur-syndic, ouï, on a mis aux voix la question de savoir si ces dépêches seraient ouvertes ou non. Sur la décision de l'affirmative, un membre du directoire et un membre de la commune, nommés à l'effet de procéder à l'ouverture, ont rapporté qu'elles n'intéressaient que le service des postes; en conséquence les dépêches ont été recachetées, scellées du sceau du district, et ont été remises, avec extrait du présent, à Jean-Baptiste Basset, porteur de ces dépêches, pour lui servir et valoir à telles fins que de raison; comme aussi ledit Basset était porteur d'une missive adressée à Rusinguet, hôtel de Nîmes, rue Grenelle-Saint-Honoré, à Paris, laquelle ne contenait rien de suspect. Cette missive a été recachetée du sceau du district et remise au porteur.

Signé Poquillon, Laget-Deville, Bergier, suppléant le procureur-syndic, Forut, maire, Morillon-Forest, Denis Pichon, Thiolayron, Chatteleus, Cossac, Meynin, Paire-Bonnier, Guyot, Chavagnac, Martinet et Michaud.

Pour extrait collationné, *signé* Larat, secrétaire.

Ce jour, mercredi, 14 août, l'an II de la République française, vers les quatre heures après-midi, se sont présentés les citoyens Sadome et Arbeltier,

Digitized by Google

officiers de paix de la municipalité de Paris, porteurs d'ordres de l'administration de police, en vertu desquels, et pour mettre à exécution l'arrêté du comité de sûreté générale de la Convention nationale, dont la teneur est que tout voyageur, arrivant des départements du midi, et notamment de la municipalité de Lyon, seront arrêtés, leurs papiers scrupuleusement examinés, et les personnes reconnues suspectes mises en état d'arrestation. Pourquoi lesdits Sadome et Arbeltier ont conduit pardevant nous, maire et officiers municipaux, procureur de la commune et notables du conseil-général de Ris, département de Seine-et-Oise, district de Corbeil, le citoyen Jean-Baptiste Basset, courrier extraordinaire expédié de Lyon pour Paris, muni d'un passeport pour Mâcon, visé par la municipalité provisoire de Lyon, laquelle le déclare bon pour Paris; ledit Basset, porteur aussi de dépêches pour le directoire des postes, et d'une missive particulière, tous lesdits papiers ayant décachetés au district de Roanne, comme il appert au procès-verbal d'autre part, nous avons, au terme de l'ordre dont les susnommés sont porteurs, arrêté ledit citoyen Basset, et procédé de rechef à la perquisition de ses papiers, et ce pour exercer la plus active surveillance : ouverture et lecture faite de toutes les dépêches, n'y avons rien trouvé de suspect, et de suite les avons recachetées et scellées du sceau de la municipalité de Ris. Pourquoi avons dressé et signé le présent-verbal, tant pour servir audit citoyen Basset que pour la conservation de tous droits.

Signé au registre, Bailly, maire, Mangeon, officier municipal, Montier, procureur de la commune, Chercy Delaroche, notable, Arbeltier, Sadome, Galois, secrétaire-greffier.

Pour copie conforme, *signé* Galois, secrétaire-greffier.

Vu par nous, commissaire du pouvoir exécutif à Fromenteau, le 14 août, à sept heures et demie de relevée. *Signé* Rumblot, Royer.

Pour copie conforme à l'original,

BRON.

Le citoyen Senterre, directeur des postes à Lyon, au directoire des postes.

Le 12 août, à une heure du matin.

Lorsque je vous écrivais, citoyens, hier au matin, pour vous pressentir sur les différents obstacles qui pouvaient s'opposer à la régularité de la marche des courriers partant ou arrivant à Lyon; lorsque je vous rendais compte des retards considérables qu'éprouvaient déjà les courriers de Strasbourg et de Genève, qui devaient arriver ici le 9 courant, et qui n'étaient pas

Digitized by Google

encore rendus; lorsque, dis-je, je vous prévenais de ces événements, je ne m'attendais pas à être obligé de vous dépêcher cette nuit un courrier extraordinaire pour vous rendre compte d'une subvention totale dans le départ et l'arrivée de presque tous les courriers de Lyon.

D'abord les chevaux du relais de Lyon, au nombre de six, et trois postillons, qui ont conduit la malle de Paris par la ci-devant Bourgogne, il y a six jours, ne sont pas rentrés pour avoir été retenus par des ordres supérieurs à la suite. Je suis instruit en ce moment que les courriers de Strasbourg et de Genève, qui devaient l'un et l'autre arriver ici les 9 et 11, sont retenus au quartier-général de l'armée, et que leurs dépêches y ont été séquestrées. A la suite encore, sur une décision du général Kellermann, expliquée par le citoyen Charles Saint-Rémy, le 7 de ce mois, que les courriers de malles auraient leur passage libre sur les routes occupées par l'armée des Alpes, j'avais cru pouvoir en toute assurance expédier d'ici aujourd'hui les courriers sur Genève et sur Strasbourg, et je ne m'étais occupé que d'échapper aux obstacles des routes coupées en différents sens, lorsque hier soir à huit heures ces deux courriers sont rentrés à Lyon avec leur malle vide et un passeport signé Kellermann, par lequel il annonce qu'il a retenu toutes leurs dépêches. Assurément je ne devais ni ne pouvais m'attendre à cet évènement, d'après le premier ordre du 7, qui assurait la libre circulation des courriers de malles. Je joins ici ces deux pièces, qui vous prouveront, j'ose le croire, qu'il n'y a eu de ma part ni imprudence, ni défaut de précaution.

A la suite encore, le courrier expédié de Paris par la Bourgogne, et qui devait arriver au plus tard dans la nuit du 9 au 10, n'est pas encore arrivé, et il est plus que probable qu'il est également retenu à Châlons ou à Mâcon par des ordres supérieurs. De là le courrier de Grenoble, qui devait partir hier à deux heures du soir, a été obligé, après quatre heures d'attente, de partir à six, à vide des dépêches de Paris. Par la même raison, celui sur Marseille, qui, dans l'ordre arrêté, devait également partir hier à deux heures de l'après-midi, est encore à attendre ce courrier de Paris, et je vais également le faire partir à vide des dépêches de Paris, pour ne pas laisser plus long-temps cette route dans une attente pénible. On peut prévoir encore que le courrier de Paris par Moulins, qui doit arriver, par un long retard, cette nuit, ne l'étant pas encore, sera également arrêté, sinon par des ordres supérieurs, au moins par des obstacles sur la route, le dernier qui est arrivé ici hier par un retard de dix-huit heures, n'ayant pu s'y rendre qu'avec la plus grande peine. Ainsi donc, tout est ici dans la plus funeste désorganisation, tant par l'effet des ordres supérieurs qui arrêtent les cour-

Digitized by Google

riers et séquestrent leurs dépêches, que par celui des routes coupées par des retranchements et des redoutes.

En cet état de choses, citoyens, qui ne peut que s'accroître encore, puisque l'armée du général Kellermann se dispose à marcher au premier moment sur Lyon, sur trois colonnes qui obstrueront tous les passages, et qu'on assure même qu'en même temps la ville sera bombardée et tirée à boulets rouges, il n'est plus possible de prévoir quel peut être le résultat de tant et tant d'évènements, et toutes les combinaisons du zèle, déjà paralysé par des obstacles insurmontables, ne peuvent l'être toujours que de plus en plus.

Dans cet état de choses donc, lorsque les courriers sur Genève et sur Strasbourg ne peuvent plus arriver et partir sans voir leurs dépêches retenues et séquestrées; lorsque les courriers venant de Paris ne peuvent également plus arriver; que par conséquent les courriers sur Marseille et Grenoble, lors même qu'ils pourraient continuer à être expédiés, ce qui est très-incertain, ne pourront être chargés que des dépêches de Lyon; lorsque les chevaux du relais seront retenus, ainsi que les postillons, partout où ils se trouveront; lorsque enfin tout annonce une subversion plus générale, je ne dois pas rester dans une inaction qui pourrait vous surprendre, et je dois au contraire vous soumettre, par la voie la plus prompte, le véritable état des choses et la crise cruelle dans laquelle je me trouve. Veuillez donc bien, citoyens, me transmettre vos ordres ultérieurs par le retour du courrier que je vous expédie. Il ne sera jamais arrivé assez tôt à mon gré. Je joins ici un reçu de 800 fr. que j'ai avancé à ce courrier pour les frais de la course, vous voudrez bien les régler à Paris pour l'aller et le retour, et me faire rembourser ces 800 fr. dont le courrier tiendra compte.

Je dois vous prévenir aussi, citoyens, que les corps administratifs, instruits par les courriers eux-mêmes qui en étaient porteurs, que les deux pièces signées Charles Saint-Remy et Kellermann étaient entre mes mains, m'ont requis de leur en délivrer une expédition (à défaut des originaux que j'ai refusés) collationnée. Je n'ai pu résister à cette réquisition que je joins également ici.

Le directeur par intérim des postes de Lyon,

SENTERRE.

Digitized by Google

Le représentant du peuple près la division d'armée de la Guillotière, à la Convention nationale.

Au quartier-général de la Ferrandière, le 30 septembre 1793.

Citoyens, mes collègues,

Si les muscadins sont encore fiers de ce qu'ils appellent leur glorieuse journée du 29 mai, ils ne se vanteront pas autant de celle du 29 septembre. Je ne vous dirai pas les avantages qu'ont remportés, chacune de leur côté, la colonne de Châteauneuf-Randon et celle de notre collègue Javogue, parce que je présume qu'ils se seront empressés d'en informer la Convention nationale; mais je dois vous dire que la colonne de la Guillotière, commandée par le général Vaubois, et près laquelle je me trouve, a vigoureusement soutenu les deux autres attaques. Pendant que les rebelles étaient repoussés aux extrémités, nous faisions renforcer le bombardement dans le centre de la ville, et au même instant les deux redoutes que les muscadins avaient construites aux Brotteaux furent attaquées par nos gens, et remportées en moins d'une heure, au milieu d'une grêle de boulets et malgré un feu très-vif de mousqueterie que les lâches nous tiraient en sûreté de derrière des murs retranchés garnis de larges fossés et crénelés tout autour.

Nous avons détruit leurs travaux, qui étaient des chefs-d'œuvre de construction, incendié toutes les maisons, enlevé cinq pièces de canon, une forge de campagne, plusieurs chevaux, grand nombre de gargousses et munitions de guerre, des matelas, que j'ai fait conduire à l'ambulance; des bidons, gamelles et marmites; plus, le dîné de ces messieurs, qui était préparé, mais que nous ne leur avons pas donné le temps de manger.

J'ignore si les muscadins sont accoutumés à ne faire la guerre qu'en carosse : le fait est que nous leur avons pris bon nombre de voitures et cabriolets de toutes couleurs, et qu'ils ont été obligés de s'en retourner à pied dans leurs murs.

Je vous adresse un échantillon de la monnaie (1) avec laquelle on paie en ce moment les troupes muscadines; en regardant au clair de ce nouveau papier, on y voit très-distinctement une grande et large fleur-de-lys qui an-

(1) Papier de commerce obsidional créé par le comité général de Salut public lyonnais, jusqu'à concurrence d'un million cinq cent mille livres. Dans l'émission de ces papiers de commerce obsidionaux, il s'en trouva dont le filigrane portait une fleur-de-lys presque imperceptible. Ils excitèrent des murmures, et il fallut bien vite retirer ces mandats de la circulation.

(Mémoires de l'abbé Guillon de Montleon, t. 1, p. 385.)

Digitized by Google

nonce assez jusqu'à quel point les Lyonnais sont ennemis de *la royauté* et amis de *la république une et indivisible*, qu'ils ont l'audace de mettre en tête de tous leurs actes, dans le temps même où ils lui font une guerre à outrance; mais patience, encore quelques instants, nous les presserons toujours davantage, et dans peu la loi sera vengée, ou tous les traîtres seront passés au fil de l'épée.

Nos soldats ont montré le plus grand courage dans cette affaire; les Lyonnais y ont perdu beaucoup de monde, nous avons eu onze hommes tués et trente-quatre blessés; mais parmi les républicains dont la perte excite nos regrets, nous devons distinguer le valeureux Devigne, commandant du bataillon de Paris, qui est mort comme un héros, et le brave Valette, adjudant-major du premier bataillon du Gard, qui a eu la cuisse emportée par un boulet de canon, et qui, au moment où quelques volontaires se sont présentés pour l'emporter, leur a dit: *Si votre présence est nécessaire ailleurs, laissez-moi, et volez où la gloire vous appelle.* Ce citoyen, sentant ses forces s'affaiblir, demande un morceau de papier, et, écrivant à son père, il ne traça que ces mots: *Je meurs pour ma patrie et pour la liberté*, signé Valette. Ce brave homme vit encore, et j'espère que nous parviendrons à le conserver, car des hommes de cette trempe devraient être immortels. Au demeurant, je puis vous dire que nos braves vont à l'attaque aussi gaiement que s'ils allaient à la noce; notre artillerie a fait comme à son ordinaire, c'est-à-dire des merveilles.

Sébastien Laporte.

P. S. Il a été pris également, sur le chapeau d'un muscadin, une cocarde où se trouve l'effigie du tyran jadis appelé Louis XVI, les trois fleurs-de-lys, et pour légende, ces mots: *la nation, le roi, la loi.* Et puis ils se disent républicains!

Les représentants du peuple, Couthon, Maignet, Châteauneuf-Randon et Laporte, au comité de salut public de la Convention nationale.

Lyon, le 11 octobre 1793.

Votre lettre nous a appris pour la première fois, citoyens, nos collègues, que Kellermann était destitué. Dubois-Crancé et Gauthier, à qui l'on avait adressé le destitution, nous l'avaient laissé ignorer. Nous ne leur faisons point de reproches, seulement nous voulons vous prouver que nous ne méritons point ceux que vous nous faites. Votre lettre nous étant parvenue hier, nous nous sommes empressés de conférer avec le général Doppet d'un

Digitized by Google

objet auquel nous attribuons la plus grande importance. Mais ce général nous a observé que, forcé de rester ici encore quelques jours, il lui paraissait essentiel de différer toute notification à faire à Kellermann, dans la crainte qu'un déplacement trop précipité, et avant qu'il sût momentanément le commandement de l'armée, ne nuisît à la chose publique; nous avons cru qu'elle serait bien plus en danger si nous conservions dans un poste aussi important un homme qui depuis si long-temps a perdu la confiance de la nation. Nous avons requis le général Doppet de donner à une partie de l'armée un chef tant qu'il en sera lui-même éloigné. Aussitôt qu'il nous l'aura désigné, nous lui adresserons la destitution de Kellermann.

La ville de Lyon commence à s'organiser; nous avons rétabli dans leurs fonctions municipales ceux que l'aristocratie avait arrachés de la maison commune pour les plonger dans des cachots. La société populaire a été solennellement réinstallée; le procès-verbal de cette séance mémorable vous sera envoyé : la Convention verra que la République compte encore ici de nombreux partisans. Une commission militaire a été créée, elle est actuellement en fonctions; quatre aides-de-camp occupent ses premiers moments, vraisemblablement ils subiront demain la peine attachée à leur crime.

Le désarmement de tous les habitants est ordonné; déjà il a commencé à s'effectuer; bientôt il sera terminé.

Le comité de surveillance est créé; il est composé d'hommes qui, martyrs de leur amour pour la liberté, nous inspirent la plus grande confiance.

L'on est toujours à la poursuite des rebelles; ils sont réduits à trois cents, qui se sont retirés dans une forêt. Le tocsin a réuni autour de ce bois plus de six mille hommes; ils nous rendront bon compte de ce reste de brigands.

L'on nous assure que plusieurs des chefs, convaincus de l'impossibilité où ils étaient de pouvoir s'évader, se sont rendus justice eux-mêmes en se brûlant la cervelle; tout se réunit pour nous faire croire que Précy est du nombre des morts. Au premier jour, nous vous donnerons de plus grands détails; il nous suffira quant à présent de vous assurer que *ça va*, et que nous nous proposons de le faire aller si bien que nous vous dispenserons d'y revenir à deux fois.

Salut et fraternité,

G. Couthon, Maignet.

P. S. Nous apprenons dans le moment que nos collègues Dubois-Crancé et Gauthier intriguent dans toute la ville pour que les citoyens réclament contre le décret qui les rappelle. Des émissaires courent toutes les rues pour faire leur apothéose et prolonger leur séjour dans cette cité; nous ignorons les motifs d'une conduite aussi étrange, mais nous croyons qu'elle ne peut

Digitized by Google

avoir que des suites funestes. Ce n'est pas dans une ville accoutumée depuis long-temps à méconnaître l'autorité nationale, à réclamer contre les décrets de la Convention, qu'il faut suspendre d'un moment l'exécution d'un décret, quel qu'il soit. Que feront les citoyens quand ils verront que les députés eux-mêmes leur donnent un exemple aussi dangereux, et qu'ils sont les premiers à les exciter à provoquer la suspension de la loi?

Citoyens, la chose publique nous occupe seule, mais si dans un moment aussi critique, il était permis de vous parler de nous, nous vous dirions que ce n'est pas sans surprise que nous avons vu nos deux collègues s'éloigner de nous en nous injuriant et en nous faisant l'injustice de nous accuser de les avoir dénoncés et d'avoir demandé leur rappel. Vous savez si jamais dans nos lettres il a été question d'eux; mais aujourd'hui nous vous prions de bien peser s'il n'est pas dangereux qu'ils demeurent plus long-temps dans cette ville. Quant à nous, nous en sommes si convaincus, que nous ne balancerons pas de leur enjoindre d'obéir à la loi, si nous apprenons qu'ils continuent d'intriguer dans une cité qui n'est déjà que trop mal disposée.

Les preuves que nous vous offrons ne permettent plus à l'Europe entière de douter que Lyon était devenu une seconde Vendée. Les fleurs-de-lys qui décorent le drapeau des rebelles, que le général Doppet vous adresse, annoncent assez les intentions de ceux qui se ralliaient autour de lui. C'étaient des marquis, des comtes, des hommes décorés de la croix de Saint Louis, qui les commandaient. Partout l'on voyait les signes de la royauté.

G. Couthon, Maignet.

Commune-Affranchie, le 14 frimaire, l'an II de la République française, une et indivisible.

Citoyen président,

Je vous envoie la seconde liste des guillotinés de Commune-Affranchie. Le nombre total est jusqu'à ce jour de cent treize. La Convention nationale verra sans doute avec plaisir l'activité que le tribunal a mise à venger les mânes des patriotes égorgés dans cette nouvelle Sodôme. Un plus grand acte de justice se prépare encore : quatre ou cinq cents contre-révolutionnaires, dont les prisons sont remplies, vont expier, l'un de ces jours-ci, tous leurs crimes : le feu de la foudre en purgera la terre d'un seul coup; puissent tous leurs semblables, foudroyés bientôt comme eux, donner un grand exemple à l'univers! puisse ce gouvernement électrique se communiquer partout! puisse cette fête imprimer à jamais la terreur dans l'ame des scélérats et la confiance dans le cœur des républicains!

Digitized by Google

Je dis fête, citoyen président; oui, fête est le mot propre. Quand le crime descend au tombeau, l'humanité respire, et c'est la fête de la vertu. Vive la République! vive la Convention!

DORFEUILLE,

Président du Tribunal révolutionnaire.

BAIGNE,

Juge, membre de la Société des Jacobins et Cordelier.

ROULLION, *juge.* D'AUMALE, *juge.*

Digitized by Google

Lyon.

CHRONIQUE.

Lyon vient de perdre un de ses plus illustres enfants, un des noms les plus chers à la science. M. de Jussieu n'est plus! Il est allé rejoindre Ampère, autre savant comme lui. Voici le discours prononcé par M. de Mirbel. C'est un hommage rendu par l'Académie royale des Sciences à la mémoire de M. de Jussieu.

Messieurs, j'apprends presque au même instant la maladie et la mort d'Antoine Laurent de Jussieu, n'attendez pas de moi un discours d'apparat, un éloge académique; je viens partager votre deuil et payer comme vous un tribut de vénération à l'homme de bien, au savant illustre qui fut mon maître et m'honora de son amitié. Je n'ai connu aucun homme meilleur et d'un commerce plus doux. Sa bienveillance naturelle lui gagnait tous les cœurs. La simplicité de ses mœurs rappelait les temps antiques. On ne savait ce qu'on devait admirer davantage de sa candeur ou de son génie. Jamais il ne fut tourmenté du besoin de surpasser ses émules. Ce n'était pas la gloire qu'il poursuivait, c'était la vérité. Il la cherchait avec ardeur, parce qu'il l'aimait passionnément; et quand il l'avait trouvée, il ne la célait à personne, parce qu'il la croyait utile à tous.

Lorsque, après vingt ans d'un travail silencieux, il eut terminé son immortel ouvrage, le *Genera plantarum*, où il démontre victorieusement, par le raisonnement et les faits, les lois des affinités naturelles des plantes, il attendit avec calme le jugement des naturalistes. A cette époque, les nombreux élèves du grand Linnée gouvernaient l'école. Ils firent ce qu'assurément Linnée n'aurait pas fait. Par un respect superstitieux pour le maître, ils rejetèrent sans examen la nouvelle doctrine. De Jussieu n'essaya pas de la défendre, convaincu, comme il le disait souvent, que si elle était vraie, le temps la ferait prévaloir, et que si elle était fausse, ses paroles ne la sauveraient pas. Admirable résignation, qu'il est plus aisé de louer que d'imiter!

La justice s'est fait attendre! mais elle a été pleine et entière. L'œuvre de de Jussieu, que nous nommons avec un noble orgueil la *doctrine française*, a triomphé... Et, comme toute grande pensée dans les sciences a ce double

Digitized by Google

caractère d'être si élevée, qu'il semble que l'intelligence humaine ne puisse remonter plus haut, et si féconde, que tout ce qui se place audessous d'elle, s'y rattache par son origine, il arriva que la révolution qui changea la face de la botanique, étendit sa puissante et salutaire influence sur toutes les autres branches de l'histoire naturelle.

De Jussieu vécut assez long-temps pour assister au jugement de la postérité. La renommée qu'il acquit est immense et aussi durable que la science elle-même. Par une exception bien rare, sa gloire ne coûta rien à son repos. Si la paix de l'ame, des vœux plus modestes, un doux intérieur, des amis sûrs, la considération publique, l'admiration de tous les hommes capables d'apprécier les œuvres d'une haute intelligence, peuvent donner le bonheur ici-bas, nul ne fut plus heureux. Tout lui fut prospère : sa mort n'a pas été moins paisible que sa vie. Chargé d'années, il s'est endormi, plein d'espoir, tournant les yeux vers le ciel, et laissant sur la terre un fils digne de lui.

M. le comte Chabrol de Croussol, préfet du Rhône en 1814 et 1815, a terminé sa carrière au commencement du mois d'octobre.

La décoration inachevée de la nouvelle salle du palais Saint-Pierre, destinée à l'exposition des tableaux de la Société des Amis des Arts, a forcé d'ajourner l'ouverture du salon au 1er novembre.

L'Académie de Lyon propose, pour 1837, les sujets de prix suivants :

1° *Eloge de Joseph-Marie Jacquard.*

Médaille d'or de 600 fr. Prix fondé par l'Académie.

2° Tracer une carte géologique indiquant la disposition des différentes formations d'alluvion qui se trouvent dans le département du Rhône et dans les parties adjacentes des départements voisins.

A cette Carte sera joint un Mémoire dans lequel on insistera spécialement sur les caractères de ces alluvions, sur la nature minéralogique des blocs et galets qui le composent.

Indiquer le point de départ des alluvions; déterminer leur époque géologique.

Etablir une comparaison sous le rapport de la plus grande et de la moyenne dimension des blocs et galets des alluvions anciennes et de celles des cours d'eau actuels, tels que la Saône, la Brevenne, l'Azergue et autres torrents encore plus rapides que ces derniers.

Médaille d'or de 600 fr. Prix fondé par l'Académie.

Digitized by Google

Il y aura à proposer, pour 1838, trois prix de la fondation Christin de Ruolz.

Tous les ouvrages envoyés au concours doivent porter en tête une devise ou épigraphe répétée dans un billet cacheté contenant les noms, qualités et demeure des auteurs. Ils doivent être adressés francs de port, avant le 30 juin 1837, à M. Dumas, secrétaire perpétuel ; à M. Breghot du Lut, secrétaire-adjoint pour la section des lettres, ou à tout autre membre de l'Académie.

Les prix seront décernés en séance publique, le troisième mardi du mois d'août 1837.

A la même époque seront distribués les prix d'encouragement fondés par M. le duc de Plaisance, et destinés aux artistes qui auront fait connaître quelque nouveau procédé avantageux pour les manufactures lyonnaises, tels que des moyens pour économiser le temps, pour perfectionner la fabrication, pour introduire de nouvelles branches d'industrie, etc.

Les artistes qui veulent concourir peuvent s'adresser, dans tous les temps, à MM. les secrétaires ou à MM. Grognier, Clerc, Tabareau et Chenavard, membres de la Commission spéciale de l'Académie, chargée de recueillir les nouvelles inventions et les procédés utiles.

Lyon, le 6 septembre 1837.

POLINIÈRE, *président*. DUMAS, *secrétaire perpétuel*.

Il vient de paraître à l'imprimerie de M. Louis Perrin et chez tous les libraires de notre ville une brochure, imprimée avec beaucoup de goût, qui a pour titre : *L'abbé Perrin, aumonier de la prison de Roanne*. Cette notice biographique, en l'honneur d'un humble pasteur que la vénération publique accompagne à travers sa pénible mission, est de nature à exciter l'intérêt du lecteur. Que de hautes et puissantes illustrations, selon les hommes, ont moins fait, aux yeux de Dieu, que ce vertueux et modeste aumônier! On aimera à connaître la vie de ce prêtre, toute dévouée à cette partie de l'humanité si déchue et si abandonnée de tous. D'intéressants détails, un style facile et poétique recommandent cette brochure à l'attention de nos concitoyens. Un portrait de l'abbé Perrin, d'une parfaite ressemblance, dû au crayon de M. Dupré, se vend avec ou sans la notice. Prix de l'un et de l'autre : 1 fr. 50 c. chacun ; prix des deux : 2 fr. 50 c.

Digitized by Google

REVUE

DES

ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS

De Lyon.

II.

Rive gauche du Rhône.

Vitriolerie, Alban et Cie. — Verrerie, Lacombe. — Cristallerie, Compagnie Lyonnaise. — Produits chimiques, Estienne et Jalabert. — Papiers peints, Gratet. — Indiennerie, Barbezat frères. — Carrosserie, Garel.

De la presqu'île Perrache vous pouvez traverser le Rhône dans un batelet qui part vis à vis la prison St-Joseph et vous dépose sur un promontoire saillant où s'élèvent deux usines, l'une est destinée à la fabrication de l'*acide sulfurique*, l'autre est une *verrerie*.

La vitriolerie appartient à MM. Alban et Claude Perret. Celui-ci a introduit dans cette fabrique l'emploi des pyrites cui-

(1) Voir le 1er article à la 17e livraison.

Digitized by Google

Digitized by Google

vreuses de Chessy, pour la production de l'acide sulfureux, ce qu'il avait déjà fait dans son usine de Perrache. Il remplace ainsi le soufre natif tiré de la *solfatarre*.

L'idée première de cette ingénieuse application est due au professeur Desormes qui prit même un brevet d'invention que le défaut d'exploitation fit tomber en déchéance. M. Claude Perret, le premier, en a tenté la pratique, et le succès a couronné sa tentative. Un brevet d'invention lui assure pour quinze ans l'exclusive jouissance de ce procédé, dont il tire un parti avantageux.

Lyon se trouvait, il est vrai, très heureusement placé pour s'approvisionner de ces minérais, qui restaient sur le carreau de la mine, inutiles et perdus pour l'extraction du cuivre, à cause de la trop forte proportion de soufre qu'ils contiennent. Les voitures qui transportent la houille et le coak à Chessy, en ramènent les pyrites, qui sont ensuite calcinées en même temps que le nitrate de soude.

La vitriolerie de M. Alban est la plus ancienne des trois qui existent à Lyon; quoiqu'elle ait été dépassée en importance par les deux autres, elle ne laisse pas de se maintenir dans sa position d'usine estimée, laborieuse et lucrative.

C'est à côté de cette fabrique, que vous rencontrez la verrerie de M. Lacombe.

Le verre est un silicate de soude et de chaux, fusible et malléable à la température rouge-blanc, qui revêt toutes les formes que lui donne le souffle de l'ouvrier, ou le moule où on l'a coulé. Rien de plus curieux et de plus intéressant que la vue de ces manipulations.

Quand je visitai la verrerie de M. Lacombe, le verre blanc seul s'y travaillait. Il y règne une grande activité; vingt à trente ouvriers s'occupent autour du four ou dans divers ateliers. On est étonné de la dextérité des ouvriers qui soufflent le verre; sans le secours de la géométrie ils établissent des sphères, des cylindres dont les proportions sont aussi correctes qu'élégantes. Leur baguette est magique, leur souffle est

Digitized by Google

Digitized by Google

miraculeusement créateur. Avez-vous envie d'un objet quelconque? donnez-en le dessin ou même la simple description; de suite la matière vitrifiée incandescente est au bout du tube l'ouvrier la balance, souffle, la balance encore, la détache et vous la remet achevée : quelques minutes ont suffi. C'est ainsi que sur la demande d'une personne qui visitait la verrerie en même temps que moi, une pipe élancée, gracieuse, fut aussitôt fabriquée que commandée. Ce n'était point une pipe de luxe; l'usage en était facile, il devait en être durable avec les seules précautions qu'exige le verre.

Mais tous les ouvrages fabriqués ne sont pas ainsi livrés à la consommation en sortant de la canne du souffleur, le verre serait trop cassant et ne pourrait aucunement supporter les variations brusques de la température. Il faut, au préalable, le soumettre au *recuit*. Cette opération consiste à laisser le verre, rougi au feu, se refroidir avec une lenteur graduée qui lui permette de se cristalliser d'une manière reposée et solide. Elle s'effectue ici dans un four placé audessus de celui où se fond la matière vitrifiable. Par conséquent le même feu suffit à tous deux. Les objets soumis au recuit sont insensiblement éloignés du foyer, jusqu'à ce qu'ils soient amenés à la température ordinaire.

La matière première du verre consiste dans un mélange de sable pur, de sulfate de soude et de chaux. Cette fabrique ne saurait être mieux placée, pour avoir facilement tous ces produits. Le Rhône lui fournit le sable, la fabrique de M. Perret vis-à-vis ou celle de MM. Estienne et Jalabert, à coté, lui font passer le sulfate de soude et Villebois lui envoie des bateaux chargés de chaux calcinée au bois.

La verrerie de M. Lacombe (1) fabrique toutes les cornues qui s'usent à Lyon dans les usines à produits chimiques. La

(1) M. Lacombe a ses magasins de vente, rues Thomassin et Belle-Cordière.

Digitized by Google

Digitized by Google

concentration de l'acide sulfurique en exige une grande quantité. Un seul établissement a adopté l'emploi des alambics de platine, qui sont très couteux d'acquisition, mais d'un entretien fort économique.

Elle fait aussi toute la verrerie réclamée par les besoins de la confiserie, de la parfumerie et de la pharmacie, ainsi que la grosse gobeletterie. On commençait à y fabriquer les flacons bouchés à l'émeri; mais l'atelier, quand je le visitai, était incomplet et mal organisé. Le verre à vitre ne s'y travaille pas. Lyon se fournit à Givors et à Rive-de-Gier.

Nous quittons la verrerie et remontons la rive du Rhône, dont les flots empiètent chaque jour sur les terres. L'établissement de M. Lacombe est déjà dans une presqu'île, il sera bientôt dans une île, si l'on ne se hâte d'achever la digue, qui doit rejeter le fleuve usurpateur sur la rive opposée. Nous laissons de coté un four à chaux à combustion continue, au charbon de terre, qui répand au loin ses épaisses vapeurs. Beaucoup de voisins s'en plaignent. Je ne doute pas qu'ils n'aient raison, sous beaucoup de rapports; mais on dit généralement que ce voisinage est insalubre; c'est une opinion que je ne partage pas. Loin de considérer comme mal sain le brouillard qui s'élève des fours à chaux, je le regarde au contraire comme purifiant et assainissant l'athmosphère.

Dans nos faubourgs une foule d'industries vicient l'air par des émanations dangereuses. Je citerai les tanneurs, corroyeurs, lustreurs, teinturiers, hongroyeurs, fabricants d'orseille et toutes les usines qui brûlent des masses de houilles, de tous ces ateliers se répandent, autour des habitations des, gaz de mauvaise nature qui sont ordinairement acides, ce sont des acides sulfureux, hydrosulfurique et hydrochlorique. Or cette fumée blanche qui s'échappe des fours à chaux est, à mes yeux, le contrepoison qui neutralise la délétère influence de ces acides dangereux. La chaux, cet alcali énergique, interposé entre les molécules de la vapeur aqueuse, et voyageant avec elle, agit comme désinfectant, se combine à ces acides et an-

Digitized by Google

Digitized by Google

nihile l'effet qu'ils pourraient exercer sur la respiration. Il s'en dégage d'autant plus que la calcination est plus avancée.

Je citerai à l'appui de ce qui précède le fait suivant, observé dans la plaine du Forez. Toutes les villes qu'elles renferme, sont ravagées en automne par des fièvres intermittentes dues aux émanations des étangs. Une seule est préservée, c'est Sury-le-Comtal. Elle doit cette inappréciable exception aux quatre-vingts fours à chaux qui l'environnent du coté de la plaine, et l'abritent contre l'approche du mal épidémique, comme un cordon de forteresses arrête l'invasion d'un ennemi. C'est là que se calcine presque toute la chaux qui se débite dans le département de la Loire. Elle est extraite par des hommes de haute et forte stature, travaillée par les femmes et conduite à sa destination par les jeunes gens. Toute cette population respire la santé, l'aisance et la force, tandisque tout à l'entour elle est rabougrie et chétive.

C'est auprès du four à chaux que vous trouvez l'établissement de la Cristallerie Lyonnaise.

Le cristal fut connu des anciens, comme l'atteste un miroir, conservé depuis un temps immémorial, dans le trésor de l'abbaye de Saint-Denis (1); mais la recette se perdit dans la nuit du moyen âge ; il fallut l'inventer de nouveau. Venise eut longtemps le monopole de sa fabrication qui passa ensuite en France où s'élevèrent des usines royales, travaillant sous la protection immédiate et aux frais du gouvernement. Celui-ci a cédé cette industrie qui ne lui était qu'onéreuse à des compagnies particulières, qui par leur accord et leur prix élevés en retirent des bénéfices considérables. La Cristallerie lyonnaise s'est élevée et marche seule à l'encontre de cette redoutable concurrence; elle a fait appel aux con-

(1) La matière de ce miroir fut analysée en 1787 par de Bondaroy, qui trouva sa composition identique à celle du cristal.

Digitized by Google

Digitized by Google

sommateurs du centre et du midi de la France, l'appel a été entendu.

Un avenir lucratif est réservé à cet établissement dont le début a obtenu tout le succès que faisaient espérer le talent de son directeur et la bonne qualité de ses premiers produits.

On entend par cristal une combinaison d'acide silicique avec la potasse et le protoxide de plomb ou bien en langage vulgaire un mélange de sable très pur, de sel de tartre et de minium, chauffé assez pour fondre et être coulé. Faire du cristal est chose facile, mais l'obtenir incolore, est le fait d'une habileté peu commune. Nous allons voir comment la Cristallerie Lyonnaise opère.

Sa création est toute récente. Il y a un an à peine que des broussailles s'élevaient sur ce rivage où vous voyez ces vastes bâtiments où plus de cent ouvriers travaillent. Leur disposition architecturale manque de régularité; le coup d'œil eut été plus satisfaisant, si l'on avait construit les deux ailes principales exactement parallèles dans tout leur prolongement avec la machine à vapeur au milieu, surmontée de sa haute cheminée et les fours à minium dans le fond, à droite et à gauche du logement du portier.

Telle qu'elle est, l'usine n'en frappe pas moins par son étendue, ses vastes dimensions et surtout le mouvement et la vie qui l'animent. Chaque atelier mérite d'être visité. Ici c'est le four à cristal : d'énormes creusets-cornues, chauffés au rouge blanc, renferment la matière vitrifiable qui bouillonne. C'est là qu'on la puise pour la transporter au fourneau du travail. Le premier dévore soixante hectolitres de houille par jour de vingt quatre heures; le second ne s'alimente que de menu bois. Deux enfants n'ont pas d'autre occupation que de remplacer celui qui se consume. Ces fours sont construits en briques réfractaires, creusés en forme de pots carrés; c'est le fond des pots qui forme leur revêtement intérieur : la maçonnerie est soutenue par d'énormes cercles en fer, fixés à la base.

Digitized by Google

Digitized by Google

Le cristal qui est un verre à base de plomb et de potasse se travaille de la même manière que le verre ordinaire (silicate de soude et de chaux); il se manipule plus aisément parcequ'il est plus fusible et a moins de tendance à la dévitrification.

Le recuit se fait dans un four particulier, bas, mais long de quarante pieds, chauffé à une de ses extrémités et froid à l'autre. Une série de plateaux mobiles, enchainés les uns aux autres, roule par un mouvement lent, calculé et continu et passe insensiblement de la chaleur la plus élevée à la température ordinaire.

De cet atelier les pièces moulées sont transportées à celui où leur forme se façonne. Là, plus de trente ouvriers sont occupés à tailler, polir, dépolir, enjoliver les objets qui doivent recevoir des moulures, empreintes et ornements quelconques. C'est en présentant les surfaces au frottement de meules de fer, de grès, de bois imprégné d'émeri, de liége soupoudré de potée d'étain, qu'on orne le cristal de figures opaques. Des ouvrages très compliqués en apparence se confectionnent avec une étonnante rapidité il ne s'agit que d'approcher au contact de la roue et d'éloigner à propos le verre qui s'embellit en se dépolissant. On fit devant nous une branche garnie de feuilles et de fleurs, enlaçant un verre à boire, dans l'espace de quelques minutes. L'ouvrier, chargé de ce travail, gagne un sou par pièce; sa journée s'élève ordinairement à cinq francs.

Au dessus de cette atelier se façonnent les briques réfractaires et les creusets cornues. Ces pièces sont composées d'une terre particulière, retirée de la Bourgogue. On la malaxe avec les pieds et les mains, on la moule quand elle est suffisamment plastique et homogène. L'objet moulé, on le laisse sécher à l'air, puis on le porte, pour le cuire, insensiblement jusqu'à la température la plus élevée.

La machine à vapeur est en bas, sa force est de 20 chevaux; elle sort des ateliers de M. Grandjean et fait honneur à l'habileté de ce mécanicien.

Digitized by Google

Digitized by Google

A la suite de la chaudière vous remarquerez les fours à minium. Vous avez ensuite plusieurs laboratoires à visiter : dans les uns, on purifie la potasse, dans d'autres on dose les mélanges dont on doit charger les creusets. Vous n'oublierez pas surtout le magasin entrepôt, où vous trouverez rassemblé tout ce qui se fabrique dans cette usine : verres à champagne de toutes les formes, verres ordinaires, simples et taillés, globes dépolis au dedans, cheminées à gaz, bocaux, tubes, etc. Vous distinguerez les ouvrages fondus et moulés de ceux qui sont taillés, aux arêtes mousses, aux angles mal terminés des premiers. Vous admirerez dans toutes ces pièces l'exécution la plus parfaite, un cristal d'une eau admirable, d'un limpidité étonnante, d'une homogénéité irréprochable. Comparé à celui de Baccarat, si renommé par ses produits, il fait ressortir dans ce dernier une teinte jaunâtre, imperceptible quand il est vu isolément. C'est là une preuve incontestable de sa supériorité. Jamais plus beaux cristaux n'ont mérité la confiance du public! Aussi Lyon et la France méridionale s'approvisionnent avec affluence à cette fabrique. Les commandes débordent la fabrication. Ce succès est dû à l'habileté et au talent de M. Ackermann directeur et fondateur de cette usine admirable.

Si nous la quittons par la porte du fond, nous nous trouvons en face de la fabrique de produits chimiques de MM. Estienne et Jalabert. Ses dimensions sont vastes, les bâtiments considérables. Quatre chambres de plomb, travaillant nuit et jour, amènent un ruisseau incessant d'acide sulfurique à la concentration. Cette opération a lieu au centre de la fabrique dans une série circulaire de cornues de verre de forte capacité. L'acide concentré est réparti dans les bombones, qui de là se rendent lentement aux ateliers qui les réclament. Teinturiers, épurateurs d'huile, corroyeurs, fabricants de couperose, de vitriol bleu, d'eaux minérales, imprimeurs sur étoffes, etc., ne peuvent se passer de ce produit important. Dans une pièce à coté le nitrate de soude est mélangé au

Digitized by Google

Digitized by Google

soufre. Plus loin se prépare l'acide nitrique, au moyen du même nitrate et de l'acide sulfurique. L'opération se fait dans d'énormes cylindres de fonte mises en communication avec des dames-jeannes de grès. A l'aîle gauche se fabriquent l'acide muriatique et le sulfate de soude. Ces Messieurs font encore du sulfate de zinc, de la couperose et du chlorure de chaux.

Cette fabrique opère sur des masses, roule sur de vastes capitaux et offre des résultats avantageux. Les acides sulfurique et muriatique sont parfaits, l'acide nitrique laisse encore à désirer; mais je ne doute pas qu'avant peu Lyon ne rivalise sans infériorité avec Paris, qui fournit encore la majeure partie de celui qui se consomme en teinture.

Le faubourg de la Guillotière renferme beaucoup d'autres établissements curieux à visiter; mais dans une revue aussi rapide, nous sommes forcés d'en omettre un très-grand nombre, pour ne parler que de ceux qui paraissent le plus propre à piquer la curiosité du lecteur. C'est à ce dernier titre que nous dirons un mot de la fabrique de papiers peints de M. Grayet, situé dans le fond du faubourg.

Rien n'est plus intéressant que le spectacle de la confection des tapisseries et tentures. Que de bras, que de talents divers sont employés pour cela! Nous visitons d'abord l'officine du coloriste. C'est là que se mélangent les matières tinctoriales qui doivent colorer le papier. Une connaissance spéciale de l'histoire naturelle et de la chimie est nécessaire au coloriste pour le choix des substances premières, la connaissance de leur qualité et de leur nature, la distinction des meilleurs agents chimiques à employer, pour les traiter et en retenir les couleurs. Nous passons de là dans l'atelier du peintre, promptement indiqué à vos yeux par les esquisses et croquis de tout genre qui tapissent les murs; ce sont autant d'enfants perdus d'une imagination fantastique et vagabonde qui prélude, d'un pinceau qu'on essaye ou de couleurs qu'on élabore. C'est là que réside l'intelligence qui enfante

Digitized by Google

Digitized by Google

les dessins qui vont orner nos appartements. Jadis on représentait l'île de Calypso ou les Incas; puis vinrent les grandes batailles de l'Empire; plus tard on copiait à l'envi les charges de Charlet et de Bellangé; aujourd'hui, bien que les sujets soient généralement originaux et variés, on se plaît souvent à reproduire les productions de nos grands maîtres.

Le dessin du peintre se calque sur bois; le graveur s'en empare : guidé par les lignes tracées, il en taille au ciseau tout ce qui environne le dessin calqué, et ne laisse en relief que les parties qui doivent imprimer leur forme sur le papier. C'est alors que l'imprimeur, muni de ces pièces trempées dans la couleur, qu'un enfant tient toute prête à ses côtés, l'applique avec pression et insistance sur le papier, convenablement apprêté et déroulé devant lui. Chaque couleur nouvelle exige un nouveau dessin sur bois. Les couleurs de fond s'étendent au pinceau ou au rouleau. Pour les veloutés, on encolle le papier, puis on y projette des rognures fines de laine (ou de coton) colorées à l'avance; on comprime, à l'aide d'un rouleau pesant que la main met en mouvement; la laine et le papier restent intimément unis. Les réserves ne s'obtiennent qu'en encollant partiellement les parties à velouter. Pour argenter et dorer, on applique des feuilles minces d'or et d'argent (en livret) sur le papier empreint d'un mordant particulier; une forte pression les tient suffisamment fixés. Il se fait beaucoup de tapisseries de ce genre, mais en faux principalement, ce qui élève fort peu le prix du papier. Le satiné s'obtient en exerçant un frottement vif et égal, à l'aide d'un rouleau d'acier qui comprime fortement les aspérités du papier et en fait ressortir un éclat dont il était dépourvu.

M. Grayet occupe ordinairement cent à cent-vingt ouvriers; son genre de production s'adresse principalement à la petite et moyenne propriété; ses prix sont modérés, ses bénéfices modiques, mais souvent répétés. Il débite beaucoup à Lyon, mais plus encore dans le midi de la France. Quoique seul,

Digitized by Google

Digitized by Google

M. Grayet suffit par son activité à la surveillance d'un aussi vaste atelier. Ses connaissances spéciales lui ont assuré parmi les connaisseurs une réputation que ses produits n'ont pas encore démentie.

En quittant cette fabrique, pour se rapprocher de la ville par les prés de l'Académie, l'on rencontre plusieurs imprimeries sur étoffe de soie. Vous les décrire, serait répéter les détails qu'on vient de lire. Rien ne ressemble plus à une fabrique de papiers peints qu'une imprimerie sur étoffe; le fond seul a changé, les manipulations sont les mêmes. J'ai vu chez un imprimeur sur étoffe un devant de cheminée peint avec un dessin fait pour des châles; l'effet en était fort joli.

Cependant dans cette dernière industrie, il importe d'apporter plus de soins à la préparation des couleurs, à la correction des dessins, à la régularité et à l'harmonie des nuances. La partie des réserves exige surtout une attention toute particulière. Le tissu, plus résistant que le papier, permet l'emploi de rongeurs, qui décolorent à volonté les endroits déjà peints, pour produire tel effet indiqué. L'emploi du coloriste est fort important. On attache le plus grand prix à la solidité et à la vivacité des couleurs. Un bon coloriste doit être pourvu de la connaissance intime des matières colorantes, de telle sorte, qu'une nuance lui étant donnée, il puisse sur le champ la reproduire.

On a vanté long-temps la netteté et la fixité désespérante des foulards de l'Inde; aujourd'hui une foule de fabriques fait aussi beau, aussi durable. On achètera encore des produits de l'Inde, ce sera par caprice de mode, mais jamais plus par nécessité.

Le talent du dessinateur pèse beaucoup aussi dans les destinées d'un établissement de ce genre. Aussi bien qu'une nuance nouvelle, un dessin nouveau, s'il rencontre le goût du moment, fait le succès d'une étoffe. Heureuse la maison qui réunit un dessinateur et un coloriste habile : l'un et l'autre sont rares.

Digitized by Google

Digitized by Google

Parmi les ateliers que je visitai, un surtout fixa mon attention, non par l'étendue de ses bâtiments, la foule de ses ouvriers, mais par la netteté des couleurs, la correction des dessins imprimés, en un mot le fini de l'ensemble. Je me plais à le nommer : c'est celui de MM. Barbezat, à la Part-Dieu; trois frères le dirigent : l'un surveille la fabrication des couleurs, l'autre l'exécution des impressions, le troisième la partie industrielle. Leur père, imprimeur habile, les façonna dès l'enfance à ce genre de travail, dans lequel ils se sont perfectionnés et soutiennent avec avantage la concurrence des fabriques les plus renommées. On trouvera, je le répète, des fabriques plus vastes, plus grandioses, mais point qui soient aussi bien tenues et qui travaillent mieux.

Nous reviendrons de notre promenade par l'allée des Brotteaux; mais nous ne la terminerons pas sans visiter l'atelier de carosserie de M. Garel, devant lequel nous allons passer.

En examinant de près et attentivement une voiture, on est étonné de trouver tant de détails divers, tant d'éléments hétérogènes assemblés pour établir cette commodité tant enviée de la vie opulente. Menuisier, forgeron, sellier, tapissier, peintre, carossier, voilà six professions concourrant à la confection d'une voiture, sans parler encore d'une multitude d'accessoires indispensables à sa construction.

Toutes ces professions, vous les trouvez réunies dans l'immense chantier de M. Garel, chacune avec son local, son enseigne et ses ouvriers spéciaux. En faisant le tour de l'atelier, vous pouvez suivre la confection d'une berline, depuis le morceau de frêne qu'on arrondit en brancard jusqu'au dernier coup de pinceau du peintre; puis, un moment après, elle disparaît à vos yeux, emportée par les chevaux que M. Garel tient à l'écurie pour l'essai de ses voitures.

Pour travailler le bois et le contourner à volonté, M. Garel a monté un appareil à vapeur dans lequel il l'introduit, le pénètre d'humidité à une haute température, et le dessèche rapidement; par ce traitement, le ligneux perd sa sève et

Digitized by Google

Digitized by Google

une partie des matières inorganiques qui le rendaient cassant. Sa fibre ramollie devient souple et flexible. Il peut alors se courber, s'arrondir sans casser, et garder la forme à laquelle on l'a plié. Vous en voyez en cercle d'avant-train, en demi-cercle, en forme d'U, pour brancard d'une seule pièce. Le bois dans cet état conserve une ténacité extraordinaire.

La voiture commandée est dessinée immédiatement, aux yeux de l'acheteur, en grandeur naturelle, sur un vaste tableau noir. Dès que le plan est arrêté et approuvé, le menuisier commence, vient y prendre ses dimensions, et exécute la carcasse de la voiture, en se rapportant de la manière la plus rigoureuse aux lignes tracées sur le tableau.

Le forgeron vient ensuite; il tire à un laminoir particulier, importé d'Angleterre, la bande de fer qui doit ceindre la roue. On l'applique rouge sur le bois ; on soude les deux bords qui se touchent. Des trous, forés de distance en distance, à l'aide d'un coin d'acier, pressé par un poids de 800 livres et soumis à un mouvement de très-vive rotation, sont remplis par des clous coniques, enfoncés à froid, terminés en vis, sur laquelle on engage et serre étroitement un vigoureux écrou. Le forgeron, après avoir ajusté l'essieu et sa boîte, le marchepied et toutes les ferrures destinées à consolider l'ouvrage du menuisier, finit par asseoir la coque sur ses ressorts d'acier.

Le sellier s'en empare, l'habille d'une enveloppe élégante et solide. Le peintre la pare d'un vernis brillant ou de couleurs éclatantes. Le tapissier la drape à l'intérieur, la garnit de coussins bien rembourrés. Dans cet état, elle est livrée à l'essai. Enfin elle va prendre rang dans le bazar de M. Garel, ou dans les remises de la notabilité financière qui l'a commandée.

J'ai parlé du bazar de M. Garel, c'est ainsi qu'est désigné le local où sont réunies les voitures destinées à la vente. Leur nombre et leur variété vous étonnent. Plus de cent voitures neuves ou réparées habilement, sont en lignes pour se disputer votre choix.

Digitized by Google

Digitized by Google

M. Garel préside à tout ce travail avec intelligence et activité. 40 à 50 ouvriers travaillent sous ses yeux. C'est lui qui innove, améliore, perfectionne. Il nous montra des voitures de voyage, où le fer remplace le bois, avec augmentation non de poids, mais de solidité ; des roues à bandes de fer convexes, au lieu de cercles plats ; cette dernière disposition s'applique aux cabriolets qui doivent fréquenter des routes caillouteuses. Le caillou est chassé de côté, au lieu d'être surmonté. Delà, peu de choc et de chaos.

Grâce à la réunion de tous ces ateliers divers, et à l'habileté qui le distingue, M. Garel est à même de faire très-promptement aux voitures endommagées par les voyages, des réparations qui sont souvent longues et difficiles. C'est ainsi qu'il y a quelques mois il fut chargé par lord Brougham, qui passait dans notre ville, de changer les ressorts de sa voiture, usés par une longue route. L'illustre voyageur, de retour d'Italie et pressé de rentrer en Angleterre, n'avait que peu d'instants à accorder à cette majeure réparation. Pour presser l'ouvrage et abréger les lenteurs, il voulut assister à l'opération ; mais quelles ne furent pas sa surprise et sa satisfaction quand il rencontra dans le carrossier lyonnais une habileté et une célérité qu'il eût tout au plus espéré trouver à Londres. Il l'en félicita vivement, et lui promit sa protection, s'il lui prenait fantaisie de visiter les ateliers de l'Angleterre. M. Garel se garda bien de rejeter une aussi bonne fortune ; quelques semaines après, il rendit sa visite à lord Brougham, et le nom du lord chancelier lui ouvrit tous les chantiers de ses confrères, l'aida puissamment dans la recherche, l'achat et le transport des machines qui manquaient à son atelier.

La disposition de son chantier est grandiose. On le concevra aisément quand on saura que M. Garel, acquéreur du théâtre provisoire, élevé sur la place des Terreaux en 1828, l'a transporté au lieu qu'il occupe maintenant, en n'y laissant que la toiture et les murs. La forge est au milieu, les divers

Digitized by Google

Digitized by Google

ateliers sont autour. A la suite est une cour, au milieu de laquelle s'élève la vaste rotonde qui décorait jadis les *Montagnes Françaises;* M. Garel l'a achetée pour abriter les voitures à réparer.

Spéculateur hardi autant qu'heureux, il s'est rendu propriétaire de ces deux grandes constructions désertées par les plaisirs; il en a tiré si bon parti, que la revente des objets qui lui étaient inutiles a couvert ses frais d'achat, puis il a élevé ses ateliers avec le reste.

Créateur de son succès actuel, M. Garel a eu tout à faire pour y parvenir. Il débuta par une modeste boutique de sellier, éleva ensuite un entrepôt de voitures au bout du pont Lafayette; la foudre l'incendia sans en laisser vestige. Le malheur ne découragea pas sa constance; il persista à bien faire et à étendre sa réputation. Il a fini par obtenir la réussite qui était dûe à ses connaissances et à son activité. Jamais éloges accordés à l'habileté industrielle ne furent plus mérités que ceux que je lui offre ici en échange du plaisir que j'ai éprouvé dans la visite de son admirable établissement et du parfait accueil que j'y ai rencontré.

L. V. Parisel.

Digitized by Google

Digitized by Google

VISITE

A

L'ÉTABLISSEMENT ORTHOPÉDIQUE

De Montfleur,

fondé et dirigé par

MM. les docteurs PRAVAZ et Jules GUÉRIN.

En descendant de l'omnibus, et en traversant le pont de Chazourne, ce chemin à jour sur lequel toute une montagne roule, pierre par pierre, pour se transformer au-delà en une plaine riche et industrielle, on découvre sur la rive droite de la Saône un bâtiment allongé qui reflète sa façade délâbrée dans les eaux noires et tranquilles de cette rivière. Ces peintures à fresque, souvenir d'une ancienne splendeur, cette galerie qui se détache, ce petit dôme qui termine la masse, donnent à deviner l'originelle destination de ce monument dont les restes d'élégance jurent avec les masures mal assises et enfumées qui l'entourent : *c'est la Quarantaine.* C'est dans ce lazaret que s'arrêtaient, comme le nom l'indique, voyageurs et marchandises, lorsque la peste désolait les provinces méridionales. Je présume, car je n'ai ja-

Digitized by Google

Digitized by Google

mais eu la curiosité de m'en assurer, que l'industrie en a fait un hangar ou un entrepôt, destination bien autrement utile depuis les démentis que la peste a donnés si souvent à toutes ces précautions de la peur. En face la vue est récréée par les coteaux si riches et si verts de Saint-Irénée, de Fontanières et de Sainte-Foy. A gauche, c'est le chemin des Etroits, rendu célèbre par le séjour du citoyen de Genève, et que la Saône sépare d'une vaste plaine conquise à force de peines et de travaux sur les eaux envahissantes du Rhône. Mais, en montant plus haut, nous pourrons mieux détailler un à un les accessoires qui animent ce panorama exploité par une industrie naissante.

On arrive bientôt par une pente douce devant une entrée dont l'architecture massive, mais relevée par les gracieux ornements du portail, ferait douter de sa destination, si une inscription placée au-dessus n'avertissait que c'est ici *l'Institut orthopédique de MM. Pravaz et Guérin* (1).

Enhardis et encouragés par les brillants succès que leur établissement du château de la Muette obtient à Paris, ces deux médecins, qu'une savante expérience a placés en première ligne, n'ont pas reculé devant tout ce qu'avait de chanceux, à Lyon, la création d'un semblable établissement. Interprêtes d'une science qu'ils ont presque fait renaître, et à l'agrandissement de laquelle ils contribuent puissamment chaque jour, ils n'ont pas craint de venir confier leur avenir et une grande partie de leur fortune à la seconde ville du royaume. Il était temps aussi que Lyon appréciât et utilisât les avantages de la Gymnastique et de l'orthopédie sagement dirigées par des mains habiles. MM. Pravaz et Guérin trouvèrent dans l'empressement bienveillant de M. Mercier les plus heureux encouragements à leur entreprise, et la belle propriété de Montfleuri devint le siége d'un établissement qui

(1) Par suite d'un arrangement récemment fait avec M. le Dr Guérin, M. le Dr Praxaz reste seul propriétaire et directeur.

Digitized by Google

commence enfin à répondre aux soins de ceux qui l'ont créé.

Il est difficile, c'est-à-dire, délicat, de parler de ses amis, surtout quand on n'a que des éloges à consigner : on donne alors à penser que l'amitié a guidé la plume, qu'elle a aveuglé dans l'appréciation des faits, qu'elle a rendu faux ou partial un jugement qui n'est à tout prendre que l'expression d'une vérité, comme si l'on ne devait parler que de ses ennemis ou de ceux qui vous sont indifférents. Mais partout où l'on voit le bien, l'utile, on doit le dire, le proclamer, on doit livrer au public le nom d'un homme dont chaque pensée a le soulagement de l'humanité pour but, dont chaque veille est un élan nouveau imprimé à la science. Tant pis pour ceux qui voient de la partialité dans un éloge mérité, de la flatterie dans l'exposition d'une vie laborieuse. Pour moi, je voudrais connaître un établissement mieux tenu, mieux dirigé que celui de Montfleuri, je le nommerais; je voudrais connaître d'autres moyens propres à atteindre plus promptement et plus sûrement le résultat vers lequel tendent les efforts du directeur; enfin je voudrais connaître un homme plus modeste, plus vrai dans ses affirmations, plus avare d'ostentation et de ce savoir-faire qui répugne au savant; j'indiquerais ces moyens, je proclamerais hautement le nom de leur inventeur, car *amicus Plato, magis amica veritas.*

C'est en parcourant une allée plantée de peupliers, et dont les contours habilement multipliés laissent douter si l'on monte, que l'on arrive à mi-coteau devant une façade qui subit la salutaire influence du soleil et de l'air du matin.

Un corps principal de bâtiment, flanqué de deux aîles qui s'étendent régulièrement à droite et à gauche, une pelouse verte interrompue par des massifs de vases de fleurs et d'arbustes odorants, donnent à cette résidence un air de luxe, de richesse et de bien-être : c'est une villa, c'est une maison de plaisance où l'art a ajouté de nombreux avantages aux avantages nombreux déjà d'une belle et riche localité. La position en effet est des plus heureuses : situé à quelques

Digitized by Google

minutes d'une grande ville, de Lyon, Montfleuri est construit sur un plateau qui domine le bassin de la Saône et ses bords pittoresques et fertiles, au milieu de plantations variées qui entretiennent tout à l'entour un air vif, pur et abondamment oxygéné.

Mais l'illusion que donne la vue de ce séjour est bien vite remplacée par une réalité non moins agréable : de jeunes filles rieuses et bruyantes, suspendues en l'air, font assaut de force, d'agilité et d'adresse ; la gaîté, le bruit et le travail ont bientôt fait oublier l'idée d'une solitude. Il y a là en effet une grande, jeune et nombreuse famille : et c'est pour elle que verdissent les bosquets, que s'ombragent les allées ; c'est pour elle que cette maison est belle, commode et bien située. Vraiment la qualification *orthopédique* que MM. Pravaz et Guérin ont adoptée pour leur établissement, n'est pas exacte, ne suffit pas, n'exprime pas, en un mot, tout ce que ce lieu renferme de délices et d'utilité.

Un de ces deux Messieurs est fixé à Montfleuri, c'est M. Pravaz, qui a bien voulu sacrifier le séjour que lui rendaient si agréable à Paris sa position sociale et ses relations scientifiques. Suivons-le dans la visite de son habitation, dont il fait les honneurs avec autant d'affabilité, de bonté, que de politesse. C'est d'abord son cabinet, pièce élégante, où chaque objet traduit les goûts de celui qui l'habite. Des ouvrages d'anatomie, de chirurgie, de mécanique, des manuscrits, des journaux de médecine pêle-mêle, tout le désordre enfin d'un homme qui travaille ; puis, rangés avec ordre, des moules en plâtre, preuves physiques, évidentes, laissant toucher au doigt, mesurer au compas, la vérité des résultats obtenus dans l'établissement.

Au sortir de ce cabinet, un escalier nous conduit à l'étage supérieur : ce sont des salles aérées, parquetées, coquettement distribuées et largement purifiées par des fenêtres ouvertes au midi ; là des salles de travail, de musique, de dessin ; là de vastes dortoirs, où l'ordre, la propreté et la

Digitized by Google

ventilation complettent les conditions hygiéniques indispensables à un semblable local. Partout aussi on admire la main qui préside à tous ces soins, car c'est une femme qui surveille toutes ces petites exigences, et cette femme est une nouvelle mère que retrouve chaque demoiselle en entrant dans l'établissement. On aime à rencontrer en Mme Pravaz toutes les qualités de son sexe, bonne, douce, attentionnée, sans ostentation, sans affectation, elle sait rendre agréables les relations continuelles qu'elle a avec les élèves et leurs parents.

Qu'il me soit permis maintenant de jeter un coup d'œil sur les moyens employés pour atteindre le but d'utilité de l'institut. Ces moyens peuvent être divisés en trois catégories : 1° les appareils orthopédiques, 2° les exercices gymnastiques, 3° les médications.

I.

APPAREILS ORTHOPÉDIQUES.

Ils ont été construits d'après un double principe émis dans le prospectus publié par MM. Pravaz et Guérin, je vais le citer en entier.

« 1° Localiser autant que possible l'extension, de manière à ne pas fatiguer inutilement les parties saines de l'épine et à concentrer toutes les forces extensives sur celles qui sont courbées.

« 2° Combiner simultanément l'exercice des muscles de l'épine avec l'extension, de manière à ne pas laisser le corps dans un repos continu. »

On peut le dire, entre les mains de M. le docteur Pravaz, l'orthopédie a fait des progrès immenses ; avec les procédés

Digitized by Google

qu'il emploie, point de ces entraves trop fortes et d'une application continue, difficile et fatigante, plus de ces corsets de fer à ressorts inflexibles, gênant la respiration, comprimant la poitrine, émaciant les muscles, soulevant forcément les épaules, et ajoutant une difformité à celle qu'on veut détruire. Construits d'après le double principe énoncé plus haut, les appareils de M. le docteur Pravaz sont aussi simples qu'il est, je crois, possible de le faire. Un seul les résume tous, c'est un lit incliné et suspendu, sur lequel la malade est commodément couchée, et sur lequel aussi, au moyen d'un mécanisme ingénieusement annexé, elle peut exercer les bras et conséquemment les muscles qui s'insèrent à la partie déformée. Je n'entreprendrai pas de décrire le lit à *double brisure*, sur lequel d'ailleurs M. Pravaz donne les détails les plus circonstanciés, sans restriction, sans réserve aucune, une description ne saurait être assez compléte; il faut voir et toucher pour comprendre tout ce qu'il a fallu de patience, de travail et de science mécanique, pour arriver à une simplicité si grande et si infaillible dans ses résultats. Cet appareil, on doit le dire, n'est pas dû en entier à M. Pravaz, mais il a subi entre ses mains des modifications si utiles, des perfectionnements si nombreux, qu'il fait tout-à-fait oublier celui qui en a fourni l'idée, le lit de l'orthopédiste anglais Shaw.

II.

EXERCICES GYMNASTIQUES.

Une vaste salle occupant le rez-de-chaussée de l'aîle gauche de l'établissement, est affectée au gymnase. C'est là que se trouve la collection la plus nombreuse, la plus complète

Digitized by Google

d'instruments aussi ingénieux qu'utiles. Le génie inventif du directeur les a multipliés à l'infini. Chaque jour il en crée de nouveaux, il les modifie, les perfectionne suivant l'indication qui se présente à remplir. Mon but n'est pas ici de faire ressortir les avantages immenses de la gymnastique, on les connaît. Moyens accessoires de l'orthopédie, les instruments gymnastiques en assurent, en consolident le succès. MM. les docteurs Pravaz et Guérin ont divisé leurs exercices, en exercices généraux et exercices spéciaux, car tantôt ils font subir une révolution générale à l'organisme en entier, tantôt cette révolution doit se localiser sur un appareil d'organes, sur un organe isolé.

Ce n'est que graduellement que les élèves malades arrivent à la gymnastique : car c'est une peine, une fatigue d'abord, mais qui bientôt dégénère en un plaisir irrésistible vers lequel accourt joyeusement un essaim de jeunes filles dont la taille et les membres jouent en toute liberté dans des vêtements larges et flottants. Dans tous leurs mouvements, où se trouve plus d'agilité que de force, plus d'adresse que de puissance musculaire, il n'y a rien d'outré, rien qui fasse peine à voir. M. le docteur Pravaz a voulu donner une direction naturelle aux mouvements, augmenter graduellement la force des muscles, et non point forcer la nature et faire de ses élèves des bateleurs, des équilibristes, des sauteurs, etc. Aussi est-ce un spectacle des plus animés, des plus intéressants, que celui de ces enfants, naguère débiles et étiolés, maintenant aux joues rosées, à la poitrine haletante, que l'on voit bondir, sauter, courir, voltiger en l'air, suspendus à des cordes, à des échelles, parcourir tout le gymnase avec une légèreté de sylphide, puis exécuter ces mouvements avec une grâce, une aisance qui surprend, que l'on admire, mais qui est loin d'effrayer.

Parmi les appareils dont l'invention tout entière est due à M. Pravaz, il en est un que je ne puis m'empêcher de citer avec détails ; son inventeur le nomme, je crois, *char ondu-*

Digitized by Google

latoire. C'est en effet un plan porté par quatre roues et présentant une ondulation formée par trois concavités et deux convexités. La malade se couche sur le côté, de manière à faire correspondre la convexité de sa difformité avec la première convexité du plan. Son coude s'appuyant sur la première concavité, la malade supporte sa tête avec la main du côté correspondant à celui de sa difformité, tandis que l'autre main fait tourner horizontalement une manivelle dont l'engrenage fait avancer le char sur deux raies en fer qui emboîtent exactement les roues.

C'est encore là, comme on peut en juger, une heureuse application gymnastico-orthopédique de l'extension combinée avec l'exercice simultané des parties faibles ou viciées.

III.

MÉDICATIONS.

Quant aux médications, elles sont nombreuses, il est impossible de les indiquer toutes. Administrées par un médecin habile et d'une instruction appuyée sur de beaux et nombreux travaux en médecine et en anatomie, on conçoit combien elles doivent varier.

Ce troisième moyen contribue puissamment avec les deux précédents à établir et maintenir cette réaction vitale, énergique et puissante qui rendent fraîches et méconnaissables les jeunes personnes d'une santé faible et languissante. Dans cette troisième catégorie se trouvent deux appareils d'une utilité reconnue, celui des douches et des bains, puis celui propre au dégagement du fluide électrique.

Comme on peut le voir, rien n'a été négligé. Ce n'est point une de ces spéculations dont un gain rapide et immense est

Digitized by Google

le seul but. Il est facile en le visitant de s'assurer que les idées étroites et mercantiles, qui président à la plupart des entreprises, n'ont point guidé les fondateurs de cette maison. Aussi l'institut du Mont-Fleuri est-il en pleine voie de succès. Et ce n'est point ici un succès de vogue, d'encouragement, une réputation faite par la mode, cette déité capricieuse qui fait croire au miracle, au prodige. Seul et ne s'appuyant que sur un talent plein de modestie, M. Pravaz a eu, avant d'obtenir son succès, à lutter contre la mode elle-même, contre des habitudes prises, et, le dirai-je, contre des préventions aussi injustes que ridicules.

Le nom de ses fondateurs, le mérite bien reconnu de son directeur, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, justifieraient le succès de cet établissement, si déjà l'on ne commençait à comprendre les bienfaits de la gymnastique. C'est en effet le complément de l'éducation de la jeunesse, c'est un heureux retour aux coutumes adoptées et tant recommandées par les législateurs anciens, qui considéraient les jeux gymnastiques comme propres à développer les forces et les facultés intellectuelles, à entretenir la santé, à combattre l'oisiveté, enfin à remédier à la dépravation des mœurs. Quel parti immense la médecine en tirera aussi dans la plupart de ces affections nerveuses qui résistent à toute espèce d'autres médications.

Rien ne rappelle cette apparence maladive de la maison de santé, tout concourt à faire oublier aux malades le séjour qu'ils sont obligés d'y faire. La vue y est magnifique, c'est toute la plaine du Dauphiné, c'est la ville de Lyon, c'est la presqu'île Perrache, avec ses hauts fournaux, son arrivée du chemin de fer, son établissement à gaz, ses constructions élégantes; c'est la Saône qui va se réunir au Rhône; puis dans le fond du tableau, c'est la chaîne majestueuse des Alpes avec son géant, le Mont-Blanc aux neiges éternelles, dont la blancheur renvoie au loin les rayons du soleil. Voilà pour l'extérieur, quant à l'intérieur, puissé-je en avoir donné une faible idée, ou tout

Digitized by Google

au moins avoir fait naître l'envie de le visiter. C'est une grande satisfaction qui me restera. Puisse aussi M. Pravaz me pardonner l'indiscrétion que j'ai commise en dénonçant au public un établissement utile et qui fait honneur à la ville où il est fondé (1).

LEVRAT fils, D. M.

(1) Je n'ai parlé dans cet article que de l'établissement destiné aux demoiselles ; il en est un réservé aux jeunes gens ; un mur assez élevé le sépare : mais du reste les agréments de la localité sont les mêmes, il y a mêmes soins, même surveillance, mêmes modes de traitement.

Digitized by Google

DESCRIPTION

DU

MONT-D'OR LYONNAIS.

En sortant de Lyon, et à environ une demi lieue au nord-ouest, le voyageur se trouve au pied d'une montagne qui sort comme un bouquet de verdure de cette charmante plaine environnée d'autres montagnes, plus ou moins éloignées qui forment son horizon. Elle descend mollement et cache ses pieds dans la Saône d'un coté, et, de l'autre, s'étend en pente douce jusqu'au cours de l'Azergue.

Sa position isolée, sa richesse de perspective, l'aspect gracieux qu'elle offre, et la végétation dont elle est partout revêtue, l'ont fait nommer le *Mont-d'Or*. Des historiens ont voulu donner à cette appellation une autre origine, mais toutes les probabilités se réunissent pour lui assurer celle qu'elle tient de son heureuse situation (1).

(1) Il y en a qui croient que ce surnom est dû, sinon à la grande fertilité de cette montagne, à l'exemple de beaucoup de collines qui s'appellent de

Digitized by Google

Le Mont-d'Or est un groupe de trois monts, entassés l'un sur l'autre, presque en forme pyramidale, dénommés : le *Mont-Cindre*, le *Monthout* et le *Mont-Verdun*: le premier offre l'image d'un *plateau*: le second, celle d'une *dent*: et le troi-

même, du moins à la couleur jaunâtre ou rougeâtre que la terre y a en plusieurs endroits *.

D'autres, et le plus grand nombre, en font remonter l'origine à l'anecdote suivante ** :

Un Gaulois, nommé Licinius, né au pied de la montagne de Tarare, prisonnier des Romains pendant la guerre de l'indépendance, avait été esclave, puis affranchi de Jules-César. Auguste le chargea de l'intendance de cette province des Gaules, parce qu'il connaissait bien le pays, et qu'il était habile dans la science fiscale. Sa conduite, à l'égard de ses compatriotes, fut pleine d'arrogance et d'inhumanité. Entouré d'une petite cour à *Lugdunum*, il opprimait insolemment le pays ***; ses extorsions s'élevèrent à un point d'audace presque incroyable, il suffira d'en faire connaître un seul trait. Comme les tributs, auxquels César avait assujetti les Gaulois, se levaient et se payaient par mois, il imagina une nouvelle division du temps, et profitant du changement de nom que la flatterie avait fait subir aux deux mois de juillet et d'août, consacrés à Jules-César et à Auguste, il fit son année de quatorze contributions au lieu de douze. « Décembre, disait-il, est bien comme son nom l'indique, le dixième mois. » Il en ajoutait, en l'honneur de l'empereur, deux autres qu'il appelait *onzième* et *douzième*. Une immense fortune, acquise de la sorte, lui fournit bientôt les moyens d'acheter la plupart des collines qui s'étendent entre Lyon et Anse, depuis les bords de la Saône jusqu'au sommet de Tarare. Un cri général d'indignation élevé contre Licinius parvint jusqu'à Auguste. Cet empereur, arrivé à Lyon, l'an de Rome 739, y reçut de toutes parts de nouvelles plaintes. Il ne sut que répondre : il condamnait en partie, et en partie excusait son intendant, feignait d'ignorer certains faits, et de ne pas ajouter foi aux autres, honteux qu'il était d'un tel ministre, mais n'osant pas avouer hautement ses infamies. Cependant tout annonçait à

* Colonia, t. 1, p. 77.

** Dion Cass. L. 54; — Ménestrier, hist. de Lyon; — Amédée Thierry, hist. des Gaulois, 3e partie, 1er livre; — Fortis, voyage à Lyon, chap. 37; Clerjon, hist. de Lyon, 1re partie, livre 8e, etc.

* Il RÉGNAIT, pour employer l'expression de Sénèque; (LUGDUNI) MULTOS ANNOS REGNAVIT. (Apokolokintotis, ou satyre composée contre l'empereur Claude).

Digitized by Google

sième celle d'un *dôme*. Après ces sommets élevés, la montagne s'étend, et, dans sa forme, elle porte un caractère de tranquillité, indice de sa formation lente et successive; elle est composée de couches diversement inclinées, et présente par-

Licinius une chûte et un châtiment prochains, lorsque cet homme artificieux eût recours à un puissant moyen de justification. Il parut devant Auguste, et après avoir supporté avec sang-froid le premier courroux de ce prince, il le supplia de se rendre dans sa maison de plaisance, située sur l'une des collines du *Mont-d'Or*, pour juger par lui-même de la fidélité des rapports qu'on lui avait faits. L'empereur y étant venu, fut conduit dans le lieu secret où étaient entassés les trésors de cet homme cupide. Licinius les montrant alors au prince, dit avec un air de soumission :

« Seigneur, voilà ce que j'ai amassé pour toi et pour le peuple Romain.
« Si j'en ai dépouillé ces fiers et belliqueux Gaulois, c'est pour les mettre
« dans l'heureuse impuissance de rien entreprendre contre ton autorité.
« Sers-toi de cet or ponr la splendeur de Rome et pour accabler tes ennemis.

Auguste, ébloui à la vue de tant de richesses, se sentit disposé à la clémence. Il prit le trésor, et Licinius fut sauvé.

On n'est jamais un homme à pendre quand on a cent mille écus au service de son général, répondit sans se déconcerter, et avec le même succès, un fournisseur d'armée que le maréchal de Villier menaçait de la corde. Toutefois Auguste, non moins habile dans l'art de régner que Licinius dans le métier d'intendant, distribua ces richesses à ses courtisans, et s'attira ensuite l'affection des Gaulois, en supprimant l'impôt établi par Jules César. Les Romains enrichis par ces dons, donnèrent à cette montagne le nom de *Mont-d'Or*.

Les historiens ne désignent pas l'endroit du *Mont-d'Or*, où le procurator d'Auguste avait la magnifique maison de plaisance qui récélait ces immenses richesses. Mais lorsqu'on suit la route de Lyon à Villefranche, et qu'on est presque parvenu au bas du versant septentrional de la montagne, on remarque sur le côté droit un monticule, dénommé *Mont-Lusin*, dépendant de la bourgade de Chasselay; ce nom exerce depuis long-temps la sagacité des étimologistes qui en cherchent encore l'origine. Ne peut-on pas penser qu'il signifie *Mons-Licinius*, et qu'il est un dérivé par corruption, de ce mot latin? Le lieu où Licinius se retirait devait se nommer ainsi, comme en font foi d'ailleurs nos anciens cartulaires. Celui de l'abbaye d'Ainay, par exemple, qui porte la date de la treizième année du règne de Rodolphe le Fénéant,

Digitized by Google

tout des formes variées à l'infini, à cause des affaissements qui ont remué et tourmenté les terrains. L'industrie de l'homme a agi d'une manière prodigieuse sur cette montagne

contient donation d'un héritage situé au lieu du *Mont-Licinius; in loco mons Licinius vocatus*, y est-il exprimé. Or, Rodolphe étant roi de Bourgogne de 993 à 1032, on connaissait donc, au dixième siècle, le *Mont-Licinius*. Cette version est la seule qu'on puisse admettre, si l'on considère que les lieutenants de César et d'Auguste qui campèrent avec leurs légions sur la plupart des autres collines, laissèrent leurs noms aux lieux qu'ils avaient occupés. C'est ainsi que Chasselay a tiré le sien de *Cassilius*, Marcilly de *Marcellus*, Lissieu de *Licius*, communes riveraines de *Mont-Lusin*. Ce monticule était marqué anciennement par un antique *palais* ou *château*, dont il existait encore quelques ruines au XVIe siècle. Il portait encore le nom de *Château-Vieux*, qu'il a donné depuis à la portion du territoire sur laquelle il reposait plus particulièrement. En France, le mot *château* était souvent employé pour *palais*. Les seuls vestiges qu'on découvre encore aujourd'hui, consistent en un monceau de pierres recouvert de ronces et broussailles ressemblant à un *tumulus*. Il se montre comme une triste enseigne des destinés humaines. Et cependant c'est là qu'avait été construit avec une rare magnificence le palais de *Licinius*, qui pyramida au milieu d'un océan de feuillage, soutenu sur une pente pittoresque. C'est là, qu'à ce palais, avait été joint pour son agrément, un parc si considérable, qu'il devait embrasser dans sa circonférence les petites collines d'alentour. Le déprédateur des Gaulois qui en faisait ses délices, pouvait découvrir de l'endroit le plus élevé toutes ses terres. Lorsqu'il y conduisait ses amis, il leur donnait sans doute le spectacle magnifique de ses somptueux Romains de l'époque, les Lucullus et les Hortensius, dont les *Palatium* étonnaient l'imagination. On dit qu'à un certain signal, un esclave, habillé en Orphée, sonnait du cor, et rassemblait en un moment une grande quantité de cerfs, de sangliers et d'autre gibier, dont l'apparition subite et spontanée récréait les convives du maître de la maison *.

Long-temps après la fin de Licinius, l'aspect de sa maison de plaisance, tombant en ruines, a du affliger de son deuil et de son abandon le voyageur qui n'avait jamais eu le souvenir de ce qui s'y était passé. Pendant des siècles encore, cette riche campagne a du demeurer veuve de ses habitants. Que dis-je ? je me trompe ; les serpents et l'oiseau de funérailles en ont été encore long-temps les derniers hôtes !

* Le Mont-d'Or était encore couvert de bois à la fin du 15e siècle : des actes de ce temps nous apprennent qu'on y chassait à la bête fauve. (Historiens de Lyon cités plus haut).

Digitized by Google

qui n'avait été ornée que de forêts de chênes, abandonnés à leur seule végétation. La main de ce nouveau créateur l'a complètement métamorphosée; elle étale aujourd'hui toutes les richesses de la nature, toutes les merveilles de l'art, et tous les agréments d'une civilisation de plusieurs siècles.

Plus de douze villages y sont répandus, et chacune de ses collines en porte plusieurs qui réfléchissent la lueur du soleil et attirent les regards. On y admire les jolis sites de St-Cyr, de Saint-Didier, d'Ecully ; les gracieux aspects de Saint-Rambert-l'Ile-Barbe, de Collonges, de Fontaine, de Roche-taillée, de Saint-Romain, d'Albigny, de Civrieux d'Azergue; les pittoresques expositions de Curis, de Poleymieux, de Limonest et de St-Fortunat, et les agréables bourgades de Couzon, de Neuville et de Chasselay. On s'extasie en parcourant les vallons riants du Rosay, d'Arche, des Greffières, les bois de Roche-Cardon, et tant d'autres lieux où les arbustes à fleurs et à fruits se disputent l'honneur d'embaumer l'athmosphère; on trouve partout des sites enchanteurs, où la vigne, les prés émaillés, les champs cultivés, marient leur verdure aux brillantes peintures des maisons de plaisance qui se montrent çà et là avec leurs terrasses blanches à travers les arbres touffus, et bien d'autres contrastes intéressants, dans la multitude des richesses indigènes et exotiques des lieux qu'on parcourt : ici, on rencontre ces colonies de végétaux étrangers avec leur port et leur costume particuliers au milieu des plantes natives de ce climat: ce sont des arbres à vastes ombrelles, tels que le majestueux platane, le superbe catalpa, l'agréable sycomore, le beau tilleul, le marronier aux panaches blancs, l'odorant accacia. Là, les arbres aux fruits savoureux dans leur sol natal, tels que le poirier, le pommier, le prunier, etc. Autour de tous ces arbres viennent se grouper les chèvre-feuilles, les myrthes mêlés à l'aubépine, les rosiers sauvages qui font quelquefois douter si l'on est en Europe. Dans les vallons comme sur les coteaux, repose une variété de formes et de teintes, de feuillage et de verdure que le pinceau du

Digitized by Google

paysagiste ne pourrait même inventer. Les collines sont encore ornées, sur quelques points, du chêne, ce roi des forêts, qui est né gaulois.

Mais l'œil du spectateur se reporte sans cesse sur la délicieuse vallée orientale et méridionale qui forme la ceinture de ce magnifique tableau. Là, le paysage change à chaque regard et toujours il se renouvelle aussi beau, en se variant à l'infini. La Saône qui coule dans cette vallée, entre de beaux sites et de gracieuses collines, le long des villages et sous des ponts suspendus en fil de fer qui unissent la double rive, semble par ses détours multipliés vouloir toucher à tous ces lieux charmants; ses eaux embrassent de leur douces caresses une multitude de petites îles couvertes de verdure, qui dérobent par moment la vue du fleuve. La nature et l'art ont prodigué à cette vallée toutes leurs richesses. La Saône n'y coule plus dans la solitude, et le castor ne bâtit plus ses digues et ses cabanes aux bords de ses flots naguère silencieux; l'aspect en est au contraire fort animé. Des chemins s'étendent sur chacune de ses rives qui présentent l'image du mouvement perpétuel; ici ce sont des flottilles de grands bateaux rebroussant le fleuve, traînées par de forts chevaux ou remorquées par de jolies gondoles; là, de petites barques passant à pleine voile, et des milliers de bateaux pêcheurs qui parcourent nuit et jour la plaine liquide, sur laquelle aussi on aperçoit des nacelles parfumées de fleurs, parées de leurs voiles et banderolles flottantes; elles s'ouvrent un chemin à travers de petites îles couvertes d'arbres dont les feuillages effleurent l'eau. On voit accourir des enfants nageant et escortant, comme des Tritons, ces charmantes nacelles qui retentissent de chants joyeux. D'élégants navires, mus par la vapeur, y pressent ses ondes, qu'ils sillonnent majestueusement avec la rapidité du trait, laissant traîner après eux une colonne de fumée qui s'évanouit bientôt comme une ombre; la vague étonnée vient effacer aussitôt la trace qu'ils ont imprimée en passant, et la Saône reparaît telle qu'elle fut aupa-

Digitized by Google

ravant. Du haut des galeries de ces kiosques ou palais flottants, on admire les horizons des deux rives que les riches et fertiles coteaux décorent tout à la fois des plus jolies cultures et des plus gracieux bocages. Ici, ce sont de hardis rochers dont les pointes percent la colline du milieu des bosquets de verdures. Là, ce sont des jardins avec leurs terrasses qui semblent suspendues; d'un coté, on rencontre un village sur la rive ou sur la pente d'un coteau, et sur quelques points, on en trouve plusieurs en regard sur les deux cotés de l'*Arar* (1); de l'autre, une suite de jolies maisons de plaisance, formant un coup d'œil varié. De toutes parts règnent des murmures indéfinissables, c'est un changement perpétuel de sites qui s'offrent aux regards de celui qui glisse sur cette onde tranquille poussé par les zéphyrs ; les rivages fuyent, serpentent, s'élargissent, se ressèrent. Quelle diversité dans ces paysages! chaque site forme un tableau à part, chaque point de vue se distingue par quelque chose qui lui est propre, et tous ces paysages, qui semblent se détacher et qui apparaissent chacun comme dans un cadre, font de ces deux rives une immense galerie de tableaux charmants qui se succèdent comme des décorations à l'Opéra, depuis Trévoux jusqu'à Lyon.

Plus bas, une merveille de la nature s'offre brillante de parures à tous les regards : c'est l'*Ile-Barbe*, cette reine de la Saône. Elle s'éleva un jour du milieu des flots apprivoisés, belle de verdure, de fraîcheur et de solitude ; elle semble être au milieu d'un lac des montagnes de Genève, tant est lente la fuite de cette rivière qui embrasse du replis de ses ondes caressantes, ses bords gracieux (2). Elle apparaît couverte de maisons élégantes, qui disparaissent pour

(1) La Saône était appelée *Arar* au temps de César.

(2) Pline parle de la lenteur de son cours (Hist. naturelle, III, 4), qui, selon César, est telle qu'il est difficile de juger de quel côté elle coule ; ce qui a fait dire à Racine le fils :

Où la Saône enchantée à pas lents se promène,
N'arrivant qu'à regret au Rhône qui l'entraîne.
(POÈME DE LA RELIGION, chant 4, 339 à 349).

Digitized by Google

la plupart sous d'épais massifs d'ombrage. Au printemps, tandis qu'une légère brise du nord fait frissonner doucement ses eaux et fléchir ses arbres, les chants harmonieux de mille oiseaux s'y font entendre; parfois lorsque le soleil, après son coucher, laisse des vapeurs roses dans le ciel, on voit se dérouler autour de cette perle du Mont-d'Or, la brillante écharpe des campagnes, toute diaprée de l'azur des eaux, de l'or des moissons, de la pourpre des vignes, et de la verdure des prés, des bois et des bosquets.

Le spectateur veut-il changer de position? qu'il se porte sur la colline du *Mont-Cindre;* tout ce qu'il regarde alors le surprend et l'éblouit. Jamais plus beau spectacle ne peut frap- un regard humain; c'est un véritable panorama qui se déroule à ses pieds : d'ici les côteaux de la Saône paraissent encore plus riants que jamais. Ce sont des villages et des maisons de campagne qui se montrent à travers les feuillages, répandus sur les flancs des monts, ou assis sur les hauts sommets, ou épars sur les deux rives du Rhône et de la Saône qu'ils bordent de toutes parts. Les maisons avec leurs kiosques, renfermant des espaces entourés de murs qui ressemblent à des lignes blanches tirées au cordon, doublent le charme de la perspective : et comme on remarque que la religion ne manque jamais d'attirer les ames tendres et souffrantes vers les lieux dont les beautés naturelles témoignent de la puissance du créateur, le respect religieux des peuples de la contrée, a, depuis plusieurs siècles, nommé d'une part, l'hermitage du *Mont-Cindre* qui est le but d'ascensions fréquentes et qui inspire l'oubli des choses de la terre, et d'autre part, la chapelle de *St-Fortunat* dédiée à la vierge, où les pélerins viennent de loin dans la confiance d'être guéris ou consolés!

C'est non loin de là qu'apparaît la seconde grande ville de France, l'ancienne capitale des Gaules, devenue dans les temps modernes une nouvelle Memphis, la célèbre et naguère malheureuse Lyon!!! Elle se montre au voyageur, tantôt comme les grandes cités d'Europe, tantôt et presque toujours cachée

Digitized by Google

dans d'épaisses vapeurs et dans des nuages de fumée. Le nature, généreuse dans ses bienfaits, a réuni avec tant de prodigalité aux environs de cette reine du commerce et des arts, les sites les plus variés, que la ville semble placée au milieu d'un grand et superbe jardin. D'un coté s'élève le Mont-d'Or dans toute sa splendeur et sa magnificence, tandisque de l'autre s'ouvrent les deux agréables vallées du Rhône et de la Saône. Sa ceinture est découpée par des collines et des côteaux, couverts sur plusieurs points de rochers de granit, décorés d'habitations bourgeoises, de jardins et de touffes de bosquets; des clochers et des monuments des arts, s'y montrent épars çà et là; parfois le soleil couchant jette ses flots d'or sur le dôme de ses églises et de ses hospices. Alors l'Hôtel-Dieu, rougi, par les derniers feu de cet astre, s'élève au-dessus de la ville comme un grand monument de la mort qui semble dominer ici tous les monuments des hommes. A côté de ces merveilles, viennent se placer quelques palais et châteaux gothiques, puis des ruines antiques disséminées sur le sol classique de cette partie de la France méridionale, où les Romains se sont plu à laisser tant d'autres monuments qui attestent encore leur grandeur et leur puissance; tels que ces vestiges d'aquéducs que d'immenses travaux avaient construit avec tant de profusion et souvent avec tant de magnificence! Qu'est devenue cet onde superbe que l'aquéduc élevait dans les airs et faisait rouler pompeusement entre ses arcades triomphales? Elle s'épanche aujourd'hui dans les humbles vallons, et arrose les travaux du laboureur. On voit encore là une des plus grandes choses qu'ait enfanté le travail de l'homme: c'est la vaste ouverture pratiquée au milieu des masses de rochers de l'Ile-Barbe et de Pierre-Scise, pour faciliter le cours de la Saône, et ouvrir ces grandes voies romaines, dont Agrippa conçut et exécuta le projet; la grandeur de cette entreprise effaça la magnificence de tous les Romains qui avaient précédé ce grand capitaine (1). On ne

(1) De Colonia, Hist. de Lyon, t. 1, pag. 62.

Digitized by Google

sait quel mot employer pour donner une idée d'une œuvre aussi étonnante, aussi colossale. Cette masse de rochers qui interrompaient le cours de la rivière, et en rendaient la navigation aussi impossible que périlleuse, a été coupée et creusée jusqu'à une profondeur de près de trois cents pieds !

La campagne s'offre ici en perspective à la ville, ce qui mêle la ville et les champs d'une manière enchanteresse. Ce double tableau, peut-être unique sur la terre, rappelle le double souvenir de la vie guerrière et commerciale et des fêtes d'un peuple qui compte trop de malheurs dans les époques de son histoire.

Le spectateur qui voit, du sommet du Mont-d'Or, Lyon à ses pieds, est flatté d'être devenu le point le plus élevé de tant de richesses, et l'orgueil les fait regarder avec plus de complaisance; les regards plongent avec étonnement sur les deux grands fleuves qui coulent non loin de là : la rapidité du Rhône et la lenteur de la Saône forment encore un contraste frappant. « Le premier qui offre l'emblême de la guerre et des « discordes civiles, est un large torrent fougueux, que ne brave « pas toujours impunément la témérité de l'homme ; ses bords « sont déserts et silencieux, ses flots orgueilleux seuls reten- « tissent. La Saône, emblême de la paix, favorable à la cultu- « re, aux arts, au commerce, à l'industrie; des barques la « descendent et la remontent sans cesse (1). » Du point culminant de la montagne on prend un plaisir secret à trouver petits des fleuves qu'on a vus si grands : dans cette vue perpendiculaire du tableau, ces fleuves ne ressemblent plus qu'à des lignes géographiques tracées sur une carte.

Si d'un côté du Mont-d'Or on admire les prodiges dûs à la puissance de la vapeur; qui remplace, avec d'immenses avantages, les forces des hommes, des animaux et des vents, puisque par elle les paquebots voguent et fendent l'onde malgré les courants et les tempêtes, d'un autre côté de la montagne,

(1) Malte-Brun.

Digitized by Google

on voit sur des chemins de fer glisser rapidement les lourds charriots du commerce, et les petites rivières se resserrer en canaux pour porter ses marchandises; et là où on se frayait avec peine un chemin à travers les halliers, on voyage agréablement sur une grande route qui la coupe, en franchissant son sommet. Là aussi, sur des points élevés les regards sont attirés par des télégraphes, Sphinx aériens, à l'aide desquels, les nouvelles des évènements importants se transmettent avec la rapidité de la pensée, de la capitale à la seconde ville du royaume. Que le génie de l'homme est grand comparé à sa petite habitation! concluons-en, avec un grand écrivain du siècle, qu'il est destiné à une plus haute demeure (1).

(1) « Est-il bon que les communications soient devenues aussi faciles? Les « nations ne conserveraient-elles pas mieux leur caractère en s'ignorant les « unes les autres, en gardant une fidélité religieuse aux habitudes et aux « traditions de leurs pères? J'ai vu dans ma jeunesse de vieux bretons mur- « murer contre les chemins que l'on voulait ouvrir dans leurs bois, alors « même que ces chemins devaient élever la valeur des propriétés riveraines.

« Je sais qu'on peut appuyer ce système de déclamations fort touchantes; « le bon vieux temps a sans doute son mérite; il faut se souvenir qu'un état « politique n'en est pas meilleur, parce qu'il est caduc et routinier; au- « trement, il faudrait convenir que le despotisme de la Chine et de l'Inde, « où rien n'a changé depuis trois mille ans, est ce qu'il y a de plus parfait « au monde. Je ne vois pourtant pas ce qu'il peut y avoir de si heureux à « s'enfermer pendant une quarantaine de siècles avec des peuples en en- « fance et des tyrans en décrépitude.

« Le goût et l'admiration du stationnaire viennent des jugements faux que « l'on porte sur la vérité des faits et sur la nature de l'homme; sur la vérité « des faits, parce qu'on suppose que les anciennes mœurs étaient plus pures « que les mœurs modernes, complète erreur; sur la nature de l'homme, « parce qu'on ne veut pas voir que l'esprit humain est perfectible.

« Les gouvernements qui arrêtent l'essor du génie ressemblent à ces oise- « leurs qui brisent les alles de l'aigle pour l'empêcher de prendre son vol.

« Enfin on ne s'élève contre les progrès de la civilisation que par l'obses- « sion des préjugés; on continue à voir les peuples comme on les voyait au- « trefois: isolés, n'ayant rien de commun dans leurs destinées. Mais si l'on

Digitized by Google

Tous ces tableaux ravissants s'agrandissent encore à l'aspect de l'immense horizon qui s'étend en cercle autour de vous, car du sommet, on découvre un des plus grands et des plus magnifiques spectacles qu'il soit donné à l'homme de contempler : un ciel déroulant un champ d'azur; un air pur, doux, diaphane vous permet de discerner les objets à 30 et 50 lieues de distance. La vue se promène à l'orient sur cette éminence lointaine de montagnes festonnées par les mille et mille points des Alpes blanchissantes qui se fondent dans le firmament; elle se repose agréablement à l'occident sur les jolies montagnes de la Loire qui ondulent avec grâce en s'alignant avec les monts du Beaujolais. Les regards sont frappés au sud par le *Mont-Pilat* qui semblent flotter à l'horizon comme un nuage, et au septentrion par la chaîne des montagnes de la Suisse, du Jura et des Vosges. Entre la plupart de ces chaînes qui offrent de molles inflexions, d'agréables ondulations, des pompes sévères, on découvre des terres boisées, des plaines, des belles vallées, des gorges sombres et profondes, des fleuves, des rivières, des torrents et des ruisseaux, de petites mers, des lacs et des étangs. Si vous ajoutez à ce majestueux ensemble la grâce et la couleur infinie des innombrables dé-

« considère l'espèce humaine comme une grande famille qui s'avance vers « le même but ; si l'on ne s'imagine pas que tout est fait ici-bas, pour qu'une « petite province, un petit royaume, restent éternellement dans leur igno- « rance, leur pauvreté, leurs institutions politiques, telles que la barbarie, « le temps et le hasard les ont produites, alors ce développement de l'indus- « trie et du commerce, des sciences et des arts, semblera ce qu'il est en « effet, une chose légitime et naturelle. Dans ce mouvement universelle, on « reconnaîtra celui de la société, qui finissant son histoire particulière, com- « mence son histoire générale.

« Autrefois, quand on avait quitté ses foyers comme Ulysse, on était un « objet de curiosité : aujourd'hui, excepté une demi-douzaine de person- « nages hors de ligne par leur mérite individuel, qui peut intéresser au « récit de ses courses ? »

(Chateaubriand, voyages, tom. 1, préface).

Digitized by Google

tails renfermés dans ce beau cercle, quel spectacle vous avez alors! quelle source de ravissement inconnu au monde! En laissant ainsi aller ses regards des montagnes à la plaine, de la plaine au ciel, on éprouve des impressions bien différentes des impressions ordinaires de la vie; le voisinage du ciel doit ôter aux pensées les couleurs de la terre (1).

Le Mont-d'Or a encore des attraits d'un autre genre, il ne doit ceux-là ni au ciel, ni à la terre; il ne les reçoit ni des prodiges du printemps, ni des libéralités de l'automne, ni de la prodigalité des arts; où donc en est le secret? venez, vous qui voulez le savoir; venez, si toutefois votre cœur bât au souvenir de grandes scènes et devant les immortels monuments de la vaillance et de la gloire, de la religion et de la foi. Que de souvenirs! les restes de la grandeur romaine, César, Octave et Agrippa avec leurs légions! la Gaule devenant France! Charlemagne et Napoléon qui ont fait retentir leurs pas sur tous les rivages! les soldats de la foi, tels que les Pothin, les Irénée, les Maximes, les Ambroises; puis les Comtes de Lyon, etc.; puis les monuments des révolutions politiques entassés pêle mêle!

Et cette Ile-Barbe, pleine de souvenirs antiques et merveilleux, où, dès les premiers pas, vous êtes saisi d'une émotion douce et triste. C'est là que, dans les siècles reculés, les Druides, armés de faucilles d'or, le front ceint de feuilles de chêne et de bandeaux étoilés, venaient chercher le guy sacré,

(1) Les entrailles de cette montagne renferment encore les débris et les annales de ses révolutions; elles sont remplies de fragments d'animaux et de coquillages; ces précieux restes ne sont plus aujourd'hui de simples objets d'étonnement et de curiosité; ce sont, pour ainsi dire, les médailles de l'histoire de la terre: « Et en effet en observant dans quelle nature de terrain se « trouve chaque espèce de ces débris fossiles, dans quelles circonstances il « y a pu être enseveli, et dans quel ordre se sont succédés ces témoignages « muets des catastrophes du globe, on est parvenu de nos jours à deviner la « nature, l'époque et la succession de ces révolutions. »

(*Malte-Brun*).

Digitized by Google

que nos ancêtres appelèrent long-temps le rameau des spectres et le vainqueur des poisons ; c'est alors que la jeune fille des Gaulois, sortant des bois du *Mont-d'Or*, au milieu de la nuit, traversait mystérieusement sur un léger esquif, les flots ombragés de l'*Arar*, et descendait dans cette île, où elle devait rester cachée dans l'épaisseur des bruyères. Près du lieu où s'élève un rocher isolé, était une solitude impénétrable, d'où, selon une tradition populaire, les arbres devenaient autant de flambeaux qui éclairaient les solennités d'un culte formidable. Après ces cérémonies, les mille lumières qui brillaient dans cette profondeur, s'éteignaient, et une obscurité plus grande ressaisissait les bruyères mystérieuses (1). Dans cette solitude, la haute pierre du monument druidique, dont l'ombre concourait, il y a plus de deux mille ans, à ces solennelles terreurs de la nuit, a été brisée par le christianisme. Une croix de bois, plantée au coin d'un rocher agreste et sauvage, devint le point de ralliement des premiers chrétiens persécutés, qui, après avoir erré sur les bords de cette île, un instant inhospitalière, trempèrent son sol de leur sang (2). Ainsi commença le culte de *Marie ;* un tronc d'arbre fut son premier temple ; plus tard elle eut un sanctuaire qui devint une merveille. Les rois et les peuples accouraient à l'envi sur ses bords, pour déposer leurs offrandes sur son autel. Que de prières résonnèrent alors sous les rameaux des arbres qui jusque-là avaient été muets ! Quel dais plus simple et plus touchant ! aussi, dès ce moment, ces nouveaux soldats de la foi, après avoir donné dans cette retraite, l'exemple de la pauvreté et de l'humilité évangélique, firent place à une de ces sociétés d'hommes qui, dans tous les temps, éloignés du monde par des malheurs, s'occupèrent de l'étude

(1) Gaule poétique.

(2) Les restes de ces illustres martyrs étaient encore ensevelis, au XVIe siècle, sous les pierres tumulaires dont les cloîtres des églises de l'Ile-Barbe étaient pavés.

Digitized by Google

de la religion en se vouant au service de Dieu ; et lorsqu'ils eurent trouvé le bonheur qu'ils étaient venus chercher sur ces roches désertes, ils firent construire des églises. D'autres, appelés par leur vocation naturelle à méditer sur les grandeurs de Dieu, consacrèrent ces institutions au plus grand mystère des chrétiens, en bâtissant des chapelles. Alors s'élève la grande et célèbre abbaye de *Saint-Benoît*, qui fut dans la suite des temps une de ces retraites miraculeuses, que dans les premiers siècles de la monarchie, le génie de la solitude et du christianisme fonda entre la corruption des anciens temps et la barbarie des nouveaux, pour y préparer les germes d'une civilisation sans tache. Qu'il était majestueux et imposant ce monastère, où plus d'une fois le monde poussa vers ses murs les cœurs les plus rebelles et les plus passionnés, pour y retrouver la paix qu'ils avaient perdue. Ces religieux y offraient l'image des flots de la Saône au jour des orages, qui arrivent écumants et irrités contre les rochers de cette île où ils s'épurent. Là, ils perdaient chaque jour de cette inquiétude si amère que nourrit le commerce des hommes.

Du monastère et des églises partaient de brillantes sonneries élevées au-dessus de la verdure, qui faisaient tressaillir les ondes et que le vent envoyait au loin dans la vallée de l'*Arar*. Toutes ces cloches se répondaient des deux bords opposés avec celles de la petite bourgade d'*Occiacum* (1), et mille échos des coteaux se les renvoyaient en murmures confus et répercutés. Le silence de la nuit venait-il annoncer l'heure du recueillement et des offices du soir, un nouveau bruit remplissait la vallée; c'étaient les chants des psaumes qui, s'élevant de ces mêmes lieux, se mêlaient en montant jusqu'au ciel, comme un vaste murmure. Toutes les voix en chœur arrivaient aux mariniers effilées par la brise de la nuit et à moitié tombées dans l'espace. Les patrons assis alors à la poupe de leurs barques, les laissaient dériver tout en regrettant de ne

(1) Saint-Rambert-l'Ile-Barbe.

Digitized by Google

pouvoir leur imprimer un mouvement de retour ; frappés de saisissement, la tête découverte, ils écoutaient dans un religieux silence, accompagnant les accents de cette poésie sainte des élans de leurs pensées et de leurs prières, jusqu'à ce que les derniers soupirs de ces voix pieuses se fussent assoupis. La nuit, la solitude, la religion et le silence de la paix, régnaient ensuite avec leurs imposantes solennités.

Près de ces édifices, dans lesquels avaient coulé tant de larmes de douleurs et d'adoration, s'éleva ensuite un château-fort, qui prit plus tard le nom du roi Charlemagne. Les murs religieux du monastère contrastaient merveilleusement avec les murs chevaleresques du château, ils offraient le hardi mélange des créneaux et des parvis sacrés, des étendards et de la croix. Le monastère et le château, ravagés parfois, se relevaient en ces temps où les rois, enviant la paix des solitaires, venaient reprendre haleine sur ces tranquilles rivages.

C'est à l'Ile-Barbe que le grand Charlemagne trouva plus d'une fois un noble repos. Cette île n'a pas un rocher qui n'ait eu ses jours de gloire, qui n'ait eu ses merveilles à raconter. Il existait encore, au dernier siècle, un arbre contemporain de ce monarque. Que de voyageurs sont venus visiter ce patriarche du règne végétal qui était devenu un objet de respect pour le peuple de la contrée ! que de pélerins se sont abrités sous son ombre majestueuse, et ont apporté à ses pieds une vénération traditionnelle ! Charlemagne l'avait consacré à l'ornement de la platte-forme qui existe encore au devant du château. C'est là que cet arbre magnifique élevait ses rameaux en les projetant sur une tour gothique, comme pour marquer, de son ombre, la place qu'avait occupé Charlemagne, dans cette île si radieuse alors.

On ne peut songer sans attendrissement aux révolutions et aux hommes, qui se sont succédés sur les bords de cette île célèbre. Les hommes ont paru cent fois, ici, avec des langages, des mœurs, des coutumes divers, tandis qu'une seule

Digitized by Google

chose est restée la même ! c'est la croix élevée à l'aurore du christianisme ; elle a vu tomber autour d'elle les monuments, en apparence les plus durables, sans être ébranlée de leur chûte ; elle a vu disparaître de ses rives les peuples conquérants et les peuples voyageurs ; elle a été témoin du bruit et du silence, sur la terre et sur l'onde ; elle a entendu les acclamations, les pompes sur le rivage, comme elle entend encore aujourd'hui le choc des barques et le tumulte des flots. Eh ! pourquoi cela ? c'est que tout passe; la religion seule demeure, et se perpétue sur les anciennes comme sur les nouvelles ruines, Tous les autres monuments sont, ou effacés, ou restés inconnus ; battus des vents, des pluies et des flots, ils sont là solitaires et inaperçus entre la rivière, la terre et le ciel ! En parcourant tous ces lieux privilégiés, l'ame du voyageur cède à la douce influence du spectacle qu'ils offrent à ses regards, il s'écrie parfois :

« Ici tout semble convier à l'espérance, et l'on y respire « l'oubli des peines. »

A la vue de tant de merveilles et de prodiges réunis, on se trouve naturellement disposé à adorer la main qui les tira du néant. Il arrive souvent que les contrées les plus favorisées du ciel, les plus comblées des dons de la nature, sont précisément celles que l'homme s'efforce de rendre inhabitables. Dans le nouvel hémisphère, voyez le Mexique, le Pérou, les rives de la Plata ; dans l'ancien monde, la côte septentrionale de l'Afrique, l'inépuisable Egypte, l'Inde populeuse, la riante Asie-Mineure ; dans notre Europe, la Grèce aux brillants souvenirs, et toute cette partie de l'Italie qui s'étend depuis les marais Pontins jusqu'à la mer de Sicile, partout le voyageur observateur est poursuivi par ces deux réflexions inséparables: *Beau pays*, *malheureux peuple*.

Ici on peut s'écrier : *Beau pays, heureux peuple;* mais, dira-t-on, qu'est-ce qu'un beau pays ? il semble très-difficile de répondre à cette question, et il y en a peu cependant sur lesquelles les avis soient plus contradictoires. Il serait trop long et peut

Digitized by Google

être trop fastidieux de discuter ce qui convient le mieux à l'homme civilisé, et ce qui peut lui procurer la plus grande somme de bonheur sur la terre; on n'arriverait à aucune solution; les hommes sont loin d'être d'accord sur ce qu'on doit entendre par le mot bonheur, et malgré leur prétendue sagesse, ils ne savent jamais ce qui leur convient; la divergence des opinions est telle que les objets les plus matériels, les plus palpables, ceux conséquemment qui offrent le plus de prise à nos sens, sont jugés par différents hommes d'une manière tout opposée.

Pour moi, un beau pays est celui que j'ai sous les yeux, que je parcours et que j'habite, c'est-à-dire le *Mont-d'Or*. Dans un espace de quelques lieues, je trouve plus de contrastes, de sites variés et surtout de plus pittoresques qu'on n'en rencontre dans le reste de la France.

Tous les habitants de cette contrée sont occupés à la parer d'une végétation pleine de grâce et d'éclat, et à la féconder par les bienfaits d'une culture mise dans la route du progrès. La terre y est chargée de fruits ou couverte de fleurs; des vins excellents, des habitants qui traitent les étrangers en amis; voilà à n'en pas douter un beau pays, un pays agréable!

Pour moi encore, un *heureux peuple*, c'est celui au milieu duquel je vis. Ses mœurs simples et pures, sa douceur et sa bonne foi, ont survécu à tout. Il ne se souvient plus des préjugés qui régnaient naguère dans la contrée, ou du moins il n'en conserve que d'heureux. Il a, avec les connaissances de ses devoirs, celle de tout ce qui peut augmenter son aisance et son bien-être; et on peut dire avec vérité que les lumières qu'il a de plus et les superstitions qu'il a de moins que les autres, le mettent à portée de jouir des avantages que lui promet sa persévérance laborieuse; aussi la civilisation n'est-elle point arriérée chez ce peuple. Les hommes s'y montrent admirables de forme et de santé; les femmes y sont belles, recherchées dans leur mise simple, fières de leurs vertus comme filles, comme épouses, comme mères. Dans leurs habi-

Digitized by Google

tations règnent l'ordre, l'aisance, l'élégance, la propreté, et en même temps la plus touchante économie. De gais refrains remplissent les longs échos qui les entourent, et le cœur riche de jeunesse secoue le joug des noires pensées. L'amour de la propriété a jeté ici de profondes racines et fait de grands progrès. Ce sentiment se réalise sans cupidité; le cultivateur économe fait consister toute son ambition, ou à devenir propriétaire ou à agrandir l'héritage de ses pères.

Dans une belle et pure soirée du mois de mai, je parcourai le côté septentrional du *Mont-d'Or*, couronné en quelques endroits d'une forêt fruitière. Là, le mélange étonnant de la nature sauvage et de la nature cultivée, montre partout la main de l'homme. En quelques endroits les collines sont creusées d'immenses carrières de pierres, d'où sont sortis les monuments prodigieux qui embellissent la cité de *Plancus*. Cédant à mes penchants rêveurs, j'errai près de la colline de Verdun, et me perdis avec une joie mélancolique et ravissante sous les ombrages d'un bosquet de noisetiers, non loin d'un sommet près duquel quelques arbres gigantesques forment comme une chevelure sur un front chauve, tantôt laissant aller mes vagues pensées à la suite des légers nuages qui traversaient les cieux, tantôt les ramenant sur les fleurs dont la terre était parsemée. Je finis par ne plus regarder ni la terre, ni les cieux; rêvant toujours sans savoir où j'allais, j'arrivai ainsi au bord d'une petite source creusée sous un rocher. Je m'assis sur une pelouse veloutée, et regardai couler, sur des cailloux mousseux, le petit ruisseau, emblême d'une vie errante, et suivai d'un œil rêveur les feuilles ou les débris de rameaux que les flots emportaient. Une foule de sensations nouvelles et fugitives que j'éprouvais, n'étaient pas sans charme. Je m'amusai à contempler le rosier sauvage, le cytise, le roseau et l'arbuste aimé du berger, qui bordent de toutes parts le cours des sources et des fontaines. Je remarquai que souvent, au défaut de l'onde épuisée, ces arbrisseaux parfumés, dessinent dans les vallons comme des

Digitized by Google

ruisseaux de fleurs, et remplacent la fraîcheur des eaux par celle de l'ombre.

Tout-à-coup je fus distrait par un bruit ravissant. J'entendis alors une musique dans un bosquet de verdure : tantôt c'étaient des murmures comme ceux d'une harpe éolienne que la faible haleine du zéphir effleurait pendant cette soirée de printemps ; tantôt l'oreille d'un mortel croyait ouïr les plaintes d'une harmonie divine ; ces vibrations qui semblent n'avoir rien de terrestre, et qui nagent dans la moyenne région de l'air ; des voix, des modulations brillantes, sortaient parfois de la petite forêt voisine, puis dispersées par un certain souffle mystérieux, les accens paraissaient avoir expirés. Ces harmonies élevées par une légère brise du nord qui se jouait dans les têtes de quelques pins et de roseaux, s'affaiblirent et moururent graduellement dans la cîme de tous ces arbres ; après que ces bruits se furent perdus dans le silence, il me semblait qu'ils duraient encore, tant ils occupaient mon imagination. Plus loin, et en redescendant, au midi, la colline, je parvins à un petit vallon entrecoupé de bois et de prairies, aux aspects les plus variés, dans lequel se montrent des kiosques élégants avec leurs jardins anglais ; partout je rencontrai des sources limpides, de clairs ruisseaux ombragés par des arbres touffus et bordés de verts gazons, près desquels on entendait les concerts de mille oiseaux. Des fleurs me suivaient de tous côtés dans cette saison du printemps ; elles reprenaient, pour l'homme des champs, leur physionomie riante : la primevère, la violette, la marguerite, l'anémone (1), la

(1) L'anémone, au rapport de Pline, est ainsi appelée, parce que c'est le vent, nommé en grec *Anémos*, qui l'a fait éclore. Cette fleur des jardins est originaire du Levant. Elle fut apportée en France par un nommé Bachelier. Cet homme, ne consultant que son intérêt, voulut garder ces fleurs pendant huit ou dix années sans en vendre. Les curieux, impatients de jouir de cette nouveauté, trouvèrent le terme fixé beaucoup trop long ; ils lui offrirent des sommes considérables ; mais trouvant toujours M. Bachelier intraitable, un conseiller au parlement usa, pour avoir de la graine d'anémone,

Digitized by Google

jacinthe, le lilas, le chèvre-feuille, viennent y charmer les yeux par la vivacité et l'éclat de leurs couleurs, et donner à ces lieux l'aspect d'un parterre. Leur nombre semblait égaler celui des astres que l'on voit rouler étincelants sur la plaine éthérée. Les zéphirs printaniers, chargés de douces odeurs, la fraîche obscurité des bosquets, font à peine sentir la fatigue, tant le spectacle occupe agréablement les regards de l'homme. Parmi cette multitude de fleurs qui émaillaient les tapis de verdure, j'en remarquai une d'une élégance parfaite. « Il n'est personne, dit Charles Nodier, qui « ne voit, qui ne cueille, qui ne ramasse en touffes gracieu- « ses, pour son amante ou pour sa mère, cette jolie plante « du bord des prés, du bord des ruisseaux, qui pousse au des- « sus de sa tige swelte et mobile, des petites gerbes de fleurs « bleu de ciel, dont les lobes arrondis semblent un feston d'a- « zur autour d'une auréole d'or. Ce merveilleux bouquet na- « turel que je voudrais pouvoir conserver dans toute sa fraî- « cheur, a reçu partout des noms divers, mais également « pittoresques et expressifs. Les Allemands, chez lesquels « cette fleur est emblématique, comme la pensée l'est chez « nous, l'appellent : *Souvenez-vous de moi, ne m'oubliez pas.* « Les jeunes filles du Mont-d'Or : *Plus je vous vois, plus je vous* « *aime.* Dans toute la France et surtout aux villages, on dé-

d'un stratagême assez plaisant. Il est bon de dire d'abord que cette graine ressemble extrêmement à la bourre, et qu'elle s'attache facilement aux étoffes de laine, quand elle est tout-à-fait mûre. Notre conseiller alla donc voir les fleurs de M. Bachelier, ayant eu soin de se vêtir de sa robe de palais. Il avait commandé à son laquais de la laisser traîner. Quand ces Messieurs furent parvenus jusqu'aux planches d'anémones, le conseiller fit tomber la conversation sur une plante qui se trouvait placée d'un autre côté, et d'un tour de robe, effleura quelques belles anémones, qui laissèrent leurs graînes après l'étoffe ; le laquais reprit aussitôt la robe, et la graîne se cacha dans les replis. M. Bachelier qui ne se doutait de rien, fut quelques temps après, fort étonné de voir cette fleur se multiplier dans les jardins, sans qu'il en eût donné une seule graîne. (*Charles Malo. Guirlande de Flore*).

Digitized by Google

« signe cet épis de fleurettes sous le nom *des yeux de la sainte* « *Vierge*, et ce nom est presque aussi aimable qu'elle, car il « n'y a rien qui peigne, mieux qu'elle, à l'esprit, la tendresse « d'un œil bleu et la suave douceur d'un regard (1). »

Je quittai avec peine ce lieu où mon ame avait trouvé le calme des passions ; c'était le site de mes rêves, et je me proposai d'y revenir souvent.

Le soleil approchait de la fin de son cours. Des nues sereines étaient arrêtées çà et là, dans l'azur du ciel ; quelques teintes de rose flottaient autour de l'astre du jour. Je me dirigeai alors vers la colline du Mont-Cindre, pour y jouir de la solitude.

J'allai m'asseoir près de l'hermitage sous les arbres qui en font un lieu ravissant. Délicieuse journée du plus beau printemps que l'homme ait jamais salué ! L'air était si doucement frais, si pur, qu'en le respirant on semblait respirer et boire la vie ! Le soleil descendit en ce moment sur le sommet des montagnes de la Loire vers l'horizon éclatant du Beaujolais ; les neiges lointaines des Alpes se couvraient de rose, et les côtes Beaujolaises rapprochées, que le soleil franchissait en cet instant, se teignaient de violet pourpré ou

(1) Cette petite fleur eut été chez les anciens le sujet d'une touchante métamorphose, peut-être moins touchante que la vérité. On raconte en Allemagne, que deux jeunes amants, à la veille de s'unir, se promenaient sur les bords du Danube : une fleur d'un bleu céleste se balance sur les vagues, qui semblent prêtes à l'entraîner. La jeune fille admire son éclat et plaint sa destinée : aussitôt, l'amant se précipite, saisit la tige fleurie, et tombe englouti dans les flots. On dit que, par un dernier effort, il jetta cette fleur sur le rivage, et qu'au moment de disparaître pour jamais, il s'écriait encore : *Aimez-moi, ne m'oubliez pas.*

Depuis ce temps,

Pour exprimer l'amour, ces fleurs semblent éclore,
Leur langage est un mot, mais il est plein d'appas.
Dans la main des amours, elles disent encore :
AIMEZ-MOI, NE M'OUBLIEZ PAS.

(*Lettre à Sophie, par Aimé Martin, 4e lettre*).

Digitized by Google

de lilas pâle, en nageant dans une riche atmosphère. Cet astre venait de frapper de ses derniers faisceaux lumineux le point que j'occupais.

Les ombres de la nuit commençaient à remonter de la Saône, à gravir les hauteurs qui la tiennent resserrée, à voiler les sommets les plus élevés. La lassitude, l'exercice d'une longue promenade, avaient un peu abattu mes forces; je m'étais assis, et m'abandonnais à mes réflexions.

On comprend comment ceux qui visitent ce point élevé sentent l'éblouissement qui passe des yeux à l'ame, éprouvent tout ce qui peut frapper l'esprit et l'imagination, tout ce qui peut faire penser et rêver, lorsque le soir, par un clair de lune splendide qui se reverbère sur Lyon et ses campagnes, et jusque sur les lignes blanches des neiges éternelles des Alpes, le spectateur s'assied sous l'un des arbres qui abritent l'hermitage du Mont-Cindre, il se croirait alors à cent lieues du monde, si les bruits tumultueux et confus de Lyon, ne venaient retentir sous le toit paisible de cet hermitage, et mourir dans les rameaux frémissants des arbres de la colline. Tous ces bruits ressemblent tantôt aux derniers cris des nations expirantes ou au dernier murmure d'une grande cité, tantôt à la voix des grandes mers ou au bruissement d'une ruche trop pleine; ils se confondent par instant dans un seul bourdonnement sourd et indécis. Si vous vous tournez alors vers le ciel, à l'aspect d'une de ces belles nuits, vous sentez se réveiller en vous les sentiments tendres et les souvenirs affectueux. « Rien n'est plus propre à vous consoler des peines de la vie « que la vue de cette multitude de mondes, de cette poussière « d'étoiles, semée dans l'étendue du firmament; en présence « de cette immensité, quel homme n'a pas senti le néant des « choses humaines? quel homme n'a pas oublié les empires « et leurs révolutions! à force de contempler ces beaux ta- « bleaux, j'ai pu reconnaître qu'ils fortifient toutes les passions « généreuses et qu'ils affaiblissent toutes les autres. Je ne crois « pas que l'avarice, l'égoïsme, l'ambition aient jamais re-

Digitized by Google

REVUE

DES

ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS

De Lyon.

II. [1]

Rive gauche du Rhône.

Vitriolerie, ALBAN et Cie. — Verrerie, LACOMBE. — Cristallerie, COMPAGNIE LYONNAISE. — Produits chimiques, ESTIENNE et JALABERT. — Papiers peints, GRAYET. — Indiennerie, BARBEZAT frères. — Carrosserie, GAREL.

De la presqu'île Perrache vous pouvez traverser le Rhône dans un batelet qui part vis à vis la prison St-Joseph et vous dépose sur un promontoire saillant où s'élèvent deux usines, l'une est destinée à la fabrication de l'*acide sulfurique*, l'autre est une *verrerie*.

La vitriolerie appartient à MM. Alban et Claude Perret. Celui-ci a introduit dans cette fabrique l'emploi des pyrites cui-

(1) Voir le 1er article à la 17e livraison.

Digitized by Google

vreuses de Chessy, pour la production de l'acide sulfureux, ce qu'il avait déjà fait dans son usine de Perrache. Il remplace ainsi le soufre natif tiré de la *solfatarre*.

L'idée première de cette ingénieuse application est due au professeur Desormes qui prit même un brevet d'invention que le défaut d'exploitation fit tomber en déchéance. M. Claude Perret, le premier, en a tenté la pratique, et le succès a couronné sa tentative. Un brevet d'invention lui assure pour quinze ans l'exclusive jouissance de ce procédé, dont il tire un parti avantageux.

Lyon se trouvait, il est vrai, très heureusement placé pour s'approvisionner de ces minérais, qui restaient sur le carreau de la mine, inutiles et perdus pour l'extraction du cuivre, à cause de la trop forte proportion de soufre qu'ils contiennent. Les voitures qui transportent la houille et le coak à Chessy, en ramènent les pyrites, qui sont ensuite calcinées en même temps que le nitrate de soude.

La vitriolerie de M. Alban est la plus ancienne des trois qui existent à Lyon; quoiqu'elle ait été dépassée en importance par les deux autres, elle ne laisse pas de se maintenir dans sa position d'usine estimée, laborieuse et lucrative.

C'est à côté de cette fabrique, que vous rencontrez la verrerie de M. Lacombe.

Le verre est un silicate de soude et de chaux, fusible et malléable à la température rouge-blanc, qui revêt toutes les formes que lui donne le souffle de l'ouvrier, ou le moule où on l'a coulé. Rien de plus curieux et de plus intéressant que la vue de ces manipulations.

Quand je visitai la verrerie de M. Lacombe, le verre blanc seul s'y travaillait. Il y règne une grande activité; vingt à trente ouvriers s'occupent autour du four ou dans divers ateliers. On est étonné de la dextérité des ouvriers qui soufflent le verre; sans le secours de la géométrie ils établissent des sphères, des cylindres dont les proportions sont aussi correctes qu'élégantes. Leur baguette est magique, leur souffle est

Digitized by Google

miraculeusement créateur. Avez-vous envie d'un objet quelconque? donnez-en le dessin ou même la simple description; de suite la matière vitrifiée incandescente est au bout du tube l'ouvrier la balance, souffle, la balance encore, la détache et vous la remet achevée : quelques minutes ont suffi. C'est ainsi que sur la demande d'une personne qui visitait la verrerie en même temps que moi, une pipe élancée, gracieuse, fut aussitôt fabriquée que commandée. Ce n'était point une pipe de luxe; l'usage en était facile, il devait en être durable avec les seules précautions qu'exige le verre.

Mais tous les ouvrages fabriqués ne sont pas ainsi livrés à la consommation en sortant de la canne du souffleur, le verre serait trop cassant et ne pourrait aucunement supporter les variations brusques de la température. Il faut, au préalable, le soumettre au *recuit*. Cette opération consiste à laisser le verre, rougi au feu, se refroidir avec une lenteur graduée qui lui permette de se cristalliser d'une manière reposée et solide. Elle s'effectue ici dans un four placé audessus de celui où se fond la matière vitrifiable. Par conséquent le même feu suffit à tous deux. Les objets soumis au recuit sont insensiblement éloignés du foyer, jusqu'à ce qu'ils soient amenés à la température ordinaire.

La matière première du verre consiste dans un mélange de sable pur, de sulfate de soude et de chaux. Cette fabrique ne saurait être mieux placée, pour avoir facilement tous ces produits. Le Rhône lui fournit le sable, la fabrique de M. Perret vis-à-vis ou celle de MM. Estienne et Jalabert, à coté, lui font passer le sulfate de soude et Villebois lui envoie des bateaux chargés de chaux calcinée au bois.

La verrerie de M. Lacombe (1) fabrique toutes les cornues qui s'usent à Lyon dans les usines à produits chimiques. La

(1) M. Lacombe a ses magasins de vente, rues Thomassin et Belle-Cordière.

Digitized by Google

concentration de l'acide sulfurique en exige une grande quantité. Un seul établissement a adopté l'emploi des alambics de platine, qui sont très couteux d'acquisition, mais d'un entretien fort économique.

Elle fait aussi toute la verrerie réclamée par les besoins de la confiserie, de la parfumerie et de la pharmacie, ainsi que la grosse gobeletterie. On commençait à y fabriquer les flacons bouchés à l'émeri; mais l'atelier, quand je le visitai, était incomplet et mal organisé. Le verre à vitre ne s'y travaille pas. Lyon se fournit à Givors et à Rive-de-Gier.

Nous quittons la verrerie et remontons la rive du Rhône, dont les flots empiètent chaque jour sur les terres. L'établissement de M. Lacombe est déjà dans une presqu'île, il sera bientôt dans une île, si l'on ne se hâte d'achever la digue, qui doit rejeter le fleuve usurpateur sur la rive opposée. Nous laissons de coté un four à chaux à combustion continue, au charbon de terre, qui répand au loin ses épaisses vapeurs. Beaucoup de voisins s'en plaignent. Je ne doute pas qu'ils n'aient raison, sous beaucoup de rapports ; mais on dit généralement que ce voisinage est insalubre; c'est une opinion que je ne partage pas. Loin de considérer comme mal sain le brouillard qui s'élève des fours à chaux, je le regarde au contraire comme purifiant et assainissant l'athmosphère.

Dans nos faubourgs une foule d'industries vicient l'air par des émanations dangereuses. Je citerai les tanneurs, corroyeurs, lustreurs, teinturiers, hongroyeurs, fabricants d'orseille et toutes les usines qui brûlent des masses de houilles, de tous ces ateliers se répandent, autour des habitations des, gaz de mauvaise nature qui sont ordinairement acides, ce sont des acides sulfureux, hydrosulfurique et hydrochlorique. Or cette fumée blanche qui s'échappe des fours à chaux est, à mes yeux, le contrepoison qui neutralise la délétère influence de ces acides dangereux. La chaux, cet alcali énergique, interposé entre les molécules de la vapeur aqueuse, et voyageant avec elle, agit comme désinfectant, se combine à ces acides et an-

Digitized by Google

nihile l'effet qu'ils pourraient exercer sur la respiration. Il s'en dégage d'autant plus que la calcination est plus avancée.

Je citerai à l'appui de ce qui précède le fait suivant, observé dans la plaine du Forez. Toutes les villes qu'elles renferme, sont ravagées en automne par des fièvres intermittentes dues aux émanations des étangs. Une seule est préservée, c'est Sury-le-Comtal. Elle doit cette inappréciable exception aux quatre-vingts fours à chaux qui l'environnent du coté de la plaine, et l'abritent contre l'approche du mal épidémique, comme un cordon de forteresses arrête l'invasion d'un ennemi. C'est là que se calcine presque toute la chaux qui se débite dans le département de la Loire. Elle est extraite par des hommes de haute et forte stature, travaillée par les femmes et conduite à sa destination par les jeunes gens. Toute cette population respire la santé, l'aisance et la force, tandisque tout à l'entour elle est rabougrie et chétive.

C'est auprès du four à chaux que vous trouvez l'établissement de la Cristallerie Lyonnaise.

Le cristal fut connu des anciens, comme l'atteste un miroir, conservé depuis un temps immémorial, dans le trésor de l'abbaye de Saint-Denis (1); mais la recette se perdit dans la nuit du moyen âge ; il fallut l'inventer de nouveau. Venise eut longtemps le monopole de sa fabrication qui passa ensuite en France où s'élevèrent des usines royales, travaillant sous la protection immédiate et aux frais du gouvernement. Celui-ci a cédé cette industrie qui ne lui était qu'onéreuse à des compagnies particulières, qui par leur accord et leur prix élevés en retirent des bénéfices considérables. La Cristallerie lyonnaise s'est élevée et marche seule à l'encontre de cette redoutable concurrence ; elle a fait appel aux con-

(1) La matière de ce miroir fut analysée en 1787 par de Bondaroy, qui trouva sa composition identique à celle du cristal.

Digitized by Google

sommateurs du centre et du midi de la France, l'appel a été entendu.

Un avenir lucratif est réservé à cet établissement dont le début a obtenu tout le succès que faisaient espérer le talent de son directeur et la bonne qualité de ses premiers produits.

On entend par cristal une combinaison d'acide silicique avec la potasse et le protoxide de plomb ou bien en langage vulgaire un mélange de sable très pur, de sel de tartre et de minium, chauffé assez pour fondre et être coulé. Faire du cristal est chose facile, mais l'obtenir incolore, est le fait d'une habileté peu commune. Nous allons voir comment la Cristallerie Lyonnaise opère.

Sa création est toute récente. Il y a un an à peine que des broussailles s'élevaient sur ce rivage où vous voyez ces vastes bâtiments où plus de cent ouvriers travaillent. Leur disposition architecturale manque de régularité; le coup d'œil eut été plus satisfaisant, si l'on avait construit les deux aîles principales exactement parallèles dans tout leur prolongement avec la machine à vapeur au milieu, surmontée de sa haute cheminée et les fours à minium dans le fond, à droite et à gauche du logement du portier.

Telle qu'elle est, l'usine n'en frappe pas moins par son étendue, ses vastes dimensions et surtout le mouvement et la vie qui l'animent. Chaque atelier mérite d'être visité. Ici c'est le four à cristal : d'énormes creusets-cornues chauffés au rouge blanc, renferment la matière vitrifiable qui bouillonne. C'est là qu'on la puise pour la transporter au fourneau du travail. Le premier dévore soixante hectolitres de houille par jour de vingt quatre heures; le second ne s'alimente que de menu bois. Deux enfants n'ont pas d'autre occupation que de remplacer celui qui se consume. Ces fours sont construits en briques réfractaires, creusés en forme de pots carrés; c'est le fond des pots qui forme leur revêtement intérieur : la maçonnerie est soutenue par d'énormes cercles en fer, fixés à la base.

Digitized by Google

Le cristal qui est un verre à base de plomb et de potasse se travaille de la même manière que le verre ordinaire (silicate de soude et de chaux); il se manipule plus aisément parcequ'il est plus fusible et a moins de tendance à la dévitrification.

Le recuit se fait dans un four particulier, bas, mais long de quarante pieds, chauffé à une de ses extrémités et froid à l'autre. Une série de plateaux mobiles, enchainés les uns aux autres, roule par un mouvement lent, calculé et continu et passe insensiblement de la chaleur la plus élevée à la température ordinaire.

De cet atelier les pièces moulées sont transportées à celui où leur forme se façonne. Là, plus de trente ouvriers sont occupés à tailler, polir, dépolir, enjoliver les objets qui doivent recevoir des moulures, empreintes et ornements quelconques. C'est en présentant les surfaces au frottement de meules de fer, de grès, de bois imprégné d'émeri, de liége soupoudré de potée d'étain, qu'on orne le cristal de figures opaques. Des ouvrages très compliqués en apparence se confectionnent avec une étonnante rapidité il ne s'agit que d'approcher au contact de la roue et d'éloigner à propos le verre qui s'embellit en se dépolissant. On fit devant nous une branche garnie de feuilles et de fleurs, enlaçant un verre à boire, dans l'espace de quelques minutes. L'ouvrier, chargé de ce travail, gagne un sou par pièce; sa journée s'élève ordinairement à cinq francs.

Au dessus de cette atelier se façonnent les briques réfractaires et les creusets cornues. Ces pièces sont composées d'une terre particulière, retirée de la Bourgogue. On la malaxe avec les pieds et les mains, on la moule quand elle est suffisamment plastique et homogène. L'objet moulé, on le laisse sécher à l'air, puis on le porte, pour le cuire, insensiblement jusqu'à la température la plus élevée.

La machine à vapeur est en bas, sa force est de 20 chevaux; elle sort des ateliers de M. Grandjean et fait honneur à l'habileté de ce mécanicien.

Digitized by Google

A la suite de la chaudière vous remarquerez les fours à minium. Vous avez ensuite plusieurs laboratoires à visiter : dans les uns, on purifie la potasse, dans d'autres on dose les mélanges dont on doit charger les creusets. Vous n'oublierez pas surtout le magasin entrepôt, où vous trouverez rassemblé tout ce qui se fabrique dans cette usine : verres à champagne de toutes les formes, verres ordinaires, simples et taillés, globes dépolis au dedans, cheminées à gaz, bocaux, tubes, etc. Vous distinguerez les ouvrages fondus et moulés de ceux qui sont taillés, aux arêtes mousses, aux angles mal terminés des premiers. Vous admirerez dans toutes ces pièces l'exécution la plus parfaite, un cristal d'une eau admirable, d'un limpidité étonnante, d'une homogénéité irréprochable. Comparé à celui de Baccarat, si renommé par ses produits, il fait ressortir dans ce dernier une teinte jaunâtre, imperceptible quand il est vu isolément. C'est là une preuve incontestable de sa supériorité. Jamais plus beaux cristaux n'ont mérité la confiance du public! Aussi Lyon et la France méridionale s'approvisionnent avec affluence à cette fabrique. Les commandes débordent la fabrication. Ce succès est dû à l'habileté et au talent de M. Ackermann directeur et fondateur de cette usine admirable.

Si nous la quittons par la porte du fond, nous nous trouvons en face de la fabrique de produits chimiques de MM. Estienne et Jalabert. Ses dimensions sont vastes, les bâtiments considérables. Quatre chambres de plomb, travaillant nuit et jour, amènent un ruisseau incessant d'acide sulfurique à la concentration. Cette opération a lieu au centre de la fabrique dans une série circulaire de cornues de verre de forte capacité. L'acide concentré est réparti dans les bombones, qui de là se rendent lentement aux ateliers qui les réclament. Teinturiers, épurateurs d'huile, corroyeurs, fabricants de couperose, de vitriol bleu, d'eaux minérales, imprimeurs sur étoffes, etc., ne peuvent se passer de ce produit important. Dans une pièce à coté le nitrate de soude est mélangé au

Digitized by Google

soufre. Plus loin se prépare l'acide nitrique, au moyen du même nitrate et de l'acide sulfurique. L'opération se fait dans d'énormes cylindres de fonte mises en communication avec des dames-jeannes de grès. A l'aile gauche se fabriquent l'acide muriatique et le sulfate de soude. Ces Messieurs font encore du sulfate de zinc, de la couperose et du chlorure de chaux.

Cette fabrique opère sur des masses, roule sur de vastes capitaux et offre des résultats avantageux. Les acides sulfurique et muriatique sont parfaits, l'acide nitrique laisse encore à désirer ; mais je ne doute pas qu'avant peu Lyon ne rivalise sans infériorité avec Paris, qui fournit encore la majeure partie de celui qui se consomme en teinture.

Le faubourg de la Guillotière renferme beaucoup d'autres établissements curieux à visiter ; mais dans une revue aussi rapide, nous sommes forcés d'en omettre un très-grand nombre, pour ne parler que de ceux qui paraissent le plus propre à piquer la curiosité du lecteur. C'est à ce dernier titre que nous dirons un mot de la fabrique de papiers peints de M. Grayet, situé dans le fond du faubourg.

Rien n'est plus intéressant que le spectacle de la confection des tapisseries et tentures. Que de bras, que de talents divers sont employés pour cela ! Nous visitons d'abord l'officine du coloriste. C'est là que se mélangent les matières tinctoriales qui doivent colorer le papier. Une connaissance spéciale de l'histoire naturelle et de la chimie est nécessaire au coloriste pour le choix des substances premières, la connaissance de leur qualité et de leur nature, la distinction des meilleurs agents chimiques à employer, pour les traiter et en retenir les couleurs. Nous passons de là dans l'atelier du peintre, promptement indiqué à vos yeux par les esquisses et croquis de tout genre qui tapissent les murs ; ce sont autant d'enfants perdus d'une imagination fantastique et vagabonde qui prélude, d'un pinceau qu'on essaye ou de couleurs qu'on élabore. C'est là que réside l'intelligence qui enfante

Digitized by Google

les dessins qui vont orner nos appartements. Jadis on représentait l'île de Calypso ou les Incas; puis vinrent les grandes batailles de l'Empire ; plus tard on copiait à l'envi les charges de Charlet et de Bellangé ; aujourd'hui, bien que les sujets soient généralement originaux et variés, on se plaît souvent à reproduire les productions de nos grands maîtres.

Le dessin du peintre se calque sur bois ; le graveur s'en empare : guidé par les lignes tracées, il en taille au ciseau tout ce qui environne le dessin calqué, et ne laisse en relief que les parties qui doivent imprimer leur forme sur le papier. C'est alors que l'imprimeur, muni de ces pièces trempées dans la couleur, qu'un enfant tient toute prête à ses côtés, l'applique avec pression et insistance sur le papier, convenablement apprêté et déroulé devant lui. Chaque couleur nouvelle exige un nouveau dessin sur bois. Les couleurs de fond s'étendent au pinceau ou au rouleau. Pour les veloutés, on encolle le papier, puis on y projette des rognures fines de laine (ou de coton) colorées à l'avance ; on comprime, à l'aide d'un rouleau pesant que la main met en mouvement; la laine et le papier restent intimément unis. Les réserves ne s'obtiennent qu'en encollant partiellement les parties à velouter. Pour argenter et dorer, on applique des feuilles minces d'or et d'argent (en livret) sur le papier empreint d'un mordant particulier ; une forte pression les tient suffisamment fixés. Il se fait beaucoup de tapisseries de ce genre, mais en faux principalement, ce qui élève fort peu le prix du papier. Le satiné s'obtient en exerçant un frottement vif et égal, à l'aide d'un rouleau d'acier qui comprime fortement les aspérités du papier et en fait ressortir un éclat dont il était dépourvu.

M. Grayet occupe ordinairement cent à cent-vingt ouvriers; son genre de production s'adresse principalement à la petite et moyenne propriété ; ses prix sont modérés, ses bénéfices modiques, mais souvent répétés. Il débite beaucoup à Lyon, mais plus encore dans le midi de la France. Quoique seul,

Digitized by Google

M. Grayet suffit par son activité à la surveillance d'un aussi vaste atelier. Ses connaissances spéciales lui ont assuré parmi les connaisseurs une réputation que ses produits n'ont pas encore démentie.

En quittant cette fabrique, pour se rapprocher de la ville par les prés de l'Académie, l'on rencontre plusieurs imprimeries sur étoffe de soie. Vous les décrire, serait répéter les détails qu'on vient de lire. Rien ne ressemble plus à une fabrique de papiers peints qu'une imprimerie sur étoffe; le fond seul a changé, les manipulations sont les mêmes. J'ai vu chez un imprimeur sur étoffe un devant de cheminée peint avec un dessin fait pour des châles; l'effet en était fort joli.

Cependant dans cette dernière industrie, il importe d'apporter plus de soins à la préparation des couleurs, à la correction des dessins, à la régularité et à l'harmonie des nuances. La partie des réserves exige surtout une attention toute particulière. Le tissu, plus résistant que le papier, permet l'emploi de rongeurs, qui décolorent à volonté les endroits déjà peints, pour produire tel effet indiqué. L'emploi du coloriste est fort important. On attache le plus grand prix à la solidité et à la vivacité des couleurs. Un bon coloriste doit être pourvu de la connaissance intime des matières colorantes, de telle sorte, qu'une nuance lui étant donnée, il puisse sur le-champ la reproduire.

On a vanté long-temps la netteté et la fixité désespérante des foulards de l'Inde; aujourd'hui une foule de fabriques fait aussi beau, aussi durable. On achètera encore des produits de l'Inde, ce sera par caprice de mode, mais jamais plus par nécessité.

Le talent du dessinateur pèse beaucoup aussi dans les destinées d'un établissement de ce genre. Aussi bien qu'une nuance nouvelle, un dessin nouveau, s'il rencontre le goût du moment, fait le succès d'une étoffe. Heureuse la maison qui réunit un dessinateur et un coloriste habile : l'un et l'autre sont rares.

Digitized by Google

Parmi les ateliers que je visitai, un surtout fixa mon attention, non par l'étendue de ses bâtiments, la foule de ses ouvriers, mais par la netteté des couleurs, la correction des dessins imprimés, en un mot le fini de l'ensemble. Je me plais à le nommer : c'est celui de MM. Barbezat, à la Part-Dieu ; trois frères le dirigent : l'un surveille la fabrication des couleurs, l'autre l'exécution des impressions, le troisième la partie industrielle. Leur père, imprimeur habile, les façonna dès l'enfance à ce genre de travail, dans lequel ils se sont perfectionnés et soutiennent avec avantage la concurrence des fabriques les plus renommées. On trouvera, je le répète, des fabriques plus vastes, plus grandioses, mais point qui soient aussi bien tenues et qui travaillent mieux.

Nous reviendrons de notre promenade par l'allée des Brotteaux ; mais nous ne la terminerons pas sans visiter l'atelier de carosserie de M. Garel, devant lequel nous allons passer.

En examinant de près et attentivement une voiture, on est étonné de trouver tant de détails divers, tant d'éléments hétérogènes assemblés pour établir cette commodité tant enviée de la vie opulente. Menuisier, forgeron, sellier, tapissier, peintre, carossier, voilà six professions concourrant à la confection d'une voiture, sans parler encore d'une multitude d'accessoires indispensables à sa construction.

Toutes ces professions, vous les trouvez réunies dans l'immense chantier de M. Garel, chacune avec son local, son enseigne et ses ouvriers spéciaux. En faisant le tour de l'atelier, vous pouvez suivre la confection d'une berline, depuis le morceau de frêne qu'on arrondit en brancard jusqu'au dernier coup de pinceau du peintre ; puis, un moment après, elle disparaît à vos yeux, emportée par les chevaux que M. Garel tient à l'écurie pour l'essai de ses voitures.

Pour travailler le bois et le contourner à volonté, M. Garel a monté un appareil à vapeur dans lequel il l'introduit, le pénètre d'humidité à une haute température, et le dessèche rapidement ; par ce traitement, le ligneux perd sa sève et

Digitized by Google

une partie des matières inorganiques qui le rendaient cassant. Sa fibre ramollie devient souple et flexible. Il peut alors se courber, s'arrondir sans casser, et garder la forme à laquelle on l'a plié. Vous en voyez en cercle d'avant-train, en demi-cercle, en forme d'U, pour brancard d'une seule pièce. Le bois dans cet état conserve une ténacité extraordinaire.

La voiture commandée est dessinée immédiatement, aux yeux de l'acheteur, en grandeur naturelle, sur un vaste tableau noir. Dès que le plan est arrêté et approuvé, le menuisier commence, vient y prendre ses dimensions, et exécute la carcasse de la voiture, en se rapportant de la manière la plus rigoureuse aux lignes tracées sur le tableau.

Le forgeron vient ensuite; il tire à un laminoir particulier, importé d'Angleterre, la bande de fer qui doit ceindre la roue. On l'applique rouge sur le bois ; on soude les deux bords qui se touchent. Des trous, forés de distance en distance, à l'aide d'un coin d'acier, pressé par un poids de 800 livres et soumis à un mouvement de très-vive rotation, sont remplis par des clous coniques, enfoncés à froid, terminés en vis, sur laquelle on engage et serre étroitement un vigoureux écrou. Le forgeron, après avoir ajusté l'essieu et sa boîte, le marchepied et toutes les ferrures destinées à consolider l'ouvrage du menuisier, finit par asseoir la coque sur ses ressorts d'acier.

Le sellier s'en empare, l'habille d'une enveloppe élégante et solide. Le peintre la pare d'un vernis brillant ou de couleurs éclatantes. Le tapissier la drape à l'intérieur, la garnit de coussins bien rembourrés. Dans cet état, elle est livrée à l'essai. Enfin elle va prendre rang dans le bazar de M. Garel, ou dans les remises de la notabilité financière qui l'a commandée.

J'ai parlé du bazar de M. Garel, c'est ainsi qu'est désigné le local où sont réunies les voitures destinées à la vente. Leur nombre et leur variété vous étonnent. Plus de cent voitures neuves ou réparées habilement, sont en lignes pour se disputer votre choix.

Digitized by Google

M. Garel préside à tout ce travail avec intelligence et activité. 40 à 50 ouvriers travaillent sous ses yeux. C'est lui qui innove, améliore, perfectionne. Il nous montra des voitures de voyage, où le fer remplace le bois, avec augmentation non de poids, mais de solidité ; des roues à bandes de fer convexes, au lieu de cercles plats ; cette dernière disposition s'applique aux cabriolets qui doivent fréquenter des routes caillouteuses.Le caillou est chassé de côté, au lieu d'être surmonté. Delà, peu de choc et de chaos.

Grâce à la réunion de tous ces ateliers divers, et à l'habileté qui le distingue, M. Garel est à même de faire très-promptement aux voitures endommagées par les voyages, des réparations qui sont souvent longues et difficiles. C'est ainsi qu'il y a quelques mois il fut chargé par lord Brougham, qui passait dans notre ville, de changer les ressorts de sa voiture, usés par une longue route. L'illustre voyageur, de retour d'Italie et pressé de rentrer en Angleterre, n'avait que peu d'instants à accorder à cette majeure réparation. Pour presser l'ouvrage et abréger les lenteurs, il voulut assister à l'opération ; mais quelles ne furent pas sa surprise et sa satisfaction quand il rencontra dans le carrossier lyonnais une habileté et une célérité qu'il eût tout au plus espéré trouver à Londres. Il l'en félicita vivement, et lui promit sa protection, s'il lui prenait fantaisie de visiter les ateliers de l'Angleterre. M. Garel se garda bien de rejeter une aussi bonne fortune ; quelques semaines après, il rendit sa visite à lord Brougham, et le nom du lord chancelier lui ouvrit tous les chantiers de ses confrères, l'aida puissamment dans la recherche, l'achat et le transport des machines qui manquaient à son atelier.

La disposition de son chantier est grandiose. On le concevra aisément quand on saura que M. Garel, acquéreur du théâtre provisoire, élevé sur la place des Terreaux en 1828, l'a transporté au lieu qu'il occupe maintenant, en n'y laissant que la toiture et les murs. La forge est au milieu, les divers

Digitized by Google

ateliers sont autour. A la suite est une cour, au milieu de laquelle s'élève la vaste rotonde qui décorait jadis les *Montagnes Françaises;* M. Garel l'a achetée pour abriter les voitures à réparer.

Spéculateur hardi autant qu'heureux, il s'est rendu propriétaire de ces deux grandes constructions désertées par les plaisirs; il en a tiré si bon parti, que la revente des objets qui lui étaient inutiles a couvert ses frais d'achat, puis il a élevé ses ateliers avec le reste.

Créateur de son succès actuel, M. Garel a eu tout à faire pour y parvenir. Il débuta par une modeste boutique de sellier, éleva ensuite un entrepôt de voitures au bout du pont Lafayette; la foudre l'incendia sans en laisser vestige. Le malheur ne découragea pas sa constance; il persista à bien faire et à étendre sa réputation. Il a fini par obtenir la réussite qui était dûe à ses connaissances et à son activité. Jamais éloges accordés à l'habileté industrielle ne furent plus mérités que ceux que je lui offre ici en échange du plaisir que j'ai éprouvé dans la visite de son admirable établissement et du parfait accueil que j'y ai rencontré.

L. V. Parisel.

Digitized by Google

VISITE

A

L'ÉTABLISSEMENT ORTHOPÉDIQUE

De Montfleur,

fondé et dirigé par

MM. les docteurs PRAVAZ et Jules GUÉRIN.

En descendant de l'omnibus, et en traversant le pont de Chazourne, ce chemin à jour sur lequel toute une montagne roule, pierre par pierre, pour se transformer au-delà en une plaine riche et industrielle, on découvre sur la rive droite de la Saône un bâtiment allongé qui reflète sa façade délâbrée dans les eaux noires et tranquilles de cette rivière. Ces peintures à fresque, souvenir d'une ancienne splendeur, cette galerie qui se détache, ce petit dôme qui termine la masse, donnent à deviner l'originelle destination de ce monument dont les restes d'élégance jurent avec les masures mal assises et enfumées qui l'entourent : *c'est la Quarantaine.* C'est dans ce lazaret que s'arrêtaient, comme le nom l'indique, voyageurs et marchandises, lorsque la peste désolait les provinces méridionales. Je présume, car je n'ai ja-

Digitized by Google

EXPOSITION

DE LA SOCIÉTÉ

DES AMIS DES ARTS.

PREMIER ARTICLE.

Chacun sait combien est étourdissant, le premier aspect d'une galerie de tableaux. Que si on y apporte le désir de tout voir, de tout examiner en détail, on ne peut suffire au conflit d'impressions simultanées, qui souvent, montre comme la plus remarquable, le morceau qui n'est que le plus apparent. Il faut que le temps aide à l'observateur, pour que ses remarques journalières deviennent une opinion raisonnée; et lorsqu'il s'agit de juger ce qui se produit autour de soi, environné de préjugés dont, quoiqu'on en dise, il est bien difficile de ne pas subir l'influence, même à son insu, on aurait tort de croire à l'infaillibilité de son jugement, et l'on doit se contenter de garantir seulement la sincérité de ses impressions. Je sais que dans la tâche difficile que j'entreprends, je ne satisferai pas l'amour-propre de tout le monde, mais je

Digitized by Google

forcerai chacun à convenir que je ne sacrifie jamais mon opinion, fut-ce même au plaisir de louer un ami.

Ce ne sera donc qu'après plusieurs visites à l'Exposition, que nous émettrons notre opinion sur les œuvres des artistes qui ont rivalisé de talent pour faire de cette exhibition une véritable solennité.

Nous pouvons cependant, dès aujourd'hui, signaler, comme une grande révolution dans l'art, en province, la chûte complète de cet intraitable classique, qui voulait que chaque élève, s'attachant à la robe d'un maître, ne se permit jamais que les éternelles reproductions d'un éternel modèle. Cette révolution est d'autant plus remarquable, que tout en adoptant les idées nouvelles, on n'a pas oublié que dans les arts d'imitation la forme devait être respectée d'abord; non, cette forme qui affecte un grandiose de convention, mais celle qui est la nature noble, épurée, la nature du génie enfin! Les peintres qu'on aurait cru les plus disposés à ne pas faire de concessions au mouvement dont on ne peut nier l'effet, se reconnaissent à peine sous leur nouvelle bannière, et ce qui n'est pas moins digne d'éloge, c'est la sagesse avec laquelle la plupart ont renoncé aux succès de la foule, pour entrer dans une voie large et vraie, qui leur gagnera le suffrage des artistes et des vrais amateurs.

M. Flandrin, qu'il faut citer à la tête de ces courageux jeunes gens, et qui paraît s'être concentré dans de profondes études sur les maîtres grands et hardis, tels que Rubens et le Guerchin, n'est pas celui qui aura le moins fait pour sa réputation.

M. Bonnefond ne fait pas moins d'effet à l'exposition qu'à l'atelier, et ceux qui ont subi l'épreuve d'un salon savent si c'est un petit mérite.

M. Biard nous montre encore une fois combien l'esprit peut suppléer à de mauvaise pratique sous le rapport de l'art, et M. Cornu s'est chargé de nous prouver qu'un bon portrait peut être un excellent tableau. Quant à M. Jacquand, nous

Digitized by Google

lui reprocherons de préférer toujours un peu trop les costumes et les meubles aux figures.

Les paysages abondent cette année au salon; tous ceux qui ne savent pas mettre une tête ensemble, ni dessiner un bras sans le casser, se croyent autorisés à faire du paysage; et s'ils ne réussissent pas à fabriquer un arbre à écorce de chêne et à feuilles d'yeuse, s'ils ne peuvent pas modeler une pierre sans lui donner l'apparence d'un ballot de coton, ils font alors des aquarelles, où ils ne mettent rien du tout.

A la tête de la nombreuse liste des paysagistes qui ont apporté leur tribut à l'Exposition, il faut placer M. Guindrand qui touche au but où nous le voyons tendre depuis longtemps. Avec une constance, malheureusement bien rare, il s'est attaché à une manière que tout d'abord on a critiqué faute de la comprendre, et que lui-même n'exprimait pas peut-être aussi bien qu'il la sentait; mais des essais répétés lui ayant révélé tout ce qu'il pouvait demander à sa riche et puissante organisation, il a triomphé de tous les obstacles dont sa route était semée, et est arrivé à rendre la nature telle qu'elle se manifeste spontanément à l'âme, et telle aussi que la réflexion la recompose chez l'artiste de sentiment et de goût. M. Guindrand a exposé plusieurs tableaux que nous avons vus avec trop de plaisir, pour ne pas nous y arrêter à notre prochaine visite.

Nous dirons aussi un mot de M. Désombrages dont nous ne connaissions rien encore et chez lequel nous avons cru remarquer une fâcheuse tendance à l'*imitation*. Il semble avoir pris pour modèle un de nos jeunes artistes duquel nous avons de bonnes raisons pour ne pas dire de mal; mais quelque soit le bien que nous en pensions, nous conseillerons à M. Désombrages d'être *lui* avant tout, et de n'imiter personne; cette disposition à affecter le travail de brosse de tel ou tel, a plus étouffé de talents qu'elle n'en a fait naître.

J'aime peu en général les tableaux d'église, et je crois

Digitized by Google

trouver la raison de mon antipathie dans la manière dont ils sont presque tous conçus. Je ne veux pas voir couler de sang sur les murs des temples de paix, et dans toutes les œuvres de ce genre figurent toujours des bourreaux et des victimes. Aussi sais-je un gré infini à M. Perlet, le seul qui ait traité un sujet religieux, de m'avoir épargné la vue des martyrs, des agonies, des instruments de supplice, accessoires obligés de ces sortes de compositions. M. Orsel a fait une tentative dans le genre allemand qui doit faire classer son tableau parmi ceux qui ont une tendance à ramener l'art à son véritable but, c'est-à-dire à la morale. Nous dirons plus tard comment il a réussi. Nous n'oublierons pas non plus l'école genevoise, qui est venue, avec ses défauts et ses qualités, augmenter nos richesses; et en parlant des talents étrangers à notre ville, nous citerons avec plaisir les tableaux de MM. Ouvrié, Mercey, Achard, etc.

La sculpture a aussi ses représentants à l'Exposition, et pourtant la sculpture chez nous est une langue que peu de personnes comprennent, et que toutes comprennent différemment. Il faut de la résignation en France pour songer à devenir statuaire; il faut d'abord ne travailler que pour soi, et travailler long-temps, pour finir par être récompensé de quelques lieux communs, ou de plats éloges donnés par des gens qui ne se doutent pas même de la pensée qui a créé votre œuvre. Nous regrettons que le peu d'artistes que nous possédons en ce genre n'aient pas tous répondu à l'appel.

Nous ne finirons pas ce rapide aperçu sans faire part à nos lecteurs d'une remarque qui a été faite à la dernière Exposition de Paris, et qui trouve son application à celle dont nous nous occupons maintenant : c'est une diminution notable dans le nombre des tableaux de genre; et pourtant la reproduction par les arts des scènes de la vie habituelle, n'est-elle pas au premier rang des besoins d'une société avancée? Où faut-il donc chercher la raison de ce symptôme de décadence dans la peinture familière? Au moment où les

Digitized by Google

idées saines ont fait quelques progrès, au moment où un grand nombre de peintres ont quitté le théâtral pour la simplicité, n'y a-t-il pas lieu de s'étonner de leur voir abandonner un des côtés de l'art où le besoin de réforme se faisait le plus vivement sentir? est-ce pusillanimité, ou ont-ils trouvé qu'il était plus facile de changer de spécialité plutôt que de méthode? En sera-t-il de la peinture de genre comme du drame? passera-t-elle faute d'interprêtes dignes d'elle? Je sais bien qu'il ne manque pas de détracteurs de ce que je regrette, mais ce sont ceux qui comptent pour rien tout ce qu'il faut d'invention, d'expression et d'exécution pour faire ce qu'on appelle « le tableau de genre. » Hélas! j'ai bien peur que notre pauvre école de Lyon n'ait bien aidé à cette défaveur par sa fatale tendance aux scènes d'opéra comique, tendance qui tuera la peinture familière, comme les réminiscences de la tragédie classique tueront les tableaux d'histoire.

Mlle Jane Dubuisson.

Dans un moment où notre exposition rassemble en notre ville un grand nombre d'artistes et d'amateurs, nous croyons devoir faire connaître la résolution, prise par les amis et collaborateurs d'Achille Allier, d'élever à sa mémoire un durable monument, à Bourbon l'Archambault, sa ville de prédilection, au lieu même où repose sa dépouille mortelle.

Il n'est aucun homme, à quelque spécialité de l'art qu'il appartienne, qui ne connaisse le nom d'Achille Allier et son amour pour les lettres et les arts. C'est à lui que nous sommes redevables d'un admirable ouvrage : *l'Ancien Bourbonnais*, où il s'est révélé tout à la fois écrivain, peintre et antiquaire. La galerie du Louvre, au jour de ses expositions, a vu figurer au milieu d'elle avec honneur plus d'un tableau d'Achille Allier. Moulins lui doit la création d'un remarquable journal : *l'Art en Province*, et la formation de la *Société centrale des Amis des arts en province*. Ce fut sa dernière pensée. Nous faisons donc ici appel aux artistes : ils nous entendront.

On reçoit les souscriptions chez L. Boitel directeur de la *Revue du Lyonnais*, quai Saint-Antoine, 36. Nous publierons une première liste dans notre prochain N°.

Digitized by Google

Variétés.

LETTRE INÉDITE DE PALISSOT.

L'auteur de la *Dunciade*, Charles Palissot, fit, comme chacun sait, durant trente années, la plus rude guerre aux soi-disants philosophes du 18e siècle; cependant, malgré toute son orthodoxie, il lui est arrivé plus d'une fois de professer les opinions de ceux qu'il avait combattus. Voici une lettre qui fournit un nouveau témoignage de ses inconséquences : Palissot y parle de la religion catholique comme en aurait parlé Voltaire ou Diderot ; ce qui n'empêcha pas que, plus tard, il ne revînt à d'autres pensées et qu'il ne mourût avec de grands sentiments de piété. Cette lettre ne porte pas d'adresse ; mais, après un mur examen, nous croyons pouvoir assurer que c'est au procureur de la commune de Paris, au terrible Chaumette, qu'elle a été écrite; nous la publions sur l'autographe que nous a communiqué M. le marquis de Châteaugiron, qui en a fait l'acquisition, à Lyon, à la vente de la bibliothèque de feu M. l'abbé Chouvy.

Digitized by Google

Paris, rue Serpente, n° 6. Ce 8 brumère (sic) de l'an 2 (1) de la république française, une et indivisible.

Je vous avais annoncé, citoyen magistrat, une nouvelle édition de mon petit ouvrage sur les opinions religieuses (2), et je vous prie d'en agréer un exemplaire comme une nouvelle preuve de ma reconnaissance. Vous voudrez bien remarquer que cet ouvrage est de 1791, et qu'alors il fallait frapper moins fort pour frapper plus juste. Peut-être même actuellement faut-il conserver quelque apparence de ménagement pour détruire plus infailliblement la plus abominable des superstitions. Je ne doute pas que la confession n'ait été le principal instrument mis en œuvre par les scélérats de la Vendée, et je ne serai pas sans quelque inquiétude, je vous l'avoue, tant que je verrai un confessionnal dans les églises catholiques (3).

Je sais que la nation commence à ouvrir les yeux, surtout à Paris, et c'est à vous qu'elle en est principalement redevable; mais les campagnes sont moins avancées, et c'est pour elles que j'avais été tenté d'écrire.

Considérez moins le terme où je me suis arrêté que le but

(1) 29 octobre 1793.

(2) Cet ouvrage, qui est devenu extrêmement rare, ne se retrouve pas dans les Œuvres de Palissot; Paris, 1809, 6 vol. in-8°; il a pour titre: *Questions importantes sur quelques opinions religieuses*, in-8°. La troisième et dernière édition est de 1797.

(3) Les églises constitutionnelles n'étaient point encore, du moins nous le croyons, fermées à Paris; elles le furent à Lyon le 10 novembre, et ce jour-là on fit l'apothéose de Chalier; le buste de cet homme, qui avait été le principal auteur des malheurs de notre cité, fut couronné de fleurs et placé sur palanquin tricolore, porté par quatre jacobins, envoyés de Paris; on voyait dans le cortége un âne couvert d'une chape, ayant une Bible et un Missel suspendus à la queue; des sans culottes, revêtus d'habits pontificaux, dansaient la farandole autour de l'ignoble animal, auquel ils donnaient à boire et à manger dans des vases sacrés. Une pluie épouvantable ne permit pas d'achever cette saturnale impie.

Digitized by Google

où je voulais parvenir, et croyez qu'il est en tout conforme au vôtre ; mais je ne suis point à portée de faire le bien que vous pouvez faire, en faisant à la fois, comme vous, de beaux arrêtés contre la superstition et en faveur des mœurs. En digne magistrat républicain, vous avez parfaitement senti que les mœurs étaient une des bases les plus essentielles de la liberté. Poursuivez votre belle carrière. Quoique la vieillesse et les infirmités commencent à peser sur moi (1), je tâcherai de vous seconder par mon Voltaire, qui restera (2), et dont j'espère pouvoir vous offrir bientôt les vingt premiers volumes. Ce sera pour moi plus qu'un certificat de civisme (3) que d'être admis dans votre bibliothèque.

Recevez, citoyen magistrat, les assurances d'un attachement d'autant plus sincère, qu'il est lié dans mon cœur à un sentiment de reconnaissance, et que je n'oublierai jamais la justice que vous m'avez rendue (4).

PALISSOT.

(1) Palissot avait avait alors 63 ans; il était né à Nancy, le 3 janvier 1720; il est mort le 15 juin 1814, à Paris, où il remplissait depuis plusieurs années les fonctions d'administrateur de la bibliothèque Mazarine.

(2) Voyez sur cette édition, qui n'est point complète et qui n'est pas *restée*, le *Voltaire* de M. Beuchot, qui *restera*, tome 1, pag. XIX et suiv.

(3) Le conseil général de la commune de Paris, dans sa séance du 12 septembre, avait refusé ce certificat à Palissot, sous prétexte qu'il avait insulté Jean-Jacques dans sa comédie des *Philosophes*, en le mettant à quatre pattes, et en lui faisant manger une laitue. Palissot, à qui un certificat de civisme était indispensable pour recevoir une pension, seule ressource qu'il eut alors, se hâta de se rétracter, rendit hommage à la mémoire de Jean-Jacques, et le certificat fut délivré, le 1er octobre, sur les conclusions favorables de Chaumette, auquel il avait adressé sa rétractation. Voyez les Nos 258 et 275 du *Moniteur*, année 1793.

(4) Cette dernière phrase prouve que Palissot, en exprimant de pareils sentiments, ne pouvait s'adresser qu'à Chaumette.

A. P.

Digitized by Google

« gardé le ciel ; mais je suis persuadé que la charité, l'amitié, « l'amour, les plus douces vertus de l'homme, ne perdent « jamais de vue cette voûte céleste d'où elles sont descen- « dues (1). »

De quelle émotion vous êtes saisi lorsqu'en vous retournant vous appercevez, à deux pas de distance, la chapelle et l'hermitage du Mont-Cindre, formés d'une maison basse, placés entre quelques arbres que la providence semble avoir jeté ça et là comme un ombrage hospitalier sur le sol brûlant de ce sommet. Cinq ou six ormeaux opposent leur verdure à la couleur grise de la chapelle et de l'hermitage. Au-dessus du toit applati de cette chapelle, s'élève une petite ogive, dans laquelle une petite cloche se balance aux bouffées du vent. Dans l'enceinte du monument, une lampe éclaire faiblement pendant la nuit les *ex voto* et quelques tableaux aussi simples que l'architecture de ce lieu. Un très-petit vaisseau, suspendu à la voûte, dit que des matelots sont venus déposer leur offrande à *Marie*. Hélas ! oui, patrone des navigateurs, le salut de ces infortunés fut plus d'une fois un miracle de votre bonté divine ! A gauche, en sortant de l'église, on voit une porte qui conduit à une petite terrasse qui s'étend sur le coté septentrional de la chapelle : un homme vit là ; c'est l'hermite avec sa longue barbe blanche, son bâton, son chapelet, son capuchon.

Tel est ce monument qu'une pensée religieuse a placé là, loin des terrestres demeures ; les hauts sommets furent les premiers autels. Cette colline, depuis quatre siècles, voit fumer l'encens de la piété et entend la voix de la prière (2). Qui pourrait dire les noms de tant d'obscurs solitaires qui se sont succédés dans cette retraite, et qui de là ont eu à leurs pieds le spectacle des orages du siècle, tout en s'applaudissant de l'abri qu'ils y avaient trouvé. De ce marche-pied du ciel,

(1) Michaud, de l'Académie française.

(2) La tradition fait remonter au 13e siècle l'établissement de l'hermitage.

Digitized by Google

ils ont bravé les privations, pour admirer les œuvres de Dieu et de l'homme.

Cet hermitage sert de point de réunion aux promeneurs dispersés dans la montagne. Chaque année il s'y fait un pélerinage célèbre dans la contrée. Du côté de la Saône on y voit monter processionellement la population de la ville mêlée à celle de la campagne, qui vient implorer *Marie* dans les temps de sécheresse. Près de cette chapelle, deux ou trois maisons ou auberges sont le rendez-vous des promeneurs au Mont-d'Or, qui, pour se rafraîchir, ne se contentent pas d'une eau limpide qui coule à quelques pas de là, d'une source consacrée à la vierge. A l'approche de l'hiver, les auberges sont abandonnées, l'hermite s'enferme dans sa cellule jusqu'au printemps, et il devient alors l'unique habitant de ce sommet dominateur. Puis la neige ne forme plus qu'un vaste tapis qui cache la trace des sentiers. Mais lorsqu'au retour du printemps on monte ou on descend cette colline, on trouve à mi-coteau un joli arbrisseau, l'aubépine à fleurs doubles ; à sa vue on éprouve un véritable plaisir. La jeunesse de Lyon, que les beaux jours du printemps fait sortir, en joyeux essaims, hors de ces murs, y rentre le soir en chantant et en tenant en main des rameaux, dont les épines se cachent sous des bouquets de fleurs du blanc le plus pur, du parfum le plus suave, et qui apparaîtront bientôt quand celles-ci seront fanées : emblême touchant des plaisirs fugitifs du jeune âge, derrière lesquels se cachent les noirs soucis de l'âge mûr !

Parlerai-je, en passant, des sentiments qu'on éprouve sur les montagnes ! combien ces lieux élevés sont imposants, lorsque le voyageur vient y réfléchir sur les destinées humaines ! il éprouve qu'elles élèvent l'ame et la pensée, et le portent aux plus sublimes méditations. Je conviens que le Mont-d'Or n'est pas aussi grave et aussi majestueux en souvenirs que certaines montagnes de la Grèce et de l'Asie mineure ; mais il fait partie de cette terre de France, qu'un poète étranger a nommé *le plus beau royaume après celui du ciel !*

Digitized by Google

Dans ce séjour de la rêverie, combien l'ame est doucement émue ! quelle fraîcheur délicieuse pénètre alors les sens ! comme elles sont consolantes et pures les pensées qui nous y arrivent ! comme elles font naître le rêve mélancolique de la vie ! en s'abandonnant à leurs douces erreurs, combien aisément on oublie les tristes projets de la grandeur et les vaines jouissances de la gloire, et le mépris du monde et sa froide injustice !

Je ne sais, mais il me semble que sur les montagnes en général et sur le Mont-d'Or en particulier, notre sensibilité devient et moins orgueilleuse et plus vive ; que nous sommes disposés à aimer nos amis avec plus de franchise ; que nous y parlons de nos ennemis avec moins d'aigreur, de la fortune avec plus d'indifférence. Est-ce en respirant la pûreté de l'air où l'on se trouve alors, et les vapeurs embaumées de ces lieux, qu'on peut ourdir une trâme perfide, ou méditer de tristes vengeances ? Dans cette solitude aérienne, dans cet asile de la paix et du silence, qu'importent les vains discours des hommes et leurs promesses trompeuses.

Que j'aime J. J. Rousseau, lorsqu'il dit avec son éloquence ordinaire :

..... « C'est une impression générale qu'éprouvent tous « les hommes, quoiqu'ils ne l'observent pas tous, que sur « les hautes montagnes, où l'air est pur et subtil, on sent plus « de facilité dans la respiration, plus de légéreté dans le « corps, plus de sérénité dans l'esprit ; les plaisirs y sont « moins ardents, les passions plus modérées. Les méditations y prennent, je ne sais quel caractère grand et sublime, proportionné aux objets qui nous frappent ; je ne sais « quelle volupté tranquille qui n'a rien d'acre et de sensuel. « Il semble qu'en s'élevant au-dessus du séjour des hommes « on y laisse tous les sentiments bas et terrestres, et qu'à « mesure qu'on approche des régions éthérées, l'ame contracte quelque chose de leur inaltérable pûreté. On y est « grave sans mélancolie, paisible sans indolence, content

Digitized by Google

« d'être et de penser : tous les désirs trop vifs s'émoussent ;
« ils perdent cette pointe aigüe qui les rend douloureux, ils ne
« laissent au fond du cœur qu'une émotion légère et douce ;
« et c'est ainsi qu'un heureux climat fait servir à la félicité de
« l'homme les passions qui font ailleurs son tourment. Je
« doute qu'aucune agitation violente, aucune maladie de va-
« peur put tenir contre un pareil séjour prolongé..... »

Mais un grand écrivain de notre siècle, s'est trouvé en désacord avec Rousseau ; c'est M. de Chateaubriand.

« Plut à Dieu, dit-il, qu'il en fut ainsi ! qu'il serait doux de
« pouvoir se délivrer de ses maux, en s'élevant à quelques
« toises au-dessus de la plaine ! malheureusement l'ame de
« l'homme est indépendante de l'air et des sites ; un cœur
« chargé de sa peine n'est pas moins pesant sur les hauts lieux
« que dans les vallées. L'antiquité qu'il faut toujours citer
« quand il s'agit de vérité de sentiments, ne pensait pas
« comme Rousseau sur les montagnes ; elle les représente au
« contraire comme le séjour de la désolation et de la douleur.
« Si l'amant de Julie oublie ses chagrins parmi les rochers du
« Valais, l'époux d'Eurydice nourrit ses douleurs sur les
« monts de la Thrace. Malgré le talent du philosophe gene-
« vois, je doute que la voix de Saint-Preux retentisse aussi
« long-temps dans l'avenir que la lyre d'Orphée. Œdipe, ce
« parfait modèle des calamités royales, cette image accom-
« plie de tous les maux de l'humanité, cherche aussi les som-
« mets déserts :

. . . . . .

. . Il va du Cithéron remontant vers les cieux,
Sur le malheur de l'homme, interroger les dieux.

M. de Chateaubriand, après avoir cité à l'appui de son opinion, une autre antiquité plus belle encore et plus sacrée, c'est-à-dire, celle que nous offre l'écriture sainte, continue ainsi :

« Il n'y a qu'une seule circonstance où il soit vrai que les
« montagnes inspirent l'oubli des troubles de la terre ; c'est

Digitized by Google

« lorsqu'on se retire loin du monde pour se consacrer à la « religion. Un anachorète qui se dévoue au service de l'hu- « manité, un saint qui veut méditer les grandeurs de Dieu, « peuvent trouver la joie et le bonheur sur des rochers dé- « serts ; mais ce n'est point alors la tranquillité des lieux qui « passe dans l'ame des solitaires ; c'est au contraire leur ame « qui répand sa sérénité dans la région des orages. » . . .

. . . . . .

M. de Chateaubriand a contre lui les poètes anciens comme Virgile, qui désirait les montagnes, les vallées et les bois pour converser avec les muses. Les poètes modernes et les moralistes pensent de même. Selon eux, les religieux, dont parle l'auteur du Génie du Christianisme, allaient moins sur les lieux élevés pour nourrir leurs peines que pour les soulager ; moins pour augmenter le poids de leurs douleurs, que pour se mettre en rapport avec Dieu. Ils y allaient en effet pour resserrer cette chaîne d'or, qui suspendant, pour ainsi dire, la terre au ciel, établit si bien une relation entre la faiblesse et la bonté, la miséricorde et la justice, le repentir et l'espérance. Là aussi, les larmes s'échappent des yeux, mais elles coulent avec moins d'amertume.

Je ne dirai plus qu'un mot à cet égard : sur les terres basses, l'homme naturel est sans cesse altéré, en respirant cette atmosphère sociale si épaisse, si orageuse, si pleine de fermentation, toujours ébranlée par le bruit des arts, le fracas des plaisirs ostensibles, les cris de la haine et les perpétuels gémissements de l'anxiété et des douleurs. Mais là, sur ces monts élevés et souvent déserts, où le ciel est plus immense, où l'air est plus fixe, moins épais, et les temps moins rapides, et la vie plus permanente : là, la nature entière exprime éloquemment un ordre plus grand, une harmonie plus visible, un ensemble éternel : là, l'homme retrouve sa forme altérable, mais indestructible ; il respire l'air sauvage loin des émanations sociales, et cet air a quelque chose de sacré qui purifie le cœur ; son être est à lui comme à l'univers ; il vit

Digitized by Google

d'une vie réelle dans l'unité sublime, et sent agrandir son être.

Voilà ce qu'on éprouve sur les sommets élevés où les heures vous semblent à la fois et plus tranquilles et plus fécondes, où la pensée moins pressée est plus véritablement active. En redescendant sur la terre habitée, on sent qu'on se rapproche des entraves factices, comme de l'industrieuse oppression des hommes, et qu'on reprend la longue chaîne des sollicitudes et des ennuis. Hélas ! c'est que l'homme des vallées consume, sans en jouir, son existence inquiète et irritable (1)!

(1) Oberman.

J.-D. Bolo.

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR

LES HISTORIENS DU LYONNAIS.

V.

SEVERT.

Il y avait, auprès des ruines du château de Beaujeu, une église collégiale, sous le vocable de Notre-Dame; on ignore à quelle époque elle fut établie. René Chopin (1) rapporte l'acte de fondation, mais cet acte est sans date aucune. Il nous apprend seulement que Béraud, sire de Beaujeu, Vandelmodis, son épouse, et Humbert leur fils, l'avaient fait construire; que Hugues, Guichard et Etienne de Beaujeu, leurs petits-fils, la firent ériger en collégiale, et confirmèrent les donations des biens que Béraud, leur aïeul, avait assignés aux chapelains qui desservaient cette église.

Une bulle du pape Alexandre II fait présumer que cette

(1) *De sacra politica*, livre III, tit. 1.

Digitized by Google

érection a eu lieu au commencement du XIe siècle. Quoiqu'il en soit, l'église fut consacrée, le 8 décembre 1076, par Gebuin, archevêque de Lyon; Landry, évêque de Mâcon, et Hugues, évêque de Die. Les chanoines de cette collégiale jouissaient de plusieurs priviléges; ils officiaient avec la mître, nommaient aux dignités et aux canonicats vacants, et instituaient, sans prendre le visa de l'évêque, ceux qui avaient été élus. Le nombre des chanoines était réduit à douze au moment où la révolution se manifesta. Dans les XIIIe et XIVe siècles, ils étaient presque tous nobles; on y a vu plusieurs fils des princes de la maison de Beaujeu, pendant que leurs frères étaient comtes de Lyon et chanoines de Saint-Pierre de Mâcon.

Le plus beau titre de gloire de ce chapitre, c'est d'avoir eu pour doyen Guillaume Paradin; pour chanoines, Claude Paradin, son frère, et Jacques Severt (1). Ce dernier, suivant toute apparence, était né à Beaujeu, en 1559 (2). Dans un acte de fondation, fait par lui, le 7 septembre 1627, en faveur des religieux pénitents du tiers-ordre de Saint-François de Beaujeu, il prend les titres de docteur en la faculté de théologie de Paris, chanoine de Beaujeu, ci-devant official, vicaire-général et grand pénitencier de feu l'évêque de Mâcon, à présent théologal de Lyon; — il y fait mention de Claude Severt, son frère, en son vivant juge conservateur, établi par le roi de France, des priviléges des chrétiens français à Tunis en Barbarie, et rappelle la fondation d'un autel dédié à Saint-Laurent, sur le jubé de l'église de Saint-Nicolas, faite auparavant par les deux frères et par François Severt, leur autre frère, avocat au parlement (3). Le premier ouvrage que je connaisse de Jacques Severt est intitulé : *De Orbis catoptrici seu Mapparum mundi principiis, descriptione*

(1) *Archives du Rhône*, t. XII, page 91.

(2) Severt lui-même donne cette date dans *l'Anti-Martyrologe*, p. 476.

(3) *Archives du Rhône*, t. XII, p. 93.

Digitized by Google

ac usu, etc. authore primum, deinde recognitore Jacobo Severtio Belli-iocensi, sacræ theologiæ doctore parisiensi; 2e édit. Paris, Ambroise Drouart, 1598, in-folio. Cet ouvrage ne vaut rien. Severt publia ensuite : *Summa omnium excommunicationum et casuum reservatorum;* Paris, Nicolas Buon, 1601, in-8. Ce livre est dédié à Albert de Bellièvre, archevêque de Lyon ; la dédicace finit par ces deux lignes : « Lugduni, ex scholis et cathedra prædecessoris tui antiquissimi divi Irenæi martyris ac protoprimatis. » La *Somme* avait été composée à Paris, comme nous l'apprend l'auteur, qui appelle cette ville « ingenioli sui attricem. » De retour dans son diocèse, Severt, qui exerçait principalement l'emploi de confesseur, voulait faire imprimer son ouvrage à Lyon ; des théologiens de Paris l'engagèrent à le publier de préférence dans la ville où il avait été composé, et se chargèrent d'en surveiller l'impression. L'auteur se rendit à leur demande. Il annonçait dès lors que, plus tard, il traduirait son livre en français. Ce ne fut qu'en 1621 qu'il tint sa promesse, et qu'il mit au jour la *Somme générale de toutes les excommunications et des cas réservés*, etc. ; Lyon, Simon Rigaud, in-8°, avec un *Epistre* dédicatoire à Denys Simon de Marquemont. Claude Delavarene, neveu de l'auteur, trouva dans l'anagramme du nom de cet archevêque, ces mots : *Or mystique, manne du monde*, et prit la peine de faire là-dessus huit méchants vers. Quant à la *Somme*, elle est devenue totalement inutile, depuis que des ouvrages du même genre, plus étendus et meilleurs, sont venus prendre place dans les bibliothèques ecclésiastiques.

En 1601, à l'époque où Severt était revenu à Lyon, pour y exercer le ministère saint, Gaspard Dinet, évêque de Mâcon, lui offrit la place d'official, de vicaire-général et de grand pénitencier de son église. C'est en cette qualité que Severt, le 16 du mois d'août 1601, signait à Mâcon même une déclaration par laquelle il se reconnaissait l'auteur d'un volume intitulé : *De multiplici anathemate juris æquivalente*

Digitized by Google

ad nominatim (1), et qui pût servir auprès de l'évêque, des théologiens et de l'imprimeur du lieu où ce livre serait mis sous presse (2). De l'année 1602 à 1607, Severt étudia nos Annales ecclésiastiques, et le fruit de ses travaux fut un ouvrage intitulé : *Chronologia historica successionis hierarchicæ antistitum Lugdunensis archiepiscopatus, Galliarum primatus et suffraganearum diœceseum;* Lyon, Claude Armand, 1607, in-4°. — *Ibid.* 1608, in-4° ; rien ne fait voir que ce soit une seconde édition. Il le dédia à Claude de Bellièvre, archevêque de Lyon, au doyen et au chapitre de la même église. Severt, qualifié, en juillet 1610, de chevalier théologal, présenta au même chapitre son livre, qui fut accepté. Le chapitre lui accorda, par délibération du 4 juillet 1624, une somme de 300 francs, pour subvenir aux frais d'une nouvelle édition (3). Elle parut, en 1628, considérablement augmentée et sous ce titre, un peu différent du premier : *Chronologia historica successionis hierarchicæ illustrissimorum archiantistitum Lugdunensis archiepiscopatus, Galliarum primatus; necnon latior illustrissimæ ecclesiæ cathedralis, et cæterarum diœceseos Lugdunensis historia;* Lugduni, Simon Rigaud, in-fol. avec une dédicace à Charles de Miron, archevêque de Lyon, au doyen et au chapitre de cette église. « Cet auteur, qui était savant, dit le P. de Colonia, enrichit sa *Chronologie* de quantité de pièces originales ; mais il la défigura par sa latinité barbare, par la dureté et la sécheresse de son style forcé, mais surtout par son peu de critique, qui lui a fait insérer, dans sa suite, des évêques imaginaires, et en omettre de réels. Ce qu'il y a de défectueux dans cette *Chronologie* de Severt a été rectifié par M. Robert et par MM. de Sainte-Marthe (4). »

(1) Paris, Nicolas Buon, 1602, in-8°.

(2) Voyez à la fin du volume. L'ouvrage, commencé à Lyon, avait été achevé à Paris. Severt l'envoya de Mâcon pour le faire imprimer; ces détails se trouvent dans l'avis au lecteur.

(3) *Archives du Rhône*, t. XII, page 94.

(4) *Hist. lit. de Lyon*, t. II, p. 729.

Digitized by Google

En 1621, Severt publia un ouvrage intitulé : *De Atheismo et Hæresibus ;* Lyon, Simon Rigaud, in-8°, et dédié au cardinal François de Larochefoucauld, archevêque de Senlis. Le frère aîné de Severt avait été lié d'amitié avec François, et Severt lui-même l'avait connu à Paris, lorsqu'ils achevaient, lui, sa philosophie, et Larochefoucauld, son cours de théologie. Les liens et les rapports devinrent plus étroits et plus intimes avec le temps, et Severt, à peine âgé de vingt-deux ans, dédia son livre *De orbis catoptrici*, etc., à Alexandre Larochefoucauld, frère cadet de François.

En 1622, parut un nouvel ouvrage de Severt, l'*Anti-martyrologe, ou Vérité manifestée contre les histoires des prétendus martyrs de la nouvelle religion ;* Lyon, Rigaud, in-4°. L'auteur était encore, à cette époque, official, vicaire-général et grand pénitencier du diocèse de Mâcon. Thomas Severt, son grand-oncle, avait rempli, dans la même église, la charge d'official, sous les évêques Etienne et Claude de Longvy, aux premières années du XVIe siècle. Ce fut en 1513, que Thomas Severt publia son *Poletus* (1), espèce de catalogue des abbayes, des chapitres et des différentes dignités du diocèse de Mâcon.

Il paraît que Severt était de retour et fixé dans notre cité, lorsqu'il fit imprimer les *Inventaires généraux ou lieux communs sur chacunes les vies excellentes des Saints de l'un et l'autre sexe ;* Lyon, imp. de Simon Rigaud, *aux dépens de l'autheur ;* 1624, 3 vol. in-4°. C'est un lourd et insipide fatras, sans goût ni critique.

L'année précédente, l'infatigable auteur avait mis au jour un autre ouvrage plus volumineux et aussi mal digéré : *l'Anacrise des Bibles, c'est-à-dire, examens iudiciels et espreuues speciales, fort exactes, sur chascun livre des textes sacrés, pour discerner les Bibles françoises fausses et deprauées par les he-*

(1) *Chronologia histor. reverend. Episcop. diœcesis Matisconensis*, pag. 212 et 214. — *Poletus*, comme le dit J. Severt, doit venir du mot grec πόλις, *ville*, ou bien de l'adjectif πολὺς, *nombreux*.

Digitized by Google

retiques de nostre siècle, d'entre les autres Bibles orthodoxes et catholiques, etc.; Lyon, Simon Rigaud, 3 vol. in-fol. L'ouvrage était achevé depuis plusieurs années, quand l'auteur le publia. Epuisé et maladif, il avait chargé quelques Religieux de le revoir; sur ces entrefaites, il apprit que le P. Coton travaillait à un livre semblable. Il écrivit au P. Jacques Gauthier (en juillet 1610), pour savoir s'il y avait une si grande identité entre les deux ouvrages, que l'un dût empêcher la publication de l'autre. Le P. Coton, par des lettres envoyées de Paris (17 août-13 octobre et décembre 1616), fit connaître à Severt quel serait le titre de son livre, et la *Genève plagiaire* vit le jour en 1618; Paris, Sebastien Chappelet, 1 vol. in-fol. (1). « Ainsi, dit assez ridiculement Severt, des deux gemeaux sous mesme etofe, le puisné est sorti du ventre maternel avant l'aisné (2). »

Ce qu'il y a de plus curieux pour nous aujourd'hui dans le fatras indigeste de Severt, c'est bien sans doute la liste des Bibles protestantes imprimées à Genève et à Lyon, ou du moins sous le nom de Lyon. Voici la série des Bibles, format in-folio.

En 1554, par Jean Crespin et Fr. Perrin, à Genève;

Il. par Jean de Tournes, à Lyon, sous l'image de l'homme Semeur, 2 vol. réimpression en 1557, 1559, 1561, 1564.

(1) *L'Anacrise*, préface, page IX.

(2) Il parut en 1619 : *Traité des originaux et portions, utile à tous les fidèles, et seruant de response au general de la* Geneue Plagiaire *de Pierre Coton jesuite, et de defense aux versions de l'Ecriture reçeues ès eglises reformées.* Par M. Pierre Cottiere G., ministre de la parole de Dieu en l'église de Tours. A Saumur, par Thomas Portau. En 1620 : *Coton Plagiaire*, ou la vérité de Dieu et la fidélité de Geneue, *maintenue contre les deprauations et accusations du P. Coton, jesuite, contre la traduction de la S. Bible à Geneue, contenues en un livre intitulé :* Geneve plag., par Theodore Tronchin, pasteur et professeur en theologie à Genève. A Gen. pour Pierre et Jacques Chouët. — Voyez la preface de l'*Anacrise*, p. XVIII.

Digitized by Google

1560, par Robert Estienne.
It. par Antoine Rebul.
1662, sans nom de ville, 1 vol.
1559, 1562, 1562 et 1563, par Nicolas Barbier et Thomas Corteau, à Genève.
1563, par Antoine Gryphius, à Lyon; par Perrin et Jacques Bourgeois, à Genève.
1566, par François Estienne.
It. par Jean Bonnefoy.
1616, à La Rochelle.

Voici maintenant la liste des Bibles, format in-4° et in-8°.

1543, à Lyon, par Ant. Constantin, chez Sulpice Sabon, à l'enseigne du Rocher.
1556, à Genève, par Philibert Hamelin.
1560, *ibid.* par François Jaquy et Ant. Davaudeau.
1588, *ibid.* par Hamelin et Cie, à l'enseigne de l'Espérance.
1559, par Barbier et Courteau, in-8°.
1560, par Ant. Rebul.
1567, par François Estienne.
1568, Jacques Bourgeois.
1570, par Jean Moisset et Jean de Laon, sans nom de ville.
1588 et 1591, à Genève, par Barthélemy Ravier.
1605, Math. Berjon.

Cette liste, on le conçoit aisément, est loin d'être complète, mais elle peut servir à constater la marche du mouvement religieux de l'époque. « Le sage lecteur remarquera, dit Severt, que toutes les Bibles françaises imprimées à Lyon, mesme par L. de Tournes, donnent à bon droit soubçon de leur fausseté. Car iceluy de Tournes et toute sa génération ont tousiours esté et sont caluinistes notoires, principalement depuis les années qu'il s'est retiré à Genève, où il est mort. Après, touchant Rigaud et Gryphius decedez, il appert qu'en leurs vies ils ont fait profession de la religion

Digitized by Google

catholique, apostolique et romaine,... en laquelle foy et sensible vsage de ses sacrements, ils ont trespasses de ce monde. Dont s'ensuit qu'iceux deux libraires et semblables ont imprimé lesdits nouueaux testamens adulterins par mesgarde, comme n'estant versez en la sacrée théologie pour y pouuoir suffisamment prendre garde, ioinst que la police ciuile n'auoit mis exactement l'ordre, assez difficile lors à ranger, à l'occasion des troubles, pour faire discerner les passages et obuier au mal spirituel. De manière que tels libraires catholiques ont peu estre excusez du péché mortel. Ou bien aussi ils ont peu, en quelque façon, sçavoir les erreurs plus poignantes qui sont contenues aux Bibles imprimées sous leur nom ; et en ce sens, l'auarice peut estre les conduisoit, sous esperance de gain. Quoy faisans ainsi, s'ensuit qu'eux demeurans catholiques, ont perpétré péché letifere bien grief, sans preiudice toutefois de la foy infuse et orthodoxe, laquelle ce nonobstant ils ont pu retenir en leurs ames, et la déclarer par toutes autres actions notoires de bons catholiques ; duquel péché mortel, un ou plusieurs, ils ont peu receuoir de Dieu pardon et misericorde durant leur vie par deue repentance, au moyen du Saint Sacrement de penitence... (1). »

Ce qui fit qu'il s'imprima tant de Bibles protestantes à Lyon, c'est que la ville avait été au pouvoir des calvinistes pendant plusieurs années. Telle Bible néanmoins qui portait le nom d'un imprimeur ou d'un libraire de Lyon sortait assez souvent des presses genevoises ; nous sommes aux portes de la Rome protestante, et ce voisinage favorisait la fraude aussi bien que le débit de la marchandise calviniste.

Quant aux Bibles catholiques françaises qui parurent alors, il nous suffira d'indiquer les plus anciennes, qui sont de :
1531, Pierre Bailly.
1578 et 1581, Barthelemy Honorat, au Verre d'or.

(1) Preface, p. II.

Digitized by Google

1581, Jean Pillehotte.

1585, Symphorien Beraud et Etienne Michel, in-fol.

En 1550, Sebastien Gryphius, père d'Antoine, imprima une Bible latine catholique, 2 vol. in-fol.

C'est ici que s'arrête la série des nombreux ouvrages du doyen de Beaujeu ; il fut un homme savant à la manière de son époque, c'est-à-dire, lourd et diffus ; dans tous ses travaux, il y a peu de résultats importants. J'ignore l'époque de sa mort.

Le fameux P. Coton (1), qui fut en correspondance avec lui, n'est point étranger à nos contrées. Il était né dans le Forez, à Néronde, en 1564. Il commença en 1590 ses études théologiques à Lyon, avec beaucoup d'éclat, et fut remarqué de ses supérieurs qui voulurent de bonne heure lui conférer les ordres sacrés, afin qu'il pût utiliser dans la tribune évangélique l'éloquence naturelle qui brillait en lui. Promu au sacerdoce, à la fin du carême, il prêcha d'abord aux fêtes de Pâques, et, pendant l'Avent de la même année, fit chaque jour un sermon à Saint-Paul. « Et erat sane in eo studium multiplex, dit le P. Rovier, quod illum fama redderet non inferiorem. Quærebat quæ diceret diligentissime, inveniebat feliciter, disponebat dilucide, ornabat floride, pronunciabat venustissime, meminerat constantissime (2). » Il remplit encore avec éclat la station du carême de 1592, dans l'église de Saint-Paul, et depuis, cet apôtre infatigable ne passa aucune année de sa vie sans exercer un ministère qu'il croyait si utile au salut des ames. Sur la fin de sa théologie (1593), ses supérieurs voulaient qu'il renonçât

(1) La *Biogr. univ.* écrit *Cotton ;* c'est une faute. Les PP. Rovier et d'Orléans ne mettent qu'un *t*, ainsi que les titres des ouvrages du jesuite Forésien. Je dois excepter pourtant le titre des *Sermons.*

(2) *De Vita Patris Petri Cotoni e soc. Jesu;* Mathieu Liberal, 1660, in-8°, p. 25-27. — Pierre-Joseph d'Orléans, *la Vie du père Pierre Coton, de la compagnie de Jesus, confesseur des roys Henri IV et Louis XIII*; Paris, Estienne Michallet, 1688, in-8°, pag. 23-25.

Digitized by Google

pour un moment à la prédication, et se préparât à enseigner la philosophie; mais l'archevêque de Lyon, Pierre d'Épinac, représenta que ce serait enfouir trop long-temps un talent précieux, que de tenir un homme, comme le P. Coton, enseveli trois ans dans la poussière d'un collége. Il ajouta que son peuple avait besoin de cet orateur, et le demanda pour prêcher cette année-là dans sa cathédrale. Je veux bien croire aux merveilleux effets de son éloquence parlée et à tous les adverbes que prodigue le biographe du P. Coton, mais son éloquence écrite est du plus mauvais goût. Les *Sermons sur les principales et plus difficiles matières de la foy, réduits par* l'auteur *luy-même en forme de méditation* (1), présentent un ridicule salmis de passages des poètes latins et français, des pères de l'Eglise et de l'Ecriture sainte.

En 1617, le P. Coton s'éloigna de la cour, et vint se retirer au noviciat de Lyon. A peine avait-il goûté, durant un mois, le calme de la solitude et oublié les ennuis, l'agitation de sa vie passée, qu'il fut contraint de prêcher l'Avent et le Carême à la cathédrale de Lyon, et de poursuivre sa carrière apostolique. Lorsqu'il eut parcouru les provinces du Midi, le P. Coton revint à Lyon (1619), et y composa, dans l'espace de deux mois, la *Rechevte de Geneve plagiaire, ou Replique par voye de dialogues aux pretendues defenses de Benedict Turretin, ministre et professeur en l'eschole de Geneue;* Lyon, Claude Morillon, 1620, in-4°. En 1619, les jésuites de la province de Lyon le choisirent pour leur député à Rome (2).

Le P. Coton était un habile théologien; ce fut un homme éminemment pieux. Nous avons à la Bibliothèque de cette ville un manuscrit illisible, intitulé : *Bref Recueil des principaulx points des prédications du P. Cotton* (sic) *qu'il feit en l'eglise de Sainte-Croix à Lyon, en temps des Aduents en l'année* 1593, petit in-4°, n° 948. — Nous avons encore le manuscrit

(1) Rouen, Jacques Besongnes, 1629, in-8°.

(2) D'Orléans, *Vie du P. Coton*, p. 183. — Rovier, p. 183.

Digitized by Google

de sa *Vie* par le P. Rovier (1), in-fol., n° 808; c'est un volume d'une belle écriture. Quant à l'ouvrage lui-même, il est très-méthodique, et brille surtout par une bonne latinité.

(2) Rovier (Pierre) et non pas Rouvier, comme dit la *Biogr. univ.*, art. *Cotton*, ou Royer, comme dit le P. d'Orléans, p. 326, naquit à Avignon, en 1574, et mourut à Paris, le 8 juillet 1649. On a de ce jésuite plusieurs ouvrages latins. Voyez Alegambe.

F.-Z. Collombet.

Digitized by Google

M. Joseph Bard nous a écrit, ainsi qu'à plusieurs organes de la presse lyonnaise, qui n'en peuvent mais, pour se plaindre, et en quels termes, de la critique que nous avons faite de ses dernières productions, et à ce sujet, il nous dit que le culte des lettres se concilie peu avec les haines et les jalousies personnelles. Mais pourquoi donc aurions-nous contre lui de la haine et de la jalousie ! Nous voudrions sincèrement que ses ouvrages fussent meilleurs, nous les voudrions volontiers des chefs-d'œuvre : donne semait alors notre tâche. Que M. Bard ne se pose donc pas en victime ! L'amour-propre froissé est mauvais conseiller. Si la critique a passé parfois de l'œuvre à l'homme, est-ce notre faute à nous, si M. le Chevalier met sans cesse son individualité à côté de sa pensée artistique, et s'il la marie d'une si étrange façon qu'il nous soit impossible, malgré nos répugnances, de les séparer, et de ne pas les juger l'une et l'autre dans l'examen que chacun de ses livres demande à notre impartialité. Nous ne faisons pas du journalisme une affaire de coterie ou de camaraderie littéraire, et de notre journal une tribune qui serve de piedestal, un piedestal de sable, à tel ou tel de nos amis et collaborateurs. Avant eux, nous avons en vue le public et la vérité.

M. Bard nous envoie maintenant un article, dont l'insertion, nous dit-il, lui prouvera une réconciliation qu'il désire. Sans animosité contre lui, nous n'avons pas à nous réconcilier avec lui ; nous donnons place à son article seulement parce qu'il nous semble de nature à intéresser nos lecteurs, et nous accueillons avec plaisir l'engagement que prend M. Joseph Bard de donner une suite à cette première étude sur l'un de nos édifices les plus anciens.

Le Gérant, Léon BOITEL.

L'ÉGLISE DE SAINT-NIZIER.

Je ne m'occuperai aujourd'hui que des modifications nouvelles que vient de subir l'ornementation intérieure de ce monument. Dans un second article je compléterai ce fragment et j'entrerai dans de longs détails sur l'histoire de cette église et les successives restaurations et reconstructions dont elle a été l'objet.

On peut dire de l'église de Saint-Nizier, qu'elle résume toutes les annales de la Chrétienté. Dans le temps où la religion du Christ était humble et persécutée, une crypte fut creusée dans le sol sur lequel repose actuellement le monument. Tout un siècle de barbarie pesa sur ces pleins-cintres écrasés et rampants de la primitive église. Dès le Ve siècle, le culte se montra au soleil et la crypte, de souterraine qu'elle était, devint ostensible, mais on l'entoura de fossés et de forts

Digitized by Google

parceque l'église militante avait encore à redouter les aggressions de ses ennemis. L'époque byzantine de M à M CC épura les profils romains de Saint-Nizier. L'église était forte alors ; mais elle n'était pas encore triomphante sur tous les points. Le XIIIe siècle arriva : le christianisme se fit esprit public, la religion devenue sociale, victorieuse, porta jusqu'aux nues le symbole de sa puissance. La basilique de Rheims, d'Amiens, de Rouen, la Sainte-Chapelle de Paris, surgirent fières et magnifiques, Saint-Nizier reçut l'impulsion architectorale. Avec le XIIIe siècle, un type d'architecture inconnu était né. Ce type, d'abord sévère, s'enrichit de détails et de profils, au XIVe siècle, et dès le commencement du XVe, il atteignit les dernières limites de sa splendeur. Ce fut alors que la crypte de Saint-Nizier, née pauvre, dans un souterrain, ayant crû avec l'église, voulut se montrer, elle aussi, toute rayonnante d'éternité et d'éclat; elle fut, à peu près, entièrement rebâtie au XVe siècle, suivant le goût de l'époque.

Ainsi l'église de Saint-Nizier appartient, telle que nous la voyons aujourd'hui, à la troisième et belle période de l'architecture du moyen-âge désignée sous le nom de *gothique fleuri*, parceque ce style est le plus orné de tous. Ce monument devient, de jour en jour, plus célèbre, parceque, de jour en jour, il est plus étudié, plus connu, mieux compris. Il a le mérite fort rare, en architecture, de paraître d'une dimension vraiment basilicale, bien qu'il soit construit sur une échelle médiocre. Ce que l'on doit, avant tout et parmi toutes ses richesses, remarquer avec attention, ce sont ses tribunes et ses voûtes d'une hardiesse et d'une largeur de motifs peut-être uniques. Cette belle église a été restaurée avec luxe dans les années 1825 et 1828. L'architecte chargé de l'exécution a su mettre ces diverses et nombreuses soudures en harmonie complète avec la couleur générale du vaisseau. La voûte de la grande nef ayant été percée de bombes pendant le siége tristement mémorable de 1793, la restauration a dû commen-

Digitized by Google

cer par elle. On a donc rendu à la maîtresse-voûte sa plus belle et sa plus pittoresque décoration, je veux dire les blasons, les écus armoriés des nobles familles qui avaient contribué à l'érection du temple. Toute cette ornementation héraldique a été reproduite avec l'or, l'azur, avec une fidélité historique incontestable et l'orthographe précise du temps. Les écussons ont été, comme jadis, enchaînés dans de riches alvéoles de pierre, les nervures brisées de la voûte, les lambrequins et les lacs des blasons et des chiffres, ont reparu aussi variés et aussi vrais que dans le XVe siècle. La restauration des tribunes a suivi les réparations de la maîtresse-voûte, puis est venue la décoration du chœur dont les stalles formaient, dans le moyen-âge, la partie capitale. Ces nouvelles stalles avec leurs dossiers dépassant de 24 pieds la tête des fidèles et leurs riches sculptures telles que feuillages, chiffres, entrelacs, sont ornées de 12 statues de 7 pieds de proportions, parmi les quelles figurent les docteurs de l'église. Tout ce travail, dont un bois de choix a été la matière, a été exécuté avec toute la perfection compatible avec les ressources artistiques qu'offre la seconde capitale du royaume. Ces douze statues, que nous voyons maintenant, ne sont que provisoires, comme il est aisé de le préjuger; aussitôt que la fabrique pourra disposer de quelques sommes, elle s'empressera de compléter la restauration du chœur de Saint-Nizier par la pose des statues véritables et permanentes, dignes en tout point du sanctuaire qu'elles seront destinées à orner. Le placage peint de Saint-Nizier me rappelle quelque chose d'absolument analogue que j'ai vu à l'église Saint-André, de Lille, en Flandre.

Après ces diverses soudures, l'architecte de l'église s'est occupé de l'autel majeure et de la table de communion. L'autel majeur ou maître-autel tout en marbre de Carrare, offre 13 statuettes (le Christ et les apôtres) fouillées dans le bloc même du coffre ou tombeau. Le tabernacle, la crédence, l'escalier adossé contre la face postérieure de l'autel, enfin la

Digitized by Google

balustrade, également de marbre, qui ferme le sanctuaire, toutes ces portions importantes de la décoration monumentale des églises, conçues sur un plan admirable d'unité, exécutées avec habileté, concourent à prouver qu'en France et dans le 19e siècle, on pourra faire de l'art du moyen-âge, dès le jour ou l'on voudra l'encourager.

L'œuvre de restauration fut suspendue dans les années 1829, à 1834. La fabrique s'était engagée dans une dépense énorme, pour la reconstruction du presbytère, la basilique a dû en souffrir. Ce n'est qu'en 1835 que les travaux ont repris avec quelque activité. L'église de Saint-Nizier a voulu, comme ses sœurs d'Italie, avoir ses catacombes. Il existe sous le sanctuaire une chapelle souterraine, fille non équivoque de l'architecture romaine, présentant la croix grecque, dans sa figure, et conservant encore l'auge qui fut le tombeau d'un saint évêque. Il a fallu, pour établir la communication, entre cette chapelle dans laquelle on descend deux escaliers, rayonnant des deux cotés du maître-autel, et les catacombes placées sous l'église mais privées d'ouverture, percer le terrain dans la nef et pratiquer une sorte de *tunnel*. L'entrée des catacombes se compose d'une première porte d'architecture romaine pleine de caractères et d'un galbe tumulaire très-accentué, sur l'archivolte de laquelle on lit ces mots, parfaitement appropriés aux convenances du lieu :

DE. PROFVNDIS. CLAMAVI.

Cette première porte ferme un passage souterrain qui, au milieu de son cours, se bifurque, pour mener à deux portes de même architecture, correspondant aux deux nefs de l'église souterraine. Dans l'endroit où le chemin se partage, l'architecte de Saint-Nizier a fait graver et composer l'inscription :

OMNIS. VIA. DVCIT. AD. SEPVLCRVM.

Les catacombes n'étant pas encore achevés, je ne puis rien dire du système de leur ornementation.

Digitized by Google

J'arrive maintenant à deux nouvelles chapelles qui viennent d'être érigées dans l'intérieur de l'église, celle de Saint-François de Sales et celle de Saint-Louis de Gonzague, l'une rappelant le style du XVIe siècle vers son déclin, l'autre celui du même siècle à sa naissance. Une troisième chapelle est en construction, c'est celle de sainte-Blandine et de Sainte-Philomène qui sera dans le goût romain. Je comprends et j'approuve entièrement le motif qui a dirigé l'architecte de Saint Nizier, dans le choix de ces diverses époques d'architecture. Il considère l'autel d'une chapelle comme le tombeau du saint auquel cette chapelle est consacrée, il fixe là son point de départ, et fait dépendre toute l'ordonnance des détails architectoniques, toute leur couleur locale de l'histoire. Ainsi, si le saint florissait sous l'influence des idées byzantines, la chapelle sera byzantine; s'il vivait dans le XVIe siècle, la chapelle offrira le galbe de la renaissance qui lui-même a ses phases bien marquées depuis 1510 à 1600. Tel est l'état actuel des importantes restaurations qui s'opèrent à l'église de St-Nizier de Lyon. L'artiste chargé des travaux semblent s'êtrs prescrit la loi d'être vrai et de demeurer invariablement fidèle à l'orthographe des différentes langues qu'il parle.

A ce propos je dirai que cette basilique est une de celles qui mérite le plus de fixer l'attention du gouvernement et d'avoir une large part à sa munificence. Elle est le sanctuaire le plus complet et le plus noble de l'art somptueux du XVe siècle. Quand la Ste-Chapelle de Paris d'abord, puis l'église métropolitaine de St-Etienne de Bourges, puis enfin l'église paroissiale de St-Nizier de Lyon, seront restaurées d'une manière complète, la France pourra enfin montrer avec orgueil à l'Europe, trois types unitaires et homogènes de son architecture nationale, sortis victorieux, ou mieux régénérés d'une lutte courageuse contre les révolutions de la terre et les tempêtes du ciel.

Chorey, 20 octobre 1836.

Joseph Bard.

Digitized by Google

MORÉRI A LYON.

Il est un événement littéraire qui a, je crois, échappé aux historiens lyonnais et qui pourtant n'aurait pas dû être négligé; il me semble en effet qu'il est honorable pour notre ville d'avoir vu exécuter dans ses murs les premiers essais d'une biographie universelle.

Après avoir fait son cours de philosophie à Aix, Louis Moréri (né à Bargemont, en Provence, le 25 mars 1643) vint étudier la théologie à Lyon. Il avait à peine dix-huit ans lorsqu'il y publia un petit poème allégorique intitulé : *Le pays d'amour* (1). Il paraît que les muses le captivèrent encore assez longtemps, car il fit paraître, en 1666, un *Recueil de diverses pièces en vers* sous le titre de : *Doux loisirs de la poésie*; mais

(1) Barbier, dans son *Dictionnaire des Anonymes* donne à cette ouvrage la date de 1655, mais il se trompe ; Moréri n'aurait eu alors que douze ans et, suivant tous ses biographes, il en avait dix-huit quand il le publia. Niceron croit que le *Pays d'Amour* parut vers 1661, voyez ses *Mémoires*, tome XXVII, page 510. Tous les premiers ouvrages de Moréri sont d'une extrême rareté : j'aurais désiré les avoir pour en parler avec quelques détails; j'aurais surtout voulu être à même de donner un échantillon de sa poésie.

Digitized by Google

il ne tarda pas à donner à ses travaux littéraires une direction plus sérieuse; il apprit l'italien et l'espagnol et publia, en 1667 une traduction du livre de la *Perfection chrétienne* du P. Rodriguez. Il fit ensuite une vie des Saints avec des tables méthodiques et chronologiques. Dès qu'il eut pris les ordres sacrés, il se livra principalement à la prédication et à la controverse, mais, disent ses biographes, l'idée qui le dominait alors tout entier, et à laquelle on peut dire qu'il sacrifia même sa vie, était la composition d'un dictionnaire où l'on trouverait classé par ordre alphabétique tout ce que l'histoire sacrée et profane offrirait de plus curieux. Les hommes de lettres qui étaient, à cette époque, très nombreux à Lyon, et qui avaient pour Mécène l'archevêque Camille de Neuville, durent sourire et même coopérer à cette belle et utile entreprise. Moréri comptait parmi eux d'illustres amis. Un des plus distingués était Jacob Spon si versé dans la science archéologique. Il était aussi étroitement lié avec Nicolas Chorier qui venait souvent visiter les *amis lettrés* qu'il avait à Lyon, et qui nous a laissé sur eux des documents peu connus quoique pleins d'intéret, dans sa vie de Pierre Boissat.

Moréri n'avait que vingt-cinq ans lorsqu'il commença son dictionnaire, et il en avait trente quand il le publia. L'approbation donnée par Guillaume Méchatin la Faye, chanoine et grand custode de l'église primatiale des Gaules, comte de Lyon, porte la date du dernier octobre 1573. L'impression du manuscrit dût commencer immédiatement. L'ouvrage parut sous ce titre : *Le grand Dictionnaire historique, ou mélange curieux de l'Histoire sainte et profane*, Louis Girin et Barthélemy Rivière, 1674 (1), in-folio de 1346 pages, non compris 17 feuillets

(1) Plusieurs biographes donnent à cette première édition la date de 1675 je ne crois pas qu'il puisse exister des exemplaires dont les titres aient cette date, puisque le privilège du roi est du 7 juin 1674, et d'ailleurs, comme je l'ai dit, l'impression ne fut achevée que le 21 juillet 1674. La 20e et dernière édition du *Grand Dictionnaire*, publiée à Paris en 1759 forme 10 volumes in-folio. Nous ne pouvons nous dispenser de mentionner ici parmi

Digitized by Google

de titres, faux titres et de pièces préliminaires, parmi lesquelles nous en signalerons trois : la première est une épître en vers latins de Nicolas Chorier; la seconde, un sonnet de Jacob Spon qui se termine ainsi :

Affranchir les savants des ordres du trépas,
Marquer des conquérants les vertus et les pas,
Des siècles reculés conserver la mémoire,
Aux récits fabuleux donner un nouveau jour,
N'est-ce pas, cher amy, se placer tour à tour
Dans le plus bel endroit du temple de la gloire?

le troisième est un madrigal qui est signé le *chevalier de C.*, et qui pourrait bien être de Jacques Cailly, plus connu sous le nom d'Aceilly, car ce poète, quoiqu'il paraisse avoir terminé sa carrière en 1673, peut fort bien avoir eu connaissance du travail de Moréri. Au reste voici ce madrigal :

Dans une si grande jennesse
Mettre un ouvrage sous la presse,
Dont le vaste projet étonne les savants
Chacun d'eux, l'admirant, s'écrie :
Que pour le composer il a fallu trente ans.
De grâce expliquez-nous ces travaux importants?
Le commençâtes-vous en commençant la vie?

Moréri quitta Lyon peu de temps après la publication de son dictionnaire pour aller auprès de Jean de Gaillard, évêque d'Apt, qui l'avait nommé son aumônier. Il se rendit ensuite avec ce prélat à Paris où l'excès du travail auquel il se livra ne tarda pas à épuiser ses forces. Atteint d'une maladie de langeur, il mourut le 10 juillet 1680, pendant que la se-

ceux qui contribuèrent le plus à la perfection de l'ouvrage de Moréri, Laurent Josse Lecler qui mourut directeur du séminaire de Saint-Irénée, à Lyon, le 6 ou le 7 mai 1736. On dut à ce savant critique 3 volumes de *Remarques sur différents articles* des trois premiers volumes du Moréri de 1718. Ces *Remarques* furent publiées à Orléans, en 1719, 1720, et 1721. La bibliothèque de la ville de Lyon en possède un exemplaire annoté par l'auteur.

Digitized by Google

conde édition de son dictionnaire était sous presse. Un écrivain qui, malgré ses nombreuses productions, est maintenant tout-à-fait oublié, Samuel Chappuzeau, qui avait longtemps séjourné à Lyon, où, suivant le P. Ménestrier, il exerçait l'office de correcteur d'imprimerie (1), publia, à Zell, dans le royaume de Hanovre, en 1694, le *Plan d'un nouveau dictionnaire historique*, s'il fallait l'en croire, Moréri aurait beaucoup profité de son travail pour son propre dictionnaire; mais cette accusation arrivait un peu tard; Moréri était mort depuis 14 ans, et déjà il y avait prescription. Aujourd'hui personne ne songe à lui contester la gloire qu'il s'est acquise et qui rejaillit sur la cité qui, la première, a joui du fruit de ses savantes veilles.

A. Péricaud.

(1) Voyez *Les divers caractères historiques* page 271. Le seul des ouvrages de Chappuzeau qui soit encore recherché, a pour titre : *Lyon dans son lustre* (et non *dans sa splendeur*), *discours divisé en deux parties*, etc.; à Lyon Scipion Jasserme, aux dépens de l'autheur 1656, in-4°. Il résulte évidemment d'un passage de ce livre, pages 4 et 5, que Chappuzeau est né à Paris et non à Genève, comme on le dit dans la *Biographie universelle*. Chappuzeau composa plusieurs pièces de théatre qui y furent représentées: il paraît qu'il quitta cette ville pour se rendre à Genève où il publia son *Europe vivante*. L'exemplaire de cet ouvrage que nous avons sous les yeux est en trois volumes in-4° qui parurent successivement en 1667, 1669 et 1671. Dans l'*Avis au lecteur* du volume qui porte la date de 1669, Chappuzeau dit qu'il est né protestant et qu'il mourra protestant, mais il ne parle pas du lieu de sa naissance; il me semble que s'il fut né à Genève, il aurait saisi cette occasion pour le rappeler. Il se plaint aussi dans le même Avis de ce que ses plus proches lui retiennent son bien avec cruauté.

Digitized by Google

Bibliographie Lyonnaise.

VIE DE SAINTE TÉRÈSE (1).

Quand on parle d'un saint, il semble aussitôt à quelques personnes qu'il s'agit d'un moine grossier et fanatique, d'une femme dévote et ridicule. Cependant les annales du Christianisme nous offrent un tout autre spectacle, depuis Augustin et Jérôme, jusqu'à Vincent de Paule. Un saint, c'est un homme qui se sauve et qui sauve l'humanité, rien que cela. La sainteté, c'est-à-dire, la vertu, poussée au suprême degré, a été bien souvent l'apanage des plus sublimes génies.

Parmi les femmes, il faut citer, avant tout, cette grande et illustre Térèse, la gloire des Espagnes. MM. Grégoire et Collombet traduisent ses *Œuvres*, qui formeront dix volumes. L'un des deux vient de publier une *Vie de sainte Térèse*, comme préface aux Œuvres de la belle et pieuse Espagnole. Il ne nous appartient pas, à nous, ami de l'auteur, de faire ici l'éloge de ce travail, sorti de la plume de l'un de nos plus assidus collaborateurs. C'est la lecture de cette *Vie* qui a inspiré à M. Falconnet une étude poétique, où

(1) Lyon, 1836, chez Perisse, imprimeur-libraire.

Digitized by Google

la femme sainte et la femme poète se trouvent également bien appréciées. Car Térèse aussi était poète, et l'on pourra en juger par ce sonnet dont nous emprentons la traduction à cette nouvelle *Vie :*

A JÉSUS CRUCIFIÉ.

I.

Ce qui me porte à t'aimer, ô mon Dieu, ce n'est point le ciel que tu m'as promis; ce qui me porte à ne t'offenser plus, ce n'est point l'enfer si redouté.

II.

Ce qui me touche, c'est toi, ô mon Dieu! c'est de te voir cloué à cette croix et baffoué; ce qui me touche, c'est de voir ton corps ensanglanté; ce qui me touche, ce sont les angoisses de ta mort.

III.

Ce qui me touche enfin, c'est ton amour, et il me touche si fort, que, n'y eût-il point de ciel, je ne laisserais pas de t'aimer; n'y eût-il point d'enfer, je ne laisserais pas de te craindre.

IV.

Tu ne peux rien me donner pour que je t'aime; car, lors même que je n'attendrais pas tout ce que j'attends, je t'aimerais autant que je t'aime.

Deux poètes, Sainte-Beuve et Didot, ont fait à cette pièce, si poétique déjà, les honneurs de leur poésie.

Digitized by Google

Voici maintenant les gracieuses strophes de M. Falconnet :

SAINTE THÉRÈSE.

Chaste épouse du Christ, ô Térèse, ô ma sainte,
Prosternée aux degrés de la céleste enceinte,
Quand votre ame aspirait d'ineffables douceurs,
Quand votre œil, inondé sous un torrent de larmes,
Dédaignant d'ici-bas le bonheur et les charmes,
Voyait de sublimes splendeurs,

Quand l'ange Ituriel s'emparant de votre ame,
Et du charbon divin ressuscitant la flamme,
Vous enlevait au ciel dans son rapide essor,
Aux pieds de l'Eternel vous déposait craintive,
Et mariant sa voix à votre voix naïve,
Vous couvrait de ses ailes d'or,

Dites quelle prière a chanté votre lèvre?
Quels mots tendres et doux ont su calmer la fièvre
Qui brûlait votre cœur tout allangui d'amour?
Et quel ange a rendu leur brillante auréole
A vos pieux désirs dont la fraîche corolle
Se fanait sous le poids du jour!

O Vierge immaculée, ô ma douce colombe,
La vie était pour vous froide comme la tombe
Où la veuve et le fils se courbent en pleurant :
Car la vie est ailleurs; car ailleurs est le monde
Eternité muette, éternité profonde
Que l'homme rêve en frémissant.

Digitized by Google

Votre voix implorait les rayons d'une aurore
Que le Christ dans les cœurs pouvait seul faire éclore :
Votre voix s'abîmait en désirs, en sanglots ;
Et pilote, égarée aux rives inconnues,
Vous pleuriez en courant au bord des grêves nues
Où le monde brise ses flots.

Sous le rêve épuisée, alors courbant l'épaule,
Vous incliniez le front comme s'incline un saule
Qui plie aux bords de l'onde ; et, joignant vos deux mains,
Vous disiez vos douleurs et vos tristesses saintes,
Vos espoirs mensongers, vos soupirs et vos plaintes,
Traduits en des mots surhumains.

Le Seigneur vous donnait des visions étranges,
Votre oreille entendait les doux concerts des anges,
Les lyres célébrant le nom de l'éternel ;
Les Chérubins formant une ardente couronné,
Les Séraphins en chœur chantant aux pieds du trône :
« Paix sur la terre et dans le ciel !

L'amour divin coulait jusqu'au fond de votre ame
En un parfum sacré d'amour et de cinname ;
Vous savouriez du ciel l'immense volupté,
Et secouant la terre et sa vile rosée,
Vous réchauffiez ainsi votre vie épuisée
Au soleil de l'humanité.

Pourtant vous étiez belle ! Etoile gracieuse,
Dieu vous avait donné la sphère radieuse
Où la gloire du nom jette un splendide éclair...
Mais la gloire de Dieu dans votre sein s'éveille,

Digitized by Google

Et vous voulez cacher, éclatante merveille,
Votre beauté dans le désert.

La grâce du Seigneur soudain vous est venue!
Votre ame retentit comme la harpe émue
Qui jette vers le ciel ses cadences de feu,
La harpe de Sion que la main des psalmistes
Fait vibrer en accords harmonieux ou tristes,
Pour chanter la gloire de Dieu.

Et vous avez alors abrité sous vos ailes
Ces sœurs qu'un pur amour a su rendre fidèles
Au bonheur inconnu de gémir, de pleurer,
De venir au secours de toute ame qui tombe,
Et d'arriver enfin aux bords froids de la tombe
Sans se plaindre et sans murmurer.

Sous le souffle d'en-haut inclinant votre tête,
Vous nous avez légué des rêves de prophète;
Vous avez pénétré les mystères des cieux.
La méditation et l'extase infinie
Ont trempé votre esprit en des flots d'harmonie,
En des accords délicieux.

Vous nous avez appris que la sainte prière
Sur ses ailes de feu nous enlève à la terre,
Et que pour arriver au céleste séjour,
Colombe par le cœur, aigle par le génie,
O Térèse immortelle! il faut dans cette vie
Il faut savoir pleurer d'amour.

Ernest Falconnet.

Digitized by Google

Lyon.

Mme Dorval, cette grande actrice du drame, dont nous ne connaissions ici que la réputation, vient de se révéler sur notre première scène. Nous avons battu des mains avec la foule, pleuré et frémi avec elle devant ce talent si vrai et si énergique, devant cette nature si frêle et si nerveuse, devant cette puissante intelligence qui conçoit et qui crée. En elle, nous avons déjà eu quatre types de femme bien distincts, bien tranchés : Clothilde, la Thisbé, Adèle d'Hervey et cette pure et ravissante Kitty-Bell, l'ange de cette admirable élégie en trois actes, intitulée : *Chatterton*. Voici des vers en l'honneur de Kitty, le plus beau rôle de Mme Dorval, peut-être parce que c'est le dernier dans lequel nous l'ayons vue.

A Mme DORVAL.

SONNET.

Céleste Kitty-Bell, à l'ame chaste et pure,
Vierge religieuse au corps harmonieux,
Et dont la voix divine, alors qu'elle murmure,
Rend des sons dérobés à la harpe des cieux.

Lorsque le vice et l'or, ces tyranniques dieux,
Plongent l'humanité dans une nuit obscure,
Et lui fait dans le cœur une immense blessure ;
La poésie alors incline ses beaux yeux,

Heureuse de trouver un être qui comprenne
Que lorsque l'homme souffre, il faut qu'on le soutienne,
Qui prête à ses douleurs d'énergiques accents.

Quand à notre côté cet ange solitaire
Paraît, on n'a pour lui qu'une seule prière,
C'est qu'à notre chevet il veille bien long-temps.

(*Pendant l'entr'acte, ce* 9 *novembre* 1836.)

J. B. P.

Digitized by Google

ANSELME

ET

THOMAS DE CANTORBÉRY,

PRIMATS D'ANGLETERRE,

A Lyon.

Fragment pour servir à l'Histoire de l'Eglise de Lyon.

En moins d'un siècle, on avait vu monter sur le siége de Cantorbéry les deux plus illustres primats d'Angleterre; on les vit aussi, tour-à-tour l'objet de la faveur et de la haine des rois, échanger un jour la houlette pastorale contre le bâton de l'exil, franchir les mers et venir reposer à Lyon, comme dans une cité de refuge, leurs nobles cœurs longtemps éprouvés, mais durcis au choc de la tempête.

Digitized by Google

Anselme et Thomas, grands noms! Notre église eut la gloire de les accueillir avec le respect qu'inspire le mérite et la déférence qu'on doit au malheur.

Le séjour du premier dans notre ville ne saurait être l'objet du doute le plus léger. C'est le secrétaire, le confident, l'ami, l'inséparable compagnon des voyages d'Anselme, qui va nous fournir les détails que nous aurons à raconter; des monuments incontestables établiront la preuve du séjour, du célèbre martyr de Cantorbéry au milieu de nos pères.

Anselme (1) occupait, depuis quelques années, le siége distingué auquel l'avaient appelé le vœu des évêques, la voix du peuple et l'ordre formel du roi, Guillaume-le-Roux. Par la plus criante des injustices, Guillaume ne cessait d'élever contre le temporel des églises des prétentions de plus en plus exhorbitantes, s'emparant du patrimoine des pauvres, usurpant le revenu des bénéfices, pressurant les évêques par des taxes énormes. On connaît la généreuse opposition d'Anselme. Autant audessus des séductions que de la crainte, apôtre héroïque, il eût résisté jusqu'au sang : il préféra descendre, pour un temps, du siége épiscopal. Il rechercha toutefois les conseils d'un vieil ami du Bec, avec lequel, depuis longues années, il était en correspondance habituelle, Hugues, pour lors archevêque de Lyon (2); sa lettre, que nous avons encore, est la vingt-quatrième du IIIe livre (3).

(1) Anselme était né à Aost, en Piémont, l'an 1033, sa jeunesse ne fut pas exempte de taches, revenu à la vertu, Anselme reprit ses études, vint en Normandie, s'y arrêta dans la célèbre abbaye du Bec, y prit l'habit religieux et fit profession en 1060. En 1093, il fut contraint d'accepter l'archevêché de Cantorbéry, et fut sacré le 4 décembre de la même année.

(2) Hugues 1er voir : Severt, *Chronologia historica*, page 217; Lamure, *Hist. eccl. du dioc. de Lyon*, page 156; Poullin de Lumina, *Hist. eccl.* page 189.

(3) Nous citons d'après l'édition du P. Gerberon, *Sancti Anselmi cantuariensis opera*, Parisiis 1831.

Digitized by Google

Il y raconte les persécutions du monarque oppresseur, les raisonnables concessions et les généreuses résistances qu'il a cru devoir faire pour le bien de l'Église et de la paix. Lassé d'une lutte inutile à la fois et si pénible, il n'attend que la décision de son ami, décision qu'il s'engage à suivre avec toute la déférence d'un fils soumis à l'égard d'un père vénérable. La suscription de la lettre est conçue en ces termes : *Domino et amico charissimo lugdunensi archiepiscopo, Hugoni...* Dans une lettre précédente (1), on trouve une formule encore plus respectueuse : *Dilecto patri fidelis filius.*

Nous n'avons vu nulle part la réponse de l'archevêque, mais sans doute elle fut conforme aux vœux d'Anselme ; car celui-ci ne tarda guère à exécuter son projet. Déguisé en pélerin, il partit au mois d'octobre de l'année 1097, accompagné de deux religieux, nommés, l'un Alexandre, moine de l'Église de Cantorbéry, et l'autre Eadmer, qui depuis raconta les actions du saint prélat (2).

Ils s'embarquèrent à Douvres, et, après avoir traversé une partie de la France, ils arrivèrent à Cluny, trois jours avant la fête de Noël de l'année 1098. De là, Anselme écrivit à Hugues pour lui faire part de cette nouvelle.

On ne saurait peindre la joie de notre archevêque. Il envoya tout de suite au-devant de l'exilé les personnages les plus importants de son église et de sa maison pour le prier de ne mettre aucun retard à sa venue. En même temps il écrivait à son suffragant, l'évêque de Mâcon, lui ordonnant

(1) Liber II, epist. XI.

(2) Eadmer, appelé par corruption Edmer ou Ediner, était Anglais de naissance. Il fut d'abord moine du Bec, puis de Cantorbéry. Dès ce jour, il ne quitta plus Anselme, l'accompagna dans son double exil et fut l'historien de sa vie. Les ouvrages d'Eadmer sont estimés pour l'ordre et l'exactitude. Le style en est abondant, facile et naturel; mais il nous semble que Selden a tort de l'appeler élégant. Voir Dom Ceillier, tome 1. page 249.

Nous puiserons également dans sa vie de saint Anselme et dans son *Historia novorum* les circonstances de notre récit.

Digitized by Google

de recevoir le primat avec tous les honneurs convenables à l'élévation de son rang et à la dignité de son infortune.

La marche d'Anselme fut un véritable triomphe; il avait beau se presser, la renommée de ses prodiges le devançait partout. Elle appelait sur sa route des foules nombreuses, des groupes de moines, de clercs avec les bannières déployées, les uns le saluant par des cris de joie, d'autres avec des cantiques.

Arrivé à Lyon, il y reçut de Hugues, du clergé, du peuple lyonnais, un accueil difficile, peut-être même impossible à dépeindre.

Anselme était fatigué de son voyage, et sa santé, compromise par de longs chagrins, avait besoin de ménagements. Le repos qu'il prit à Lyon, pendant trois mois, le sauva des piéges que lui tendaient ses ennemis, les partisans de l'empereur Henri et ceux de l'anti-pape Guibert. Lassés de l'attendre sur la route de l'Italie, avertis d'ailleurs par des pélerins qu'il était tombé dangereusement malade à Lyon, ils se retirèrent. Le 29 mars 1099 et le mardi avant le dimanche des Rameaux, Anselme quitte nos murs, franchit les monts, traverse librement l'Italie, arrive à Rome, tombe aux genoux d'Urbain, qui l'embrasse avec transport et le reçoit honorablement dans son palais.

Laissons, comme étranger à notre sujet, le récit du voyage d'Anselme, tout ce qu'il fit dans la capitale du monde chrétien, les honneurs qu'il y reçut, les ouvrages qu'il y composa, ses disputes savantes contre les Grecs, au concile de Bari. Vers la fin de l'année 1099, à travers mille périls auxquels il eut le bonheur d'échapper, Anselme revint à Lyon, bien résolu d'y finir en paix ses jours. Il voyait d'un côté qu'Urbain ne prendrait jamais sur lui de terminer ses différends avec Guillaume par des voies de rigueur, et n'essayerait pas non plus de ruser avec un prince dont l'astuce égalait la violence. De l'autre, pouvait-il espérer un seul jour de calme et de tranquillité, s'il rentrait à Cantorbéry sans

Digitized by Google

aucun arrangement préalable et définitif? D'ailleurs le séjour de notre ville n'offrait pas moins de développement à son zèle, que la présence de Hugues de dédommagements à ses revers.

Chose admirable! on ne le traitait point à Lyon comme un étranger, mais comme un enfant de la même patrie; non comme un inférieur, mais comme le maître et le seigneur du lieu. C'eût été assez de déférence de la part d'un ami, assez d'honneur pour un proscrit, que de le recevoir journellement à sa table et sous son toit. Hugues poussa la vénération plus loin encore que l'amitié: non content de lui céder en tout la place de distinction et se mettre humblement aux pieds de la chaire où Anselme adressait la parole au peuple, il voulut, quoique légat du Saint-Siége, n'agir que comme son subalterne et son suffragant; il le chargea d'exercer dans son diocèse les fonctions archiépiscopales, « jusque-là même, dit un vieil auteur, qu'il en fit une ordonnance dans tout son ressort. » C'était sans doute au moment où il songeait à régler son départ pour la croisade. Pouvait-il se reposer du soin de son église sur un autre qu'Anselme?

On vit donc, par un échange flatteur, le vénérable proscrit, prendre la houlette d'Irénée à la place de celle d'Augustin (1), partager avec notre prélat la primatie des Gaules, alors qu'un monarque impie lui ravissait la primatie d'Angleterre. C'est ainsi qu'en l'année 1100, ayant Hugues à sa droite, il présida un concile dans la petite ville d'Anse, où se trouvèrent quatre archevêques et huit évêques. C'était lui qui faisait les dédicaces des églises et les ordinations des lévites, lui qui conférait le voile aux vierges, lui qui enseignait, lui qui prêchait, lui qui donnait la confirmation. Parfois, lorsqu'il administrait ce sacrement, la foule qui se pressait autour d'Anselme était si

(1) Saint-Augustin, apôtre d'Angleterre et premier archevêque de Cantorbéry.

Digitized by Google

nombreuse, que le jour entier s'écoulait en ces augustes cérémonies, et tandis que les assistants et ceux qui l'aidaient à ce saint ministère pliaient sous le poids de la fatigue et du labeur, chez lui rien ne trahissait la lassitude ou l'ennui, rien n'altérait la paix de son visage ni l'admirable sérénité de ses traits.

C'était un des caractères distinctifs d'Anselme que cette douceur, cette égalité d'ame, qui se reflétaient avec bonheur sur une physionomie pure et presque céleste. Sa bonté le fit chérir des Lyonnais et de tous ceux qui eurent la consolation de le voir de près; il ne dédaignait pas de visiter les particuliers, et plus d'une famille pieuse le vit descendre paternellement sous son toit. On comprend aisément la confiance que durent inspirer au peuple et son abord facile et la haute idée qu'on s'était faite de sa vertu. Eadmer, dont la sagesse en pareille matière est reconnue par des écrivains non suspects, Eadmer raconte plusieurs miracles qu'il dit avoir vu de ses yeux. Nous en supprimons les détails.

Il n'est pas aisé de concevoir comment Anselme put concilier tant de travaux, quatre ou cinq petits voyages qu'il fit à Vienne, à Cluny, à Marcigny, à la Chaise-Dieu, avec la composition de divers ouvrages qu'il faut rapporter au même temps.

Le premier a pour titre: *De la Conception de la Vierge et du péché originel;* la précision et la clarté nous y semblent réunies à l'élévation des pensées. Anselme y fait rarement usage de la tradition; c'est un traité de métaphysique sacrée. Il y enseigne (1) qu'une vierge choisie pour être la mère du Verbe devait avoir une pureté et une sainteté telles qu'on n'en peut imaginer de plus grandes après celles de Dieu. C'était bien là jeter le germe de la doctrine de l'Immaculée Conception, enveloppé déjà dans les divines Ecritures et l'enseignement des Pères.

(1) De Concept. Virg. cap. 18, page 103,

Digitized by Google

Sans examiner l'authenticité de quelques écrits plus explicites encore à ce sujet, écrits attribués à saint Anselme par un grand nombre d'érudits, nous rappellerons de préférence aux Lyonnais une vieille tradition, adoptée par tous les écrivains ecclésiastiques de l'avant-dernier siècle, et entre autres par le savant Pierre de Marca. Selon l'ancienne croyance, la chapelle qu'on voit encore aujourd'hui dans l'église d'Ainay, du côté de l'Évangile, et qui, par un fâcheux oubli des traditions honorables, est actuellement dédiée à saint Michel, fut érigée pendant le séjour de saint Anselme, sous le vocable de l'Immaculée Conception (1).

Ce qu'on peut affirmer sans crainte, c'est que le savant et dévot prélat répandit à Lyon les premières semences de cette dévotion. Or, un homme du mérite et de l'autorité d'Anselme pouvait-il manquer d'entraîner les suffrages d'une église qui s'est toujours fait gloire de rendre à Marie un culte spécial d'honneur et d'amour? D'abord ce furent des hommages privés; la primatiale ne tarda pas à célébrer publiquement la solennité nouvelle (2); les Églises particulières de la cité suivirent avec bonheur le mouvement venu de l'Église principale; Ainay fut de ce nombre et dressa son autel. S'il n'est le premier qui ait été érigé à l'honneur de la Conception Immaculée, l'Église de Cantorbéry serait la seule au monde qui pût lui disputer ce privilége. Mais est-ce au primat d'Angleterre, à l'abbé d'Ainay, à la piété de quelque riche particulier qu'on doit l'exécution de ce monument? A

(1) Quelques personnes pensent aujourd'hui que cette chapelle a été détruite lorsqu'on a ouvert la rue de Bayart. Erreur. La chapelle détruite en cette circonstance, portait, il est vrai, le vocable de la Vierge, mais non pas celui de *l'Immaculée Conception*. Les deux chapelles étaient voisines; la plus remarquable sous le rapport des souvenirs, celle dont nous parlons, a survécu. Voir *Lyon, tel qu'il était*, par Aimé Guillon, page 26. L'Église d'Ainay, par une heureuse inspiration, célèbre annuellement, l'octave de la Conception Immaculée.

(2) Le P. Mabillon a cru pouvoir en reculer l'époque jusqu'à l'année 1140.

Digitized by Google

quelle époque précise en faut-il rapporter la fondation? C'est ce qu'aucun acte bien authentique ne nous met en état de décider. Quoiqu'il en soit, il est glorieux pour la ville de Lyon d'avoir, la première, célébré cette mystérieuse fête ; à l'église d'Ainay, d'en avoir dressé le premier autel :

..... Incorruptæ exordia matris aguntur
Quâ primum ille fuit festus in urbe dies (1);

et au chapitre métropolitain d'avoir pu opposer, un demi-siècle après, aux reproches de l'illustre abbé de Clairvaux, l'imposante autorité du primat d'Angleterre. Nous ignorons pourtant quel emploi firent du nom et de l'autorité d'Anselme les chanoines de Lyon, dans leur réponse à saint Bernard. Cette réponse n'a jamais été publiée. On croit qu'elle existe encore dans les archives de notre église métropolitaine.

Le second ouvrage du saint docteur, *de la Rédemption des hommes*, eut un grand succès. Anselme mit aussi la dernière main à son traité sur les causes de l'Incarnation : CUR DEUS HOMO? En général, ses travaux révèlent un écrivain grave, onctueux, élevé, profondément versé dans la philosophie chrétienne. Il est regardé comme un des Pères de la théologie scolastique. On prétend qu'il l'enseigna publiquement à Lyon.

Anselme continuait à goûter, dans ce port où l'avait jeté la tempête, un agréable et utile repos, faisant, dit Saint-Aubin, de ses ferveurs, ses emplois ; de ses larmes, des torrents pour apaiser le courroux de Dieu contre sa malheureuse patrie, lorsque soudain vint luire à ses yeux un rayon d'espérance. L'espérance a des rayons si trompeurs et si doux!

De sinistres et mystérieuses voix annonçaient au proscrit la fin de son exil. Guillaume périt en effet misérablement, le 2 août 1100. Ce fut à la Chaise-Dieu qu'on lui en porta la nou-

(1) Ces vers sont extraits de l'opuscule de Pierre de Marca intitulé : Itinerarium à Lutetia in Galliam Narbonensem, anno 1655, mense Novembri. Voir Mélanges Biograph. et litter. de M. Bréghot du Lut p. 21

Digitized by Google

velle, il ne répondit à l'envoyé que par des sanglots et des pleurs, et promptement il reprit la route de Lyon. A peine il y fut arrivé qu'il vit venir à lui de nombreux députés de l'église de Cantorbéry, des principaux seigneurs anglais et du successeur de Guillaume, Henri Ier. Ce ne furent de leur part que présents, supplications, promesses, assurances que tout irait en Angleterre au gré du primat, s'il consentait à retourner à Cantorbéry.

Pressé par tant de sollicitations, encouragé par les avis de l'archevêque Hugues, Anselme partit, laissant le généreux pontife, son Église et les fidèles en deuil, et lui, le cœur plein d'espérance et de joie, le 23 septembre de la même année, il toucha le sol anglais. Deux ans après, le primat avait repris le bâton du voyageur et retrouvé les routes de l'exil. Henri ne marchait que trop fidèlement sur les traces de son prédécesseur, et Anselme ne pouvait faillir dans la sainte cause de la liberté et de la discipline ecclésiastique ; il quitta donc une seconde fois ses dignités, son Église et son troupeau.

Avant la fête de Noël de 1103, venant de Rome, il passa par Lyon, croyant toutefois n'y donner que quelques jours à la reconnaissance et à l'amitié ; il se trompait ; Henri, craignant que le retour du primat en Angleterre ne contrariât le cours de ses sacriléges vexations, lui fit défendre de remettre le pied dans son royaume.

Anselme recommença donc sa vie de prières et de zèle, et Hugues ses habitudes de déférence et de dévoûment. Seize mois se passèrent de la sorte, jusqu'à ce qu'enfin le pape et Henri s'étant entendus sur les points en litige, Anselme fut prié de revenir prendre possession de son siége. La réconciliation fut sincère : Henri comprit le haut mérite du primat, lui donna toute sa confiance, au point de laisser entre ses mains les rênes de l'état lorsqu'il allait visiter son duché de Normandie.

Anselme vécut en gloire et en paix ; une seule affliction

Digitized by Google

vint éprouver ce cœur si ferme, et le trouva douloureux et sensible. A peine arrivé à Cantorbéry, il apprit la fin de son généreux bienfaiteur : Hugues venait de mourir à Suze en Piémont, le 7 octobre 1106, en allant à un concile convoqué par Pascal II, au sujet des investitures. L'auteur de son épitaphe le nomme, ce grand archevêque :

Virtutis cellam, divini nectaris urnam.

La mort de Hugues n'interrompit pas le cours des relations d'Anselme avec l'église de Lyon. Ses vertus lui avaient fait de nombreux admirateurs, les nobles qualités de son cœur des amis sincères. De ce nombre était Gauceran ou Josserand, ancien abbé d'Ainay, successeur de Hugues dans le siége archiépiscopal. Il reste une réponse d'Anselme à Gauceran (c'est la 85e lettre du livre 4e); il l'encourage à souffrir patiemment l'indifférence et l'ingratitude de quelques amis jaloux et inconstants.

Anselme mourut le 21 avril 1109, dans la soixante-seizième année de son âge. L'Eglise célèbre sa fête le 21 avril, sous le rite semi-double mineur.

SAINT THOMAS DE CANTORBÉRY.

St-Thomas Becket, dit de Cantorbéry (1), a-t-il habité Lyon, quelque temps pendant son exil ?

(1) Thomas Becket naquit à Londres, le 21 décembre 1117, d'un père anglais et d'une mère sarrazine. Il fit ses études à Londres, à Oxford, à Paris, s'attacha à Thibaut archevêque de Cantorbéry, fut fait archidiacre de cette église, et, en 1167, devint chancelier d'Angleterre; en 1152, Henri II le força d'accepter le siége de Thibaut, mort deux années auparavant. La bonne intelligence dura peu entre le monarque et le pontife qui résistait à ses iniques prétentions. Il eut, en 1164, un instant de faiblesse à Clarendon, se le reprocha vivement et en demanda l'absolution au pape. Le 8 octobre de

Digitized by Google

C'est la foi de notre Église lyonnaise et l'opinion de ses écrivains.

Il est des croyances populaires qui ne résistent pas à l'examen, traditions vagues et incertaines qui disparaissent au premier souffle de la critique; celle que nous cherchons à approfondir se présente à nous, appuyée sur les titres les plus vénérables et les plus importants. C'est, il faut l'avouer, une chose bien difficile à expliquer que le silence des historiens sur le séjour de saint Thomas à Lyon. Rien de plus connu que ses luttes avec Henri II, que sa fuite nocturne, son exil de sept années, son arrivée en France auprès du roi Louis VII et du pape Alexandre III, sa retraite à Pontigny, à Chartres, à Sens, à Paris, l'époque de son retour en Angleterre, et sa glorieuse mort au pied des autels. Sans parler des historiens anglais ou français, tout cela nous est raconté dans les plus minces détails par nombre d'écrivains ecclésiastiques : Alexandre de Halès, Baronius, les Bollandistes, Fitz-Stephens, Fleury, Longueval, Beaulieu, Godescard, Lingard l'auteur de *Vita et processu B. Thomæ*, qui écrivait au XVe siècle, et surtout par quatre disciples et compagnons de Thomas qui, chacun en particulier, firent l'histoire de sa vie (1); et, de tous ces auteurs, aucun ne fait al-

la même année, il fut condamné par l'assemblée des seigneurs et des évêques, à Northampton ; il quitta l'Angleterre, débarqua en France, où il fut reçu avec affabilité par Louis VII et par Alexandre III qui le fit entrer à Pontigny, monastère de l'ordre de Citeaux. Chassé de Pontigny par Henri, Thomas vint demeurer à Sens et à Paris. Henri s'étant réconcilié avec l'archevêque, celui-ci prit la route de Cantorbéry où il fut reçu comme en triomphe. Sur une parole imprudente du monarque, quatre gentilshommes formèrent le complot d'assassiner Thomas, et exécutèrent leur infâme projet, le 29 décembre 1170. Il était dans la cinquante-deuxième année de son âge et la neuvième de son épiscopat.

(1) Herbert, Guillaume de Cantorbéry, Alain, abbé de Déoche, et Jean de Salisbury, par ordre du Pape Grégoire II. On fit de leurs quatre ouvrages une compilation qui reçut le nom de *Quadrilogus* ou *Historia quadripartita*. En

Digitized by Google

lusion à cet épisode de l'exil de Thomas. Il y a plus, il nous reste prés de deux volumes de la correspondance du saint martyr ; pas un mot n'y est écrit à la mémoire de notre Église, de son chapitre, de son généreux archevêque Guichard (1), ni de la noble hospitalité que Thomas en reçut. Enfin nos vieux livres de liturgie, (nous avons sous les yeux les bréviaires de 1584, 1588, 1604,) se taisent également sur ce fait. Le bréviaire de 1693 est le premier qui l'ait raconté.

D'un autre coté, rien de plus accrédité parmi nous que cette tradition, depuis deux siècles principalement ; il n'est pas un historien de l'Église de Lyon, pas un auteur de statistique qui ne l'ait adoptée, et quelquefois solidement établie. Nous citerons en particulier Severt, Lamure, St-Aubin, le P. Builloud, Menestrier, Colonia, Poullin de Lumina, Chorier, Brossette, l'abbé Guillon, Cochard, MM. Collombet et Ozanam, etc., le bréviaire imprimé par ordre de Mgr. Camille de Neuville, en 1693 ; celui de Mgr de Rochebonne, en 1737; celui de Mgr. de Montazet, en 1775, et la nouvelle édition donnée en 1815.

Quels documents si graves ont fixé l'opinion des auteurs que nous venons de citer? d'après quelles autorités les rédacteurs du bréviaire lyonnais, suppléant au silence des historiens, ont-ils intercalé dans leur légende le passage que nous venons de citer, passage extrait d'ailleurs mot à mot du bréviaire de 1737, dont ils refaisaient en entier le travail?

Sans doute, ils présumaient avec raison que Thomas n'avait point oublié la générosité de Guichard à Pontigny; que le pieux Guichard lui même avait gardé de la reconnaissance

1682, le P. Lupus en publia une édition, à Bruxelles, avec un ample recueil de lettres du saint et de ses divers correspondants. C'est celle qui nous a servi pour nos recherches.

(1) Voir sur l'archevêque Guichard : Severt, Chronolog. hist, pag. 248. Lamure, Hist. eccl. du Dioc, de Lyon, page 103 ; Poullin de Lumina, hist. de l'Église de Lyon, page 236.

Digitized by Google

pour Thomas, son protecteur auprès du roi Louis VII, et que les deux amis avaient dû trouver le moyen de se voir, de s'embrasser sur le sol hospitalier de Lyon. Mais cette présomption si raisonnable n'eût pas suffi toutefois. Il est évident qu'ils eurent aussi connaissance des archives de l'église primatiale, archives dont un grand nombre est devenu la proie des sectaires, mais dont la Préfecture et l'archevêché conservent encore des restes si précieux. C'est là du moins, et dans les auteurs qui les ont extraites, que nous avons puisé les preuves qui viennent à l'appui de leur assertion. Ces preuves, nous les citons par ordre de date.

A peine l'Eglise de Lyon a-t-elle reçu la nouvelle de la canonisation de Thomas, qu'elle s'empresse d'honorer la mémoire du martyr, comme sans doute elle avait consolé l'exil du proscrit. Dix-neuf ans après sa mort, on acheva l'église paroissiale de Fourvières, commencée aux frais d'un chanoine de St-Jean qui depuis fut doyen, Olivier de Chabannes (1); Olivier et l'archevêque Jean de Bellesme la dédient à la Vierge Marie et au glorieux martyr Saint-Thomas. Cette dédicace empressée de la part d'une église pleine de jugement (2) supposerait déjà des relations antérieures, d'une nature bien intime. Mais la fondation et la dotation qui furent faites d'un chapitre spécialement attaché au service de la chapelle et sous le vocable du saint, ne confirment-elles pas encore plus nos présomptions? Pourquoi cette magnificence, pourquoi ce culte si tardif, si spécial, si extraordinaire, si la mémoire de Thomas n'est pas fraîche encore au milieu des Lyonnais?

Le Père Colonia dit avoir trouvé parmi nos archives et dans une pièce originale, que sans doute alors il avait sous les yeux, une anecdote qui déciderait nettement la question.

(1) En 1183, selon les auteurs de la Gallia christiana.

(2) St-Bernard, Epist. ad canon. Lugd.

Digitized by Google

Guichard et Olivier, s'entretenant un jour avec l'exilé sur le parvis de l'église de St Jean, lui montrèrent la chapelle qu'ils faisaient construire sur la montagne. Thomas vint à leur demander à quel saint protecteur ils dédieraient ce monument? A la vierge Marie, répondit Olivier, et au premier qui versera son sang pour la foi. A vous, dit-il, en souriant, au primat; à, vous si vos ennemis poussaient un jour la fureur jusqu'à vous arracher la vie. Thomas appelait, de ses vœux, le martyre; il fut exaucé. Le 29 décembre il tomba sous le glaive de courtisans homicides; et, fidèle à ses engagements, la ville de Lyon fut une des premières à lui consacrer des autels.

La fête du saint fut célébrée annuellement le 29 décembre, jour de sa mort, sous le rite semi-double majeur (1), rite d'un dégré plus élevé que celui de la fête d'Anselme, dont le souvenir néanmoins était encore palpitant, rite que l'Église de Lyon n'a consacré qu'à la mémoire d'un très petit nombre de ses propres évêques. De plus, une chapelle porta également son nom, dans l'église primatiale; elle était dans le jubé, et n'a été détruite que pendant la révolution. Nous avons vu, dans les actes capitulaires, le testament d'un chanoine appelé Guillaume de Lorges, qui élit sa sépulture dans cette chapelle. L'acte est du 1 aout 1348. Toutes les autres preuves que nous allons citer supposent le fait de la venue à Lyon de St-Thomas et constatent plus spécialement la générosité de l'archevêque et du clergé lyonnais qui, après l'avoir reçu au nombre des chanoines, lui donnèrent à lui et à ses successeurs dans le siége de Cantorbéry, une belle habitation au cloître de St-Jean et une maison de campagne, au petit bourg de Quincieu (2).

(1) Cette fête dont le rite est encore observé de nos jours a été transférée au 8 juillet par M. de Montazet.

(2) Quincieu dépendait du comté de la Salle. Il ne faut pas le confondre avec Quincié petit village voisin; ils font l'un et l'autre partie aujourd'hui de l'arrondissement de Villefranche (Rhône).

Digitized by Google

Quoique l'acte de donation ne subsiste plus, les preuves à l'appui ne manquent pas; ce sont encore les régistres capitulaires qui vont nous les fournir.

Le premier titre est un testament de Guillaume de la Palud, archidiacre de Vienne et prévôt de Fourvières, en date du mois d'août 1243.

Au cinquième paragraphe, il laisse à titre d'institution, 120 marcs d'argent, qu'il a sur sa maison sise dans le cloître et qu'il tient en obligation de l'archevêque de Cantorbéry, lequel pour, rentrer en possession de sa maison, devra payer les réparations qu'y a faites le testateur.

L'an 1382, le doyen de Saint-Amour propose qu'il y a une maison dite la maison de Cantorbie, située dans le cloître, au devant de la grande église de Saint-Jean, et qu'une muraille de ce logis était tombée, à quoi il fallait mettre ordre.

Sous la date de 1411, Severt, St-Aubin et Colonia citent une lettre dont on avait encore l'original de leur temps, par laquelle l'église de Lyon sollicite l'archevêque de Cantorbéry de prendre soin de la maison et du domaine de Quincieu, donnés autrefois, par le chapitre de Lyon, au bienheureux Thomas, alors archevêque de Cantorbéry, et qui avait été chassé de l'Angleterre par les Anglais.

Cinq ans après, et le 5 juin 1416, Philippe de Thurey, archevêque de Lyon, et le chapitre, firent expédier, à Cantorbéry, des lettres qui représentaient que, par une inspiration de la charité, leurs prédecesseurs avaient donné au B. Thomas de Cantorbéry, *qui, pour lors, demeurait en exil, près de leur église*, une maison avec ses dépendances, au bourg de Quincieu, pour l'empêcher de mendier à la honte de sa dignité; concession maintenue par l'archevêque de Cantorbéry comme un lien durable de fraternité entre les deux primatiales, et comme un souvenir impérissable de l'accueil fait au saint martyr; mais les longues guerres entre la France et l'Angleterre ayant empêché les gens de Cantorbéry de venir à Quincieu, les rois de France en ayant plus d'une fois disposé en

Digitized by Google

faveur de plusieurs particuliers, le patrimoine du Christ est profané et son domaine n'a plus de possesseur légitime. Ce que considérant le vénérable chapitre, il agrée la proposition d'un chevalier de l'Eglise, Guillaume de Saléon, qui s'offre de faire rentrer la propriété de Quincieu sous le domaine du chapitre, pourvu qu'on lui en abandonne la jouissance, pendant sa vie.

Au milieu du XVIIe siècle, les propriétaires de ce fonds en redevaient encore l'hommage et le fief au chapitre métropolitain.

En 1402, 1415, 1424 et 1425, d'autres actes capitulaires rapportent encore les mêmes faits (1); et, sans les funestes spoliations des calvinistes, nous eussions pu découvrir une foule d'autres documents sur cette intéressante portion de notre histoire. Il faut croire aussi que nombre d'autres écrits, relatifs à Saint-Thomas, sont mêlés et confondus parmi nos archives et ne se retrouveront que dans un remaniement général des armoires où on les a pêle-mêle entassés. Mais, après tout, en voilà bien assez pour justifier la vieille tradition de nos pères et confirmer l'assertion du bréviaire lyonnais.

En effet, comment, si l'on n'admet la venue de Thomas à Lyon, comment expliquer cette dédicace empressée d'une église; cette somptueuse fondation d'un chapitre en son honneur, cette légende sur Fourvières, si naïve et si vivement empreinte de la couleur du temps? comment expliquer la munificence du chapitre et la nature de ses dons? Ce ne sont pas des sommes d'argent, des présents manuels, des envois de vêtements, ou d'ornements ecclésiastiques; ce sont deux maisons, une à la campagne, l'autre dans le cloître capitulaire; celle-ci porta le nom du saint martyr jusqu'au XVII siècle (on la montre encore de nos jours à l'étranger : c'est l'hotel de Chevrières (2) où le tribunal de police correction-

(1) Voir act. capitul. et manuscrits du P. Bailloud p. 54.

(2) Au commencement du XVIIe siècle, on voyait encore sur le grand es-

Digitized by Google

nelle tient ses séances). Comment surtout expliquer cette transmission des propriétés de Thomas à ses successeurs, cette longue suite de délibérations amenées par le soin de la rente hypothéquée sur ses biens, ou des réparations qu'ils exigeaient? comment, en face de documents si graves, si authentiques (les originaux subsistent pour la plupart), donner froidement un démenti à ces paroles de l'acte capitulaire de 1416 ; *Thomas demeurait alors en exil, auprès de notre Église?* aux yeux de tout homme qui réfléchit, non seulement la question doit apparaître claire et nettement résolue; mais encore il y a dans les faits historiques peu de circonstances locales éclairées par autant de preuves et démontrées par autant de documents.

Thomas est donc venu à Lyon: il a visité la vieille terre des martyrs, il a foulé le sol qu'ensanglantèrent Pothin et Irénée, il a collé ses lèvres à leurs tombeaux ; la Rome des Gaules a salué le grand proscrit et offert à sa détresse des présents dignes également de la noblesse de la bienfaitrice et de la haute infortune du client.

Mais à quelle époque, à quel moment précis de son exil rapporter ce voyage?

La solution de cette difficulté se rattache à un point historique dont Severt, St-Aubin, Colonia, D. Thomas, paraissent n'avoir pas senti l'importance ni les rapports immédiats avec la venue du primat, et qui pourtant domine ici toute la question chronologique. Ce point est la reconnaissance de Guichard en sa qualité d'archevêque de Lyon. Il paraît, d'après le récit de Jean de Salisbury et nos historiens, que l'ancien abbé de Pontigny ne put obtenir la confirmation de son élection que l'année 1167 ; qu'il fit son

calier de cet hôtel une pierre représentant un serpent entortillé avec cette inscription :

DEO INVICTO
MITHR.
SECVNDINVS DAT.

Digitized by Google

entrée à Lyon la même année et le 11 novembre jour de la St-Martin (1).

Il est donc probable que Thomas ne vint trouver son généreux ami que l'année suivante. Pour lors il était à Sens et venait d'éprouver un refroidissement sensible de la part de Louis VII. Ses compagnons étant consternés, lui, dont la tristesse n'altérait point la sérénité, leur dit : « Eh bien! nous prendrons un autre parti; j'ai appris que, de l'autre côté de la Saône, fleuve de la Bourgogne, les hommes sont très généreux; qu'un de vous se joigne à moi, nous irons à pied jusque vers eux ; peut-être la vue de notre dénûment touchera leur cœur et ils nous fourniront de quoi vivre jusqu'au jour où le Seigneur voudra nous visiter. » Le souvenir d'Hugues et d'Anselme ne respire-t-il pas tout entier dans ces paroles? n'est-ce pas évidemment notre patrie que désignait Thomas, par ces honorables qualifications? Thomas pourtant n'y vint pas aussitôt. Louis VII lui rendit tout-à-coup ses bonnes grâces, et l'exilé demeura dans la ville de Sens, aux frais du monarque, jusqu'au moment de sa paix avec Henri.

Il vint de là à Paris, et c'est de Paris que notre légende le fait venir à Lyon. Quand Severt et Saint-Aubin ont imaginé un voyage de Rome, et fait prendre, en passant, à Thomas, épuisé de fatigues, une année de relâche à Lyon; quand l'Almanach de Lyon de 1755, si exact, si précieux sous le rapport des détails consacrés à nos anciennes églises, lui fait faire un séjour de cinq ans, nous ne savons, à vrai dire, à quelle source ils ont puisé ; les biographes du saint n'ont point parlé de ce voyage, aucun autre document n'est venu, pour ce fait particulier, suppléer à l'imposante autorité de leur silence.

Mais ce silence, nous l'opposera-t-on encore à nous, sur le

(1) Almanach de Lyon de 1745, pag. 32. — Gallia christian. tome IV, p. 138.

Digitized by Google

fait même de sa venue à Lyon, après les graves monuments que nous avons produits pour le démontrer? ce silence, tout étonnant qu'il soit, pourrait-il en infirmer la force, en énerver l'autorité? nous ne le pensons pas. On suppose plus vîte l'oubli d'un côté que de l'autre, une imposture calculée. (De la part de l'église de Lyon, la méprise est évidemment impossible.) On pourrait d'ailleurs, ce nous semble, alléguer deux motifs assez plausibles d'une omission qui paraît aujourd'hui n'être pas sans mystère.

D'abord parmi les persécutions dont Henri accabla sa victime, l'une des plus criantes avait été l'ordre transmis au général de Citeaux de bannir Thomas de Pontigny, sans quoi lui-même allait bannir de ses états tous les religieux de l'ordre. Guichard avait été abbé de Pontigny, et c'est lui qui avait reçu l'archevêque de Cantorbéry des mains du pape Alexandre. Thomas qui, pour détourner le courroux du monarque, avait promptement quitté les religieux, en vantant dans ses états la munificence de leur ancien abbé, n'aurait-il pas craint d'attirer de nouvelles foudres sur leurs têtes? les secrétaires de Thomas auront plus tard imité sa discrétion; le silence des autres historiens se trouvera, par là même, suffisamment expliqué.

En second lieu, nous sommes loin de vouloir comparer le voyage de Thomas à Lyon avec celui d'Anselme, qui dura prés de cinq années. Malgré les assertions aventurées de Severt et de St-Aubin, ce fut une visite rapide, consacrée à la reconnaissance, et à l'amitié, plutôt qu'un séjour dont on puisse énumérer les détails et fixer la durée. Cette simple circonstance a dû nécessairement influer sur le récit des écrivains du *Quadrilogus*. Mais un incident qui leur a paru d'une assez mince importance, comparativement aux grands événements qui avaient traversé la vie et l'exil du primat, n'en est pas moins pour nous d'un immense intérêt. Ce fait, qu'ils ont pu négliger, a pourtant lié, par le commerce le plus honorable et le plus étonnant, par sa continuité, deux des plus

Digitized by Google

grands siéges du monde catholique. Il atteste à sept cents ans de date l'antique munificence de notre siège archiépiscopal et de son noble chapitre. Vieilles traditions d'honneur et de générosité! Celles-là ne se perdront jamais chez nous. Qu'il se trouve encore des Anselme et des Thomas sur les chemins de l'exil, le foyer des Hugues et des Guichard leur est encore ouvert.

Il y a quatre ans, à peine écoulés, un pontife également proscrit (celui-là n'est point anglais), trouva dans le palais de nos archevêques et tout auprès de Mgr. d'Amasie quelque chose de la vieille hospitalité qu'avaient reçue jadis les primats d'Angleterre, Anselme surtout. Comme Anselme, on le vit monter dans nos chaires, célébrer aux jours des solennités publiques, donner le voile aux vierges, et, dans une circonstance auguste, recevoir le serment clérical de trois cents prêtres lyonnais, assemblés au pied des autels de St-Irénée (1).

Aussi la reconnaissance du pontife n'a point failli. C'est à l'Église de Lyon qu'il a demandé un collègue (2) et un substitut dans les fonctions épiscopales, qu'il ne lui a pas été donné de reprendre au milieu de ses diocésains. C'est à l'église de Lyon *où il avait reçu pendant plusieurs mois la plus touchante hospitalité*, que, dans un mandement pour le carême de 1833, adressé aux fidèles de Nancy, il rendait ce magnifique témoignage.

« L'Eglise de Lyon, mère et modèle de tant d'autres! elle si justement fière de la multitude de ses martyrs, de la constance de sa foi, de la sainteté d'un si grand nombre de ses pontifes; si souvent illustrée par le passage ou le

(2) Retraite ecclésiastique de 1832.

(4) M. Donnet, ancien curé de Villefranche, coadjuteur de Nancy.

Digitized by Google

séjour de plusieurs successeurs de Saint-Pierre, elle qu'on pourrait appeler la Rome des Gaules, cette Église d'une source si antique et si pure, que les Irénée et les Pothin font remonter, par St-Polycarpe, jusqu'à l'apôtre St-Jean, dont il était le disciple.

« Cette Église qui, par une filiation incontestable, descend ainsi du cœur adorable sur le quel reposa l'apôtre bien aimé, et qui, par une seconde filiation, descend encore du cœur de Marie, par son fils adoptif....

« Cette vénérable Église de Lyon, ah ! quel beau spectacle n'offre-t-elle pas aux regards religieux qui la contemplent ! charmés de leur illusion, ils pourraient croire quelquefois s'être reportés sur les tableaux de la primitive Église, tant la sève de la foi s'y montre partout généreuse et féconde ! Aussi les semaines et les mois nous suffisaient à peine pour en reconnaître et pour en admirer, chaque jour, un nouveau rejeton.... »

Il est des paroles qui tombent d'elles-mêmes dans le domaine de l'histoire : celles-là ne manqueront pas d'être recueillies par ceux qui écriront les fastes de l'Église de Lyon !

L'abbé L. A. Pavy.

Digitized by Google

Mœurs.

LE MARCHAND DE BIENS.

Dans ce siècle d'observations, en littérature comme en morale, on court après les peintures de mœurs. On est fou de portraits : que de galeries ouvertes à ce pressant besoin d'étudier l'espèce humaine dans toutes ses poses ! et notre pauvre espèce qui reflète sans cesse de nouvelles figures fournit toujours à l'exposition.

Mais cette exposition, comme au *salon*, ne laisse-t-elle pas souvent cachés, sous l'embrâsure, les plus piquants sujets ? Y aurait-il aussi passe-droit ? Un de ces sujets mal vus, par exemple, et jusqu'à présent restés dans l'ombre, une étude de genre..... — C'est le *Marchand de biens.*

Place à lui, à ce rouage incessant de toutes ces machines qui éparpillent la civilisation, la gaspillent, et la jettent à tort et à travers. Bizarre industrie que celle de rechercher les plus belles terres, les plus vieux domaines, pour les dépécer, les découper comme autant de chapons dont on offre une aîle à Madame, une cuisse à Monsieur !

Digitized by Google

Cette industrie, c'est pourtant la sienne. La sienne sans patente ! Industrie née de toutes les lois agraires, présentes, passées et futures. Quand il traverse un pays, c'est un vrai chemin de fer : ses jalons supplantent les vieilles croix. Et le manoir avec son lutin, ses follets se fondent à la *bougie éteinte*. Pauvre manoir, depuis si long-temps soutenu par tant d'infidélités à la loi, tant de perturbations clandestines à l'ordre des successions !

— Là, sur la pelouse, dans le plus frais bosquet, où toujours avant, de légères empreintes, seulement quelques pas d'amour soupçonnés; on ne soupçonne plus aujourd'hui que le plomb, le fer, la houille ; et le sol se livre aux enchères. Le marchand a passé par là. — Romanciers et poètes, adieu les pastorales ! l'ancien cimetière, le vieux puits, son lierre et sa mousse d'un siècle, l'ormeau paroissial, tout s'abîme, et *la montagne et le vieux chêne*.... — L'amphithéâtre de gazon au bas duquel s'agenouille la pudique Rosière, finit aussi, pour un peu de terre végétale qu'on y trouve ; nos châtaigneraies les plus ombreuses, pour un peu d'acide gallique ; et tous ses ruisseaux si caressants pour les fleurs de leurs rives et si plaintifs quand ils roulent les feuilles d'automne, les voilà encaissés dans un cercueil de pierre, pour le jeu d'une usine....

Le Marchand de biens, c'est l'Atila des donjons, des temples et des vieux monastères, le fléau de l'archéologie. — Qu'il estime un obélisque, la tombe d'un Druide, un ancien monument; c'est au pied, au mètre, à la toise, pour la pierre et l'emplacement, qu'il le prise, le cote en son carnet, vraie table de proscription pour les arts.

Figaro l'a dit : *Nul animal créé ne manque à son instinct*..... Aussi le sien, comme celui du porc-sauvage est, dit-on, de ne battre le pays qu'en troupe, en compagnie, en nom social. — Delà, *les bandes noires*, dont le ciel saura préserver la secrète vallée où je compte bientôt devenir possesseur d'un modeste domaine. — Ces bandes se jettent comme

Digitized by Google

l'hyène sur les cimetières abandonnés, et comme un gros de vandales sur les mausolées, les naumachies, les arènes et les aqueducs romains.

Lancez-les, ces bandes, sur Chantilly, Versailles ou Saint-Cloud, et dans peu vous verrez dans le parc fumer le four du charbonnier, et ces belles cascades tourneront des fuseaux. Le génie de Lenostre tremble devant le leur. Aussi le vigneron Paul-Louis en opposait-il l'influence aux souscripteurs de Chambord. Car elle est grande, irrésistible, cette influence. Irrésistible ; ces bandes ne le céderaient qu'à ces armées de sauterelles dont on a dit : *devant elles l'Eden et derrière un affreux désert* (historique). Ah ! s'il est une voie de réhabilitation possible pour l'auteur de la Villéliade, c'est d'ajouter au poème des Jardins un chant d'imprécations contre cette dévorante industrie. Et sa Némésis, dont le fouet a su faire jaillir le sang, frappera juste et à coup sûr. C'est à bras raccourci qu'elle devra chasser du temple tous ces marchands déjà prêts à se jeter sur les *Délices*, cette belle campagne de Voltaire. Demeure à conserver, dût-on n'en faire qu'une salle d'asile pour beaucoup d'académiciens enfants, dont les écarts littéraires désolent leur nourrice.

Outre l'*abomination*, quant aux arts, il y a dans l'industrie du Marchand de biens, *désolation*, quant à l'amour du sol natal. Voyez comme il fuit loin, le propriétaire de l'héritage cédé. Il se bannit, il s'exile. Ses yeux n'ont plus assez de larmes et son cœur de soupirs pour revoir son domaine, lacéré, défiguré ; et parce qu'il ne retrouve plus, ses viviers, ses chères plantations, comme Rachel, il ne peut pas se consoler.

Cette désolation a fait retentir la châtellenie, le marquisat, de sons lamentables. L'ancienne noblesse a vu ses quartiers un à un, saturer le vampire. Le Marchand de biens aime à redire avec quelle bonhommie, quelle simplesse, le vieux gentilhomme lui a livré ses domaines. Age d'or pour lui, siècle d'airain pour sa victime.

Il est bigame, le Marchand de biens. Bigame, en ce sens

Digitized by Google

qu'il a épousé deux intérêts contraires. Sa foi politique cumule. C'est l'homme entre deux âges, c'est-à-dire qu'il est pour et contre les majorats. Pour, quand il les compose; contre, quand il les décompose. Moitié renard, moitié loup. Moitié notaire et moitié procureur, il sait son code hypothécaire *ad unguem*, l'expropriation encore mieux, son greffe, son enregistrement. Croquemitaine de l'âge mûr, le vieillard qui réunit ses enfants pour un partage anticipé, en menace ses fils et voue aux bandes noires, comme aux dieux infernaux, le plus indocile, le plus prodigue d'entr'eux.

Le Marchand de biens opère en *formica-leo*. On roule, on glisse dans son antre, dont force libations vous dérobent l'entrée. Les tonneaux se défoncent. On y puise. Le vin coule au chemin. C'est Bacchus avant la vente, c'est Mercure pendant, Plutus après. Il y a fête au village, quand il arrive. Son nom est à la porte de l'église. On tue le veau gras. Le maire est invité. Le garde-champêtre est sous les armes. Si la poésie était plus en progrès, la lyre communale vibrerait de ses sons les plus doux.

Enfin quel à propos dans son négoce! s'il vend, la terre est parée des fleurs du printemps, colorée des feux de l'été, et riche de ses fruits. S'il achète, la campagne est mourante; le sentiment de propriété s'échappe du cœur de l'homme comme la feuille de l'arbre qui ne veut plus garder son ombre. Cet homme a ses Gisquets; sa police est ardente, pourvue d'agents observateurs, provocateurs. Il a besoin de ne pas demeurer étranger aux tables de mortalité et de moralité, de les interroger pour en spéculer et pour *travailler* dessus. Il est juré, électeur, éligible. Cela aide; on est bien en mairie, mieux en sous-préfecture. — Voilà donc un type.

Assez de cette industrie, assez de cet homme. Assez des bandes noires trop ressemblantes au fameux cardinal. — Au physique pourtant, le Marchand de biens n'est pas dénué de cet intérêt d'observations qui mérite..... C'est le commis-voyageur, l'âge, les guêtres et le chapeau couvert de toile cirée en plus; — en moins.... *jeune France*.

Saint-Chamond, 1836. Auguste Couturier. 31

Digitized by Google

Biographie Lyonnaise.

NOTICE SUR LAURENT DUGAS.

DUGAS (Laurent), magistrat et littérateur, naquit à Lyon, le 10 septembre 1670; il était fils de Louis Dugas, seigneur de Bois-Saint-Just (1), et de Claudine Bottu de la Barmondière; il avait à peine atteint sa ving-sixième année lorsqu'il fut nommé conseiller au Présidial de Lyon; deux ans après, il en obtint la présidence, qui lui fut conservée en 1705, lors de la réunion de ce tribunal à la Cour des Monnaies, créée l'année précédente. Consacrant aux lettres les loisirs que lui laissaient les devoirs de sa charge, il fut, en 1700, l'un des sept fondateurs de l'Académie de Lyon (2). Cette compagnie, après avoir tenu successivement ses assemblées dans les salons de plusieurs de ses membres, les tint, en 1711, dans le cabinet de Laurent Dugas (rue du Bœuf); et c'est probablement, grâces à lui, qu'elle fut autorisée, en 1726, par Messieurs du Consulat, à siéger dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville. Il était alors prévôt des marchands; appelé, en 1724,

(1) Louis Dugas avait été échevin en 1658 et en 1659, et prévôt des marchands de 1698 à 1699.

(2) Les six autres étaient Camille Falconet, Brossette, de Serres, Puget, les PP. Fellon et Jean de Saint-Bonnet, jésuites.

Digitized by Google

à remplir ces honorables fonctions, il les exerça jusqu'en 1729. En quittant cette place, il prononça un discours qui a été imprimé, et dans lequel on remarque le passage suivant : « ..... Convaincu de l'importance et des difficultés de la place qui m'est offerte, effrayé par un fatal enchaînement de circonstances redoutables, intimément pénétré de ma propre insuffisance, ce n'est que l'obéissance à des ordres réitérés qui m'a soumis à porter un fardeau trop au-dessus de mes forces. Mes craintes n'étaient que trop bien fondées ; une subsistance peu assurée et ruineuse, un vide immense à remplir, une cessation presque général de travail, qui, après avoir occasionné la plus affreuse misère, nous menaçait de suites encore plus terribles : tels sont les écueils qui se sont multipliés sous mes premiers pas. Toute la prudence, les soins, la vigilance de mes prédécesseurs n'avaient pu les prévenir ; quelle puissance secourable les écartera ? le souffle léger d'un vent favorable suffit pour dissiper les orages les plus noirs. Un hasard heureux, parlons plus chrétiennement, la providence paternelle, qui veille sans cesse sur nos besoins, a détourné ces orages ; le calme et la tranquillité sont venus habiter parmi nous ; votre charité généreuse a soutenu nos manufactures contre la plus violente secousse qu'elles aient éprouvée. Nos arts ont été secourus et encouragés, l'espérance s'est ranimée ; tout semble avoir repris une vie nouvelle..... Les embellissements, les décorations extérieures sont les suites agréables de l'abondance ; les temps et mille circonstances m'ont envié cet avantage ; vous ne verrez point mon nom gravé sur vos monuments publics, mais j'ose me flatter qu'il sera gravé dans vos cœurs..... »

A cette affreuse misère, que Laurent Dugas eut la gloire de faire cesser, se rattache une anecdote que nous ne pouvons nous dispenser de rapporter, et qui se trouve dans *la Bibliothèque des gens de cour*, du lyonnais Gayot de Pitaval, t. v, p. 151, édition 1725.

Les boulangers, se flattant d'obtenir de M. Dugas la permis-

Digitized by Google

sion d'augmenter le prix du pain, laissèrent leur requête sur sa table, avec une bourse de 200 louis. Quand ils retournèrent auprès de lui : « Messieurs, leur dit il, j'ai pesé vos « raisons dans la balance de la justice, et je ne les ai pas « trouvées de poids. Je n'ai pas jugé qu'il fallût par une « cherté mal fondée faire souffrir le peuple. Au reste, j'ai « distribué votre argent aux deux hôpitaux de cette ville ; je « n'ai pas cru que vous voulussiez en faire un autre usage. « J'ai compris que, puisque vous étiez en état de faire de « pareilles aumônes, vous ne perdiez pas, comme vous le « dites, dans votre métier. »

On a de Laurent Dugas des *Réflexions sur le goût*, insérées dans un *Recueil d'Opuscules littéraires*, publié par l'abbé d'Olivet, Amsterdam, 1767, in-12. C'est un discours de vingt pages, lu à l'Académie de Lyon, en 1717, et qui roule seulement sur le goût antique.

Dugas avait fait pour le portrait de Boileau le distique suivant, rapporté dans une lettre de Brossette, du 10 avril 1700 :

Hoc mutato habitu vultus sibi sumpsit Apollo
Ut Gallis metri jura modumque daret (1).

On sait que Boileau avait donné à Brossette son buste en marbre, exécuté par N. de Lacollonge ; il est à présumer que ce distique avait été fait pour être mis au bas de ce buste, qui existe encore dans la bibliothèque de la ville de Lyon. En 1705, Dugas passa quelques mois à Paris ; il alla deux fois à Auteuil voir l'auteur du *Lutrin*. On trouva quelques mots sur une de ces visites dans la lettre de Despréaux à Brossette, du 20 novembre 1705 : « Il n'y a point, lui disait-il, de jeune homme dans mon esprit, au-dessus de M. Dugas ; je le trouve également poli, spirituel, savant... » (Voyez le Boileau de M. de Saint-Surin, tome IV, pages 546 et 547). Dugas mourut le 8 mars 1748. Il avait

(1) Apollon de Boileau prit les traits et la voix,
Pour donner aux Français ses rigoureuses lois.

Digitized by Google

eu de son premier mariage avec Marguerite Croppet, un fils (Pierre) qui fut aussi de l'Académie de Lyon, président de la Cour des Monnaies, et prévôt des marchands en 1750 et 1751. Pendant qu'il remplissait ces dernières fonctions, Pierre Dugas sut, à l'exemple de son père, exciter la charité des Lyonnais en faveur des ouvriers qu'une cessation de travail, occasionnée par la rareté et le haut prix des soies, avait réduit à la plus affreuse détresse. Cet estimable citoyen mourut le 28 avril 1757; il était né le 11 juillet 1701. Il avait fait à l'Académie de Lyon un assez grand nombre de lectures en prose et en vers, qui sont mentionnées dans les procès-verbaux de cette Compagnie; toutes ces lectures sont restées inédites, à l'exception de l'extrait d'un mémoire composé en 1755, et dans lequel il essaie d'établir que saint Ambroise est né à Lyon. Cet opuscule a été inséré dans le tome III des *Archives du Rhône*, pages 140-146. Voyez Pernetti, *Lyonnois dignes de mémoire*, tome I, page 83, et tome II, page 335. Voyez aussi les *Mélanges*, de M. Breghot du Lut, p. 351. — L'auteur de *Paris, Versailles et les Provinces*, Jean Louis Dugas de Bois-Saint-Just était fils de Louis II, un des enfants nés du second mariage de Laurent Dugas avec Marie-Anne-Basset.

A. Péricaud.

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR

LES HISTORIENS DU LYONNAIS.

VI.

LE P. DE SAINT-AUBIN.

Le P. Jean de Saint-Aubin, jésuite, né dans le Bourbonnais, en 1527, et qui marcha sur les traces de Severt, en composant une *Histoire ecclésiastique de la ville de Lyon*, n'eut pas le temps d'achever son ouvrage, et fut prévenu par la mort, le 18 octobre 1660, au sein même de la cité dont il étudiait les Annales. Son confrère, C.-F. Ménestrier, dirigea la publication des manuscrits du P. de Saint-Aubin, qui furent imprimés à Lyon, en 2 vol. in-folio, chez Benoist Coral, 1666 (1), et forment deux parties, l'une pour l'histoire civile, l'autre pour l'histoire ecclésiastique, avec des vues gra-

(1) En 1658, dit le P. de Colonia, *Hist. litt.*, tom. II, p. 129. C'est une erreur manifeste, commise aussi par Alegambe. Le 9 mars 1661, Gui Patin écrivait à Charles Spon : « Votre *Histoire de la ville de Lyon* est-elle sous la presse, in-folio? On dit que deux jésuites en sont les auteurs, savoir, le P. du Lieu et le P. Saint-Aubin, qui sont tous deux morts. » *Lettres choisies*,

Digitized by Google

vées, représentant Lyon pris sous différents aspects. « A le bien prendre, cet ouvrage est un éloge historique plutôt qu'une histoire régulière et suivie. L'édification des fidèles fut l'unique objet que le pieux auteur envisagea dans son travail. On peut dire que ce fut là son unique but. Dans cette vue, il se contenta de faire une simple compilation de Champier, de Paradin, de Rubys et de Severt; et, sans s'asservir ni à l'ordre des temps, ni aux règles de l'art, ni aux sévères lois de la critique, il songea plutôt à marquer son zèle pour notre église métropolitaine (1). » Ce zèle trompe souvent le P. Saint-Aubin, et l'arrête sur des détails sans importance, ou bien lui fait adopter des faussetés. « La direction des livres et des chapitres montre qu'il a plutôt travaillé à des éloges qu'à la suite des temps, et qu'il a plutôt choisi ce que Lyon a de plus illustre que des matières digérées (2). Le P. Saint-Aubin, du reste, n'a pu achever son ouvrage tel qu'il le méditait. Aussi « il disait souvent à ses amis que d'autres achèveraient ce qu'il ne faisait que tracer. Il était homme d'esprit, et, bien qu'il eût tâché d'étouffer l'éclat de sa naissance, et les connaissances des bonnes lettres qu'il avait acquises avec assez de soin, sous une vie cachée et plus tranquille qu'agissante, il ne laissait pas de donner de bonnes heures à cette étude, qu'il n'interrompait que pour des exercices plus saints. Ceux qui se sont laissés prendre à la pensée qu'il ne travaillait que pour l'église de Lyon, parce qu'il avait un frère qui était comte et précenteur, n'ont pas pris la peine de lire cet ouvrage, où ils auraient pu remarquer que jamais auteur n'a écrit avec un es-

t. II, pag. 225. — Dans une lettre du 8 mai 1665, il dit: « On parlait, l'an passé, d'une *Histoire de la ville de Lyon*, faite par un P. jésuite, nommé de Saint-Aubin, laquelle sera en deux colonnes in-folio. N'en parle-t-on plus? ne viendra-t-elle jamais? Que savez-vous de cette affaire? J'aurais bien la curiosité de la voir. » *Ibid.* t. III, pag. 67. — Voy. Le Long, t. III, n. 37355,

(1) Colonia, t. II, pag. 729.

(2) Ménestrier, préface, signée C. F. M.

Digitized by Google

prit plus désintéressé et plus libre à exprimer ses sentiments. Il est vrai qu'il nous y a fait, en même temps, le caractère de son naturel, qui, étant doux et facile, a rendu cet ouvrage plus aisé, qu'il n'est fort et solide, en quelques endroits. Il a même tenu une méthode qui n'est guère propre à l'histoire, et qui tient plus du panégyrique que d'une narration simple et suivie (1). »

Alegambe nous apprend que le P, de Saint-Aubin entra dans la Société de Jésus en 1606, qu'il enseigna la rhétorique et les belles-lettres pendant dix ans, qu'il prêcha pendant huit ans, et qu'il fut Recteur de la troisième maison du Noviciat, à Lyon.

Le P. Alegambe défigure le titre d'un autre ouvrage du P. Saint-Aubin; c'est une *Paraphrase de l'Ecclesiaste de Salomon en vers françois;* Lyon, Benoît Coral, 1658, in-12. L'auteur, dans sa préface, dit qu'il n'a été porté à faire cette paraphrase qu'après avoir lu celle que le P. Laurent Le Brun (2), jésuite, a composée sur le même sujet, en vers latins, et il ajoute qu'il n'est, pour ainsi dire, que l'imitateur du P. Le Brun; mais il y a bien de la différence entre l'un et l'autre poète. Voici quelques fragments du P. de Saint-Aubin :

I.

S'il arrive de voir des pauvres opprimés,
Après que la fureur les aura désarmés,
Et si la violence arme la tyrannie
D'avarice, d'aigreur, de fer, de calomnie;
Si l'or et la faveur règlent les jugements,
Si pour la vertu seule on cherche des tourments;
Si les lois de l'état ne sont point observées,

(1) Ménestrier, préface.

(2) *Laurentii Le Brun Nannetensis, e societ. Jesu Ecclesiastes, sive Salomon concionator;* in-4°. Le P. Sotwel donne la date de 1652; Paris, Cramoisy, in-8.

Digitized by Google

Si celles de l'erreur sont seules approuvées,
Sache que ce grand Dieu ne permet pas en vain
Que la corruption gâte un esprit mondain;
Sache qu'un puissant roi connaît une puissance
A qui, comme vassal, il soit obéissant,
Et qu'un troisième encore est plus haut que ces deux;
Qu'il reçoit leur tribut et peut disposer d'eux,
Et qu'au-dessus de tous il est un autre empire,
Sous qui l'être vivant se soutient et respire.
Dieu possède la terre et gouverne les cieux;
Son royaume est immense et comprend tous les lieux;
On le sait aux climats où se lève l'aurore,
Le midi le connaît et le couchant l'adore,
Et la zône torride, où règnent les splendeurs,
A conçu pour ce roi de fidèles ardeurs,
Et comme l'univers est de sa dépendance,
L'univers est soumis à cette providence.

II.

Qui donne à son travail la sueur de son front,
Repose volontiers dans un sommeil profond,
Et plus il a sué le long de la journée,
Plus doux est son repos quand elle est terminée;
Alors il se délasse, et c'est le premier fruit
Que le pré, que la vigne ou que le champ produit.
Qu'il ait ou plus ou moins soupé, quand il se couche,
Sans rien appréhender, sans être inquiété,
Il ronfle également et l'hiver et l'été;
Mais un si doux repos n'est pas pour cet avare,
Qui fâche tout le monde et qui vit en barbare;
Les soins continuels l'empêchent de dormir;
Le moindre bruit qu'il ait le fait craindre et frémir;
Tout le sommeil qu'il prend est pire qu'une veille;
Il rêve quand il dort; il ne sait s'il sommeille,
Il croit que son logis est rempli de larrons,
Il cherche autour du lit, il rôde aux environs,

Digitized by Google

Il tâtonne, il allume aussitôt la chandelle,
Et chaque nuit lui donne une aubade nouvelle.
S'il a trop pris de vin et s'il a trop mangé,
Il sentira long-temps son estomac chargé.
Je dirai seulement, pour épargner le reste,
Qu'il en peut arriver un accident funeste,
Après avoir souffert d'incroyables ennuis,
Par l'indigestion de ces mauvaises nuits,
Quoique pour sa mollesse et selon sa coutume,
Il étende son corps sur un grand lit de plume.

Le P. Le Brun paraphrase bien autrement le même verset:

Aspice ut incomptus multoque ex sole perustus,
Callosusque manus et longo lassa labore
Membra fatigatus pastor, multove parumve
Ederit, adverso resupinus ventre recumbit,
Sopitoque graves perflat de pectore somnos!
At locuples lauta ventrem dape fartus obesum
Iliaque extensus, quascumque liguriit, escas
Aggerit, indulgens genio pinguique polentæ,
Dum cibus oppleta fugiens ex fauce redundet;
Irrequieta ferens hic longæ tædia noctis
Ærstuat, alternamque vigil se versat in aurem,
Quanquam illum stratis recubantem mollibus, alta
Suffultum pluma, solita dulcedine somnus
Provocet, insomnes non secius exigit horas.

Jacques-Auguste de Thou a donné une excellente traduction en vers latins du livre de l'*Ecclesiaste;* Tours, 1592, in-8.

F.-Z. Collombet.

Digitized by Google

LE RAPSODE

ET

LE FOU DE VERTRIEUX,

ÉPISODE D'UN

Voyage à la grotte de la Balme.

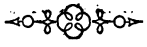

LE RAPSODE.

Ecoutez, écoutez, à l'horizon immense,
Ce bruit qui par fois tombe et soudain recommence.
(Feuilles d'Automne). Victor Hugo.

O Dole! ô mes amours! ô mes rêveries! je ne viens point profaner vos pieux ombrages ou trahir vos secrets! Les marguerites que j'ai cueillies sur vos pelouses vertes ont séché sur ma poitrine, et je ne dirai point leur confidence au vent qui la répéterait à l'écho. Contons une histoire qui puisse intéresser les autres hommes.

(L'auteur de l'article.)

Aux pieds des montagnes du Jura, dans ces vals silencieux qu'arrose le Doubs, tantôt répandu en nappes limpides et

Digitized by Google

scintillantes, plus loin, enfermé par la main des hommes à travers un rideau de peupliers, entre les prairies, les eaux, la neige et les fleurs, s'étage l'inégal amphithéâtre de Dole (1), nuancé de contrastes analogues à ceux de son paysage. Vous reconnaissez l'ancienne cité romaine, inclinant ses pans de murailles démantelées sous les flèches gothiques de la ville espagnole, dont les aiguilles s'élancent gracieusement comme les aigrettes des chevaliers. Son panorama, brodé tour-à-tour de faisceaux sveltes, de carrés massifs, s'éparpille çà et là dans les plateaux de ses bocages où on le perd, défie le géomètre par la profusion bizarre des lignes et des formes, le peintre par l'inssaisissable reflet des ombres que s'y disputent plusieurs siècles, le poète par la multiplicité des images qui s'y glissent et s'y confondent. Pénétrez dans les mœurs obscures des habitants : vous y retrouvez les profondes empreintes des superstitions de chaque âge, incrustées dans les esprits comme dans les édifices. Leur atmosphère sauvage et calme, leur isolement social semblent abriter ces retraites contre les secousses des révolutions dont le bruit n'y arrive que par intervalles éloignés. La froide haleine des neiges y entretient sans cesse la transparence vierge de leur puberté native, réfléchie dans le miroir inaltérable des cimes horizontales. Vous êtes chez un peuple adulte, au milieu des couvents, des églises et des ruines.

Ecoutez ; voici les chants solennels de l'orgue auxquels répondent encore les voix fugitives des nonnes, penchées comme de blanches ombres derrière les grilles de l'oratoire. Ecoutez ces murmures : la brise s'engouffre sous les arceaux vides et sonores de la rue Mont-Rolland, la rue aristocratique, troublée seulement par les cris des écoliers ou le roulement monotone des équipages. Partout des cloîtres, des

(1) Lisez, sur cette ville, à la description de la Franche-Comté, le remarquable article du *Voyage pittoresque en France*, par MM. le baron Taylor et Ch. Nodier.

Digitized by Google

hôtels, des flèches, des chapiteaux; des prières et des souvenirs. Chaque soir, le tam-tam mélancolique du couvre-feu vient évoquer les fantômes de ces antiques demeures sur qui plane la statue mutilée de Rolland-le-Preux, du haut des ruines de son castel d'où l'on croit entendre sortir, au son de la cloche nocturne, l'exclamation formidable du 13e siècle : « Réveillez-vous, bonnes gens qui dormez, et priez Dieu pour l'âme des trépassés ! »

Ce n'est point une légende amoureuse, ni le manuscrit d'un nouvel Iseult (1) que je tire de ses poudres féodales, mais une simple esquisse dont les lueurs du passé réhaussent mystérieusement les pâles reliefs : une médaille funéraire, écusson d'un côté, monnaie de l'autre; représentant sur un revers la figure hâlée d'un rapsode homérique, sur le revers opposé, le masque grimaçant d'un paillasse; puis, sur le second plan, à travers un nuage, comme dans les étranges pastiches où l'artiste silhouette les doubles personnages d'un drame lugubre créé par sa fantaisie, apparaîtra le fou, vision souterraine, le fou, errant dans ses manoirs déserts où il cherche en vain sa pensée disparue, le fou, qui jette des pierres au rapsode, parce que celui-ci le singe. Originaux, cadre et personnages, tout est historique; je ne fais qu'assembler les couleurs.

Le 1er juin 1833, j'étais plongé dans ma lecture favorite des *Feuilles d'Automne*. Tout à-coup je fus arraché à mes fantasques rêveries par les cris d'une nuée d'enfants groupés sous mes fenêtres. Je courus à mon balcon, avec cette cupidité du nouveau qui nous dévore, et cette fois je ne fus pas déçu de mon espoir.

Le spectacle que je vis me frappa comme un songe d'Hoffmann. Toutes les croisées voisines étaient bordées de têtes et d'yeux avides : une meute de peuple, femmes, enfants,

(1) Délicieux poème, mêlé de prose et de vers, publié par M. Dussillet, l'ex-maire de Doles.

Digitized by Google

vieillards, croassait, clabaudait, hurlait autour d'un homme grotesquement accoutré, qui paraissait ne pas prendre garde à ce bourdonnement et méditer le prologue de son discours. Je pus l'examiner à loisir et empreindre sa physionomie dans ma mémoire qui en a conservé les moindres signes. C'était un homme grand, bien musclé, la figure fortement caractérisée; on devinait qu'il avait été bruni par le soleil méridional. Sa barbe, épaisse et noire, tombant sur sa poitrine, donnait à ses traits une expression ossianique. Il était vêtu d'une ample veste rouge et d'un pantalon jaune collant. Il avait la tête nue; ses cheveux étaient longs, touffus et frisés comme ceux d'un Tartare. Enfin, pour compléter sa mascarade, ce singulier personnage portait d'une main un bâton noueux au bout duquel était attachée une gourde en forme de melon; de l'autre, un mauvais et chétif violoncelle à une corde, qui avait l'air d'avoir servi à quelque magicien et sentait le souffre à vue d'œil.

A son geste, toute la populace se tut. Il se mit à déclamer sur un ton moitié lyrique, moitié récitatif, des vers empruntés au Tasse, à Manzoni, au Dante, à Alfieri, avec toute la pureté mélodieuse du Toscan. Sa voix avait un timbre merveilleux; le sentiment vif qu'il mettait à sa diction pénétrante animait d'un charme inoui son idiôme national, justement appelé la langue de la musique. Parfois il graduait avec le poète à une modulation indescriptible comme sa pantomime entraînante et rapide, dont les Orientaux possèdent seuls le secret; de temps en temps, pour figurer l'entr'acte, il raclait avec son bâton sur la corde usée de son violoncelle aigre et discordant; puis il entrecoupait ses tirades italiennes de vers français, mêlant, par un éloquent désordre, Racine à Alfiéri, Voltaire au Dante; on eût dit qu'il parlait toujours la même langue, tant il savait s'initier aux pensées intimes de chaque auteur, s'assouplir aux harmonies changeantes des deux rhytmes. La foule stupéfaite se sentait électrisée par les flammes qui paraissaient jaillir de sa bouche, de ses narines,

Digitized by Google

de ses prunelles, de sa barbe ondoyante ; et, sans rien comprendre pas plus à l'italien Alfieri qu'à notre Racine, elle écoutait en silence et demeurait sous le prestige.

Pour moi, j'étais fasciné. Cet homme me semblait un Dieu. Il me révélait une poésie entière, un monde musical. Le vent des *Feuilles d'Automne*, que je tenais à la main, avait soulevé dans mon esprit les formes multiples et vagabondes des âges éteints, ébranlé en moi mille cordes endormies, mille voix bourdonnantes qui répondaient au violoncelle du rapsode, plus fécond, plus puissant en électricités cérébrales que le violon de Paganini.

Je me représentais les antiques rapsodes, avec la baguette de laurier, racontant aux peuplades de l'Hellénie les merveilles chantées par Homère ; puis les Arabes, troubadours voyageurs, apportant à l'Espagne les romances chevaleresques de la Mauritanie, avec leurs brillantes mosaïques d'architecture en rosaces, bigarrées comme leurs mœurs ; puis dans Rome, les tribuns qui, du sein du forum immense, soufflaient dans la géante cité de Romulus ces vertus patriotiques et barbares qui en ont fait la maîtresse de l'univers, en appelant le peuple aux armes au cri naissant de liberté, répété plus tard par les échos des Deux-Mondes ; puis enfin, en Italie, ces improvisateurs qui couraient sur les places, haranguant les gondottieri, et leur apprenant les douces strophes du Tasse, que ceux-ci redisaient aux vagues de la mer, aux brises des lagunes.

Parmi eux, rayonne le nom de Rienzi, Rienzi, ce théosophe hardi, dont la voix ébranla sur leur trône les successeurs du Christ. O temps miraculeux, où le tribun parlait au peuple face à face, en plein air, sous le portique du capitole, le Panthéon du paganisme, à l'ombre colossale de St-Pierre, la métropole des nations chrétiennes ! Que les mots de Dieu et de liberté devaient être sonores dans cette atmosphère, avec le ciel pour dôme, le Tibre ou la mer pour amphithéâtre, devant une multitude bouillonnante d'enthousiasme et de

Digitized by Google

passions! Que nos chambres de députés sont mesquines auprés de ces assemblées libres!

Hélas! là-bas aussi la foi s'est perdue. Ici, plus loin, partout les ténèbres prédites par Byron dont le dernier soupir s'exhala entre les cygnes d'Ausonie. La Grèce n'a plus que dss tombes et des martyrs ; l'Italie ressemble aux deux sœurs nubiles, innocentes, parées de leurs robes blanches comme elles, que Caracalla, le digne geôlier du tyran, a violées dans leur prison, malgré leur beauté et leurs larmes. Voyez-la couchée languissamment sur ses marbres teints de sang psalmodier la messe et l'opéra pour étourdir son deuil! Où es-tu, Rienzi, rêve sublime, apparu comme un météore à la jeune Rome des Papes, déjà plus vieille que la Rome des Empereurs? Ou êtes-vous, Orphées de l'Archipel, couronnés par le peuple-roi d'Athènes? Où êtes-vous, chantres du Tasse et de l'Arioste, autour de qui s'agenouillaient les gondottieri? Veniez-vous raconter votre deuil et vos douleurs dans le violoncelle plaintif accompagnant les dernières chansons des muses inspirées... Ah! le peuple railleur et sceptique du railleur et sceptique Voltaire ne saurait vous entendre, lui qui dansait sous la hache de 93, lui qui se joue du trône et de l'autel! Ah! pleurons sur tant de mélodies éteintes, sur tant de royautés mortes! Pleurons sur les tabernacles d'où nous avons chassé les anges après les muses! pleurons sur l'Italie esclave et sur Rome, veuve de sa double auréole! pleurons sur Rienzi! pleurons sur les angoisses des mères! pleurons sur nous!

Des éclats de rire seuls répondent à mes larmes. O mes dieux! ô Muses, ô mes idoles! on vous insulte. Ah! pitié! pitié!

Tandis que ces lamentations gémissaient dans mon ame, semblables à des tintements de cloches funèbres, le Rapsode, abandonnant la sphère étoilée de Melpomène, était redevenu un mince et stupide pasquin. La veste rouge parodiait le manteau de pourpre; le Dieu se faisait paillasse. Il improvisait à

Digitized by Google

son tour, lui, de ces prétendus bons mots, comme en fourmillent les comédies italiennes, des bouts rimés, des prédictions aux gens de la rue et des fenêtres, dont j'eus ma part, je crois.... Quelle chûte! quelle chûte! *Per Dio.* Il me tendit sa cassolette. Je lui jetai une pièce de dix sous, à la mémoire du Tasse, en détournant la tête, de peur de voir mon illusion si cruellement détruite.

Ceci était pour la populace, pour sa cassolette, pour la recette qu'il importait de grossir. Les sous pleuvaient avec les balivernes. La tragédie devenait burlesque. Debureau succédait à Talma, Scribe à Corneille, le Louvre au Panthéon.

Ah! pauvre Rapsode ambulant, tu n'es qu'un aventurier. Pourquoi viens-tu chanter à notre climat tempéré les magnifiques symphonies de tes bardes, qui demandent le soleil de michel-Ange, le soleil du Dante, le soleil de Cimarosa, ton soleil d'Italie, aussi splendide qu'au temps de sa gloire! Pauvre rapsode! fais des improvisations et des bouts rimés; ta cassolette sera pleine, et les enfants t'applaudiront.

Le sein gonflé, l'œil humide, j'étouffais. Je courus m'enfermer dans ma chambre avec les *Feuilles d'Automne*, et mon regard, étincelant soudain comme un miroir frappé d'un rayon, rencontra ces vers prophétiques du barde lutécien :

Ecoutez, écoutez à l'horizon immense
Ce bruit qui parfois tombe et soudain recommence.

Digitized by Google

LE FOU DE VERTRIEUX.

Il est de ces choses qui ne peuvent s'analyser et qui se comprennent pourtant.

(CAUSERIE D'UNE JEUNE FEMME).

Les deux anecdotes que je raconte se lient ainsi par d'imperceptibles fils, Madame. Quelques censeurs prétendront dénier mathématiquement les rapports de la première à la seconde. Ceux-là ne sont ni peintres, ni musiciens, ni poètes, ni artistes. Le géomètre ne saurait démontrer la sympathie ou résoudre la nature problématique de mon Fou. Amie intelligente, vous me pardonnerez la faiblesse du style, les obscurités de mon sujet, empreintes souvent dans mes phrases nuageuses, le négligé coupable de l'art qui aurait pu coudre gracieusement ensemble les deux minces écheveaux, déroulés sans ordre par ma main trop émue pour ce travail gymnastique. Vous ne verrez rien de tout cela, moins par indulgence pour moi, que par la vive compréhension dont la lumière intérieure éclaire votre regard.

Vous demeurerez long-temps rêveuse aprés cette lecture, et si je vous interroge sur votre silence, vous me répondrez : il est de ces impressions qui ne peuvent pas se traduire et qui se sentent pourtant. En effet, Madame, la langue humaine, composée de sons et de mots réguliers, est aussi impuissante à décrire les innombrables dédales de la pensée fugitive, que les sons à peindre l'âme. Comment retracer à la fois deux réalités unes et contractantes, le double mouvement inverse, l'un refluant vers le passé, l'autre

Digitized by Google

vers l'avenir. Comment rendre le sourire sous les larmes? Les médailles ont deux faces. Le cercle terrestre n'a que la forme ; l'esprit demeure au-dedans. Le vôtre se reflète dans votre beauté, mon angélique. Puisse t-il me prêter ses lueurs, afin d'expliquer à tout le monde ce que vous savez déjà.

(L'AUTEUR DU RAPSODE.)

Nous avions soupiré l'adieu matinal aux plaines ombreuses de Pont-Chéri, disparu, comme une ville andalouse, derrière ses épais massifs de frênes et de bouleaux. Le soleil levant illuminait les côtes pittoresques du Dauphiné qui nous découvrait ses perspectives de villages, de bois, de clairières, de monticules, de maisons, traversées par le Rhône, et couronnées par les Alpes.

Seuls, tous deux, dans cet horison mobile, nous suivions les magiques ondoiements des végétations jeunes et vigoureuses, à travers lesquelles s'échancraient les naïves découpures des vieux châteaux que les forêts chevelues ceignaient de crinières flottantes. Lorsque ces ruines n'étaient pas trop éloignées, nous gravissions par des chemins tortueux jusqu'à elles : là, nous aimions à recueillir les confidences écloses dans les touffes de pariétaire balancées aux mugissements de la brise, dans les convolvulus, roulés en spirales d'amour, dans les buissons, dans les thyms parfumés, dans les ronces, dans l'aubépine blanche, dans les rosiers sauvages, dans le lierre flexible, poésies mystérieuses qui nous peignaient mille images adorables, mille symboles touchants.

A l'éntrée du village de Vertrieux, dont nous voulions visiter le manoir triangulaire, suspendu comme un nid d'aigle sur les hauteurs dextrales, nous fûmes salués d'une singulière apparition.

Un jeune homme, de 20 ans environ, vêtu seulement d'une longue robe arabesque, se tenait accroupi au soleil,

Digitized by Google

sur un tas de pierres qu'il remuait avec ses doigts sales et crochus. Sa peau sèche et cuivrée, ses cheveux crépus, son regard saillant sous son orbitre, sa nudité barbare, tout imprimait un aspect sinistre à cet individu, que j'aurais volontiers pris pour un Bédouin émigré.

A notre vue, il fit un soubresaut de bête fauve qui s'effraie, nous fixa avec ses grands yeux caves dont l'immobilité lucide était un symptôme de folie; puis, irrité de notre air d'observation, il s'enfuit dans les détours de la montagne où nous attirait le même désir instinctif. Nous le revîmes bientôt s'enfoncer dans les broussailles ardues qui enveloppent de leur linceul le castel ruiné des Sires de Vertrieux; glisser, avec la souplesse d'un lézard, le long de ses murailles crevassées, bondir d'un arc à l'autre, et s'évanouir, comme un fantôme, dans les interstices souterrains défendus par des troncs difformes, sans que nous puissions le rejoindre ni lui parler.

La vision de cet être énigmatique augmenta le vague des rêveries éveillées en nous par les décombres que nous foulions. La porte principale conservait sur son fronton la barre illégitime. Des fragments de voûtes, tapissées de plantes tumulaires, décelaient à notre vue leurs globes surmontés de croix, leurs emblêmes défigurés que nous reconstruisions idéalement. Sous nos pieds, résonnaient les caveaux prolongés de citerne en citerne, et nous n'osâmes nous y aventurer, dans la crainte superstitieuse du fou, qui nous semblait un de ces spectres menaçants du moyen-âge.

Nous redescendîmes silencieux sur les bords du Rhône, dont le bourdonnement suave mêlait ses légendes romaines aux chroniques chevaleresques. Tout-à-coup nous entendîmes un sifflement sourd, et nous aperçûmes l'homme à la longue robe. Il vint lentement s'accroupir, selon sa manière, contre un noyer, à dix pas, et darda sur nous son œil fixe et verreux.

Réfléchissant qu'il pouvait avoir faim, je lui tendis un mor-

Digitized by Google

ceau de pain et des fruits dont nous avions eu soin de munir notre gibecière. Il poussa un râle sourd; son œil s'alluma. J'eus peur. Il bondit pour saisir les aliments qu'il cacha dans sa robe avec un mouvement de voracité indescriptible, et se précipita dans les taillis comme une hyène qui ravit sa proie.

Cette figure lugubre poursuivit notre pensée jusqu'aux grottes de la Balme (1), qui terminèrent dignement le panorama de notre voyage artistique. La plume et le pinceau tombent devant la terrible majesté de leur abord, hérissé de rochers énormes où s'engouffre avec effroi le regard. On y rêve à l'antre de la fameuse sybille. Des torches de résine, multipliant la bizarrerie des formes sous leurs flammes vacillantes, nous guidèrent à travers les sombres profondeurs de ces cavernes peuplées par des légions de chauve-souris, et qu'une pluie éternelle creuse sans cesse en filtrant goutte par goutte, image béante des ravages du temps. Les cristallisations qui s'y découpent de toutes parts en mille hiéroglyphes fantastiques, présentent les accouplements les plus monstrueux et surpassent les horribles peintures du Dante. La nature a des poèmes plus éloquents, plus variés, plus immenses que n'égalera jamais l'homme, malgré sa puissance concentrée d'idéalisme et de phraséologie. Quelle toile transparente ou quelle poésie fugitive accomplira, sans les affaiblir, les sublimes fictions de la course en bateau sur le lac blotti dans l'enfon-

(1) M. Chambet, libraire éditeur, vient de publier une seconde édition du Voyage à la Grotte de la Balme, dédié, par M. Bourrit, à M. Gasparin, ex-préfet du Rhône. Ce volume, heureusement divisé par lettres, pour éviter la monotonie du récit, renferme les notices les plus exactes sur les mystères naturels de la grotte et sur la lithologie. Le style souple et fleuri de ses descriptions initie le lecteur aux délices d'une charmante promenade, dont l'approche de l'été nous avertit de recommander le gracieux itinéraire aux nombreux visiteurs, attirés tous les ans par les féeries pittoresques de la route et les rares spectacles de la montagne caverneuse, justement rangée dans le nombre des sept merveilles du Dauphiné.

Digitized by Google

cement de la grotte, entre les roches pointues qui la serpentent à fleur d'eau, tandis que ceux qui restent sur le bord, vous regardant fuir à la clarté bleuâtre des torches représentées sur l'onde à larges éclairs, s'imaginent assister au passage de la barque infernale, conduite par Caron, et prennent les voyageurs blêmes, tournoyant sous ces voûtes obscures, pour les âmes qu'il entraîne d'un monde à l'autre.

Mon esprit, écrasé de son néant dans ces grandes ruines de cataclysmes, se railla lui-même par ces vers écrits à la suite d'une nomenclature éphémère, comme ceux gravés sur les stallactites où les visiteurs impriment leurs noms, armoiriés de notes pompeuses :

Une mer, en passant sous ces arches profondes,
Laissa pour souvenir ces gouffres et ces ondes :
L'homme, dont le flambeau dans tout abîme a lui,
Passe en vain sous ces rocs : rien ne reste de lui.

Et ces vers que ma main cisèle sur la pierre,
Sous la pluie ou le temps bientôt s'effaceront.
Qui de nous tombera le plus vite en poussière :
Ou des vers du cercueil ou de ceux de mon front ?

Le soleil touchait à son déclin. Nous remontâmes le fleuve sur la rive gauche, jusqu'à la cascade formée en son lit, vulgairement appelée Saut du Rhône ; et nos pensées, tourbillonnant avec son écume, s'abattirent sur les cônes anguleux d'un castel parallèle à celui de Vertrieux, que l'approche des ténèbres nous empêcha d'explorer. Nous prîmes la première patache qui se dirigeait vers Lyon. A peine y étions-nous, que mon ami, interrompant ma méditation plongée dans les vapeurs du crépuscule, me montra, par la portière, le fou assis sur une borne de la route, toujours fixe et étincelant. Il ne parut point nous reconnaître, malgré nos signes d'adieu.

Par quel hasard symbolique, ou par quel instinct ennemi se dressait-il partout sur notre route, comme l'ombre vivante

Digitized by Google

des siècles dont nous venions soulever les voiles nébuleuses ?

Un vieillard de ces côtes nous narra qu'il demeurait tour-à-tour dans ces deux ruines, qui avaient dépendu du même maître ; qu'il couchait chaque nuit, tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre, vivant ainsi des aumônes des passants et des villageois ; qu'on ignorait son nom, son pays et sa famille ; qu'il était probablement sourd-muet de naissance, et que sa jalousie était extrême contre les étrangers, de peur qu'ils ne s'emparassent de ses mâsures sépulcrales où il avait appris le sifflement des reptiles et le cri des chouettes nocturnes, seule langue à laquelle il répondît.

Alors je me souvins du rapsode, et je retrouvai une analogie secrète entre ces deux parias de la populace, dont l'un obtient le rire, et l'autre la pitié. Je crus comprendre les railleries amères du premier, les sifflements jaloux du second. J'entrevis les mystiques aimants qui rattachaient ensemble ces deux natures primitives, comme ces ruisseaux dont la source s'est tarie à notre vue, mais qui s'y nourrissent encore par des filtrations souterraines.

Dites-moi, ce gardien farouche des ruines qu'il protége contre la dévastation cupide des hommes, cet orphelin, grandi parmi la mousse et le lierre, comme un lierre ou une branche de ces parois vermoulus, ne vivant que d'une vie intérieure, inexprimée, avec les tombes où il se couche, sur lesquelles pleure sa raison égarée, ne touche-t-il pas, en bien des points, à mon aventurier toscan, au rapsode, banni de sa terre natale, désormais insensible à ses rhytmes divins qu'il emporte sur la terre d'exil, comme les tribus indiennes, emportant les ossements de leurs pères.

Ici la poésie du christianisme ; là, la chevalerie, poésie non moins parlante de la religion de Jésus. — Le moyen-âge devenu muet ; — le rapsode devenu paillasse. — Deux ruines ! — Deux funérailles !

Fou et rapsode, qu'importe ! on vous oublie. Le présent

Digitized by Google

dédaigne le passé pour l'avenir ; il brise indifféremment tout ce qui obstrue son passage, croyances ou monuments, sans s'inquiéter comment il reconstruira son œuvre. Fou, accroche-toi à tes débris vénérables ; rapsode, à tes nobles chansons. Vous n'arrêterez pas le siècle ; il marchera sur vous : heureux s'il vous jette, en courant, une monnaie et du pain !

Enfants, nés du nouvel âge, encore inaperçu sous l'autre, écoutez les paroles des vieillards et les évocations des ruines. Là est l'expérience des choses, qui vous enseignera la vérité. Ne joignez pas vos clameurs aux clameurs de la foule dévastatrice. Profitez de votre halte entre le rapsode et le fou, entre la bouffonnerie et la démence, pour sanctifier votre âme par la foi religieuse, émanée des évangiles, comme le parfum des fleurs. N'insultez pas la veste rouge du paillasse ; elle couvre le rapsode. Ne chassez pas le fou de ses vieux castels ; il en est le génie tutélaire. La douleur l'a rendu muet ; votre oubli l'a fait sauvage ; les révolutions l'ont abreuvé de haine. Enfants, ses tombes furent les berceaux de nos mères, les feuillets monumentals de l'histoire. Leurs cendres ont fécondé nos moissons. Leurs souvenirs épureront nos cœurs. Donnez sa monnaie au rapsode, son morceau de pain au fou ; au passé, vos larmes ; au présent, l'espérance ; à l'avenir, votre travail ; à tous, votre amour.

A. Gayet-Cesena.

Digitized by Google

EXPOSITION

DE

LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS.

DEUXIÈME ARTICLE.

Dans la revue que nous nous proposons de passer des œuvres admises à l'Exposition, nous ne nous flattons pas de pouvoir mentionner toutes celles qui y figurent d'une manière honorable; nous nous bornerons à parler de celles qui nous ont frappés le plus, sans nous inquiéter du rang que leur assigne leur mérite; et pour commencer par ce que nous avons entendu louer ou critiquer avec le plus d'exagération, nous nous arrêterons d'abord *au vœu à la Madone* de M. Bonnefond. Selon nous, intérêt, composition, dessin, touche, arrangement, tout est excellent dans ce tableau; l'ajustement vrai, sans vulgarité, de la mère, qui, dans une attitude si passionnée, le regard plein d'une foi immense, montre son enfant à l'image révérée; cette victime de la *mal-aria* dont la pâleur et la faiblesse sont rendues avec une vérité frappante, nous paraissent des choses qu'on ne saurait trop admirer; nous avons entendu reprocher à M. Bonnefond l'emploi inutile, disait-on, de la jeune fille qui, bien que les mains jointes, prie avec distraction; qu'on nous permette de ne pas être de cet avis, cette figure compose bien ce groupe qui se placera sûrement parmi ce que l'école française a produit de plus puissant sous le rapport de l'expression. Exécuté dans le genre du Caravache qui prêtait à ses figures un effet magique, par l'emploi un peu forcé de la lumière et des ombres, le *vœu à la Madone* a encouru et peut-être mérité le reproche d'avoir poussé la cou-

Digitized by Google

leur jusqu'à l'*hyperbole*, mais la parfaite harmonie qui règne dans toutes les parties de ce tableau, ferait bien vîte oublier ce défaut si toutefois il existe. Rien jusqu'ici ne nous avait si bien rappelé les beaux Vander-Helst de la galerie de M. Schamp à Gand.

Nous aimons à louer M. Bonnefond dont nous ne connaissons que le talent; parcequ'il n'est pas de ces artistes qui pensent qu'on doit s'estimer heureux lorsqu'ils ont bien voulu daigner faire une bonne chose; il exécute ses ouvrages avec inspiration, sans s'inquiéter des observations de coterie ou d'école, et attend que le public les juge, sans aller au devant de la gloire qu'il est, au reste, bien sûr de rencontrer.

Dans la *Glaneuse* où se retrouve toutes les qualités de la *Madone*, on voit que l'auteur à étudié la nature italienne, autrement que dans son imagination; nous aimons à retrouver cette limpidité d'atmosphère particulière à ces heureux climats, qui détache si richement les lignes et que trop de peintres ont essayé de rendre en faisant dur ou cru. La seule chose que nous nous permettrons de blâmer dans la *Glaneuse* est le soin un peu puéril avec lequel la gerbe de blé est terminée.

Nous avons remarqué la même richesse de tons dans le *Berger endormi*. Une finesse extrême de touche dans les parties éclairées, et une vigueur sans dureté dans celles qui sont reflétées, ou dans les demi-teintes. Nous avouons pourtant que cette composition nous paraît inférieure aux autres, nous aimons moins aussi ses études de moines qui nous semblent un peu dures et un peu crues.

Quelques peintres se sont arrangées une poétique dont ils ne sortiront point, tant qu'il se trouvera des gens d'assez mauvaise foi pour leur donner des louanges maladroites qui les maintiennent dans cette voie pernicieuse. Les uns se créent un type qu'ils prennent moitié dans le coloris et l'effet des Vénitiens, moitié dans la manière des Anglais, d'autres copient des tons que le temps seul peut amener sur les cou-

Digitized by Google

leurs; il en est qui, finissant les accessoires avec une patience de Bénédictins, croient avec cela pouvoir se passer de dessiner. A peine jugent-ils nécessaire de savoir indiquer les plans d'une tête ou faire une main, c'est de tous ces partis pris qu'il nous arrive des tableaux comme ceux de M. Jacquand. Je comprends bien qu'en traitant un sujet comme celui d'une scène de la Fronde, de Blanche de Bourbon, on se sente entrainé à reproduire, à parfaire tous ces jolis détails de sculpture, de meubles, de costumes; mais n'est-il pas déplorable que cet excès de *rendu* soit poussé au point de faire oublier le principal?

M. Jacquand a des fonds, charmants de couleur et d'adresse; mais ils ne servent qu'à faire ressortir des figures mal dessinées et sans mouvement. On louera peut-être cette cuirasse, cette botte d'un fini parfait, mais on se demande si cette jambe marchera; on admirera la patience avec laquelle l'étoffe de cette robe est faite, mais cela ressemble à du cuivre relevé en bosse. On rendra avec un soin minutieux les fils d'un tissu, les clous d'un meuble, et on ne s'inquiète pas de figures groupées comme des mannequins dont les dessus seuls sont dessinés, et auxquels anatomiquement parlant, il serait impossible d'exécuter le mouvement qu'on leur prête.

Cominges à la Trappe nous paraît une composition froide et terne; malheur dont toute l'accusation doit retomber sur M. Jacquand. Eminemment dramatique le sujet était bien choisi, mais il n'aurait pas fallu le rendre dans un système d'arrangement et de couleur maniéré et mesquin; toutes ces têtes de religieux qui demandaient un dessin ferme et vigoureux, ces vêtements qui se prêtent si bien aux hardiesses de la brosse et aux variétés des lignes, sont faits dans le même esprit qui a présidé à la confection, je devrais dire à la perfection du fauteuil qui occupe l'œil à lui seul dans le tableau de *Cinq-Mars*. Nous regrettons sincèrement que victime de MM. Revoil et Richard, M. Jacquand n'ait pas eu

Digitized by Google

le courage de s'affranchir des lisières que ces maîtres imposaient à l'école; mais me dira-t-on ses tableaux se vendent, etc. et tous les lieux communs à l'usage du commerce; mais suffit-il donc à l'artiste que la fortune lui arrive pour oublier sa réputation? Que si j'adresse ces reproches à M Jacquand et que si nous émettons le vœu de le voir entrer dans une voie plus vraie et plus large, c'est ce que nous voyons par les progrès immenses qu'ont fait ses tableaux cette année, tout ce qu'il pourrait obtenir de son admirable adresse, et M. Jacquand a trop d'esprit pour ne pas comprendre qu'on ne gronde jamais si fort, que lorsqu'on est faché d'avoir raison.

A toutes les Expositions j'entends toujours crier contre la quantité des portraits; un très mauvais portrait est pourtant ce qu'il y a de plus supportable dans la mauvaise peinture, un excellent portrait peut être un chef-d'œuvre. M. Cornu s'est chargé de nous fournir la preuve de ce que nous avançons. Son propre portrait est sans contredit une des meilleures choses du salon. Grassement peint, on ne peut rien désirer de plus vrai que le ton et le modèle de la tête dont tous les plans sont sentis avec une finesse parfaite; cette figure posée simplement, et ce n'est pas un petit mérite à nos yeux, est d'un effet admirable; nous regrettons seulement que M. Cornu n'ait pas préféré nous laisser voir les mains entiéres et qu'il en ait caché la moitié d'une dans une position toujours de mauvais goût, quand on n'a pas comme lui, l'adresse de la rendre l'expression d'une attitude habituelle.

Son petit tableau des *Amours des Anges* est une fort jolie chose, mais nous n'y retrouvons pas à un degré aussi élevé les qualités que nous louons avec tant de plaisir dans son portrait.

M. Flandrin est l'auteur de trois des meilleurs tableaux du salon. Son *Dante* est une composition qui a obtenu un immense succès. Ateliers ou salons, on s'en occupe partout, et quelque différents qu'aient été les jugements portés sur cette belle page, toutes les opinions se sont réunies pour admirer l'exé-

Digitized by Google

cution des figures principales, la pose noble et sage de celle du premier plan, le dessin ferme, et le style distingué de toutes les extrémités, l'harmonie et le naturel de son coloris; l'aspect général de ce tableau produit une impression profonde et rend bien la pensée de l'auteur; cette page est pleine de beautés d'un ordre supérieur, et il faut bien qu'il en soit ainsi pour avoir relégué dans le coin à gauche une tête admirable qui aurait fait, à elle seule, la réputation d'un artiste moins largement rétribué que M. Flandrin.

Euripide. Heureusement posée, dessinée avec une vigueur élegante, peinte largement et pourtant finement, colorié à l'italienne, cette figure réunit toutes les qualités; M. Flandrin n'a couru ni après le style, ni après l'effet, et il est arrivé à un ensemble pour l'éloge duquel nous manquons d'expressions.

Son *Berger Italien* est, à notre avis, une des meilleures productions de l'auteur; et assurément une des plus dignes des succès qu'elles ont obtenus. Là, tout est bien, c'est un véritable morceau d'artiste, le ton, le pinceau, l'effet, l'étude, sont choses audessus de toutes louanges. Les pieds peut-être offrent quelques négligences, et si nous hasardons cet avis, c'est moins comme critique que pour ne pas louer sans restriction les œuvres de M. Flandrin. Les talents sont au reste un apanage de sa famille, car nous avons remarqué de son frère un *petit savoyard* plein de grace et de vérité, et le portrait du Dr B. qui, outre le mérite d'une parfaite ressemblance, a encore celui d'une excellente exécution.

Nous n'essayerons pas de faire une sèche et froide analyse du tableau de M. Biard, dont le mérite consiste d'ailleurs dans une foule de détails purement pittoresques, qu'on ne ferait que gâter en prétendant les décrire. Il y a dans ce tableau, outre la complication du sujet, un éparpillement de lumière, qui, en nuisant à l'unité de l'effet, le rend assez difficile à saisir; c'est une exhubérance de verve, toute pleine de vie et de loisir, où l'esprit est répandu à pleines mains, mais où l'on regrette de ne pas trouver un point où

Digitized by Google

l'œil puisse s'arrêter, et l'intérêt s'attacher; traité par partie et d'une manière inégale, le défaut principal de ce tableau, est pour nous le manque d'ensemble et d'effet; tout cela a été sacrifié à l'esprit d'une multitude de détails qui ne suffisent pas pour faire une bonne composition. C'est toujours avec un vif sentiment de déplaisir que nous voyons un artiste en pleine voie de succès, se livrer à ces débauches de pinceau qui ne font rien pour sa réputation.

Les sujets de sainteté sont si rebattus, qu'il semble impossible de les traiter aujourd'hui sans tomber malgré soi dans l'imitation; M. Perlet a évité cet écueil, et a su, avec les moyens les plus simples nous donner du bon et de l'original; sa *Sainte Philomène*, d'un pose noble et sans recherche, a une expression de tête si gracieusement poétique, ses belles mains d'une forme presqu'antique ont été si délicieusement modelées par le pinceau caressant de l'artiste, le coloris en est si suave, que je ne sais ce qu'il faut le plus louer, ou du ton des chairs ou de leurs contours. Le dessin bien soutenu de cette figure est correct, sans manière, et bien étudié. M. Perlet qui met toujours beaucoup d'esprit dans ses compositions n'a pas été en défaut pour celle-ci, il a placé fort adroitement les instruments du supplice de la sainte, dans une teinte vague, qui, en faisant bien valoir la figure principale, dérobe des détails toujours repoussants et qui d'ailleurs auraient rompu cette grande harmonie, cette tranquillité d'ensemble qui n'est pas, selon nous, le moindre mérite de ce tableau. On a reproché à l'artiste un peu d'éxagération dans la longueur du buste, sans réfléchir que cette composition de style *Péruginesque*, avait tout le caractère des productions du moyen-âge, où les corps sveltes, le mouvement droit et sévère des draperies, contribuent à effiler encore la forme. Les genoux et les pieds sont d'ailleurs suffisamment indiqués pour comprendre que les vêtements de la sainte recouvrent une partie du nuage sur lequel elle est agenouillée.

Gallus, que nous avons entendu comparer à un vieux ta-

Digitized by Google

bleau, éloge « qui vaut plus qu'il n'est gros » comme dit Montaigne, est un fort bon tableau dont le paysage seul ne nous plaît pas ; les arbres nous paraissent un peu lourds et les fonds manquent de profondeur, mais les figures sont bien dessinées, et prises séparément elles sont toutes de bonnes études.

M. Perlet a exposé aussi une jolie aquarelle, les *Maîtres Chanteurs*, où nous avons remarqué plusieurs têtes fort bien faites, et de jolis fonds, ce qui ne se rencontre pas souvent dans ce genre de dessin.

M. Orsel, en composant son tableau du *Bien et du Mal*, a eu une haute pensée; dans cette trop rare application de l'art il a voulu donner une leçon de morale suivant la parole évangélique; mais ou nous n'avons pas su la comprendre, ou M. Orsel l'a rendu dans l'esprit des lois de la société, et non dans celui de la parole divine.

Deux sœurs, l'une d'une apparence faible, calme, n'a qu'à obéir à sa nature pour pratiquer ce que vous appelez la vertu, et qui consiste tout simplement à profiter du bonheur que lui apporte sa destinée sous la forme du bon ange; l'autre, que vous nous montrez douée d'une organisation puissante, échoît au démon. Or, dans ce partage le démon ne tente pas d'entraîner dans la mauvaise voie la sœur que l'ange du Bien protège, et celui-ci n'essaye pas même d'arracher à l'espril des ténèbres celle qui devient sa proie. De ces deux femmes aux prises avec la vie, celle qui, sous une protection divine, n'a eu que la peine d'être heureuse, qui a joui de tous les biens que donne la famille, meurt doucement au milieu des siens, après avoir vécu d'une vie d'égoïsme et de nullité, qui s'écoule sans lutte et sans douleur et que tout encourage ou récompense; à celle-là, le bonheur dans ce monde et dans l'autre!!

L'autre sœur, obéissant à l'organisation qui lui a été donnée, a peut-être lutté puissamment contre une mauvaise pensée, envoyée d'ailleurs par la puissance divine puis-

Digitized by Google

que rien n'arrive sans sa permission. Si une seule fois l'ange qui a toujours couvert sa sœur de son égide, lui avait tendu la main! mais non, le démon s'acharne après elle, et lorsque réunissant ses forces pour lui échapper elle se jette sur le sol paternel; son père la chasse et la maudit!!! et lorsque n'espérant plus rien de ce monde qui l'a punie d'une faute qui fut aussi celle d'une autre, elle meurt repentante et confiante en la clémence céleste qui absout ce que les hommes condamnent; Dieu la repousse, la voue aux supplices éternels de l'autre vie, après lui avoir infligé les plus cruels de celle-ci!!!

Dites, est-ce là la morale du Christ, alors que revêtant une forme humaine pour l'expiation de nos péchés, il nous enseigne le pardon des injures, et nous montre l'enfant prodigue reçu avec joie par son père? il ne chassa pas la Samaritaine, lorsque reconnaissant en lui un prophète elle le suivit pour écouter ses leçons; il pardonna à la Madeleine, parceque, disait il, elle s'est repentie et parcequ'il y aura plus de joie au ciel pour un pêcheur qui se repent que pour cent justes qui persévèrent. Et ne dit-il pas à ceux qui voulaient lapider la femme coupable d'adultère, que celui d'entre vous qui n'a jamais pêché lui jette la première pierre?

C'est faire douter de la bonté divine que de nous la montrer repoussant le repentir de la femme, qui ayant manqué à la loi écrite, a déjà subi, dès ce monde, la peine due à sa faute. Dans ce siècle où on a rendu vrai cet axiôme : « il faut être vertueux pour être heureux, mais il faut être heureux pour être vertueux. » il faut au moins nous laisser la croyance que si Dieu permet la faute, il pardonne au repentir.

Nous ne croyons pas nous être éloignés de notre sujet en examinant le coté moral de la composition capitale de M. Orsel, mais nous nous sommes laissés entraîner assez loin, pour que l'espace nous manque pour en parler aujourd'hui sous d'autres rapports.

Mlle Jane Dubuisson.

Digitized by Google

EXTRAIT DE L'HISTOIRE INÉDITE

DU

COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

DE LA

Ville de Lyon,

PAR M. LE DOCTEUR OZANAM.

Il est peu de villes, même du premier ordre, dit le P. de Colonia, qui n'aient eu une origine obscure. Elles ne se sont élevées que par degrés, et seulement au bout de plusieurs siècles au point de prospérité et de splendeur où elles sont enfin parvenues ; mais Lyon a eu une destinée bien différente. Cette ville sortit, pour ainsi dire, tout-à-coup du sein de la terre, et devint aussitôt la mère des sciences et la reine du commerce de l'Occident de l'Europe.

La première époque de l'histoire de Lyon, c'est-à-dire de-

Digitized by Google

puis sa fondation jusqu'à son embrâsement par le feu du ciel, arrivé précisément à la fin de son année séculaire, forme la période la plus brillante de ses annales. En effet, elle devint le centre des relations commerciales et le rendez-vous de toutes les nations gauloises qui venaient y apporter leur or et échanger les produits de leur industrie contre ceux de peuples étrangers.

Les Grecs y avaient d'abord établi une colonie qui fut le berceau de Lugdunum. L. M. Plancus y amena les Viennois chassés de leur pays par les Allobroges. Les Romains y envoyèrent des légions stationnaires. Les Druides y élevèrent de savantes écoles qui le disputaient à celles de la Grèce. Lyon devint l'objet de l'affection de plusieurs empereurs romains qui en firent la capitale de la Gaule celtique ou chevelue, qu'on appela dès lors Gaule lyonnaise. Ils l'embellirent de palais, d'amphithéâtres, de temples, de forums, de bains publics, d'aqueducs, de statues et d'autres monuments somptueux; ils l'élevèrent au rang de municipe puis de colonie romaine. Les Bourguignons Vandales succédèrent aux Romains dans la possession de la Gaule lyonnaise dont ils firent un royaume. Lyon en devint la capitale. Ses rois lui accordèrent de grands priviléges. Elle en obtint de bien plus considérables encore lorsque, après avoir subi durant près de trois siècles toute la dureté du gouvernement théocratique des archevêques, elle respira enfin sous celui tout paternel des rois de France qui la prirent sous leur protection.

Il n'est aucune ville du monde dont les annales présentent, dans un espace de 18 siècles, des évènements aussi remarquables et des objets d'un intérêt aussi majeur que Lyon.

Cette ville, depuis son origine, malgré les affreux désastres dont elle a été affligée, n'a cessé d'être de la plus haute importance par son commerce, son industrie, et surtout par ses fabriques de tissus riches et précieux qui l'ont élévée bien au-dessus des antiques Tyr et Sidon, si fameuses par leurs étoffes de pourpre, réservée aux seuls princes et potentats.

Digitized by Google

Aussi Sully, le digne ministre du bon Henri IV, appelait-il Lyon : *la porte dorée de la France.*

L'histoire de cette ville présente à chaque page une variété de faits dignes de fixer l'attention des archéologues. Son sol est riche en souvenirs intéressants; l'antiquaire y rencontre à chaque pas les restes des monuments élevés par les Romains, des inscriptions nombreuses, des autels, des tombeaux, des monnaies, des médailles. Le chrétien ne peut, sans attendrissement, parcourir ses annales du premier âge, qui lui rappellent que Lyon fut le berceau de la religion du Christ dans les Gaules. Il lira l'histoire si touchante et si tragique des premiers martyrs qui scellèrent de leur sang la vérité de l'évangile. L'Hôtel-Dieu consacre la mémoire des rois Bourguignons que l'on qualifiait de barbares. Les vieux murs du cloître de Saint-Jean, le rocher de Pierre-Scise et les tours ruinées de Saint-Cyr, de Francheville, etc., sont encore les témoins de l'ancienne féodalité épiscopale et l'emblême de sa destruction.

Enfin l'économiste et le philosophe y suivent avec intérêt les progrès du commerce et de l'industrie qui ont rendu cette ville si florissante.

C'est sous ce dernier point de vue que nous allons considérer l'histoire de Lyon. Nous tracerons le tableau de l'origine des progrès et de l'état actuel de son commerce. Pour y parvenir, nous avons fait de longues recherches. Strabon, qui était contemporain de Plancus, et qui écrivit sa géographie sous le règne de Tibère, nous a fourni de précieux documents sur les premiers temps de notre histoire. Clitophon, Dion, César, Diodore, Florus, Pline l'ancien, Ptolomée et Plutarque ne nous ont été pas moins utiles. Nous avons compulsé les annales du moyen-âge et les écrivains des XVI, XVII et XVIIIe siècles et des temps modernes, qui ont traité de l'histoire de Lyon. C'est aujourd'hui le fruit de nos travaux et de nos études sur ce sujet que nous offrons au public qu'il intéressera sans doute.

Digitized by Google

Avant d'entrer en matière, nous croyons utile de jeter un coup d'œil rapide sur l'ancienne Gaule, afin de mettre nos lecteurs a même de connaître parfaitement la situation politique et les relations que les divers peuples de ce pays entretenaient ensemble dans le lieu même où Lyon fut fondé plus de quatre siècles avant cette époque.

La Gaule que les Romains nommaient transalpine était bornée au nord par le Rhin, au midi par la Méditerranée, à l'Orient par les Alpes et le mont Jura et à l'Occident par l'Océan. Son sol était très fertile; le Midi produisait l'olivier, le figuier et la vigne que les Phocéens apportèrent, lorsqu'ils vinrent sous la conduite d'Euxène vers l'an 600 avant Jésus Christ, jeter l'ancre dans le golfe où ils fondèrent la colonie de Massilie. La culture de ces arbres, et surtout de la vigne n'avait point encore dépassé la vallée de la Durance au commencement de l'ère chrétienne.

D'immenses forêts couvraient une partie de l'Ouest et du Nord de la Gaule. Le centre produisait abondamment du blé, de l'avoine, du millet, de l'orge, et du lin. Il y avait d'excellents pâturages; aussi l'éducation des bœufs, des moutons, des chevaux et des mulets formait-elle la principale industrie des Gaulois. Dans les cantons boisés ils élevaient des porcs d'une grosseur énorme. Les pâturages de la Belgique nourissaient, au rapport de J. César, une excellente race de chevaux, qu'on entretenait avec le plus grand soin. L'Aquitaine et la Gaule narbonnaise étaient renommées par leurs mules dont on faisait un cas particulier à Rome à cause de leur adresse et de leur docilité. Claudien se plût à les célébrer dans l'épigramme que nous traduisons.

SUR LES MULES GAULOISES.

« Voyez ces mules si bien dressées, soumises sans subir
« le pouvoir du frein, cheminer vers les côtes qu'arrose le
« Rhône impétueux, au son discordant de leurs grelots, et

Digitized by Google

« dociles aux commandements de leurs conducteurs ; quoi-
« qu'elles marchent avec les rênes flottantes, sans joug, en-
« durcies au travail, elles obéissent néanmoins à la voix d'un
« barbare comme à l'action du mors. Leur guide se fait en-
« tendre de loin et sa langue seule les dirige. D'un mot il les
« rassemble ou les disperse; d'un mot il ralentit ou hâte leur
« marche. Leur crie-t-il : à gauche? elles portent leurs pas
« de ce côté. A droite ? elles y vont. La bride ne les asservit
« point, mais elles n'abusent pas de leur liberté; attelées aux
« chars pesants, elles tirent d'un commun effort. D'après cela
« devez-vous être surpris qu'Orphée, avec ses accents mélo-
« dieux, apprivoisât les bêtes féroces, puisque des bêtes de
« somme obéissent avec docilité à la voix d'un Gaulois ! »

Les richesses minérales de la Gaule consistaient en mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer et de plomb. Les côtes de la Méditerranée fournissaient du beau corail; et dans quelques terres, on trouvait le grenat précieux appelé *escarboucle*, tellement recherché en Orient où les Massiliens en faisaient le commerce, que, du temps d'Alexandre, les moindres s'y vendaient jusqu'à 40 onces d'or (4000 fr.)

Les Gaulois de l'Aquitaine excellaient dans le travail des métaux ; les chefs de ces peuples avaient des chars plaqués en lames d'argent ciselé. Celui que montait Bituitus, roi des Arvernes, fut pris par les Romains dans la célèbre bataille que Cassius gagna contre lui au confluent du Rhône et de l'Isère ; il servit d'ornement au triomphe accordé à ce consul.

« Rien ne fut aussi remarquable dans ce triomphe, dit Flo-
« rus l'historien, que le roi Bituitus lui-même revêtu d'ar-
« mures éclatantes, suivi de son char plaqué en argent, tel
« qu'il était le jour du combat. »

Les Arvernes connaissaient l'art d'étamer les métaux et ils fabriquaient des chars armés de faulx, instrument de guerre terrible, inconnu aux Romains avant la conquête des Gaules.

Pline l'ancien rapporte que les Gaulois cultivaient le lin dont ils fabriquaient de beaux tissus. C'étaient principale-

Digitized by Google

ment les peuples du Berri, du Quercy et du Rouergue qui excellaient dans cet art.

Florus et Pline rapportent que les Gaulois étaient habiles dans l'art de tisser, de broder et de teindre les étoffes de laine. Ils avaient inventé la charrue et le crible en tissu de crin.

Les fromages du mont Lozère en Gevaudan étaient renommés ainsi que ceux des Comtois.

La boisson ordinaire des Gaulois était de l'hydromel, de l'infusion de cumin, et ils fabriquaient avec l'orge et le houblon une espèce de bière appelée *cervoise*.

On tirait des vins rouges de la Ligurie, de la Gaule narbonnaise ; les vins blancs de Béziers étaient très estimés.

La nation gauloise, selon Diodore de Sicile, avait un goût vif pour la parure. Le vêtement ordinaire des hommes était un pantalon large ou étroit, une chemise à manches et une veste ou casaque rayée ou brodée. Des dorures ornaient celles des nobles ; le bas peuple se couvrait d'une peau de loup ou de mouton, comme on le voit encore dans les Landes et la Basse Bretagne. L'hiver, on portait un manteau de drap de laine. Les Druides, les nobles, les officiers généraux et les femmes portaient des colliers, des boucles, des anneaux et des bracelets d'or.

Dès le temps des Triumvirs de Rome, la Gaule était déjà parvenue à un assez haut degré de civilisation. Marc-Antoine dans le panégyrique de Jules César, dit :

« Voyez cette Gaule, qui naguères, nous envoyait les Am-
« brons et les Cimbres. Elle est cultivée aujourd'hui comme
« l'Italie. De nombreuses communications sont ouvertes
« d'une extrémité à l'autre. La navigation est animée non
« seulement sur le Rhône et la Saône, mais encore sur le Rhin,
« la Meuse et la Loire jusqu'à l'Océan.

La route par la Loire était la plus fréquentée par le commerce de l'Océan. Là se trouvaient les comptoirs principaux des Gaules. Noviodunum (Nevers), des Eduens. Orléans (Je-

Digitized by Google

nabum), des Carnutes. Coëon et Nantes des Namnètes. Un chemin était ouvert du Rhône à la Loire. Quatre grandes voies romaines partaient de Lugdunum et traversaient la Gaule. Le trajet de Lyon à Bordeaux se faisait à dos de mulet en trente jours. La voie Domitienne faisait communiquer notre ville avec Marseille, la Ligurie et l'Italie.

Les Gaulois entretenaient des relations commerciales très-actives avec la Grande-Bretagne, riche en mines d'or, d'argent, d'étain et de pierres gemmes très-recherchées; on y pêchait des perles communes et une espèce de *murex*, coquillage qui servait à la teinture noire. Cette île, à son tour, tirait de la Gaule du cuivre, du fer, des armes, des toiles de lin, du vin, de l'huile, etc.

Nous avons trouvé dans Strabon, Dion, César, Pline l'ancien et autres auteurs contemporains, des détails si intéressants sur les divers genres de commerce que faisait chacune des soixante nations gauloises à Lyon, que nous avons jugé nécessaire de les consigner ici d'une manière détaillée, d'autant plus qu'aucune histoire de Lyon n'en fait mention.

L'Aquitaine, la Gaule celtique ou chevelue et la Belgique, étaient composées de soixante-quatre nations, qui se divisaient en *pagi* ou cantons, en *villa* ou villages, et en *domus* ou hameaux.

AQUITAINE.

Cette partie de la Gaule comprenait tout le pays situé entre les Pyrénées, les Cévennes, la Garonne, la Loire et une partie des côtes de l'Océan; les Aquitains étaient originaires de l'Ibérie et se divisaient en seize peuplades principales et autant de petits cliens.

1° Les Bituriges habitaient le Berry; Avaricum (Bourges était leur capitale); ils faisaient un grand commerce de blé, de moutons, de lin très-estimé, de peaux tannées, de vases

Digitized by Google

de fer et d'airain étamés, art dans lequel ils excellaient, au rapport de Pline l'ancien.

2° Les *Bituriges vibices* du midi avaient pour capitale *Burdigala* (Bordeaux), ils commerçaient en grains et bestiaux, qu'ils amenaient à Lyon, d'où ils emportaient des vins, des huiles et des articles de Massilie ou Marseille.

3° Les Santones ou peuples de la Saintonge dont *Mediolanum* ou Xaintes était la capitale, recueillaient du blé, du sel et élevaient des ânes et des mulets.

4° Les Namnetes que Ptolémée place près de l'embouchure de la Loire, avaient pour chef-lieu *Condivium* (Nantes), et pour port de mer *Corbillo* (Coëon); ils recevaient en entrepôt les métaux et autres marchandises de la Grande Bretagne; ils remontaient la Loire et venaient à Lugdunum acheter des draps, des toiles, des ustensiles et des armes, et surtout des vins, dont les Gaulois et les Bretons étaient grands amateurs.

5° Les Pictones, habitants du Poitou, avaient pour ville principale *Augustoritum* (Poitiers); leur grand commerce consistait en ânes, en mulets excellents et en moutons.

6° Les *Tarbelli* ou Cantabres, établis le long du golfe de Gascogne, avaient pour capitale *Lampurdentium* (Bayonne); c'étaient des pêcheurs habiles et de hardis navigateurs; ils apportaient aux foires de Lugdunum des poissons de mer fumés, de l'huile de chien de mer, pour préparer les cuirs, du porc aussi fumé et des fruits secs. Ils avaient pour clients les *Sotiates*, de Lectoure, les *Vocates*, les *Tarusates*, les *Sibusates* et les *Cocosates*, petites peuplades très-actives et industrieuses qui recueillaient des paillettes d'or dans les rivières et élevaient des moutons et des chèvres.

7° Les *Ausci* ou Gascons montagnards des Pyrénées, avaient pour chef-lieu *Augusta Ausciorum* (Auch); ils apportaient dans nos contrées de l'or qui était si abondant, qu'on en trouvait parfois des morceaux comme le poing, selon Strabon.

8° Les *Nitiobriges* ou Agenois, excellents cultivateurs;

Digitized by Google

recueillaient et vendaient du blé, de l'avoine et de l'orge.

9° Les *Perogovii*, habitants du Périgord, exploitaient des mines de fer et engraissaient du bétail pour la boucherie.

10° Les *Arvernes* ou Auvergnats, l'un des peuples les plus guerriers et les plus puissants des Gaules, faisaient un commerce considérable en métaux, ustensiles en fer et en cuivre étamés, cuirs, blé, fromage, bestiaux et mulets; leur capitale était *Gergovia* ou *Augusto-Nemetum* (Clermont).

11° Les *Lemovices* ou Limosins, qui avaient pour capitale *Rastiatum* (Limoges) élevaient aussi une grande quantité de bétail et surtout des mulets très-estimés des Romains. Ils recueillaient et vendaient beaucoup de blé et de menus grains.

12° Les *Cadurci*, peuples du Quercy, dont le chef-lieu était *Uxellodunum* (Cahors), négociaient en grains, bestiaux et surtout en laines, dont ils fournissaient les fabriques de drap; ils cultivaient du lin qui passait pour le plus blanc et le plus fin du monde; ils le vendaient en bourre aux Romains pour en faire des coussins et des matelas, comme le dit Pline (*Hist. nat.*, lib. XIX).

13° Les *Rhuteni*, peuples du Rouergue; capitale, *Segodunum* (Rhodès), étaient ceux qui élevaient le plus de mulets.

14° Les *Bigerones*, peuples du Bigorre; capitale, *Tarba* (Tarbes); et les *Gabali*, du Gevaudan, leurs clients; chef-lieu, *Mimatensis* (Mendes), avaient des fabriques de drap dont ils alimentaient nos foires. Les *Gabali* étaient renommés par leurs fromages du Mont-Lozère, estimés encore de nos jours.

15° Les *Helvii* et les *Vellaï*, qui habitaient les montagnes des Cévennes en Vivarais, avaient pour capitale *Anicia* (le Puy), ils apportaient à Lugdunum de l'or en paillettes qu'ils ramassaient dans les sables de quelques rivières, telles que le Gardon, l'Ardèche, l'Arriège et le Gier. Ils faisaient aussi un grand commerce de bois de sapin et de meléze tout débités.

Digitized by Google

15° Enfin les *Volscæ Tectosages*, habitants du haut Languedoc, avaient de grandes fabriques de draps communs dont ils faisaient un commerce très considérable. C'était une peuplade belliqueuse qui fit partie des troupes que le Brenn ou chef gaulois emmena dans la première expédition de sa nation en Italie et en Grèce d'où elles revinrent chargées de butin et de richesses.

L'auteur de cette histoire intéressante et d'un genre tout-à-fait nouveau se propose de la mettre sous presse dès qu'il aura un nombre suffisant de souscripteurs. Elle formera 14 à 15 livraisons au plus, de deux feuilles chacune, qui paraîtront chaque semaine au prix de 50 centimes la livraison payable par les souscripteurs au fur et à mesure de leur publication.

On souscrit, sans rien payer d'avance, au bureau de la *Revue du Lyonnais*, chez L. Boitel, imprimeur, quai Saint Antoine, 36.

Digitized by Google

Biographie Lyonnaise.

LUTTES SOCIALES,*

DE LA CHAIR;

PAR ESPRIT PRIVAT.

Une fille du peuple a laissé surprendre son cœur aux paroles trompeuses d'un jeune fat. Séduite et déshonorée, elle trouve un vengeur dans un brave garçon dont elle a dédaigné l'amour. Le fat refuse une réparation devenue nécessaire; il meurt assassiné. Dans une heure d'égarement et de désespoir, la pauvre délaissée tue l'enfant auquel elle vient de donner le jour. Assassinat et infanticide : deux têtes au bourreau !

Telle est l'analyse succincte du livre de M. Privat.

Sans doute il y a peu d'invention dans cette donnée; la Gazette des Tribunaux, si riche en ce genre, pouvait en faire les frais au besoin : le vrai n'eût pas été au-dessous de la fiction. Mais ce n'est pas sur ce sujet que doit porter la critique. Bien au contraire : dire que ce livre manque d'invention, c'est l'avoir loué; car ce n'est point une exception que l'auteur a voulu peindre, mais une plaie sociale, une plaie hideuse, chaque jour offerte à nos regards. Il a voulu soulever le voile sous lequel notre société corrompue cache ses turpi-

* Chez Guymon, libraire, rue Lafond.

Digitized by Google

tudes, l'exposer ainsi aux yeux de tous, dans sa honteuse nudité, afin que, désormais, elle ait perdu le droit de fulminer des paroles d'anathème et de colère contre ceux qu'elle pousse irrésistiblement dans l'abîme.

Voilà ce que l'auteur a tenté. Mais il ne suffit pas d'être honnête homme pour faire un bon livre ; il faut quelque chose de plus que de l'indignation à l'avocat s'il veut sérieusement le triomphe de sa cause. M. Privat s'est laissé emporter à la colère et son plaidoyer s'en est ressenti. La forme a gâté le fond. Avec les éléments dont il disposait, l'auteur pouvait marcher à son but sans qu'il fût besoin de heurter brutalement tout ce qui se rencontrait sur sa route ; il pouvait intéresser sans donner un horrible procès-verbal d'autopsie, émouvoir son lecteur sans le traîner sous un double échafaud pour le faire assister à une double agonie. Outre que de semblables moyens sont de mauvais goût, ils sont usés aujourd'hui; ce n'est qu'à force de style qu'un auteur parviendrait à les rendre encore tolérables, et le style de M. Privat n'est pas de nature à lui valoir une pareille immunité.

C. F.

NOTICE SUR JACQUARD.

La Société d'*Agriculture* a publié, à ses frais, cette brochure, due aux consciencieuses recherches de son secrétaire-général, M. L. F. Grognier. On y trouve des documents pleins d'intérêt sur un homme à qui notre cité doit la plus grande partie de sa richesse et de sa splendeur, et pour la statue duquel, dans sa reconnaissance, elle n'a pas trouvé une somme assez forte encore. M. Grognier a repoussé victorieusement le reproche qu'on a fait à Jacquard, d'avoir pris l'idée de sa machine dans celle de Vaucanson, qu'il ne connut que trois ans plus tard. Cette notice complète les détails que nous avons déjà publiés dans notre premier volume de la *Revue du Lyonnais*.

Digitized by Google

Poésie.

POURQUOI JE SUIS TRISTE.

A M. A. L. F.

Vous demandez pourquoi je suis triste : à quels yeux
Voyez-vous aujourd'hui le sourire fidèle?
Quand la foudre a croisé le vol de l'hirondelle,
Elle a peur et s'enferme avec ses tendres œufs.

Jugez s'ils sont éclos! jugez si son haleine
Passe dans le duvet dont se recouvre à peine
Leur petite ame nue et leur gosier chanteur,
Pressés d'aller aux cieux saluer leur auteur!

Et quand le plomb mortel fait trembler chaque feuille,
Et les nids et l'orchestre et les hymnes d'un bois,
Jugez comme l'oiseau dont l'instinct se recueille
Retient avec effort ses ailes et sa voix!

Enfin, si dans son arbre on voit bouger sa tête;
Si, pour ne pas mourir, il chante encor son cœur,
Poète, étonnez-vous que l'humaine tempête
Ait trempé tout ce chant d'une étrange douleur!

Sous quelques verts rameaux, jardin de ma fenêtre,
Ma seule terre à moi qui m'ait donné des fleurs,
Rêveuse aux doux parfums qu'Avril laissait renaître,
J'ai vu d'un noir tableau se broyer les couleurs.

Digitized by Google

Quand le sang inondait cette ville éperdue;
Quand la bombe et le plomb, balayant chaque rue,
Mêlaient leurs cris aux cris des tocsins effrayés;
Quand l'incendie avide, aux longs bras déployés,
Etreignait dans ses nœuds les enfants et les pères,
Refoulés sous leurs toits par les feux militaires;
Quand, détruisant l'abri des caveaux ébranlés,
Pressant d'un pied cruel les combles écroulés,
La mort discipliuée et savante au carnage,
Etouffait lâchement le vieillard, le jeune âge,
Et la mère en douleurs près d'un vierge berceau,
Dont les flancs refermés se changeaient en tombeau;
J'étais là! j'écoutais mourir la ville en flammes,
J'assistais, vive et morte, au départ de ces ames
Que le plomb déchirait et séparait des corps;
Fête affreuse où tintaient de lugubres accords!
Les clochers haletants, les tambours et les balles,
Les derniers cris du sang répandu sur les dalles,
C'était hideux à voir! et toutefois mes yeux
Se collaient à la vitre et cherchaient par les cieux
Si quelque ame visible, en quittant sa demeure,
Planait sanglante encor sur ce monde qui pleure.
J'écoutais si mon nom, vibrant dans quelque adieu,
N'excitait point ma vie à se sauver vers Dieu,
Mais le nid, mes amours!... mais le soldat farouche,
Ilote outrepassant son horrible devoir,
Tuant jusqu'à l'enfant qui regardait sans voir,
Et rougissant le lait encor chaud dans sa bouche!
Oh! devinez pourquoi dans ces jours étouffants,
J'ai retenu mon vol aux cris de mes enfants.

Devinez, devinez, dans cette horreur suprême,
Pourquoi, libre de fuir sous le sanglant baptême,
Mon ame qui pliait dans mon corps à genoux,
Brava toutes les morts qu'on inventait pour nous.

Depuis, j'ai renfermé, comme en leur chrysalide,
Mes ailes, qu'au départ il faut étendre encor,
Et l'oreille penchée à votre hymne limpide,
Je laisse aller mon ame en ce plaintif accord.

Mme Valmore.

Digitized by Google

L'ACTION.

A M. Antony DESCHAMPS.

A l'homme d'action appartient la puissance :
Elle fuira toujours l'homme qui rêve ou pense ;
Car s'il rêve, il végète, et s'il pense, — malheur!
Malheur à lui! la mort est l'hôte de son cœur,
Je ne déclare point la guerre à la pensée ;
C'est un présent du ciel, mais elle est insensée,
Lorsqu'avec l'action refusant tout contrat,
Elle s'obstine à vivre en son froid célibat ;
Elle épuise le corps sans nul profit pour l'ame,
Et des mâles vertus anéantit la flamme.
Dès qu'elle s'est fixée aux cases d'un cerveau,
Son poison narcotique ôte à chaque vaisseau
La sève qui du cœur alimente la force,
L'arbre humain se dessèche et n'a plus que l'écorce.
De son corps, toutefois, se faisant un linceul,
Si l'inerte penseur ne nuisait qu'a lui seul,
Il pourrait espérer la pitié, l'indulgence ;
Mais son inaction au monde est une offense ;
De lèse-humanité c'est un crime fatal, —
Car il faut empêcher ou combattre le mal.
Et qui peut mieux remplir cette mission sainte
Que celui dont le front porte la noble empreinte
De l'esprit, fils du ciel ? O honte ! que le bras
Triomphe, lui qui frappe et qui ne pense pas!

Or, puisque vous savez ce qu'il manque au génie
Pour être fort, quittez cette molle apathie:
Par de rudes travaux exercez votre corps,
De vos membres oisifs retrempez les ressorts;
Alors vous sentirez renaître l'équilibre
Du cœur et du cerveau, des nerfs et de la fibre,
Votre ame s'échauffer ; et puis, vienne le jour,
Vous trouverez en vous la puissance et l'amour.

Auguste POUPART, de Lyon.

Digitized by Google

LYON.

Le roi et sa famille ont envoyé au préfet du Rhône une somme de 60,000 fr. pour nos ouvriers sans travail. Des commandes importantes ont été faites par la couronne à la fabrique de Lyon afin de rendre un peu de vie à son commerce abattu par tant de fâcheuses circonstances.

La Commission de la Société des Amis des Arts a fixé au 16 janvier prochain le tirage au sort des lots ; les listes de souscription et l'émission des billets à un franc seront arrêtées et closes le 10 janvier.

— Le *Dante* et l'*Euripide* de M. Hyppolite Flandrin viennent d'être acquis pour le Musée sur les 8,000 fr. votés à cet effet par le conseil municipal. Devinez à quel prix? 4,500 fr. M. Hyppolite Flandrin a fait là un riche présent à sa ville natale.

— Notre Musée va perdre les deux beaux tableaux de Wander Meullen. Versailles les a désirés, Versailles les possédera bientôt. C'est un vol fait aux beaux arts de la province, et tout ce qu'il y a ici d'artistes protestent à l'avance contre une pareille spoliation. Nous aimons à croire que M. Martin notre maire et son conseil réfléchiront avant de commettre cet acte de vandalisme.

— Notre ville, par une déplorable incurie, a laissé enlever par un amateur les pierres tumulaires découvertes dans la fondatien d'une maison du quai de l'Archevêché et dont M. Breghot du Lut a donné la description dans un de nos derniers N^os^. Cette perte pour notre histoire archéologique n'eut pas été faite sous M. Artaud, à qui nous devons le Musée lapidaire du Palais St-Pierre.

— Il vient de paraître deux brochures sur l'exposition lyonnaise. L'une a pour titre : *Feu sur tous !* c'est une boutade où l'esprit et la malice abondent. L'autre c'est la réimpression des *Lettres d'un Rapin* publiées par le *Journal du Commerce*. On y a joint des notes par M. Absalon, marchand de couleurs, et un portrait fort ressemblant de l'auteur (vu de dos).

— M. le docteur Monfalcon, auteur de plusieurs ouvrages en médecine et en littérature, et d'éditions polyglottes d'Anacréon, Horace et Virgile a été, mardi, 9 décembre, élu membre de l'Académie de Lyon. M. Leymerie a été proclamé Secrétaire-adjoint, en remplacement du docteur Pichard, décédé.

L'Académie tiendra une séance publique, le 21 décembre à 2 heures.

— M. Tabareau, professeur de physique à la Faculté des Sciences de Lyon a été, par arrêté du 21 novembre, nommé doyen de cette faculté en remplacement de M. Boussingault.

M. Bineau, préparateur de chimie au Collége de France, est chargé de faire le cours de chimie à la Faculté des Sciences, en attendant qu'il soit pourvu à la chaire devenue vacante par la démission de M. Boussingault.

— La Société d'Agriculture vient d'adjoindre à ses membres M. Leymerie, Bourcier négociant et Pravaz docteur médecin. M. Mulsant a été nommé bibliothécaire-archiviste.

Digitized by Google

RECLAMATIONS HISTORIQUES

AU SUJET

DES TROUBLES DE LYON EN 1793,

articles contenus

Dans notre Livraison d'Octobre.

Nous avons reçu d'un correspondant anonyme les rectifications suivantes et les renseignements qu'on va lire. Nous les consignons ici avec empressement, car ils nous viennent d'un homme qui paraît pouvoir dire, à propos du siége de notre ville : *Quorum pars magna fui.*

Page 260. Chalier (et non Châlier) fut en effet d'abord séminariste, mais en 1787 il devint voyageur de commerce. C'est d'Italie qu'il rapporta les principes qu'il avait puisés chez les fougueux révolutionnaires de ces contrées, et qu'il mit plus tard en action.

En 1790, Chalier était chef associé de la maison Bertrand, Chalier et Cie, marchands de dorures et de soies en commission, à l'angle septentrional de la rue Neuve et de la rue Sirène, au 1er. Il demeura ensuite place du Collége, maison du Tambour. Son club était sous la voûte du Collége.

Page 279. Lisez Laurençon et non pas Laurençot.

Ce Laurençon n'avait de commun que le nom avec Laurençon de Mornant, dont il est parlé plus bas.

Digitized by Google

Page 293. La nommée Giroudon, c'est Giraudon. Cette fameuse *Mathevonne* était la femme d'un cardeur de bourre de soie de l'allée des *Images*.

Page 299. Fréjean, fondeur, lisez frère Jean.

Voici, à ce sujet, le décret de la Convention nationale publié sur la proposition de Barrère :

Barrère : Les frères Jean, de Lyon, étaient à la tête d'une fonderie de canons. Au moment de la rébellion, ces patriotes enterrèrent cent canons de bronze, pour que les rebelles ne pussent pas s'en servir. Pour récompenser cet acte de civisme, le Comité de Salut public vous propose de décréter que les fréres Jean ont bien mérité de la patrie, et que le ministre de la guerre est chargé de les mettre à la tête d'une fonderie nationale de canons.

Le décret suivant est rendu :

« Les frères Jean, de Lyon, chefs d'une fonderie de canons, ont enterré cent pièces de canons de bronze, pour les empêcher de servir aux rebelles.

« Cet acte patriotique mérite une récompense, ces bons citoyens ont bien mérité de la patrie. Ils sont habiles; ils doivent être employés à la fabrication des canons.

« La Convention nationale décrète que les citoyens frères Jean, chefs d'une fonderie de canons, à Lyon, ont bien mérité de la patrie : le ministre de la guerre est chargée de les placer à la tête d'une manufacture ou fonderie nationale de canons. »

Le représentant du peuple Romme, auteur du calendrier républicain, demande que ce fait soit consigné dans le receuil des belles actions. — Oui, oui, s'écrie-t-on de toutes parts.

Séance de la Convention nationale du 13 brumaire, an 2 de la république française. Présidence de Moyse Bayle.

L'orthographe du nom des frères Jean est extrait des bulletins de la Convention.

Page 326. Fomex, Borgeret, ces noms sont tronqués.

Formex, c'est en effet Fernex, membre du tribunal révolutionnaire qu'il faut lire.

Quant à Borgeret, c'était Bergeret de la rue Tupin.

Page 328. L'appellation générale de Mathevon ne venait pas d'ouvrier en soie ni de cordonnier; c'est une erreur accréditée dans plusieurs ouvrages. Cette qualification prenait son origine et son étymo-

Digitized by Google

logie par application d'un poisson de mer sanguinaire et vorace, décrit et connu sous le nom de Mathevon.

Quant à la *Compagnie de Jésus*, c'est d'après notre correspondant, par corruption seule qu'elle a ce nom dans le peuple. Elle s'appelait Compagnie de Jéhu. Nous ne sommes pas de son avis, car nous avons été à même de voir dans le cabinet de M. Rosaz, des poignards, des boutons et autres insignes de cette infernale compagnie, sur lesquels se trouvent gravés en toutes lettres les mots de *Compagnie de Jésus*. C'était là, il faut en convenir, une étrange profanation, que ce titre donné à une société qui n'avait que le crime et le meurtre pour objets.

LES FRÈRES NOLHAC.

Nous avons consigné dans le tome 4e de la *Revue du Lyonnais*, deux beaux traits de dévouement fraternel, celui de M. Montain et celui de M. Bruyset, en voici un autre qui n'est pas moins admirable et que nous extrayons du tome 3e de *Paris, Versailles et les Provinces*, par M. Dugas de Bois-Saint-Just.

« A l'époque trop connue sous le nom de règne de la Terreur, deux jeunes frères, également estimés à Lyon par leur attachement mutuel et par des vertus héréditaires, MM. de Nolhac eurent le bonheur de désarmer la férocité de leurs juges. Conduits ensemble au tribunal de sang qu'on appelait la *Commission temporaire*, ils furent interrogés en présence l'un de l'autre, et leurs réponses furent aussi uniformes que franches. Cependant comme le caprice seul dictait les arrêts, l'ainé (1) fut condamné à mort, et le second absous. Mais

(1) L'ainé, M. J. B. M. de Nolhac, est auteur des *Etudes sur Isaïe* et d'une traduction des *Psaumes* dont le premier volume a paru vers la fin de 1833.

Digitized by Google

celui-ci se précipitant aussitôt dans les bras de son frère, et se tournant du côté des juges : « Citoyens, leur dit-il avec « toute l'énergie que pouvait inspirer un tel mouvement, arrê- « tez, gardez-vous de confirmer l'injustice que vous venez de « prononcer. Nous avons répondu franchement à toutes vos « interrogations ; vous avez entendu que notre conduite a « toujours été la même, si mon frère est coupable, je le suis « également, et je dois aller à l'échafaud avec lui : si je suis « innocent, il l'est aussi et doit être absous. Écoutez enfin « votre conscience, et réparez une erreur que vous vous « reprocheriez à jamais. » Les juges, atterrés par la force d'un sentiment dont ils n'avaient pas même l'idée, se regardèrent un moment et par un élan unanime, prononcèrent leur liberté. »

Digitized by Google

Bibliographie Lyonnaise

LECTURES EN FAMILLE

OU

LES SOIRÉES D'HIVER[1],

Par A. Rénal.

Le petit livre dont nous avons aujourd'hui à rendre compte, est peut-être un de ceux que l'auteur a traité avec le plus de bonheur. Il est dédié à l'enfance. De petites histoires simples, aussi naïves de pensée que de style, le rendent très-approprié à la classe enfantine, à laquelle il est destiné, et nous ne doutons nullement qu'il ne soit trouvé fort amusant par ses petits lecteurs.

Nous avons surtout remarqué une nouvelle ayant pour titre : *Napoléon enfant et Napoléon empereur*, qui, pour être la plus courte, n'en est pas la moins bonne. M. A. Rénal mérite des encouragements, non seulement à cause de son livre, mais pour le sentiment qui l'a dicté, car il est noble et beau de consacrer ses veilles à moraliser l'enfance, tout en s'occupant de ses plaisirs.

L. M.....d.

[1] Un vol. in-18, chez tous les libraires.

Digitized by Google

TABLE

DES

Matières contenues dans le tome quatrième.

LYON.

HISTOIRE. — STATISTIQUE. — ARCHÉOLOGIE. — SCIENCES. — ARTS. — INDUSTRIE.

Pages.

Établissement de l'hôtel royal des Monnaies à Lyon. 5

Recherches sur la date précise du comté de Lyon à la Couronne de France. 9

Enfants trouvés 14

Trois traits de dévouement fraternel.
- Les frères Montain. . . . 30
- Les frères Bruyset. . . . 37
- Les frères Nolhac. . . . 531

Origine de la soie et des étoffes fabriquées avec cette matière. . . . 112

Mort de Sébastiano Montécucully. 161

Inscriptions antiques inédites. 168

Querelle littéraire. Dalembert, le P. Tolomas et la Société royale de Lyon 196

Académie de Lyon. Séance publique du 30 août 1836. M. Lacretelle. 247

Les puisatiers Dufavet et François Peloux. Barthélemy Aneau. . . 251

Siége de Lyon.
- Lyon en 1793, par Lacretelle 257
- Crimes commis à Lyon sous les proconsuls conventionnels, par L. Prudhomme 283
- Troubles de Lyon en 1793, pièces extraites des archives générales du royaume. 330

Réclamations historiques au sujet des trois articles ci-dessus. . . . 529

Revue des Établissements industriels de Lyon. 369

Visite à l'Établissement orthopédique de Montfleury. 384

Le Mont-d'Or lyonnais. 394

L'église Saint-Nizier (restaurations). 434

Moréri à Lyon 439

Digitized by Google

Exposition de la Société des Amis des Arts. 1er article 449
id. id. 2e article 505
Anselme et Thomas de Cantorbéry à Lyon. 457
Extrait d'une histoire inédite du commerce et de l'industrie de la ville de Lyon. 513

ÉTUDES SUR LES HISTORIENS DE LYON.

Symphorien Champier. 41
Gabriel de Saconnay. 62
Paradin 140
Rubys. 177
Severt. 421
Le Père de Saint-Aubin. 486

BIOGRAPHIE LYONNAISE.

Jean-Marie-Gabriel Thibière, architecte lyonnais. 217
Laurent Dugas. 482

BIBLIOGRAPHIE LYONNAISE.

Essai sur la philosophie des sciences, par M. Ampère. 68
Essai sur les hallucinations, par le docteur Bottex. 154
Gloire à Lyon, par M. Joseph Bard. 232
L'abbé Perrin. 368
Vie de sainte Térèse, par Collombet. 443
Lectures en famille, par A. Rénal. 532

POÉSIE.

La Femme aimée, par Mme Valmore. 76
L'Attente, par M. Ph. B. 77
Le Chêne, par F. Coignet. 256
A sainte Térèse, par Ernest Falconnet. 445
A Mme Dorval, sonnet, par Bordes de Parfondry. 448
Pourquoi je suis triste, par Mme Valmore. 525
L'Action. A M. Antony Deschamps, par Aug. Poupart. 527

BEAUX-ARTS. — LITTÉRATURE — MOEURS.

Essais de critique. 81

Digitized by Google

Le marchand de biens. 478
Le Rapsode. — Le fou de Vertrieux, épisode d'un voyage à la grotte de la Balme. 498

VARIÉTÉS.

Lettre inédite de Leibniz. 136
Lettre inédite de Palissot. 454

CHRONIQUE.

Mort de M. de Jussieu. 366
Mort de M. le comte de Chabrol. 367
Souscription au monument d'Achille Allier. 453
Prix proposés par l'Académie de Lyon. 367
Nouvelles locales. 528

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google